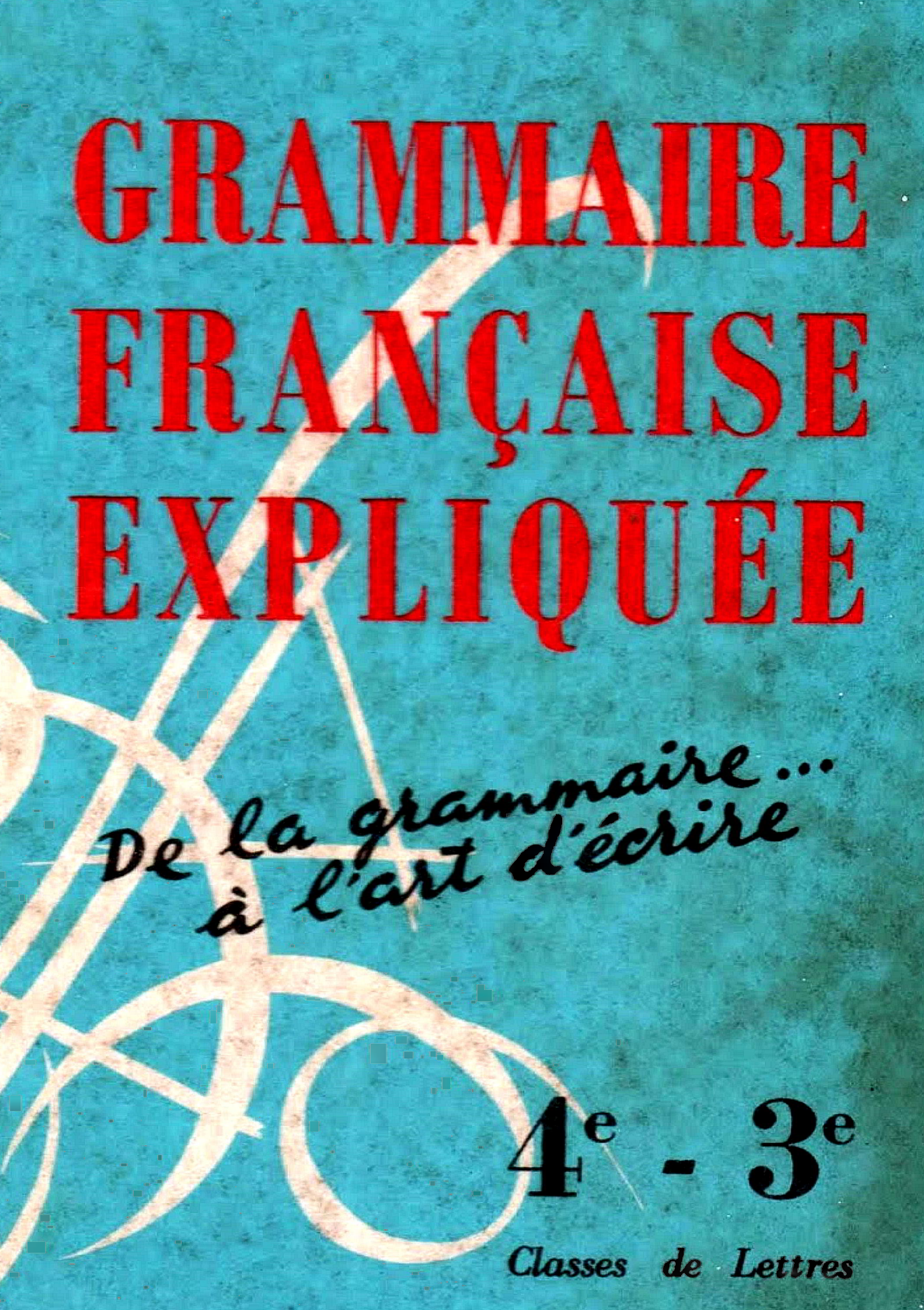
G. GALICHET
L. CHATELAIN
R. GALICHET

GRAMMAIRE FRANÇAISE EXPLIQUÉE



De la grammaire... à l'art d'écrire

4e - 3e

Classes de Lettres

CHARLES-LAVAUZELLE & Cie

Georges GALICHET
Docteur ès Lettres

Louis CHATELAIN
Agrégé de Grammaire

René GALICHET
Professeur de Collège

GRAMMAIRE FRANÇAISE
EXPLIQUÉE

Ouvrage couronné par l'Académie française

3e édition

130e mille

CLASSES DE 4e ET DE 3e

CLASSES DE LETTRES

ÉDITIONS CHARLES-LAVAUZELLE & Cie
PARIS, 124, boulevard Saint-Germain - LIMOGES - NANCY

OUVRAGES de GEORGES GALICHET

Essai de grammaire psychologique. Bibliothèque de philosophie contemporaine. *Presses universitaires de France, 2e édition. Epuisé.*

Physiologie de la langue française. Collection « Que sais-je ? ». *Presses universitaires de France, 4e édition, 1964.*

Méthodologie grammaticale. *Presses universitaires de France, 2e édition, 1963.*

Grammaire expliquée de la langue française (à l'usage des maîtres). *Editions Bourrelier, 4e édition, 1962.*

En collaboration pour les lycées et collèges

(aux Editions Charles-Lavauzelle & Cie).

G. et R. GALICHET.

1. **Grammaire française expliquée** (Classes de 6e-5e), 5e édition, 1963.
2. **Corrigés des exercices** avec directives pédagogiques, 2e édition, 1963.
3. **Dictées préparées** (à l'usage des maîtres). Ouvrage complémentaire du précédent manuel, 2e édition, 1961.
4. **Dictées à préparer** *(livre de l'élève)*, classe de 6e-5e.
5. **Dictées préparées** (à l'usage des maîtres), classes de 4e-3e. Préparation au B. E. P. C. et au concours d'entrée aux écoles normales primaires.

G. GALICHET et G. LERICHE.

Guide pratique de grammaire et d'orthographe (à l'usage des candidats aux examens).

AVANT-PROPOS

Notre conception

Ce manuel comprend à la fois une grammaire française *et* une stylistique élémentaire *qui sont étroitement liées quoique nettement distinctes.*

Comme dans nos ouvrages précédents, notre souci premier a été ici de faire comprendre *les mécanismes grammaticaux en nous appuyant sur l'observation et la réflexion. A cet égard, nous faisons nôtres les principes exposés dans les remarquables Instructions de* 1938 *relatives à l'enseignement du français* : « L'étude de la langue ne saurait avoir pour seul but, dans le second degré, de pourvoir l'enfant d'une expression et d'une orthographe correctes. Elle doit être aussi une étude d'intelligence et non de pratique et d'habitude, qui lui donne l'occasion d'observer, de comparer, de comprendre. L'enseignement de la grammaire est donc tout autre chose que la description d'un mécanisme formel, l'inventaire de catégories grammaticales, l'énoncé de règles impératives. Elle est *une explication* des faits grammaticaux. »

Nous avons voulu que l'élève prît une conscience aussi vive, aussi profonde que possible, de cet « être » vivant que constitue notre langue française. C'est pourquoi nous essayons de lui faire comprendre ce qu'est une langue avant d'aborder l'analyse méthodique des structures actuelles de la langue française. Nous étudions ensuite sommairement les deux registres sur lesquels l'écrivain peut jouer : la prose, les vers. Enfin nous terminons en donnant un aperçu rapide de l'évolution de notre langue. Ainsi compris, cet ouvrage constitue comme une linguistique élémentaire du français moderne ; il s'efforce de donner une vue d'ensemble claire et cohérente du fonctionnement de la langue française.

*Ecrit plus spécialement en fonction des programmes de 4*e *et de 3*e*, il est conçu cependant de façon à constituer une véritable « grammaire complète » à l'usage des élèves des classes de Lettres en général. Ces élèves y trouveront la base indispensable pour l'exploration des textes littéraires et le travail du style. Cette « Grammaire expliquée » se double en effet d'une initiation à l'art d'écrire qui ne lui est pas accolée artificiellement : chacun de nos chapitres de grammaire comporte* des applications stylistiques *qui en découlent naturellement. Nous pensons que grammaire et stylistique doivent être intimement liées : la première a pour but de mettre en évidence les divers mécanismes de la langue tandis que la seconde étudie les possibilités expressives offertes par ces mécanismes et les conditions de leur emploi eu égard aux nuances de la pensée à exprimer. Cette conception donne à notre ouvrage une unité naturelle.*

Comment utiliser cet ouvrage

Chaque chapitre de grammaire expliquée, de même que chaque chapitre d'applications stylistiques, peut donner lieu à une ou plusieurs leçons *: c'est au professeur qu'il appartient de délimiter celles-ci selon le programme de la classe, le niveau des élèves et le temps dont il dispose.*

En classe de 4e, *on insistera surtout sur la partie proprement grammaticale, de façon à revoir toute la structure d'ensemble de la langue française à l'occasion des études plus particulières que propose le programme. Nous croyons, en effet, que la seule méthode valable pour enseigner la langue française est la méthode concentrique. A quelque niveau qu'on l'aborde, un mécanisme grammatical ne se comprend bien que replacé dans l'ensemble dont il fait partie.*

Nous avons choisi à dessein des textes assez longs pour qu'ils puissent offrir des échantillons variés du fait grammatical à étudier et pour que ces échantillons se présentent dans un large contexte qui fasse apparaître leur valeur stylistique. Au professeur de détacher ces échantillons du contexte et de les étiqueter au tableau noir pour l'étude en commun. Celle-ci pourrait avoir lieu en suivant la leçon du manuel paragraphe par paragraphe de façon à aboutir à un résumé d'ensemble que les élèves conserveraient dans un cahier.

En classe de 3e, *où il n'existe plus de programme de grammaire (hélas!), on s'attachera plus particulièrement à l'étude stylistique, mais en la reliant toujours aux mécanismes grammaticaux correspondants. Les élèves pourraient revoir et résumer eux-mêmes, au préalable, le chapitre de grammaire déjà étudié en 4e, à moins que le professeur ne juge bon de consacrer toute une leçon à l'étude d'un chapitre non abordé encore ou particulièrement difficile, pour passer, lors de la leçon suivante, aux* applications stylistiques.

Dans celles-ci, nous nous efforçons de bien distinguer les deux plans sur lesquels s'exerce le travail du style : le plan de la correction *ou, si l'on veut, de la conformité à l'usage,* et le plan de l'expressivité, *c'est-à-dire de la technique et de l'art d'écrire. Chaque fois que la matière s'y prête, nous recherchons les équivalents expressifs du mécanisme étudié, ou comme on dit, « les substituts », afin de permettre à l'élève d'enrichir sa « palette stylistique » et de choisir, entre les tours dont il dispose, celui qui traduise le mieux l'idée à exprimer. Nous ne prétendons pas épuiser le sujet ni le délimiter une fois pour toutes : le professeur trouvera dans ces* Applications stylistiques *une base d'étude en commun* qu'on enrichira *d'exemples nouveaux ou* qu'on allégera *selon les besoins.*

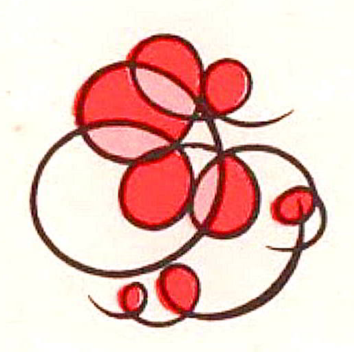
Après les Exercices d'application grammaticaux et stylistiques, *on aboutit à* la Composition française : *exercice de synthèse par excellence. Toutefois, et l'on nous permettra d'insister sur ce point, celle-ci serait un travail conventionnel, fastidieux et sans grand profit, si elle se réduisait à n'être qu'une sorte d'exercice d'application systématique des procédés stylis-*

tiques. La composition française est un travail de création et d'expression personnelles : si l'élève y emploie tel ou tel mécanisme grammatical étudié en classe, ce doit être pour répondre aux exigences de l'idée à exprimer en vue de mieux la traduire. Il ne faut pas confondre la composition française avec les exercices de gymnastique du style dont nous la faisons précéder et qui ont pour but de familiariser l'élève avec les procédés étudiés. C'est pourquoi les sujets que nous proposons à la fin de chaque chapitre ne sont là qu'à titre indicatif : *nous les avons choisis simplement parce qu'ils peuvent* offrir l'occasion *d'utiliser certains mécanismes. Le professeur ne manquera pas de modifier ces sujets ou de leur en substituer d'autres si ceux-ci correspondent mieux aux préoccupations et à l'expérience des élèves : la condition première pour bien écrire est de parler de ce qu'on connaît et de ce qui vous intéresse.*

***

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer notre affectueuse gratitude à notre ami Georges Leriche, directeur de Collège, certifié de grammaire et de philologie françaises, qui a bien voulu revoir les épreuves de cet ouvrage et nous faire bénéficier de sa remarquable compétence en matière de pédagogie grammaticale.

Nous remercierons enfin M. Gaston Jacquement pour les bandeaux dont il a si agréablement illustré cet ouvrage. Le lecteur, nous n'en doutons pas, appréciera l'originalité de ces spirituelles variations sur les symboles grammaticaux dont nous nous sommes servis dans nos ouvrages destinés aux classes élémentaires.



INTRODUCTION

Un phénomène mystérieux : le langage

Inscription phénicienne XIIIe siècle avant J.-C.

LE LANGAGE HUMAIN

I. Qu'est-ce que le langage?

Le langage est un moyen dont disposent les hommes (et la plupart des animaux) **pour communiquer entre eux :** gestes, cris, etc... Ainsi, la mère poule glousse pour appeler ses poussins; d'un geste, le professeur indique la porte à l'élève pris en faute... En somme, il y a langage lorsqu'un signe sonore ou visuel (un cri, un geste) est lié à une signification (appel, ordre de sortie...). Il suffit alors de produire le signe pour que ceux qui le voient ou l'entendent comprennent ce qu'on veut leur dire, à condition d'avoir été instruits (par l'expérience ou par l'éducation) de sa signification.

II. Langage oral et langage écrit.

Toutefois, les signes dont nous venons de parler (cris, gestes) sont **souvent insuffisants** pour exprimer toutes nos pensées, tous nos désirs. En outre, ils ne sont **pas toujours assez précis** (un geste de la main, par exemple, peut être parfois interprété aussi bien comme une menace que comme un signe amical).

Le moyen le plus précis, et aussi le plus commode, que les hommes aient trouvé pour communiquer entre eux est le langage **par mots.** (Les animaux n'ont pu s'élever à cette forme de langage supérieur.)

1. Le langage oral.

Un mot et un ensemble de sons qui correspond à une certaine signification. C'est une sorte de signal. Le professeur dit : « Sortez! » et l'élève interpellé sort. Ainsi apparaît **le langage oral** ou parlé.

Les sons qui composent les mots ne sont pas tous produits de la même façon. En français, on distingue :

a) Les sons qu'on obtient en ouvrant la bouche et qui peuvent être plus ou moins prolongés : ce sont **les voyelles.** En français moderne, il y a 16 sons voyelles (cf. *tableau, page 15*).

b) Les bruits qu'on obtient par les mouvements d'ouverture ou de fermeture de la bouche : ce sont **les consonnes.** En français moderne, il y a 22 sons consonnes ou semi-consonnes (cf. *tableau, page 15*).

L'étude de la façon dont ces sons et ces bruits se produisent et des combinaisons que forment les voyelles et les consonnes pour constituer les mots est du domaine **de la phonétique.**

2. Le langage écrit.

L'inconvénient du langage oral est qu'il disparaît au fur et à mesure qu'il est prononcé. On a donc cherché une forme de langage permettant de conserver ce qui a été exprimé : c'est **le langage écrit.** Grâce à lui, nous pouvons bénéficier des pensées et des découvertes effectuées par des hommes qui ont vécu bien avant nous ou qui se trouvent très éloignés de nous. L'étude de la façon dont les sons du langage oral se traduisent dans l'écriture est du domaine **de l'orthographe.**

Pour noter les 38 sons du français, nous ne disposons que des 26 lettres de l'alphabet : ce qui explique bien des difficultés que vous rencontrez pour transcrire certains mots (*cf. Manuel* 6e-5e, *pages* 255 *et suiv.*).

III. Qu'est-ce qu'une langue?

1. Une langue est un système complet de signes.

Ces signes sont généralement des mots. Ce système s'est créé le plus souvent d'une façon naturelle, spontanée; il permet aux habitants d'un même pays de communiquer entre eux, de se comprendre. Il y a une langue française, une langue allemande, une langue arabe...

> REMARQUE. — Pour des raisons historiques, il arrive que l'aire d'extension d'une langue ne coïncide pas exactement avec les frontières politiques d'un pays. Ainsi, le français est parlé aussi en Suisse romande, en Belgique, au Canada, dans certains pays d'Afrique.

2. En général, un mot a deux valeurs bien distinctes.

a) **Il a une signification.** Celle-ci varie souvent selon la phrase dans laquelle le mot est employé. (Comparez le sens du mot « user » dans : « Lorsque vous écrivez, **usez** toujours du mot propre » et : « Le vagabond était un vieil homme **usé** ».) Il faut donc choisir, entre les diverses significations trouvées dans le dictionnaire, celle qui s'accorde avec le sens général de la phrase dans laquelle le mot est employé.

La signification des mots est du domaine **du vocabulaire.**

b) **Le mot a aussi une valeur grammaticale,** c'est-à-dire qu'il joue un rôle dans la phrase. A l'intérieur de celle-ci, les mots ne se juxtaposent pas (Cf. le langage « petit-nègre » si plein d'équivoques), mais **ils se combinent** entre eux de diverses façons.

Vous savez que la nature et la fonction d'un mot peuvent changer selon la combinaison dans laquelle il entre. (Comparez la nature et la fonction du mot « **pouvoir** » dans : « *Grande folie est pour un prince de se soumettre au* **pouvoir** *d'un autre* » et dans : « *Pour réussir, il faudrait* **pouvoir** *travailler dans de bonnes conditions* ».)

L'étude de la nature et de la fonction des mots est du domaine **de la grammaire.**

● 3. Qu'est-ce que la stylistique ?

Parmi ce vocabulaire et ces mécanismes grammaticaux de notre langue, l'écrivain **choisit** ce qui lui convient pour traduire aussi exactement que possible les idées ou les sentiments qu'il veut exprimer. Il les choisit aussi pour produire certains effets. Par exemple, décrivant une ruche, vous pourrez écrire : « *A l'entrée, les abeilles* ***s'entassaient, fourmillaient...*** » aussi bien que : « *A l'entrée, c'était* ***un entassement, un fourmillement*** *d'abeilles* ». Vous choisirez le premier type de phrase (la phrase verbale) si vous voulez peindre la ruche en mouvement et donner une impression d'activité; vous préférerez le second type de phrase (la phrase nominale) si vous voulez décrire les actions comme des choses de façon à produire de véritables « images »...

L'étude du choix et de l'arrangement des mots ou des mécanismes grammaticaux en fonction de l'idée à exprimer est l'objet **de la stylistique.**

Conclusion.

1. **Il faut bien distinguer dans un mot sa signification et sa valeur grammaticale.** Ainsi, dans vos analyses, n'attribuez pas au mode verbal (mécanisme grammatical) certaines valeurs qui sont dues **à la signification** du verbe ou **au contexte** dans lequel il est employé. Souvent, par exemple, on dit que le mode conditionnel exprime la condition alors que cette condition est exprimée par d'autres mots que le verbe. Comparez : « *S'il faisait beau, j'****irais*** *me promener* » et : « *S'il fait beau, j'****irai*** *me promener* ». Dans la seconde phrase, les verbes sont à l'indicatif et cependant la condition y est aussi exprimée : preuve que cette condition n'est pas due au mode employé.

2. **L'étude de la grammaire d'une langue** permet de comprendre comment celle-ci fonctionne. Cette étude doit montrer quel aspect de la pensée exprime chaque mécanisme grammatical, ce qui vous permettra de choisir à bon escient vos espèces de mots et vos tours lorsque vous voudrez vous exprimer. Ainsi, pour bien écrire vous avez intérêt à connaître exactement le fonctionnement grammatical de notre langue.



Quelques formes originales de langage

I. Langages auditifs.

1. Il existe des langages sonores naturels.

Ces langages peuvent être très complets. Citons le langage sifflé utilisé par les habitants d'une des îles Canaries. Ces indigènes, en plaçant les doigts dans la bouche de diverses manières, peuvent produire des sons très variés qui leur permettent d'exprimer des idées parfois très compliquées et même des sentiments. Un médecin parisien raconte qu'étant allé dans cette île pour y effectuer des recherches, il avait recommandé à son guide de ne révéler à personne qui il était. Le guide, tout en le conduisant à travers l'île, ne put s'empêcher de converser en sifflant avec des compatriotes se trouvant parfois à plusieurs kilomètres de lui. Si bien qu'en arrivant au premier village, le médecin se trouva en présence d'une foule de gens qui l'attendaient. On assure que ce langage sifflé permet aux indigènes de converser à de grandes distances (jusqu'à 9 kilomètres) et de transmettre les nouvelles en quelques minutes d'un bout de l'île à l'autre.

2. D'autres langages sonores ont été créés de toutes pièces.

Les cloches, les sonneries diverses, les coups de sifflet, les sirènes... sont des signaux qui permettent de transmettre des ordres, des avertissements. Leurs possibilités sont assez limitées. Il existe cependant des codes de transmission par sons conventionnels, à partir d'un alphabet sonore, qui permettent d'exprimer à peu près tout ce qu'on veut, mais ils exigent des appareils spéciaux.

II. Langages visuels.

1. Les gestes.

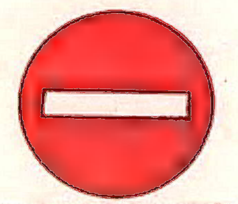
De nombreux gestes complètent souvent nos paroles pour les renforcer ou les préciser. Parfois même le geste remplace la parole lorsque celle-ci est impossible ou inopportune (geste d'appeler, de chasser, de menacer, de montrer...). Certains mimes parviennent à jouer des scènes entières par gestes, sans prononcer une parole.

2. Les signaux lumineux.

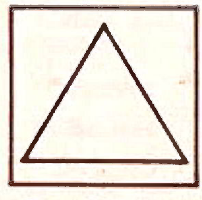
La signalisation dans les carrefours des villes, les phares qui règlent la navigation maritime ou aérienne constituent autant de langages (Cf. *texte de Maupassant, chap. 2, p. 18*). L'on sait que, dans l'Antiquité, les nouvelles importantes se transmettaient d'un pays à l'autre par des feux allumés de colline en colline (Cf. *début d' « Agamemnon », d'Eschyle*).

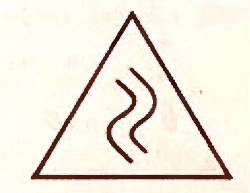
3. La signalisation par panneaux.

La signalisation routière en est un exemple.


Passage interdit.


Défense de stationner.

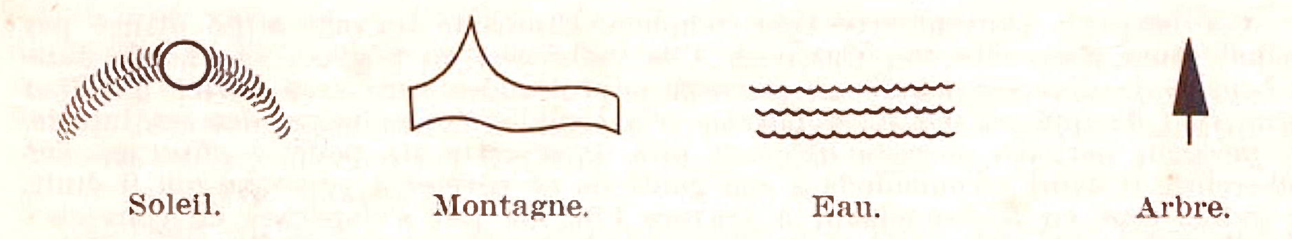

Prudence. Ralentir.


Virage dangereux.

4. Les idéogrammes.

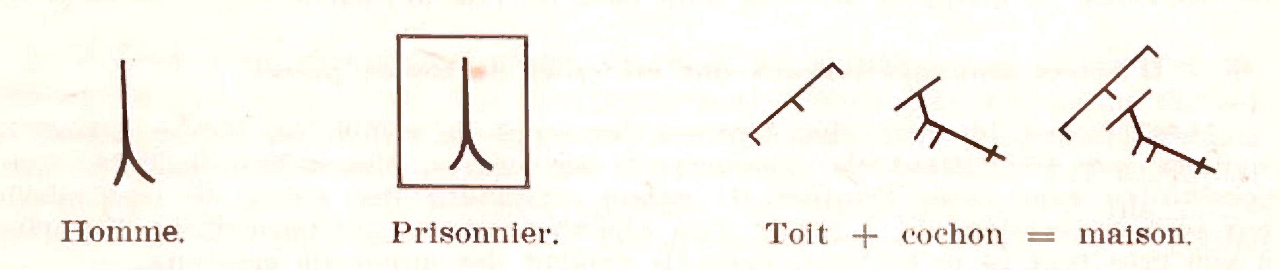
Ce sont des dessins conventionnels qui constituent en quelque sorte les mots dans certaines langues.

Premier exemple : **l'écriture égyptienne** (les hiéroglyphes).



Soleil. Montagne. Eau. Arbre.

Deuxième exemple : **l'écriture chinoise.**

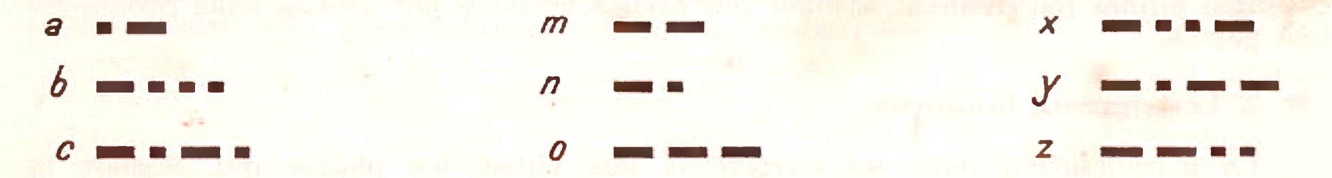


Homme. Prisonnier. Toit + cochon = maison.

III. Langages mixtes : à la fois visuels et sonores.

Un des plus connus est **le langage Morse.**

C'est un langage encore plus conventionnel et plus schématique que les précédents puisqu'il est constitué uniquement de traits et de points. En voici quelques exemples :



IV. Langages tactiles.

Citons **le langage Braille** (du nom de son inventeur). C'est une écriture en relief formée de points saillants que l'aveugle touche du bout du doigt, et qui, disposés d'une façon conventionnelle, correspondent aux diverses lettres de notre alphabet.



REMARQUE. — La sténographie est encore un exemple de langage conventionnel et abstrait qui permet de transcrire rapidement la parole.

LES SONS DU FRANÇAIS MODERNE

I. VOYELLES (16).

● 1. Buccales (12).

i comme dans *lit*, *tapis*.

é fermé comme dans *blé*, *thé*.
è ouvert comme dans *bête*, *abcès*.

a antérieur comme dans *papa*, *bac*.
a postérieur comme dans *base*, *âne*.

o ouvert comme dans *code*, *or*.
o fermé comme dans *bateau*, *repos*.

ou comme dans *doux*, *tout*.

u comme dans *tu*, *j'eus*.

eu fermé comme dans *deux*, *peu*.

eu ouvert comme dans *beurre*, *veuf*.

e muet comme dans *le*, *grenier*.

● 2. Nasales (4).

in comme dans *pain*, *vin*.

an comme dans *rang*, *il vend*.

on comme dans *rond*, *ombrage*.

un comme dans *chacun*, *brun*, *à jeun*.

II. VOYELLES-CONSONNES (3) (OU SEMI-CONSONNES).

y (prononcé **ye**) comme dans *yeux*, *pied*.

u (prononcé **ue**) comme dans *lui*, *nuit*.

ou (prononcé **oue**) comme dans *oui*, *ouate*.

Remarque. — Certaines voyelles sont brèves.

(Ex. : *u* dans tu) ; d'autres sont longues (Ex. : *a* dans base).

III. CONSONNES (19).

p comme dans *papa*, *cap*.

t comme dans *ta*, *étalage*.

c dur comme dans *cale*, *école*.

b comme dans *bateau*, *bébé*.

d comme dans *dada*, *adorer*.

g dur comme dans *galette*, *vague*.

f comme dans *fou*, *affamé*.

v comme dans *voleur*, *avaler*.

s dur comme dans *sale*, *casse*.

z comme dans *zone*, *maison*.

ch comme dans *cheval*, *hache*.

j et **g** doux comme dans *journal*, *âge*.

l comme dans *lot*, *colle*.
l atténué comme dans *capable*, *noble*.

r comme dans *roux*, *arabe*.
r atténué comme dans *cadre*, *sobre*.

m comme dans *maison*, *homme*.

n comme dans *navire*, *abdomen*.

gn comme dans *agneau*, *compagne*.

Remarque. — Parmi les consonnes on distingue :

a) Celles qui se produisent bouche fermée (occlusives).

Par ex. : p, b, m, d, k, g, etc...

b) Celles qui se produisent bouche presque fermée :

— fricatives : f, s, ch, j;

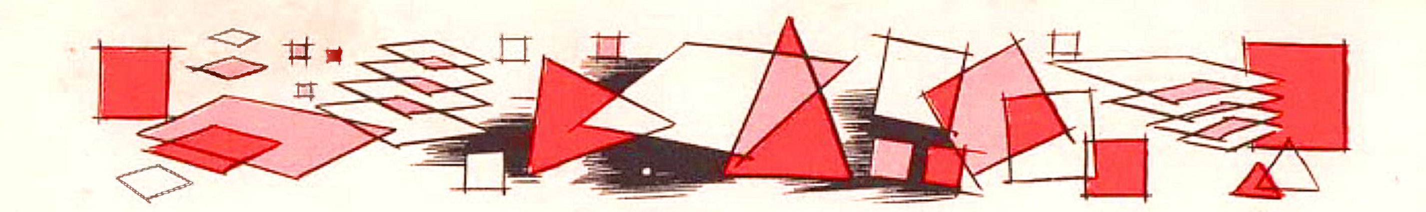
— vibrantes : r, l.

***Total* : 26 lettres pour transcrire 38 sons.**

PREMIÈRE PARTIE

STRUCTURES DE LA LANGUE FRANÇAISE D'AUJOURD'HUI

1. Les espèces de mots.
2. Les rapports entre les mots : les fonctions grammaticales.
3. Le mécanisme de la phrase.



LE NOM ET SES ADJOINTS

TEXTE D'ÉTUDE

La rade du Havre, la nuit.

Ayant fait quelques pas, Pierre s'arrêta pour contempler la rade. Sur sa droite, au-dessus de Sainte-Adresse, les deux phares électriques du cap de la Hève, semblables à deux cyclopes monstrueux et jumeaux, jetaient sur la mer leurs longs et puissants regards. Partis des deux foyers voisins, les deux rayons parallèles, pareils aux queues de deux comètes, descendaient, suivant une pente droite et démesurée, du sommet de la côte au fond de l'horizon. Puis, sur les deux jetées, deux autres feux, enfants de ces colosses, indiquaient l'entrée du Havre : et, là-bas, de l'autre côté de la Seine, on en voyait d'autres encore, beaucoup d'autres, fixes ou clignotants, à éclats et à éclipses, s'ouvrant et se fermant, comme des yeux, les yeux des ports, jaunes, rouges, verts, guettant la mer obscure, couverte de navires...

Puis, sur l'eau profonde, sur l'Océan sans limites, plus sombre que le ciel, on croyait voir çà et là des étoiles. Elles tremblaient dans la brume nocturne, petites, proches ou lointaines, blanches, vertes et rouges aussi. Presque toutes étaient immobiles : quelques-unes, cependant, semblaient courir. C'étaient les feux des bâtiments à l'ancre, attendant la marée prochaine, ou des bâtiments en marche, venant chercher un mouillage.

Juste à ce moment, la lune se leva derrière la ville et elle avait l'air d'un phare énorme et divin, allumé dans le firmament pour guider la flotte infinie des vraies étoiles.

GUY DE MAUPASSANT. (*Pierre et Jean.*)

LEÇON DE SYNTHÈSE

Rappelons l'essentiel de ce que nous savons sur le nom et ses adjoints.

I. Le nom.

● 1. **Les deux piliers de la phrase sont le nom et le verbe.**

● 2. **Le nom désigne ce qui existe** (dans le monde ou dans notre esprit : êtres, choses, idées, sentiments...).

● 3. **On peut classer les noms en se plaçant à divers points de vue.**

L'on distinguera ainsi :

— les noms propres et les noms communs.

Ex. : « *Le Havre* », « *la rade* » ;

— les noms concrets et les noms abstraits.

Ex. : « *Le phare* », « *une description* » ;

— les noms d'action et les noms d'état.

Ex. : « *La marche* », « *la fatigue* » ;

— les noms collectifs.

Ex. : « *La flotte* », « *une dizaine* ».

N. B. — Certains noms sont pris **au sens propre,** d'autres **au sens figuré :**

Comparez : « *Un nuage de* ***grêle*** » et « *une* ***grêle*** *de coups* » - « *La* ***fumée*** *du poêle* » et « *les* ***fumées*** *de la gloire* » - « *Le* ***flot*** *de la rivière* » et « *un* ***flot*** *de touristes* ». Les noms employés au sens figuré constituent **des images;** ils reposent sur une comparaison. (Cf. dans le texte d'étude : « *Deux autres feux,* ***enfants*** *de ces colosses* » - « ***Les yeux*** *des ports* » - « ***La flotte*** *infinie des vraies étoiles.* »)

● 4. **Tout mot peut devenir un nom.**

Il suffit que ce qu'il désigne soit regardé comme un être, une chose, une idée, etc... Beaucoup de noms proviennent **d'adjectifs** (« *la droite* », « *le vrai* ») ; **de verbes** (« *la jetée* », « *l'entrée* ») ; **d'adverbes** (« *le mieux* est l'ennemi *du bien* »).

● 5. **Le nom a un genre et un nombre.**

Ces propriétés s'étendent à ses adjoints, l'article et l'adjectif (qui s'accordent avec lui), ce qui permet de reconnaître le groupe du nom.

Remarques :

1. **Un grand nombre de noms ont changé de genre** au cours des siècles. Ainsi, au XVIe siècle, les noms : **énigme, épithète, horloge, ombre,** étaient du masculin, tandis que les noms : **âge, orage, ordre, ouvrage,** étaient du féminin.

2. **Origine de l'*s* et de l'*x* du pluriel.** (Cf. chap. 35, page 383.)

II. Les adjoints du nom.

1. Le premier adjoint du nom est l'article.

Ce mot a deux rôles : il annonce le nom et il le détermine plus ou moins (distinguer l'article défini, l'article indéfini et l'article partitif).

REMARQUE. — Notre article défini vient d'un démonstratif latin « ***ille*** », ce qui explique qu'il conserve une valeur démonstrative dans certaines phrases.

Ex. : « *On se rirait de vous, Alceste, tout de bon,*
« *Si l'on vous entendait parler de* ***la*** (= de cette) *façon.* »

MOLIÈRE. (*Le Misanthrope*, acte I, sc. 1.)

2. Le deuxième adjoint du nom est l'adjectif.

Ce mot **tantôt qualifie, tantôt détermine** l'être ou la chose désignés par le nom (cf. 6e-5e, page 31). D'où **deux sortes d'adjectifs** : les qualificatifs et les déterminatifs.

REMARQUE. — En réalité, cette distinction n'est pas aussi tranchée ; il est parfois difficile de dire si un adjectif qualifie ou s'il détermine Il existe une frontière commune entre qualification et détermination.

Ex. : « *J'habite au* ***dernier*** *étage de cette maison.* »

a) Il est possible d'indiquer **le degré de la qualité** exprimée par l'abjectif qualificatif grâce à l'emploi d'adverbes de quantité. On distingue ainsi :

— **trois degrés absolus** : le **bas degré,** le **moyen degré** et le **haut degré** (ou superlatif absolu).

Ex. : « *L'eau était* ***peu*** *profonde ;* ***assez*** *profonde ;* ***très*** *profonde.* »

— **deux degrés relatifs :**

— **le comparatif** (d'infériorité ou de supériorité)

Ex. : « *L'Océan* ***plus sombre*** *que le ciel.* »

— **le superlatif relatif** (d'infériorité ou de supériorité)

Ex. « *La lune était encore le phare* ***le plus puissant.*** »

b) **Les adjectifs déterminatifs** se classent en : **démonstratifs, possessifs, numéraux** (cardinaux ou ordinaux), **indéfinis** et **interrogatifs.**

REMARQUES.

1° **L'adjectif possessif « *leur* »** vient du même mot latin que notre pronom personnel « leur ». Il signifie : « d'**eux** ». Ce qui montre que les adjectifs possessifs sont bien des adjectifs « personnels » (ils marquent la personne du possesseur).

2° En ce qui concerne **les adjectifs numéraux,** notons que les Gaulois comptaient par **vingt.** D'où nos adjectifs « **quatre vingts** » et « **quatre vingt dix** ». (On trouve encore chez Molière : « **six vingts** » (= cent vingt.)

Conclusion.

Le nom avec ses adjoints forme un groupe de mots qui constitue une nouvelle **unité grammaticale** exerçant toutes les fonctions du nom qui en est **le noyau** (sujet, complément, attribut).

Ex. : « ***Les deux rayons parallèles pareils aux queues de deux comètes*** (groupe sujet autour du nom « rayons ») *descendaient...* »

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Incorrections à éviter.

1. Emploi des noms.

N'accolez pas à un nom un autre nom qui est son complément déterminatif. (Nous ne parlons pas ici de certains noms composés comme « Hôtel-Dieu », « timbre-poste », etc.)

Ne dites pas : « Au point de vue **finances** » - « Au point de vue **hygiène.** »

Dites : « Au point de vue **financier** » - « Au point de vue **hygiénique** » (ou « de l'hygiène »).

A plus forte raison ne dites pas : « Le problème voitures » - « La question cuisine ».

Dans tous ces cas, le nom principal **doit être suivi soit d'un adjectif qualificatif, soit d'un complément prépositionnel.**

2. Emploi de l'article.

Vous devez répéter l'article :

a) ***lorsqu'il est employé devant le premier nom d'une série,*** *même si les noms qui suivent sont au même genre et au même nombre. Ainsi, il serait incorrect de dire :* « Au midi sont les appartements et garages; au nord-est sont les remises et écuries. »

b) ***lorsqu'il est employé devant un adjectif qualificatif uni à un autre adjectif qualificatif par les conjonctions* et, ou,** *et que ces deux adjectifs se rapportant à un même nom expriment des « qualités » qui ne vont pas ensemble.*

Par exemple, il serait incorrect de dire : « Il y a **une** bonne et mauvaise chance » - « Je bois indifféremment **le** vin blanc et rouge. » *Dans ces cas, il faut répéter le nom et l'article.*

En revanche, ***vous ne répéterez pas l'article*** *lorsque le deuxième nom désigne le même être ou la même chose que le premier* (Ex. : « **Le** sanglier ou porc sauvage ») *ou des êtres ou des choses étroitement unis* (Ex. : « **Les** officiers, sous-officiers et soldats »).

Article indéfini au pluriel. *N'oubliez pas de substituer* **de** *(ou* **d'***) à l'article indéfini « **des** » lorsque le nom est précédé d'un adjectif qualificatif.*

Ex. : « On trouvait de tout dans cet enclos un peu fouillis : des pieds d'angélique..., **d'**énormes buis en boule..., **de** sveltes roses trémières, des lis à foison, puis **de** vénérables pruniers. » (A. Theuriet.)

3. Emploi de l'adjectif qualificatif.

Gare aux barbarismes! « Des embarras **pécuniers** » (pour « **pécuniaires** »), ***et aux impropriétés!*** « Une affaire **conséquente** » (pour : « importante »).

*Ne confondez pas « **notoire** » et « **notable** ». Le premier ne doit jamais s'appliquer* ***à des personnes.*** *Il est incorrect de dire :* « C'est un ivrogne **notoire** ». *Mais vous pouvez dire :* « C'est une injustice **notoire** » *(c'est-à-dire connue publiquement).*

*Quant à « **notable** », il a un sens bien différent ; il signifie « apparent », « considérable ».*

Ex. : « Des dégâts **notables.** »

Distinguez bien « pire » et « pis *(comparatifs de supériorité) :*

*— « **pire** » est le contraire de **meilleur** (adjectif).*

Ex. : « Le remède est **pire** que le mal » (et non « pis »).

*— « **pis** » est le contraire de **mieux** (adverbe).*

Ex. : « Il va de mal en « **pis** » (et non « pire »).

● 4. Emploi de certains adjectifs déterminatifs.

a) ***Les règles données plus haut sur la répétition*** *de l'article sont valables pour l'adjectif possessif et l'adjectif démonstratif.*

Ainsi vous direz : « Chacun avait **sa** table, **sa** lampe, et **sa** chaise », *mais vous pourrez dire :* « Il faut respecter **ses** père et mère. »

b) ***Adjectifs possessifs.*** *Il est incorrect d'employer **dans la même proposition** l'adjectif possessif et le pronom « **en** » se rapportant au même nom : cela fait pléonasme (c'est-à-dire qu'on répète deux fois la même chose).*

Ainsi, ne dites pas : « La Vienne est une belle rivière ; j'**en** aime **son** allure capricieuse. »

Dites : « J'**en** aime **l'**allure capricieuse. »

N. B. — *Contrairement à ce que pensent certains grammairiens, le mot « son » est bien un adjectif possessif dans l'expression* « battre **son** plein ». *Vous direz donc, par exemple :* « Les réjouissances battaient **leur** plein. »

c) ***Adjectifs indéfinis.***

Il est incorrect *d'employer « **tel que** » au lieu de « **tel quel** » (= sans rien changer).*

Ne dites pas : « J'ai laissé la chambre **telle que** », *mais* « **telle quelle** ».

*Rappelons que « **chaque** » **est toujours adjectif** et ne peut s'employer devant des noms mis au pluriel. D'autre part, ne le confondez pas avec le pronom indéfini « **chacun** ».*

Ne dites pas : « Ces cravates coûtent vingt francs **chaque** », *mais* « vingt francs **chacune** » (*ou encore :* « vingt francs **l'une** »).

II. L'art d'utiliser les adjoints du nom : la caractérisation.

*Vous pouvez préciser les êtres et les choses désignés par le nom à l'aide de ses adjoints : article et adjectifs. Nous avons vu que ces adjoints pouvaient soit **déterminer,** soit **caractériser.** Nous n'étudierons ici que la caractérisation, procédé qui consiste à préciser les êtres et les choses en indiquant leurs « qualités », leurs caractères.*

● 1. L'article.

Ce mot peut marquer une certaine caractérisation, surtout lorsqu'il est employé avec des noms abstraits exprimant déjà par eux-mêmes des « qualités ».

Ex. : « Le spectacle était d'**une** beauté ! » (*L'article, souligné par le ton convenable, marque ici le haut degré de la « qualité » exprimée par le nom. La phrase équivaut à :* « Le spectacle était d'une **grande** beauté. »)

● 2. L'adjectif qualificatif.

Cet adjectif est par excellence l'espèce de mot servant à caractériser.

Comparez : « Les deux phares du cap de la Hève, semblables à deux cyclopes, jetaient leurs regards sur la mer », *avec la phrase de Maupassant* : « Les deux phares **électriques** du cap de la Hève, semblables à deux cyclopes **monstrueux** et **jumeaux**, jetaient sur la mer leurs **longs** et **puissants** regards. »

a) ***Les adjectifs qualificatifs peuvent exprimer les caractères les plus variés des êtres ou des choses*** *désignés par le nom :*

— ***soit leur forme.***

Ex. : « Deux rayons **parallèles** » ;

— ***soit leur couleur.***

Ex. : « Les yeux **jaunes, rouges, verts** » ;

— ***soit leur mouvement.***

Ex. : « Des phares **fixes** ou **clignotants** » ;

— ***soit leurs dimensions.***

Ex. : « Une pente droite et **démesurée** » - « L'eau **profonde** » ;

— ***soit l'impression qu'ils produisent sur nous.***

Ex. : « Deux cyclopes **monstrueux**. »

Tous ces caractères exprimés par les adjectifs qualificatifs permettent de mieux évoquer les êtres et les choses. Aussi importe-t-il de bien choisir ces adjectifs, de les varier pour marquer les diverses nuances de la caractérisation.

Ex. : « Les étoiles tremblotaient, **petites** (dimension), **proches** ou **lointaines** (situation), **blanches, vertes** et **rouges** aussi (couleur). »

b) ***Les adjectifs qualificatifs sont comme les touches de peinture*** *que l'artiste dispose sur sa toile. Il y a un art de les placer autour du nom (soit* ***avant,*** *soit* ***après,*** *soit* ***de part et d'autre*** *du nom, soit* ***à la suite les uns des autres*** *dans un certain ordre en les associant par groupes de deux ou trois) qui leur donne plus ou moins de relief.*

Parfois vous accumulerez un certain nombre d'adjectifs épithètes pour produire un effet de multiplicité, de richesse.

Ex. : « Les yeux des ports, **jaunes, rouges, verts...** »

D'autres fois, au contraire, vous vous contenterez d'un adjectif bien choisi qui, parce qu'il sera seul, aura plus de force.

Ex. : « Puis sur l'eau **profonde...** on croyait voir çà et là des étoiles. »

c) ***Vous pourrez mettre la caractérisation en relief :***

1° ***En répétant intentionnellement l'adjectif.***

Ex. : « L'eau était **noire, noire!...** »

2° ***En plaçant l'adjectif entre virgules.***

Ex. : « Elles tremblaient dans la brume nocturne, **petites, proches** ou **lointaines, blanches,** etc... »

3° ***En le séparant du nom ou du pronom auquel il se rapporte,*** *et en le rejetant par exemple en fin de phrase. C'est le cas de l'exemple précédent.*

Autre exemple : « Il lui pétrit le crâne en ses ongles ardents,
« Sous l'armet d'où le sang sortait comme d'un crible,
« Le jeta mort à terre et s'envola, **terrible.** »

V. Hugo.

4° ***En séparant l'adjectif du nom (ou du pronom) par un verbe attributif.***

Ex. : « Presque toutes étaient **immobiles.** »

5° ***En le nuançant par d'autres adjectifs ou par des adverbes.***

Ex. : « Des teintes **vert pâle** » - « Un bleu **presque violent.** »

En exprimant tous les degrés de la caractérisation, l'adverbe permet de nuancer celle-ci et de comparer l'être ou la chose à d'autres êtres ou à d'autres choses au point de vue de tel ou tel caractère.

Ex. : « L'eau sans limites, **plus sombre que le ciel.** »

Il y a ainsi **tout un art** *d'utiliser les adjectifs pour exprimer les diverses nuances de la caractérisation, art auquel vous vous initierez en lisant les grands écrivains descriptifs du* XIXe *siècle (Chateaubriand, V. Hugo, Michelet, Flaubert...).*

III. Autres moyens de caractériser.

1. Le nom peut servir à caractériser.

Lorsqu'il est bien choisi, le nom suffit souvent pour évoquer le caractère dominant des êtres et des choses. Point n'est besoin alors de lui ajouter un adjectif qualificatif.

Ex. : « Ces **colosses.** » (Ici, « colosse » = très **grand** feu).

2. On peut associer au nom principal un autre nom.

Ce dernier (que l'on peut entourer de ses adjoints) joue le rôle d'un adjectif qualificatif. Il peut être alors :

— soit épithète.

Ex. : « Une robe **marron** » - « L'océan **Atlantique** » ;

— soit apposition.

Ex. : « Deux autres feux, **enfants** de ces colosses. »

— soit complément du nom.

Ex. : « Les bâtiments **à l'ancre** (= ancrés) » - « Des bâtiments **en marche** » - « Sur l'eau **sans limites.** »

*Ce peut être un complément de comparaison qui permet d'enrichir la caractérisation. On l'introduit par des conjonctions, des prépositions ou des locutions conjonctives ou prépositives (« **pareil à** », « **ainsi que** », « **comme** », « **semblable à** »...).*

Ex. : « Les deux phares **semblables à** deux cyclopes monstrueux » - « Les deux rayons **pareils aux** queues des comètes. »

3. On peut aussi substituer à l'adjectif qualificatif un nom abstrait.

Le nom principal devient alors complément de ce nouveau nom.

Ainsi : « On apercevait les navires **entassés** dans la rade » *devient :* « C'était dans la rade un **entassement** de navires. »

4. L'adverbe lui-même peut servir à caractériser.

Ex. : « Le journal d'**aujourd'hui** » - « Le vent **arrière** » - « Un garçon **bien.** »

Et même ***la préposition.***

Ces deux espèces de mots prennent alors la valeur d'un nom ou d'un adjectif.

Ex. : « Le pont **avant.** »

5. Certaines propositions subordonnées relatives.

Ces propositions, considérées comme des épithètes, peuvent être employées en guise d'adjectifs qualificatifs.

Ex. : « Les phares **qui rayonnent** » (= rayonnants).

Conclusion.

*Les moyens de caractériser les êtres et les choses sont abondants et variés. Evitez toutefois l'abus des épithètes : trop nombreuses, elles alourdissent le style. N'oubliez pas que « **décrire, c'est choisir** ».*

*A cet égard, vous apprécierez l'art avec lequel Maupassant a su varier ses procédés de caractérisation et **choisir** des termes **précis** pour évoquer les aspects frappants de la rade du Havre, la nuit.*

Exercices grammaticaux

1. *Justifiez le nombre des noms mis en italiques dans les phrases suivantes.*

« Sur les *blés* encore debout, immobiles, l'air brûlait. » (E. ZOLA.) — « Un des murs était occupé par les *cuivres*, l'autre par les *faïences*. » (V. HUGO.) — A Paris, on trouve de nombreux magasins d'*antiquités*. — Mon ami m'entoure d'*attentions* délicates. — Le lycéen vantait les *gaietés* de la vie d'internat. — Automne : « Quelques arbres revêtaient hâtivement leur *feuillage* éclatant de l'arrière-saison, couleur de feu, *couleur* de *fruits*, couleur de *melon* mûr, d'*orange*, de *citron*, de cuisine savoureuse, de *viandes* rissolées. » (R. ROLLAND.)

2. *Dans chacun des groupes de mots formés par un nom et ses adjoints, relevez le noyau du groupe et donnez sa fonction.*

a) « Un maigre et vigoureux garçon enlève, du bout de sa fourche, la paille découronnée et mutilée, tandis que les grains de blé, versés dans une vanneuse à manivelle, abandonnent aux souffles de l'air les débris de leurs tuniques légères. » (A. FRANCE.) — *b*) « Tout m'effrayait, ce bout de sentier inconnu, ce crépuscule tombant d'un ciel ouvert, et aussi la solitude de ce coin de village. » (P. LOTI.) — *c*) « Les grands souffles secs, embaumés, l'aveuglante réverbération du soleil sur la roche nue sont enivrants comme le vin. » (A. GIDE.) — *d*) « En un instant, elle fut entourée, saluée de joyeux rires et de cris de triomphe. » (A. DAUDET.) — *e*) « Il s'était vite aperçu que le travail absorbe et distrait, qu'il est la source miraculeuse d'oubli et de joie, le remède unique à toutes les misères morales. » (M. VAN DER MEERSCH.) — *f*) « Il y avait sur le buffet, dans une coupe, de magnifiques raisins de Fontainebleau. » (A. FRANCE.)

3. *Indiquez la nature et la fonction des mots en italiques dans les phrases suivantes.*

« Nous nous entendions bien, nous pensions *pareil*. » (P. VIALAR.) — « A minuit et *demie* je vis s'avancer en rampant une forme allongée. » (A. GIDE.) — « Je suis sûr que vous ferez ici le moins de dégâts *possible*. » (F. MAURIAC.) — « Ce chagrin *philosophe* est un peu trop *sauvage*. » (MOLIÈRE.) — « Nous ne disions rien et nous avions l'air *tristes*. » (Th. GAUTIER.) — « Il avait les cheveux coupés *droit* sur le front, comme un chantre de village. » (G. FLAUBERT.) — « Les grands dattiers s'élancent et portent dans le ciel leurs palmes d'un *gris bleu*. » (J.-J. THARAUD.) — « La nature l' (= l'Ardèche) avait faite *affreuse*; grâce à lui (= l'homme), la voilà *charmante*. » (MICHELET.) — « *Inquiet* pour les siens, il (=l'oiseau) l'est bien moins pour lui. » (MICHELET.)

4. *Indiquez le degré de qualification et la fonction des adjectifs qualificatifs en italiques dans les phrases suivantes.*

« Il trouvait cela très *beau.* » (A. FRANCE.) — « Il retirait son fouet de temps en temps, très *ému*, s'imaginant que la corde était plus *lourde* cette fois. » (R. ROLLAND.) — « L'ordre était si *sévère*, le régent si près, l'arbre si *haut*... » (CHATEAUBRIAND.) — « Le marais était dans un de ses plus *beaux* jours. » (G. CHÉRAU.) — « Les plaines fortunées de Beauce semblent moins *riches* que cette fraîche oasis, le Limousin. » (J.-J. THARAUD.) — « L'autre équipe empierrait la partie la plus *haute* de la route. » (H. CHAMSON.) — « Il était presque *blanc*, gigantesque : le plus *grand* nocturne que j'aie vu, un grand-duc plus *haut* qu'un chien de chasse. » (COLETTE.) — « Ils étaient assez *bons* enfants. » (MUSSET.) — « Il répondit par un regard plus *froid* et plus *lourd* que la hache d'un bourreau. » (G. FLAUBERT.)

Exercices stylistiques

5. Dans le texte ci-après, relevez, en les classant, tous les procédés de caractérisation employés par l'auteur.

UNE RUE, LE DIMANCHE. — *L'après-midi était beau. Cependant, le pavé était gras, les gens rares et pressés encore. C'étaient d'abord des familles allant en promenade, deux petits garçons en costume marin, la culotte au-dessous du genou, un peu empêtrés dans leurs vêtements raides, et une petite fille avec un gros nœud marron, et le père, un petit homme assez frêle que je connais de vue. Il avait un canotier, un nœud papillon et une canne à la main. En le voyant avec sa femme, j'ai compris pourquoi dans le quartier on disait de lui qu'il était distingué. Un peu plus tard passèrent les jeunes gens du faubourg, cheveux laqués et cravate rouge, le veston très cintré, avec une pochette brodée et des souliers à bouts carrés...*

A. CAMUS. (*L'étranger.*) (C) Librairie Gallimard.

6. Dans le texte ci-dessus, relevez les adjectifs qui caractérisent et qui indiquent : 1° la forme; 2° la couleur; 3° les dimensions; 4° le mouvement des êtres et des choses.

7. Dans le texte suivant, relevez tous les procédés utilisés :

a) pour mettre en relief la caractérisation;

b) pour la nuancer.

UNE JEUNE FILLE CONTENTE D'ELLE. — *Immobile, grave, attentive, Lilette se tient devant son armoire à glace et se considère... Elle n'est pas grande, c'est incontestable, mais il vaut mieux être gentiment proportionnée. La taille est bien prise, sans raideur. Elle n'est pas de la dernière finesse... La figure est très agréable. Ce n'est pas un de ces visages sensationnels qui, dans la rue, font se retourner les passants. Mais enfin on a plaisir à le regarder. Les yeux sont grands. Ils sont bleus et non gris..., franchement bleus. S'ils avaient un défaut, ce serait d'être tant soit peu à fleur de tête et de devenir assez facilement fixes. Les cils pourraient être plus longs et aussi plus fournis. Mais le principal est qu'ils sont foncés et noirs comme les sourcils... Le nez?... Il vaudrait mieux l'avoir plus mince. Mais enfin il n'est ni en bec d'aigle, ni en pied de marmite. Il serait un peu vulgaire si rien ne venait le corriger... Quant au teint, il est, à tout prendre, satisfaisant.*

André LICHTENBERGER. (*La Petite.*) Plon, éditeur.

8. Montrez que, dans chacune des phrases ci-après, l'adjectif épithète employé ne convient pas. Comment faudrait-il dire? (Consultez votre dictionnaire.)

Cette affaire est conséquente. — *C'est une entreprise* difficultueuse. — *La douleur des parents était* émotionnante. — *Cet homme peut donner beaucoup, car il est très* fortuné. — *Cette fille est* maligne. — *Ce film est* palpitant. — *Il a des embarras* pécuniers. — *C'est un ivrogne* notoire. — *Ce remède est* pis *que le mal.*

9. Montrez que dans les expressions suivantes l'adjectif épithète est inutile.

Une panacée universelle; un lord anglais; le premier promoteur; une illusion trompeuse; un jeune adolescent; un brillant éclat; une réalité certaine.

10. Dans les expressions suivantes, remplacez, chaque fois que possible, le complément de nom par un adjectif qualificatif.

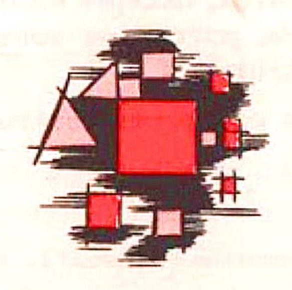
Des doigts de fée; un froid de canard; un enfant de génie; une peau de velours; un visage de singe; une attitude d'enfant; un sourire de raillerie (trois expressions possibles); un sourire de bonté (plusieurs expressions possibles).

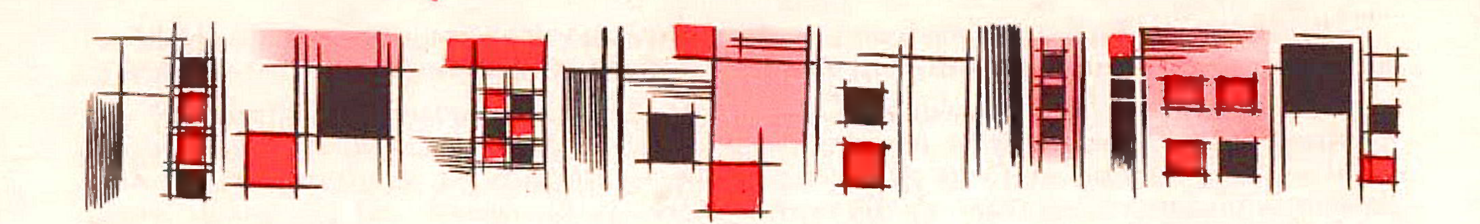
11. Dans les membres de phrases suivants, remplacez chaque fois que possible les propositions relatives par un adjectif épithète.

Un mal qui répand la terreur; une fleur qui sent bon; un élève qui comprend; un travail qui prend du temps; un spectacle qui fait bâiller; un enfant qui mange trop; un élève qui ne fait pas attention: un homme qui fait semblant d'être vertueux.

Compositions françaises

1. Décrivez l'étalage d'un grand magasin, étalage qui vous a frappé soit par le nombre et la variété des marchandises exposées, soit par l'art avec lequel ces marchandises étaient présentées. Essayez de nous communiquer l'impression que vous avez ressentie.
2. Décrivez, à la saison que vous préférez, un paysage que vous aimez particulièrement en essayant de faire valoir le charme qu'il a pour vous.
3. Faites un portrait amusant d'une commère (ou d'une femme curieuse) que vous connaissez.
4. Faites le portrait d'Harpagon d'après « l'Avare » de Molière (ou du père Grandet, d'après le roman de Balzac). Vous relèverez des faits caractéristiques (attitudes, gestes, paroles, etc...) qui dénotent leur avarice.
5. A la manière de La Bruyère (relisez quelques portraits), faites le portrait satirique d'une personne maniaque (ou distraite).
6. L'été, pendant une période de sécheresse, vous avez observé la campagne. Dites, par comparaison avec une autre saison, ce que vous avez remarqué et quelles ont été vos impressions. (B. E. P. C., Clermont, 1957.)





LES PRONOMS PERSONNELS

TEXTE D'ÉTUDE

Une consultation sur les pronoms personnels (1).

J'ai pu vous dire, Madame : « J'ai été très mal, et je « le » suis encore » :

1° parce que la chose est vraie ;

2° parce que l'expression est très conforme, autant qu'il m'en souvient, à nos décisions académiques.

Ce « le » signifie évidemment : « Je suis très mal encore ». Ce « le » signifie toujours la chose dont on vient de parler. C'est comme quand on vous dit : « Etes-vous enrhumées, Mesdames? », elles doivent répondre : « Nous « le » sommes », ou : « Nous ne le sommes pas ». Il serait ridicule qu'elles répondissent : « Nous les sommes » ou : « Nous ne les sommes pas ». Ce « le » est un neutre en cette occasion, comme disent les doctes.

Il n'en est pas de même quand on vous demande : « Etes-vous les personnes que je vis hier à la comédie du « Barbier de Séville », dans la première loge? » Vous devez répondre alors : « Nous les sommes », parce que vous devez indiquer ces personnes dont on parle.

Etes-vous chrétienne? Je le suis. Etes-vous la Juive qui fut menée hier à l'Inquisition? Je la suis. La raison en est évidente. Etes-vous chrétienne? Je suis cela. Etes-vous la Juive d'hier, etc.? Je suis elle.

Voilà bien du pédantisme, Madame; mais vous me l'avez demandé : et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parce que vous y êtes; mais la raison me dit que je dois achever ma vie à Ferney...

Adieu, Madame. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié.

VOLTAIRE.

---

(1) Voltaire répond ici à une lettre de la marquise du Deffant qui avait cru relever une faute de français dans une phrase de son correspondant.

LEÇON

Introduction.

Les années précédentes (*cf. Manuel* 6e-5e, *page* 54), vous avez étudié cette espèce de mot qu'on appelle fort improprement « **un pronom** ».

● 1. **Certains « pronoms » ne remplacent rien.**

Ce sont les pronoms indéfinis, interrogatifs et impersonnels. Ils jouent d'ailleurs le rôle d'un nom à sens vague et aux propriétés grammaticales réduites (ils n'ont souvent ni genre ni nombre). Ex. : « ***Tout** est prêt.* » C'est pourquoi on a pu les appeler des « nominaux ».

● 2. **D'autres pronoms sont des remplaçants.**

Remarquons toutefois qu'ils ne remplacent pas seulement un nom, mais aussi d'autres espèces de mots : **adjectifs, adverbes, verbes** même. Ex. : « *Sortir, je **le** voudrais.* » Ils peuvent remplacer aussi **des groupes de mots** : ainsi, la plupart des pronoms démonstratifs et possessifs équivalent à un nom + un adjectif. Ex. : « *Leurs peines sont autrement sérieuses que **les vôtres*** » (**les vôtres** = vos peines). Ils peuvent même remplacer **un membre de phrase, une proposition** ou **une phrase** tout entière. Ex. : « *On est lasse; on a ses petits ennuis; il faut cacher tout **cela*** » (**cela** remplace les deux propositions qui précèdent). Le terme de « représentant », plus large, conviendrait mieux à cette catégorie de « pronoms ».

Parmi ces « représentants », le plus important par l'usage qu'on en fait et les rôles divers qu'il joue dans la phrase, c'est incontestablement **le pronom personnel.**

I. Le « représentant » par excellence.

Le pronom personnel joue **deux rôles** : il remplace et il indique la personne grammaticale. Mais c'est son premier rôle qui est le plus remarquable : en effet, de tous les pronoms, il est celui dont la « capacité » de représenter est le plus vaste.

● 1. **Il peut remplacer toutes sortes de mots ou groupes de mots :**

— un nom.

Ex. : « ***Elles** doivent répondre* » (**elles** = mesdames) ;

— un adjectif.

Ex. : « *Etes-vous enrhumées? Nous **le** sommes* » (**le** = enrhumées) ;

— un groupe du nom.

Ex. : « *Voltaire écrit à son amie : il **lui*** (= à son amie) *donne une leçon de grammaire* » ;

— un verbe.

Ex. : « *Partir, il ne **le** veut pas* » (**le** = partir) ;

— un groupe de mots pouvant contenir toute une proposition.

Ex. : « *Etes-vous la Juive qui fut menée hier à l'Inquisition? Je **la** suis* » (**la** = la Juive qui fut menée hier, etc...).

Le pronom personnel joue donc un rôle plus vaste que le nom (dont il exerce toutes les fonctions : apposition, sujet, complément, attribut). Lorsqu'il remplace un nom, il en prend le genre et le nombre (cf. le premier exemple). Dans les autres cas, il est dit « neutre » et ne prend la marque ni du genre ni du nombre du mot qu'il remplace.

Ex. : « *Etes-vous **enrhumées**? Nous **le** sommes.* »

REMARQUE. — Une exception pour les pronoms « **en** » et « **y** » qui sont toujours neutres, même lorsqu'ils remplacent un nom. Ils signifient : « de cela », « à cela ».

Ex. : « *N'oubliez pas la commission! J'**y** pense* » (« **y** » = à la commission).

Cela est dû à l'origine adverbiale de ces pronoms. « **En** » et « **y** » ont d'ailleurs parfois la valeur d'adverbes.

Ex. : « *Venez-vous là-bas? J'**y** vais.* »

2. Il marque la personne grammaticale.

Autrement dit, il désigne celui qui parle, celui à qui l'on parle ou celui de qui l'on parle. Ce faisant, il introduit plusieurs « plans » dans le discours : d'où une certaine « perspective » que le nom lui-même ne peut donner.

Ex. : « ***Tu me** présenteras à **lui**.* »

REMARQUE. — Le pronom « **il** » peut ne pas indiquer la personne grammaticale. Dans ce cas, il est dit « impersonnel ». Le pronom impersonnel est toujours neutre.

Ex. : « ***Il** serait ridicule qu'elles répondissent.* »

II. Un pronom « protée » (1).

Les formes du pronom personnel sont nombreuses et variées : « **je** », « **tu** », « **il** » (ou « **elle** »), « **nous** », « **vous** », « **ils** » (ou « **elles** »). Il existe d'ailleurs plusieurs formes pour un certain nombre de personnes du singulier et du pluriel (« **je** », « **me** », « **moi** »; « **tu** », « **te** », « **toi** »; « **il** », « **se** », « **le** », « **leur** », « **lui** », etc...).

1. La forme du pronom personnel varie souvent avec sa fonction.

C'est là encore une différence avec le nom qui, lui, en français moderne, ne change pas de forme, qu'il soit sujet ou complément.

Ex. : « *La raison **me*** (complément à la 1re personne) *dit que **je*** (sujet à la 1re personne) *dois achever ma vie à Paris.* »

Ces variations font penser aux « cas » de certaines langues étrangères (latin, allemand, russe...).

2. La forme du pronom personnel peut varier aussi pour une même fonction.

Cela dépend de la façon dont il est accentué dans la phrase. Ainsi, à la 1re personne du singulier, le pronom personnel complément peut s'écrire tantôt « **me** », tantôt « **moi** ».

(1) Dans la mythologie grecque, **Protée** était un dieu marin qui changeait de forme pour échapper aux questions qu'on lui posait.

a) **La première forme (« me », « te », « se ») est dite « atone »,** c'est-à-dire que, dans ce cas, la voix n'appuie pas sur le pronom.

Ex : « *Vous* ***me*** *l'avez demandé.* »

b) **La deuxième forme (« moi », « toi », « soi ») est dite « tonique ».**

Ex. : « *Vous ferez de* ***moi*** *tout ce que vous voudrez.* »

c) **Certaines formes sont tantôt atones, tantôt toniques,** selon la place que le pronom occupe. C'est le cas des pronoms « **nous** », « **vous** », « **lui** », « **leur** », etc... N'oubliez pas, en effet, que, dans la phrase française, la dernière syllabe des mots et groupes de mots, lorsqu'elle se prononce, est particulièrement accentuée : c'est ce qu'on appelle « l'accent tonique ». Lorsque les pronoms se trouvent en tête ou à l'intérieur d'un groupe de mots, ils sont **atones.**

Ex. : « ***Vous*** *devez indiquer.* »

Lorsqu'ils se trouvent à la fin, ils sont **toniques.**

Ex. : « *Comprenez-**vous**?* »

Remarque. — Le pronom personnel (masculin ou féminin singulier) peut s'élider devant une voyelle.

Ex. : « *Vous me* ***l'****avez demandé* » - « *Mon imagination* ***m'****y promène* ».

Conclusion.

1. On peut dire que le pronom personnel est le « représentant » par excellence puisqu'il peut remplacer presque toutes les espèces de mots et même les propositions. C'est un moyen qu'emploie notre langue **pour économiser les mots.**

2. Mais le pronom personnel est plus encore qu'un remplaçant : en marquant la personne grammaticale, **il situe** les êtres et les choses les uns par rapport aux autres, ce qui rend leur évocation plus précise et plus vivante.

Conseils pour l'analyse

1. Le pronom personnel peut jouer toutes les fonctions du nom.

Il peut être :

— **apposition.**

Ex. : « *La marquise du Deffant était embarrassée. Voltaire,* ***lui****, connaissait mieux la grammaire.* »

— **sujet.**

Ex. : « *Voltaire répond à son amie.* ***Il*** *lui donne une véritable consultation grammaticale.* »

— **complément d'objet.**

Ex. : « *Vous me l'avez demandé.* »

— **complément d'attribution.**

Ex. : « *Daignez me conserver toujours un peu d'amitié.* »

— **complément circonstanciel.**

Ex. : « *Mon imagination m'y promène* » (à Paris).

Remarque. — Dans certains cas, le pronom doit être analysé comme un complément indirect, bien qu'il ne soit pas relié au verbe par une préposition. On peut faire apparaître celle-ci en remplaçant le pronom par le nom qu'il représente ou par le pronom tonique correspondant.

Ex. : « *La raison me dit* » (à moi) - « *Il m'en souvient* » (il me souvient de cela).

— **attribut.**

Ex. : « *Etes-vous chrétienne? Je le suis.* »

2. Il n'existe pas de cas en français moderne.

De ce que la forme du pronom personnel peut changer selon sa fonction il ne faut pas conclure à l'existence de cas, c'est-à-dire d'un système de formes spéciales correspondant toujours à une fonction déterminée.

Prenez garde! Telle forme, habituellement complément, peut être sujet, apposition ou attribut le cas échéant.

Par exemple, le pronom « le », généralement complément, peut être sujet dans la phrase : « *Je le regarde peindre son fils.* »

Autre exemple : « *Etes-vous chrétienne? Je le suis* » (attribut).

Autre exemple : « ***Moi**, je vous dis* » (**moi** est ici apposition de **je**).

Pour connaître sa fonction, examinez donc le rôle que joue le pronom dans la phrase où il est employé, et ne vous fiez pas trop à sa forme!

3. Comment analyser « en » et « y » ?

Selon les cas, nous les appellerons :

a) **pronoms adverbiaux** lorsqu'ils remplacent un adverbe ou équivalent à un adverbe.

Ex. : « *N'allez pas là. Il **y** fait trop chaud* » - « *Etes-vous allé là-bas? - Oui, j'**en** viens* ».

b) **pronoms personnels** lorsqu'ils remplacent un nom (3ᵉ personne) ou un autre pronom personnel.

Ex. : « *Mon imagination m'**y** promène* » (= à Paris) - « *Vient-il de la ville? - Il **en** vient* » (= de la ville).

c) **pronoms neutres** lorsqu'ils remplacent tout un groupe de mots ou un membre de phrase ou lorsqu'ils équivalent à : « de cela », « à cela », « pour cela », etc.

Ex. : « *L'expression est très conforme autant qu'il m'**en** souvient* » (*en* = *de cela*) - « *Elle ne le fera pas. - Je l'**y** forcerai bien* » (*y* = *à le faire*).

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Incorrections à éviter.

Le pronom personnel étant apte à remplacer toutes sortes de mots, il importe de bien marquer à quoi il se rapporte dans la phrase sous peine de créer des ambiguïtés.

1. Attention aux équivoques !

Dans une même phrase, évitez d'employer le même pronom pour représenter des noms différents : vous risqueriez des équivoques.

Ex. : « Pierre a dit à Paul qu'**il** serait sûrement félicité » (« **il** » = Pierre ou Paul?).

2. Le pronom « il » doit représenter un nom bien déterminé.

N'employez pas le pronom sujet « il » (ou « elle ») pour représenter un nom pris dans un sens indéterminé (c'est-à-dire non précédé d'un article ou d'un adjectif).

Ainsi, la phrase : « J'ai demandé pardon; **il** m'a été accordé » *est incorrecte.*

En revanche, la phrase : « J'ai demandé **son** pardon: il m'a été accordé » *est correcte.* (Voyez à ce sujet page 397, paragraphe 4-e.)

3. Attention aux pronoms compléments de plusieurs verbes !

N'employez un seul pronom comme complément de plusieurs verbes que si ce pronom joue exactement la même fonction par rapport à chacun de ces verbes.

Par exemple, il est incorrect de dire : « Mon père **m'**a félicité et attribué un magnifique album. » (*On félicite **quelqu'un** : compl. d'objet direct; et on attribue quelque chose **à quelqu'un** : compl. d'attribution.) Il faut répéter ici le pronom **me** devant chaque verbe; ce pronom aura alors deux valeurs nettement distinctes :* « Mon père **m'**a félicité et **m'**a attribué un magnifique album. »

4. Emploi du pronom « en ».

Lorsque le pronom « en » est complément de nom, il ne peut désigner que des choses. Dans ce cas, on ne doit pas l'employer pour désigner des personnes.

Par exemple, ne dites pas : « J'ai de bonnes nouvelles de mon frère; **j'en** ai reçu une lettre. » *Dites :* « J'ai reçu une lettre de **lui**. »

REMARQUE. — Le pronom « **y** » s'emploie rarement pour désigner des personnes.

5. « Le » ou « la » ?

« Etes-vous française? Je **le** suis (ou je **la** suis?) » — « Etes-vous les personnes que je vis hier? Nous **le** sommes (ou nous **les** sommes?) »

Pour résoudre ce problème, voyez ce qu'en dit Voltaire dans sa lettre à la marquise du Deffant.

II. Emplois expressifs du pronom personnel.

Le pronom personnel peut être utilisé pour marquer certaines nuances ou produire certains effets.

1. Le « vous » de politesse.

Il consiste à substituer le pronom de la deuxième personne du pluriel à celui de la deuxième personne du singulier. (Le « vous » marque un éloignement plus grand que le « tu ».)

2. Le pronom de déférence.

Au « vous » de politesse, on peut substituer le pronom de la troisième personne qui marque un éloignement plus grand encore par rapport à celui à qui l'on s'adresse. La politesse devient alors déférence, respect.

Ex. : « Sire, répond l'agneau, que Votre Majesté
» Ne se mettre pas en colère;
» Mais plutôt qu'**Elle** considère
» Que je me vas désaltérant
» Dans le courant,
» Plus de vingt pas au-dessous d'**Elle**. »

LA FONTAINE.

● 3. **Le « nous » emphatique.**

*Il consiste à substituer au pronom « je » le pronom de la première personne du pluriel. Cette substitution, utilisée souvent par les personnages officiels dans l'exercice de leurs fonctions (« **Nous,** Président de la République... », « **Nous,** maire de la commune de... »), donne une certaine emphase à la phrase. En somme, le « il » de déférence, et le « nous » emphatique correspondent à deux attitudes opposées de la part du sujet parlant : dans le premier cas, celui-ci s'efface au maximum; dans le second cas, il se met au premier plan.*

● 4. **Le pronom d'intérêt.**

Dans certains cas, on peut employer un pronom personnel (qui ne joue dans la phrase aucune fonction grammaticale) :

— ***pour exprimer l'intérêt que celui qui parle prend à l'action.***

Ex. : « Qu'on **me** l'égorge tout à l'heure : qu'on **me** lui fasse griller les pieds ! » (MOLIÈRE) ;

— ***ou pour intéresser le lecteur à ce qu'on lui raconte.***

Ex. : « On lui lia les pieds, on **vous** le suspendit. » (LA FONTAINE.)

● 5. **Mise en relief du pronom personnel.**

a) *On peut mettre en relief le pronom personnel* ***en l'insérant dans le gallicisme « c'est que ».***

Ex. : « C'est à **vous** que je parle, ma sœur. » (*Les Femmes savantes.*)

b) ***On peut aussi le renforcer par des adjectifs (« même », « seul », « autres »)*** *avec lesquels il forme une sorte de pronom composé.*

Ex. : « Le voilà qui va vous en parler **lui-même.** » (Mme DE SÉVIGNÉ.) - « Ne t'attends qu'à **toi seul** : c'est un commun proverbe. » (LA FONTAINE.) - « Approchez, **vous autres** ! »

● 6. **Place du pronom personnel.**

Lorsque deux pronoms compléments se suivent, ***deux cas*** *sont à considérer :*

a) ***Les deux pronoms sont atones.*** *On place naturellement le complément d'objet direct le plus près du verbe, soit avant, soit après.*

Ex. : « Je te **le** dis. »

b) ***L'un des deux pronoms est tonique.*** *Dans ce cas, pour répondre à la tendance naturelle de notre langue, c'est le pronom tonique qui se place le dernier.*

Ex. : « Donne-le **moi** » - « Dis-le **leur** » - « Demande-le **lui.** »

REMARQUE. — *Le pronom « en » se place toujours après les autres pronoms.*

Ex. : « Il leur **en** a parlé » - « Parlez-leur **en.** »

Conclusion.

Le pronom personnel est un des mots les plus importants de notre langue par la fréquence de son emploi. Grâce à lui, vous pourrez souvent éviter de fastidieuses répétitions et rendre votre style alerte et vivant. Mais ce petit mot est un des plus délicats à employer : attention aux équivoques !

Exercices grammaticaux

1. ***Dans le texte suivant, relevez les pronoms personnels, indiquez ce qu'ils remplacent et précisez leur fonction. (Vous négligerez les pronoms de conjugaison.)***

DOULEUR DE LA SÉPARATION. — Ma douleur serait bien médiocre si je pouvais vous la dépeindre : je ne l'entreprendrai pas aussi. J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi.

Je m'en allai donc à Sainte-Marie, toujours pleurant et toujours mourant : il me semblait qu'on m'arrachait le cœur et l'âme ; et en effet, quelle rude séparation ! Je demandai la liberté d'être seule ; on me mena dans la chambre de Mme du Housset... J'allai ensuite chez Mme de La Fayette, qui redoubla mes douleurs par la part qu'elle y prit. M. de La Rochefoucauld y vint : on ne parla que de vous, de la raison que j'avais d'être touchée...

Je revins enfin à huit heures de chez Mme de La Fayette ; mais en rentrant ici, bon Dieu ! Comprenez-vous bien ce que je sentis en montant ce degré (1) ? Cette chambre où j'entrais toujours, hélas ! j'en trouvai les portes ouvertes...

MME DE SÉVIGNÉ.

---

(1) Cet escalier.

2. ***Dans le texte ci-dessus, relevez les pronoms personnels neutres.***

3. ***Dans le même texte, relevez d'une part les pronoms personnels atones, d'autre part les pronoms toniques.***

4. ***Donnez la fonction des pronoms personnels en gras dans les phrases suivantes :***

« Car **toi**, loup, tu te plains, quoiqu'on ne **t'**ait rien pris : » — « Un bœuf est plus puissant que **toi.** » — « **Toi**-même tu **te** fais ton procès. » — « **Moi,** héron, que je fasse une si pauvre chère ! » — « Pour **moi**, j'ai déjà vu le maritime empire. » — « Prends ton pic et **me** romps ce caillou qui **te** nuit. » (LA FONTAINE.) — **Lui** ne répond pas, baisse la tête. (E. ZOLA.)

5. ***Analysez « en » et « y » dans les phrases suivantes.***

De ce lieu, je sortirai, après quoi je t'**en** tirerai. (LA FONTAINE.) — Les escroquer était une très bonne affaire : nos galants **y** voyaient double profit à faire. (LA FONTAINE.) — On me donnait le soin de fournir la maison de chandelle et de foin, mais je n'y perdais rien. (RACINE.) — Dès qu'il put se venger, il **en** perdit l'envie. (LA FONTAINE.) — **Au sujet d'un arbre** : « Il nous faudra le faire abattre. J'y pense avec douleur. » (DUHAMEL.) — **Au sujet d'un moulin** : « Des araignées viennent **y** filer, une chouette s'y perche, devinant le malheur. » (Ch. SYLVESTRE.) — Il s'efforçait de lier conversation avec lui, comptant bien **en** tirer quelques paroles substantielles. (A. FRANCE.) — Votre mère est-elle ici ? — Non, elle ne s'y trouve pas.

Exercices stylistiques

6. En quoi les phrases suivantes seraient-elles incorrectes aujourd'hui ? Comment faudrait-il dire ?

« Je veux sur toutes choses que vous soyez contente, et quand vous la serez je la serai. » (MME DE SÉVIGNÉ.) — *« Quand je me fais justice, il faut qu'on se la fasse. »* (RACINE.) — *« Parlons-en mieux : le Roi fait honneur à votre âge.*

— *Le Roi, quand il en fait, le mesure au courage.* » (CORNEILLE.) — « *On n'aime pas qu'on dise du mal de nous. Quand on nous donne un soufflet, doit-on l'endurer?* » (PASCAL.) — « *Il fait répéter celui qui l'entretient, et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il dit.* » (LA BRUYÈRE.) — « *Oui-da, je m'en vais lui dire.* » (MOLIÈRE.) — « *Dieu conduit tout : il n'y a qu'à s'y abandonner.* » (Mme DE MAINTENON.) — « *Je ne souffrirais pas, si j'étais que de vous, que jamais d'Henriette il pût être l'époux.* » (MOLIÈRE.)

7. Introduisez dans les phrases suivantes le pronom personnel convenable.

Etes-vous les locataires de cet immeuble? Nous ... sommes. — J'étais fatiguée tout à l'heure, maintenant je ne ... suis plus. — Vous êtes satisfaite et je ne ... suis pas. — J'ai vu les auteurs de l'accident; on ... reconnaissait facilement à leur air penaud. — On voyait bien qu'ils étaient les auteurs de l'accident : on... reconnaissait à leur air penaud.

8. Placez comme il convient les pronoms indiqués entre parenthèses.

On fit (le, lui) *bien voir.* (LA FONTAINE.) — *Où allez-vous? Dites* (moi, le). — *Je* (lui, les) *promettais tant qu'a vécu son père.* (RACINE.) — *Il* (lui, la) *faut bien reconnaître* [son erreur]. — *Hélas! et s'il se peut, fais* (moi, le) *croire aussi.* (RACINE.) — *Jeudi prochain, venez avec vos frères. Amenez* (nous, les). *Ne* (le, me) *refusez pas!* — *Il* (lui, vous) *fait un beau sermon.* (LA FONTAINE.)

9. Quelle *nuance* expriment les pronoms en gras dans les phrases suivantes.

*Monsieur croit-**il** que je ne lui dis pas la vérité?* — Une maman à sa fille : « *A-t-**elle** été bien sage?* » — *Le bon vieux se mit à sourire. Il lui parla : « Eh bien, **nous** sommes debout. **Nous** n'avons plus de plaie. — Qu'au cœur, dit-elle.* » (V. HUGO.) — *Il y a quelques jours, un homme de ce caractère **nous** accabla pendant deux heures de lui, de son mérite, de son talent... La conversation **nous** revint et **nous** la prîmes.* (MONTESQUIEU.) — *On **vous** happe notre homme. On **vous** l'échine, on **vous** l'assomme.* (LA FONTAINE.) — *Si le patron m'embête, je **te** le ramasse et je **te** l'assois sur sa bourgeoise.* (ZOLA.)

10. Montrez comment les pronoms personnels sont renforcés dans les phrases suivantes et indiquez, pour chaque cas, l'effet produit.

Je vois de tous côtés des gens qui parlent sans cesse d'eux-mêmes. (MONTESQUIEU.) — *Venez par ici,* vous autres! — Pour moi, *je ne dors plus, aussi je deviens maigre.* (RACINE.) — *Je t'ai cherché* moi-même *au fond de tes provinces.* (RACINE.) — Lui seul *est Dieu, Madame, et le vôtre n'est rien.* (RACINE.) — *Le Pape et l'Empereur sont tout... Tout se passe entre* eux deux. (V. HUGO.) — Moi, je *vais vous porter,* vous, vous *serez mon guide.* (FLORIAN.) — *A quoi penses*-tu, toi, *la tête renversée?* (COLETTE.)

11. Montrez comment les pronoms personnels sont mis en relief dans les phrases suivantes.

Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons. (MOLIÈRE.) — *Et si je veux qu'il me batte, moi?* (MOLIÈRE.) — *C'est moi qui suis Guillot.* (LA FONTAINE.) *Tigres, allez combattre, et nous, allons mourir.* (CORNEILLE.) — *A moi, comte, deux mots!* (CORNEILLE.) — *C'est à vous que je parle, ma sœur.* (MOLIÈRE.) — *Vous ne voulez pas, vous, me la faire sortir?* (MOLIÈRE.)

12. Employez les pronoms personnels « toi », « lui », « eux » (une phrase pour chacun) :

a) **comme compléments;**

b) **comme sujets.**

Compositions françaises

1. A l'occasion de la fête des mères, composez un petit discours que vous adresserez à votre maman.

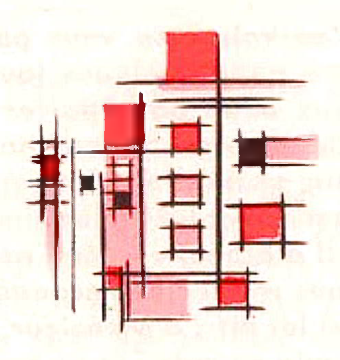
2. Vous écrivez une lettre à l'un de vos camarades qui a quitté votre commune. Vous lui donnez des nouvelles du pays. Et vous lui demandez ce qu'il devient.

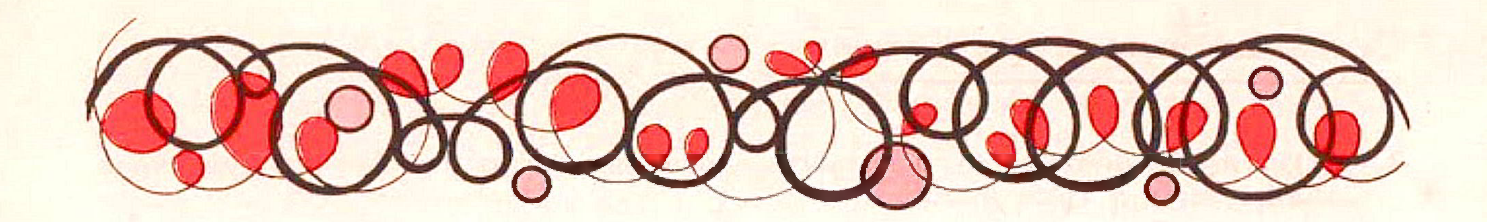
3. Vous tenez un journal de vacances dans lequel vous notez ce que vous faites, vos impressions, etc... Rédigez une page de ce journal.

4. Composez un dialogue entre deux élèves vantards qui prétendent avoir accompli des exploits extraordinaires.

5. Imaginez un dialogue entre un citadin et un habitant de la campagne prônant chacun le lieu de leur résidence.

6. Il vous est arrivé de discuter avec *plusieurs* camarades (au sujet d'un champion, d'une équipe sportive, d'un film, d'un acteur ou d'une actrice de cinéma, etc...). Reproduisez une de ces discussions en vous efforçant de faire apparaître la personnalité de chacun des interlocuteurs à travers leurs interventions.





LE VERBE ET SES ADJOINTS

TEXTE D'ÉTUDE

La mort de Turenne.

A Madame de Grignan.

A Paris, mercredi 28 août 1675.

Vraiment, ma fille, je m'en vais bien vous parler encore de M. de Turenne. Madame d'Elbeuf, qui demeure pour quelques jours chez le cardinal de Bouillon, me pria hier de dîner avec eux deux pour parler de leur affliction... Il vint trois gentilshommes... Nous nous fîmes raconter sa mort...

Il croyait donner la bataille, et monta à cheval à deux heures le samedi, après avoir mangé. Il avait bien des gens avec lui : il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il voulait aller. Il dit au petit d'Elbeuf : « Mon neveu, demeurez-là, vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître. » Il trouva M. d'Hamilton près de l'endroit où il allait, qui lui dit : « Monsieur, venez par ici; on tirera où vous allez. — Monsieur, lui dit-il, je m'y en vais : je ne veux point du tout être tué aujourd'hui; cela sera le mieux du monde. » Il tournait son cheval, il aperçut Saint-Hilaire qui lui dit, le chapeau à la main : « Jetez les yeux sur cette batterie que j'ai fait mettre là. » Il retourne deux pas, et, sans être arrêté, il reçut le coup qui emporta le bras et la main qui tenaient le chapeau de Saint-Hilaire, et perça le corps après avoir fracassé le bras de ce héros. Ce gentilhomme le regardait toujours; il ne le voit point tomber; le cheval l'emporta où il avait laissé le petit d'Elbeuf; il n'était point encore tombé, mais il était penché, le nez sur l'arçon : dans ce moment, le cheval s'arrête; il tomba entre les bras de ses gens; il ouvrit deux fois de grands yeux et la bouche, et puis demeura tranquille pour jamais : songez qu'il était mort et qu'il avait une partie du cœur emportée...

On lui a fait un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisaient le véritable deuil : tous les officiers pourtant avaient des écharpes de crêpe; tous les tambours en étaient couverts, qui ne frappaient qu'un coup; les piques traînantes et les mousquets renversés; mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter sans que l'on en soit ému.

Mme DE SÉVIGNÉ.

LEÇON DE SYNTHÈSE

I. L'autre pilier de la phrase : le verbe.

Rappelons que le verbe exprime ce qui a lieu, ce qui se déroule dans le temps. Comme le nom, le verbe a ses adjoints : les auxiliaires qui servent à le conjuguer, le pronom de conjugaison et l'adverbe.

● 1. **On peut distinguer deux sortes de verbes :**

a) **Les verbes d'action.** Beaucoup d'entre eux peuvent avoir un complément d'objet. Ce sont les verbes transitifs. Lorsqu'ils ont un complément d'objet direct, on dit qu'ils sont **transitifs directs.** Ex. : « *Le cheval **l'emporte**.* » Lorsque le complément d'objet est indirect, ils sont **transitifs indirects.** Ex. : « *Je m'en vais vous **parler** de M. de Turenne.* » Lorsqu'ils n'ont pas de complément d'objet, les verbes sont dits « **intransitifs** ». Ex. : « *Mon neveu, **demeurez** là.* »

b) **Les verbes d'état.** Ils n'ont jamais de complément d'objet. Souvent ils servent à relier un attribut au mot auquel il se rapporte. Ex. : « ***Il demeura** tranquille pour jamais.* »

N. B. — La distinction entre ces deux sortes de verbes n'est pas toujours facile. Il arrive que des verbes d'action introduisent un attribut (verbes mixtes). Ex. : « *Il **tomba** mort.* » D'autre part, certains verbes d'état peuvent être employés parfois comme verbes d'action. Ex. : « *Je pense, donc je **suis*** » (= j'existe, je vis). Et dans : « *Cet homme **souffre*** », action ou état?

● 2. **Le verbe exprime la date, la modalité et la voix.**

Nous étudierons en détail ces notions dans les chapitres suivants.

Il a aussi une autre propriété : il peut présenter l'action sous des **aspects** différents en indiquant que celle-ci **commence** (ex. : « ***Il s'endormit*** »; qu'elle **se prolonge** (action imparfaite) (ex. : « *Ce gentilhomme le **regardait** toujours* ») ; qu'elle **est terminée** (action parfaite ou plus-que-parfaite) (ex. : « *On lui **a fait** un service militaire* »). En général, les temps composés marquent une action terminée parce que le participe qu'ils contiennent exprime le résultat de l'action.

II. Les adjoints du verbe.

Ce sont :

● 1. **Les auxiliaires.**

a) **De temps.** Outre les auxiliaires « **avoir** » et « **être** », citons ceux qui marquent :

— le futur proche : « **aller** ».

Ex. : « *Je m'en **vais** vous parler encore de M. de Turenne.* »

— le passé récent : « **venir** ».

Ex. : « *On **vient** d'apprendre sa mort.* »

b) **De mode.** Les plus usités sont les verbes « **devoir** » et « **pouvoir** », lorsqu'ils expriment un fait que l'on commande ou que l'on envisage comme possible ou probable.

Ex. : « *Vous* ***devez*** *attaquer* » (= attaquez) - « *Il* ***pouvait*** *être une heure de l'après-midi.* »

c) **D'aspect.** Ainsi, le verbe **faire,** employé avec la locution adverbiale « ne que », marque une action qui dure et se répète.

Ex. : « *Vous ne* ***faites*** *que* ***tourner*** *autour de moi.* »

2. L'article du verbe : le pronom de conjugaison.

Nous en distinguerons deux sortes :

a) **Les pronoms sujets.** Nous verrons (chap. 35) qu'en ancien français le pronom sujet était peu employé. Ce pronom est apparu lorsque les terminaisons verbales se sont confondues dans la prononciation : il devint alors nécessaire d'introduire un pronom sujet pour marquer la personne grammaticale (« **Je** chante, **tu** chantes », etc...).

b) **Les pronoms qui servent à conjuguer les verbes « pronominaux ».**

Parfois, ce pronom marque une action « **réfléchie** » ou « **réciproque** ». Ex. : « *Il* ***se*** *nuit* »; « *Ils* ***se*** *détestent* »; ou une action **passive.** Ex. : « *La bataille* ***s'****arrêta* ». Parfois, il n'exprime rien par lui-même et par conséquent ne doit pas être analysé à part. Ex. : « *Il* ***s'****enfuit* » (pronominaux dits **absolus**).

Remarque. — De nombreux verbes, que nous n'employons plus à la forme pronominale, ont eu cette forme en ancien français. Ex. : « *Le premier qui les vit de rire* ***s'éclata.*** » (La Fontaine.) Inversement, certains verbes, aujourd'hui pronominaux, ne l'étaient pas autrefois. Ex. : « *Pourquoi* ***lamentes-tu,*** *pensive tourterelle?* » (Ronsard.)

3. L'adjectif du verbe : l'adverbe.

On peut classer les adverbes en deux groupes :

a) **Les adverbes qui complètent** (c'est-à-dire qui équivalent à un complément circonstanciel). Ce sont les adverbes de lieu, de temps, de manière.

Ex. : « *Il s'adresse* ***aimablement*** (= avec amabilité) *à M. d'Hamilton.* »

b) **Les adverbes qui modifient** (c'est-à-dire qui agissent sur le verbe lui-même). Ce sont les adverbes de doute, d'affirmation, de négation, de quantité.

Ex. : « *Il* ***ne*** *le voit* ***point*** *tomber* » - « *L'armée le regretta* ***beaucoup*** ».

Remarques. — 1. Un certain nombre de nos adverbes proviennent du latin (**bien**, de bene ; **hier**, de heri, etc...).

D'autres proviennent de mots ou de groupes de mots qui, à force d'être employés comme compléments circonstanciels du verbe, prennent une valeur adverbiale (**au-dessus, sur-le-champ, au fur et à mesure**).

2. Certains adverbes de quantité sont utilisés pour marquer le **degré** des adjectifs qualificatifs ou d'autres adverbes. Ex. : « *Il mourut* ***très*** *rapidement.* »

Conclusion.

Comme le nom, le verbe a son cortège d'adjoints. Et l'ensemble (groupe du nom + groupe du verbe) forme un groupe plus important que celui du nom puisqu'à lui seul il peut constituer toute une proposition.

Ex. : « *Il n'était point encore tombé* » (pronom de conjugaison + verbe + adverbe).

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Emploi du pronom de conjugaison.

Dans une énumération de verbes juxtaposés ou coordonnés par « et » ou « mais », il n'est pas nécessaire de répéter chaque fois le pronom sujet.

Ex. : « **Elle** va, vient, fait l'empressée. » (La Fontaine.)

*Lorsque les verbes sont coordonnés par « **ni** », la répétition est même interdite.*

Ex. : « Il ne boit **ni** ne mange. »

Toutefois, on peut répéter intentionnellement le pronom sujet pour produire un certain effet.

Ex. : **L'amateur de tulipes.** — **Il** ouvre de grands yeux, **il** frotte ses mains. **Il** se baisse, **il** la voit de plus près, **il** ne l'a jamais vue si belle, **il** a le cœur épanoui de joie. » (La Bruyère.)

II. Emploi des adverbes.

● **1. Utilisez correctement les adverbes.**

Distinguez bien :

a) « ***Jadis*** » *et* « ***naguère*** ».

« ***Jadis*** » *exprime un passé lointain. Il signifie :* « il y a très longtemps », *et équivaut à* « *autrefois* ».

Ex. : « Dans Florence, **jadis,** vivait un médecin. » (Boileau.)

« ***Naguère*** » *exprime un passé récent* (= « il n'y a guère de temps » = « il n'y a pas longtemps »).

Ex. : « Lui, **naguère** si beau, qu'il est comique et laid. » (Baudelaire.)

b) « ***Pis*** » *et* « ***pire*** » (voir chap. 2, p. 22).

c) « ***Très*** » *et* « ***beaucoup*** »; « ***de suite*** » *et* « ***tout de suite*** »; « ***tout d'un coup*** » *et* « ***tout à coup*** »; « ***dessous*** » *et* « ***sous*** »; « ***dedans*** » *et* « ***dans*** »; « ***dessus*** » *et* « ***sur*** » (cf. Manuel 6ᵉ et 5ᵉ, p. 95, paragr. 3).

Et ne dites pas : « J'ai **davantage** de billes **que** toi » (« **davantage que** » est incorrect) ; *il faut dire :* « J'ai **plus** de billes **que** toi » *ou* « tu as une vingtaine de billes : j'en possède **davantage.** »

d) « ***Ne... rien moins que*** » *et* « ***Ne... rien de moins que*** ».

Le premier tour a en général une valeur négative.

Ex. : « Sancho Pança **n'est rien moins qu'**un héros » (= il n'est pas du tout un héros).

Le deuxième tour, au contraire, a toujours une valeur positive.

Ex. : « Scapin **n'est rien de moins qu'**un menteur » (= c'est un menteur).

Ces tournures, difficiles à comprendre, obscurcissent la phrase ; elles sont à éviter.

e) « ***A l'avance*** »; « ***d'avance*** »; « ***par avance*** ». — *Le premier est peu correct ; il faut dire* « ***d'avance*** » *ou* « ***par avance*** ».

Ex. : « On croit tenir tous les biens et on les goûte **par avance.** » (Bossuet.)

f) *Distinguez bien* « ***de suite*** » (= successivement) *indiquant la manière et* « ***tout de suite*** » (= immédiatement) *indiquant le temps.*

Ainsi cette annonce : « Chambre à louer **de suite** » *est incorrecte.*

2. N'abusez pas des adverbes en « ment ».

Trop nombreux, ils alourdissent la phrase. Mal venus, ils produisent un effet ridicule, comme on le voit dans « Les Femmes savantes » de Molière.

Cependant, utilisés à bon escient, ils ont une beauté musicale que certains poètes ont mise à profit.

Exemple :

« Tous les tableaux humains qu'un Esprit pur m'apporte
S'animeront pour toi quand, devant notre porte,
Les grands pays muets **longuement** s'étendront. »

A. DE VIGNY.

3. Comment éliminer l'adverbe.

Premier moyen.

Souvent, vous pouvez remplacer par un seul verbe, plus expressif, le verbe accompagné de son adverbe.

Ainsi : « Dépenser entièrement » = **dilapider.** « Manger avidement » = **dévorer.** « Dormir légèrement » = **sommeiller.**

Deuxième moyen.

Etant donné que l'adverbe joue à l'égard du verbe un rôle analogue à celui de l'adjectif à l'égard du nom, il est souvent possible de remplacer verbe + adverbe par nom + adjectif.

Ex. : « Il **dépense follement** » devient : « Il se livre à **de folles dépenses** » - « Vous devez **travailler sérieusement et régulièrement** » devient : « Vous devez fournir **un travail sérieux et régulier** ».

Troisième moyen.

L'adverbe pouvant être regardé comme un complément circonstanciel du verbe, il est souvent possible de substituer l'un à l'autre. Mais il ne faut pas oublier que les deux tournures ne sont pas toujours absolument équivalentes.

Comparez : « **En apparence,** il vous est favorable » (= en réalité, il ne l'est pas) *et* : « **Apparemment,** il vous est favorable » (= il l'est autant que son attitude permet d'en juger).

III. Emploi des verbes.

1. Prenez garde aux incorrections !

→ ***Le verbe « aider ».***

*Il est tantôt transitif **direct,** tantôt transitif **indirect.***

On aide quelqu'un lorsqu'on l'assiste simplement (de sa bourse, de ses conseils).

*On aide **à** quelqu'un lorsqu'on partage ses efforts, sa peine.*

Ainsi l'on dira : « Je l'aide de mes conseils » - « Je **lui** aide à sortir de ce mauvais pas. »

N. B. — Le second tour était fréquent au XVIIe siècle. Ex. : « (Elle se plaint) qu'aucun n'aide **aux** chevaux à se tirer d'affaire. » (LA FONTAINE.) Il est de moins en moins employé aujourd'hui.

→ *Le verbe « convenir ».*

*Dans le sens de « tomber d'accord », le verbe « convenir » se conjugue avec l'auxiliaire **être**. Dans le sens de « **plaire** » ou encore « **d'être approprié** », il se conjugue avec l'auxiliaire « **avoir** ».*

Ainsi l'on dira : « Nous **étions** convenus du prix » - « Cette maison m'**a** convenu. » - « Cet emploi lui **aurait** bien convenu. » (Académie.)

→ *Les verbes « se rappeler » et « se souvenir ».*

*« **Se rappeler** » est transitif direct (comme « appeler »). On se rappelle une chose.*

L'on ne doit donc pas dire : « Je m'**en** rappelle », *mais :* « Je me **le** rappelle. »

*« **Se souvenir** » est transitif indirect.*

On se souvient d'une chose.

Il serait même plus élégant d'employer la forme impersonnelle : « Il m'en souvient », « Il me souvient de... »

→ *Le verbe « tâcher ».*

*C'est un verbe transitif indirect. « **Tâcher que** » n'est donc pas correct.*

Ne dites pas : « **Tâchez que** ce travail soit fini à l'heure », *mais dites :* « **Tâchez de** finir ce travail à l'heure. »

REMARQUE. — « Causer à quelqu'un » *est incorrect. Il faut dire :* « Causer **avec** quelqu'un » (les deux interlocuteurs dialoguent). Mais on « parle à quelqu'un » (un seul prend la parole).

● **2. Employez les verbes qui conviennent.**

a) ***Evitez certains néologismes.***

*« **Solutionner** », « **contacter** », « **s'activer** », « **visionner** », etc..., sont des verbes récents, à peine corrects, et en tout cas peu élégants. Utilisez donc les verbes bien connus : « **résoudre** », « **rencontrer** », « **s'affairer** », « **projeter** ». Ils sont aussi chargés de sens. Quant aux verbes comme : « **indifférer** », « **stupéfaire** », « **usiter** », ce sont de vrais barbarismes.*

b) ***Evitez l'abus** des verbes « **être** », « **avoir** », « **faire** », « **se trouver** », ainsi que de la tournure « **il y a** » (verbes « passe-partout »). Remplacez-les par des verbes propres, plus précis et plus expressifs, qui font « voir ».*

Au lieu de : « Je **suis** heureux que vous **soyez** reçu », *dites :* « Je **me réjouis** de votre réussite. »

Au lieu de : « Mon ami **a** l'intention d'acheter une voiture **ayant** des pneus increvables », *dites :* « Mon ami **projette** d'acheter une voiture **équipée** de pneus increvables. »

Au lieu de : « Cette voiture **fait** dix litres d'essence aux cent kilomètres », *dites :* « Cette voiture **consomme** dix litres... »

Au lieu de : « Dans la basse-cour, **il y a** une trentaine de poules », *dites :* « Dans la basse-cour **picorent** (ou « **s'ébattent** », etc.) une trentaine de poules. »

c) ***Employez le verbe propre.*** *Ne dites pas :* « Vous n'êtes pas **sans ignorer** » (double négation). *Dites :* « Vous n'êtes pas sans **savoir.** »

3. Substituts des auxiliaires.

a) ***Vous pouvez exprimer certaines nuances temporelles*** *à l'aide d'expressions plus ou moins équivalentes aux auxiliaires de temps :*

Pour exprimer le futur proche : ***« être en passe de », « être sur le point de », « être près de ».***
Ex. : « Il **est en passe** de prendre sa retraite. »

Pour exprimer un passé récent : ***« sortir de », « ne faire que de ».***
Ex. : « Je ne veux point de café, je **sors d'**en prendre » - « Votre ami **ne fait que de** sortir » (= **vient de** sortir = est sorti depuis peu de temps).

Ne confondez pas la dernière expression avec « ne faire que » qui sert à exprimer une action qui dure (aspect). Ex. : « Vous **ne faites que** tourner autour de moi » (= vous tournez sans cesse) ; *ou encore à marquer une action limitée.* Ex. : « Je **ne fais qu'**exécuter les ordres que j'ai reçus (= je ne fais pas autre chose).

> REMARQUE. — *Au* XVIIe *siècle, on employait aussi « ne faire que » pour indiquer un passé récent. Vous trouverez dans Molière (Les Précieuses ridicules)* : « Holà ! ne pressez pas si fort la cadence ; je **ne fais que** sortir de maladie » (= j'ai été malade il y a peu de temps).

b) ***Il est possible d'exprimer diverses nuances d'aspect*** *à l'aide de certains tours :*

— pour marquer que l'action dure : ***« être en train de », « être à », « être en voie de ».***
Ex. : « Il **est en voie de** guérison » - « Il **est à** bricoler. »

— pour marquer un événement inattendu : ***« venir à ».***
Ex. : « Un Samaritain **vint à** passer. »

Conclusion.

La lettre de Mme de Sévigné qui sert de texte d'étude offre un excellent modèle d'emploi des verbes et des adverbes. On remarquera que cet écrivain sait toujours choisir le verbe propre, précis et évocateur.
Ex. : « Il reçut le coup qui **emporta** le bras et la main qui **tenaient** le chapeau de Saint-Hilaire et **perça** le corps après **avoir fracassé** le bras de ce héros. »

Voyez aussi à la fin du même paragraphe le mouvement expressif qui résulte de l'accumulation des verbes d'action. Et que dire de l'emploi des temps dans son récit ! Nous le verrons dans les chapitres suivants : Mme de Sévigné joue avec une rare maîtrise de toute la gamme des temps qui permettent de faire revivre des faits passés.

Exercices grammaticaux et stylistiques

I. Les verbes.

1. *Analysez complètement les verbes mis en italiques dans les phrases suivantes.*

« Si j'étais un philosophe qui *sût* mettre ses idées en rang, j'écrirais de beaux chapitres sur l'éducation par les bêtes. » (G. MAURIÈRE.) — « Voir remuer un marbre ne m'*eût* pas moins *ému*. » (J. DE LACRETELLE.) — « Les vieux géants qui *étaient morts* lentement... tombaient maintenant... comme si des cancers pro-

fonds *eussent rongé* partout ce qui restait de leurs dures carcasses vides de moelle. » (L. PERGAUD.) — « Maintes étrangetés qui n'*avaient* jamais *été rêvées* sont à présent sorties de l'impossible et de l'esprit. » (P. VALÉRY.) — « La cuisine est le lieu le plus agréable... bien qu'on n'y *puisse séjourner*. » (M. MAETERLINCK.) — « On *eût dit* que la terre elle-même où étaient plantées nos maisons *se purgeait* de son chargement d'humeurs. » (A. CAMUS.) — « Le soir *s'enchantait* de pathétiques rossignols. » (A. GIDE.) — « Il *eût suffi* de l'applaudir pour qu'il *revînt*. » (J. GIRAUDOUX.) — « Je couchais dans un cabinet trop étroit pour qu'on *pût* en tenir la porte fermée pendant la nuit. » (A. FRANCE.) — « C'était à cette heure-là que souvent le spectacle devait finir, quand il *s'était* bien *prolongé*. » (G. FLAUBERT.)

2. ***Dans le texte suivant, relevez et classez les verbes en intransitifs, transitifs directs et transitifs indirects, selon leur emploi.***

AVANTAGE DU PROGRÈS. — Louis XIV, au faîte de la puissance, n'a pas possédé la centième partie du pouvoir sur la nature et des moyens de se divertir, de cultiver son esprit ou de lui offrir des sensations dont disposent aujourd'hui tant d'hommes de condition assez médiocre. Je ne compte pas, il est vrai, la volupté de commander, de faire plier, d'intimider, d'éblouir, de frapper ou d'absoudre, qui est une volupté divine et théâtrale...

Un homme aujourd'hui, jeune, sain, assez fortuné, vole où il veut, traverse vivement le monde, couchant tous les soirs dans un palais. Il peut prendre cent formes de vie... Le corps du grand roi était bien moins heureux que le sien peut l'être, qu'il s'agisse du chaud ou du froid, de la peau ou des muscles. Que si le roi souffrait, on le secourait bien faiblement. Il fallait qu'il se tordît et gémît sous la plume, sous les panaches, sans l'espoir de paix subite ou de cette absence insensible que la chimie accorde au moindre des modernes affligés. Ainsi, quantité d'hommes sont mieux pourvus que ne l'était, il y a deux cent cinquante ans, l'homme le plus puissant d'Europe.

Paul VALÉRY. (*Regards sur le monde actuel.*)

3. ***Récrivez les textes suivants en remplaçant chaque fois que possible les noms d'action par des verbes.***

a) Pendant le temps des foins, Maria et sa mère n'eurent à faire que leur ouvrage habituel : la tenue de la maison, la confection des repas, la lessive et le raccommodage du linge, la traite des trois vaches et le soin des volailles, et, une fois par semaine, la cuisson du pain qui se prolongeait souvent tard dans la nuit.

Louis HÉMON. (*Maria Chapdelaine.*)

b) On entendait le tintement des tournebroches, le fracas des casseroles, le choc des cristaux et de l'argenterie remués dans les apprêts du repas.

A. DAUDET.

4. ***En vous inspirant de Flaubert qui, dans le texte ci-après, a évité les expressions « il y avait », « se trouvait », « on voyait », en employant des verbes précis qui font image, décrivez un verger ou une forêt que vous connaissez bien.***

UN JARDIN EXOTIQUE. — Des figuiers entouraient les cuisines ; un bois de sycomores se prolongeait jusqu'à des masses de verdure où des grenades resplendissaient parmi les touffes blanches des cotonniers ; des vignes chargées de grappes montaient dans le branchage des pins ; un champ de roses s'épanouissait sous des platanes ; de place en place sur des gazons se balançaient des lis...

FLAUBERT. (*Salammbô.*)

5. ***Dans les phrases suivantes, remplacez le verbe « faire » suivi d'un nom par un verbe unique ayant le même sens.***

Le chasseur fait ses préparatifs pour la battue du lendemain. — Les camarades de Paul lui firent bon accueil. — Où est votre frère? Il fait un séjour à la campagne. — Pour les étrennes de son fils, le père lui a fait l'achat d'une bicyclette. — Chaque semaine, cet élève travailleur faisait des progrès.

II. Les adverbes.

6. ***Relevez les adverbes dans les phrases suivantes et analysez-les.***

« Toutes ces nouvelles, dès que vous montez en chemin de fer, vous les avez gratis. » (ALAIN.) — « D'abord des taillis bas, des champs déserts tout vernis de beau temps. » (Is. RIVIÈRE.) — « Des arbres ont poussé... et leur faîte touche à peine l'ouverture des fenêtres les plus basses. » (O. FEUILLET.) — « Un duvet d'herbe verte et bleue pointe aussitôt des mottes. » (C. MALAPARTE.) — « Où que j'aille, je rencontre cette inscription... à l'entrée des villages, partout. » (J. GUÉHENNO.) — « La camionnette allait très lentement sur la piste cahotante. » (J. GRACQ.) — « Il lui tourna le dos et fonça droit sur le piano. » (R. ROLLAND.) — « Elle était notamment réputée pour ses fontaines. » (C. BAUDOUIN.) — « J'observe que presque toutes les feuilles sont mangées. » (G. DUHAMEL.) — « On y voyait à peine, toutes les meurtrières étaient closes. » (FLAUBERT.) — « Il traversa Marlotte. Puis on suivit une route. » (G. DE MAUPASSANT.) — « Il laissait voir ses mains charnues, de fort belles mains. » (FLAUBERT.)

7. ***Dans les phrases suivantes, remplacez le verbe accompagné de son adverbe par un seul verbe plus expressif.***

Il a payé entièrement ses dettes. — Le bon cuisinier sait faire cuire tout doucement les plats. — Napoléon courait impétueusement, comme un aigle sur ses ennemis. — Je puis vous prouver solidement que vous avez tort. — Ce mendiant demandait instamment une aumône. — Je goûtais délicieusement la douceur des vacances. — Si vous êtes fatigué, cessez momentanément votre travail. — Il faut s'aider mutuellement. — A un ami on peut librement ouvrir son cœur. — Ce prétentieux imitait gauchement les gens du monde. — Napoléon aimait s'entretenir familièrement avec ses soldats. — Cet enfant ne craint pas de faire voir ouvertement ses défauts.

8. ***Dans les phrases suivantes, remplacez le groupe* verbe + adverbe, *par le groupe* nom + adjectif.**

On apprend que le Président des Etats-Unis arrivera prochainement à Paris. — A Dien-Bien-Phu, les Français se rendirent après avoir longtemps résisté. — Cet homme dépense follement, aussi se ruinera-t-il inévitablement. — Le froid est apparu subitement. — Il faut réfléchir sérieusement et longuement avant de choisir un métier. — Les Juifs se glorifient d'observer scrupuleusement la règle du sabbat.

9. ***Dans les phrases suivantes, essayez de substituer un adverbe au complément circonstanciel. Lorsque vous ne le pouvez pas, dites pourquoi.***

Ex. : *« On m'a dit **confidentiellement** que cet homme buvait. »*

On m'a dit en confidence que cet homme buvait. — Le président du Conseil viendra en personne constater les dégâts de ces inondations. — Rangez vos affaires avec soin : vous les retrouverez plus facilement. — J'ai lu ce roman en entier en quelques jours. — Dans le Midi, pays de la vigne, on a du vin en abondance. — Il ne faut jamais accuser les autres à la légère sous peine d'être pris pour un calomniateur. — Nous avons conclu ce marché à l'amiable. — La voiture s'étant engagée sur la voie, c'est un miracle qu'elle ne fût point écrasée sur-le-champ.

III. Pronoms de conjugaison.

10. ***Dans les phrases suivantes, le pronom sujet est mis en relief. Construisez trois phrases de chaque type en variant chaque fois la personne du pronom.***

1er type : « Moi, je vais vous porter ; vous, vous serez mon guide. » (FLORIAN.)
2e type : « Elle a raison, elle ; je ferais de même à sa place. » (G. SAND.)
3e type : « Moi, l'emporter ! — Et que serait-ce
Si vous portiez une maison? » (LA FONTAINE.)
4e type : « C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. » (LA FONTAINE.)

11. ***Dans les phrases suivantes, le pronom sujet n'a pas été répété. Construisez cinq phrases sur ce type*** (croquis rapide d'un animal).

LE SINGE. — « En nous voyant, il pousse un cri aigu, fait un rétablissement, tombe comme une pierre et sa queue le rattrape. »

F. DE CROISSET. (*La Féerie cinghalaise.*)

12. ***Dans la phrase suivante, le pronom sujet a été répété à plusieurs reprises. Construisez cinq phrases sur ce type*** (croquis rapide d'un personnage).

UN VIOLONISTE. — « S'il fait un ton faux, il s'arrête, il remonte ou baisse la corde ; il la pince de l'ongle pour s'assurer qu'elle est juste, il reprend le morceau où il l'a laissé, il bat la mesure du pied, il se démène de la tête, des pieds, des bras, du corps... »

DIDEROT. (*Le neveu de Rameau*).

Compositions françaises

1. Le passage d'une course. Décrivez un coureur cycliste en action (ou un coureur à pied), au milieu d'un peloton.

2. Une automobile (sur les grands boulevards, dans un carrefour, dans les petites rues étroites) : vitesse, puis lenteur.

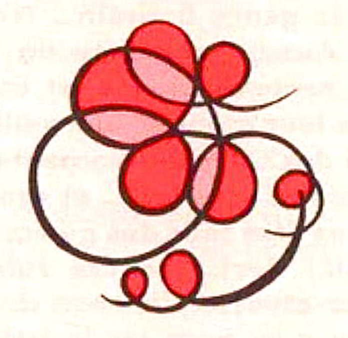
3. Incidents de pêche : le fil casse ; réparation ; une belle prise ; le pêcheur s'évertue.

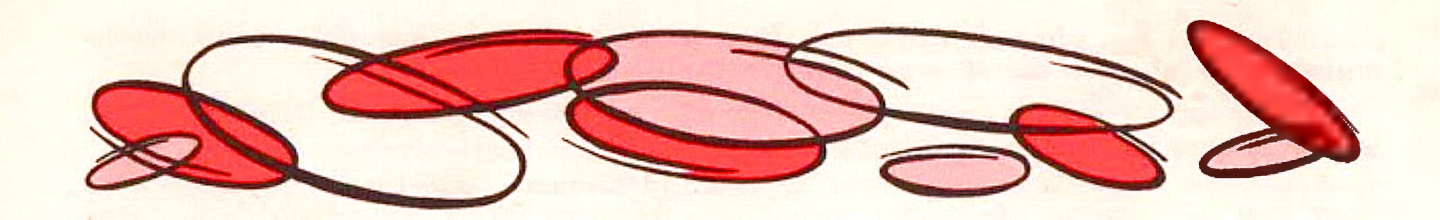
4. Evoquez un artisan, à votre choix, qui, dans son travail, fait preuve d'un réel talent ou qui accomplit une tâche difficile. (B. E. P. C., Guyane, 1957.)

5. Le professeur de sciences prépare et réalise une expérience. Saisissez ses mouvements et ses attitudes en même temps que ceux des élèves.

6. Vous avez lu « Les Trois Mousquetaires », d'Alexandre Dumas. Evoquez un épisode particulièrement mouvementé de ce roman.

7. Vous avez assisté sans doute à la projection d'un film d'aventures (western, par exemple). Racontez-le à un ami qui ne le connaît pas.





LE PRÉSENT DE L'INDICATIF

TEXTE D'ÉTUDE

Dans sa pièce *Le Misanthrope et l'Auvergnat,* Eugène Labiche (1815-1888) s'inspire du *Misanthrope* de Molière. Dans le monologue qui suit, son héros, Chiffonnet, exhale sa haine des hommes dont il flétrit le mensonge et l'hypocrisie.

Un homme de mauvaise humeur.

Chiffonnet vient d'entrer. Sa bonne sort à l'instant. Il a une bande de taffetas d'Angleterre sur la figure, tient un rasoir à la main... Il est sombre et s'avance sur le devant de la scène.

Mon coutelier m'a dit que ce rasoir couperait... et ce rasoir ne coupe pas!... *(Avec amertume.)* **Et l'on veut que j'aime le genre humain! Pitié! Pitié! Oh! les hommes!... Je les ai dans le nez!... Oui, tout en ce monde n'est que mensonge, vol et fourberie! Exemple : hier, je sors... A trois pas de chez moi, on me fait mon mouchoir... J'entre dans un magasin pour en acheter un autre... Il y avait écrit sur la devanture : English spoken... et on ne parlait que français!** *(Avec amertume.)* **Pitié! Pitié!... Il y avait écrit : « Prix fixe »... Je marchande... et on me diminue neuf sous!... Infamie!... Je paye... et on me rend... quoi? une pièce de quatre sous pour une de cinq!... Et l'on veut que j'aime le genre humain... Non! non! non!... Tout n'est que mensonge, vol et fourberie!... Aussi, j'ai conçu un vaste dessein... J'ai des amis, des canailles d'amis qui, sous prétexte que c'est aujourd'hui ma fête, vont venir m'offrir leurs vœux menteurs. Je leur ménage une petite surprise... une fête Louis XV, avec des gâteaux de l'époque et des rafraîchissements frelatés, comme leurs compliments. Je leur servirai du riz au lait sans lait... et sans riz!... A minuit, je monte sur un fauteuil et je leur crie : « Vous êtes tous des gueux! j'en ai assez de vos grimaces! fichez-moi le camp!...** *(Grelottant.)* **Brr!... Je me refroidis dans ce costume... J'ai mal dormi... J'ai fait des rêves atroces.** *(Il ouvre son sucrier.)* **C'est la bile qui me tourmente.** *(Renversant les morceaux de sucre sur la table.)* **Oh! Je reconnais bien là les enfants des hommes... J'en ai laissé cinq morceaux et je n'en retrouve plus que quatre!... Triste! Triste! Bah! je vais me recoucher.** *(Il se dirige vers sa chambre, puis revient tout à coup.)* **Non!... avant, j'ai envie de mettre tous mes domestiques à la porte!... Je les ai depuis cinq jours... il faut en finir!**

Eugène Labiche. (*Le Misanthrope et l'Auvergnat,* sc. 2.)

LEÇON

I. Une distinction importante.

Le mot « temps », de même que le mot « mode », peut prendre deux sens très différents. Ne confondez pas :

● 1. **Les** « **temps** » que vous étudiez dans vos tableaux de conjugaison, c'est-à-dire **les formes** verbales (par ex. : le « présent » de l'indicatif, le « futur » simple, le « présent » du subjonctif, etc...), avec **la notion** de temps, c'est-à-dire la **date** à laquelle se passe l'événement exprimé par le verbe.

● 2. **Les** « **modes** » catalogués dans les tableaux et qui comprennent un certain nombre de « temps » (le mode « indicatif » : huit temps; le mode « conditionnel » : trois temps, etc...) et la **modalité,** c'est-à-dire la façon dont on envisage l'action ou l'état (comme **certains** ou comme plus ou moins **incertains**).

Autrement dit, il faut bien distinguer **la forme** et **ce qu'elle exprime.** Une même forme verbale, par exemple un même « temps », peut prendre plusieurs valeurs temporelles.

II. Différentes valeurs du présent de l'indicatif.

Le présent de l'indicatif peut prendre **deux ensembles de valeurs** nettement distinctes, selon qu'on s'en tient au moment où l'on parle (*présent propre*) ou qu'on se transporte par l'imagination à un autre moment de la durée (*présent figuré*).

● 1. **Le présent propre.**

Il marque que l'action a lieu au moment où l'on parle sans que soit indiqué l'instant précis où elle a commencé ni celui où elle prendra fin.

Ex. : « *C'est la bile qui me* ***tourmente.*** »

Autrement dit, le présent de l'indicatif exprime une action en cours.

Celle-ci peut déborder plus ou moins sur le passé et sur l'avenir. Par suite, on peut envisager trois valeurs caractéristiques de ce temps.

Première valeur : le présent instantané. C'est la valeur fondamentale du présent de l'indicatif; ce temps exprime un événement qui se produit à l'instant précis où l'on parle.

Ex. : « *Il* ***ouvre*** *son sucrier.* »

Deuxième valeur : le présent étendu. C'est la valeur que prend le présent de l'indicatif lorsqu'il sert à marquer :

a) **Des faits qui se sont passés récemment.**

Ex. : « *La bonne* ***sort*** *à l'instant.* »

Ces faits peuvent se prolonger jusqu'au moment où l'on parle.

Ex. : « *Je les* ***ai*** (mes domestiques) *depuis cinq jours* » (il les avait il y a cinq jours et il les a encore aujourd'hui).

b) **Des faits qui se produiront très prochainement.**

Ex. : « *Mes amis* ***viennent*** *ce soir m'offrir leurs vœux.* »

Ces faits, dont on parle en ce moment, sont en quelque sorte projetés dans l'avenir.

Troisième valeur : le présent généralisé.

De proche en proche, on peut étendre l'action (ou l'état) dont on parle à tout le passé et à tout l'avenir. Le présent de l'indicatif permet ainsi d'exprimer des faits d'habitude, des états qui se prolongent, des vérités générales (proverbes, lois scientifiques...).

Ex. : « *Chaque matin, Chiffonnet **se lève** en bougonnant* » - « *Ce rasoir **ne coupe pas*** » - « *Oh! les hommes! je les **ai** dans le nez!* » (= je les déteste) - « *Tout en ce monde **n'est** que mensonge...* »

2. Le présent figuré.

L'on peut se transporter en pensée dans le passé ou dans l'avenir et présenter les faits comme s'ils avaient lieu au moment où l'on parle. Le présent figuré peut donc exprimer :

a) **Soit un fait passé.** C'est ce qu'on appelle « le présent historique ».

Ex. : « *Hier, **je sors*** (= je suis sorti) ; ***j'entre** dans un magasin... **Je marchande...*** »

b) **Soit un fait à venir.** C'est « le futur d'anticipation ».

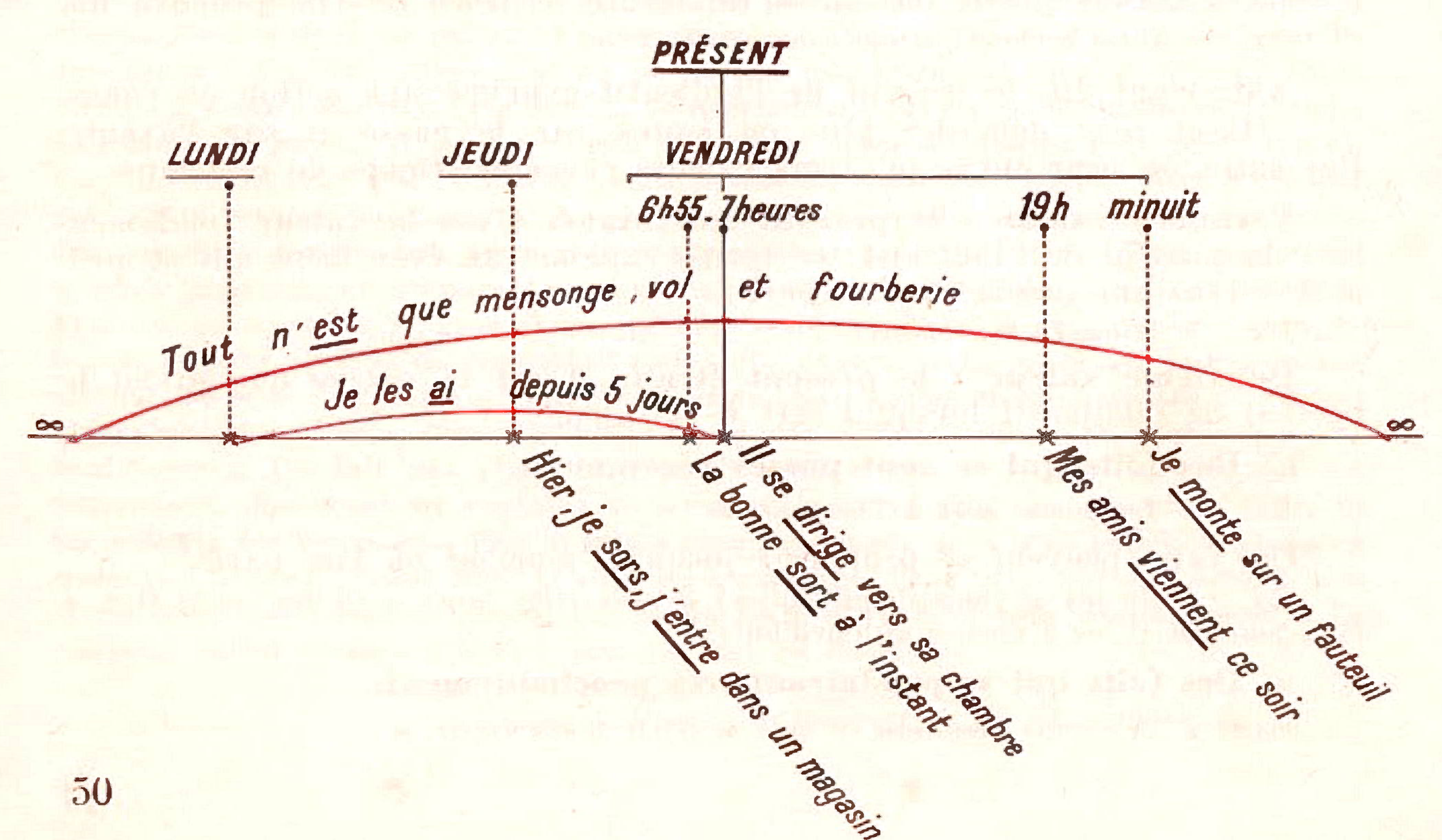
Ex. : « *Dans trois ans l'on vous proclamera bachelier. Ce jour-là, vous **m'envoyez** un télégramme; j'**arrive** et nous **fêtons** l'heureux événement.* »

N. B. — Parfois il s'agit d'un « futur de supposition » qui apparait après la conjonction « si » et qui se traduit d'ailleurs en latin et en grec par un futur.
Ex. : *Si vous **venez** demain, nous sortirons ensemble.* »

Conclusion.

L'étude des différentes valeurs du présent de l'indicatif nous montre qu'il ne faut pas se fier au nom que porte un temps verbal pour connaître sa valeur. Il faut examiner ce qu'il exprime exactement dans la phrase où il est employé.

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE.



Conseils pour l'analyse

1. Comment analyser un temps.

Indiquez toujours la valeur qu'il a dans la phrase où il se trouve. Et, pour préciser cette valeur, examinez celle des autres verbes et la signification d'ensemble de la phrase.

Soit la phrase : « *Si mes amis **viennent** ce soir, je leur dirai ce que je pense.* » Il est clair qu'ici le présent de l'indicatif exprime une action à venir (et une action hypothétique). Ce n'est donc, en fait, ni un présent, ni un indicatif.

Autre exemple : « *Fabrice le mit en joue à six pas de distance : Lâche le cheval ou je te **brûle**!* » Ici, le présent équivaut à un futur (« je te **brûlerai** »). Et ce futur se place dans le passé par rapport au moment où l'on parle puisqu'il s'agit d'un récit (ce que marque le passé simple : « *Fabrice le **mit** en joue.* » Dans le style indirect, on emploierait d'ailleurs le conditionnel-temps : « *Fabrice lui dit que s'il ne lâchait pas le cheval il le **brûlerait**.* » Vous voyez qu'il ne suffit pas d'étiqueter le verbe comme « présent de l'indicatif » pour rendre compte de sa valeur : il faut pousser plus loin l'analyse.

Remarque. — Après une condition ou une hypothèse, le présent de l'indicatif prend souvent la valeur d'un futur. Il est facile de comprendre pourquoi.

« Mais cependant, mon fils, *tu meurs* si je n'arrête
Le fer que le cruel tient levé sur ta tête. » (*Andromaque.*)

2. Expressions servant à marquer le futur proche ou le passé récent.

Ex. : « *Mes amis **vont venir** m'offrir leurs vœux* » (futur proche) - « *La bonne **vient de sortir*** » (passé récent). Les verbes « aller » et « venir » conjugués au présent de l'indicatif sont en réalité des **auxiliaires de temps** qu'on ne doit pas séparer de l'infinitif avec lequel ils constituent de véritables temps composés qui doublent, en quelque sorte, l'un notre futur simple, et l'autre notre passé composé.

3. Attention !

Ne prenez pas pour un présent de l'indicatif le passé composé de certains verbes intransitifs dont la forme est identique à celle du présent de l'indicatif des verbes à la voix passive ou des verbes suivis d'un participe passé attribut.

Comparez : « ***Je suis tombé*** » (passé composé du verbe « tomber », voix active) et : « *Je suis **décoré*** » (participe attribut) — « *On m'introduit dans le salon : je **suis poussé** dans un coin où se trouve la maîtresse de maison* » (présent de l'indicatif, voix passive).

Cherchez toujours à discerner la valeur du participe passé dans la phrase où il se trouve.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

Le présent de l'indicatif peut donc exprimer d'autres moments de la durée que le moment où l'on parle. Nous allons voir dans quels cas vous pouvez avoir recours à ces emplois spéciaux.

Emplois spéciaux du présent de l'indicatif.

Les plus intéressants sont le présent historique, le passé récent et l'avenir proche.

1. Le présent historique.

Vous l'utiliserez :

a) ***Pour donner au lecteur l'impression qu'il assiste réellement à la scène*** *que vous racontez. En voici un exemple emprunté à un passage de*

Furetière, écrivain du XVIIe *siècle* (il s'agit de deux amoureux, Javotte et Nicodème) :

« Javotte se contenta de lui faire une révérence muette ; mais en se levant elle laissa tomber un peloton de fil et ses ciseaux, qui étaient sur sa jupe. Nicodème **se jette** aussitôt avec précipitation à ses pieds pour les relever ; Javotte **se baisse,** de son côté, pour le prévenir, et, se relevant tous deux en même temps, leurs deux fronts se heurtèrent avec une telle violence qu'ils se firent chacun une bosse. »

(*Le Roman bourgeois,* livre I.)

b) ***Pour produire certains effets.***

Par exemple, un effet de surprise :

Ex. : « Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe,
Quand sur l'eau se penchant une fourmi y **tombe.** » (LA FONTAINE.)

Ou un effet de rapidité :

Ex. : « L'archevêque de Reims revenait hier fort vite de Saint-Germain, comme un tourbillon. S'il croit être grand seigneur, ses gens le croient encore plus que lui. Ils passaient au travers de Nanterre, tra, tra, tra ; ils **rencontrent** un homme à cheval, gare, gare ! Ce pauvre homme se **veut** ranger, son cheval ne le **veut** pas ; enfin le carrosse et les six chevaux **renversent** le pauvre homme et le cheval et **passent** par-dessus, et si bien par-dessus que le carrosse en fut versé et renversé. »

Remarquez l'art avec lequel Mme de Sévigné introduit les présents de l'indicatif après les imparfaits qui situent le récit dans le passé et expriment des actions prolongées (L'archevêque ***revenait... Ils passaient****) et comment elle revient ensuite au passé simple, temps du récit par excellence, qui exprime un événement nettement localisé (le carrosse en* ***fut versé*** *et* ***renversé****).*

Dans un récit, *vous avez parfois intérêt à substituer le présent de l'indicatif aux temps passés* (passé simple, passé composé, imparfait) *qui sont plus lourds et moins naturels. Nous verrons qu'il est cependant préférable en général d'employer ces temps passés : ils donnent au récit toute sa « perspective ».*

2. Le passé récent.

Le présent de l'indicatif permet de suggérer que des actions passées sont toutes proches en donnant l'impression qu'elles ont lieu au moment où l'on parle. Cette impression est encore renforcée si l'on ajoute certains compléments circonstanciels.

Ex. : « Vous arrivez trop tard, le train **part** (= est parti) **à l'instant.** »

3. L'avenir proche.

Le présent de l'indicatif permet de marquer ***l'imminence*** *d'un événement à venir en donnant l'impression que cet événement se réalise.*

Ex. : « Dans une heure, elle **expire.** » RACINE. (*Iphigénie.*)

Le présent peut produire une impression analogue en exprimant ***la conséquence rapide et inéluctable*** *d'une action si celle-ci a lieu.*

Ex. : « Deux mots de plus, duègne, vous **êtes** morte. » V. HUGO. (*Hernani.*)

REMARQUE. — ***Incorrection à éviter.*** — *Dans les subordonnées* ***de condition*** *introduites par « si », il est incorrect d'employer le futur (simple ou antérieur) pour exprimer une action à venir. Ainsi :* « Je vous recevrai volontiers si vous **viendrez** » *est incorrect. Il faut employer le présent de l'indicatif* (« Je vous recevrai si vous **venez** »).

Conclusion.

Le monologue d'Eugène Labiche (texte d'étude) vous montre comment on peut rendre une scène vivante et exprimer toutes les réactions d'un personnage en utilisant dans un même texte les diverses valeurs du présent de l'indicatif. On y voit Chiffonnet, le misanthrope, parlant et agissant, exprimant des jugements généraux sur les hommes, puis évoquant une scène dont il a été récemment victime, dégageant la morale de cette scène, nous ramenant ensuite à la réalité présente, évoquant une scène à venir, la jouant à l'avance devant nous, pour revenir enfin à sa situation actuelle... Tout cela, grâce à l'emploi judicieux de ce temps simple et subtil qu'est le présent de l'indicatif.

Exercices grammaticaux

1. ***Précisez les différentes valeurs du présent de l'indicatif dans les phrases suivantes.***

« Il n'était plus à la mesure de ces crépuscules de juin qui reculent l'horizon dans notre pays. » (A. CAMUS.) — « Il se souvient qu'il éprouvait sur cette route déserte une sécurité bienheureuse. » (F. MAURIAC.) — « Il était huit heures. Huit heures, l'heure où les enfants doivent dormir. » (SAINT-EXUPÉRY.) — « C'était l'époque des classes de fin d'année, qui ont lieu toutes fenêtres ouvertes. » (J. ROMAINS.) — « A quatre heures du matin, Vatel s'en va : partout il trouve tout endormi, il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportait seulement deux charges de marée. » (Mme DE SÉVIGNÉ.) — « Louis..., papa vient de perdre sa place. » (J. ROMAINS.) — Les clients sont priés de verser des arrhes. — Préparez vos bagages, le train arrive dans quelques minutes. — « Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile. » (LA FONTAINE.) — « Dès que je le pourrai, je reviens sur vos traces. » (RACINE.) — « Eh bien! prends Narbonne, et je t'en fais bailli. » (V. HUGO.) — Si vous allez demain au marché, je vous accompagnerai. — « On m'a rapporté, Monsieur, que vous vous intéressez aux lettres. » (A. HERMANT.)

2. ***Dans le texte ci-dessous, relevez les verbes au présent de l'indicatif et classez-les en deux groupes : ceux qui marquent des faits instantanés et ceux qui marquent des faits qui durent.***

UN ATTERRISSAGE DIFFICILE. — Nous tournons depuis vingt minutes déjà... Sur le terre-plein, devant le bâtiment central, des silhouettes s'agitent. Une voiture roule, la voiture d'incendie ou l'ambulance, sans doute. Le pilote arrivera-t-il à trouver la piste ou, en dernière ressource, essayera-t-il de poser son appareil, train rentré, sur les grandes étendues sablonneuses et plates qui entourent Oran?

... Le vent qui se lève soudain nous secoue avec rage, comme résolu à nous achever, à en finir une bonne fois. La clameur furieuse des moteurs, leur cri de bête devient étourdissant.

... Nous descendons encore, passons un verger d'orangers ; les arbres, tout ronds, sont rangés les uns à côté des autres comme des marrons dans une boîte... Une route... un champ de maïs... de l'herbe... : et c'est la piste. Nous allons toucher, nous touchons...

A.-M. D'HUNIENVILLE. (*Journal d'une hôtesse de l'air.*)

3. ***Dans le texte suivant, relevez tous les présents de l'indicatif exprimant un présent généralisé.***

UN TABLEAU SATIRIQUE DE LA COUR. — « Je m'ennuierais beaucoup à la cour sans une encoignure de fenêtre dans la galerie, où je me poste quelques heures la lorgnette à la main, et Dieu sait le plaisir que j'ai à voir les allants et les

venants. Ah! les masques! si vous voyiez comme les gens de votre robe ont l'air édifiant! comme les gens de cour l'ont important! comme les autres l'ont altéré de crainte et d'espoir! surtout, comme tous ces airs-là, pour la plupart, sont faux à des yeux clairvoyants! C'est une merveille! On n'y voit rien de vrai que la physionomie des Suisses: ce sont les seuls philosophes de la cour. Avec leur hallebarde sur l'épaule, leurs grosses moustaches et leur air tranquille, on dirait qu'ils regardent tous ces affamés de fortune comme des gens qui courent après ce que, eux, pauvres Suisses qu'ils sont, ont attrapé depuis longtemps. J'avais, à cet égard-là, l'air assez suisse, et je regardais encore hier, fort à mon aise, Voltaire roulant comme un petit pois vert à travers les flots qui m'amusaient, quand il m'aperçut : « Ah! bonjour, mon cher Piron, que venez-vous faire à la cour? J'y suis depuis trois semaines; on y joua l'autre jour « Marianne »; on y jouera « Zaïre ». A quand « Gustave »? Comment vous portez-vous? Ah! monsieur le duc, un mot; je vous cherchais. » Tout cela dit l'un sur l'autre, et moi resté planté là pour reverdir. »

PIRON. (*Lettre à M. l'Abbé Le Gendre.*)

Exercices stylistiques

4. Relevez les présents historiques dans le texte suivant et montrez l'art avec lequel l'auteur les introduit dans son récit.

UN VIEUX GROGNARD ÉVOQUE SON EMPEREUR. — *Nous étions trente mille va-nu-pieds contre quatre-vingt mille fendants d'Allemands, tous beaux hommes, bien garnis, que je vois encore. Alors, Napoléon, qui n'était encore que Bonaparte, nous souffle je ne sais quoi dans le ventre. Et l'on marche la nuit et l'on marche le jour, l'on te les tape à Montenotte, on court les rosser à Rivoli, Lodi, Arcole, Millesimo, et on ne te les lâche pas. Le soldat prend goût à être vainqueur. Alors Napoléon vous enveloppe ces généraux allemands qui ne savaient où se fourrer pour être à leur aise, les pelote très bien, leur chipe quelquefois des dix mille hommes d'un seul coup en vous les entourant de quinze cents Français qu'il faisait foisonner à sa manière; enfin, leur prend leurs canons, vivres, argent, munitions, tout ce qu'ils avaient de bon à prendre, vous les jette à l'eau, les bat sur les montagnes, les mord dans l'air, les dévore sur terre, les fouaille partout.*

BALZAC. (*Le Médecin de campagne.*)

5. Dites ce que marquent les présents de l'indicatif dans le célèbre récit du combat contre les Maures du « Cid », de Corneille. Indiquez l'effet produit par l'introduction de ce temps. (Même exercice pour les fables de La Fontaine : « Le coche et la mouche », « Le lion et le moucheron ».)

6. Le présent de l'indicatif peut servir à exprimer des faits habituels, ou encore des vérités valables pour tous les temps. Construisez trois phrases dans lesquelles ce temps aura la première valeur et trois dans lesquelles il aura la seconde valeur.

7. Essayez, quand vous le jugerez bon, d'introduire le présent de narration dans le récit suivant. Vous direz ensuite quels effets cette modification vous a permis d'obtenir.

UN ACCUEIL PEU ENCOURAGEANT. — *Vous savez que M. Tronchin avait été appelé en poste à Lyon, pour la maladie de son associé, et que mes seize mille livres étaient restées entre les mains de M. Colin de Saint-Marc... Je reçus de M. Tronchin une lettre pour M. de Saint-Marc. Je la gardai sept ou huit jours parce que les choses d'intérêt ne sont pas celles qui me remuent; cependant, sur les six heures du soir, un jour que j'allai causer avec la chère sœur, je me trouvai*

à la porte de l'hôtel des Fermes, je me ressouvins de ma lettre et j'entrai. M. de Saint-Marc n'était pas à son bureau, mais il allait y entrer : c'est ce que ses commis me dirent, car ils sont fort polis. En effet, il arriva comme ils me parlaient. J'allai au-devant de M. Colin de Saint-Marc, qui ne m'entendit pas... M. Colin de Saint-Marc, le chapeau sur la tête, marchait : je le suivis presque en courant. Il arriva dans la seconde pièce de son bureau; il s'assit dans son fauteuil, et je restai droit. Je lui présentai ma lettre; il la prit, l'ouvrit et la lut, se mit à regarder un moment au plafond, et me rendant ma lettre en la jetant sur un coin de sa table me dit : « Je n'ai pas mémoire de cela »; puis il prit une plume, se mit à écrire et me laissa debout, là, sans parler davantage. Tandis qu'il écrivait sans me regarder, je lui déclinai mon nom, et je lui faisais mon histoire. Sur la fin de cette histoire, mon homme s'arrêta, et, se tracassant avec un de ses doigts de la main droite, il me dit : « Ah! oui, je me rappelle de cela. J'ai touché vos lettres de change. Je n'ai point de billets à vous donner. Ils veulent tous de ces billets, c'est une rage, je ne sais pourquoi. Je ne sais pas quand j'en aurai... Revenez, mais ne revenez point demain : dans huit jours, dans un mois, dans deux »; et puis mon homme se remit à écrire et moi je m'en allai.

Diderot. (*Lettre à Mlle Volland.*)

Compositions françaises

1. Racontez un épisode de l'Histoire de France qui vous a particulièrement frappé. Le cas échéant, vous pourrez employer le présent historique.

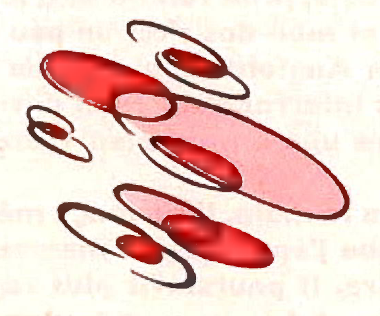
2. Vous préparez (avec vos frères et sœurs) une surprise pour la fête de votre maman. Vous exposez votre projet qui doit se réaliser très prochainement (ce soir par exemple) et distribuez les rôles à chacun.

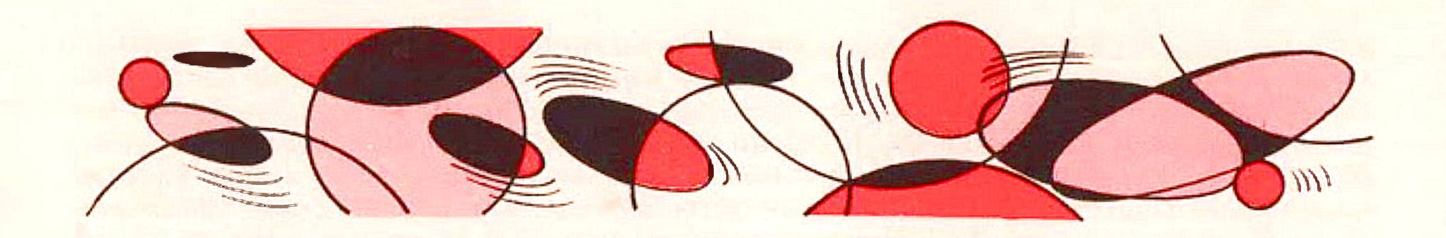
3. Imaginez une histoire qui s'est passée il y a longtemps et pendant laquelle se sont produits des événements brusques et imprévus.

4. Racontez une mésaventure qui vous est arrivée il y a quelques années.

5. A la manière de La Fontaine, inventez une fable (en prose ou en vers) dans laquelle vous mettrez en scène des animaux.

6. Racontez (en une page ou deux au maximum) l'intrigue du « Cid », de Corneille. Vous insisterez sur les passages les plus dramatiques.
Même question pour l' « Andromaque », de Racine.
Même question pour « Le Bourgeois gentilhomme », de Molière. Vous insisterez sur les scènes les plus comiques.





LE PASSÉ ABSOLU

TEXTE D'ÉTUDE

Un homme de mer.

Le capitaine Renaud, prisonnier des Anglais, a été transporté sur le navire que commande l'amiral Collingwood. L'amiral, qui a connu jadis le père du capitaine, traite celui-ci avec bonté. Mais le capitaine s'ennuie... Un soir qu'il rêve sur le pont du navire, il se sent tirer par le bras.

En me retournant, je vis, debout derrière moi, le bon amiral Collingwood. Il avait à la main sa lunette de nuit et il était vêtu de son grand uniforme avec la rigide tenue anglaise. Il me mit une main sur l'épaule d'une façon paternelle, et je remarquai un air de mélancolie profonde dans ses grands yeux noirs et sur son front. Ses cheveux blancs, à demi poudrés, tombaient assez négligemment sur ses oreilles, et il y avait, à travers le calme inaltérable de sa voix et de ses manières, un fond de tristesse qui me frappa ce soir-là surtout et me donna pour lui, tout d'abord, plus de respect et d'attention.

— Vous êtes triste, mon enfant, me dit-il. J'ai quelques petites choses à vous dire; voulez-vous causer un peu avec moi?

« ... Vous n'êtes prisonnier que depuis un mois, reprit-il, et je le suis depuis trente-trois ans. Oui, mon ami, je suis prisonnier de la mer; elle me garde de tous côtés; toujours des flots et des flots; je ne vois qu'eux, je n'entends qu'eux. Mes cheveux ont blanchi sous leur écume, et mon dos s'est un peu voûté déjà sous leur humidité. J'ai passé si peu de temps en Angleterre que je ne la connais que par la carte... J'ai bien réfléchi et je me suis interrogé sur mon devoir quand je vous ai eu à mon bord... J'avais pour votre père une amitié bien vraie, et je lui en donnerai ici une preuve... »

L'amiral se tut et me serra la main. Il s'avança même dans la nuit et me regarda attentivement pour voir ce que j'éprouvais à mesure qu'il me parlait. Mais j'étais trop interdit pour lui répondre. Il poursuivit plus rapidement : « J'ai déjà écrit à l'Amirauté pour qu'au premier échange vous fussiez renvoyé en France. Mais cela pourra être long, ajouta-t-il, je ne vous le cache pas... »

A. DE VIGNY. (*Servitude et Grandeur militaires*, III, chap. 6.)

LEÇON

L'on pourrait s'étonner que notre langue ait besoin de cinq temps à l'indicatif pour exprimer les faits passés. C'est que le passé est une longue ligne sur laquelle les événements se situent de diverses façons :

- **1. Soit les uns par rapport aux autres.**

On utilise pour cela les temps « **relatifs** » (plus-que-parfait et passé antérieur).

Ex. : « *Après qu'il* ***eut prononcé*** *ces paroles, l'amiral me quitta.* »

- **2. Soit par rapport au moment où l'on parle.**

On utilise pour cela les temps « **absolus** » (imparfait, passé simple, passé composé). Ex. : « *Il me* ***regarda*** *attentivement.* »

Ces divers temps permettent aussi d'exprimer des différences **d'aspect** entre les faits passés, c'est-à-dire qu'ils permettent d'indiquer, en particulier, si les actions ont été momentanées (« actions-points ») ou si elles ont plus ou moins duré (« actions-lignes »).

I. L'imparfait.

Comme son nom l'indique, il exprime essentiellement des actions (ou des états) qui étaient en cours et par suite qui ont duré plus ou moins, donc des « actions-traits ».

Ex. : « *Il* ***avait*** *à la main sa lunette de nuit* » (il l'aura pendant toute la conversation qui suit) - « *Il* ***était vêtu*** *de son grand uniforme...* »

Conséquences :

- **1. L'imparfait permet d'exprimer une action habituelle** (« action-trait ») **ou qui s'est répétée** (« action pointillée »).

Ex. : « *Le prisonnier* ***s'ennuyait****; chaque soir il* ***se promenait*** *sur le pont du navire.* »

- **2. Il permet aussi d'exprimer la simultanéité de deux actions passées.**

En effet, pendant qu'une action se prolongeait, d'autres actions ont pu se produire.

Ex. : « *Quand le prisonnier* ***se promenait*** *sur le pont, il* ***rencontrait*** *parfois l'Amiral.* »

Par là, l'imparfait devient un temps « relatif ».

II. Le passé simple.

Ce temps exprime, lui, une « action-point », une action qui se situe à un moment précis du passé, une action achevée, « parfaite ».

Ex. : « *Il me* ***mit*** *une main sur l'épaule* » - « *Il me* ***regarda*** *attentivement pour voir ce que j'éprouvais à mesure qu'il me parlait.* » (L'amiral a parlé pendant un certain temps et c'est pendant ce temps, à un moment donné, qu'il a mis sa main sur l'épaule du capitaine ; à un autre moment, il l'a regardé attentivement).

Conséquences :

- **1. Le passé simple permet d'exprimer des actions qui se sont succédé.**

Il est possible alors de les distinguer nettement les unes des autres.

Ex. : « *L'amiral* ***se tut*** *et me* ***serra*** *la main. Il* ***s'avança*** *même dans la nuit et me* ***regarda*** *attentivement.* »

● 2. **Le passé simple permet d'exprimer le passé lointain.**

En effet, plus une action est loin du présent, mieux elle s'en distingue, plus elle apparaît nettement localisée. Le choix du passé simple s'impose alors.

Ex. : « *Louis IX* ***mourut*** *en* 1270. »

En somme, si l'imparfait est par excellence le temps **de la description** (présentation d'états qui ont duré), le passé simple, lui, est surtout le temps **du récit** (présentation d'actions qui se sont succédé).

III. Le passé composé.

● 1. **Origine du passé composé.**

La valeur de ce temps s'explique par son origine. Il a été formé pour marquer une action achevée au moment où l'on parle. Ex. : « **J'ai écrit** une lettre ». Au Moyen Age l'on disait : « ***J'ai*** (= je possède en ce moment) *une lettre* ***écrite*** ».

Le participe passé, ici, avait la valeur d'un adjectif.

Une action achevée est une action déjà passée : ainsi peu à peu l'ensemble **auxiliaire + participe,** formant de plus en plus un groupe figé, a fini par constituer un véritable temps composé apte à exprimer un fait passé. Ceci explique pourquoi **le passé composé fait concurrence au passé simple.**

Ainsi, au lieu de : « *Il y avait... un fond de tristesse qui me* ***frappa****... et me* ***donna*** *pour lui plus de respect et d'attention* », l'on pourrait dire : « *Il y avait... un fond de tristesse qui m'****a frappé*** *et m'****a donné*** *pour lui...* ». (Avec une nuance cependant. Cf. ci-après.)

● 2. **Conséquences.**

a) Le passé composé doit à ses origines, contrairement au passé simple, **d'exprimer plutôt des faits récents.**

Ex. : « ***J'ai*** *bien* ***réfléchi*** *et je* ***me suis interrogé*** *sur mon devoir quand je vous* ***ai eu*** *à bord* » (Il n'y a qu'un mois que le capitaine est prisonnier).

b) C'est pour la même raison que **le passé composé exprime surtout une action passée dont les conséquences se prolongent jusqu'au moment où l'on parle.**

Ex. : « *Mes cheveux* ***ont blanchi****... et mon dos* ***s'est*** *un peu* ***voûté****...* »

> REMARQUE. — Les grammairiens du XVII° et du XVIII° siècles interdisaient d'employer le passé simple pour exprimer une action passée se prolongeant jusqu'au présent : l'on devait recourir au passé composé. Pour utiliser le passé simple, il fallait que l'action fût passée depuis au moins vingt-quatre heures.

Conclusion.

En définitive, entre ces trois temps qui expriment des faits passés par rapport au moment où l'on parle, **il y a surtout des différences d'aspect :**

a) **l'un de ces temps** (l'imparfait) exprime des faits qui ont duré;

b) **les deux autres** (passé simple et passé composé) expriment des événements nettement localisés à un moment plus ou moins reculé du passé. (*Reportez-vous à la représentation schématique. Manuel 6e-5e, page 68.*)

Conseils pour l'analyse

1. Comment analyser un verbe.

Ne vous contentez pas d'indiquer à quel temps il est conjugué. Précisez la valeur exacte qu'il a dans la phrase où il est employé (temps et aspect). Nous avons vu déjà qu'un même temps peut exprimer des nuances différentes.

Ex. . « *Mes cheveux* ***ont blanchi***. »

« **ont blanchi** » : verbe « blanchir » (2e groupe), voix active, intransitif, au passé composé de l'indicatif, 3e personne du pluriel; exprime un fait passé dont les effets subsistent au moment où l'on parle.

Ex. : « *Ma grand-mère* ***dînait*** *à onze heures du matin, faisait la sieste; à une heure elle se réveillait...* » (CHATEAUBRIAND.)

« **dînait** » : verbe « dîner » (1er groupe), voix active, intransitif, à l'imparfait de l'indicatif, 3e personne du singulier, exprime une action habituelle.

2. Attention !

a) Ne confondez pas le présent des verbes à la voix passive (Ex. : « *Je* ***suis enfermé*** *dans le grenier* ») avec le passé composé de certains verbes intransitifs, lesquels se conjuguent avec l'auxiliaire « être » aux temps composés (Ex. : « *Hier, je* ***suis tombé*** *dans le ruisseau* »).

De même, ne confondez pas l'imparfait des verbes à la voix passive (Ex. : « ***J'étais poussé*** *par la curiosité* ») avec le plus-que-parfait de certains verbes intransitifs (Ex. : « ***J'étais tombé*** *dans le ruisseau* »).

b) N'oubliez pas qu'à la voix passive le passé composé devient surcomposé (Ex. : « ***J'ai été poussé*** *par la curiosité* »).

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Employez à bon escient les trois temps du passé absolu.

1. Ces temps ne sont pas toujours interchangeables.

Nous avons déjà montré (Manuel de 6e-5e, p. 69) *comment la substitution du passé simple à l'imparfait (ou inversement) peut changer considérablement la signification d'une phrase.*

Comparez : « Le vieillard **traversait** la rue ; il tomba », *et :* « Le vieillard **traversa** la rue ; il tomba. »

2. Le passé composé tend à remplacer le passé simple.

Cela se vérifie surtout dans la langue parlée. (Voyez, dans la conversation de l'amiral et du capitaine, comment apparaissent les passés composés.)

Il n'en était pas ainsi au XVIIe *siècle. On employait couramment le passé simple.*

Ainsi, Molière fait dire à Scapin (un valet pourtant) : « Vous vous souvenez de ce loup-garou, il y a six mois, qui vous **donna** tant de coups de bâton la nuit et vous **pensa** faire rompre le cou dans une cave où vous **tombâtes** en fuyant? »

Ce dernier passé simple serait ridicule aujourd'hui. Pourtant, il arrive de le voir employer encore dans la conversation courante par les vieux vignerons du Midi languedocien.

C'est sans doute à cause de ses terminaisons difficiles, aux sonorités

bizarres aux deux premières personnes du pluriel, que le passé simple est de plus en plus délaissé. Certains écrivains humoristes s'en servent aujourd'hui pour produire des effets comiques.

Ainsi, Edmond Rostand fait dire à Cyrano de Bergerac, son héros au grand nez :

« Aimez-vous à ce point les oiseaux
Que paternellement vous vous **préoccupâtes**
De tendre ce perchoir à leurs petites pattes? »

N'oubliez pas cependant que le passé composé exprime des valeurs temporelles différentes de celles du passé simple. Il exprime aussi des aspects différents : il n'est donc pas toujours possible de remplacer l'un par l'autre.

● 3. **Donnez à vos récits de la « perspective » grâce à ces trois temps.**

Dans un tableau, on distingue plusieurs plans : le premier plan, le second plan, puis l'arrière-plan. C'est la distinction de ces plans qui lui donne le relief. Un peintre qui, reproduisant un paysage, placerait tous les détails sur le même plan, ferait un tableau « plat », sans profondeur. De même, dans une narration, celui qui emploierait le même temps passé, aussi bien pour décrire que pour raconter, ferait un récit « plat ». Essayez, par exemple, de mettre tout le premier paragraphe de la page de Vigny à l'imparfait et jugez de l'effet produit; plus rien ne se détache. Rétablissez à leur juste place les passés simples : aussitôt la scène prend du relief et de la vie.

Disons, pour schématiser, que, dans un récit, ***le premier plan,*** *celui qui est le plus près de l'observateur, sera donné par le passé composé;* ***l'arrière-plan,*** *celui qui en est le plus éloigné, par le passé simple.* ***L'entre-deux*** *sera donné par l'imparfait qui, parce qu'il exprime des faits qui ont duré, est apte à évoquer des événements récents* (Ex. : « Ce matin, il **faisait** froid ») *aussi bien que des événements qui ont eu lieu il y a des milliers d'années.* Ex. : « Les Romains **construisaient** des routes dallées ».

D'autre part, dans un récit, le passé simple et le passé composé permettent d'exprimer ***des événements*** *qui se succèdent, tandis que l'imparfait permettra d'évoquer* ***les éléments descriptifs, le cadre,*** *etc.*

Ex. : « Ses cheveux blancs, à demi poudrés, **tombaient** assez négligemment sur ses oreilles et **il y avait** à travers le calme inaltérable de sa voix et de ses manières un fond de tristesse qui me **frappa** ce soir-là surtout... »

II. Emplois spéciaux.

Pour produire certains effets, des écrivains ont parfois donné à ces temps des valeurs spéciales.

● 1. **L'imparfait peut exprimer des valeurs temporelles diverses.**

a) ***Il peut marquer une action présente*** *(présent atténué). Il permet alors d'exprimer la pensée en atténuant ce qu'elle pourrait avoir de brutal.*

Ex. : « Bonjour, Monsieur : je **venais** (= je viens) voir si vous aviez réfléchi. » (J. Romains.)

Certains écrivains l'emploient à la place du présent dans le discours indirect. Exemple :

« Des députés du peuple rat
S'en vinrent demander quelque aumône légère;
Ils **allaient** en terre étrangère
Chercher quelque secours contre le peuple chat;
Ratopolis **était bloquée**...
Ils **demandaient** fort peu... »

La Fontaine (Fables, VII, 3.)

Cette utilisation de l'imparfait est due à la propriété que possède ce temps d'exprimer, comme le présent, des actions en cours, contemporaines du moment où l'on parle. Il s'agit ici, en somme, d'un présent dans le passé.

b) ***Il peut marquer une action hypothétique, une supposition.***

Ex. « Si je **venais,** me recevriez-vous? - Si nous **sortions?** » Il a alors la valeur modale d'un conditionnel.

2. Le passé simple prend parfois des valeurs inhabituelles.

Il peut servir à exprimer une vérité générale embrassant toute l'étendue du passé.

Ex. : « Jamais flatteur ne **manqua** de dupes. »

Mais, en réalité, c'est l'adverbe, et non le verbe, qui marque ici cette valeur.

3. Le passé composé dispose d'un éventail temporel très large.

a) ***Il peut exprimer un fait présent*** *(mais qui résulte d'une action passée).*

Ex. : « Mes cheveux **ont blanchi** » (= sont blancs).

b) ***Il peut exprimer, lui aussi, une vérité générale.***

Ex. : « De tout temps, les petits **ont pâti** des sottises des grands. »

La Fontaine.

c) ***Il peut même exprimer des faits à venir :***

— soit un futur proche.

Ex. : « Encore un instant, et **j'ai fini** » (= **j'aurai fini**).

— soit un futur relatif. *Après « si » dans les propositions hypothétiques, le passé composé marque une action antérieure à une autre.*

Ex. : « Si dans vingt-quatre heures le malade **a vomi,** vous lui **donnerez** cette potion. »

Conclusion.

Les valeurs que peut prendre chacun des trois temps du passé absolu sont très variées. Ne vous fiez donc pas aux étiquettes : « imparfait », « passé simple », « passé composé ». Lorsque vous trouvez ces temps employés dans un texte d'un grand écrivain, replacez-les toujours dans la signification générale de la phrase, et même de toute la page; c'est ainsi que vous parviendrez à saisir la nuance particulière exprimée par chacun d'eux. Observez dans le texte de Vigny comment cet auteur a su utiliser tour à tour chacun de ces trois temps (en particulier dans le dernier paragraphe) pour exprimer tous ***les aspects*** *des faits passés évoqués par le capitaine Renaud : action qui a duré, action accomplie dont les effets durent encore (*« mes cheveux **ont blanchi** »*), etc... Essayez de suivre cet exemple dans vos récits.*

Exercices grammaticaux

1. *Dans le texte suivant, justifiez l'emploi des imparfaits et des passés simples* (*que marque chacun d'eux?*).

UNE CHASSE. — La nuit allait venir; et derrière le bois, dans les intervalles des branches, le ciel était rouge comme une nappe de sang. Julien s'adossa contre un arbre. Il contemplait d'un œil béant l'énormité du massacre, ne comprenant pas comment il avait pu le faire.

De l'autre côté du vallon, sur le bord de la forêt, il aperçut un cerf, une biche et son faon. Le cerf, qui était noir et monstrueux de taille, portait seize andouillers avec une barbe blanche. La biche, blonde comme les feuilles mortes, broutait le gazon; et le faon tacheté, sans l'interrompre dans sa marche, lui tétait la mamelle. L'arbalète encore une fois ronfla. Le faon, tout de suite, fut tué.

Gustave FLAUBERT. (*Trois contes.*)

1 *bis. Même exercice sur le texte n° 1, page 124, et le texte d'étude, page 250.*

2. *Dans le texte suivant, justifiez l'emploi des passés simples et des passés composés* (*que marque chacun d'eux?*).

LA DENT. — « Voici, dit mon père, la dent d'un homme qui vécut au temps du mammouth pendant l'âge des glaces, dans une caverne nue et désolée... »

Ici, mon père, élevant lentement au-dessus de sa tête la dent de l'homme des cavernes, s'écria : « Vieil homme, dont voici la rude et farouche relique, je sais ce que tes efforts m'ont épargné de misères... Tu vécus misérable, tu ne vécus pas en vain, et la vie, tu la transmis un peu moins mauvaise à tes enfants. Ils travaillèrent à leur tour à la rendre meilleure. Tous, ils ont mis la main aux arts : l'un inventa la meule, l'autre la roue. Ils se sont tous ingéniés, et l'effort continu de tant d'esprits à travers les âges a produit des merveilles qui maintenant embellissent la vie. »

D'après Anatole FRANCE.

2 *bis. Même exercice sur le texte n° 3, page 136, et le texte d'étude page 106.*

3. *Dans le texte suivant, relevez les imparfaits et classez-les d'après la nuance d'aspect qu'ils expriment* (*action qui a duré, état qui a duré, caractère habituel, actions simultanées, etc...*).

LA FENÊTRE DU TRIANON. — Le Roi, qui aimait à bâtir, avait abattu le petit Trianon de porcelaine qu'il avait fait pour Mme de Montespan et le rebâtissait pour le mettre en état... Louvois était surintendant des bâtiments. Le Roi, qui avait le coup d'œil de la plus fine justesse, s'aperçut d'une fenêtre de quelque peu plus étroite que les autres; les trémeaux (1) ne faisaient encore que de s'élever, et n'étaient pas joints par le haut. Il la montra à Louvois pour la réformer, ce qui était alors très aisé. Louvois soutint que la fenêtre était bien... Le Roi voulut que Le Nôtre l'allât mesurer, parce qu'il était droit et vrai... Louvois, piqué, s'emporta; le Roi, qui ne le fut pas moins, le laissait dire; et cependant Le Nôtre, qui aurait bien voulu n'être pas là, ne bougeait... Ce qui outra le plus Louvois, c'est que la scène se passa, non seulement devant les gens des bâtiments, mais en présence de tout ce qui suivait le Roi en ses promenades, seigneurs, courtisans, officiers des gardes et autres.

SAINT-SIMON. (*Mémoires.*)

(1) Murs encadrant l'embrasure de la fenêtre.

3 *bis. Même exercice sur les textes n° 1, page 259, et n° 10, page 217.*

4. *Dans le texte suivant, relevez les passés composés et indiquez la nuance de temps et d'aspect qu'ils expriment.*

LE PASSAGE DU RHIN. — J'ai appris, ma bonne, une triste nouvelle, dont je ne

vous dirai pas le détail parce que je ne le sais pas; mais je sais qu'au passage de l'Yssel, sous les ordres de Monsieur le Prince, M. de Longueville a été tué; cette nouvelle accable. Nous étions chez Mme de La Fayette avec M. de La Rochefoucauld, quand on nous l'a apprise, et en même temps la blessure de M. de Marsillac. Enfin cette grêle est tombée sur lui (1) en ma présence. Il a été très vivement affligé. Ses larmes ont coulé du fond du cœur, et sa fermeté l'a empêché d'éclater. Après ces nouvelles, je ne me suis pas donné la patience de rien demander. J'ai couru chez Mme de Pomponne, qui m'a fait souvenir que mon fils est dans l'armée du Roi, laquelle n'a eu nulle part à l'action. Elle était réservée à Monsieur le Prince : on dit qu'il est blessé; on dit qu'il a passé la rivière dans un petit bateau; on dit que Nogent a été noyé; on dit que Guitry est tué; on dit que M. de Roquelaure et M. de La Feuillade sont blessés, qu'il y en a une infinité qui ont péri en cette rude occasion.

Mme DE SÉVIGNÉ. (*A Mme de Grignan*, 17 juin 1672.)

(1) Sur La Rochefoucauld.

5. *Dans le texte suivant, relevez les imparfaits et précisez la nuance de temps, d'aspect et de mode qu'ils expriment.*

DE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES.

(Montesquieu, que révolte l'esclavage des nègres, présente d'une façon ironique les prétendus arguments des esclavagistes.)

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves...

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux qui, chez les Egyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains...

MONTESQUIEU. (*L'Esprit des lois*, livre XV, chap. 5.)

6. *Analysez les verbes en italiques dans les phrases ci-après.*

Il se décida pour la peinture. Le lendemain, il *s'acheta* une boîte de couleurs, des pinceaux, un chevalet. (G. FLAUBERT.) — Je *suis allé* bien loin admirer les scènes de la nature. (CHATEAUBRIAND.) — A chaque instant, des retardataires *arrivaient* en hâte; ils étaient accueillis par les cris impatients du gros de la bande. (A. THEURIET.) — Quand on a une fois trompé, on ne peut plus être cru de personne; on *est haï*, *craint*, *détesté*, et on *est* enfin *attrapé* par ses propres finesses. (FÉNELON.) — Guitaut me dit que Monsieur le Prince *a été blessé* à la main. M. de Longueville avait forcé la barrière où il s'était présenté le premier; il *a été* aussi le premier *tué* sur-le-champ. Mais enfin l'Yssel *est passé*. (Mme DE SÉVIGNÉ.)

Exercices stylistiques

7. Dans le texte suivant, remplacez tous les imparfaits par des passés simples et dites ce qui résulte de cette transformation (comparez les deux textes). **Y a-t-il des passages où l'introduction du passé simple apparaît difficile? Pourquoi?**

DANS UN SALON DU XVIIIe SIÈCLE. — *Nous étions dans le triste et magnifique salon, et nous y formions, diversement occupés, un tableau très agréable. Vers la fenêtre qui donne sur les jardins, M. Grimm se faisait peindre et Mme d'Epinay était appuyée sur le dos de la chaise de la personne qui le peignait. Un dessinateur, assis plus bas, sur un placet, faisait son profil au crayon... M. de Saint-*

Lambert lisait dans un coin la dernière brochure que je vous ai envoyée. Je jouais aux échecs avec Mme d'Houdetot. La vieille et bonne Mme d'Esclavelles, mère de Mme d'Epinay, avait autour d'elle tous ses enfants et causait avec eux et avec leur gouverneur. Deux sœurs de la personne qui peignait mon ami brodaient, l'une à la main, l'autre au tambour. Et une troisième essayait au clavecin une pièce de Scarlatti.

DIDEROT. (*Lettre du 15 septembre 1760.*)

8. Quelle différence voyez-vous entre les phrases suivantes?

1. « *La nuit tombait; le vent soufflait.* » — 2. « *La nuit tombait; le vent souffla.* » — 3. « *La nuit tomba; le vent soufflait.* » — 4. « *La nuit tomba; le vent souffla.* »

9. Dans le texte suivant, remplacez tous les passés simples par des passés composés et comparez les deux textes. Lequel préférez-vous et pourquoi?

UNE CHASSE (suite, cf. p. 62, n° 1). — *Le faon, tout de suite, fut tué. Alors sa mère, en regardant le ciel, brama d'une voix profonde, déchirante, humaine. Julien, exaspéré, d'un coup en plein poitrail l'étendit par terre. Le grand cerf l'avait vu, fit un bond. Julien lui envoya sa dernière flèche. Elle l'atteignit au front, et y resta plantée. Le grand cerf n'eut pas l'air de la sentir; en regardant par-dessus les morts, il avançait toujours, allait fondre sur lui, l'éventrer; et Julien reculait dans une épouvante indicible. Le prodigieux animal s'arrêta; et, les yeux flamboyants, solennel comme un patriarche et comme un justicier, pendant qu'une cloche au loin tintait, il répéta trois fois : « Maudit! Maudit! Maudit! Un jour, cœur féroce, tu assassineras ton père et ta mère! » Il plia les genoux, ferma doucement les paupières, et mourut.*

G. FLAUBERT. (*Trois contes.*)

10. Dans le texte suivant, essayez de remplacer les passés composés par des passés simples. Lorsque ce n'est pas possible, conservez le passé composé et indiquez entre parenthèses après le verbe pourquoi vous préférez conserver ce temps.

CONSEILS A UN ÉCRIVAIN. — *Vous m'avez écrit, mon charmant ami, une lettre où je reconnais votre génie. Vous ne trouvez point Boileau fort; il n'a rien de sublime, son imagination n'est point brillante, j'en conviens avec vous..., mais il a bien fait ce qu'il pouvait et ce qu'il voulait faire. Il a mis la raison en vers harmonieux... Vous avez senti votre talent comme il a senti le sien. Vous êtes philosophe, vous voyez tout en grand; votre pinceau est fort et hardi. La nature en tout cela vous a mis, je vous le dis avec la plus grande sincérité, fort au-dessus de Despréaux... Il ne vous coûte point de penser, mais il coûte infiniment d'écrire. Je vous prêcherai donc éternellement cet art d'écrire que Despréaux a si bien connu et si bien enseigné...*

VOLTAIRE. (*Lettre à Helvétius, 20 juin 1741.*)

11. Mettez au passé, en employant les temps convenables, le texte ci-après.

UNE MALADE IMAGINAIRE. — *Irène se transporte à grands frais en Epidaure, voit Esculape dans son temple et le consulte sur tous ses maux. D'abord, elle se plaint qu'elle est lasse et recrue de fatigue; et le dieu prononce que cela lui arrive par la longueur du chemin qu'elle vient de faire. Elle dit qu'elle est, le soir, sans appétit; l'oracle lui ordonne de dîner peu. Elle ajoute qu'elle est sujette à des insomnies, et il lui prescrit de n'être au lit que pendant la nuit. Elle lui demande pourquoi elle devient pesante, et quel remède; l'oracle répond qu'elle doit se lever avant midi, et quelquefois se servir de ses jambes pour marcher. Elle lui déclare que le vin lui est nuisible : l'oracle lui dit de boire de l'eau; qu'elle a des indigestions, et il ajoute qu'elle fasse diète... « Fils d'Apollon, s'écrie Irène, quel conseil me donnez-vous?... Ne savais-je pas tous ces remèdes que vous m'enseignez? — Que n'en usiez-vous donc, répond le dieu, sans venir me chercher de si loin, et abréger vos jours par un long voyage? »*

LA BRUYÈRE. (*Caractères. — Chap. De l'Homme.*)

12. **Etudiez l'emploi des temps dans le texte n° 8, page 147, de L. Pergaud. Montrez comment ils correspondent aux nuances de l'idée à exprimer.**

Même exercice sur le texte d'étude, page 114. En vous appuyant sur cette analyse, vous dégagerez les principaux caractères du passage.

Compositions françaises

1. Vous avez assisté à un accident de la circulation. On vous demande votre témoignage. Rédigez-le.

2. Supposez que vous soyez correspondant d'un journal. Vous écrivez un article pour relater un fait-divers qui s'est passé hier.

3. Faites le portrait d'une personne qui vous était chère (parente ou amie) et qui est morte depuis plusieurs années.

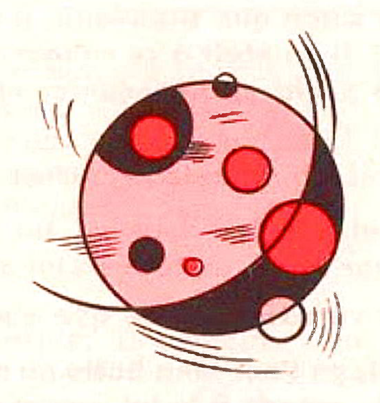
4. L'an dernier, vous avez passé vos vacances dans une région qui vous était inconnue jusqu'alors (ou bien vous avez retrouvé des lieux familiers). Décrivez le paysage lors de votre arrivée et confiez-nous les impressions que vous avez éprouvées à ce moment.

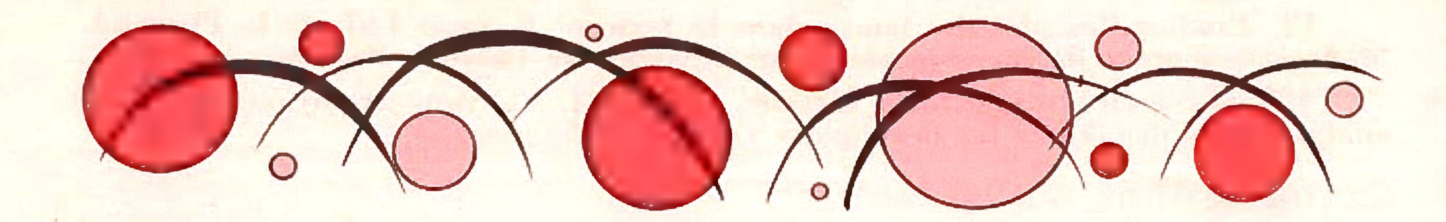
5. Racontez un voyage que vous avez effectué avec vos parents dans votre enfance, voyage qui vous a laissé un souvenir inoubliable. Vous vous efforcerez d'évoquer les lieux tels que vous les avez vus ainsi que vos impressions.

6. Quelles ont été vos impressions, ce matin, à votre réveil? (B. E. P. C., 1957.)

7. Racontez brièvement la vie de Molière (ou de Racine, ou de Rousseau, ou de Voltaire, ou de Chateaubriand, ou de Victor Hugo). Vous direz ce que vous pensez de l'œuvre de cet écrivain.

8. Vous avez lu le roman de Balzac « Eugénie Grandet ». Racontez comment l'avare Grandet apprit à son neveu la mort du père de celui-ci et donnez vos réflexions.





LE PASSÉ RELATIF

TEXTE D'ÉTUDE

Une sévère punition

La scène se passe au moyen âge. Un parasite nommé Ciacco a été victime d'une farce montée par un autre parasite nommé Biondello. Pour se venger, Ciacco dépêche auprès d'un chevalier nommé Filippo Argenti, « homme grand, nerveux et fort, dédaigneux, emporté et irritable », un compère qui vient lui demander du vin de la part de Biondello et fait si bien qu'il déchaîne chez le chevalier une colère terrible contre Biondello. Le compère s'enfuit.

Messire Filippo, n'ayant pu rejoindre le compère, était resté dans une fureur terrible et il ruminait en lui-même sa rage, ne pouvant, des paroles qu'avait dites le compère, rien tirer d'autre sinon que Biondello, à la demande de qui que ce fût, se moquait proprement de lui. Il en était à se ronger ainsi quand survint Biondello. A peine l'eut-il aperçu qu'il se porta à sa rencontre et lui lança au visage un grand coup de poing.

— Misère de moi, Messire! dit Biondello, qu'est ceci?

Messire Filippo, le prenant par les cheveux, lui avait déchiré la coiffe sur la tête, avait jeté son capuchon par terre, et, tout en lui administrant une forte rossée :

— Traître, disait-il, tu le verras bien, ce que c'est...

A la fin, quand Messire Filippo l'eut bien battu au milieu de la foule qui les entourait, on eut toutes les peines du monde à le lui arracher des mains, ébouriffé et mal en point comme il l'était. On lui dit que Messire Filippo l'avait ainsi traité à cause de ce qu'il avait envoyé dire; on lui dit enfin qu'il devait maintenant bien connaître Messire Filippo et savoir qu'il n'était pas homme à admettre la plaisanterie.

Biondello, en geignant, s'excusait et disait que jamais il n'avait envoyé demander de vin à Messire Filippo. Mais quand il se fut un peu remis dans son assiette, triste et dolent, il s'en retourna chez lui, s'avisant que c'était là l'ouvrage de Ciacco.

BOCCACE. (*Le Décaméron.* Neuvième journée, Nouvelle 8.)

LEÇON

I. Valeurs communes au passé antérieur et au plus-que-parfait.

● 1. **Ces deux temps expriment une action terminée** (aspect).

Cela vient de ce qu'ils sont des temps composés : l'auxiliaire marque le passé (« *j'eus* », « *j'avais* ») et le participe passé, nous l'avons déjà remarqué pour le passé composé, marque l'action accomplie.

Ainsi ces deux temps ont-ils parfois exactement la même valeur et peuvent-ils alors s'employer l'un pour l'autre.

Cf. : « *A peine Filippo **l'eut-il aperçu** qu'il se porta à sa rencontre* ».
et : « *A peine Filippo **l'avait-il aperçu** qu'il se porta à sa rencontre.* »

Mais le cas est assez rare et, le plus souvent, chacun de ces temps exprime des nuances qui lui sont propres.

● 2. **Tous deux sont généralement des temps « relatifs ».**

Du fait qu'ils marquent une action terminée à un moment du passé, ils sont aptes à exprimer un événement qui a eu lieu **avant** un autre événement passé. Dans ce cas, ils sont souvent employés dans une proposition subordonnée complément du verbe de la principale.

Ex. : « *Quand il **se fut** un peu **remis** dans son assiette,... il s'en retourna chez lui.* »

« *On lui dit que Messire Filippo **l'avait** ainsi **traité** à cause de...* »

Remarque. — Cependant, l'un et l'autre peuvent exprimer un passé « absolu », c'est-à-dire qui se situe purement et simplement par rapport au moment où l'on parle.

Ex. : « *Messire Filippo **l'eut rejoint** en un instant* » (= le rejoignit).
« *Messire Filippo **avait jeté** son capuchon par terre* » (= jeta son capuchon).

II. Valeurs particulières à chacun de ces temps.

Les différentes nuances marquées par ces deux temps viennent de ce que le passé antérieur, dont l'auxiliaire est conjugué au passé simple (« *j'eus* », « *je fus* »), s'apparente au passé simple, tandis que le plus-que-parfait, dont l'auxiliaire est conjugué à l'imparfait (« *j'avais* », « *j'étais* »), s'apparente plutôt à l'imparfait.

● 1. **Le passé antérieur.**

a) Comme le passé simple, il exprime un fait isolé qui a eu lieu à un moment bien précis du passé ou pendant un laps de temps nettement limité.

Ex. : « *Quand Messire Filippo **l'eut** bien **battu**, on eut toutes les peines du monde*, etc... »

b) Il a aussi la propriété d'exprimer des actions immédiatement antérieures à d'autres actions. Il est alors généralement introduit par une locution conjonctive de temps (« **dès que** », « **à peine... que** », « **quand** », « **lorsque** », « **après que** »...)

Ex. : « ***Quand** il se fut un peu remis, il s'en retourna chez lui.* »

● 2. **Le plus-que-parfait.**

a) Comme l'imparfait auquel son auxiliaire est conjugué, il exprime souvent une action ou un état qui ont plus ou moins duré.

Ex. : « *Messire Filippo* ***était resté*** *dans une fureur terrible.* »

Il est donc apte à exprimer **une action habituelle** ou qui **s'est répétée.**

Ex. : « *Chaque jour, Ciacco* ***avait pensé*** *à sa vengeance.* »

b) A la différence du passé antérieur, il peut exprimer une action ou un état qui n'ont pas été immédiatement antérieurs à une autre action ou à un autre état. Un intervalle plus ou moins long a pu se placer entre eux.

Ex. : « *Comme Biondello* ***avait ridiculisé*** *Ciacco, celui-ci se vengea quelques semaines plus tard.* »

Conclusion.

En définitive, le passé antérieur et le plus-que-parfait sont loin de faire double emploi et il faut insister plus sur leurs différences que sur leurs ressemblances.

Conseils pour l'analyse

● 1. **Ne vous contentez pas de cataloguer ces temps.**

Etant donné toutes les nuances que peuvent exprimer le passé antérieur et le plus-que-parfait, **précisez toujours la valeur exacte** de ces temps dans la phrase où il se trouvent lorsque vous les analysez.

Ex. : « *A peine* ***l'eut-il aperçu*** *qu'il se porta à sa rencontre.* »

« **eut aperçu** »; verbe « apercevoir » (3e groupe, voix active, transitif direct, au passé antérieur de l'indicatif, 3e personne du singulier; marque une action passée immédiatement antérieure à celle qu'exprime le verbe « se porta ».

● 2. **Attention!**

a) Ne confondez pas le passé antérieur :

→ **avec le conditionnel passé deuxième forme** (accent circonflexe à la 3e personne du singulier).

Cf. : « *S'il* ***l'eût rencontré****, il* ***l'eût battu*** », et : « *Quand Messire Filippo* ***l'eut*** *bien* ***battu****, on eut toutes les peines du monde à le lui arracher des mains.* »

Pour les distinguer, conjuguez ces verbes à une personne du pluriel; la différence apparaît aussitôt. (« *Si nous les* ***eussions*** *rencontrés... quand nous* ***l'eûmes*** *bien battu.* ») Remarquez aussi que le conditionnel passé 2e forme peut se remplacer parfois par le conditionnel passé 1re forme. Ex. : « *Il* ***l'eût battu*** » (= il l'aurait battu).

→ **avec le passé simple des verbes à la voix passive,** lequel se conjugue avec l'auxiliaire « **être** » comme certains verbes intransitifs à la voix active aux temps composés.

Cf. : « *Quand il* ***fut arrivé*** (verbe transitif, voix active, au passé antérieur) *sur la place, il l'aperçut* et : « *Le compère qui* ***fut envoyé*** (voix passive, au passé simple) *par Ciacco détala à toutes jambes.* »

b) De même, **ne confondez pas le plus-que-parfait de certains verbes intransitifs avec l'imparfait des verbes à la voix passive.**

Cf. : « *Le compère* ***était allé*** *chez Filippo avec une fiasque* » (verbe intransitif à la voix active au plus-que-parfait) et : « *Il* ***était envoyé*** *par Ciacco* » (verbe à la voix passive, à l'imparfait).

REMARQUE. — Le passé antérieur et le plus-que-parfait des verbes à la voix passive sont des temps surcomposés (deux auxiliaires).

Ex. : « *Quand il* ***eut été envoyé*** *par Ciacco...* » - « *Il* ***avait été envoyé*** *par Ciacco.* »

APPLICATIONS STYLISTIQUES

Pour employer ces deux temps à bon escient, il faut posséder une grande maîtrise de la langue française. Ils constituent, pour les étrangers, une des difficultés de notre langue.

I. Le passé antérieur.

1. Ce temps tombe en désuétude.

Comme le passé simple, le passé antérieur s'emploie aujourd'hui de moins en moins et il faut le regretter. Dans la langue parlée, on le remplace par le passé surcomposé obtenu en conjuguant l'auxiliaire au passé composé (forme assez désagréable pour l'oreille).

Ex. : « Quand il l'**a eu** bien **battu**, on a eu toutes les peines du monde à le lui arracher des mains. »

2. Quand devez-vous l'employer ?

Comme le passé simple encore, le passé antérieur est utilisé dans les récits.

On l'emploie surtout dans les subordonnées pour marquer un fait antérieur à celui qu'exprime le verbe de la principale. C'est le temps qui permet par excellence d'exprimer des actions qui se suivent sans intervalle.

Ex. : « A peine l'**eut-il aperçu** qu'il **se porta** à sa rencontre. »

Le passé antérieur peut parfois se mettre en corrélation avec un verbe principal à l'imparfait lorsque celui-ci équivaut à un passé simple.

Ex. : « A peine l'**eut-il aperçu** qu'il **se portait** à sa rencontre. »

Evitez toutefois ce genre de phrase : en principe, c'est le passé simple qui « va » avec le passé antérieur.

Ce dernier ne peut être employé généralement dans une proposition indépendante ou principale que s'il marque l'achèvement rapide de l'action, autrement dit s'il équivaut à un passé simple. C'est pourquoi l'on est obligé, dans ce cas, de souligner cette rapidité par un adverbe ou un complément circonstanciel (« en un instant », « bientôt », « rapidement »...).

Ex. : « Et le drôle **eut lapé** le tout en un moment. » (La Fontaine.)

II. Le plus-que-parfait.

Les ressources offertes par ce temps sont très variées.

1. Un temps descriptif.

Comme l'imparfait, le plus-que-parfait est utilisé dans les descriptions.

Ex. : « Un souffle fécondant **avait couru** le long de la vallée, frôlant les lisières boisées, montant au sommet des futaies. Sous cette haleine caressante, les prés **avaient reverdi**, les bourgeons **avaient poussé**... » (A. Theuriet.)

● 2. Un temps narratif.

Mais, comme il exprime des actions accomplies, on l'emploie tout aussi bien dans les récits.

Ex. : « Messire Filippo lui **avait déchiré** la coiffe sur la tête, **avait jeté** son capuchon par terre... »

● 3. Un temps relatif.

Dans une subordonnée, il exprime une action antérieure à celle que marque le verbe principal. Lorsque la corrélation entre les deux actions est étroite, le verbe principal doit être à l'imparfait.

Ex. : « Quand quelque prince **avait fait** une conquête..., un ambassadeur romain **survenait** d'abord, qui la lui **arrachait** des mains. » (MONTESQUIEU.)

● 4. Un temps qui donne de la perspective au récit.

Ce temps doit à son auxiliaire conjugué à l'imparfait (temps marquant une action qui a duré) de laisser à notre esprit la liberté d'imaginer tout le recul dans le passé qu'il lui plaît, ce qui permet au plus-que-parfait d'exprimer le passé lointain aussi bien que le passé proche. Il est donc possible d'utiliser des plus-que-parfaits au début d'un récit pour rappeler ce qui a eu lieu il y a longtemps.

Ainsi, au début du roman de Benjamin Constant, « Adolphe », le héros évoque sa jeunesse : « **J'avais obtenu** par un travail assez opiniâtre au milieu d'une vie très dissipée des succès qui m'**avaient distingué** de mes compagnons d'étude et qui **avaient fait** concevoir à mon père, sur moi, des espérances probablement fort exagérées. » *Lorsque l'action du roman commence vraiment, apparaît alors le passé simple :* « Je me **rendis** dans la petite ville de D... Je **fus accueilli** avec la curiosité qu'inspire naturellement un étranger..., etc... »

En combinant plus-que-parfaits et passés simples, on donne à un récit de la perspective : on peut suggérer qu'il s'est passé un temps plus ou moins long entre plusieurs événements.

● 5. Nuances spéciales exprimées par le plus-que-parfait.

Rappelons enfin que ce temps (s'apparentant ici encore à l'imparfait) peut exprimer des nuances très particulières.

→ ***Atténuation d'une demande, d'une affirmation...***

Ex. : « **J'étais venu** (cf. « je viens ») vous demander l'autorisation de me servir de votre voiture » - « **J'avais pensé** que vous n'y verriez pas d'inconvénient » (cf. : « Je pensais que, etc. »).

→ ***Action qui a été sur le point de s'accomplir.***

Ex. : « Avec un peu plus de chance, vous **aviez gagné**. »

→ ***Supposition*** (il équivaut alors à un conditionnel passé).

Ex. : « Si vous **aviez** mieux **joué**, vous auriez gagné facilement ce match. »

→ ***Etat résultant d'une action passée.***

Ex. : « De la dépouille de nos bois
L'automne **avait jonché** la terre. » (MILLEVOYE.)

Le plus-que-parfait est donc un temps très riche de possibilités.

Remarques :

1. ***Vous avez parfois avantage à remplacer le plus-que-parfait du style indirect par des passés composés au style direct.*** *Vous éviterez ainsi une certaine lourdeur.*

Par exemple : « Il a dit qu'**il avait écrit à ses parents** » *pourra faire place à :* « Il a dit : « **J'ai écrit** à mes parents... »

2. ***Il existe un plus-que-parfait surcomposé*** *qui remplace fréquemment le plus-que-parfait dans la langue parlée. Ce temps surcomposé est parfois utile pour bien marquer l'antériorité de l'action achevée.*

Ex. : « Si tu **avais eu fini** ton travail quand je suis arrivé, tu aurais pu venir avec moi. »

Conclusion.

Le passé antérieur et le plus-que-parfait de l'indicatif permettent de situer les actions les unes par rapport aux autres dans le passé. Grâce à eux, il est possible d'établir des rapports entre actions qui se sont succédé (rapports d'antériorité, de contemporanéité et de postériorité). Voyez comment l'emploi de ces deux temps relatifs permet au traducteur de Boccace *de faire vivre son récit en montrant, par exemple, par quel processus une action en a déclenché une ou plusieurs autres :* « A peine l'**eut-il aperçu qu'il se porta** à sa rencontre et lui **lança** au visage un grand coup de poing », *ou lui permet de suggérer toutes sortes de détails grâce à la propriété que possèdent ces deux temps d'exprimer l'action accomplie.*

Ex. : « Quand Messire Filippo l'**eut** bien **battu** (remarquer l'emploi de l'adverbe « bien » qui renforce encore l'idée de la durée de l'action)..., on **eut** toutes les peines du monde à le lui arracher des mains. »

La combinaison judicieuse des trois temps du passé absolu et des deux temps du passé relatif permet aux Français d'exprimer les nuances les plus variées du passé : bien des pays pourraient nous envier ici la richesse de notre langue (trois temps pour exprimer le passé à l'indicatif en anglais et en allemand et deux seulement en russe).

Exercices grammaticaux

1. *Dans les phrases suivantes, relevez les verbes au plus-que-parfait et au passé antérieur et dites ce qu'ils marquent (passé absolu ou passé relatif et aspect).*

« Il ne chantait aucune chanson, il n'implorait pas. Il était muet et immobile. Il avait renoncé, il avait abdiqué. » (Baudelaire.) — « Les applaudissements qui avaient accueilli le Tiers cessèrent tout à coup. » (Michelet.) — « Melchior ne s'était pas trompé, et l'accoutrement du petit produisit tout l'effet qu'on en pouvait attendre. » (R. Rolland.) — « A plusieurs reprises déjà nous avions entendu l'alarme de la sirène. » (J. Peyré.) — « Son corps souple s'était durci et raidi, sa belle jambe s'était séchée, son noble front s'était dégarni, son grand œil s'était entouré de rides comme le soleil de rayons. » (G. Sand.) — « A l'aube, les pontonniers eurent jeté une passerelle. » (Michelet.) — « Dès l'aurore le bruit se répandit dans le village qu'un grand voilier était venu donner à la côte pendant la nuit. » (G. Duhamel.) — « Au relais, quand on avait dételé, il se faisait un grand silence, pendant une minute. » (G. Flaubert.) — « Les boulevards avaient pris leur paix du matin, les rentiers du voisinage se promenaient au soleil. » (E. Zola.) — « Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit. » (Voltaire.) — « Quand il les eut tous occis, d'autres chevreuils se présentèrent. » (Flaubert.)

2. ***Dans le récit suivant, relevez les plus-que-parfaits, les passés simples et les imparfaits de l'indicatif et justifiez l'emploi de ces temps.***

La mort du cerf. — Le cerf s'était d'abord lancé au milieu d'un étang, d'où l'on avait eu quelque peine à le débusquer. Plusieurs cavaliers avaient mis pied à terre et, s'armant de longues perches, avaient forcé le pauvre animal à reprendre sa course. Mais la fraîcheur de l'eau avait achevé d'épuiser ses forces. Il sortit de l'étang haletant, tirant la langue et courant par bonds irréguliers. Les chiens, au contraire, semblaient redoubler d'ardeur. A peu de distance de l'étang, le cerf, sentant qu'il lui devenait impossible d'échapper par la fuite, parut faire un dernier effort et, s'acculant contre un gros chêne, il fit bravement tête aux chiens. Les premiers qui l'attaquèrent furent lancés en l'air, éventrés. Un cheval et son cavalier furent culbutés rudement. Hommes, chevaux et chiens, rendus prudents, formaient un grand cercle autour du cerf mais sans oser en venir à portée de ses andouillers menaçants.

Le Roi mit pied à terre avec agilité et, le couteau de chasse à la main, tourna adroitement derrière le chêne et d'un revers coupa le jarret du cerf. Le cerf poussa une espèce de sifflement lamentable et s'abattit aussitôt.

Mérimée. (*Chronique du règne de Charles IX.*)

3. ***Dans ce début de la fable « Le Chat, la Belette et le petit Lapin », dites ce que marquent les divers temps de l'indicatif employés par La Fontaine.***

« Du palais d'un jeune lapin
Dame belette, un beau matin,
S'empara : c'est une rusée.
Le maître étant absent, ce lui fut chose aisée.
Elle porta chez lui ses pénates, un jour
Qu'il était allé faire à l'Aurore sa cour
Parmi le thym et la rosée.
Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours,
Jannot Lapin retourne aux souterrains séjours.
La belette avait mis le nez à la fenêtre. »

3 bis. ***Même exercice sur le texte de Mérimée, page 250.***

4. ***Dans les phrases suivantes, analysez les plus-que-parfaits et les passés surcomposés. Dites ce qu'ils marquent exactement (date, aspect).***

Aussitôt que j'ai eu envoyé mon paquet, j'ai appris, ma bonne, une triste nouvelle. (Mme de Sévigné.) — Il s'excusa : il n'avait pris que le temps de passer à son hôtel et de faire très peu de toilette. (A. France.) — J'étais venu, Monsieur, pour vous rappeler ma pension. (H. Becque.) — Le principal divertissement était le retour des barques. Dès qu'elles avaient dépassé les balises, elles commençaient à louvoyer. (G. Flaubert.) — Si elle n'était pas morte prématurément, elle aurait à l'heure qu'il est cinquante-deux ans. (Lucie Delarue-Mardrus.) — Un souriceau tout jeune, et qui n'avait rien vu, fut presque pris au dépourvu. (La Fontaine.)

5. ***Quelles différences voyez-vous entre ces deux phrases? :***

« Quand il eut fini, il s'appuya une seconde sur son râteau. » (L. Bertrand), et : « Quand il avait fini, il s'appuyait une seconde sur son râteau. »

Exercices stylistiques

6. Mettez au plus-que-parfait de l'indicatif la phrase :

« Les blés étaient verts ; ils s'étendaient au loin dans la plaine onduleuse, où les sainfoins se teignaient d'amarante, où les colzas éblouissaient la vue comme des carrés d'or. » (E. Fromentin.) (B. E., Bordeaux, 1934.)

7. Dans le passage de Mérimée ci-dessus (« La mort du cerf »), à quel endroit du récit se trouvent les plus-que-parfaits? Quels temps leur succèdent? Pourquoi? Quels effets l'auteur a-t-il obtenus par cet emploi des temps passés?

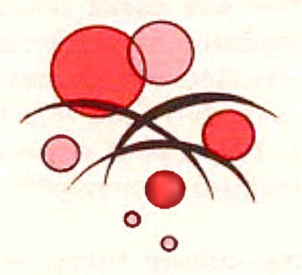
8. Faites trois phrases pour exprimer qu'une action a été immédiatement antérieure à une autre dans le passé. (Variez vos constructions.)

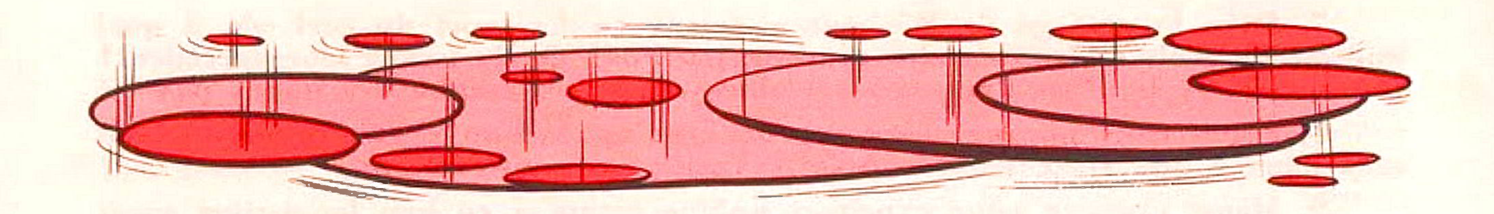
9. Même exercice pour exprimer qu'une action a eu lieu longtemps avant une autre, elle-même passée.

10. En vous inspirant du passage de Benjamin Constant cité plus haut (page 70), imaginez un court récit dont le début utilisera des plus-que-parfaits jusqu'au moment où vous introduirez des passés simples pour marquer le début du récit proprement dit.

Compositions françaises

1. L'an dernier, vous êtes revenu à un endroit que vous n'aviez pas revu depuis longtemps (village, coin de campagne, etc.). Décrivez tous les changements que vous avez constatés.
2. Un bon (ou un mauvais) souvenir d'enfance.
3. Il vous est arrivé de participer à un travail en équipe (colonie de vacances, camp de scoutisme, etc.) ou à une action collective (jeu, construction, etc.). Racontez et dites les sentiments que vous éprouviez à ce moment-là.
4. Rappelez ce qu'avait fait Napoléon Bonaparte avant de devenir Empereur des Français.
5. Vous vous êtes sans doute trouvé un jour (lors d'une excursion, d'un voyage, etc.) dans une situation difficile, peut-être même dangereuse. Racontez et dites de quelle façon vous vous en êtes tiré.
6. Racontez à votre façon la fable de La Fontaine : « *Les animaux malades de la peste* ». Vous mettrez en relief la rapidité avec laquelle l'âne fut condamné à mort.
7. Vous avez connu autrefois une personne bavarde qui se vantait de savoir beaucoup de choses. Evoquez le personnage en rappelant certaines déconvenues qu'il a subies. (Relisez, dans « Les Caractères » de La Bruyère, le portrait d'Arias.)





L'EXPRESSION DE L'AVENIR

TEXTE D'ÉTUDE

Rêves burlesques d'un « conquérant ».

Dans le passage qui suit, les conseillers de Picrochole, petit prince ambitieux, flattent sa cupidité et son orgueil en lui faisant croire qu'il va conquérir le monde. Ils lui conseillent de partager son armée en deux corps qui se lanceront à l'assaut du monde.

L'une partie ira ruer (1) sur ce Grandgousier et ses gens. Par icelle sera de prime abordée facilement déconfit. Là recouvrerez argent à tas...

L'autre partie, cependant, tirera vers Aunis, Saintonge, Angoumois et Gascogne... Sans résistance prendront villes, châteaux et forteresses... Par le corbieu! Espagne se rendra, car ce ne sont que madourrés (2). Vous passerez par l'étroit de Sibyle (3) et là érigerez deux colonnes plus magnifiques que celles d'Hercule... Passée la mer Picrocholine, voici Barberousse qui se rend votre esclave... — Je, dit Picrochole, le prendrai à merci... — Côtoyant à gauche, dominerez toute la Gaule narbonique, Provence et Allobroges, Gênes, Florence, Luques et à Dieu seas (4) Rome! Le pauvre Monsieur du Pape meurt déjà de peur. — Par ma foi, dit Picrochole, je ne lui baiserai jà sa pantoufle...

— Verrons-nous, dit Picrochole, Babylone et le mont Sinay? — Il n'est, dirent-ils, jà besoin pour cette heure. N'est-ce pas assez tracassé d'avoir transfrété (5) la mer Hircane, chevauché les deux Arménies et les trois Arabies? — Que boirons-nous par ces déserts?... — Nous, dirent-ils, avons jà donné ordre à tout. Par la mer Syriace, vous avez neuf mille quatorze grands naufs (6), chargées des meilleurs vins du monde; elles arrivèrent à Japhes. Là se sont trouvés vingt et deux cents mille chameaux et seize cents éléphants, lesquels aurez pris à une chasse environ Sigeilmes, lorsque entrâtes en Libye...

Ne tuerons-nous pas tous ces chiens turcs et mahumétistes? dit Picrochole. — Que diable, dirent-ils, ferons-nous donc? Et donnerez leurs biens et terres à ceux qui vous auront servi honnêtement...

D'après Rabelais. (*Gargantua*, chap. XXXIII.)

---

(1) Foncer. — (2) Lourdauds. — (3) Le détroit de Gibraltar. — (4) Adieu (en provençal). — (5) Traversé. — (6) Navires.

LEÇON

Par rapport au moment où l'on parle, un fait à venir peut être considéré :

a) **Soit à partir du présent.**
Ex. : « *Je, dit Picrochole, le* **prendrai** *à merci.* »

b) **Soit à partir d'un moment du passé.**
Ex. : « *Picrochole disait qu'il le* **prendrait** *à merci.* »

I. Le futur par rapport au présent.

Deux temps l'expriment, l'un simple, l'autre composé : le futur simple et le futur antérieur. Ces deux temps offrent deux différences essentielles : la première au point de vue de **l'aspect** marqué, la seconde au point de vue de la **date.**

- **Première différence.**

1° **Le futur simple** exprime une action qui aura lieu à un moment précis :
Ex. : « *Là,* **recouvrerez** *argent à tas.* »
Cette action **durera** plus ou moins :
Ex. : « *Vous* **passerez** *par l'étroit de Sibyle et là* **érigerez** *deux colonnes.* »

2° **Le futur antérieur,** comme la plupart des temps composés, exprime une action **accomplie** dans l'avenir.
Ex. : « *Seize cents éléphants lesquels* **aurez pris** *à une chasse...* »

- **Deuxième différence.**

1° **Le futur simple** exprime simplement des actions à venir **par rapport au moment où l'on parle.** L'ordre des différents verbes permet généralement de les situer les unes par rapport aux autres.
Ex. : « *Sans résistance* **prendront** *villes...* » - « *Espagne se* **rendra...** » - « *Vous* **passerez** *par l'étroit de Sibyle et là* **érigerez** *deux colonnes...* »

> Remarque. — Comme le futur simple exprime des actions en cours, il est possible de marquer que celles-ci seront contemporaines.
> Ex. : « *Une partie de l'armée* **ira ruer** *sur ce Grandgousier... L'autre partie, cependant* (= pendant ce temps), **tirera** *vers* (= se dirigera sur) *Aunis, Saintonge...* »

2° **Le futur antérieur,** du fait qu'il exprime des actions accomplies, permet de marquer que celles-ci sont **antérieures à d'autres actions.**
Ex. : « *Et donnerez leurs biens et terres à ceux qui vous* **auront servi** *honnêtement.* »
Il est alors un temps relatif.

II. Le futur par rapport au passé.

- **1. Le conditionnel-temps.**

A partir des faits passés on peut considérer aussi des faits à venir. Il est possible, pour exprimer ceux-ci, de se servir du conditionnel qui correspond alors à un futur de l'indicatif, **un futur par rapport à un**

passé : ce conditionnel, qui a la valeur d'un indicatif, est appelé « **conditionnel-temps** ».

Ex. : « *Les conseillers dirent que l'armée* ***prendrait*** *villes, châteaux et forteresses.* »

(Au présent, l'on aurait : « *Les conseillers disent que l'armée* ***prendra*** *villes, châteaux...* »)

> Remarque. — C'est là la valeur originelle du conditionnel : celui-ci a été d'abord un futur dans le passé (cf. : « J'avais à chanter » = « *chanter avais* » = « chanterais »).

2. Diverses valeurs du « conditionnel-temps ».

Le futur marqué par le « conditionnel-temps » peut se placer :

a) **Dans le passé par rapport au moment où l'on parle.**

Ex. : « *Ils dirent qu'il* ***recouvrerait*** *argent à tas.* »

b) **Dans le présent.**

Ex. : « *Hier, la météorologie a prévu qu'il* ***pleuvrait*** *aujourd'hui.* »

c) **Dans l'avenir.**

Ex. : « *Récemment, on a annoncé que le Président de la République* ***se rendrait*** *bientôt aux Etats-Unis.* »

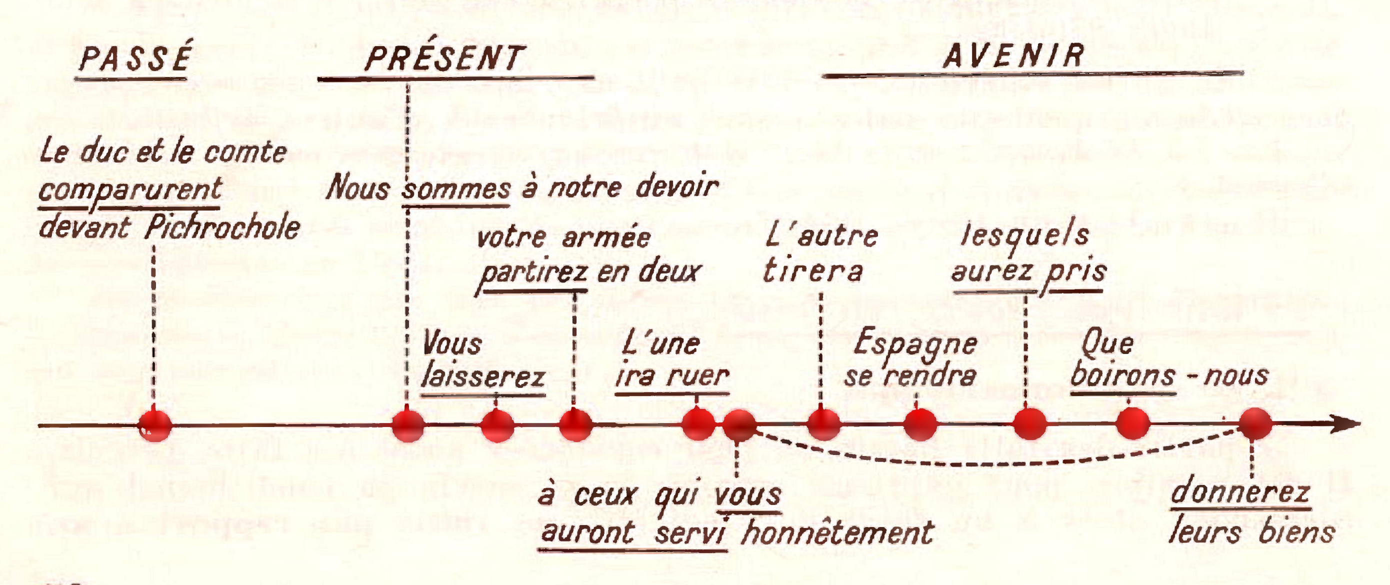
> Remarque. — Le conditionnel-temps marque donc aujourd'hui un futur **par rapport à** un passé, mais ce n'est pas nécessairement un futur **dans** le passé.

Conclusion.

Le futur simple et **le futur antérieur** constituent à partir du présent un système auquel correspond le système **conditionnel présent - conditionnel passé** lorsqu'on rapporte les faits à un passé.

Le conditionnel passé première forme joue ainsi le rôle d'un futur antérieur par rapport au présent du conditionnel-temps.

Par exemple, la phrase : « *Et* ***donnerez*** *leurs biens et terres à ceux qui vous* ***auront servi*** *honnêtement* » devient au passé : « (*Ils dirent*) *qu'il* ***donnerait*** *leurs biens et terres à ceux qui l'****auraient servi*** *honnêtement.* »



Conseils pour l'analyse

● 1. **Ne confondez pas :**

a) **Le futur simple des verbes à la voix passive avec le futur antérieur.**

Vous savez qu'à la voix passive les temps simples deviennent composés en se conjuguant avec l'auxiliaire « être ».

Ex. : « *Par icelle* (= par cette armée) *Grandgousier* ***sera*** *de prime abordée facilement* ***déconfit*** » (futur simple à la voix passive).

b) **Le conditionnel-temps avec le conditionnel-mode.**

Etant donné que le premier *est un futur par rapport à un passé*, vous ne devez le trouver que dans un récit rapportant des faits passés. Essayez alors de mettre le récit au présent : la valeur des conditionnels apparaît immédiatement. S'ils se remplacent naturellement par un futur (simple ou antérieur), ce sont bien des conditionnels-temps.

Ex. : *Il songeait : « Ah! quelle* ***serait*** *jolie plus tard, à quinze ans, quand, ressemblant à sa mère, elle* ***porterait*** *comme elle, dans l'été, de grands chapeaux de paille!* » (G. FLAUBERT.)

Mise au présent, la phrase devient : *Il songe : « Ah! qu'elle* ***sera*** *jolie plus tard...* » Nous avons donc bien affaire ici à des conditionnels-temps du style semi-direct.

Au contraire, si nous essayons de mettre au présent la phrase : « *Ma foi, disait-il, si j'étais jeune je* ***l'épouserais*** *très bien quand elle sera grande.* » (MUSSET), nous avons : « *Ma foi, dit-il, si j'étais jeune, je* ***l'épouserais*** *très bien quand elle sera grande.* » Le conditionnel subsiste : c'est ici un conditionnel du style direct.

● 2. **Précisez les nuances modale et temporelle du verbe à analyser.**

Les nuances temporelles exprimées par les deux futurs et les deux conditionnels-temps sont nombreuses (*voir « Applications stylistiques ».*)

Là encore, ne vous contentez pas d'un simple étiquetage en vous bornant à dire le nom de la forme verbale que vous avez à analyser. Mais indiquez la nuance temporelle ou modale qu'elle exprime dans la phrase où elle est employée.

Ex. : « *Quoi? L'on me* ***mènera*** *coucher sans autre forme?* » (RACINE.)

Ici, le futur n'indique pas une action envisagée avec certitude dans l'avenir, mais au contraire une éventualité contre laquelle se révolte l'intéressé. Ce futur est si proche du mode conditionnel qu'on pourrait à la rigueur faire la substitution.

Cf. : « *Quoi? L'on me* ***mènerait*** *coucher sans autre forme?* »

C'est par ce futur d'éventualité que s'effectue la jonction entre le mode indicatif et le mode conditionnel.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

A. EMPLOI DES TEMPS QUI MARQUENT SPÉCIALEMENT L'AVENIR.

I. Le futur simple.

● 1. **Un temps « panoramique ».**

Comme il annonce une action à venir (sans précision de durée), le futur simple permet d'exprimer que deux actions auront lieu en même temps (actions contemporaines dans l'avenir).

Ex. : « Une partie de l'armée **ira** ruer sur ce Grandgousier... L'autre partie, cependant (= pendant ce temps) **tirera** vers Aunis, Saintonge... »

Ceci permet de brosser de vastes tableaux et de les confronter (voyez, dans le récit de Rabelais, l'évocation des actions simultanées des deux armées).

2. Un temps imprégné d'incertitude.

D'autre part, un événement à venir n'est pas absolument sûr; c'est pourquoi le futur est souvent plus ou moins imprégné d'incertitude. De là découlent un certain nombre de nuances que ce temps peut exprimer.

Ex. : « De quoi s'agit-il? - C'est que, ne vous déplaise... mais vous vous **fâcherez** » (le personnage ne l'affirme pas : il exprime sa crainte).

Le futur simple permet ainsi de marquer l'affirmation atténuée d'un fait présent (futur de politesse).

Ex. : « Et **je vous supplierai** d'avoir pour agréable
Que je me fasse un peu grâce sur votre arrêt... » (*Le Misanthrope.*)

Il permet d'exprimer mille nuances allant du conseil à l'ordre.

Ex. : « Pour vous, ma fille, **vous aurez** l'œil sur ce que l'on desservira et **prendrez garde** qu'il ne s'en fasse aucun dégât. » MOLIÈRE. (*L'Avare.*)

3. Deux emplois spéciaux du futur simple.

Ce temps est parfois utilisé :

a) ***pour raconter des faits passés*** (« *futur historique* »).

Le procédé consiste à se transporter en esprit dans le passé et à considérer les événements à venir par rapport au moment où l'on s'est placé. En somme, le futur historique est le complément nécessaire du présent historique.

Ex. : « Jusque-là, les Grecs avaient vécu dans des quartiers séparés, sortes de « concessions » analogues à celles que les Européens **recevront** en Chine jusqu'au siècle dernier. » A. MORET. (*Le Nil.*)

b) ***pour tirer les conséquences*** (*présentes*) *des faits constatés* (« *futur de conséquence* »).

Ex. : « Etant donné qu'on trouve dans la région du Nord-Est du charbon et du minerai, on y **rencontrera** des usines métallurgiques » (phrase empruntée à un manuel de géographie).

On relève parfois un abus de ce futur (équivalant à un présent) dans les descriptions géographiques.

Ex. : « La Seine **sera** un fleuve navigable; des villes importantes **s'installeront** sur ses rives, etc... »

Ces futurs n'ont pas de raison d'être et sont à proscrire.

II. Le futur antérieur.

Normalement, vous l'emploierez comme temps « relatif » pour exprimer un événement à venir qui aura lieu avant un autre également à venir. Mais vous l'emploierez parfois aussi comme temps « absolu » pour exprimer une action passée, une action déjà accomplie, en marquant certaines nuances dérivant de la modalité de l'incertain :

→ ***l'affirmation atténuée.***

Ex. : « Je **serai** donc **venu** inutilement » (affirmation moins forte que « **je suis venu** inutilement »).

→ ***l'hypothèse.***

Ex. : « C'est sans doute un bel esprit qui **aura ouï** (= qui **a ouï** probablement) parler de nous. » MOLIÈRE. (*Les Précieuses ridicules.*)

→ ***certains sentiments au regard de l'action accomplie*** *que l'on considère comme si elle était encore à faire, pour la regretter ou s'en indigner.*

Ex. : « **J'aurai** tout **manqué,** même ma mort. » (ROSTAND.) *Comparez avec :* « **J'ai** tout **manqué**, même ma mort. »

B. EMPLOI DU « CONDITIONNEL-TEMPS ».

I. Le futur du passé.

Pour exprimer un futur par rapport à un passé, l'on se sert du conditionnel présent.

1. Ce temps s'emploie souvent dans le discours indirect.

Autrement dit, il est utilisé dans un récit où l'on fait état de paroles qui ont été prononcées.

Ex. : « Il disait que cette petite-là était sûre d'avance de ne jamais tenir de mauvais propos ni d'en écouter, qu'elle **ne serait pas** querelleuse, qu'elle **ne dirait pas** d'injures aux servantes, qu'elle **ne rêverait pas** tout haut... » (MUSSET.)

a) *Il est souhaitable parfois d'alléger la phrase, de la rendre plus vivante en adoptant* ***le style direct.*** *Aux « conditionnels-temps » on substitue alors des futurs simples.*

Ex. : « Il disait : « Cette petite-là est sûre d'avance de ne jamais tenir de mauvais propos ni d'en écouter ; elle ne **sera** pas querelleuse, elle ne **dira** pas d'injures aux servantes, elle ne **rêvera** pas tout haut. »

b) *Cependant, il est possible de conserver le « conditionnel-temps » tout en supprimant les conjonctions.* ***C'est le style « semi-direct ».*** *On a alors :*

Ex. : « Cette petite-là, disait-il, était sûre d'avance de ne jamais tenir de mauvais propos ni d'en écouter ; **elle ne serait pas** querelleuse, **elle ne dirait pas** d'injures aux servantes, **elle ne rêverait pas.** »

A vous de choisir la construction qui convient, selon l'effet que vous désirez obtenir.

2. Comment utiliser les diverses valeurs du « conditionnel-temps ».

Vous pouvez employer le « conditionnel-temps » pour exprimer dans le passé la plupart des valeurs du futur simple.

a) ***Le futur historique.***

C'est, à strictement parler, le futur du passé. Les historiens l'emploient souvent pour évoquer une vaste période, l'avenir de telle institution ou de telle œuvre qu'ils étudient.

Ex. : « Il ne parlait pas seulement devant le prince, un nombreux auditoire entendait son discours, on le **publierait** par tout l'empire et la postérité **l'étudierait.** » C. JULLIAN. (*Histoire de la Gaule.*)

b) ***Le futur éventuel.***

On peut utiliser le « conditionnel-temps » comme le futur de l'indicatif, pour exprimer des faits qui étaient plus ou moins éventuels au moment où l'on en a parlé.

Ex. : « Il lui dit que sans doute **il se fâcherait...** »

Certains romanciers utilisent le « conditionnel-temps » pour faire exprimer des projets, des rêves d'avenir à un personnage.

Ex. : « Il pensait à louer une petite ferme aux environs et qu'il **surveillerait** lui-même. Il en **économiserait** le revenu, il le **placerait** à la caisse d'épargne. » (G. FLAUBERT.)

II. Le futur antérieur du passé.

Pour l'exprimer, on se sert du conditionnel passé première forme. Conformément à sa valeur essentielle, on l'emploie dans les récits pour exprimer des faits envisagés comme accomplis dans l'avenir par rapport au moment du passé où l'on se place. Il prend alors la plupart des nuances du futur antérieur.

Ex. : « Il disait qu'avant la fin de l'année on **aurait construit** l'école » - « Quand je vous le disais, qu'ils **seraient allés** du côté de Guermantes! » (M. PROUST.) (= Je vous le disais bien : « Ils **seront** allés... »)

Conclusion.

Remarquez comment Rabelais, dans le passage de « Gargantua » que nous avons étudié, utilise les temps du futur : ce ne sont que des projets, et des projets bien extravagants, qu'exposent les conseillers de Picrochole..., mais la crédulité de celui-ci permet de considérer ces divagations comme des certitudes. Rabelais joue ainsi habilement sur les deux valeurs du futur : temps de l'indicatif mais aussi temps plus ou moins imprégné d'éventuel comme tout ce qui touche à l'avenir.

Exercices grammaticaux

1. *Faites une analyse complète des verbes en italiques dans les phrases suivantes :*

« Le gravier va craquer sous tes pas, et je *croirai* que tu écrases un lit de petites braises. » (COLETTE.) — « Tu n'entreras en Paradis que quand tu *auras célébré* ces trois cents messes de Noël. » (A. DAUDET.) — « On vous *aura forgé* cent sots contes de lui. » (MOLIÈRE.) — « Tel qui rit vendredi, dimanche *pleurera.* » (RACINE.) — « Il *dormira* là-dessous, la tête tournée vers la mer. » (FLAUBERT.) — « Pour qui donc a-t-on sonné la cloche des morts? Ah! mon Dieu, ce *sera* pour Madame Rousseau. » (M. PROUST.) — Le bien d'autrui tu ne *prendras.* — « Je viens donc de tomber à mon insu dans quelque action qui vous *aura déplu.* » (STENDHAL.) — « *J'aurai laissé* mes lunettes en haut. Courez vite me les chercher. » (R. BOYLESVE.) — Vous vous *serez trompé* en vous adressant à ce guichet.

2. *Dans les phrases suivantes, relevez les verbes au « conditionnel-temps » et indiquez ce qu'ils marquent exactement.*

Il pria le cheval de l'aider quelque peu : autrement il mourrait devant qu'être à la ville. (LA FONTAINE.) — Le soir tombait, un soir gris de novembre. On approchait de cinq heures, et bientôt ce serait la nuit. (J. BAINVILLE.) — Le roi était à la promenade et ne serait pas rentré avant le dîner. (SAINT-SIMON.) — Le corbeau, honteux et confus, jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. (LA FONTAINE.) — Ma seule consolation, quand je montais me coucher, était que maman viendrait m'embrasser quand je serais dans mon lit. (M. PROUST.) — On assurait que demain avant 19 heures les résultats de l'examen auraient été proclamés. — Bonaparte me parla sur-le-champ de l'Egypte et des Arabes, comme si j'eusse été de son intimité et comme s'il n'eût fait que continuer une conversation déjà commencée entre nous. (CHATEAUBRIAND.)

Exercices stylistiques

3. A quel autre temps pourrait-on mettre cette phrase tout en respectant la pensée de l'auteur? N'y aurait-il que les verbes à modifier? Faites la transposition.

Conseils de la maman oiseau a ses petits. — « Pas d'essor! sinon vous heurtez de l'aile la première branche, et vous voilà par terre, où je ne puis rien pour vous. » (B. E. Seine, 1935.)

Colette.

4. Allégez la phrase suivante :

a) **d'une première façon en employant le style direct;**

b) **d'une autre façon en employant le style semi-direct.**

La vigne arrachée.

(Un paysan, tout en arrachant sa vigne détruite par le phylloxéra, se laisse aller à de tristes réflexions.)

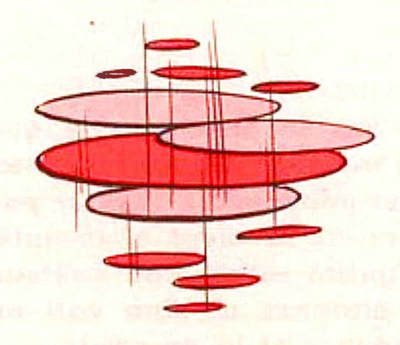
Il se disait que jamais plus la fleur de la vigne, avec ses étoiles pâles et ses gouttes de miel, n'attirerait les moucherons d'été, et ne répandrait dans la campagne son parfum de réséda: que jamais les enfants de la métairie, ceux qui viendraient, ne passeraient la main par les trous de la haie, pour saisir les grappes du bord; que jamais plus les femmes n'emporteraient les hottées de vendange; que le vin, d'ici longtemps, serait plus rare à la ferme et ne serait plus « de chez nous. »

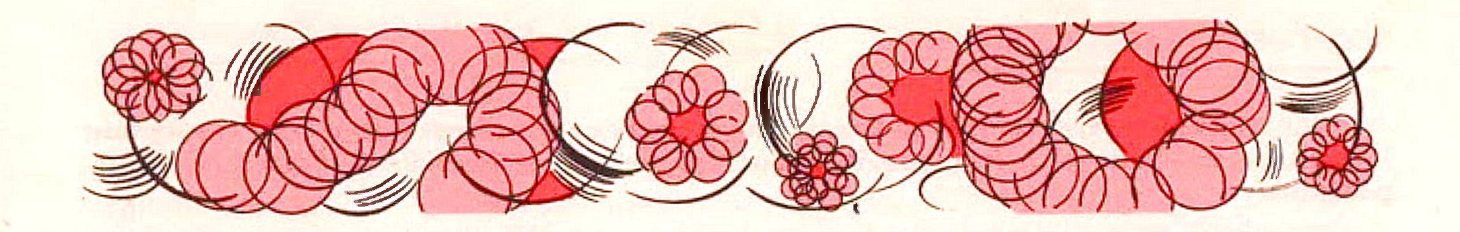
D'après René Bazin.

Des trois façons de rédiger cette phrase, laquelle préférez-vous? Pourquoi?

Compositions françaises

1. Imaginez ce que sera votre ville en l'an 2000.
2. Projets d'avenir. Dites ce que vous ferez lorsque seront finies vos études.
3. Un campeur décrit et vante à un ami de rencontre un circuit touristique particulièrement riche en curiosités. Il lui explique l'itinéraire et lui énumère les sites à contempler.
4. Vous écrivez à un jeune citadin qui va passer ses vacances dans une famille paysanne et vous lui donnez des conseils.
5. « D'où vient cette eau qui suinte sous l'herbe, perle entre les grains de sable et suit goutte à goutte le même chemin pour former un filet qui creuse sa trace?... » se demande un écrivain (Maurice Toesca). De votre côté, vous vous demandez où elle ira et, en pensée, vous l'accompagnez dans son voyage. (B. E. P. C., Strasbourg, 1957.)





LE MODE CONDITIONNEL

TEXTES D'ÉTUDE

1. RACONTARS DE VILLAGE. — Il paraît que, tout en allant faire quelques provisions pour le souper, madame Magloire avait entendu dire des choses en divers lieux. On parlait d'un rôdeur de mauvaise mine; qu'un vagabond suspect serait arrivé, qu'il devait être quelque part dans la ville et qu'il se pourrait qu'il y eût de méchantes rencontres pour ceux qui s'aviseraient de rentrer tard cette nuit-là... On l'avait vu arriver par le boulevard Gassendi et rôder dans les rues à la brune. Un homme de sac et de corde, avec une figure terrible.

Victor Hugo. (*Les Misérables*, tome I, chap. II.)

2. APRÈS LE PASSAGE DU RHIN. — L'intérêt que vous avez à cette campagne vous fait faire des réflexions que vous n'auriez jamais faites. Si Monsieur votre fils n'était pas là (1), vous regarderiez cette action comme cent autres dont vous avez ouï parler sans être émue, et vous trouveriez seulement de la hardiesse au passage du Rhin, où vous trouvez aujourd'hui de la témérité...

Le passage du Rhin à nage est une belle action, mais elle n'est pas si téméraire que vous pensez. Deux mille chevaux passent pour en aller attaquer quatre ou cinq cents... Quand les Hollandais auraient eu plus de fermeté en cette rencontre, ils n'auraient tué qu'un peu plus de gens, et enfin ils auraient été accablés par le nombre. Si le prince d'Orange avait été à l'autre bord du Rhin avec son armée, je ne pense pas que l'on eût essayé de passer à nage devant lui et c'est ce qui aurait été téméraire si on l'avait hasardé...

(*Lettre de Bussy-Rabutin en réponse à une lettre de Mme de Sévigné,* 26 *juin* 1672.)

---

(1) A l'armée.

3. SI J'ÉTAIS RICHE. — Sur le penchant de quelque agréable colline bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique : une maison blanche avec des contrevents verts... J'aurais un potager pour jardin et pour parc un joli verger... Les fruits, à la discrétion des promeneurs, ne seraient ni comptés, ni cueillis par mon jardinier... Or, cette petite prodigalité serait peu coûteuse parce que j'aurais choisi asile dans quelque province éloignée où l'on voit peu d'argent et beaucoup de denrées, et où règnent l'abondance et la pauvreté.

Rousseau. (*L'Emile*, livre IV.)

LEÇON

Nous venons d'étudier les temps de l'indicatif, c'est-à-dire du mode où l'on considère les faits dont on parle comme **certains, réels.** Avec les autres modes (conditionnel, subjonctif et impératif), les faits exprimés par le verbe sont considérés comme plus ou moins **incertains** ou **irréels.**

I. Origine du mode conditionnel.

Nous avons vu que la forme du conditionnel a été créée pour exprimer au mode indicatif le futur par rapport à un passé (cf. « *Madame Magloire affirme que ce vagabond **fera** un mauvais coup* » et « *Madame Magloire affirma que ce vagabond **ferait** un mauvais coup* »). C'est le « **conditionnel-temps** ».

Or, cette forme verbale s'est imprégnée peu à peu d'incertitude. Tout d'abord, le futur, du fait qu'il exprime un événement à venir, est toujours plus ou moins marqué d'éventualité. D'autre part, il existait des temps pour marquer l'action réellement **accomplie** dans le passé : passé simple, passé composé, plus-que-parfait.

Ex. : « *Elle affirma qu'il **avait déjà fait** quelque mauvais coup.* »

Aussi a-t-on employé de plus en plus le futur du passé : « *Il me dit qu'il **avait à écrire*** » (= qu'**il écrirait** ») pour exprimer une action qui n'a peut-être pas été accomplie, autrement dit une action **incertaine.** C'est ainsi que la forme verbale servant à exprimer le futur par rapport à un passé est devenue un mode de l'incertain : le mode dit « **conditionnel** ».

II. Valeurs modales du conditionnel.

1. Le mode des dires.

De son origine (futur du passé) le conditionnel tire assez souvent une valeur presque équivalente à celle du futur de l'indicatif.

Le conditionnel exprime alors des faits plus ou moins **éventuels,** c'est-à-dire que l'on considère simplement comme possibles ou plus ou moins probables.

Ex. : « *Il **se pourrait** qu'il y eût de méchantes rencontres pour ceux qui **s'aviseraient** de rentrer tard cette nuit-là.* » (Cf. : « *Il **se peut** qu'il y **ait** de méchantes rencontres pour ceux qui **s'aviseront** de rentrer tard cette nuit-là.* »)

2. Le mode du rêve.

S'éloignant de cette valeur proche du futur de l'indicatif, le mode conditionnel peut exprimer des faits dont on envisage la réalisation comme si aléatoire que cela équivaut, à la limite, à une impossibilité. C'est ce qui se produit lorsqu'on se borne à supposer l'action dont on parle : le conditionnel exprime alors des faits imaginaires, **irréels,** parce qu'ils sont soumis à une condition qui, pratiquement, ne pourra être remplie.

Ex. : « *Si j'étais riche* (mais Rousseau ne l'est pas et il sait qu'il ne le sera probablement jamais), ***j'aurais** une petite maison rustique... **j'aurais choisi** mon asile dans quelque province éloignée.* »

3. Le mode de la supposition.

Entre ces deux valeurs extrêmes du plus ou moins probable et de l'irréel se trouve toute une gamme de nuances dans l'incertitude que le mode conditionnel est apte à exprimer.

Ex. : « *Si M. votre fils n'était pas là* (à l'armée) *vous* ***regarderiez*** *cette action comme cent autres dont vous avez ouï parler sans être émue.* » (Le fils de Mme de Sévigné se trouve dans l'armée du Rhin, mais il pourrait ne pas y être, et alors Mme de Sévigné parlerait probablement de cette campagne avec moins d'émotion.)

REMARQUE. — Lorsqu'on subordonne la réalisation d'un événement **à une condition,** cet événement devient plus ou moins improbable (cela dépend de la réalisation plus ou moins certaine de cette condition). D'où le nom de **conditionnel** donné au mode qui sert normalement à exprimer cet événement.

III. Valeurs temporelles du conditionnel.

Comme le futur, dont il avait originellement la valeur, le mode conditionnel comprend deux temps dont l'un correspond au futur simple : c'est **le conditionnel présent,** et l'autre au futur antérieur : c'est **le conditionnel passé.**

1. Le conditionnel présent.

Ce temps permet d'exprimer des actions plus ou moins hypothétiques :

— soit dans le présent.

Ex. : « *Si M. votre fils n'était pas là,* ***vous trouveriez*** (aujourd'hui) *seulement de la hardiesse au passage du Rhin.* »

— soit dans l'avenir.

Ex. : « *Il se pourrait qu'il y eût de méchantes rencontres pour ceux qui* ***s'aviseraient*** *de rentrer tard cette nuit-là.* »

2. Le conditionnel passé.

C'est un temps composé; il permet d'exprimer des actions qui auraient pu être accomplies dans le passé.

Ex. : « *Quand les Hollandais auraient eu plus de fermeté en cette rencontre, ils* ***n'auraient tué*** *qu'un peu plus de gens.* »

ou qui le seront probablement dans le présent.

Ex. : « *On parlait d'un rôdeur de mauvaise mine; qu'un vagabond* ***serait arrivé*** » (à l'heure actuelle).

ou qui le seront sans doute dans l'avenir.

Ex. : « *Avant peu, ce rôdeur* ***aurait commis*** *quelque méfait.* »

En somme, le conditionnel passé peut exprimer toutes les valeurs temporelles : cela dépend du contexte. Sa valeur propre est d'exprimer **une action accomplie.**

REMARQUES. — Deux formes du subjonctif peuvent « doubler », dans certains cas seulement, le conditionnel. Cela est dû à une certaine parenté modale entre subjonctif et conditionnel. Ce sont :

1° **l'imparfait du subjonctif.** Ce temps peut prendre la valeur du conditionnel présent ou futur.

Ex. : « *Dussé-je* (= quand je devrais) *après dix ans voir mon palais en cendres...* »

(RACINE.)

2° **le plus-que-parfait du subjonctif.** Ce temps peut prendre certaines valeurs du conditionnel passé.

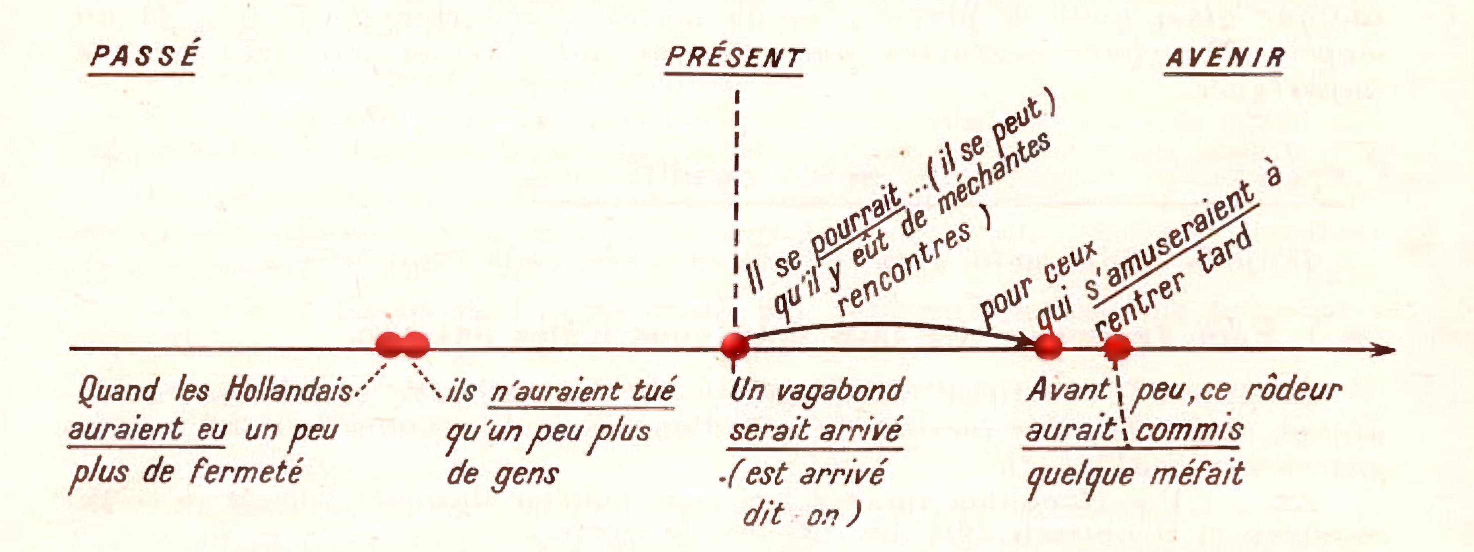
Ex. : « *Je ne pense pas que l'on* ***eût essayé*** *(= aurait essayé) de passer à nage devant lui.* »

C'est ce qui fait considérer ce temps comme une deuxième forme du conditionnel passé équivalant au conditionnel passé première forme. En fait, ce temps ne s'emploie avec la valeur du mode conditionnel que pour exprimer **des événements passés.**

Conclusion.

En définitive, on pourrait appeler le mode conditionnel, non pas le mode de la condition, car les événements plus ou moins probables qu'il exprime ne sont pas toujours soumis à une condition (ex. : « *Un rôdeur* ***serait arrivé...*** »), mais plutôt **le mode de l'imaginaire** car ce mode permet de se représenter, d'imaginer des événements plus ou moins éventuels ou plus ou moins irréels.

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE



Conseils pour l'analyse

I. Ne confondez pas :

● 1° **Le conditionnel présent des verbes à la voix passive et le conditionnel passé de certains verbes intransitifs.**

Tous deux sont conjugués avec l'auxiliaire « être » : leur forme est analogue.

Ex. : « ***Les fruits seraient comptés*** » (verbe « compter » conditionnel présent, voix passive) - ***Un vagabond serait arrivé*** » (verbe intransitif « arriver », voix active, conditionnel passé).

Remarque. — Le conditionnel passé des verbes conjugués à la voix passive est un temps surcomposé.

Ex. : « *Ils* ***auraient été accablés*** *par le nombre.* »

● 2° **Le conditionnel-mode et le conditionnel-temps** (futur du passé).

Nous avons indiqué (chapitre sur le futur) le moyen de les distinguer.

II. Distinctions indispensables.

Lorsque vous analysez un verbe au mode conditionnel, distinguez dans ce verbe :

1. la valeur temporelle (présent, passé, futur) ;
2. la valeur modale (éventuel, irréel, etc...) ;
3. les sentiments divers qui peuvent appeler la valeur modale ou se greffer sur elle (désir, condition, souhait, indignation...). Ne les confondez pas avec la valeur modale elle-même car ces sentiments peuvent fort bien s'exprimer par d'autres modes.

Par exemple :

— **la condition.** Cf. : « *Si vous acceptez, nous **déjeunerons** ensemble* » (indicatif) et : « *Si vous acceptiez, nous **déjeunerions** ensemble* » (conditionnel) ;

— **l'indignation.** Cf. : « ***Moi, j'ai dit des injures!*** » (indicatif) et : « ***Moi, j'aurais dit des injures!*** » (conditionnel).

APPLICATIONS STYLISTIQUES

Etant présentée comme plus ou moins incertaine, l'action exprimée par le mode conditionnel se trouve plus ou moins atténuée. Le sujet parlant indique ainsi qu'il la prend plus ou moins à son compte. Il y a là un moyen d'exprimer certaines nuances qui ont parfois une très grande importance.

I. Principaux emplois du mode conditionnel.

D'après ce que nous avons dit de ce mode, vous l'emploierez :

● 1. **Pour rapporter des faits dont vous n'êtes pas sûr.**

Ce procédé est utilisé fréquemment par les journaux et les agences de presse, en particulier lorsqu'il s'agit d'annoncer une nouvelle dont on n'a pas encore confirmation.

Ex. : « Une révolution **aurait éclaté** cette nuit au Mexique ; l'armée **se serait révoltée** ; on **compterait** déjà des dizaines de morts. »

Vous utiliserez cette valeur du conditionnel lorsque vous serez appelé à témoigner (par exemple, après un accident) pour rapporter certains faits dont vous n'êtes pas sûr.

Ex. : « A ce moment le motocycliste **aurait perdu** le contrôle de sa machine, ce qui l'**aurait déséquilibré.** »

Ici, le conditionnel équivaut à : « J'ai l'impression que, je crois que... ». Vous mesurez l'importance d'une telle nuance lorsqu'il s'agit de déterminer les responsabilités dans des circonstances graves...

● 2. **Pour exprimer des faits imaginaires.**

*Vous avez vu utiliser le conditionnel avec cette valeur par Rousseau lorsqu'il rêve à ce qu'il ferait s'il **était** riche (et non pas s'il **devenait** riche : il sait bien qu'il ne le deviendra jamais). C'est cette valeur que les enfants emploient parfois lorsqu'ils imaginent des jeux.*

Ex. : « On **aurait** un oncle, il **serait** en Amérique, il **s'appellerait** l'oncle Victor. » (Marcel AYMÉ.)

REMARQUE. — *Avec les verbes « falloir », « devoir », « pouvoir », pour exprimer une nécessité, une obligation, une possibilité qui a existé dans le passé* **mais qui ne s'est pas réalisée,** *qui n'a pas abouti à des actes, les écrivains classiques emploient fréquemment* **le passé composé de l'indicatif** *là où, aujourd'hui, nous emploierions le conditionnel passé.*

Ex. : « Vous dont **j'ai pu** (= j'aurais pu) laisser vieillir l'ambition
Dans les honneurs obscurs de quelque légion. »
RACINE. (*Britannicus.*)

Cet emploi est imité du latin.

Ex. : « Mecum melius agere **potuit** » : « Il **a pu** mieux agir à mon égard » (mais il ne l'a pas fait) = il **aurait pu**...

● 3. **Pour exprimer diverses nuances de l'éventuel.**

a) *Souvent l'incertitude plus ou moins grande de l'action exprimée au conditionnel provient de ce que cette action dépend de la réalisation de certaines* **conditions.**

Ex. : « **Si** tu reconnaissais tes torts, je **reconnaîtrais** les miens. »

Il faut remarquer ici que ce n'est pas le verbe au conditionnel qui exprime la condition, mais l'autre verbe auquel il est relié. L'emploi du conditionnel en est la résultante.

La condition se présente souvent comme **une supposition.**

Ex. : « **Si M. votre fils n'était pas là,** vous **regarderiez** cette action comme cent autres. » (BUSSY-RABUTIN.)

La condition peut devenir **opposition.**

Ex. : « **Quand l'univers l'écraserait,** l'homme **serait** encore plus grand que ce qui le tue. » (PASCAL.) Remarquez qu'ici les deux verbes sont au conditionnel.

b) *La condition, la supposition, l'opposition s'imprègnent souvent de certains* **sentiments** (par exemple le regret, le désir, etc.) *qu'elles suscitent naturellement.*

Ex. : « Si **j'avais su, j'aurais étudié** plus sérieusement dans ma jeunesse ! » (regret).

Le mode conditionnel se prête bien à l'expression de ces divers sentiments liés à l'éventualité qu'il marque.

Par exemple :

— **l'étonnement.** Ex. : « Vraiment, **il serait reçu** à l'examen? »

— **l'indignation.** Ex. : « **J'ouvrirais** pour si peu le bec ! » (LA FONTAINE.)

REMARQUE. — *Certains conditionnels présentent parfois une curieuse combinaison des deux valeurs possibles de cette forme verbale (« conditionnel-temps » équivalant à un futur dans le passé et « conditionnel-mode » exprimant certains sentiments liés à l'éventualité qu'on envisage).*

Ex. : (*Péguy parle de la Vierge, défigurée par sa douleur en voyant son fils sur la croix*) : « Elle avait été la Reine de la Beauté, et elle ne le **serait** plus, elle ne **redeviendrait** plus la Reine de Beauté que dans le ciel. »

Les conditionnels, ici, sont des futurs par rapport à un passé; mais des futurs imprégnés de tristesse à la perspective d'un fait encore lointain.

II. Emplois spéciaux : le conditionnel d'atténuation.

Pour nuancer les faits exprimés par le verbe, pour les atténuer dans une certaine mesure, on emploie parfois le conditionnel. En réalité, celui-ci équivaut alors au mode indicatif.

Le conditionnel peut ainsi servir :

● **1. A atténuer une affirmation.**

Ex. : « **Je pencherais** (= je penche) à croire que cet homme est coupable. »

● **2. A exprimer un souhait, un désir, une demande en en atténuant l'exigence.**

Ex. : « Je **voudrais** qu'à cet âge on sortît de la vie ainsi que d'un banquet. » (LA FONTAINE.) - « **J'aimerais obtenir** (= je désire) une augmentation de salaire. »

Conclusion.

***Le mode indicatif** permet d'exprimer ce que nous constatons; **le mode conditionnel** nous permet d'exprimer ce que nous imaginons. Les trois textes qui servent d'appui à notre leçon vous donnent une idée des ressources offertes par le mode conditionnel : dans le texte de V. Hugo, le conditionnel apparaît comme le mode des dires; dans la lettre de Bussy-Rabutin, il apparaît comme le mode de la supposition qui s'oppose au mode des faits réellement existants; dans le texte de Rousseau, il devient le mode du rêve et de l'imaginaire.*

Exercices grammaticaux

1. ***Dans le texte suivant, relevez d'une part les « conditionnels-temps » et d'autre part les « conditionnels-modes ». Indiquez entre parenthèses le temps auquel ils sont employés.***

L'ENFANT ET SA GRAND-MÈRE. — « Quand je croyais entendre qu'elle était réveillée — pour qu'elle n'attendît pas et pût, tout de suite après, se rendormir —, je risquais trois petits coups, timidement, faiblement, distinctement malgré tout, car si je craignais d'interrompre son sommeil dans le cas où je me serais trompé et où elle eût dormi, je n'aurais pas voulu non plus qu'elle continuât d'épier un appel qu'elle n'aurait pas distingué d'abord et que je n'oserais pas renouveler. Et à peine j'avais frappé mes coups que j'en entendais trois autres, d'une intonation différente de ceux-là... Je lui disais que j'avais eu peur qu'elle ne m'entendît pas ou crût que c'était un voisin qui avait frappé; elle riait : « Confondre les coups de mon pauvre chou avec d'autres, mais entre mille sa grand-mère les reconnaîtrait !... Mais quand même elle se contenterait d'un grattement, on reconnaîtrait tout de suite sa petite souris... »

Elle me disait l'heure, le temps qu'il ferait, que ce n'était pas la peine que j'allasse à la fenêtre, qu'il y avait de la brume sur la mer... »

Marcel PROUST. (*A l'ombre des jeunes filles en fleurs.*) © Librairie Gallimard.

2. ***Dans le texte suivant, relevez les verbes au conditionnel et analysez-les.***

AVION EN DÉTRESSE. — Cependant, le courrier de Patagonie abordait l'orage, et Fabien renonçait à le contourner. Il l'estimait trop étendu, car la ligne d'éclairs s'enfonçait vers l'intérieur du pays et révélait des forteresses de nuages. Il tenterait de passer par-dessus, et si l'affaire se présentait mal, se résoudrait au demi-tour... Il ne savait plus combien de temps, combien d'efforts le délivreraient de ses liens sombres. Il doutait presque d'en être jamais délivré, car il jouait sa vie sur ce petit papier, sale, chiffonné, qu'il avait déplié et lu mille fois pour bien nourrir son espérance : « Trelew : ciel trois quarts couvert, vent ouest faible ».

Si Trelew était trois quarts couvert, on apercevrait ses lumières dans la déchirure des nuages. A moins que...

Il commençait à deviner l'offensive qui, de la Cordillère des Andes, se rabattait vers la mer. Avant qu'il eût pu les atteindre, le cyclone raflerait les villes.

SAINT-EXUPÉRY. (*Vol de nuit,* XII.)

3. *Dans le texte ci-après, relevez les verbes au conditionnel et dites ce qu'ils expriment exactement (modalité, date).*

LE POISSON DE PATACHOU.

« ... Voilà Patachou qui s'agite et qui crie :

— Je me cuis !

— Mais non ! lui dis-je.

— Si ! Si ! J'ai les jambes toutes rouges...

— Reste dans l'eau, Patachou.

Il obéit, mais déclare :

— Si j'étais poisson, je serais déjà bouilli... Je voudrais bien avoir un beau poisson, un joli poisson qui tournerait dans un grand saladier de verre, sur ma petite table... Pour le jour du poisson d'avril, je ne pourrais pas avoir un vrai poisson?... Je t'assure que je serais bien sage si j'avais un poisson à moi... Je voudrais avoir un poisson qui parle. S'il n'avait pas la bouche dans l'eau, peut-être qu'il parlerait.

— Il s'étoufferait, mon enfant. Les poissons ont besoin d'eau, comme nous avons besoin d'air. Il n'y a que les poissons volants qui sortent de la mer, mais pas pour longtemps. »

Tristan DERÈME. (*L'escargot bleu.*) Grasset, éditeur.

4. *Dans les phrases suivantes, relevez les verbes au conditionnel et indiquez quelle nuance d'idée ou de sentiment ils expriment.*

Quoi, des cohortes étrangères feraient la loi dans nos foyers ! Quoi, ces cohortes mercenaires terrasseraient nos fiers guerriers ! (ROUGET DE LISLE. *La Marseillaise.*) — Quand tu serais sac, je n'approcherais pas (LA FONTAINE.) — Quoi ! Vous iriez dire à la vieille Emilie qu'à son âge il sied mal de faire la jolie ! (MOLIÈRE.) — Le Roi aurait dit oui et le contrat se ferait demain (BOILEAU.) — Le Seigneur Commandeur voudrait-il venir souper avec moi? (MOLIÈRE.) — Rodrigue, qui l'eût cru? — Chimène, qui l'eût dit? (CORNEILLE.) — Hé Dieu, si j'eusse estudié (= si j'avais étudié) au temps de ma jeunesse folle, et à bonnes mœurs dédié, j'eusse maison et couche molle ! (VILLON.) — Qui m'aima généreux me haïrait infâme. (CORNEILLE.) — J'entends du bruit. N'est-ce point qu'on en voudrait à mon argent. (MOLIÈRE. *L'Avare.*)

Exercices stylistiques

5. Dans les phrases suivantes, mettez les verbes en caractères droits à un autre temps équivalent.

C'était un enclos en plein bois, si inattendu et si secret, que l'on se fût dit *sur une autre terre.* (M. ARLAND.) — *Pour peu que le récipient* eût été *plus solidement bouché, il m'*eût éclaté *au visage.* (A. GIDE.) — *J'aurais bien voulu, dit-elle, que les anges m'*eussent emportée. (MICHELET.) — *Des mésanges bleues venaient se poser sur les branches et sautaient entre les fleurs, comme si* c'eût été *un amateur d'exotisme et de couleurs qui* eût *artificiellement* créé *cette beauté vivante.* (M. PROUST.) — *Si vous* fussiez tombé, *l'on s'*en fût pris *à moi.* (LA FONTAINE.) — *Le nez de Cléopâtre, s'il* eût été *plus court, toute la face de la terre aurait changé.* (PASCAL.)

6. Dans la phrase : *« Les femmes portent les râteaux, mon frère le bissac du déjeuner et moi le baril qui nichera tout le jour dans un coin de la rivière »* (M. ARLAND), **mettez le premier verbe à l'imparfait. Quels sont alors le temps et le mode du verbe « nicher »? Quelle en est la valeur?** (B. E. P. C., Alger, 1958.)

7. Dans la phrase : *« Il avait beaucoup lu et il* eût été, *s'il l'*avait voulu, *un critique littéraire plein de saveur et de lucidité »* (F. AMBRIÈRE), **à quels temps et mode sont les verbes « eût été » et « avait voulu »? Par quelle autre forme peut-on remplacer chacun d'eux dans le texte?** (E. N., 1959.)

8. Composez un paragraphe (article de journal, témoignage écrit, etc...) **dans lequel vous rapporterez, en employant le mode conditionnel, des faits dont vous n'êtes pas sûr.**

9. Par tous les moyens possibles, essayez d'atténuer fortement les affirmations contenues dans le texte suivant.

« On doit enseigner aux enfants l'art d'être heureux. La première règle est de ne jamais parler aux autres de ses propres malheurs présents ou passés. On doit tenir pour une impolitesse de décrire aux autres un mal de tête, une nausée, une aigreur, une colique, même en termes choisis. De même, pour les injustices et les mécomptes, il faut expliquer aux enfants et aux jeunes gens, aux hommes aussi, quelque chose qu'ils oublient trop vite : c'est que les plaintes sur soi ne peuvent qu'attrister les autres... » (D'après ALAIN.)

10. Choisissez l'un des thèmes suivants et développez-le en une seule phrase.

« Si j'étais riche.... si j'étais aviateur.... si j'étais professeur.... si je gagnais le gros Lot à la Loterie nationale... ».

11. Soit les phrases suivantes qui expriment des hypothèses. Indiquez pour chacune d'elles d'autres façons possibles d'exprimer la même idée.

Si quelque fête champêtre assemblait les habitants du lieu, j'y serais des premiers avec ma troupe. (ROUSSEAU.) — *Si vous vouliez devenir mon élève, je vous ferais arriver à tout* (BALZAC.) — *Si le train avait été à l'heure, ils seraient arrivés trop tard! — Si j'avais fait l'école buissonnière, mon camarade m'aurait suivi.* (LOUIS VEUILLOT.)

12. Soit la phrase (tirée des *Mémoires du cardinal* DE RETZ) :

« Mes quatre gentilshommes se trouvèrent à point nommé au bas du ravin où ils avaient fait semblant de faire abreuver leurs chevaux comme s'ils eussent voulu aller à la chasse. »

Par quel autre temps pourriez-vous remplacer ici le conditionnel passé 2e forme?

Et dans les phrases suivantes?

Si vous fussiez tombé, l'on s'en fût pris à moi. (LA FONTAINE.)
N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite
Rome eût été du moins un peu plus tard sujette. (CORNEILLE.)

Qu'en concluez-vous sur l'emploi du temps appelé « conditionnel passé 2e forme »?

Compositions françaises

1. S'il vous était possible de disposer à votre gré de votre journée de dimanche prochain, comment l'organiseriez-vous?
   Même sujet pour vos « grandes vacances ».

2. Un journal vous a chargé d'enquêter sur un grave accident survenu près de chez vous. Vous répondez en indiquant ce que vous savez et ce que vous avez entendu dire sur les circonstances de cet accident.

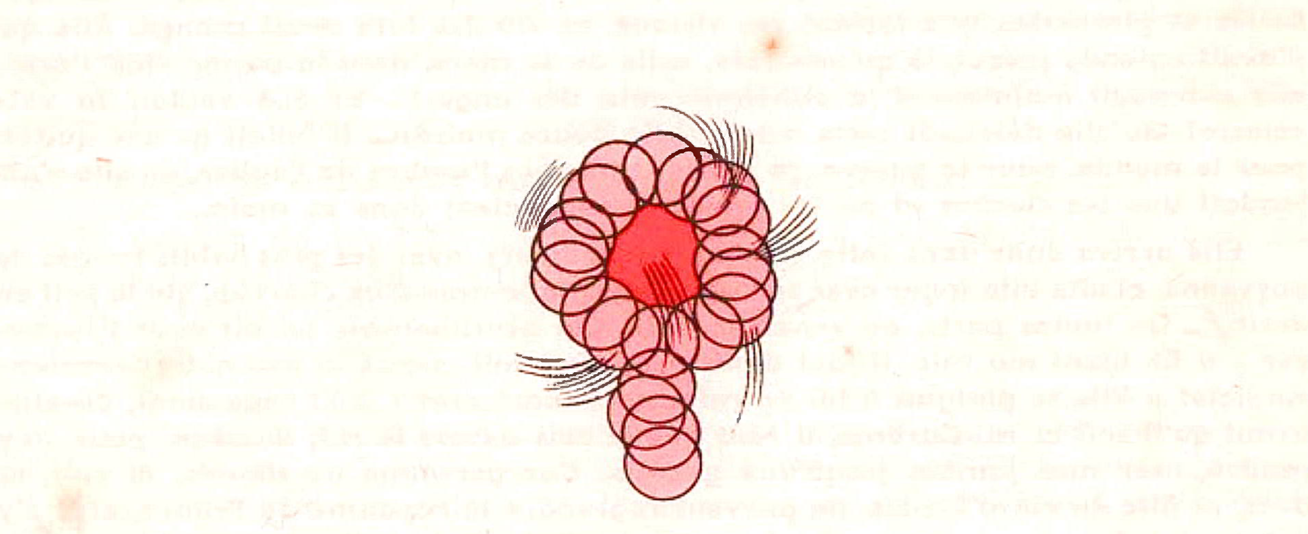
3. Comme le héros d'un roman de Stendhal (*Le Rouge et le Noir*), n'éprouvez-vous jamais l'ambition de devenir un personnage célèbre, un grand homme? Dans quelles circonstances?
   Que voudriez-vous devenir : grand savant, grand écrivain, champion sportif, artiste...? Dites ce que vous feriez alors? (B. E. P. C., 1957.)

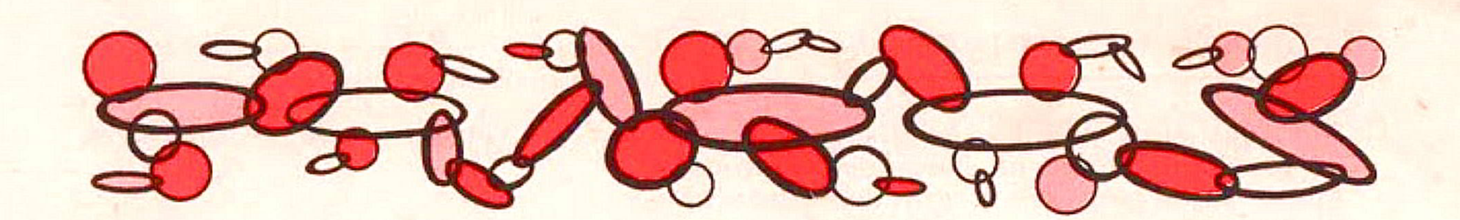
4. On vous apprend qu'un de vos amis vous a joué un mauvais tour ou qu'il a dit du mal de vous. Vous exprimez votre étonnement, votre incrédulité et même votre indignation.

5. « Si j'avais su!... » Sur ce thème, évoquez une action ou un comportement que vous regrettez. Vous indiquerez ce que vous n'auriez pas dû faire et ce que vous feriez si c'était à recommencer.

6. Ayant lu dans un journal une annonce demandant un précepteur pour s'occuper de deux enfants pendant les vacances, vous écrivez au père de famille pour poser votre candidature et indiquer vos conditions et vos désirs.

7. Si Rodrigue n'avait pas voulu se battre en duel contre le père de Chimène... Imaginez la suite.
   Si Andromaque avait accepté d'épouser Pyrrhus...





LE MODE SUBJONCTIF

TEXTE D'ÉTUDE

La vocation de Jeanne d'Arc.

Jeanne pleurait, surtout quand les saintes et les anges la quittaient. « J'aurais voulu, dit-elle, que les anges m'eussent emportée. »

Si elle pleurait, dans un si grand bonheur, ce n'était pas sans raison. Quelque belles et glorieuses que fussent ces visions, sa vie dès lors avait changé. Elle qui n'avait entendu jusque-là qu'une voix, celle de sa mère, dont la sienne était l'écho, elle entendait maintenant la puissante voix des anges!... Et que voulait la voix céleste? Qu'elle délaissât cette mère, cette douce maison... Il fallait qu'elle quittât pour le monde, pour la guerre, ce petit jardin sous l'ombre de l'église, où elle n'entendait que les cloches et où les oiseaux mangeaient dans sa main...

Elle arriva donc dans cette ville de Vaucouleurs, avec ses gros habits rouges de paysanne, et elle alla loger avec son oncle chez la femme d'un charron, qui la prit en amitié... De toutes parts, on venait la voir. Un gentilhomme lui dit pour l'éprouver : « Eh bien! ma mie, il faut donc que le roi soit chassé et que nous devenions Anglais! » Elle se plaignit à lui du refus de Baudricourt : « Et cependant, dit-elle, avant qu'il soit la mi-Carême, il faut que je sois devers le roi, dussé-je, pour m'y rendre, user mes jambes jusqu'aux genoux. Car personne au monde, ni rois, ni ducs, ni fille du roi d'Ecosse, ne peuvent reprendre le royaume de France, et il n'y a pour lui de secours que moi-même, quoique j'aimasse mieux rester à filer près de ma pauvre mère, car ce n'est pas là mon ouvrage; mais il faut que j'aille et que je le fasse, parce que mon Seigneur le veut... »

Devant Orléans, elle déclare à Dunois :

« Je vous amène le meilleur secours qui ait jamais été envoyé à qui que ce soit, le secours du Roi des Cieux... »

J. Michelet. (*Jeanne d'Arc.*)

LEÇON

I. Valeurs modales du subjonctif.

Comme son nom l'indique, le mode subjonctif (du latin « *subjonctivus* » = subordonné) marque que l'action est conçue comme dépendante d'une autre (exprimée ou sous-entendue) et par conséquent comme seulement **possible,** c'est-à-dire **plus ou moins incertaine ou irréelle.**

Par là, le subjonctif se distingue nettement du mode indicatif qui présente les faits comme réels, certains, et il s'apparente plus ou moins au conditionnel. Même lorsque les événements qu'il exprime ont lieu réellement, le subjonctif les présente comme s'ils n'existaient pas.

Ex. : « *Bien qu'il* ***pleuve,*** *je sortirai* » (= je sortirai, comme s'il ne pleuvait pas).

C'est dire que ces faits sont considérés alors en fonction de **notre vouloir** ou de **notre imagination** ou **des sentiments** que nous éprouvons à leur égard. D'où trois grandes séries de valeurs modales exprimées par le subjonctif.

● **1. Le subjonctif est le mode du vouloir.**

Il permet de marquer toutes les nuances de la volonté à l'égard du fait dont on parle. On peut **commander** son exécution, la **désirer,** en exprimer la plus ou moins grande **nécessité...**

Ex. : « *Et que voulait cette voix céleste?* ***Qu'elle délaissât*** *cette mère...* » (commandement) - « *J'aurais bien voulu, dit-elle, que les anges m'****eussent emportée...*** » (désir) - « *Et cependant, dit-elle, il faut que je* ***sois*** *devers le Roi...* » (nécessité).

● **2. Le subjonctif est aussi le mode de l'imaginaire.**

Il s'apparente par là au mode conditionnel. Il permet d'exprimer toutes les nuances de l'hypothèse ou de la supposition relativement au fait exprimé par le verbe.

Ex. : « *Il faut que je sois devers le Roi,* ***dussé-je*** (= quand je devrais), *pour m'y rendre, user mes jambes jusqu'aux genoux.* »

● **3. Enfin, le subjonctif est le mode du sentiment.**

Il permet de traduire ce qu'on éprouve à l'égard du fait dont on envisage la réalisation : crainte, regret, doute...

Ex. : « *Elle craignait que son père ne la* ***grondât.*** »

Remarques :

1. Dans les exemples précédents, la valeur du subjonctif est commandée par la signification du verbe principal dont il dépend (vérifiez-le).

2. Mais il arrive que le subjonctif soit employé dans une proposition indépendante ou principale. Dans ce cas, sa valeur dépend de la signification générale de la phrase.

Ex. : « ***Puissions-nous*** *bouter les Anglais hors de France!* » (souhait).

3. Il arrive (en particulier lorsqu'il exprime le regret, l'étonnement, etc.) que le subjonctif marque **un fait réel,** certain ; mais alors, ce fait, l'esprit le repousse en quelque sorte, il refuse d'en tenir compte, il voudrait qu'il n'eût pas eu lieu, il le considère comme anormal.

Ex. : « *Bonnes gens s'étonnaient qu'****il criât*** *au secours.* » (La Fontaine, VIII, 13.) (Le porc criait réellement au secours, mais **il n'aurait pas dû** crier.)

II. Valeurs temporelles du subjonctif.

Le mode subjonctif comprend quatre temps, **deux temps simples :** le présent et l'imparfait, et **deux temps composés :** le passé et le plus-que-parfait.

1. Correspondance avec les temps de l'indicatif.

En principe, chacun de ces quatre temps correspond à un ou plusieurs des huit temps de l'indicatif.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Présent : « *Certains affirment qu'elle **est** une envoyée du ciel.* »	**Présent :** « *D'autres doutent qu'elle **soit** une envoyée du ciel.* »
Futur : « *Certains affirment qu'elle **vaincra** les Anglais.* »	« *D'autres doutent qu'elle **vaincque** les Anglais.* »
Imparfait : « *Certains affirmaient qu'elle **entendait** des voix.* »	**Imparfait :** « *D'autres doutaient qu'elle **entendît** des voix.* »
Passé simple (ou **passé composé**) : « *Certains affirment qu'elle **entendit*** (ou ***a entendu***) *des voix.* »	**Passé :** « *D'autres doutent qu'elle **ait entendu** des voix.* »
Plus-que-parfait (ou **passé antérieur**) : « *Certains assuraient qu'elle **avait** vite **deviné*** (ou *qu'elle **eut** vite **deviné***) *qu'on la brûlerait.* »	**Plus-que-parfait :** « *D'autres doutaient qu'elle **eût deviné** qu'on la brûlerait.* »

2. En fait la valeur de ces temps est très variable.

Chacun d'eux peut exprimer, le cas échéant, aussi bien un fait passé qu'un fait présent ou à venir.

a) **Le présent du subjonctif peut avoir la valeur :**

— d'un présent.

Ex. : « *D'autres doutent qu'elle **soit** une envoyée du ciel.* »

— d'un passé.

Ex. : « *Il a fallu qu'elle **parte** pour Vaucouleurs.* »

Remarque. — Cet emploi, naguère incorrect dans la langue écrite (on devrait écrire : « qu'elle partît »), mais fréquent dans la langue parlée, tend à se généraliser.

— d'un futur.

Ex. : « *Il faut que **j'aille*** » (= j'irai).

b) **L'imparfait du subjonctif peut avoir la valeur :**

— d'un passé.

Ex. : « *Quelque belles et glorieuses que **fussent** ses visions.* »

— d'un futur.

Ex. : « *Il faut que je sois devers le Roi, **dussé**-je user mes jambes...* »

— d'un présent.

Ex. : « *Il n'y a pour lui de secours que moi-même, quoique **j'aimasse*** (= j'aimerais = j'aime) *mieux rester à filer* » (emploi exceptionnel).

c) **Le passé du subjonctif peut avoir la valeur :**

— d'un passé.

Ex. : « *Je vous amène le meilleur secours qui **ait jamais été envoyé.*** »

— d'un futur.

Ex. : « *Avant que **j'aie délivré** la France, je serai prisonnière* », *dit-elle.*

d) **Le plus-que-parfait du subjonctif peut avoir la valeur :**

— d'un passé.

Ex. : « *J'aurais bien voulu que les anges **m'eussent emportée.*** »

— d'un futur.

Ex. : « *Je voudrais bien que les anges **m'eussent emportée** avant d'être obligée d'obéir* » (emploi exceptionnel, fréquent au XVII[e] siècle).

● 3. **Propriétés particulières des deux temps composés du subjonctif.**

a) Comme la plupart des temps composés, ils expriment une action accomplie.

Ex. : « *Le destin voulait qu'elle **ait été condamnée** par des Français.* »

b) Cette propriété leur permet d'être utilisés souvent comme temps relatifs. Ils peuvent marquer ainsi qu'une action a été ou sera **antérieure** ou **postérieure** à une autre :

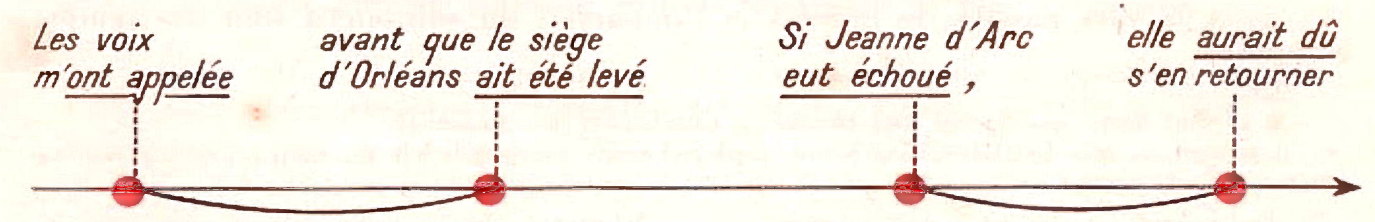
— **antérieure.**

Ex. : « *Si Jeanne d'Arc **eût échoué**, elle aurait dû s'en retourner.* »

— **postérieure.**

Ex. : « *Avant que le siège d'Orléans **ait été levé**, confia-t-elle, les voix m'ont appelée.* »

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE.



Conclusion.

Le subjonctif peut prendre des valeurs modales et temporelles nombreuses et variées. C'est ce qui rend son emploi particulièrement délicat, ainsi que nous l'allons voir.

Conseils pour l'analyse

● 1. **Ne confondez pas :**

→ **le présent du subjonctif avec le présent de l'indicatif.**

Les trois personnes du singulier et la 3[e] personne du pluriel sont semblables pour les verbes du 1[er] groupe.

Cf. : « *J'espère que tu **travailles** suffisamment* » et : « *Je doute que tu **travailles** suffisamment.* »

Si le verbe à identifier est du 1er groupe, pour savoir à quel mode vous avez affaire, remplacez-le par un verbe du 2e groupe que vous emploierez à l'une des deux premières personnes du singulier ou du pluriel.

Cf. : « *J'espère que tu **fournis** un travail suffisant* » et : « *Je doute que tu **fournisses** un travail suffisant.* »

→ **l'imparfait du subjonctif avec le passé simple.**

Les deux formes se ressemblent à la 3e personne du singulier.

Cf. : « *L'automne dernier, le beau temps se **maintint** pendant quelques semaines* » et : « *Nous souhaitions que le beau temps se **maintînt** pendant quelques semaines.* »

La différence apparaît dans l'orthographe : à la 3e personne du singulier de l'imparfait du subjonctif, la dernière voyelle porte un accent circonflexe.

Pour savoir à quel mode vous avez affaire, mettez le verbe au pluriel.

Cf. : « *Les beaux jours se **maintinrent** pendant quelques semaines* » et : « *Nous souhaitions que les beaux jours se **maintinssent** quelques semaines.* »

→ **le conditionnel passé 2e forme et le plus-que-parfait du subjonctif.**

Ils se conjuguent de la même façon, et pour cause : le conditionnel passé 2e forme n'est pas un temps spécial, c'est une valeur particulière que prend le plus-que-parfait du subjonctif.

Cf. : « *Des éclairs brillaient qui **eussent effrayé*** (conditionnel) *les plus intrépides* », et : « *Avant même qu'ils **eussent terminé*** (subjonctif), *une pluie diluvienne s'abattit.* »

Un moyen de reconnaître le conditionnel passé 2e forme.

On peut le remplacer par le conditionnel passé 1re forme, ce qui n'est pas possible pour le plus-que-parfait du subjonctif.

Cf. : « *Des éclairs brillaient qui **auraient effrayé** les plus intrépides.* » Mais l'on ne peut dire : « *Avant même qu'ils **auraient terminé**, etc...* »

● 2. Attention !

a) **A la voix passive, le présent et l'imparfait du subjonctif sont des temps composés.**

Ex. :

« *Il faut donc que le roi **soit chassé**.* » (Michelet) (= **présent**).

« *Je tâchais que le charme de notre pays **fût senti*** (= **imparfait du subj.**) *par les jeunes âmes.* » (E. Lavisse.)

Le passé et le plus-que-parfait du subjonctif deviennent alors des temps surcomposés.

Ex. : « *Je vous amène le meilleur secours qui **ait** jamais **été envoyé**.* » (Jeanne d'Arc) - « *Avant qu'elle **eût été capturée**, Jeanne d'Arc réussit à raviver le sentiment national.* »

b) **Les verbes au subjonctif ne sont pas nécessairement précédés de la conjonction « que ».**

Ex. : « ***Périsse** le Troyen auteur de nos alarmes!* » (Racine.) - « ***Plût** aux Dieux que ce fût le dernier de ses crimes!* » (Racine.)

c) **Lorsque vous analysez un verbe au subjonctif,** ne vous contentez pas d'indiquer à quel temps ce verbe est conjugué. Précisez toujours la valeur modale et la valeur temporelle qu'il a dans la phrase. Pour cela, examinez le verbe principal et le sens général du contexte.

Ex. : « *Que voulait cette voix céleste? Qu'elle **délaissât** cette mère...* »

« ***Délaissât*** » : verbe « délaisser » (1er groupe), voix active, transitif direct, à l'imparfait du subjonctif; 3e personne du singulier; exprime l'ordre et marque un futur dans le passé.

Autre ex. : « *J'aurais bien voulu que les anges **m'eussent emportée**.* »

« **m'eussent emportée** » : verbe « emporter » (1er groupe), voix active, transitif direct, au plus-que-parfait du subjonctif; 3e personne du pluriel; marque une action éventuelle et équivaut à un futur antérieur dans le passé.

I. Faut-il mettre le verbe de la subordonnée à l'indicatif ou au subjonctif?

Lorsque vous hésitez, rappelez-vous la différence entre ces deux modes : l'indicatif exprime une action ***réelle,*** *que l'on constate; le subjonctif exprime une action* ***plus ou moins incertaine,*** *que l'on commande, que l'on imagine, que l'on craint ou que l'on désire.*

1. Quand emploierez-vous l'indicatif?

Vous emploierez donc l'indicatif après des verbes comme « **constater** », « **affirmer** », « **penser** », « **apprendre** », « **voir** », « **dire** », « **croire** » (au sens affirmatif)...

Ex. : « Je pense toujours, ma fille, à l'étonnement et à la douleur que vous **aurez** de la mort de M. de Turenne. » (Mme DE SÉVIGNÉ.)

2. Quand emploierez-vous le subjonctif?

En général, vous emploierez le subjonctif après des verbes comme « **vouloir** », « **permettre** », « **défendre** », « **nier** », « **craindre** », « **désirer** », « **regretter** »... (*Verbes exprimant une certaine incertitude quant à la réalisation de l'action exprimée par le verbe de la subordonnée.*)

Ex. « Je crains, ma fille, que vous n'**ayez** de l'étonnement et de la douleur de la mort de M. de Turenne. » — Ou encore *après* des verbes d'opinion au tour négatif ou interrogatif. Cf. : « Je crois qu'il **est** malade »: « Je ne crois pas qu'il **soit** malade »: « Croyez-vous qu'il **soit** malade? ».

3. L'usage amène parfois des dérogations à ces principes.

a) *Certains verbes, qui semblent exprimer une incertitude, n'entraînent pas nécessairement le subjonctif.*

Ex. : « Il est probable qu'**il viendra**. » (*En revanche, l'on pourra dire :* « Il est vraisemblable qu'**il vienne** ».)

b) *Certains verbes « de volonté » n'introduisent pas le subjonctif, mais le futur de l'indicatif ou le conditionnel-temps. Ainsi en est-il des verbes* « ***décréter*** », « ***décider*** » (il semble que la réalisation ne doive pas faire de doute).

Ex. : « Mon père décréta **que je ne sortirais pas.** »

c) *Inversement, bien que le verbe exprime un fait réel, certain, il se met parfois au subjonctif. Par exemple lorsque la construction amène en tête de phrase une subordonnée conjonctive introduite par « que ».*

Ex. : « Que je **sois** indulgent, tout le monde le sait. »

4. Parfois vous avez le choix entre l'un ou l'autre mode.

Ceci vous permettra d'exprimer certaines nuances.

Comparez : « Je ne pense pas qu'il **viendra** », *et :* « Je ne pense pas qu'il **vienne** » (incertitude plus grande).

II. Quel temps du subjonctif employer dans la subordonnée?

● 1. **En principe, ce temps doit correspondre à celui du verbe de la principale.**

a) **A l'indicatif.**

Lorsque le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur, *celui de la subordonnée se met, selon le sens, soit au présent, soit au passé du subjonctif.*

Ex. : « Il faut que j'**aille** et que je le **fasse** » « Je vous amène le meilleur secours qui **ait** jamais **été envoyé**. »

Lorsque le verbe de la principale est au passé, *celui de la subordonnée se met :*

— *soit à l'imparfait du subjonctif.*

Ex. : « Il fallait (ou il fallut, ou il a fallu) qu'elle **quittât** ce petit jardin... »

— *soit au plus-que-parfait du subjonctif.*

Ex. : « Certains doutaient qu'elle **eût entendu** des voix. »

b) **Au conditionnel.**

Lorsque le verbe principal est au conditionnel présent, *le verbe de la subordonnée se met à l'imparfait ou au présent du subjonctif.*

Ex. : « Je voudrais que le Roi **se fît** couronner (ou **se fasse** couronner) à Reims. »

Notons d'ailleurs ici une nuance entre les deux temps du subjonctif. L'imparfait du subjonctif exprime une action ***irréelle,*** *tandis que le présent exprime simplement une action possible, « potentielle ».*

Lorsque le verbe principal est au conditionnel passé, *le verbe de la subordonnée se met, selon le sens, soit à l'imparfait, soit au plus-que-parfait du subjonctif.*

Ex. : « Elle aurait bien voulu que les anges l'**emportassent** » - « J'aurais bien voulu, dit-elle, que les anges m'**eussent emportée**. »

● 2. **En fait, ce principe n'est pas toujours respecté.**

En définitive, ***c'est le sens de la phrase*** *qui commande le temps du subjonctif à employer dans la proposition subordonnée.*

a) ***Ainsi il arrive qu'après un présent ou un futur de l'indicatif dans la principale*** *on mette le verbe de la subordonnée à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif :*

— *soit pour exprimer un fait passé.*

Ex. : « Il ne faut pas croire que Jeanne d'Arc **fût** dépourvue d'intelligence. »

— *soit pour exprimer un fait avec la valeur d'un conditionnel.*

Ex. : « On craint que la guerre, si elle éclatait, n'**entraînât** (= n'entraînerait) des maux incalculables. » (LITTRÉ.) - « Il est douteux que nous **eussions pu** (aurions pu) faire le trajet de Tolède à Madrid en une journée. » (Th. GAUTIER.)

b) ***Inversement, après un passé dans la principale,*** *vous mettrez le verbe de la subordonnée au présent du subjonctif pour exprimer un fait présent ou à venir.*

Ex. : « Jeanne d'Arc a fait preuve auparavant de trop de courage pour qu'on lui **reproche** (aujourd'hui) ses défaillances au moment de mourir » - « Si les Dieux ont résolu que vous **régniez** (un jour), Alexandre ne peut vous ôter la vie. »
MONTESQUIEU.

Voyez les nuances qu'exprime un grand écrivain à l'aide de ces deux dérogations appelées par le sens.

1. *Racine fait dire à Andromaque en parlant de son fils menacé de mort :*

« Hélas, on ne craint point qu'il venge un jour son père ;
On craint qu'il n'**essuyât** les larmes de sa mère. »

Racine veut dire ici : « Il **essuierait** (si on ne le tue pas) les larmes de sa mère : voilà ce que l'on craint. » *Ainsi est soulignée la cruauté de Pyrrhus, qui voudrait livrer le fils d'Andromaque, non par peur de lui, mais pour faire souffrir sa mère. Racine exprime cette idée en employant l'imparfait du subjonctif malgré un verbe principal au présent de l'indicatif. Le présent du subjonctif n'y parviendrait pas.*

2. *Inversement, Racine fait dire à Paulin (confident de l'Empereur Titus) :*

« J'ai couru chez la reine.
Dans son appartement ce prince (Antiochus) avait paru :
Il en était sorti lorsque j'y suis couru :
De vos ordres, Seigneur, j'ai dit qu'on l'**avertisse**. » (*Bérénice.*)

Comme le fait remarquer un critique littéraire, Racine a parfaitement raison d'employer ici un présent du subjonctif au lieu de l'imparfait qu'on attendait. « Il s'agit, en effet, d'avertir le roi Antiochus quand on le trouvera. Or, ce n'est pas il y a un quart d'heure qu'on a pu le trouver, c'est ***maintenant*** *et c'est peut-être* ***tout à l'heure.*** *Eu égard à la nuance de la pensée exprimée ici, l'imparfait (« **qu'on l'avertît** ») serait ridicule. »*

III. Incorrections à éviter.

1. Attention !

a) *Le verbe de la subordonnée introduite par « **après que** » se met en principe à l'indicatif ou au conditionnel lorsqu'on se meut dans l'éventuel (« Après que » suppose, en effet, une action accomplie.)*

Ex. : « Après qu'il **eut brouté**, trotté, fait tous ses tours,
Janot Lapin retourne aux souterrains séjours. » (LA FONTAINE.)

Autre exemple : « Je viendrais vous voir après que vous **m'auriez prévenu** » (*tout ici est hypothèse*).

b) *Le verbe de la subordonnée introduite par « **avant que** » se met au subjonctif (il exprime une action non encore réalisée, donc plus ou moins incertaine).*

Ex. : « Avant que j'**eusse fait** le moindre geste de défense, il me jeta à terre. »

2. Mettez le mode qui convient après certaines locutions.

*« **Si... que** » et « **pour... que** » expriment un fait supposé à un haut degré ; ils entraînent donc le subjonctif.*

Ex. : « Si riche qu'il **soit**, il est un citoyen comme les autres. »
« Pour grands que **soient** les rois, ils sont ce que nous sommes. » (CORNEILLE.)

*« **Tout... que** » exprime un fait réel. Il entraîne donc l'indicatif.*

Ex. : « Tout Picard que j'**étais**, j'étais un bon apôtre. » (RACINE.)

3. Un même verbe peut introduire l'indicatif ou le subjonctif.

Il prend alors un sens différent en passant de l'un à l'autre modes. Ainsi en est-il des verbes ***dire, entendre, prétendre,*** *etc...*

Cf. : « J'entends (je perçois) qu'il **vient** » et « j'entends (= j'exige) qu'il

vienne » - « Je prétends (j'assure) **que j'ai** raison » et « je prétends (j'exige) qu'il **m'obéisse.** »

REMARQUE. — Aujourd'hui, surtout dans la langue parlée, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont de moins en moins employés, sans doute parce que leur conjugaison est difficile et aussi parce que (comme pour le passé simple) certaines formes sont étranges et peu agréables à l'oreille.

a) **L'imparfait est souvent remplacé par le présent.**

Ex. : « Il a fallu que je **m'interrompe** » (F. MAURIAC) (au lieu de : « m'interrompisse »).

Cela est si vrai que certains auteurs modernes en tirent un effet comique.

Ex. : « Il faudrait sur-le-champ que je me l'**amputasse** » (mon nez).

ROSTAND. (*Cyrano de Bergerac.*)

b) **Le plus-que-parfait est souvent remplacé par le passé.**

Ainsi l'on ferait dire à Jeanne d'Arc : « J'aurais bien voulu que les anges **m'aient emportée** » (au lieu de : « **m'eussent emportée** »).

Ces considérations ne signifient point que vous deviez abandonner l'emploi de ces deux temps du subjonctif car ils permettent (nous l'avons vu) de traduire des nuances que ne peuvent exprimer leurs substituts.

IV. Substituts du mode subjonctif.

Pour les diverses raisons que nous venons de dire, et lorsque l'idée à exprimer n'en souffre pas, il y a parfois intérêt à remplacer le subjonctif par un tour équivalent. En particulier :

1. Par l'infinitif.

Ainsi la phrase de Rostand citée plus haut deviendrait : « Il faudrait me **l'amputer** sur-le-champ. »

De même : « Je voudrais bien, pour voir, que, de votre manière
Vous en **composassiez** sur la même matière » (*Le Misanthrope*)

deviendrait : « Je voudrais bien vous en voir **composer...** »

2. Par l'impératif.

Par ex. : « Il faut que vous **me le rendiez** » *deviendrait* : « **Rendez-le** moi. »

3. Par l'imparfait de l'indicatif précédé de « si ».

Par ex. : « Qu'un mendiant **se présentât,** il était accueilli à bras ouverts » *deviendrait* : « **Si** un mendiant **se présentait,** il était accueilli à bras ouverts. »

4. Par un nom abstrait.

Ainsi : « Je craignais **que vous retournassiez** » *deviendrait* : « Je craignais votre **retour.** »

De même : « Sigognac, tout pauvre qu'**il fût**, était toujours à leurs yeux le seigneur » (Th. GAUTIER)

deviendrait : « Sigognac, malgré **sa pauvreté...** »

De même encore : « Je ne croyais pas qu'**il fût** coupable » *deviendrait* : « Je ne croyais pas à **sa culpabilité.** »

Et encore : « Si vous **fussiez venu,** tout le monde aurait été content » *deviendrait* : « **Votre venue** aurait rendu tout le monde content. »

3. Par un tour elliptique.

Par exemple, au lieu de : « **Qu'ils soient** nobles ou roturiers, **qu'ils soient** riches ou pauvres, **qu'ils soient** jeunes ou vieux, ils sont tous aussi menteurs » (A. DUMAS), *vous pouvez dire (à moins de vouloir produire un effet d'insistance par la répétition du subjonctif)* : « Nobles ou roturiers, riches ou pauvres, jeunes ou vieux, ils sont tous aussi menteurs. »

La phrase ainsi obtenue est plus légère, plus vive, plus élégante. Mais elle a peut-être moins de vigueur...

Conclusion.

1. ***Il ne faut pas employer automatiquement les temps du subjonctif.*** *Lorsqu'ils donnent à la phrase de la lourdeur ou introduisent des sonorités désagréables, cherchez à leur substituer un tour équivalent, à condition que l'idée n'en soit pas trahie.*

2. ***Mais il ne faut pas non plus chercher systématiquement à éviter l'emploi de ce mode.*** *Le subjonctif vous permettra souvent d'exprimer des nuances intéressantes. Parfois, vous pourrez même combiner dans une seule phrase le mode subjonctif et le mode indicatif. Voyez le parti que Gide tire d'une telle combinaison dans cet exemple :*

« Il semblait qu'elle **n'eût** jamais **été** jeune, qu'elle ne **pouvait** l'avoir été. »

Le premier verbe, au subjonctif, exprime le doute, l'irréalité de la jeunesse; le second va plus loin en affirmant la réalité de cette impossibilité. Par ce procédé, l'écrivain donne l'impression que la pensée de celui qui parle progresse. L'emploi successif des deux modes reproduit le mouvement de la réflexion. Ainsi se révèle l'art d'un écrivain.

Exercices grammaticaux

1. ***Dans le texte suivant, relevez les verbes au subjonctif, indiquez à quel temps ils sont employés et précisez la nuance modale exprimée par chacun d'eux.***

LOUIS XIV ET LE FLATTEUR. — Il faut que je vous conte une petite historiette qui est très vraie et qui vous divertira... Un matin, le Roi dit au maréchal de Gramont : « Monsieur le Maréchal, je vous prie, lisez ce petit madrigal et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent. Parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. » Le maréchal, après avoir lu, dit au Roi : « Sire, votre Majesté juge divinement bien de toutes choses : il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu »... Le Roi se mit à rire et lui dit : « Je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait. — Ah ! Sire, quelle trahison ! Que Votre Majesté me le rende : je l'ai lu brusquement. — Non, Monsieur le Maréchal : les premiers sentiments sont toujours les plus naturels ! » Le Roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrais que le Roi en fît là-dessus et qu'il jugeât par là combien il est loin de connaître jamais la vérité.

Mme DE SÉVIGNÉ. (*Lettre au marquis de Pomponne, 1er décembre 1664.*)

2. ***Dans le texte suivant, relevez les verbes au subjonctif, dites à quel temps ils sont employés et précisez la date exacte marquée par chacun d'eux.***

ORAGE EN MONTAGNE. — Nous escaladions allègrement un rocher assez abrupt dans l'espoir d'arriver bientôt au sommet d'où nous découvririons un vaste paysage.

Le ciel se couvrait de plus en plus. « Il faudrait que le beau temps se maintînt quelques heures encore, pensais-je. Ce matin, je n'ai pas voulu qu'on emportât les imperméables. Si l'orage survient, il faudra que nous redescendions au plus vite... »

La pluie se mit à tomber. « Je regrette que nous soyons démunis et que nous n'ayons rien emporté pour nous couvrir, dis-je à mon frère. Il est prudent que nous fassions demi-tour. Je voudrais bien que nous soyons arrivés au bas de cette pente avant que l'orage n'éclate tout à fait... » Avant même que j'eusse terminé, une pluie diluvienne s'abattit sur nous. Le ciel se zébrait d'éclairs qui eussent effrayé les plus intrépides. Nous dévalâmes la pente au galop. Enfin, ayant aperçu une misérable cabane de bergers, nous nous y engouffrâmes. Ouf! nous étions sauvés! Nous resterions ici jusqu'à ce que la pluie eût cessé.

3. ***Dans le texte suivant, relevez les verbes au subjonctif. Dites à quel temps ils sont employés et indiquez la nuance d'idée ou de sentiment qu'ils permettent d'exprimer.***

DE LA TERRE A LA LUNE.

(Dialogue entre un philosophe et une marquise au XVIIIe siècle.)

Remettez-vous dans l'état d'esprit où était l'Amérique avant qu'elle eût été découverte par Christophe Colomb... Ses habitants vivaient dans une ignorance extrême... Ils n'avaient jamais conçu que des hommes pussent être portés par des animaux... Qui leur eût dit qu'il y avait une sorte de navigation incomparablement plus parfaite; qu'on était maître de la vitesse avec laquelle on allait; qu'enfin cette mer, quelque vaste qu'elle fût, n'était point un obstacle à la communication des peuples, pourvu seulement qu'il y eût des peuples au-delà; vous pouvez compter qu'ils ne l'eussent jamais cru...

Prétendons-nous avoir découvert toutes choses, ou les avoir mises à un point qu'on n'y puisse rien ajouter? Eh! de grâce, consentons qu'il y ait encore quelque chose à faire pour les siècles à venir.

— Je ne consentirai point, dit-elle, qu'on vole jamais, que d'une manière à se rompre aussitôt le cou.

— Eh bien, lui répondis-je, si vous voulez qu'on vole toujours si mal ici, on volera mieux dans la lune; les habitants seront plus propres que nous à ce métier, car il n'importe que nous allions là ou qu'ils viennent ici, et nous ferons comme les Américains qui ne se figuraient pas qu'on pût naviguer, quoique à l'autre bout du monde on naviguât fort bien.

FONTENELLE. (*Entretiens sur la pluralité des mondes.*)

4. ***Dans les phrases suivantes, relevez et analysez les verbes au subjonctif (vous préciserez leurs valeurs modale et temporelle). Attention aux conditionnels passés 2e forme!***

« Peu importait qu'elle (sa maison) fût éloignée ou proche, qu'elle ne pût ni me réchauffer dans ma chair, ni m'abriter. » (SAINT-EXUPÉRY.) — « On ne pouvait pas savoir... s'il avait ménagé sa jeunesse afin qu'elle lui servît toujours. » (H. DE BALZAC.) — « Quoiqu'il fît froid, et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençait à végéter. » (J.-J. ROUSSEAU.) — « C'était un enclos en plein bois, si inattendu et si secret que l'on se fût dit sur une autre terre et presque en un autre temps. » (M. ARLAND.) — « Il semble qu'une main prodigieuse ait arraché tous les vêtements de la terre, et que je la voie telle qu'elle est dans sa nudité misérable. » (E. MASQUERAY.) — « Il voulait que Berthe fût bien élevée, qu'elle eût des talents, qu'elle apprît le piano. » (FLAUBERT.)

4 *bis.* « Il m'a fallu attendre d'être presque un homme déjà, pour obtenir qu'on n'empesât plus mes devants de chemise. » (A. GIDE.) — « Bien qu'elle fût gouvernée par une très aimable famille..., je me rappelle avec une triste horreur les années que j'ai passées enfant dans la pension où j'ai été élevé. » (Th. DE BANVILLE.) — « De quelque côté qu'on se tournât alors, il semblait qu'on respirât l'eau, l'air enfin se buvait. » (A. CAMUS.) — « Si j'étais un philosophe qui sût mettre ses idées en rang, j'écrirais de beaux chapitres sur l'éducation par les bêtes. » (G. MAURIÈRE.) — « Elle craignait qu'elle prît froid. » (F. MAURIAC.) — « Qu'il meure, puisqu'enfin il a dû le prévoir. » (RACINE.)

5. *Quelle différence de sens voyez-vous entre les séries de phrases suivantes.*

1re série : « Mes parents ont décidé d'acheter une maison qui est située en pleine campagne. » — « Mes parents ont décidé d'acheter une maison qui soit située en pleine campagne. »

2e série : « Cet ouvrier fait en sorte que ses patrons sont contents de lui. » — « Cet ouvrier fait en sorte que ses patrons soient contents de lui. »

3e série : « Croyez-vous qu'il est utile d'apprendre des dates par cœur? » — « Croyez-vous qu'il soit utile d'apprendre des dates par cœur? »

5 *bis.*

1re série : « Ce que le public aime, c'est un écrivain qui l'instruit en l'amusant. » — « Ce que le public aime, c'est un écrivain qui l'instruise en l'amusant. »

2e série : « Il semble qu'il a tort. » — « Il semble qu'il ait tort. »

3e série : « Les Berbères, aussi loin que nous *puissions* remonter dans le passé, sont de purs Africains. » (R. KENY.) — « Mes pères, aussi loin que nous *pouvons* remonter, étaient voués aux navigations lointaines. » (RENAN.)

6. Récrivez la phrase « *Remerciez avant d'avoir reçu* » en employant « *avant que* », puis « *après que* ». Quels changements voyez-vous? (E. N., 1959.)

7. Mettez à l'imparfait la phrase : « *Il y a peu de maisons rustiques dans ces contrées qui ne comptent un follet parmi leurs hôtes.* » (Ch. NODIER.) (B. E. P. C., Barcelone, 1956.)

Exercices stylistiques

8. Rectifiez les phrases suivantes lorsqu'elles vous paraîtront incorrectes en employant le mode verbal qui convient. Justifiez votre correction.

S'il n'y avait que le pain du corps qui nous manquait, le pain de maïs, le pain de seigle et de blé, mais un autre pain nous manque. (PÉGUY.) — *Si j'avais une fille à marier et que j'étais du monde riche, je la donnerais au baron les yeux fermés.* (M. PROUST.) — *Si j'étais riche, et que je voudrais acheter un château, je n'irais pas le choisir dans une région déserte.* — *Je me demande si je ne préférerais pas que vous m'auriez écrit : « Suis forcé de partir avec capitaine. Baisers. »* (COLETTE.) — *Restez-vous à Nohant? Moi, je reste ici jusqu'à ce que je vendrai.* (PRINCE NAPOLÉON à G. SAND.)

9. Mettez au passé le texte suivant à partir de : « *On ne s'étonne plus...* »

LA FRANCE PAYS DE CONTRADICTIONS. — *Il faut toujours se méfier quand on se mêle de décrire ou de juger ce peuple... Une bonne précaution, avant de parler à son sujet, c'est de se munir de quelques formules contradictoires. Quand les contradictions se rapportent au passé, on prend l'habitude de les trouver toutes naturelles...*

On ne s'étonne plus, par exemple, que cette nation de paysans soit aussi la nation des grands seigneurs..., ni que le peuple du chacun chez soi ait poussé à sa suprême perfection l'art de vivre en société... On ne s'étonne plus que ces terriens et petits bourgeois économes... aient approuvé et alimenté depuis le moyen âge tant d'entreprises de pure magnificence que leur pays reste semé de villes monumentales et d'une myriade d'édifices somptueux dont quelques douzaines suffiraient à la prodigalité de bien d'autres. On ne s'étonne plus... que ces casaniers et jouisseurs circonspects aient consenti à tant de guerres lointaines pour les beaux yeux d'un roi ou d'un empereur, ni que ces gens fort occupés et satisfaits d'eux-mêmes, et fort peu soucieux de l'étranger, se soient mis tant de fois en chemin pour porter à l'Europe un Evangile.

D'après J. ROMAINS.

10. Utilisez les verbes ci-après dans une proposition principale que vous ferez suivre d'une proposition subordonnée dans laquelle vous mettrez le verbe au mode qui convient.

Constater, affirmer, exiger, défendre, assurer, empêcher, estimer, espérer, prétendre, souhaiter, ignorer, nier, décider.

11. Employez d'abord dans une phrase négative, puis dans une phrase interrogative, ceux des verbes ci-dessus qui ont entraîné l'emploi du mode indicatif dans la subordonnée. Qu'en concluez-vous?

12. Reconstituez le texte de Pascal ci-après, en mettant au mode convenable les verbes indiqués entre parenthèses.

LA JUSTICE ET LA FORCE. — *Il est juste que ce qui est juste (être suivi); il est nécessaire que ce qui est le plus fort (être suivi). La justice sans la force est impuissante; la force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite parce qu'il y a toujours des méchants; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force; et pour cela faire que ce qui est juste (être) fort, ou que ce qui est fort (être) juste.*

La justice est sujette à la dispute, la force est très reconnaissable et sans dispute. Ainsi on n'a pu donner la force à la justice, parce que la force a contredit la justice et a dit que c'était elle qui (être) juste. Et ainsi ne pouvant faire que ce qui est juste (être) fort, on a fait que ce qui est fort (être) juste.

PASCAL. (*Pensées.*)

13. Au XVII[e] siècle, l'emploi du mode indicatif et l'emploi du mode subjonctif n'étaient pas exactement les mêmes qu'aujourd'hui. Reprenez les phrases suivantes et dites comment on écrirait de nos jours.

C'est une affaire sérieuse et la plus pleine d'honneur pour vous qui se peut souhaiter. (MOLIÈRE.) — *J'entends que vous m'offrez un nouveau diadème.* (RACINE.) — *Il est le seul des poètes qui sait parfaitement ce qui convient au poète.* (RACINE.) — *Il suffit que nous savons ce que nous savons.* (MOLIÈRE.) — *Ces juges leur représentèrent qu'ils ne voyaient pas pourquoi ceux de l'éloquence devaient être exclus.* (LA FONTAINE.) — *Tu crois donc que ce bras ne soit pas assez fort?* (CORNEILLE.)

14. Dans les phrases suivantes, mettez, selon le sens, les verbes entre parenthèses soit au conditionnel, soit au subjonctif. Justifiez votre choix. Indiquez les cas où l'on peut indifféremment employer l'un ou l'autre mode.

Si j'étais riche..., les fruits de mon jardin ne seraient ni comptés ni cueillis par mon jardinier et mon avare magnificence (n'étaler) point aux yeux des espaliers superbes auxquels à peine on (oser) toucher. (J.-J. ROUSSEAU.) —

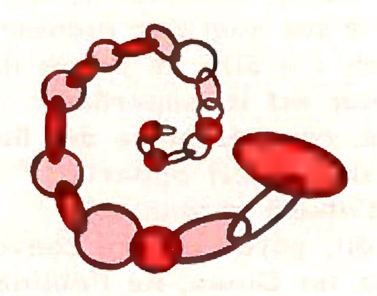
Il n'y a point de dépense que je ne (faire) si par là je pouvais trouver le chemin de son cœur. (MOLIÈRE.) — *Si j'avais tenu ce maraud-là, je lui (rompre) les bras et (couper) les oreilles.* (Mme DE SÉVIGNÉ.) — *Je crois que s'ils avaient été en retard de quelques jours, tous les habitants de la petite ville (s'en inquiéter).* (Ch.-L. PHILIPPE.) — *S'il avait été innocent, il se serait mis en prison et (demander) qu'on lui fît son procès.* (Mme DE SÉVIGNÉ.) — *Il en est resté quelque chose, ne (être) ce que la délicieuse Alexandrie.* (J. LEMAITRE.) — *(Etre) vous au fond des abîmes, la main de Jupiter ne pourrait vous en tirer.* (FÉNELON.) — *Tu diras ce que tu voudras, mais tu n'empêcheras pas que ce n' (être) aujourd'hui dimanche.* (MUSSET.) — *Es-tu bien sûr, au moins, qu'il ne l'(avoir) pas lu?* (FLAUBERT.)

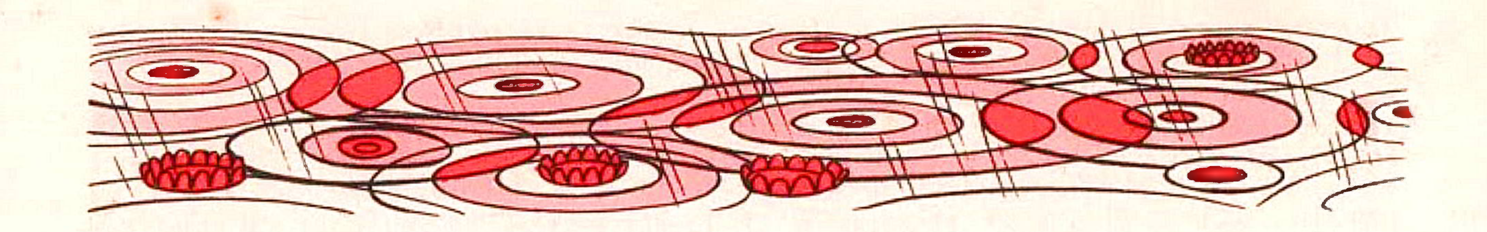
Compositions françaises

1. Au sortir d'un examen, des candidats discutent : l'un affirme qu'il a bien traité toutes les questions, un autre regrette telle ou telle erreur qu'il a commise, un troisième exprime ses craintes, un autre ses espoirs... Faites-les parler.

2. Un bon bourgeois du XVIIe siècle, qui est imbu des conceptions des « Femmes savantes », donne ses ordres au précepteur qu'il vient d'engager pour l'éducation de sa fille. Il lui indique ce qu'il faut inculquer à sa fille et ce qu'il faut éviter.

3. Vous vous êtes trouvé un jour dans un décor inhabituel, en présence d'un personnage intimidant. Décrivez le lieu et le personnage tel qu'il vous apparut au premier abord et rendez compte de vos sentiments de crainte, de l'embarras dans lequel vous étiez. (B. E. P. C., Montpellier, 1958.)





LE MODE IMPÉRATIF

TEXTE D'ÉTUDE

Les obsèques de la Lionne.

(La Lionne étant morte, le Lion invite aux obsèques tous les animaux de sa province. « *Jugez si chacun s'y trouva!* » dit le narrateur. Et chacun d'apporter sa voix au concert de lamentations... Seul, le Cerf ne pleure point : il est dénoncé par un courtisan qui l'accuse même d'avoir ri.)

Le Monarque lui dit : « Chétif hôte des bois,
Tu ris, tu ne suis pas ces gémissantes voix!
Nous n'appliquerons point sur tes membres profanes
Nos sacrés ongles; venez, Loups;
Vengez la Reine, immolez tous
Ce traître à ses augustes mânes. »
Le Cerf reprit alors : « Sire, le temps des pleurs
Est passé; la douleur est ici superflue.
Votre digne moitié, couchée entre des fleurs,
Tout près d'ici m'est apparue;
Et je l'ai d'abord reconnue.
« Ami, m'a-t-elle dit, garde que ce convoi,
Quand je vais chez les Dieux, ne t'oblige à des larmes.
Aux Champs Elysiens j'ai goûté mille charmes,
Conversant avec ceux qui sont saints comme moi.
Laisse agir quelque temps le désespoir du Roi :
J'y prends plaisir. » A peine on eut ouï la chose,
Qu'on se mit à crier : « Miracle! Apothéose! ».
Le Cerf eut un présent, bien loin d'être puni.

Amusez les rois par des songes,
Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges :
Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont l'appât; vous serez leur ami.

LA FONTAINE. (*Fables*, livre VIII, 14.)

LEÇON

Avec le conditionnel et le subjonctif, l'impératif (*imperare* = commander) se range parmi les modes dans lesquels l'événement exprimé par le verbe est considéré comme plus ou moins éventuel.

I. Valeurs modales de l'impératif.

Lorsque nous employons ce mode, nous invitons notre interlocuteur à réaliser l'action exprimée par le verbe. Aussi pourrait-on appeler ce mode « mode invitatoire ». Au point de vue modal, cette invitation peut prendre **trois caractères typiques.**

● **1. L'invitation est réelle.**

Dans ce cas, le sujet parlant exhorte son interlocuteur à obtempérer. Cette invitation peut être plus ou moins impérative; la signification du verbe, le ton, le sens général de la phrase permettent toute une gamme qui va de **l'ordre** à la **prière** en passant par le **souhait** et le simple **conseil.**

Ex. : « ***Venez,*** *loups,* ***vengez*** *la Reine* » (ordre) - « *Ami, m'a-t-elle dit,* ***garde*** *que ce convoi... ne t'oblige à des larmes* » (conseil).

Bien entendu, il n'est pas sûr que celui à qui l'on s'adresse obtempérera : aussi l'action exprimée demeure-t-elle plus ou moins incertaine.

● **2. L'invitation est imaginée.**

Dans ce cas, le sujet parlant indique à son interlocuteur ce qui arriverait s'il réalisait l'action exprimée par le verbe. L'impératif exprime ici la supposition.

Ex. : « ***Amusez*** *les rois par des songes,*
Flattez-les, payez-les *d'agréables mensonges :*
Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont l'appât : vous serez leur ami. »

● **3. L'invitation n'est qu'une affirmation renforcée.**

C'est une façon pour le sujet parlant de souligner le fait exprimé en prenant à témoin son interlocuteur.

Ex. : « ***Jugez*** *si chacun s'y trouva...* » (= vous ne doutez certainement pas que...) - « ***Pensez*** *si le Cerf fut heureux de s'en tirer à si bon compte!* »

II. Valeurs temporelles de l'impératif.

L'impératif comprend deux temps.

● **1. Un temps simple.**

C'est le « présent de l'impératif », qui a en réalité la valeur d'un futur car l'action qu'il exprime est à réaliser.

Ex. : « ***Vengez*** *la Reine,* ***immolez*** *tous le traître...* »

● 2. **Un temps composé.**

C'est l' « **impératif passé** », qui exprime une action terminée dans l'avenir.

Ex. : « ***Ayez fini*** *de mettre le couvert avant que ne rentrent les enfants.* »

Comme on le voit par l'exemple précédent, l'impératif passé peut jouer le rôle d'un temps relatif exprimant une action antérieure à une autre dans l'avenir. Autrement dit, il joue le rôle d'un futur antérieur.

Conclusion.

1. En définitive, si l'indicatif est le mode de la constatation, le conditionnel le mode de la supposition et le subjonctif le mode des sentiments, **l'impératif est le mode de l'invitation.**

2. Puisque par ce mode le sujet parlant s'adresse à un interlocuteur, les temps de l'impératif ne peuvent se conjuguer **qu'aux personnes indiquant ceux à qui l'on parle,** c'est-à-dire à la deuxième personne du singulier (ex. : « ***Laisse*** *agir quelque temps le désespoir du Roi* ») ou à la deuxième personne du pluriel (ex. : « ***Venez,*** *Loups* »). On y ajoute la première personne du pluriel qui, dans le mode impératif, implique qu'on s'adresse à d'autres avec qui l'on se range (ex. : « ***Vengeons*** (vous + moi) *la Reine* »).

REMARQUE. — Dans certains cas, le sujet parlant se parle à soi-même, il se dédouble en quelque sorte (monologue). On peut alors employer :

— **soit la 2e personne du singulier.**

Ex. : « ***Rentre*** *en toi-même, Octave, et* ***cesse*** *de te plaindre.* »
CORNEILLE. (*Cinna.*)

— **soit la 1re personne du pluriel** (qui correspond au « nous » emphatique).

Ainsi, dans « le Cid », Rodrigue s'écrie : « ***Mourons*** *sans offenser Chimène!* » (**Mourons** = meurs).

Conseils pour l'analyse

● 1. **Précisez bien la valeur du verbe à l'impératif.**

Comme pour les autres modes, lorsque vous analysez un verbe à l'impératif **précisez toujours la nuance modale et la nuance temporelle** ainsi que la personne grammaticale réellement exprimée.

Ex. : « ***Chassez*** *le naturel, il revient au galop.* »

« **Chassez** » : verbe « **chasser** » (1er groupe), voix active, à l'impératif présent (valeur générale exprimant une supposition); 2e personne du singulier (de politesse).

● 2. **Ne confondez pas le subjonctif et l'impératif.**

Certains subjonctifs employés sans la conjonction « que » ressemblent à l'impératif. Ils servent généralement à exprimer le souhait : c'est pourquoi on les appelle des « optatifs ».

Cf. : « ***Tombe*** *sur moi le ciel pourvu que je me venge!* » (CORNEILLE.)

● 3. **Remarques.**

a) Les formes des verbes à l'impératif sont analogues aux formes correspondantes de l'indicatif à l'exception des verbes « **être** », « **avoir** » et « **savoir** » dont les formes correspondent à celles du subjonctif (« **sois** », « **aie** », « **sache** »).

Une exception : la 2e personne du singulier des verbes du 1er groupe ne prend pas d's à l'impératif.

Ex. : « *Va, cours, vole et nous venge.* » (CORNEILLE.)

b) A l'impératif, le verbe « vouloir » peut se présenter sous deux séries de formes :

— l'une, analogue à celle du subjonctif, est surtout employée comme formule de politesse.

Ex. : « ***Veuillez** vous asseoir.* »

— l'autre, analogue à celle de l'indicatif, est employée couramment, surtout à la tournure négative, et appartient plutôt au langage parlé.

Ex. : « *Ne m'en **voulez** pas.* »

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Emploi de l'impératif : l'expression de l'ordre.

● 1. L'impératif ne comporte pas de troisième personne.

Aussi, lorsque l'ordre s'adresse à des absents, on a recours au mode subjonctif.

Par exemple l'on dira : « **Pars** », « **partons** », « **partez** » et : « **qu'il parte!** ».

● 2. L'impératif ne s'emploie qu'au style direct.

Lorsqu'on emploie le style indirect, on est obligé de remplacer l'impératif soit par l'infinitif, soit par le subjonctif.

Ainsi : « **Dépêchez-vous** s'il vous plaît ! » (Mme Lepic à Poil de Carotte.) devient : « Mme Lepic dit à Poil de Carotte de **se dépêcher** » (ou « qu'il **se dépêche** »).

● 3. L'impératif vous permettra d'exprimer toute la gamme de « l'invitation ».

Cette gamme va de l'ordre (ou de la défense) à l'action simplement supposée en passant par la prière, le désir, le défi, et le conseil plus ou moins ironique.

La Fontaine a usé de toutes les ressources de ce mode avec une virtuosité extraordinaire.

Exemples :

— **défi** : « **Trouve**-moi dans Paris
« Deux mortels aussi vieux ; **trouve** m'en deux en France. »
(VIII, 1.)

— **supposition** : « **Laissez**-leur (= si vous leur laissez) prendre un pied [chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre » (II, 7).

— **ironie** : « La mer promet monts et merveilles ;
Fiez-vous-y ! » (IV, 2).

II. Substituts de l'impératif : divers moyens d'exprimer l'ordre.

Il existe d'autres moyens que l'impératif pour exprimer toutes les nuances qui vont de l'ordre à la prière. Ils sont nombreux.

● Premier moyen.

*On peut subordonner le verbe exprimant l'action voulue ou souhaitée à un autre verbe à l'indicatif, marquant la volonté (« **je veux que** »,*

« *j'ordonne que* », « *je vous recommande de* », « *il est nécessaire que* »...).

Ex. : « Je veux que tu répondes » (= réponds).

Le verbe subordonné se met, selon les cas, au subjonctif ou à l'infinitif. Ce tour fait mieux sentir l'intervention du sujet parlant que le tour impératif.

Deuxième moyen.

On peut utiliser certains temps de l'indicatif :

→ ***l'imparfait*** (*exprimant non un fait passé, mais un fait éventuel*).
Ex. : « Le maître à un élève : « Si vous vous **taisiez**! » (= taisez-vous).

→ ***le présent.***
Ex. (une recette de cuisine) : « Vous **prenez** une livre de farine, etc... ».

→ ***le futur simple.***
Ex. : « Tes père et mère **honoreras** » (= **honore** ton père et ta mère).

Troisième moyen.

On peut utiliser l'infinitif. Pour énoncer des prescriptions générales (maximes, recettes, etc...), on emploie l'infinitif, plus impersonnel que l'impératif.

Ex. : « Bien **faire** et **laisser** dire » - « **Agiter** le flacon avant de s'en servir. »

Les questions écrites peuvent être formulées soit à l'impératif, soit à l'infinitif.

Ex. : « **Relevez** (ou « **relever** ») tous les verbes du texte employés au mode impératif. »

Quatrième moyen.

On peut utiliser le tour interrogatif, qui est en réalité ici un tour exclamatif car il ne sollicite pas de réponse.

Ex. : « Voulez-vous vous taire? » (= taisez-vous!).

Cinquième moyen.

On peut enfin utiliser des mots ou groupes de mots sans verbe.

Ex. : « Silence! » - « Debout! » - « Demi-tour! » - « A droite! »

Vous choisirez entre tous ces moyens selon la nuance que vous voulez exprimer.

III. Renforcement ou atténuation de l'ordre.

Différents moyens permettent soit de renforcer, soit d'atténuer l'expression de la volonté exprimée par l'impératif.

1. Renforcement.

a) *Chose curieuse, on peut donner plus de force à un commandement en supprimant le verbe à l'impératif* (*ellipse du verbe*).

Comparez : « Allons Monsieur! La révérence! Votre corps droit! Les jambes point tant écartées! Vos pieds sur une même ligne! » MOLIÈRE (*Le Bourgeois gentilhomme*) *et :* « Allons Monsieur! Faites la révérence! Tenez votre corps droit! Tenez les jambes point tant écartées! Mettez vos pieds sur une même ligne! »

b) *En revanche, on obtient un effet d'insistance en répétant le verbe à l'impératif.*

Ex. : « Assez de malheureux ici-bas vous implorent.
Coulez, coulez pour eux. » LAMARTINE. (*Le Lac.*)

c) *On peut introduire un adverbe ou une expression d'insistance.*

Ex. : « Venez **donc** nous voir dimanche. » - « **Mais** courez ! » - « Dépêchez-vous, **s'il vous plaît!** » - « Ah ! **morbleu,** mêlez-vous, Monsieur, de vos affaires. » (MOLIÈRE.)

d) *On peut employer le subjonctif à la troisième personne du singulier pour s'adresser à l'interlocuteur. Ce tour donne plus de hauteur et de mépris à l'injonction.*

Ex. : « Allons ! que l'**on détale** de chez moi ! » MOLIÈRE.

2. Atténuation.

Il est souvent utile d'atténuer le caractère impératif d'un ordre soit par politesse, soit pour ménager la susceptibilité de l'interlocuteur.

→ *On peut employer l'imparfait d'éventualité.*

Ex. : « Si **tu te présentais** à cet examen? » (simple suggestion. Cf. : « **Présente-toi** à cet examen. »)

→ *On peut employer le présent ou le futur de l'indicatif au tour interrogatif.*

Ex. : « Ne **feras-tu** pas un geste d'amitié? » (Cf. : « Fais un geste d'amitié. ») - « **N'apprends-tu** pas tes leçons avant d'aller jouer? » (Cf. : « **Apprends** tes leçons avant d'aller jouer. »)

Il y a cependant une nuance entre les deux tours : le tour interrogatif exprime un certain reproche à l'égard de celui à qui l'on parle.

→ *On peut employer à l'infinitif le verbe exprimant l'ordre en le faisant précéder d'une formule interrogative au présent de l'indicatif ou du conditionnel.*

Ex. : « **Voulons-nous** nous asseoir? » MOLIÈRE. (*Le Misanthrope.*)
« **Voudriez-vous** fermer la porte? » (Cf. : « **Fermez** la porte ! »)

→ *On peut enfin employer diverses formules de politesse : « s'il vous plaît », « je vous prie », « ayez la bonté de »...*

Tous ces moyens permettent de nuancer l'ordre.

REMARQUE. — *Parfois, on obtient un effet d'ironie en accumulant les impératifs.*

Ainsi, Célimène à Alceste : « Hé bien, **allez, sortez,** il vous est tout loisible ! » MOLIÈRE. (*Le Misanthrope.*)

Conclusion.

Qu'il s'agisse d'atténuer ou de renforcer un ordre, **le ton** *joue un rôle important. La même formule peut changer complètement de valeur selon le ton sur lequel on la prononce. Et le ton dépend du sens général du contexte.*

Comparez : « Mon gentilhomme, **donnez, s'il vous plaît,** aux garçons quelque chose pour boire » (demande pleine de déférence). MOLIÈRE. (*Le Bourgeois gentilhomme*) et : « Monsieur, encore un coup, **laissez-moi, s'il vous plaît** » (ordre sans réplique). MOLIÈRE. (*Le Misanthrope.*)

Exercices grammaticaux

1. ***Quelles sont les différentes valeurs de l'impératif dans les phrases suivantes :***

« Voyez, je suis vieille, mais je suis belle. » (A. FRANCE.) — « Cher compagnon, baisse-toi, je te prie. » (LA FONTAINE.) — « Apprenez à parler. » (MOLIÈRE.) — « Laisse ces fioles et ces boîtes. Cueille toi-même les herbes bienfaisantes à ton cœur. » (M. BEDEL.) — « Imaginez-vous une grande salle tapissée de fusils et de sabres, depuis en haut jusqu'en bas. » (A. DAUDET.) — « Tant qu'il vivra, craignez que je ne lui pardonne. » (RACINE.) — « Flèches empoisonnées, n'y touchez pas! » (A. DAUDET.) — « Fais énergiquement ta longue et lourde tâche. » (A. VIGNY.) — « Va-t-en, chétif insecte, excrément de la terre. » (LA FONTAINE.)

2. ***Dans les phrases suivantes, analysez les verbes en caractères gras.***

Puissiez-vous vivre longtemps, père Maurice. Mais ne vous **inquiétez** pas de ce qui sera après vous. (G. SAND.) — Je travaille à découvrir ce que ce peut-être. Mais **songeons** à ma fille. (MOLIÈRE.) — **Tombe** sur moi le ciel pourvu que je me venge! (CORNEILLE.) — Que ton petit pied **suive** bien la ligne étroite du sentier. **Respecte** ton père nourricier, le blé. (MICHELET.) — **Vienne** la nuit, **sonne** l'heure, les jours s'en vont, je demeure. (APOLLINAIRE.) — **Plût** à Dieu qu'on réglât ainsi tous les procès! (LA FONTAINE.) — Oui, **attendez**-vous à cela! (MOLIÈRE.) — **Garde**-toi, tant que tu vivras, de juger les gens sur la mine. (LA FONTAINE.) — **Périsse** le Troyen auteur de nos alarmes! (RACINE.)

Exercices stylistiques

3. Après avoir relu le paragraphe « Substituts de l'impératif », indiquez toutes les façons de donner à un élève l'ordre de mieux tenir ses cahiers.

Même exercice avec la phrase suivante : « *Voulez-vous bien rentrer, Mademoiselle!* »

Même exercice avec la phrase : « *Le froid piquait. Je proposai : « Si nous courions?* » (H. BORDEAUX.)

4. Dans le texte suivant, relevez tous les moyens employés pour exprimer la volonté et nuancer les ordres.

Jean Valjean (le forçat) a mis le pied sur une pièce de monnaie appartenant à un petit garçon. Celui-ci s'adresse à lui :

« *Monsieur, rendez-moi mes quarante sous, s'il vous plaît!* » *Puis, irrité, quoique tout petit, et devenant presque menaçant : « Ah ça! ôterez-vous votre pied? ôtez donc votre pied, voyons! — Ah! c'est encore toi! dit Jean Valjean et, se dressant brusquement, il ajouta : « Veux-tu bien te sauver!* » V. HUGO. (*Les Misérables.*)

5. Dans le texte suivant, relevez tous les moyens employés pour atténuer les demandes.

(Madame Bovary a placé son enfant en nourrice chez la mère Rollet, une vieille paysanne avare et madrée.)

UNE ÉTRANGE NOURRICE. — « *Si vous aviez donc la complaisance de commander à Camus, l'épicier, qu'il me laisse prendre un peu de savon lorsqu'il m'en faut? Ce serait même plus commode pour vous, que je ne dérangerais pas.*

— C'est bien, c'est bien, dit Emma, Au revoir, mère Rollet!

Et elle sortit en essuyant ses pieds sur le seuil.

La bonne femme l'accompagna jusqu'au bout de la cour, tout en parlant du mal qu'elle avait à se relever la nuit.

— J'en suis si rompue quelquefois que je m'endors sur ma chaise; aussi vous devriez pour le moins me donner une petite livre de café moulu qui me ferait un mois et que je prendrais le matin avec du lait.

Si ce n'était pas trop vous demander... Elle salua encore une fois — quand vous voudrez — et son regard suppliait, un cruchon d'eau-de-vie, dit-elle enfin, et j'en frotterai les pieds de votre petite, qui les a tendres comme la langue. »

G. FLAUBERT. (*Madame Bovary.*)

6. Dans le texte suivant, relevez tous les moyens employés pour exprimer l'ordre et pour le renforcer.

LE VIEIL HARPAGON INTERPELLE SON VALET, LA FLÈCHE.

HARPAGON. — *Hors d'ici tout à l'heure, et qu'on ne réplique pas! Allons, que l'on détale de chez moi, maître juré filou, vrai gibier de potence!*

LA FLÈCHE. — *Pourquoi me chassez-vous?*

HARPAGON. — *C'est bien à toi, pendard, à me demander des raisons! Sors vite, que je ne t'assomme.*

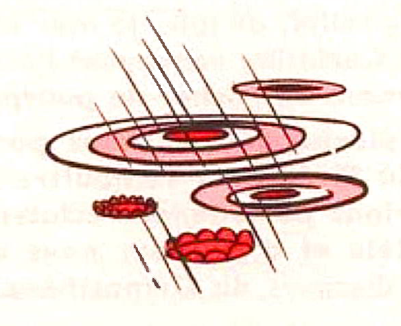
LA FLÈCHE. — *Qu'est-ce que je vous ai fait?*

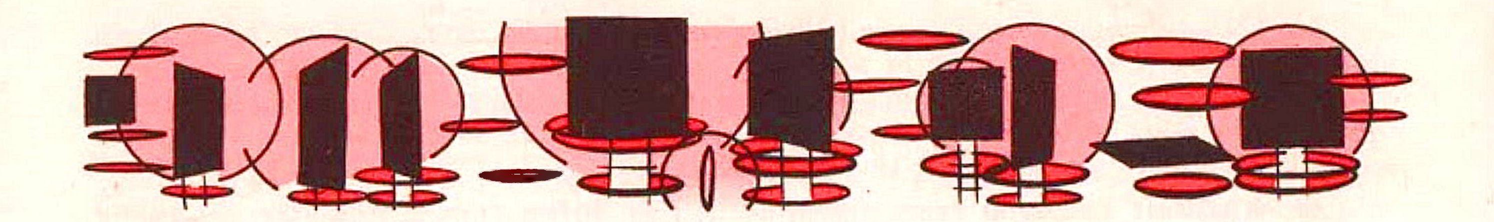
HARPAGON. — *Tu m'as fait, que je veux que tu sortes.*
... Viens çà, que je te voie. Montre-moi tes mains.

MOLIÈRE. (*L'Avare*, acte I. sc. 3.)

Compositions françaises

1. Rédigez à l'impératif une recette de cuisine.
2. Vous organisez un jeu avec des camarades. Vous donnez à chacun les instructions nécessaires. Reproduisez le dialogue entre vos partenaires et vous.
3. Quelle formule de politesse emploieriez-vous à la fin de votre lettre s'il vous arrivait d'écrire : à un fournisseur; à votre cousin; à votre professeur; au préfet de votre département; à un Ministre?
4. Un de vos amis a échoué à l'examen qu'il préparait. Vous lui écrivez pour le consoler de son échec, l'encourager et lui donner quelques conseils.
5. Conseils à un jeune cousin qui va entrer pour la première fois au lycée.
6. Vous avez commandé un objet à un fournisseur et cet objet ne vous donne pas satisfaction. Ecrivez une lettre de réclamation au directeur du magasin.





INFINITIF ET PARTICIPE

TEXTE D'ÉTUDE

Athènes.

Il faut maintenant se figurer tout cet espace tantôt nu et couvert d'une bruyère jaune, tantôt coupé par des bouquets d'oliviers, par des carrés d'orge, par des sillons de vignes; il faut se représenter des fûts de colonnes et des bouts de ruines anciennes et modernes sortant du milieu de ces cultures, des murs blanchis et des clôtures de jardins traversant les champs; il faut répandre dans la campagne des Albanaises qui tirent de l'eau ou qui lavent à des puits les robes des Turcs; des paysans qui vont et viennent, conduisant des ânes ou portant sur leur dos des provisions à la ville; il faut supposer toutes ces montagnes dont les noms sont si beaux, toutes ces ruines si célèbres; toutes ces îles, toutes ces mers non moins fameuses éclairées d'une lumière éclatante. J'ai vu, du haut de l'Acropolis, le soleil se lever entre les deux cimes du mont Hymette; les corneilles qui nichent autour de la citadelle, mais qui ne franchissent jamais son sommet, planaient au-dessus de nous; leurs ailes noires et lustrées étaient glacées de rose par les premiers reflets du jour; des colonnes de fumée bleue et légère montaient dans l'ombre le long des flancs de l'Hymette et annonçaient les parcs ou les chalets des abeilles; Athènes, l'Acropolis et les débris du Parthénon se coloraient de la plus belle teinte de la fleur du pêcher; les sculptures de Phidias, frappées horizontalement d'un rayon d'or, s'animaient et semblaient se mouvoir sur le marbre par la mobilité des ombres du relief; au loin, la mer et le Pirée étaient tout blancs de lumière; et la citadelle de Corinthe, renvoyant l'éclat du jour nouveau, brillait sur l'horizon du couchant comme un rocher de pourpre et de feu.

Du lieu où nous étions placés, nous aurions pu voir, dans les beaux jours d'Athènes, les flottes sortir du Pirée pour combattre l'ennemi ou pour se rendre aux fêtes de Délos; nous aurions pu entendre éclater au théâtre de Bacchus les douleurs d'Œdipe, de Philoctète et d'Hécube; nous aurions pu ouïr les applaudissements des citoyens aux discours de Démosthène. Mais, hélas! aucun son ne frappait notre oreille.

CHATEAUBRIAND. (*Itinéraire de Paris à Jérusalem.*)

LEÇON

L'infinitif et le participe sont des formes du verbe très particulières.

N. B. — Les épithètes « présent » et « passé » n'ont ici aucune valeur temporelle comme nous le verrons à la page suivante. Ce sont des termes purement conventionnels pour désigner deux formes caractéristiques de l'infinitif et du participe.

I. Leur valeur verbale est souvent affaiblie.

A l'état pur, ces deux formes marquent en quelque sorte les deux stades extrêmes de l'action (ou de l'état).

● 1. **L'infinitif présent ne fait qu'exprimer l'idée de l'action.**

Il marque en quelque sorte l'action « en puissance », avant même qu'elle ne se réalise dans le temps.

Ex. : « ***Dormir, rêver*** peut-être... » (Hamlet se demande ce que peut bien être la mort.)

C'est pourquoi l'infinitif peut prendre facilement la valeur d'un nom : il se réduit alors à exprimer purement et simplement **l'idée** de l'action et ne fait en somme que nommer celle-ci.

Ex. : « ***Le lever*** *du soleil.* »

● 2. **Le participe passé, lui, exprime le résultat de l'action.**

Il exprime l'action accomplie, « **épuisée** ». Il marque ce qui reste lorsque l'action a eu lieu: ce qui reste, c'est un état.

Ex. : « *Des murs* ***blanchis.*** »

C'est pourquoi le participe passé peut prendre si facilement la valeur d'un adjectif qualificatif : il indique alors un état, un caractère de l'être ou de la chose qui a subi l'action.

Ex. : « *Leurs ailes* ***lustrées*** *étaient* ***glacées*** *de rose.* »

> Remarque. — **Le participe présent** correspond en quelque sorte à un stade intermédiaire entre l'infinitif et le participe passé. Il exprime l'action en train de se réaliser, mais sans autre précision temporelle.
>
> Ex. : « *Des paysans* ***conduisant*** *des ânes.* » (Est-ce un fait présent, passé, à venir? Seul, le contexte peut l'indiquer.)

● 3. **Chacune de ces formes peut prendre deux valeurs à la fois.**

a) **L'infinitif** conserve alors la valeur d'un verbe tout en jouant le rôle d'un nom (valeur mixte).

Ex. : « *Nous aurions pu voir les flottes sortir du Pirée pour* ***combattre*** *l'ennemi* » (l'infinitif « **combattre** » a une valeur verbale : il exprime ici une action à venir et il a un complément d'objet direct : « l'ennemi »; mais il a aussi une valeur nominale : il est complément de but de « sortir »).

b) **Le participe,** lui, peut conserver la valeur d'un verbe tout en jouant le rôle d'un adjectif.

Ex. : « *Ces mers* ***éclairées*** *d'une lumière éclatante* » (le participe « **éclairées** » est bien un verbe puisqu'il a un complément d'agent : « une lumière éclatante »: d'autre part, il a la valeur d'un adjectif : il qualifie le nom « mers »).

II. Ces formes verbales sont « indéfinies ».

En effet, elles expriment l'action ou l'état sans acception de personne, de temps, de mode et souvent de voix.

1. Elles sont moins liées que les autres temps à un sujet.

a) L'infinitif et le participe présent à valeur verbale restent invariables.

Ex. : « *Nous aurions pu **voir** les flottes **sortir** du Pirée* » - « *Des paysans **conduisant** des ânes.* »

b) Le participe passé employé seul a la valeur d'un adjectif et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Ex. : « *Les sculptures de Phidias, **frappées** horizontalement d'un rayon d'or.* »

c) Enfin, l'infinitif et le participe ne marquent pas la personne du sujet. C'est pourquoi on les appelle souvent (improprement d'ailleurs, puisqu'ils n'ont pas de valeur modale) des « modes impersonnels ».

2. Ces formes verbales sont intemporelles.

a) L'infinitif et le participe n'indiquent pas par eux-mêmes si l'action qu'ils expriment est passée, présente ou à venir. La même forme peut exprimer aussi bien :

— l'action passée : « *J'ai vu le soleil **se lever*** » (= qui se levait) ;

— l'action présente : « *Je vois le soleil **se lever*** » (= qui se lève) ;

— l'action à venir : « *Nous verrons le soleil **se lever*** » (= qui se lèvera).

b) L'infinitif et le participe ne prennent une valeur temporelle que par le contexte dans lequel ils sont employés (ce que montrent les exemples précédents) ou en s'associant avec d'autres verbes qui jouent à leur égard le rôle d'auxiliaires de temps (« **avoir** », « **être** », « **aller** », « **devoir** », « **sembler** », « **pouvoir** », « **venir** », etc...).

Ex. : « *Nous **aurions pu voir*** » - « ***Elles semblaient se mouvoir*** » - « ***J'ai vu** le soleil **se lever.*** »

c) L'infinitif et le participe comprennent chacun deux « temps » : un présent et un passé.

INFINITIF PRÉSENT. Ex. : « **sortir** ».	PARTICIPE PRÉSENT. Ex. : « **sortant** ».
INFINITIF PASSÉ. Ex. : « **avoir sorti** ».	PARTICIPE PASSÉ. Ex. : « **ayant sorti** ou **sorti** ».

Mais, comme nous l'avons montré, l'infinitif et le participe **présents** peuvent fort bien exprimer des actions à venir. Il en est de même de l'infinitif et du participe **passés**.

d) Si l'on veut préciser leur valeur respective, il faut classer ces deux séries de temps au point de vue de **l'aspect** exprimé.

L'infinitif et le participe présents expriment des actions en cours.

Ex. : « *J'ai vu le soleil **se lever*** » - « *Des paysans vont et viennent **conduisant** des ânes.* »

En revanche, l'infinitif et le participe passés expriment des actions accomplies.

Ex. : « ***Avoir vu** Athènes du haut de l'Acropole est un spectacle inoubliable* » - « ***Ayant contemplé** Athènes du haut de l'Acropole, Chateaubriand décrit ce qu'il a vu* » - « *Sa promenade **terminée**, Chateaubriand s'enferma pour écrire.* »

● 3. **Ces formes n'ont pas de valeur modale propre.**

L'infinitif et le participe n'expriment pas par eux-mêmes une modalité particulière. Selon les cas, ils peuvent marquer aussi bien une action certaine, réelle, qu'une action plus ou moins incertaine, hypothétique.

Ils ne prennent une valeur modale que par le contexte dans lequel ils sont employés, c'est-à-dire :

→ soit par rapport à un verbe principal dont ils dépendent plus ou moins.

Cf. : « *J'ai vu le soleil* ***se lever*** » (= qui se levait : indicatif) et : « *Je verrais le soleil* ***se lever*** *si...* » (= qui se lèverait : conditionnel).

→ soit en s'associant à un auxiliaire de mode (« *pouvoir* », « *devoir* », « *falloir* », « *sembler* »...).

Ex. : « *Il* ***faut*** *se représenter des fûts de colonnes* » - « *Nous* ***aurions pu*** *ouïr les douleurs d'Œdipe* » - « *Les sculptures de Phidias* ***semblaient*** *se mouvoir.* »

● 4. **Ces formes n'expriment pas toujours la même voix.**

a) **Le participe passé** a tantôt une valeur passive, tantôt une valeur active.

Il a une valeur passive lorsqu'il marque l'état résultant de l'action.

Ex. : « *Il faut se figurer cet espace tantôt nu et* ***couvert*** *d'une bruyère jaune, tantôt* ***coupé*** *par des bouquets d'oliviers* » (« bouquets d'oliviers » est une sorte de complément d'agent).

Il a une valeur active lorsqu'il correspond à certains verbes intransitifs comme **sortir, tomber, venir...**

Ex. : « ***Venu*** *en Grèce, Chateaubriand est émerveillé par la beauté des paysages.* »

b) **L'infinitif présent et le participe passé** ont parfois en même temps une valeur active et une valeur passive (valeur mixte) selon que l'action est considérée du point de vue de l'agent ou du point de vue de l'objet.

Ex. : « *Le paysage était très beau* ***à contempler.*** » (On le *contemplait* à cause de sa beauté ou : quand il *était contemplé* on le trouvait très beau.) - « ***Eloigné*** (« *quand on l'*a éloigné », ou « *quand il* a été éloigné ») *des honneurs, Chateaubriand se retira de la vie publique.* »

Conclusion.

1. **L'infinitif et le participe sont des formes verbales pauvres, grammaticalement indéfinies,** qui n'apportent par elles-mêmes aucune précision concernant la personne, le temps, la modalité, la voix. Ces précisions, il faut les demander au contexte.

2. **Ces formes sont intermédiaires** soit entre le nom et le verbe (infinitif), soit entre l'adjectif et le verbe (participe).

3. **L'infinitif et le participe expriment surtout l'idée du verbe.** En s'associant avec des auxiliaires qui, eux, marquent la personne, le temps, la modalité et la voix, ils créent des temps composés et reprennent la valeur d'un verbe « plein ».

Conseils pour l'analyse

1. Comment analyser ces formes verbales.

a) **Vous n'avez rien dit lorsque vous avez indiqué que le mot à analyser est un infinitif ou un participe.** Il faut préciser la valeur qu'il a dans la phrase (valeur verbale, nominale, adjective).

S'il a une valeur verbale, il faut en outre préciser à quel temps, à quel mode et à quelle voix il correspond.

Ex. : « *La citadelle de Corinthe, **renvoyant** l'éclat du jour nouveau, brillait sur l'horizon du couchant...* ».

« **renvoyant** » : verbe « renvoyer » (1er groupe) au participe présent; voix active; correspond à l'imparfait de l'indicatif; 3e personnel du singulier.

S'il a une valeur nominale ou adjective, il faut préciser sa fonction grammaticale (sujet, complément, épithète ou attribut).

b) **Lorsque l'infinitif et le participe ont plusieurs valeurs à la fois** (valeur mixte), **précisez ces diverses valeurs.**

Par exemple, dans la phrase : « *Nous aurions pu voir les flottes sortir pour **combattre** l'ennemi* », vous analyserez comme suit le dernier infinitif :

« **combattre** » : verbe du 3e groupe, à l'infinitif présent, marque une action future par rapport à un passé (sortir = qui sortaient); complément circonstanciel de but de « sortir ».

Et dans la phrase : « *Cet espace **coupé** par des bouquets d'oliviers* », vous analyserez ainsi le participe : « **coupé** » : verbe du 1er groupe au participe passé; voix passive; détermine « espace », masculin singulier.

REMARQUES.

a) **Pour préciser la valeur temporelle et modale de ces formes,** essayez de les remplacer par un verbe équivalent conjugué à un mode personnel; les valeurs temporelle et modale de l'infinitif ou du participe apparaissent alors. Ex. : « *J'ai vu le soleil **se lever*** » (qui se levait).

b) **Lorsque l'infinitif est employé avec un auxiliaire de temps ou de mode,** on ne doit pas l'isoler dans l'analyse. C'est l'ensemble auxiliaire + infinitif qu'il faut analyser. Ex. : « ***Nous aurions pu entendre*** » : verbe « **entendre** » (3e groupe) conjugué avec l'auxiliaire de mode « pouvoir » au conditionnel passé, 1re forme; 1re personne du pluriel; a la valeur d'un passé dont la modalité **incertaine** est encore accrue par l'emploi de cet auxiliaire.

Autre ex. : « ***Il faut se figurer** tout cet espace* » : « **Se figurer** », verbe pronominal (1er groupe) conjugué avec l'auxiliaire de mode « falloir » au présent de l'indicatif. L'ensemble correspond à l'impératif présent : « **Figurez-vous...** », mais sans précision de la personne grammaticale.

2. Distinguez bien le participe présent de l'adjectif verbal.

PRINCIPE.

a) **On a sûrement affaire à un participe présent** lorsque le mot à analyser a une valeur nettement verbale, c'est-à-dire lorsqu'on peut le remplacer par un verbe à un mode personnel et lorsqu'il possède un sujet ou des compléments.

Ex. : « *Des bouts de ruines anciennes et modernes **sortant** du milieu de ces cultures...* »

Ici, « ***sortant*** » = « qui sortent ». Il s'agit d'un participe présent qui a un sujet (« *des bouts de ruines anciennes et modernes* ») et un complément circonstanciel de lieu (« *du milieu de ces ruines* »).

b) **On a affaire à un adjectif verbal** lorsqu'on peut remplacer ce mot par un adjectif qualificatif et lorsqu'il joue la fonction épithète ou attribut à l'égard du nom auquel il se rapporte.

Ex. : « *Ces mers éclairées d'une lumière **éclatante*** » (on pourrait remplacer « éclatante » par « vive ». En outre, ce mot est épithète de « lumière », avec lequel il s'accorde).

En somme, pour savoir si la forme en « -ant » est participe présent ou adjectif verbal, il faut examiner le rôle qu'elle joue dans la phrase. La fonction d'un mot donne une indication sur sa nature. Son orthographe aussi (c'est le cas de « *éclatante* » dans l'exemple ci-dessus). N'oublions pas toutefois qu'aujourd'hui le participe présent est toujours invariable, mais qu'au XVII[e] siècle il s'accordait parfois en genre et en nombre avec son sujet.

Ex. : « *Des âmes vivantes d'une vie brute.* » (BOSSUET.)

Un moyen pratique d'identification consiste à mettre le mot à analyser au féminin. Si ce féminin ne choque pas, c'est qu'on se trouve en présence d'un adjectif.

Ex. : « *Il réveilla ses fils* ***dormant.*** » (V. HUGO.) On ne pourrait dire « *ses filles dormantes* »; donc, ici, nous avons affaire à un participe présent.

3. Faut-il parler d'un gérondif en français moderne?

On a pris l'habitude d'appeler « gérondif », en français moderne, le participe présent précédé de la préposition « en » et jouant le rôle d'un complément circonstanciel du verbe.

Ex. : « ***En se plaignant,*** *on se console.* » (MUSSET.) Ici, « en se plaignant » est complément de moyen ou de manière de « se console ».

a) **En ancien français,** le gérondif correspondait à une forme latine, non du participe, mais de l'infinitif. Cet infinitif latin déclinable avait la valeur d'un nom complément.

Ex. : « *Quiescimus* ***legendo*** » (« nous nous reposons **en lisant** ») *en lisant* = **par la** lecture, complément de moyen du verbe « nous nous reposons ».

Et cette forme en « ant » n'était pas nécessairement précédée d'une préposition.

Ex. : « *Qui vint* ***plorant, chantant*** *l'en fait raler.* » (« Si quelqu'un est venu en **pleurant,** il le fait repartir en **chantant.** »)

Vous en trouverez de nombreux exemples encore au XVII[e] siècle.

Ex. : « *Il eût cru s'abaisser* ***servant*** *un médecin.* » (LA FONTAINE.)

b) **En français moderne,** presque toujours cette forme précédée de la préposition « en » a une valeur verbale. Elle n'est qu'une variété d'emploi du participe présent à valeur mixte (valeur verbale + valeur de complément circonstanciel). Et sa valeur verbale est souvent très nette.

Ex. : « ***Et rien qu'en regardant*** *cette vallée amie, je redeviens enfant.* » (MUSSET.)

Ici, le prétendu gérondif est un véritable participe présent (= *lorsque je regarde* »), noyau d'un groupe de mots complément circonstanciel de cause du verbe principal.

Il n'y a donc plus de raison d'appeler aujourd'hui « gérondif » le participe présent précédé de « en ». Il est même dangereux d'utiliser cette appellation, en particulier pour les latinistes, car ce que nous appelons « gérondif » ne correspond pas toujours exactement au gérondif latin.

En latin, en effet, le gérondif qui peut être complément de but, de manière ou de moyen, est encore complément déterminatif d'un nom (« *Tempus est* ***dormiendi*** » = c'est le moment ***de dormir***) ou d'un adjectif (« *Liber utilis* ***legendo*** » = un livre utile ***à lire***). C'est-à-dire qu'il exerce les fonctions d'un nom.

Il n'en est pas de même en français : le pseudo « gérondif », qui a généralement une valeur nettement verbale, n'est jamais complément d'un nom ou d'un adjectif.

Sans doute il est souvent complément circonstanciel comme le gérondif latin : il est même fréquemment complément **de temps.**

Ex. : « *Que j'obtienne de vous cette grâce* ***en mourant.*** » (LA FONTAINE.)

Or, en latin, le complément de temps ne se traduit **jamais** par un gérondif.

Il n'y a donc pas coïncidence entre notre « gérondif » et le gérondif latin, et par conséquent il n'y a pas lieu de conserver en français cette dénomination qui n'aurait eu de raison d'être que pour permettre aux étudiants un passage plus facile de l'une à l'autre langue.

Conclusion.

Nous dirons donc qu'il y a des participes présents (comme il y a des infinitifs) précédés d'une préposition. Cette préposition n'influe en rien sur la valeur verbale de ces participes ou de ces infinitifs. La valeur de ceux-ci dépend du contexte.

Etant donné qu'on trouve encore l'appellation de « gérondif » dans beaucoup de grammaires françaises, nous nous contenterons d'appeler cette forme du participe présent un « pseudo-gérondif » pour mettre en garde contre une assimilation injustifiée avec le gérondif latin. (Remarquez que le mot « gérondif » ne se trouve pas dans la Nomenclature officielle de 1910.)

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Employons correctement l'infinitif et le participe.

Ces deux formes n'ayant pas par elles-mêmes une valeur verbale précise (elles n'indiquent ni le temps, ni la personne grammaticale), leur emploi risque de créer des ambiguïtés.

Principe : *Quand l'infinitif et le participe n'ont pas de sujet en propre, ils doivent avoir le même sujet que le verbe dont ils dépendent.*

Ainsi, la phrase d'Harpagon « Rends-le-moi sans te **fouiller** » *n'est pas rigoureusement correcte. L'Avare veut dire :* « ... sans que **je** te fouille ». *Or, grammaticalement, sa phrase signifierait :* « sans que **tu** te fouilles ».

De même, la phrase « **Ayant** bien **récité** la leçon, le professeur m'a attribué une bonne note » *est incorrecte. En effet, on pourrait croire que c'est le professeur qui a bien récité la leçon.*

De même encore les phrases du type « On est prié de payer **en servant** » *sont incorrectes.*

Remarque. — *Au* XVII[e] *siècle, la construction de l'infinitif et du participe était beaucoup plus libre qu'aujourd'hui. On trouve chez les grands écrivains classiques de nombreux exemples d'infinitifs et de participes qui se rapportent à un autre élément qu'au sujet du verbe principal.*

Ex. : « **Etant devenu** vieux, on le mit au moulin » (La Fontaine).

« Vous m'êtes **en dormant** une peu triste apparu » (Id.).

Toutefois, il faut mettre à part certaines ruptures de construction, appelées « **anacoluthes** », *qui violent le principe que nous indiquions plus haut : ce sont là des hardiesses d'écrivains qui veulent produire des effets particuliers (de rapidité, de surprise, etc...). Par exemple, dans son poème* La jeune Tarentine, *André*

Chénier nous montre la jeune fille sur le pont du bateau, arrachée brusquement par une bourrasque.

« Mais, seule sur la proue, **invoquant** les étoiles,
« Le vent impétueux qui soufflait dans ses voiles
« L'enveloppe... »

II. Utilisons ces deux formes à bon escient.

Emploi de l'infinitif.

1. ***Evitez les infinitifs en cascade.*** *Ils rendent la phrase lourde et peu harmonieuse. Dans ce cas, substituez une proposition conjonctive ou un nom à certains infinitifs.*

Ex. : « Il semble **croire pouvoir réussir** sans travailler. » *Dites :* « Il semble croire **qu'il pourra réussir sans travail.** »

2. *Inversement,* ***substituez,*** *le cas échéant,* ***un infinitif à une proposition conjonctive ou relative :*** *vous rendrez votre phrase plus légère et plus élégante.*

Ainsi, au lieu de : « Il faut **qu'on se représente** des fûts de colonne », *Chateaubriand a écrit :* « Il faut **se représenter...** »

Au lieu de : « J'ai vu le soleil **qui se levait** entre les deux cimes du mont Hymette », *il a écrit :* « J'ai vu le soleil **se lever,** etc... »

3. *Nous avons dit que l'infinitif a la propriété d'exprimer l'action « en soi », sans acception des notions de personne, de temps, de mode ou de voix (ces notions étant exprimées par le contexte). A ce point de vue,* ***l'infinitif apparaît en quelque sorte comme un verbe « allégé ».***

Cela est particulièrement sensible pour l'infinitif dit « de narration » *qui équivaut à un verbe conjugué au passé simple de l'indicatif. Utilisez-le dans vos récits pour donner plus de mouvement, de rapidité, pour rendre les faits plus expressifs.*

Rappelez-vous le parti que tire La Fontaine de ce procédé : « Il s'en alla passer sur le bord d'un étang. Grenouilles aussitôt **de sauter** dans les ondes ; grenouilles **de rentrer** en leurs grottes profondes ». *Comparez avec :* « les grenouilles **sautèrent** dans les ondes ; les grenouilles **rentrèrent** en leurs grottes profondes ».

Cette même propriété de l'infinitif permet d'utiliser celui-ci pour exprimer des séries d'actions sans précision de date ou de personne ; ces actions sont simplement évoquées, suggérées, ce qui crée autour d'elles une sorte de halo poétique. Accumulés dans des séries de phrases périodiques, les infinitifs contribuent aussi à donner à l'ensemble une certaine tonalité suggestive et un rythme harmonieux.

Voyez, par exemple, l'effet que tire un écrivain comme Pierre Loti de cette construction savante :

Plaisir du désert. — Chaque matin, s'éveiller en un point différent du vaste désert. Sortir de sa tente et se trouver dans la splendeur du matin vierge ; détendre ses bras, s'étirer demi-nu dans l'air froid et pur ; sur le sable, enrouler son

turban et se draper de ses voiles de laine blanche ; se griser de lumière et d'espace : connaître, au réveil, l'insouciante ivresse de seulement respirer, de seulement vivre...

Et puis partir, très haut monté sur le dromadaire éternellement marcheur, qui va l'amble égal jusqu'au soir. Cheminer en rêvant, cheminer, cheminer toujours...

Pierre LOTI. (*Le Désert.*)
Autorisé par Calmann-Lévy, éditeurs.

Comparez avec : « Chaque matin, on **s'éveille...**, on **sort** de sa tente, etc... ».

Emploi du participe.

A) ***Le participe présent,*** *à cause de sa terminaison,* ***est souvent lourd.*** *Aussi y a-t-il parfois avantage à le remplacer lorsque le sens le permet :*

→ ***soit par un participe passé.***

Ainsi, au lieu de : « Une voiture **se déplaçant** à toute vitesse a écrasé le chien », *vous direz :* « Une voiture **lancée** à toute vitesse a écrasé le chien. »

Cependant, il est permis parfois d'hésiter entre les deux tours.

Comparez :

« **Dressant** les oreilles, **ouvrant** une large gueule, le chien se jeta sur l'inconnu » *et :* « Les oreilles **dressées,** la gueule largement **ouverte,** le chien se jeta sur l'inconnu. »

Vous choisirez le premier tour (quoique plus lourd) pour exprimer l'action en cours; vous préférerez le second tour pour évoquer l'aspect du chien. Parfois, vous combinerez les deux tours pour peindre tout en évoquant les actions.

Ex. : « Les oreilles **dressées, ouvrant** une large gueule, la queue **levée,** le chien s'élança... »

→ ***soit par une expression nominale,*** *plus pittoresque ou plus expressive.*

Ainsi, au lieu de « Il apparut, **tenant** un revolver », *vous direz :* « Il apparut, **un revolver au poing** » - « Il était dans un fauteuil, **fumant** sa pipe » *deviendra :* « Il était dans un fauteuil, **la pipe aux dents** » - « L'élève menteur sortit, **baissant** la tête, **versant** des larmes » *deviendra :* « L'élève menteur sortit, **la tête basse, les larmes aux yeux** » (*ou, selon le cas,* « **les yeux pleins de larmes** »).

→ ***soit par un infinitif*** *(après les verbes* ***« voir », « entendre », « sentir »...).***

Ainsi, au lieu de « Je voyais des paysans **conduisant** des ânes, **portant des** provisions sur leur dos, etc... », *vous direz :* « Je voyais des paysans **conduire** des ânes, **porter** des provisions sur leur dos... »

> REMARQUE. — Les deux tours ne sont cependant pas absolument équivalents. La deuxième phrase exprime plus nettement la constatation de l'action. Il faut être prudent dans les substitutions de phrases et donner toujours la préférence au tour qui rend le plus fidèlement l'idée qu'on veut exprimer. L'on ne doit pas hésiter, le cas échéant, à sacrifier l'élégance à la propriété de l'expression.

→ ***soit par un verbe à un mode personnel,*** *ce qui permet de marquer le temps, précision parfois utile.*

Ainsi, au lieu de « Mon ami **ne venant pas,** il est inutile de l'attendre plus longtemps », *vous direz selon le cas :* « Comme mon ami **ne vient pas** » (*ou* « **ne viendra pas** »), il est inutile de l'attendre plus longtemps. »

B) ***Le participe présent précédé de « en » est encore plus lourd*** (*l'expression étant encadrée par deux sons analogues*).

Vous pouvez parfois le remplacer :

→ ***soit par un nom complément.***

Ainsi, au lieu de « Il s'évanouit **en apprenant** la catastrophe », *vous direz :* « Il s'évanouit **à la nouvelle** de la catastrophe. »

→ ***soit par un nom sujet.***

Ainsi, au lieu de « **En réussissant** à votre concours, vous obtiendrez une belle situation », *vous direz :* « **La réussite** à votre concours vous fera obtenir une belle situation. »

→ ***soit par un infinitif.***

Par exemple : « On ne s'ennuie pas en **l'écoutant** » *deviendra :* « On ne s'ennuie pas à **l'écouter** » - « **En le voyant** si gai, on n'eût jamais cru qu'il venait de subir un terrible malheur » *deviendra :* « **A le voir** si gai, *etc*... »

C) ***Le participe passé composé,*** *lui aussi,* ***est particulièrement lourd.*** *Il y a souvent avantage à le remplacer :*

→ ***soit par un participe simple d'un autre verbe.***

Ex. : « **Ayant reçu** un coup de poing... » (« **frappé** d'un coup de poing... ») « **Ayant pris la décision** de démissionner... » (« **résolu** à démissionner ») ;

→ ***soit par une permutation*** *qui fait disparaître l'auxiliaire.*

Ex. : « **Ayant terminé** ses études, mon cousin partit au service militaire » (« ses études **terminées,** mon cousin partit... ») - « **Ayant réglé** le prix de sa pension. le voyageur sortit » (« le prix de sa pension **réglé,** le voyageur sortit ») ;

→ ***soit par un nom*** *mis en apposition au sujet.*

Ex. : « **Ayant signé** la pétition, mon père se glorifiait de son courage » (« **signataire** de la pétition, mon père se glorifiait de son courage »).

De nombreux moyens permettent de substituer un tour à un autre pour rendre la phrase plus légère. A vous de comparer les tours équivalents et de choisir celui qui convient (le plus précis, le plus élégant ou le plus expressif).

Conclusion.

Remarquez le parti que Chateaubriand tire ***de l'emploi de l'infinitif*** *dans cette belle phrase périodique qui ouvre sa description de la campagne aux environs d'Athènes. Le tour qu'il utilise correspond aux impératifs « figurez-vous », « représentez-vous », « répandez », « supposez ». Mais l'infinitif, mode « impersonnel », donne un caractère plus général, mieux en harmonie avec l'ampleur un peu oratoire du passage.*

Chateaubriand sait aussi utiliser toutes les ressources qu'offrent ***les participes passés*** *(avec les mots qui s'y rattachent) pour rendre sa description pittoresque et précise.* Ex. : « Leurs ailes noires et lustrées étaient **glacées** de rose. » *Enfin, il recourt volontiers* ***au participe présent*** *pour éviter l'emploi d'une proposition relative et donner à sa phrase plus de fluidité.* Ex. : « Et la citadelle de Corinthe, **renvoyant** l'éclat du jour nouveau, brillait sur l'horizon du couchant... »

Exercices grammaticaux

1. ***Dans le passage suivant, relevez et analysez les infinitifs conjugués avec un auxiliaire. Précisez pour chacun s'il s'agit d'un auxiliaire de temps, de mode, d'aspect ou de voix et indiquez la nuance qu'il marque.***

La mort de Turenne. — Ses valets de chambre, ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout était fondu en larmes et faisait fondre les autres. Le premier qui put prononcer une parole répondit à nos tristes questions : nous nous fîmes raconter sa mort. Il voulait se confesser le soir, et, en se cachotant, il avait donné des ordres pour le soir, et devait communier le lendemain, qui était le dimanche. Il croyait donner la bataille, et monta à cheval à deux heures le samedi, après avoir mangé. Il avait bien des gens avec lui ; il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il voulait aller. Il dit au petit d'Elbeuf : « Mon neveu, demeurez là, vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître ». Il trouva M. d'Hamilton près de l'endroit où il allait, qui lui dit : « Monsieur, venez par ici ; on tirera où vous allez. — Monsieur, lui dit-il, je m'y en vais : je ne veux point du tout être tué aujourd'hui ; cela sera le mieux du monde ».

Mme de Sévigné. (*Lettre à Mme de Grignan, 28e août 1675.*)

2. ***Dans le texte suivant, relevez les infinitifs et les participes employés seuls. Analysez-les.***

Suite de bagarre.

(*Une bagarre a éclaté, dans une auberge non loin d'Etampes, entre l'aubergiste, maître Eustache, et une bande de reîtres. Après la bagarre, l'aubergiste s'adresse à un gentilhomme protestant, de Mergy, que les soudards ont dévalisé pendant la bagarre.*)

Maître Eustache, remarquant qu'il avait désarmé son redoutable pistolet et qu'en parlant il le remettait à sa ceinture, reprit un peu de courage et, tout en s'essuyant, il murmura tristement :

— Briser les plats, battre les gens, casser le nez aux bons chrétiens, faire un vacarme d'enfer... Je ne sais comment, après cela, on peut dédommager un honnête homme.

— Voyons, reprit Mergy en souriant. Votre nez cassé, je vous le payerai ce qu'il vaut, selon moi. Pour vos plats brisés, adressez-vous aux reîtres, c'est leur affaire. Reste à savoir ce que je vous dois pour mon souper d'hier.

L'hôte regardait sa femme, ses marmitons et son voisin, comme s'il eût voulu leur demander à la fois conseil et protection.

2 *bis* (suite).

— Les reîtres, les reîtres! dit-il... voir de leur argent, ce n'est pas chose aisée ; leur capitaine m'a donné trois livres, et le cornette un coup de pied.

Mergy prit un des écus d'or qui lui restaient.

— Allons, dit-il, séparons-nous bons amis.

Et il le jeta à maître Eustache, qui, au lieu de tendre la main, le laissa dédaigneusement tomber sur le plancher.

— Un écu! s'écria-t-il, un écu pour cent bouteilles cassées ; un écu pour ruiner une maison ; un écu pour battre les gens!

— Un écu, rien qu'un écu! reprit la femme sur un ton aussi lamentable...

— Décidez-vous, ajouta Mergy ; prenez cet écu, ou vous n'aurez rien.

Et il fit un pas comme pour le reprendre. L'hôtesse le ramassa sur-le-champ.

Mérimée. (*Chronique du règne de Charles IX.*)

3. *Dans le texte suivant, distinguez les participes présents et les adjectifs verbaux en « ant » et analysez-les.* (N'oubliez pas que ce texte est du XVIIe siècle.)

Andromaque répond à sa confidente Céphise qui lui a conseillé de se montrer favorable aux avances de Pyrrhus. C'est ce dernier, dont elle est captive, qui a tué son mari Hector et presque tous les siens.

ANDROMAQUE.

... Dois-je oublier Hector privé de funérailles,
Et traîné sans honneur autour de nos murailles?
Dois-je oublier mon père à mes pieds renversé,
Ensanglantant l'autel qu'il tenait embrassé?
Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle.
Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants,
Entrant à la lueur de nos palais brûlants,
Sur tous mes frères morts se faisant un passage,
Et, de sang tout couvert, échauffant le carnage.
Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants
Dans la flamme étouffés, sous le fer expirants...

RACINE. (*Andromaque*, III, 8.)

4. *Dans les phrases suivantes, relevez les participes présents et indiquez leur fonction.*

Le savetier, alors, en chantant l'éveillait (LA FONTAINE). — Vous m'êtes en dormant un peu triste apparu (LA FONTAINE). — Et rien qu'en regardant cette vallée amie, je redeviens enfant (MUSSET). — J'attire en me vengeant sa haine et sa colère, j'attire ses mépris en ne me vengeant pas (CORNEILLE). — Parfois, en passant dans les villages, le four d'un boulanger projetait des lueurs d'incendie (FLAUBERT). — Alors le doux sommeil, en effleurant leurs yeux, les berça d'un repos innocent et joyeux (LECONTE DE LISLE). — J'ai pris la brouette et, d'un seul effort, je l'ai roulée jusqu'à mon banc, m'agrippant, de mes sabots, aux pierres du sentier humide (Jules RENARD.). — Il n'en est pas moins vrai qu'en entrant dans une carrière plutôt que dans une autre on engage sa liberté (H. MARION).

5. *Relevez et analysez les participes passés en italique.*

BARBEROUSSE.

Moi, Frédéric, seigneur du mont où je suis *né*,
Elu roi des Romains, empereur *couronné*,
Porte-glaive de Dieu, roi de Bourgogne et d'Arles,
J'ai violé la tombe où dormait le grand Charles,
J'en ai fait pénitence, et, le genou *plié*,
J'ai vingt ans au désert pleuré, gémi, *prié*...
Vos pères toujours fiers, jamais *diminués*,
Faisaient la grande guerre...
Vous, comme des chacals et comme des orfraies,
Cachés dans les taillis et dans les oseraies,
Vils, muets, accroupis, un poignard à la main,
Vous épiez le soir, près des routes peu sûres,
Les pas d'un voyageur, le grelot d'un mulet...

V. HUGO. (*Les Burgraves*, acte II, sc. 6.)

Exercices stylistiques

6. Dites en quoi les phrases ci-après seraient incorrectes aujourd'hui. Rectifiez-les.

En disant ces paroles, les larmes lui vinrent aux yeux. (Fénelon.) — *Je vois qu'en m'écoutant vos yeux au ciel s'adressent.* (Racine.) — *Et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs.* (Molière.) — *Il y a des vices qui, en ôtant le tronc, s'emportent comme des branches.* (Pascal.) — *Du premier coup de vent, Dieu me conduit au port, et sortant du baptême il m'envoie à la mort.* (Corneille.) — *Les soldats mêmes étaient jaloux de la liberté de leur patrie, quoiqu'ils la détruisissent sans cesse, n'y ayant rien de si aveugle qu'une armée!* (Montesquieu.) — *Ou lassés, ou soumis, ma funeste amitié pèse à tous mes amis.* (Racine.)

7. Les verbes « faire » et « laisser » sont souvent employés comme auxiliaires des verbes à l'infinitif ou au participe. Mais ils peuvent donner lieu à des équivoques. Montrez-le dans les phrases suivantes.

Je les ai fait chercher partout. — *Je les ai fait combattre.* (V. Hugo.) — *Je lui ai fait faire un pardessus.* — *J'ai laissé conduire mon fils.* — *J'ai fait gronder le chien de mon voisin.* — *Le boucher a fait tuer son commis.*

8. Dans le texte suivant, allégez les phrases en remplaçant, chaque fois que possible, les propositions conjonctives par un infinitif.

La nature modifiée par l'homme. — *Ce n'est qu'après qu'il s'est soumis les animaux que l'homme a, par leur secours, changé la face de la terre... Nulle part sur la terre on n'a trouvé de blé sauvage, et c'est évidemment une herbe perfectionnée par ses soins; il a donc fallu qu'il la reconnaisse et choisisse entre mille et mille autres cette herbe précieuse; il a fallu qu'il la sème, qu'il la recueille nombre de fois pour qu'il s'aperçoive de sa multiplication, toujours proportionnée à la culture et à l'engrais des terres... La qualité merveilleuse de cette graine qui convient à tous les hommes, à tous les animaux, à presque tous les climats, qui d'ailleurs se conserve longtemps sans altération sans qu'elle perde la puissance de se reproduire, tout nous démontre que c'est la plus heureuse découverte que l'homme ait jamais faite.*

D'après Buffon.

9. Corrigez les phrases suivantes en remplaçant le participe présent soit par un participe passé, soit par un infinitif, soit par un verbe à un mode personnel, soit par une expression non verbale selon le cas.

De ma fenêtre, je voyais des ouvriers portant de grosses pierres, les déposant près d'un monte-charge, faisant un signal, le monte-charge descendant aussitôt, puis remontant les pierres et les déposant aux pieds des maçons achevant le gros œuvre. — *Le facteur va de maison en maison, portant son sac plein de lettres, poussant d'une main sa bicyclette.* — *J'ai vu des oiseaux voletant çà et là, recueillant des brins de paille ou des plumes et les déposant sur la fourche terminale d'un gros peuplier.* — *Le zinc, subissant l'action de l'acide sulfurique, laisse dégager de l'hydrogène tout en formant du sulfate de zinc.*

10. Corrigez les phrases suivantes, en remplaçant le participe présent précédé de « en » par un autre tour plus élégant.

L'avion a parcouru 10 000 kilomètres tant en allant qu'en revenant. — *L'élève fut pardonné en avouant son mensonge.* — *En lisant de nombreux romans, il a pris goût à la littérature.* — *Tout en imitant dans ses fables les fabulistes anciens, La Fontaine a su rester original.* — *En le voyant si gai, on n'aurait pas cru qu'il venait de perdre tous ses biens.*

Compositions françaises

1. De ma fenêtre : ce que je vois, ce que j'entends.

2. Au milieu de la nuit, il vous est arrivé parfois de vous éveiller. Dites ce que vous avez entendu, ce que vous avez imaginé.

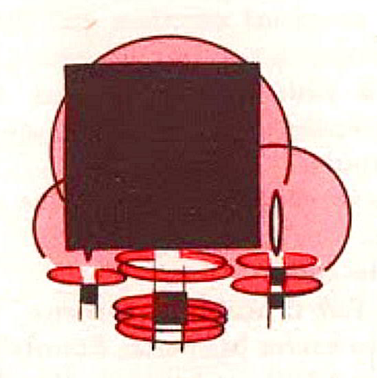
3. Décrivez une activité que vous aimez particulièrement (sport, lecture, musique, dessin, travail manuel, etc.).

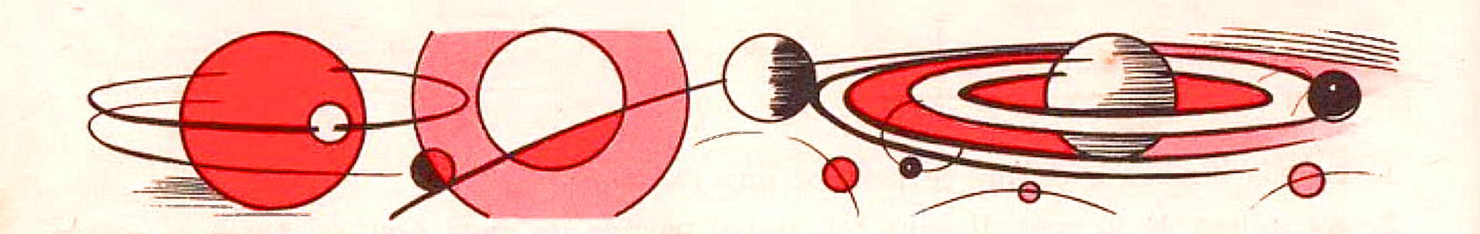
4. Vous êtes chargé d'effectuer un reportage à la radio (cérémonie, compétition sportive, etc.). Dites ce que vous voyez, entendez et éprouvez.

5. Imaginez un récit mouvementé (en utilisant à bon escient, s'il y a lieu, l'infinitif de narration et le participe présent) : récit de chasse, récit historique, capture d'un animal échappé, farce...

6. Vacances ! En vous inspirant de la construction utilisée par Pierre Loti (page 121), dites tout ce qu'évoque pour vous ce mot magique.

7. Après sa rencontre avec Pyrrhus qui l'a mise en demeure de l'épouser ou de perdre son fils, Andromaque médite. Elle envisage les diverses solutions possibles. Faites-la monologuer (« Epouser Pyrrhus..., livrer mon fils..., me donner la mort... »).





LES TEMPS ET LES MODES

TEXTE D'ÉTUDE

Un homme préoccupé.

César Birotteau est un marchand parfumeur que le roi Louis XVIII a nommé adjoint au maire du deuxième arrondissement. Une nuit, sa femme s'aperçoit que son mari n'est pas auprès d'elle. Elle se précipite hors de la chambre.

Mme Birotteau trouva le marchand parfumeur au milieu de la pièce voisine, une aune à la main et mesurant l'aire, mais si mal enveloppé dans sa robe de chambre d'indienne verte, à pois couleur chocolat, que le froid lui rougissait les jambes sans qu'il le sentît, tant il était préoccupé. Quand César se retourna pour dire à sa femme : « Eh bien! que veux-tu, Constance? », son air, comme celui des hommes distraits par des calculs, fut si exorbitamment niais que Mme Birotteau se mit à rire.

« Mon Dieu, César, es-tu original comme ça! dit-elle. Pourquoi me laisses-tu seule sans me prévenir? J'ai manqué mourir de peur, je ne savais quoi m'imaginer. Que fais-tu donc là, ouvert à tous vents? Tu vas t'enrhumer comme un loup. M'entends-tu, Birotteau?... Te voilà donc en train de devenir fou! rêves-tu?

— Non ma femme, je calcule.

— Pour faire tes bêtises, tu devrais bien au moins attendre le jour, s'écria-t-elle. Voyons, Birotteau, parle donc. Qu'as-tu?

— Nous pouvons donner le bal.

— Donner un bal! Nous? Foi d'honnête femme, tu rêves, mon cher ami.

— Je ne rêve point, ma belle biche blanche. Ecoute! Il faut toujours faire ce qu'on doit relativement à la position où l'on se trouve... Le duc de Richelieu vient de faire cesser l'occupation de la France. Les fonctionnaires qui représentent la ville de Paris doivent se faire un devoir, chacun dans la sphère de ses influences, de célébrer la libération du territoire. Témoignons un vrai patriotisme qui fera rougir celui des soi-disant libéraux, ces damnés intrigants... Je veux montrer aux libéraux, à mes ennemis, qu'aimer le roi, c'est aimer la France!

— Tu crois donc avoir des ennemis, mon pauvre Birotteau?

— Mais oui, ma femme, nous avons des ennemis... Eh bien! ils vont être encore joliment attrapés. Apprends la première que je suis chevalier de la Légion d'honneur : le roi a signé hier l'ordonnance.

— Oh! alors, dit Mme Birotteau tout émue, faut donner le bal, mon bon ami. Mais qu'as-tu tant fait pour avoir la croix?

BALZAC. (*César Birotteau.*)

LEÇON DE SYNTHÈSE

Rappelons ce que nous avons vu sur le verbe dans les leçons précédentes afin d'en tirer quelques vues générales.

I. Les temps

1. Qu'est-ce qu'un « temps » ?

a) **Ne confondez pas « le temps », forme verbale** qui a un nom dans nos grammaires (« présent », « passé simple », « imparfait », « futur simple »...) **et la notion temporelle** (date) qu'elle exprime (présent, passé ou avenir). Nous avons vu, par exemple, que le « futur antérieur » pouvait marquer un fait passé et l'imparfait de l'indicatif un fait à venir.

Ex. : « *Birotteau est nommé chevalier de la Légion d'honneur : il* ***aura accompli*** *quelque action remarquée* » (fait passé) - « *Si nous* ***donnions*** *un bal, nos ennemis seraient confondus* » (fait à venir).

b) **Ne confondez pas date et aspect.** Souvent ces deux notions sont exprimées par la même forme verbale, par le même « temps ».

Ex. : « *Le froid lui* ***rougissait*** *les jambes.* »

Ici, l'imparfait de l'indicatif exprime à la fois une action **passée** (date) et une action **qui a duré** (aspect).

La date : c'est le moment où se passe l'action. Un temps verbal peut situer le fait qu'il exprime par rapport au moment où l'on parle (temps absolu).

Ex. : « *Mme Birotteau* ***trouva*** *le marchand parfumeur au milieu de la pièce voisine.* »

Il peut aussi le situer par rapport à un autre fait (temps relatif).

Ex. : « *Quand Mme Birotteau entra, César* ***mesurait*** *la chambre.* »

L'aspect : c'est la phase où en est le déroulement de l'action (que celle-ci soit passée, présente ou à venir). Un temps verbal peut indiquer si l'action commence, si elle dure, si elle est terminée, etc...

> Remarque. — Nous avons vu qu'en général un temps composé marque une action accomplie. Mais ne confondons pas **action accomplie** (aspect) et **action passée** (date).
>
> En effet, une action accomplie peut être *présente*. Ex. : « *Monsieur* ***est sorti*** »; et même *à venir*. Ex. : « *Et maintenant cet arbre va disparaître... Mon beau platane* ***aura vécu*** » (= sera mort). (Barrès.)

2. Un temps verbal peut marquer des dates différentes.

a) Certains « présents » peuvent exprimer des faits passés ou à venir.

Ainsi, le présent de l'indicatif peut exprimer un passé récent.

Ex. : « *La bonne* ***sort*** *à l'instant.* »

Le présent de l'indicatif peut aussi exprimer un fait à venir.

Ex. : « *Nous* ***donnons*** *un bal la semaine prochaine.* »

b) Certains temps « passés » peuvent exprimer des faits présents ou des faits à venir.

Ainsi, l'imparfait de l'indicatif peut exprimer un présent atténué.
Ex. : « *Je* ***désirais*** *vous dire un mot* » (= je désire).

Il peut aussi exprimer un fait à venir (voir ex. paragr. *a*).

c) Enfin, certains temps « futurs » peuvent exprimer des faits présents ou passés.

Ainsi, le futur simple peut exprimer un fait présent.
Ex. : « *Mon ami n'est pas venu : il* ***sera*** (= il est sans doute) *malade.* »

Il peut aussi exprimer un fait à venir (*voir ex. paragr.* 1, *a*).

Ex. : « *Le mariage eut lieu en* 1844. *Eugénie* ***attendra*** *encore neuf ans.* »
BELLESSORT.

II. Les modes.

1. Qu'est-ce qu'un « mode » verbal ?

a) **Ne confondons pas « les modes »,** formes verbales, ensembles de temps, **et « la modalité » qu'ils expriment,** c'est-à-dire la façon dont celui qui parle envisage l'action exprimée par le verbe.

Ainsi, le mode indicatif comprend huit temps. Ces huit temps (y compris le futur) expriment généralement la modalité du certain, du réel.

Ex. : « ***Je calcule*** » - « *Le froid lui* ***rougissait*** *les jambes.* »

Les autres modes (conditionnel, impératif et subjonctif) expriment généralement la modalité de l'incertain, de l'éventuel, de l'irréel, etc.

Ex. : « *Tu* ***devrais*** *bien attendre le jour* » - « *Il faut que nous* ***donnions*** *un bal* » - « ***Témoignons*** *un vrai patriotisme.* »

b) **Ne confondons pas la modalité et les sentiments ou les idées qui l'introduisent ou qui l'accompagnent.**

Ainsi, dans : « *S'il faisait beau, j'****irais*** *me promener* », ne disons pas que le conditionnel marque la condition ; c'est la proposition subordonnée (« *s'il faisait beau* ») qui l'exprime. Le conditionnel marque ici une action plus ou moins incertaine dont la réalisation dépend de la condition exprimée dans la subordonnée.

Ainsi encore, dans : « *Il faut que tu* ***travailles*** *davantage* », ne disons pas que le subjonctif exprime l'ordre : c'est la proposition principale (« *il faut* ») qui l'exprime. Le subjonctif marque ici une action plus ou moins éventuelle dont la réalisation dépend de l'obéissance à l'ordre exprimé.

2. Un mode verbal peut marquer différentes modalités.

a) Le mode du certain, du réel (l'indicatif) peut marquer parfois une action plus ou moins incertaine.

Par exemple, **l'imparfait** peut exprimer une action purement éventuelle.

Ex. : « *Si nous* ***donnions*** *un bal?* »

En outre, **l'infinitif associé aux auxiliaires de mode** conjugués à l'indicatif exprime souvent des actions plus ou moins éventuelles.

Ex. : « *Nous* ***pouvons donner*** *le bal* » - « *Les fonctionnaires* ***doivent se faire*** *un devoir...* » - « ***Je veux montrer*** *aux libéraux, etc...* » - « *Tu* ***crois*** *donc* ***avoir*** *des ennemis?...* »

b) Inversement, certains modes de l'incertain, de l'éventuel, peuvent parfois marquer des actions réelles, certaines.

Ainsi en est-il du « **conditionnel-temps** ».

Ex. : « *Birotteau disait qu'il* ***donnerait*** *un bal* » (Cf. : « *Birotteau dit qu'il* ***donnera*** *un bal.* ») Ici, le conditionnel correspond à un futur par rapport à un passé (= « il disait »).

Ainsi en est-il parfois aussi du **subjonctif,** en particulier lorsqu'il est introduit par l'expression d'un regret.

Ex. : « *Je regrette qu'il* ***soit*** *malade* » (il est réellement malade).

Conclusion.

Une forme verbale n'a pas une valeur temporelle et une valeur modale fixées une fois pour toutes. On ne doit donc pas se fier aveuglément à la forme du verbe pour déterminer le temps et la modalité qu'il exprime : il faut examiner de près le sens de la phrase dans laquelle il est employé.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

Puisqu'un temps verbal peut exprimer des dates différentes, on peut en déduire que, pour exprimer une date donnée, l'on a le choix entre plusieurs temps verbaux. Nous verrons même qu'on peut souvent aussi avoir recours à d'autres moyens que le verbe.

I. Différents moyens de dater un événement.

1. Comment exprimer un fait présent.

L'on peut utiliser :

a) *soit l'un des temps présents que comportent les divers modes.*

Ex. : « Je **calcule** » - « Il m'a promis qu'il **viendrait** aujourd'hui » - « Je regrette que tu **sois** malade. »

b) *soit l'imparfait de l'indicatif (présent atténué).*

Ex. : « Je **désirais** (= je désire) vous parler. »

c) *soit le futur simple.*

Ex. : « On sonne à la porte : ce **sera** (= c'est sans doute) quelque mendiant. »

2. Comment exprimer un fait passé.

L'on peut utiliser :

a) *soit l'un des temps passés que comportent les divers modes.*

Ex. : « Mme Birotteau **trouva** le marchand parfumeur au milieu de la pièce voisine » - « Le froid lui **rougissait** les jambes sans qu'il **s'en aperçût** »- « J'ai **manqué** mourir de peur » - « **Avoir obtenu** la Légion d'honneur est un événement pour Birotteau. »

b) *soit le présent de l'indicatif* (présent historique).

Ex. : « César Birotteau **est** (= était) un marchand parfumeur adjoint au maire du 2ᵉ arrondissement. Une nuit, sa femme **s'aperçoit** (= s'aperçut) que son mari **n'est** (= n'était) pas auprès d'elle, etc... »

c) *soit le futur antérieur de l'indicatif.*

Ex. : « Mᵐᵉ Birotteau pensait : « Il **aura eu** (= il a eu) quelque indisposition. »

d) *soit l'infinitif de narration.*

Ex. : « Et Birotteau **d'apprendre** (= apprit) à sa femme qu'il a été fait chevalier de la Légion d'honneur. »

e) *soit un auxiliaire de temps (« **venir de** », « **ne faire que de** », « **sortir de** ») employé avec le verbe principal à l'infinitif.*

Ex. : « Le duc de Richelieu **vient de faire cesser** (= a fait cesser récemment) l'occupation de la France. »

Remarquez que ces auxiliaires permettent de dater avec plus de précision l'action exprimée par le verbe.

3. Comment exprimer un fait à venir.

L'on peut utiliser :

a) *soit l'un des temps « futurs » des divers modes.*

Ex. : « Nous **donnerons** un bal » - « Rêveuse, elle aperçut le mouchoir brodé qu'elle devait agiter tout à l'heure quand la comédie **serait finie** et que l'on **s'en irait** Dieu sait où » (Louis Bertrand) - « Il faut que nous **donnions** un bal » - « **Témoignons** un vrai patriotisme. »

b) *soit un auxiliaire de temps (« aller », « espérer », « devoir ») au présent de l'indicatif associé avec l'infinitif du verbe principal.*

Ex. : « Tu **vas t'enrhumer** » (= tu t'enrhumeras).

Remarque. — *L'avenir prochain peut s'exprimer par certaines locutions verbales (« **être sur le point de** », « **être près de** », « **être en passe de** », « **être susceptible de** », etc...) au présent de l'indicatif associé avec l'infinitif du verbe principal.*

Ex. : « **Sur le point de partir**, Rome, Seigneur, me mande
Que je vous fasse encor pour elle une demande. »

Corneille.

Conclusion.

1. *Ce qui doit commander le choix que vous devrez faire entre ces divers moyens de dater un événement, c'est avant tout la nuance temporelle à exprimer, car ces moyens ne sont pas toujours rigoureusement équivalents.*

Cf. : « Le duc de Richelieu **a fait** cesser l'occupation de la France », et : « Le duc de Richelieu **vient de faire cesser** l'occupation de la France. »

2. *Ce qui doit commander votre choix, ce peut être aussi une répétition à éviter, la légèreté ou la rapidité du tour, etc...*

Cf. : « Et Birotteau **apprit** à sa femme... », avec : « Et Birotteau **d'apprendre** à sa femme... »

II. Divers moyens d'exprimer l'aspect.

*Là encore, nous disposons de plusieurs moyens. Examinons à ce sujet les **quatre phases typiques de l'action.***

1. L'action va commencer.

On emploie au temps convenable des ***auxiliaires*** *(« faillir », « aller »...) ou des mots ou expressions comme « être près de », « manquer de », « être sur le point de », « pour », etc..., suivis de l'infinitif du verbe principal.*

Ex. : « Ils **vont être** joliment attrapés » - « Mme Birotteau **était sur le point de se fâcher** » - « César se retourna **pour dire** à sa femme... »

2. L'action commence.

Pour indiquer cet aspect de l'action on emploie ***des formes pronominales*** *comme « se mettre à », « s'endormir », « se mourir ».*

Ex. : « Madame **se meurt,** Madame est morte !... » (BOSSUET.)
« L'enfant **s'endort,** ne faites pas de bruit ! »

3. L'action dure.

a) *Certains temps, comme le présent de l'indicatif ou l'imparfait, expriment une action qui se prolonge.*

Ex. : « Je **calcule** » - « Le froid lui **rougissait** les jambes. »

b) *Certains auxiliaires, comme le verbe « aller », associés au verbe principal employé au participe présent, expriment aussi cet aspect.*

Ex. : « Il n'est pas dans l'histoire une tache de sang
Qui sur les noirs berceaux **n'aille s'élargissant.** » (V. HUGO.)

c) *Certaines expressions comme « être en train de », « ne faire que », « être à ».*

Ex. : « Te voilà donc **en train de devenir** fou ? »

REMARQUE. — *Ne confondez pas :* ***ne faire que*** *et* ***ne faire que de.***

1. ***« Ne faire que » marque une action qui dure.*** Ex. : « Cet enfant **ne fait que bavarder** » (= il bavarde sans cesse) ***ou exprime une restriction.*** Ex. : « En arrêtant cet homme, le policier **ne fit qu'exécuter** les ordres reçus. »

2. ***« Ne faire que de », marque un passé rapproché.*** Ex. : « Il **ne fait que d'arriver** (= il vient d'arriver, il est arrivé depuis peu) : laissez-lui le temps de se reposer. »

Toutefois, au XVIIe *siècle, cette distinction n'existait pas encore. Ainsi, vous trouverez dans Molière :* « Holà ! ne pressez pas si fort la cadence ; je **ne fais que sortir** de maladie. » (*Les Précieuses Ridicules.*)

d) *Enfin, certains adverbes et compléments circonstanciels permettent de marquer l'action qui dure (« longtemps », « tout le jour », « chaque matin », « sans cesse », « souvent », « d'ordinaire », « toujours », « sans trêve », etc...).*

Ex. : « Il **allait,** muet, pâle, et frémissant aux bruits,
Furtif, sans regarder derrière lui, **sans trêve,**
Sans repos, sans sommeil... »

V. HUGO. (*La Légende des Siècles.*)

4. L'action est accomplie.

On peut marquer cet aspect :

a) *soit par des temps composés ou surcomposés.*

Ex. : « Le Roi **a signé** hier l'ordonnance » - « Quand nous **avons eu fait** le tour du propriétaire... » (Marcel PRÉVOST.)

b) *soit par des expressions associées à l'infinitif du verbe principal* (« *finir de* », « *achever de* »...).

Ex. : « Je **finis de relire** mon devoir... »

c) *soit par des adverbes et compléments* (« *complètement* », « *définitivement* »...).

Ex. : « Mon cousin partit **définitivement**. »

III. Différents moyens d'exprimer la modalité.

Pour exprimer une modalité donnée nous disposons aussi de toute une gamme de moyens, verbaux et non verbaux.

1. Comment exprimer que l'action est plus ou moins éventuelle.

Nous pouvons utiliser :

a) *soit l'un des modes destinés habituellement à exprimer l'action éventuelle (conditionnel, impératif, subjonctif)*

Ex. : « **Nous donnerions** un grand bal » - « Il faut que **nous donnions** un grand bal. »

b) *soit ce qu'on pourrait appeler le* « *futur de probabilité* »

Ex. : « Elle grondait : Voyez comme ils sont faits, ces hommes ! Les monstres ! Ils **auront cueilli** toutes nos pommes. » (V. Hugo.)

c) *soit l'imparfait ou le plus-que-parfait de supposition*

Ex. : « S'il **faisait beau**, nous sortirions à pied » - « Si nous **avions pris** nos précautions (nous aurions dû les prendre) nous n'aurions pas été mouillés. »

d) *soit certains auxiliaires de mode* (« *pouvoir* », « *vouloir* », « *devoir* », « *falloir* », « *croire* »...) *associés au verbe principal à l'infinitif*

Ex. : « Il **faut** toujours **faire** ce qu'on doit » - « Les fonctionnaires qui représentent la ville de Paris **doivent se faire** un devoir de célébrer la libération du territoire » - « Je **veux montrer** aux libéraux... » - « Tu **crois** donc **avoir** des ennemis ?... » - « Il **pouvait être** une heure du matin... »

Remarque. — *Ces auxiliaires ne sont pas toujours des auxiliaires de mode.*

Ex. : « Nous **pouvons donner** le bal. »

e) *soit enfin des adverbes de possibilité* (« *peut-être* », « *probablement* », « *sans doute* »...).

Ex. : « Birotteau donnera **probablement** un grand bal. »

2. Comment exprimer les sentiments associés à la modalité de l'éventuel.

Prenons un exemple : ***l'expression du souhait, du désir.*** *On peut utiliser :*

a) *soit les modes verbaux auxquels s'accroche de préférence ce sentiment : impératif et subjonctif*

Ex. : « **Soyez sage !** » - « **Que** le ciel vous **protège !** »

Le subjonctif sans « que » (appelé « optatif ») est employé spécialement pour exprimer les souhaits, surtout avec l'auxiliaire « pouvoir ».

Ex. : « **Périsse** le Troyen auteur de nos alarmes ! » (RACINE.)
« **Puisse** le juste ciel, content de ma ruine,
Combler d'heur et de jours Polyeucte et Pauline ! »
CORNEILLE. (*Polyeucte*, acte III, sc. 2.)

b) *soit l'imparfait de supposition, surtout avec le tour exclamatif*
Ex. : « Des fleurs ! Oh ! **si j'avais** des fleurs ! » (V. HUGO.)

c) *soit l'infinitif, surtout en tour exclamatif*
Ex. : « L'Empereur ! l'Empereur ! **être** empereur !...
Gouverner tout cela !... » (V. HUGO.)

d) *soit des interjections ou expressions elliptiques*
Ex. : « Bonjour ! » - « Bonne année ! » - « Au revoir ! »

Conclusion.

Lorsque vous avez à exprimer une date, un aspect, une modalité ou un sentiment en rapport avec une action, rappelez-vous les divers moyens dont vous disposez afin de choisir celui qui traduira le mieux l'idée à exprimer. « Essayez » chacun de ces moyens en les substituant successivement les uns aux autres, soit dans votre esprit, soit par écrit. Ces essais successifs constituent un des aspects importants de ce qu'on appelle « le travail du style ». (Observez les manuscrits raturés des grands écrivains ; ceux de Balzac offrent un exemple saisissant de cette recherche tâtonnante du mot ou du tour propres.)

Exercices grammaticaux

1. *Précisez le mode et le temps des verbes en italiques dans les phrases suivantes. Vous indiquerez la date et l'aspect qu'ils expriment.*

« C'était dans la vie du pauvre collégien prisonnier la poésie qui *venait de faire* irruption. » (F. GREGH.) — « La vue de ces artisans me *communiqua* en quelques instants plus de connaissances utiles que je n'en *recueillais* en trois mois de collège, et peut-être est-ce en ce jour que *fut déposé* en moi le germe de cet amour fécond que j'*ai gardé* toute ma vie pour les arts manuels et ceux qui les *pratiquent*. » (A. FRANCE.) (B. E. P. C., Guyane, 1955.) — « Je l'*ai accompagné* jusqu'au cabanon et, pendant qu'il *gravissait* l'escalier de bois, je *suis resté* devant la première marche. » (A. CAMUS.) — « Je *restai* longtemps à contempler cette bête (une carpe) tranquille qui *évoluait* avec aisance sur les fonds sombres où *poussent* des plantes un peu mystérieuses ; monde sous-marin qui *se perd* dans un ombre glauque où *afflue* le surgeon invisible de la source. » (H. BOSCO.) (E. N., Aix-Marseille, 1952.) — « Je savais que la journée, avant de s'évanouir, me *laisserait* la solution d'un problème... Je savais que les fautes d'orthographe oubliées devaient apparaître sur le mur, en caractères géants, que les barbarismes bossus, les solécismes émaciés, envoûtés dans le grec pur et ferme de mon thème, *allaient s'en dégager*. » (J. GIRAUDOUX.) (B. E. P. C., Poitiers, 1954.)

2. *Dans le texte suivant, relevez les verbes et analysez-les.*

(Narcisse, un intrigant sans scrupule, s'efforce de convaincre l'empereur Néron d'assassiner le frère de celui-ci, Britannicus. Mais Néron craint la réaction des Romains.)

NARCISSE.

a)

Et prenez-vous, Seigneur, leurs caprices pour guides ?
Avez-vous prétendu qu'ils se tairaient toujours ?
Est-ce à vous de prêter l'oreille à leurs discours ?

De vos propres désirs perdrez-vous la mémoire?
Et serez-vous le seul que vous n'oserez croire?

b)

Mais, Seigneur, les Romains ne vous sont pas connus.
Non, non, dans leurs discours ils sont plus retenus.
Tant de précaution affaiblit votre règne :
Ils croiront en effet mériter qu'on les craigne;
Au joug depuis longtemps ils se sont façonnés.

c)

Ils adorent la main qui les tient enchaînés...
D'un empoisonnement vous craignez la noirceur?
Faites périr le frère, abandonnez la sœur;
Rome, sur ses autels prodiguant les victimes,
Fussent-ils innocents, leur trouvera des crimes.

RACINE. (*Britannicus*, IV, 4.)

3. *Recopiez le texte suivant en mettant les verbes entre parenthèses au mode et au temps convenables. Après chacun de ces verbes, vous préciserez ce temps et ce mode.*

RENCONTRE. — J'ai fait sur le lac de Lucerne des navigations infinies. Ses bords n'ont pas un rocher où je (*ne grimper*) pour chercher quelque point de vue, pas un bois qui ne (*me donner*) de l'ombre, pas un écho que je (*ne faire jaser*) mille fois; c'était ma seule conversation, et le lac mon unique promenade. Ce lac a aussi ses nymphes; il n'y a si chétif ruisseau qui (*n'avoir*) la sienne. J'étais descendu pour examiner les ruines du fameux château de Halsbourg. Une jeune fille, jolie comme elles sont là presque toutes, cueillait des petits pois dans un champ... J'approchai. Je ne (*pouvoir*) rien dire, ne (*savoir*) pas un mot de leur langue; elle me parla, je ne l'entendis point. Cependant, comme en Italie, où beaucoup d'affaires se traitent par signes, j' (*acquérir*) quelque habitude de cette façon de s'exprimer; je réussis à lui faire comprendre que je la (*trouver*) belle. En fait de pantomime, sans (*aller*) si loin l'étudier, elle en savait plus que moi. Nous causâmes. Je sus bientôt qu'elle (*être*) du village voisin, qu'elle allait dans peu se marier, que son fiancé demeurait de l'autre côté du lac, qu'il était jeune et joli homme. Vous seriez-vous doutée, Madame, que tout cela se (*pouvoir dire*) sans parler? Pour moi, j'ignorais toute la grâce et l'esprit qu'on (*pouvoir mettre*) dans une pareille conversation; elle me l'apprit. Cependant je (*partager*) son travail, je (*porter*) le panier, je (*cueillir*) des pois, et je (*payer*) d'un sourire qui (*contenter*) les dieux mêmes.

P.-L. COURIER. (*Concours d'entrée E. N. 1960.*)

Exercices stylistiques

4. En vous reportant à l'étude des divers moyens de dater un événement, construisez une série de phrases exprimant avec le verbe « partir » toutes les façons possibles d'exprimer cette action au passé.

5. Même exercice pour l'expression d'un fait à venir avec le verbe « déménager ».

6. Avec le verbe « réussir », construisez une série de phrases exprimant de différentes façons que cette action est considérée comme éventuelle.

7. Avec le verbe « travailler », construisez une série de phrases exprimant l'ordre de différentes façons.

8. Soit le verbe « dessiner ». Construisez avec lui une série de phrases dans lesquelles l'action qu'il exprime sera indiquée comme : 1° allant se produire; 2° en cours; 3° accomplie.

9. Relevez dans la fable de La Fontaine « *Les grenouilles qui demandent un roi* » les différents moyens d'exprimer le passé.

10. Relevez dans le passage ci-après les différents moyens utilisés par l'auteur pour exprimer les faits plus ou moins éventuels.

CONQUÊTE DE LA HOLLANDE PAR LOUIS XIV. — *Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du Roi. Cette capitale une fois prise, non seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître.*

Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir à l'extrémité du monde et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ses provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout à coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles eussent probablement à la fois manqué d'habitants comme de richesses, et auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine.

VOLTAIRE. (*Le Siècle de Louis XIV.*)

Compositions françaises

1. Racontez un incident de voyage qui vous est arrivé il y a longtemps.

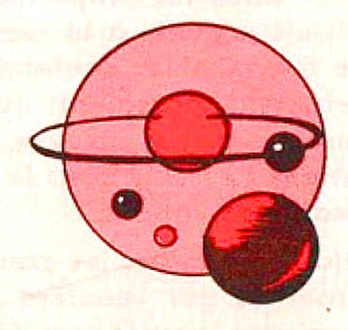
2. Racontez un incident qui s'est produit il y a peu de temps dans votre commune ou dans votre quartier. Vous donnerez vos impressions.

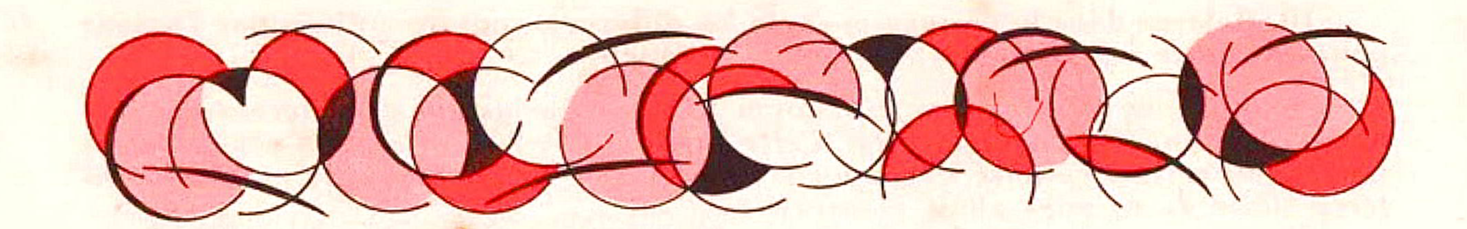
3. Tout récemment, vous vous êtes entretenu avec vos parents de vos projets de vacances. Evoquez la scène.

4. Vous avez assisté à une course (à pied ou à bicyclette). Racontez ce que vous avez vu. Vous évoquerez les phases successives de la course (les préparatifs, le départ, la course proprement dite, l'arrivée).

5. En famille le soir. Votre frère qui reste à l'étude est en retard. Vos parents se demandent ce qui a bien pu lui arriver. On émet des hypothèses. Faites parler les divers membres de la famille.

6. Evoquez un épisode de votre enfance où vous avez désiré vivement faire quelque chose ou obtenir quelque objet envié.





LA VOIX VERBALE

TEXTE D'ÉTUDE

La patrie en danger.

Le dimanche 22 juillet 1792, à six heures du matin, les canons placés au Pont-Neuf commencèrent à tirer et continuèrent d'heure en heure jusqu'à sept heures du soir. Un canon de l'Arsenal répondait et faisait écho.

Toute la garde nationale, en ses six légions, réunie sous ses drapeaux, s'assembla autour de l'Hôtel-de-Ville... La proclamation se fit sur les places et sur les ponts... Un officier municipal s'avançait et, d'une voix grave, lisait l'acte du Corps législatif et disait : « La patrie est en danger ».

Des amphithéâtres avaient été dressés sur toutes les grandes places, au parvis de Notre-Dame, pour recevoir les enrôlements. Des tentes étaient placées sous des banderoles tricolores et des couronnes de chêne sur le devant, une table simplement jetée sur deux caisses de tambour. Des municipaux, avec six notables, siégeaient pour écrire et donner aux enrôlés leurs certificats; à droite, à gauche, les drapeaux gardés par les hommes de leurs bataillons.

L'amphithéâtre était isolé et défendu par un grand cercle de citoyens armés et deux pièces de canon. La musique était au centre et faisait entendre des hymnes guerriers et patriotiques.

On avait bien fait d'entourer ainsi les amphithéâtres. La foule s'y précipitait. Le cercle des factionnaires suffisait à peine à la repousser. Tous voulaient arriver ensemble et être inscrits d'une fois. On les contenait, on les écartait pour régler l'inscription; quelques-uns seulement passaient, qui gravissaient impatients les escaliers, se pressaient aux balustrades; à mesure, d'autres venaient; les inscrits redescendaient et allaient gaiement s'asseoir dans le grand cercle de la place, chantant avec la musique et caressant les canons...

L'élan fut tel, la fermentation si grande, les cœurs et les imaginations si puissamment ébranlés, que ceux mêmes qui venaient de décréter la Déclaration du danger de la patrie ne furent pas sans inquiétude; ils s'effrayèrent de leur ouvrage.

MICHELET. (*Histoire de la Révolution française.*)

LEÇON DE RÉVISION

I. Une distinction essentielle.

Pour comprendre en quoi consiste la voix verbale, il faut bien distinguer :

● 1. **d'une part, l'agent et l'objet de l'action** exprimée par le verbe (par exemple, dans la phrase : « *Un officier municipal lisait l'acte du Corps législatif* », **l'agent** de l'action c'est l'officier municipal, et **l'objet** de l'action c'est l'acte du Corps législatif) ;

● 2. **d'autre part, les fonctions grammaticales jouées par les mots** qui désignent cet agent et cet objet. Ainsi le mot qui désigne l'agent de l'action peut être **sujet** (« ***Un officier municipal*** *lisait l'acte du Corps législatif* ») ou **complément du verbe** (« *L'acte du Corps législatif était lu par* ***un officier municipal*** »).

De même, **le mot qui désigne l'objet** de l'action peut être **sujet** (« ***L'acte du Corps législatif*** *était lu par un officier municipal* ») ou **complément du verbe** (« *Un officier municipal lisait* ***l'acte du Corps législatif*** »).

Ainsi, le sujet du verbe ne désigne pas nécessairement l'agent de l'action; et l'objet de l'action ne s'exprime pas nécessairement par un complément du verbe.

II. Qu'est-ce que la voix verbale?

● 1. **Deux façons de considérer une même action.**

Nous avons vu (*Manuel de* 6ᵉ-5ᵉ, *p.* 85) que la voix verbale correspond aux deux façons possibles de considérer l'action, **soit à partir de l'agent** qui la produit (*voix active*) (Ex. : « ***Un officier municipal*** *lisait l'acte du Corps législatif* »), **soit à partir de l'objet** qui la subit (*voix passive*) (Ex. : « ***L'acte du Corps législatif*** *était lu par un officier municipal* »).

● 2. **Passage d'une voix à l'autre.**

Comme nous pouvons le constater, ce passage entraîne :

a) **un renversement de la construction de la phrase.** L'agent qui était désigné par le sujet à la voix active devient complément (complément d'agent) à la voix passive. Et l'objet, qui était désigné par le complément (complément d'objet) à la voix active, devient sujet à la voix passive.

Rappelons la condition : « ***Pour qu'un verbe puisse se mettre à la voix passive, il faut qu'il soit transitif direct, autrement dit qu'il ait un complément d'objet direct.*** »

b) **un changement dans la forme verbale.** Le verbe à l'imparfait, dont la forme était simple à la voix active (« *lisait* ») a pris une forme composée à la voix passive (« *était lu* ») : il se conjugue alors à tous les temps avec l'auxiliaire « être ».

Tous les temps qui étaient simples à la voix active deviennent **composés** à la voix passive; les temps qui étaient composés (ex. : *On **avait dressé** des amphithéâtres* ») deviennent **surcomposés** : « *Des amphithéâtres **avaient été dressés*** »).

III. Formes verbales de la voix.

Mais la voix passive ne s'exprime pas seulement par cette forme verbale composée dite « forme passive ».

● 1. Le participe passé passif.

Souvent, le participe passé employé sans auxiliaire a une valeur passive. Pour s'en assurer, il suffit de vérifier que son sujet désigne l'objet de l'action. Cette assurance devient une certitude lorsqu'il comporte en outre un complément d'agent.

Ex. : « *A droite, à gauche, les drapeaux **gardés** par les hommes de leurs bataillons.* »

N. B. — Parfois, le participe passé a une valeur active. Ex. : « *Un homme, **dissimulé*** (= qui se dissimulait) *derrière un arbre, montrait le bout de sa tête.* »

● 2. Le verbe pronominal passif.

Parfois aussi, le verbe à la forme pronominale a une valeur passive. L'on peut s'en assurer de la même façon. Une preuve supplémentaire consiste à le remplacer par un verbe équivalent à la forme passive.

Ex. : « *La proclamation **se fit** sur les places et sur les ponts* » (= la proclamation **fut faite** sur les places et sur les ponts.)

Conclusion.

La voix verbale permet de présenter une même action de deux façons différentes. La voix active montre les êtres et les choses « agissant »; la voix passive les montre « subissant ». Aussi la voix passive permet-elle d'envisager souvent le résultat de l'action.

Ex. : « *Des amphithéâtres **avaient été dressés.*** »

Conseils pour l'analyse

I. Attention !

● Première distinction.

Ne confondez pas les verbes à la voix passive :

a) **avec les verbes intransitifs** à la voix active. Aux temps composés, leurs formes sont parfois analogues, car certains verbes intransitifs se conjuguent alors avec l'auxiliaire « être ».

Ex. : « *Les jeunes gens **étaient montés** sur les gradins* » (verbe « **monter** », intransitif, à la voix active, au plus-que-parfait de l'indicatif).

Pour les distinguer, examinez si le sujet désigne l'objet ou l'agent de l'action.

b) **ni avec les verbes attributifs.**

Ex. : « *Des tentes **étaient** placées sous des banderoles* » (verbe « être » introduisant un attribut).

Un moyen de les distinguer : le verbe attributif introduit **un état** résultant de l'action, tandis que le verbe à la voix passive exprime l'action qui se fait.

Deuxième distinction.

Distinguez bien les participes passés à valeur active des participes passés passifs. (Examinez ce que désigne le sujet...)

Ex. : « *Les jeunes gens* **montés** *sur les gradins poussaient des cris enthousiastes* » (Michelet) (voix active) - « *A droite, à gauche, les drapeaux* **gardés** *par les hommes* » (voix passive).

Troisième distinction.

De toute façon, distinguez bien les participes passés à valeur **verbale** des participes passés à valeur **adjective** (épithètes ou attributs). Le participe passé n'exprimant plus que le **résultat** d'une action, tend à prendre la valeur d'un adjectif.

Ex. : « *L'élan fut* **tel**, *la fermentation si* **grande**, *les cœurs et les imaginations si puissamment* **ébranlés**. » (Ici, le participe passé est attribut de « cœurs et imaginations », le verbe « *furent* » étant sous-entendu. Il a la même fonction que « *grande* » et « *tel* ». C'est le sens de la phrase qui vous éclairera sur la valeur verbale ou adjective du participe. Souvent, cette valeur est mixte avec un dosage variable des deux éléments.)

Remarque. — Le verbe à la voix passive peut se construire avec un autre auxiliaire que l'auxiliaire « être ».

Ex. : « *Il* **se vit** (= fut) **bafoué**. » (La Fontaine.) - « *Bouche ouverte, cheveux au vent, il* **se laisse emporter** *par sa monture.* » (Duhamel.)

II. Comment analyser un verbe pronominal.

Lorsque vous analysez un verbe pronominal, précisez bien sa valeur au point de vue de la voix. Quatre valeurs sont possibles :

Première valeur.

Le verbe pronominal peut équivaloir purement et simplement à un verbe à la voix active. C'est généralement le cas des verbes dits « *pronominaux absolus* ».

Ex. : « *La foule* **s'y précipitait** » (= y accourait). Vous pouvez le vérifier en le remplaçant par un verbe non pronominal. Ex. : « **Ils s'effrayèrent** » (= ils eurent peur).

Deuxième valeur.

Le verbe pronominal peut équivaloir à un verbe à la voix active, mais il marque en outre (grâce au pronom) que l'agent de l'action est intéressé particulièrement à l'action, qu'il est touché par elle ou qu'il en bénéficie (pensez à la « voix moyenne » du grec). C'est le cas de certains verbes « *pronominaux réfléchis* ».

Ex. : « **Ils se procurèrent** (= ils achetèrent pour eux) *des armes.* »

Troisième valeur.

Le verbe pronominal peut indiquer que l'agent de l'action en est aussi l'objet. C'est le cas généralement des pronominaux réfléchis et des pronominaux réciproques. Le verbe exprime alors une action **à la fois** faite et subie (voix mixte).

Ex. : « *La garde* **s'assembla**. » - « *Quelques-uns* **se pressaient** *aux balustrades.* »

Quatrième valeur.

Enfin, le verbe pronominal peut équivaloir à un verbe à la voix passive.

Ex. : « *La proclamation* **se fit** *sur les places et sur les ponts.* » Vous pouvez le vérifier en le remplaçant par un verbe non pronominal (cf. : « **fut faite** »).

III. Remarques.

1. **Le verbe passif peut prendre la forme impersonnelle.** Dans ce cas, le pronom « il » ne désigne pas l'objet de l'action. Ce dernier est relégué après le verbe passif sous la forme d'un complément. Ce complément peut être direct ou indirect.

Ex. : « *Il fut décidé* ***qu'on proclamerait la patrie en danger*** » (complément d'objet direct). (Cf. : « *On décida* ***qu'on proclamerait la patrie en danger*** ») - « *Il fut procédé* ***à l'inscription des volontaires*** » (complément d'objet indirect).

2. **Il arrive qu'on hésite pour savoir si un verbe est à la voix active ou à la voix passive.**

Ex. : « *Je l'ai* ***vu battre*** » - « *La porte* ***s'ouvre*** » (voix active ou voix passive?). Dans ce cas, il faut examiner les compléments du verbe (si du moins il y en a).

Ex. : « *Je l'ai vu battre* ***un camarade*** » (complément d'objet, voix active) - « *Je l'ai vu battre* ***par son père*** » (complément d'agent, voix passive).

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Employons correctement le passif.

1. Condition nécessaire et condition suffisante.

En principe, pour qu'un verbe puisse se mettre à la voix passive, il faut qu'il soit transitif direct.

Mais ce n'est pas toujours une condition suffisante. *Il n'est pas toujours possible de mettre à la voix passive un verbe ayant un complément d'objet direct : c'est souvent le cas pour les verbes qui n'expriment pas à proprement parler une action.*

Soit les phrases : « Il **désire** une récompense », « Elle préfère les **pêches** ». On ne dira pas : « Une récompense **est désirée** par lui », ni : « Les pêches **sont préférées** par elle ».

Il en est de même en général des verbes qui comportent de pseudo-compléments d'objet, comme les verbes « ***avoir*** », « ***pouvoir*** », « ***posséder*** », « ***perdre*** », *considérés dans leur acception courante.*

Ainsi les phrases : « Il a **perdu** sa femme » - « Jean **possède** une montre en or » *ne peuvent se mettre au passif.*

Il en est souvent de même des verbes qui comportent un infinitif ou une proposition subordonnée complément d'objet. C'est que notre langue n'emploie pas volontiers l'infinitif ou la subordonnée comme sujet du verbe.

Ainsi des phrases comme : « J'espère **sortir** demain » - « On m'avait dit **que vous étiez malade** » *ne peuvent se mettre au passif. (Dans ce dernier cas, on peut parfois mettre la phrase au tour passif impersonnel :* « **Il m'avait été dit** que vous étiez malade ». *Mais ce tour est plutôt lourd.)*

Le passage de la construction active à la construction passive n'est donc pas toujours possible même lorsque la condition nécessaire est réalisée.

2. Attention aux incorrections !

Ne confondez pas « ***stupéfait*** », *adjectif qualificatif signifiant « interdit », « immobile de surprise », et* « ***stupéfié*** », *participe passé du verbe « stupéfier » : frappé de stupeur, paralysé.*

Vous pouvez dire : « J'ai été **stupéfié** par cette nouvelle ». « J'ai été **stupéfait** par cette nouvelle » *serait incorrect, car « stupéfait » étant adjectif ne peut entrer dans un verbe à la voix passive. Mais vous pouvez dire :* « J'ai été **stupéfait** en apprenant cette nouvelle. »

*De même, ne confondez pas « **usité** », adjectif, et « **utilisé** », participe passé.*

La phrase : « Ce tour est **usité** par les plus grands écrivains » *est incorrecte.*

II. Quelle voix emploierez-vous?

1. Premier cas.

*Vous emploierez **la voix active** lorsque vous voudrez montrer les êtres ou les choses agissant, et **la voix passive** lorsque vous voudrez les montrer subissant.*

Dans la construction active, on montre l'être effectuant une action, laquelle atteint un objet.

Dans la construction passive, on va de l'objet qui subit l'action à l'agent qui la produit. On part donc de l'effet, du résultat, pour remonter à la cause. On effectue en quelque sorte une analyse, on réfléchit sur le résultat que l'on constate.

*Par conséquent, **vous utiliserez la construction active** pour décrire le mouvement naturel des êtres ou des choses :* « Les canons **commencèrent** à tirer... Un canon de l'arsenal **répondait...** - Un officier municipal **s'avançait...** - On les **contenait,** on les **écartait...**; les inscrits **redescendaient...** »

***Vous utiliserez la construction passive** pour attirer l'attention sur le résultat de l'action et l'objet qui la subit :* « **La proclamation se fit** sur les places... » — « **Des amphithéâtres avaient été dressés...**; à droite, à gauche, **les drapeaux gardés** par les hommes de leurs bataillons » — « **L'amphithéâtre était isolé et défendu** par un grand cercle de citoyens armés. »

Il n'y a donc pas équivalence absolue entre la construction active et la construction passive correspondante : le point de vue n'est pas le même dans les deux cas. Vous devez choisir entre les deux tours selon l'effet à produire.

2. Deuxième cas.

*Vous emploierez parfois **la voix passive** pour escamoter l'agent de l'action, lorsque vous jugerez préférable ou inutile de ne pas le mentionner.*

Ex. : « **Des amphithéâtres avaient été dressés** sur toutes les grandes places » (Par qui? Cela importe peu) — « Il **fut décidé** de déclarer la Patrie en danger » (Qui a pris cette décision? Ce n'est pas cela qui nous intéresse).

*Lorsqu'on prononce une interdiction, ou lorsqu'on prend une mesure impopulaire, l'agent a intérêt à s'effacer. C'est alors qu'on emploie **le passif impersonnel** qui permet d'escamoter l'agent.*

Cf. : « Le Ministre des finances a décidé d'augmenter l'impôt sur le revenu » *et :* « Il **a été décidé** d'augmenter l'impôt sur le revenu. »

Le participe impersonnel est fréquemment utilisé dans le style officiel, dans les avis placardés destinés au public.

Ex. : « **Il est défendu** de fumer. »

III. Comment éviter la construction passive?

Cette construction présente parfois des inconvénients.

● 1. Elle est parfois équivoque.

Examinons cette phrase : « Le déjeuner **est préparé.** »

Elle peut signifier :

a) ***Que quelqu'un s'est chargé** de le préparer. Le verbe exprime alors l'**action subie.** On a un vrai passif.*

b) ***Que le déjeuner est prêt.** Le verbe exprime alors le **résultat** de l'action. On a affaire à un attribut.*

L'équivoque se dissipe généralement lorsqu'on ajoute un complément d'agent : alors on a un vrai passif : « Le déjeuner est préparé **par maman.** »

● 2. La construction passive est souvent lourde.

En effet, le verbe prend une forme composée (et même surcomposée dans certains cas). C'est pourquoi, lorsque le sens ne l'impose pas, vous devez chercher à la remplacer par des tours plus précis et plus élégants.

● 3. Quelques moyens d'éliminer la construction passive.

*Il s'agit de la faire disparaître **sans changer le point de vue** qui est de maintenir l'objet au premier plan, d'exprimer l'action par rapport à l'objet. Or, si vous mettez le même verbe à la voix active, vous changez le point de vue : la nuance n'est plus la même.*

QUELQUES PROCÉDÉS.

a) *On maintient le schéma de la phrase, mais en remplaçant le verbe à la voix passive par un verbe équivalent à la voix active.*

Ainsi : « Il **fut tué** dans un accident de voiture » *devient :* « Il **mourut** dans un accident de voiture » - « Des acclamations **furent poussées** » *devient :* « Des *acclamations* ***retentirent*** » - « Les drapeaux **furent pris** par l'ennemi » *devient :* « Les drapeaux **tombèrent** aux mains de l'ennemi. »

b) *On remplace le tour passif par un verbe pronominal correspondant au participe passé (moins lourd).*

Ainsi : « Le blé **est semé** en automne et au printemps » *devient :* « Le blé **se sème...,** etc... » - « La proclamation **fut faite** sur les places » *devient :* « La proclamation **se fit...** »

c) *Lorsque le verbe passif est à l'infinitif ou fait partie d'une subordonnée, on peut souvent le remplacer par un nom équivalent. On obtient ainsi un allégement appréciable de la phrase.*

Ainsi : « Ce bandit craint d'**être condamné** sévèrement » *devient :* « Ce bandit craint une **condamnation** sévère » - « Je demande **que mon congé soit prolongé** » *devient :* « Je demande **une prolongation** de mon congé. »

Conclusion.

1. ***Il existe donc de nombreux moyens d'exprimer l'action subie.***

A vous de choisir celui qui correspond le mieux à la nuance que vous voulez traduire et aussi celui qui est le plus élégant.

Mais ne sacrifiez pas la précision et l'exactitude à l'élégance ! Il faut quelquefois préférer une phrase un peu lourde à une autre plus légère si elle traduit plus nettement l'idée à exprimer.

2. ***Remarquez que Michelet,** dans notre texte sur la Révolution française,* ***utilise tour à tour la voix active*** (« Toute la garde nationale **s'assembla** ») ***et la voix passive*** (« Des amphithéâtres **avaient été dressés...** ») *selon qu'il passe* ***du récit à la description.***

Exercices grammaticaux

1. ***Dans le texte suivant, relevez les verbes à la voix passive. Dites à quel temps ils sont employés. Donnez le tour actif correspondant.***

UNE DISCUSSION SUR L'UTILITÉ DE L'ÉCRITURE. — Mes progrès en écriture faisaient quelque plaisir à ma mère, mais elle eût mieux aimé le calcul.

« L'écriture, l'écriture, disait-elle, le beau mérite de bien écrire : tous les imbéciles écrivent bien. Regarde Bonaparte, tu as vingt lettres de lui adressées à ton père, peux-tu en lire une seule? — Aussi, madame, répondait gravement Oblet (le précepteur), M. Buonaparte est-il à l'île d'Elbe. »

Oblet, très royaliste, prononçait Buonaparte et le traitait de Monsieur. « Direz-vous, reprenait ma mère, qu'il soit à l'île d'Elbe pour n'avoir pas su écrire? — Pourquoi ne le dirais-je? C'est une thèse à soutenir, madame. On dit que M. Buonaparte a été trahi par ses généraux; moi, je dis : la Providence a voulu que cet usurpateur ne sût point écrire, que ses ordres fussent illisibles et, par conséquent, ne pussent être exécutés. Les maréchaux trahissaient... Non, madame; ils lisaient mal et faisaient le contraire de ce qui leur était ordonné; de là nos revers, de là nos défaites, de là la prise de Paris, de là l'exil à l'île d'Elbe. — Mais laissons-là Bonaparte, monsieur Oblet — C'est vous qui avez mis cet homme sur le tapis et non pas moi, madame; moi, je ne parle jamais de cet homme. — Mais enfin, si Alexandre... — Si monsieur votre fils, madame, est jamais empereur des Français, comme il aura, ou plutôt comme il a une magnifique écriture, ses ordres seront littéralement exécutés ou ses maréchaux ne sauront pas lire. »

Alexandre DUMAS. (*Mes mémoires.*)

2. ***Dans le texte suivant, relevez les participes passés et indiquez s'ils sont des verbes à la voix passive ou active, ou des adjectifs (épithètes ou attributs).***

MARINS AU TRAVAIL. — A peine réveillés, on les voyait sauter, courir, pour commencer au plus vite le grand lavage. Tous mis avec un bonnet à pompons, ou bien habillés d'une petite pièce tricotée pour le cou, comme une bavette de nouveau-né, ils se dépêchaient, s'en jetant dans les jambes, dans le dos, tout éclaboussés, tout ruisselants, chavirant tout pour laver; ensuite usant le pont déjà très blanc, avec du sable, des frottes, des grattes pour le blanchir encore. On les interrompait pour les envoyer sur les vergues; alors ils se vêtaient à la hâte avant de monter et exécutaient vite cette manœuvre commandée, pressés de revenir en bas s'amuser dans l'eau. A ce métier, les bras se faisaient forts et les poitrines bombées.

Pierre LOTI. (*Mon frère Yves.*)

3. ***Analysez les verbes pronominaux dans les phrases suivantes. Vous classerez à part ceux qui sont employés à la voix passive et vous indiquerez la voix active correspondante.***

« Tout à coup, vous vous sentez saisi... votre distraction s'est dissipée, vous n'êtes plus maître de vous lever et de vous en aller. Quelqu'un vous tient. Qui donc? Ce livre. » (V. HUGO.) — « Il ne pouvait se lasser de la contempler. » (A. CAMUS.) — « L'amertume de la vie se réduit à de petits ennuis et à de petits

malaises. » (ALAIN.) — « Dès l'aurore, le bruit se répandit dans le village qu'un grand voilier était venu donner à la côte pendant la nuit. » (G. DUHAMEL.) — LA CÔTE DE SYRIE : « Avec la force d'une pierre qui tombe, le néant et la solitude se sont établis dans ces lieux qui n'offrent plus au voyageur que leur aimable turquerie. » (J.-J. THARAUD.) — « Le soir s'enchantait de pathétiques rossignols. » (A. GIDE.) — « C'était à cette heure-là que souvent le spectacle devait finir, quand il s'était bien prolongé et que lions et gladiateurs s'étaient longuement tués. » (FLAUBERT.) — « La salle où se tenaient les buveurs avait l'air d'une caverne. » (Th. GAUTIER.) — « L'horizon s'accusait en lignes blanches et ne se perdait pas dans les fuites du lointain. » (Th. GAUTIER.) — UN LYCÉE : « Au-dessus du fronton se voyaient dans l'ordre : une rampe à gaz pour les illuminations officielles, un buste de la République..., un couple de pigeons, un porte-drapeau, une horloge. » (G. CESBRON.) — « La pêche se fait avec des pirogues à deux ou trois hommes. » (H. DE MONFREID.) — « Alors il se fit un grand travail dans sa petite tête. » (A. FRANCE.) — « Ses premiers tableaux se vendirent bien. » (H. DE REGNIER.)

4. *Dans la phrase de Stendhal :* « Quelque épervier, parti des grandes roches au-dessus de sa tête, était aperçu par lui, de temps à autre, décrivant en silence ses cercles immenses », *analysez le verbe :* « était aperçu ». *Quel est son sujet? Quels sont ses compléments? Analysez-les.*

Ecrivez cette phrase à la voix active. Que deviennent alors les termes de la phrase originale? (B. E. P. C., Liban, 1957.)

Exercices stylistiques

5. Faites une phrase avec chacun des verbes pronominaux ci-après ayant une valeur passive. Vous indiquerez entre parenthèses après chaque verbe le verbe non pronominal à la voix passive équivalent.

Ex. : « *La porte s'ouvrit* (= fut ouverte) *facilement.* »

S'ouvrir, se cultiver (sens propre), se porter, se placer, s'apercevoir, se trouver, se construire, se consommer, se dire.

6. Remaniez les phrases suivantes de façon à faire disparaître l'agent de l'action (soit en employant le tour passif sans complément, soit le passif impersonnel, soit le passif pronominal, soit la forme passive à l'infinitif).

Maître Houlbrèque a perdu ce matin sur la route de Beuzeville un portefeuille (d'après MAUPASSANT). — *J'ai coupé, en moins de quatre heures, ou dispersé une armée de cent mille hommes* (d'après NAPOLÉON). — *La conversation fut très gaie, quoiqu'un peu savante : on ne parla ni des modes nouvelles, ni des ridicules d'autrui, ni de l'histoire scandaleuse du jour* (d'après VOLTAIRE). — *Il arriva qu'au temps que l'on sème le chanvre, elle vit un manant en couvrir maint sillon* (d'après LA FONTAINE). — *Ses ministres louaient, trompaient et volaient toujours ce bon prince* (d'après VOLTAIRE). — *Quelqu'un le reconnut : on le bafoua, berna, siffla, moqua* (comparez la phrase que vous construirez avec le passage de La Fontaine dans la fable « Le geai paré des plumes du paon »).

7. Remaniez les phrases suivantes pour éviter le tour passif en variant le plus possible les constructions.

Cet ouvrage sera remarqué dans la production de notre siècle. — Louis XIV fut perdu par son orgueil. — Napoléon était idolâtré de ses soldats. — Le concert sera terminé avant minuit. — En 1870, l'Allemagne exigea que toutes les clauses du traité de Francfort fussent intégralement exécutées. — Lorsque ma voiture aura été réparée, je viendrai vous voir. — L'honnête homme est souvent dupé par les filous. — La Bruyère fut élu à l'Académie française. — La « Légende des Siècles » peut être comparée aux poèmes homériques. — La maison de votre débiteur vous sera donnée après sa mort. — Parce que vous avez été gentils, vous serez récompensés. — Bien que vous ayez été opéré, vous avez très bonne mine.

8. Dans le texte suivant, étudiez l'emploi des tours actif et passif. Vous montrerez pourquoi l'auteur utilise tantôt l'un, tantôt l'autre.

PRISONNIÈRE.

(Dans son livre « De Goupil à Margot », Louis Pergaud décrit la terreur des pies prises à la glu. L'une d'elles, Margot, tombe à son tour dans un piège. Emmenée dans une auberge, elle mourra victime de la méchanceté d'un ivrogne.)

L'homme ouvre la porte grillée d'une grande cage qu'il a apportée avec lui et qu'il avait posée à terre, y jette brusquement Margot et referme aussitôt la prison.

Se précipiter contre les barreaux, s'escrimer du bec et des pattes, des ongles et des ailes, pour rompre cette muraille métallique qui la garde, passer les pattes au dehors, se battre la tête aux barreaux, Margot essaie de tout, mais ses efforts sont vains; rien ne bouge, rien ne fléchit, rien ne plie...

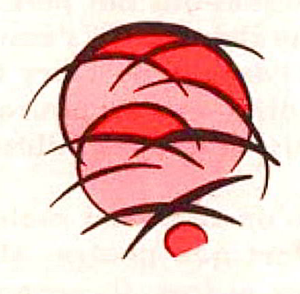
Les bruits les plus divers et les plus inattendus purent bien frapper son oreille inattentive, elle n'y prit garde. Elle était dominée par une seule idée : s'enfuir; elle était occupée d'un seul but : rompre ou desserrer le fer de ses barreaux, et quand elle se vit entourée d'une haie fantastique d'humains, elle ne sut jamais comment avait pu grandir cette horde formidable d'ennemis...

Tout d'un coup, parmi un chaos confus, un tumulte violent d'odeurs étrangères, lourdes et chaudes, il se fit nuit autour d'elle, et ses yeux noirs, aux pupilles excessivement dilatées par l'horreur, furent comme blessés d'un choc de mort.

D'après Louis PERGAUD. (*De Goupil à Margot.*) Mercure de France, éditeur.

Compositions françaises

1. Vous avez vu fabriquer un objet (de bois, de fer, de vannerie, etc.). Décrivez toutes les opérations que subit la matière employée pour devenir un ustensile, un outil, un meuble, etc...
2. Pendant une excursion, vous avez été surpris par un violent orage. Dites ce que vous avez fait et ressenti.
3. Un valet d'Harpagon raconte à l'un de ses amis tout ce qu'il a subi de la part du vieil avare.
4. Vous avez lu (sinon, lisez-le) le roman de Jules Renard « Poil de Carotte ». Evoquez tous les tourments et toutes les tracasseries que font subir à Poil de Carotte les divers membres de sa famille. Vous donnerez la parole au héros du roman (il fait ses confidences à un ami, par exemple).
5. Un jour de pluie, l'ennui et le désœuvrement vous ont conduit dans le grenier de votre maison (ou dans une pièce servant de débarras). Quelles découvertes y avez-vous faites? Imaginez que l'une des « vieilleries » retrouvées par vous vous raconte son histoire. (B. E. P. C., 1958.)





LES MOTS DE LIAISON

TEXTE D'ÉTUDE

Importance de la solidarité.

Lorsqu'un arbre est seul, il est battu des vents et dépouillé de ses feuilles; et ses branches, au lieu de s'élever, s'abaissent comme si elles cherchaient la terre.

Lorsqu'une plante est seule, ne trouvant point d'abri contre l'ardeur du soleil, elle languit, et se dessèche, et meurt.

Lorsque l'homme est seul, le vent de la puissance le courbe vers la terre, et l'ardeur de la convoitise des grands de ce monde absorbe la sève qui le nourrit.

Ne soyez donc point comme la plante et comme l'arbre qui sont seuls, mais unissez-vous les uns les autres, et appuyez-vous, et abritez-vous mutuellement...

Qu'y a-t-il de plus faible que le passereau, et de plus désarmé que l'hirondelle? Cependant, quand paraît l'oiseau de proie, les hirondelles et les passereaux parviennent à le chasser en se rassemblant autour de lui, et le poursuivant tous ensemble.

Prenez exemple sur le passereau et l'hirondelle.

Celui qui se sépare de ses frères, la crainte le suit quand il marche, s'assied près de lui quand il repose et ne le quitte pas même durant son sommeil.

Donc, si l'on vous demande : combien êtes-vous? répondez : nous sommes un, car nos frères c'est nous, et nous c'est nos frères.

Dieu n'a fait ni petits, ni grands, ni maîtres, ni esclaves, ni rois, ni sujets : il a fait tous les hommes égaux.

Mais, entre les hommes, quelques-uns ont plus de force ou de corps ou d'esprit ou de volonté, et ce sont ceux-là qui cherchent à s'assujettir les autres lorsque l'orgueil ou la convoitise étouffe en eux l'amour de leurs frères.

Et Dieu savait qu'il en serait ainsi, et c'est pourquoi il a commandé aux hommes de s'aimer, afin qu'ils fussent amis, et que les faibles ne tombassent point sous l'oppression des forts.

Car celui qui est plus fort qu'un seul sera moins fort que deux et celui qui est plus fort que deux sera moins fort que quatre; et ainsi les faibles ne craindront rien lorsque, s'aimant les uns les autres, ils seront unis véritablement.

LEMENNAIS. (*Paroles d'un croyant.*)

LEÇON DE SYNTHÈSE

Les mots de liaison ont **un double rôle :**

1° ils **relient** entre eux les autres mots ou groupes de mots;

2° **ils marquent en même temps un certain rapport** (de **lieu,** de **temps,** de **cause,** etc...).

Vous savez qu'on peut distinguer **deux sortes de mots de liaison :** ceux qui coordonnent et ceux qui subordonnent.

I. Les mots qui coordonnent.

● 1. **Les coordonnants par excellence : les conjonctions de coordination.**

Ces mots coordonnent, c'est-à-dire qu'ils ne font que rapprocher les termes qu'ils unissent en les laissant grammaticalement indépendants. C'est pourquoi ils se placent sans difficulté aussi bien entre des propositions, et même des phrases tout entières, qu'entre des mots et groupes de mots.

Ex. : « ***Donc,*** *si l'on vous demande : combien êtes-vous? répondez : nous sommes un,* ***car*** *nos frères c'est nous...* » (Ici, la conjonction « **donc** » unit deux phrases, et la conjonction « **car** » deux propositions indépendantes.)

● 2. **Rapports marqués par les conjonctions de coordination.**

Ces conjonctions peuvent marquer des rapports *logiques* très variés :

→ **l'addition** (« et », « ni », « puis », « aussi », « comme », « ainsi que », « de plus », « en outre », « aussi bien que », « de même que », « avec »...).

Ex. : « *Dieu n'a fait* ***ni*** *petits,* ***ni*** *grands,* ***ni*** *maîtres,* ***ni*** *esclaves...* »

— **la restriction, l'opposition** (« mais », « au contraire », « cependant », « encore », « toutefois », « néanmoins », « pourtant », « quoique », « d'ailleurs », « aussi bien », « au moins », « du moins », « au reste », « du reste », « en revanche », « par contre », « sinon », « seulement »).

Ex. : « *Qu'y a-t-il de plus faible que le passereau et de plus désarmé que l'hirondelle?* ***Cependant,*** *quand paraît l'oiseau de proie, les hirondelles et les passereaux parviennent à le chasser.* »

N. B. — La conjonction « quoique » a la valeur subordinative lorsqu'elle introduit une proposition subordonnée de concession (cf. p. 278, 2°, *b*).

→ **la cause, la raison explicative** (« car », « en effet »).

Ex. : « *Nous sommes un,* ***car*** *nos frères c'est nous.* »

→ **le rappel d'un argument sur lequel on va s'appuyer** (« or »).

Ex. : « *Les difficultés de la vie sont grandes;* ***or,*** *l'homme seul est faible; donc il faut qu'il s'appuie sur ses frères.* »

→ **la conséquence** (« donc », « aussi », « alors », « ainsi », « enfin », « par conséquent », « par suite », « c'est pourquoi », « dans ces conditions », « partant »).

Ex. : « *Dieu savait qu'il en serait ainsi, et* ***c'est pourquoi*** *il a commandé aux hommes de s'aimer* » - « *Plus d'amour,* ***partant*** *plus de joie.* » (La Fontaine.)

→ **l'alternative** (« ou », « soit... soit », « tantôt... tantôt », « ou bien »).

Ex. : « *Quelques-uns ont plus de force* ***ou*** *de corps,* ***ou*** *d'esprit* ***ou*** *de volonté.* »

Remarque. — La conjonction « **or** » s'emploie souvent pour amener le deuxième terme d'un raisonnement (appelé « mineure ») entre une première affirmation générale qu'on appelle « majeure » et la « conclusion » introduite par la conjonction « **donc** » (cf. « *Les difficultés de la vie sont grandes;* ***or,*** *l'homme...* », etc.)

II. Les mots qui subordonnent.

Ce sont les **prépositions**, les **conjonctions de subordination** et les **pronoms relatifs.**

Ces trois sortes de mots établissent une dépendance grammaticale (autrement dit une fonction) entre les deux termes qu'ils unissent.

La **préposition** établit généralement un rapport entre des mots ou groupes de mots tandis que **la conjonction de subordination et le pronom relatif** mettent en rapport des propositions tout entières.

● 1. Les prépositions.

Elles subordonnent grammaticalement un mot à un autre mot. La fonction ainsi créée est le plus souvent **un complément de nom, d'adjectif ou d'adverbe.**

Ex. : « *L'oiseau* **de** *proie* » - « *Il était pâle* **de** *rage* » - « *Il y avait beaucoup* **de** *gens.* »

Mais ce peut être aussi la fonction **épithète.**

Ex. : « *Un drôle* **de** *chapeau* » (« drôle » est l'épithète mise en relief).

— ou la fonction **apposition.**

Ex. : « *La ville* **de** *Paris.* »

(Ici, la préposition n'a aucune signification. Son rôle est seulement de relier les deux termes du rapport fonctionnel.)

— ou la fonction **attribut.**

Ex. : « *Il passe* **pour** *avare.* »

Ce peut être un **complément du verbe.**

Ex. : « *Le vent le courbe* **vers** *la terre.* »

→ **soit un complément d'objet** (« à », « de »).

Ex. : « *Il a commandé* **aux** *hommes* » - « *Henri IV s'empara* **de** *Paris.* »

→ **soit un complément d'agent** (« de », « par »).

Ex. : « *Il est battu* **des** *vents.* »

→ **soit un complément circonstanciel :**

— *de temps* (« à », « après », « avant », « de », « depuis », « durant », « jusqu'à », « pendant », « pour »...).

Ex. : « *La crainte ne le quitte pas, même* **durant** *son sommeil.* »

— *de lieu* (« à », « avant », « dans », « de », « devant », « en », « entre », « jusqu'à », « sous », « près de », « loin de », « vers »...).

Ex. : « *Le vent de la puissance le courbe* **vers** *la terre.* »

— *de cause, d'origine* (« de », « par », « pour », « attendu », « à cause de », « grâce à »...).

Ex. : « *Ce chien meurt* **de** *ne plus voir son maître.* » (V. Hugo.)

— *de manière, de moyen* (« à », « avec », « de », « en », « par », « sans », « selon »...).

Ex. : « *Les passereaux parviennent à le chasser* **en** *se rassemblant autour de lui.* »

Remarques.

1. Dans certaines langues, ces rapports fonctionnels peuvent être marqués, non par une préposition, mais par une terminaison spéciale du mot dépendant. Cette désinence indique si celui-ci est complément d'objet direct (accusatif) ou indirect (datif) ou complément déterminatif (génitif) ou complément circonstanciel (ablatif).

Ainsi, en latin, « Le livre **de** Pierre » se dit : « Liber Petri » alors que « Pierre » se dit « Peter ».

Voyez à ce sujet notre chapitre 35 sur l'évolution grammaticale.

2. **Attention!** Les prépositions ne correspondent pas toujours d'une langue à l'autre.

Par exemple, des compléments introduits en français par la même préposition **à** se traduiront **en allemand** par des prépositions différentes : « **à** pied » (**zu** Fuss) ; (aller) « **à** Paris » (**nach** Paris) ; « **à** cinq heures » (**um** fünf Uhr). De même, **en anglais,** « Je suis **à** l'école » se dira : « I am at school », tandis que « Je vais **à** l'école » se dira : « I go **to** school ».

Tenez compte de ces différences lorsque vous composez un thème en langue étrangère.

2. Les conjonctions de subordination.

Elles jouent le même rôle que les prépositions, mais en subordonnant toute une proposition à une autre.

La fonction ainsi créée peut être :

a) **une apposition.**

Ex. : « *Ce bonheur a suivi leur courage invaincu*
Qu'ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu. »

CORNEILLE. (*Horace.*)

b) **un sujet.**

Ex. : « ***Que toute certitude ait cessé dans les flammes*** *doit nous faire croire qu'elle* (*Jeanne d'Arc*) *accepta la mort pour la délivrance promise.*

D'après MICHELET.

c) **un attribut.**

Ex. : « *La première condition du bonheur est* ***que l'homme puisse trouver joie au travail.*** » (A. GIDE.)

d) **un complément du verbe :**

→ **d'objet** (« que »).

Ex. : « *Dieu savait* ***qu'il en serait ainsi.*** »

→ **circonstanciel :**

— *soit de temps* (« quand », « lorsque », « comme », « avant que », « alors que », « tandis que », « depuis que », « dès que », « après que », « aussitôt que », « sitôt que », « jusqu'à ce que », « pendant que », « à mesure que », « en attendant que »).

Ex. : « ***Lorsqu'un*** *arbre est seul, il est battu des vents.* »

— *soit de cause* (« parce que », « comme », « puisque »...).

Ex. : « *Les hommes doivent s'unir* ***puisqu'ils ne peuvent rien par leurs propres forces.*** »

— *soit de but* (« afin que », « pour que »).

Ex. : « *Il a commandé aux hommes de s'aimer* ***afin qu'ils fussent unis.*** »

— *soit de conséquence* (« de sorte que », « en sorte que », « de façon que », « de manière que », « si bien que », « si... que »).

Ex. : « *L'homme seul est* ***si*** *faible* ***qu'il est souvent réduit à l'impuissance.*** »

— *soit de comparaison* (« comme », « de même que », « ainsi que », « autant que », « plus que », « moins que », « selon que », « suivant que », « comme si »...).

Ex. : « *Ses branches s'abaissent* ***comme si elles cherchaient la terre.*** »

— *soit de condition, de supposition* (« si », « au cas où », « en cas que », « soit que », « si ce n'est que », « supposé que », « à condition que », « pourvu que », « à moins que », « si tant est que »...).

Ex. : « ***Si l'on vous demande*** *: combien êtes-vous, répondez...* »

— *soit de concession, d'opposition* (« bien que », « quoique », « alors que », « quand même », « malgré que », « sans que », « tandis que », « au lieu que »...).

Ex. : « *Il faut être de son sentiment,* ***malgré qu'****on en ait.* » (MOLIÈRE.)

REMARQUES. — Ici également, il n'y a pas correspondance exacte entre les diverses langues. Là où nous employons une conjonction de subordination, certaines langues n'en utilisent point (et inversement).

Ainsi, en allemand, la phrase : « *On disait* **que** *le comte était mort* » peut se dire sans conjonction de subordination : « *Man sagte, der Graf sei gestorben* » (littéralement : « *On disait le comte soit mort* ») et en anglais : « *They said the count was dead* » (littéralement : « *On disait le comte était mort* »).

De même, les rapports qui se marquent en français par une même conjonction (« **que** », par exemple) peuvent s'exprimer dans une autre langue par diverses conjonctions.

Attention donc aux conjonctions de subordination lorsque vous faites une version ou un thème!

N. B. — Nous étudierons plus loin les pronoms relatifs (chapitre 19).

Conclusion.

Les mots de liaison, soit qu'ils coordonnent, soit qu'ils subordonnent, ont pour rôle essentiel de faire apparaître et de préciser les rapports entre les éléments de nos idées. Ils sont comme le ciment qui assure la cohésion des « blocs », petits ou gros, dont la phrase est formée. C'est pourquoi très souvent la signification de celle-ci et son unité reposent sur eux.

Conseils pour l'analyse

● 1. Comment analyser un mot de liaison.

Lorsque vous analysez un mot de liaison, vous devez indiquer deux choses :

a) **sa nature** (conjonction de coordination, préposition, conjonction de subordination) ;

b) **le rapport et** (s'il s'agit d'un mot de subordination) **la fonction qu'il marque.**

Par exemple, dans la phrase : « ***Donc****, si l'on vous demande, etc...* », vous analyserez ainsi le mot « donc » :

« **Donc** », conjonction de coordination, unit la phrase qu'elle introduit à tout ce qui précède en indiquant que cette phrase en est **la conséquence.**

Et dans la phrase : « *La crainte le suit* ***quand*** *il marche* », vous analyserez ainsi le mot « quand » :

« **Quand** », conjonction de subordination, relie la proposition subordonnée complément de temps « quand il marche » au verbe principal « suit ».

REMARQUE. — Ne dites pas que la conjonction de subordination subordonne la proposition subordonnée à la proposition principale. En réalité, elle subordonne seulement la subordonnée à **un élément** de la principale (verbe, adjectif, adverbe, etc...) comme vous le voyez par l'exemple précédent.

● 2. Une distinction importante.

Ne confondez pas les locutions prépositives et les locutions conjonctives de subordination : la locution prépositive se termine par une préposition simple

(« **à** », « **de** », « **par** », « **dans** ») tandis que la locution conjonctive de subordination se termine généralement par la conjonction « **que** ». Exemples :

Locutions prépositives.	**Locutions conjonctives.**
« afin de »	« afin que »
« au lieu de »	« au lieu que »
« avant de »	« avant que »
« de manière à »	« de manière que »

3. Pour reconnaître une locution conjonctive de coordination, essayez de la remplacer par une conjonction de coordination simple.

Ex. : « *Au contraire* » (= mais) ; « *au reste* » (= d'ailleurs) ; « *au surplus* » (= et) ; « *c'est pourquoi* » (= aussi) ; « *en revanche* » (= mais) ; « *par conséquent* » (= donc) ; « *quand même* » (= cependant)...

4. La fonction retentit souvent sur la nature d'un mot.

Certains mots de liaison peuvent changer de nature selon le rôle qu'ils jouent dans la phrase. Ce n'est pas en consultant des listes toutes faites de prépositions ou de conjonctions que vous serez fixé sur leur identité, mais en examinant leur fonction.

a) Certains mots sont tantôt conjonctions de coordination, tantôt adverbes. C'est le cas de : « **aussi** », « **cependant** », « **ensuite** », « **donc** », et d'un certain nombre de locutions comme : « **au contraire** », « **au surplus** », « **d'ailleurs** », « **du moins** », « **du reste** », « **en effet** », « **en revanche** », « **par conséquent** ».

Ex. : « *Donc, si l'on vous demande...* » (conjonction de coordination).
« *Ne soyez* **donc** *point comme la plante* » (adverbe).

b) D'autres mots sont tantôt prépositions, tantôt adverbes (« **après** », « **avant** », « **devant** », « **par-dessus** », « **par-dessous** », « **derrière** », « **depuis** », « **avec** », « **contre** », « **entre** », « **outre** », « **parmi** », « **sans** », « **selon** »...).

Ex. : « *Il entrait dans l'eau* **avec** (préposition) *volupté.* » (J. de Pesquidoux.)
« *Vite, elle arrachait une rose et se sauvait* **avec** » (adverbe). (R. Rolland.)

Remarque. — « **Comme** » et « **avec** » peuvent même jouer le rôle de conjonctions de coordination.

Ex. : « *Le singe* **avec** (= « **et** ») *le léopard*
Gagnaient de l'argent à la foire. » (La Fontaine.)

c) D'autres mots enfin peuvent être tantôt conjonctions de subordination tantôt adverbes (« **que** », « **si** », « **comme** »).

Ex. : « *Donc,* **si** *l'on vous demande : combien êtes-vous...* » (conjonction).
« *L'homme seul est* **si** *faible* » (adverbe).

Remarques.
Le mot **si** peut jouer à la fois le rôle d'adverbe interrogatif et de conjonction.
Ex. : « *On vous demande* **si** *vous êtes nombreux.* »
Rappel : « **que** » peut être aussi **pronom interrogatif**. Ex. : « *Qu'y a-t-il de plus faible qu'un passereau?* » ou **pronom relatif**. Ex. : « *Le rocher, ce sont les misères qu'il rencontre...* »
« **de** » n'est pas toujours préposition. Ex. : « *J'ai acheté* **de** *belles pommes* » (de = des, pluriel de « un »).

Conclusion.

Vous remarquerez que les mots de liaison peuvent jouer souvent le rôle d'adverbes.

Cela s'explique par leur origine ; un certain nombre de conjonctions et de prépositions ont été tirées d'anciens adverbes. Beaucoup de locutions prépositives et de locutions conjonctives sont formées d'un adverbe auquel s'ajoutent soit les prépositions « **de** » ou « **par** » (« **au bas de** », « **au dedans de** », « **au milieu de** », « **auprès de** », « **au travers de** », « **avant de** », « **par-dessus** », « **par-delà** »...), soit la conjonction « **que** » (« **ainsi que** », « **alors que** », « **aussitôt que** », « **bien que** », « **sitôt que** »...).

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Employez correctement les mots de liaison.

A. LES CONJONCTIONS DE COORDINATION.

1. Un principe important.

On ne peut comparer, rapporter les unes aux autres que des choses de même sorte. *La conjonction de coordination exige donc que les deux éléments à réunir soient,* **autant que possible, de même nature** (deux noms, deux adjectifs, deux verbes...) *et en tout cas qu'ils aient* ***la même fonction*** (deux sujets, deux compléments, deux attributs...).

2. Incorrections à éviter.

Emploi de « et ». — *On voit parfois des affiches ainsi libellées :* « Livres neufs **et** d'occasion », « Vin rouge **et** blanc à emporter ». *La conjonction « et » ne convient pas ici. En effet, ces annonces semblent vouloir dire que les livres dont il s'agit sont à la fois neufs et d'occasion et que le vin à emporter est à la fois rouge et blanc !*

Solutions. *Remplacer la conjonction «* ***et*** *» par la conjonction «* ***ou*** *». On peut aussi répéter le nom et conserver alors la conjonction «* ***et*** *»* (« Livres neufs **et** livres d'occasion »).

REMARQUE. — *On dit à volonté :* « Onze heures **et** quart » *ou :* « Onze heures **un** quart. »

Emploi de « ni ». — *Cette conjonction doit, en principe, être répétée devant chacun des termes qu'elle unit.*

Ex. : « Dieu n'a fait **ni** petits, **ni** grands, **ni** maîtres, **ni** esclaves... »

Ne substituez pas « ***et*** *» à «* ***ni*** *» et ne dites pas :* « Cet enfant ne sait **ni** lire **et** écrire. »

Lorsque la phrase a une valeur négative, on peut remplacer « ***ou*** *» par «* ***ni*** *» entre deux termes équivalents. Ainsi, La Fontaine a pu écrire :*

« Patience et longueur de temps
Font plus que force **ni** que rage. »

Emploi de « ou ». — *Vous ne devez employer la conjonction «* ***ou*** *» qu'avec le tour affirmatif. Avec le tour négatif, vous devez utiliser la conjonction «* ***ni*** *».*

Par exemple, ne dites pas : « Ne lui parlez de vos arbres **ou** de vos fleurs », *mais :* « Ne lui parlez **ni** de vos arbres **ni** de vos fleurs. »

3. Attention aux pléonasmes !

Il y a pléonasme lorsque, dans la même phrase, deux termes font double emploi.

Par exemple, ne dites pas : « Je ne pourrai vous rendre visite ce soir, **car en effet,** je suis fatigué » (deux conjonctions ayant même signification) - « Ouvrez-moi, **ou sinon** j'enfonce la porte » (même remarque).

4. Confusions à éviter.

Distinguez bien : « ***en revanche*** *» et «* ***par contre*** *». La première expression marque une compensation qui constitue un avantage, tandis que la seconde marque une opposition et équivaut à «* ***au contraire*** *».*

Vous direz donc : « L'an dernier cet élève a peu travaillé ; cette année, **par contre** (= au contraire), il est plein d'ardeur » - « Cet élève n'est pas très bien doué : **en revanche** (= en compensation), il est laborieux. »

*« **D'ailleurs** » et « **par ailleurs** ».*

Le premier signifie « de plus », « du reste ».

Ex. : « Je n'ai pas l'intention de sortir ; **d'ailleurs,** il pleut. »

Le second signifie « pour une autre raison », « d'un autre côté ».

Ex. : « Cette ville me déplaisait et **par ailleurs** le climat ne me convenait pas. » (ROBERT.)

B. LES PRÉPOSITIONS.

1. Quelques fautes à éviter.

Ne dites pas :	*Dites :*
« Il a grimpé **après** un arbre. »	« Il a grimpé **sur** un arbre. »
« Il causait **à** son voisin. »	« Il causait **avec** son voisin (on parle à quelqu'un, on cause avec quelqu'un). »
« La famille, **depuis** le perron, nous observait » (« depuis » marque plutôt une relation de temps).	« La famille, **du** perron, nous observait. »
« Il est passé **à travers** le plafond. »	« Il est passé **au travers du** plafond. »
« Je vais **au** médecin, **au** coiffeur. »	« Je vais **chez** le médecin, **chez** le coiffeur. »
« Nous avons pallié **à** cette difficulté. »	« Nous avons pallié cette difficulté. »
« Il a été dispensé **en** égard à son âge. »	« Il a été dispensé **eu** égard à son âge » (**eu égard à** est une locution prépositive équivalente à : « **en ayant eu égard à** » = « en raison de »).

2. Ne confondez pas :

*« **avoir affaire à** » : cette expression signifie « parler à quelqu'un », « se trouver en rapport avec lui ».*

Ex. : « L'homme **à qui nous avons affaire** n'est pas des plus fins de ce monde. » (MOLIÈRE.)

*« **avoir affaire avec** » : c'est-à-dire traiter d'affaires avec quelqu'un.*

Ex. : « Il avait **affaire avec** des négociants. »

*« **avoir affaire de** » : c'est **avoir besoin de.***

Ex. : « Quelqu'un aurait-il jamais cru
Qu'un lion **d'un** rat **eût affaire**? » (LA FONTAINE.)

— *De même :*

*« **croire quelqu'un** » ou « **quelque chose** », c'est tenir pour vrais ce qu'il dit ou la chose dont on parle.*

Ex. : « Il ne faut point toujours **croire** les médecins » - « Mais encore faut-il **croire** quelque chose dans le monde, qu'est-ce donc que vous croyez? » (MOLIÈRE.)

« ***croire à*** » (quelqu'un ou à une chose), *c'est penser que des êtres ou des choses existent, qu'ils sont réels ou qu'ils sont efficaces.*

Ex. : « Je crois **aux** revenants » - « Je ne crois pas **aux** médicaments. » (G. DUHAMEL.)

« ***croire en quelqu'un*** » (et jamais en une chose), *c'est avoir confiance en lui.*

Ex. : « Je crois **en** moi. » (VIGNY.)

REMARQUE. — *L'expression :* « Croire **en** Dieu » *peut prendre les deux derniers sens, selon le cas.*

Dites donc : « Croyez **à** mes sentiments dévoués » (*et non :* « **en** mes *sentiments dévoués* »).

— *De même :*

« ***mettre à jour*** », *c'est mettre au courant* (on met à jour ses comptes, sa correspondance).

« ***mettre au jour*** », *c'est donner naissance, mettre à découvert.*

Ex. : « On **a mis au jour** les ruines d'une maison romaine. »

— *De même :*

« ***se fâcher avec quelqu'un*** », *c'est se brouiller avec lui.*

Ex. : « Il s'est fâché **avec** son camarade. »

« ***se fâcher contre quelqu'un*** », *c'est se mettre en colère contre lui.*

Ex. : « Je me suis fâché tout rouge **contre** lui. » (FLAUBERT.)

— *De même :*

« ***en place*** ». « *Remettre **en place*** », *c'est remettre en ordre, ranger.*

Ex. : « Un petit homme à barbiche me prit le livre sans explication, le **remit en place**. » (J. DE LACRETELLE.)

« ***à sa place*** ». « *Remettre quelqu'un **à sa place*** », *c'est lui rappeler qu'il à manqué aux convenances.*

Ex. : « Il a remis l'insolent **à sa place.** »

— *De même :*

« ***près de*** » *signifie* « ***sur le point de*** ».

Ex. : « Cette rose est **près de** s'ouvrir. »

« ***prêt à*** » (adjectif suivi d'une préposition) *signifie* « ***disposé à*** », « ***préparé à*** ».

Ex. : « La mort ne surprend point le sage;
Il est toujours **prêt à** partir. » (LA FONTAINE.)

3. Locutions prépositives : incorrections à éviter.

« ***Rapport à*** », *au sens de* « *à cause* », *n'est pas correct.*

Ne dites pas : « Essuyez vos pieds **rapport au** tapis », *mais :* « **à cause** du tapis. »

La locution prépositive « ***dans le but de*** » *n'est pas très correcte, quoique employée fréquemment. On n'est pas **dans** un but; on va **vers** un but.*

On ne dira pas : « Il travaille **dans le but de** devenir ingénieur », *mais :* « **en vue de** devenir ingénieur. » (*Reconnaissons toutefois que l'expression incriminée est employée de plus en plus.*)

La locution « ***en outre de*** » *n'est pas très élégante : il vaut mieux l'éviter.*

Au lieu de : « **En outre de** mes rhumatismes, j'ai mal à l'estomac », *dites :* « **Outre** mes rhumatismes, etc... »

Ne dites pas : « **Sous le rapport** vitesse (ou sous le rapport confort), cette voiture est remarquable. »

Dites : « **Au point de vue de** la vitesse (ou du confort), cette voiture, etc. »

*La locution « **chercher après quelqu'un** » n'est pas très correcte. Substituez-lui le verbe « rechercher ».*

Ex. : « On **recherche** le voleur » (et non : « On cherche **après** le voleur »).

C. LES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION.

1. Distinguez bien :

« ***quoique*** » (en un mot), *synonyme de « bien que » et le groupe* « ***quoi que*** » (en deux mots) *qui signifie « quelle que soit la chose que » (« quoi » est ici un pronom indéfini signifiant « n'importe quelle chose » et « que » est une conjonction de renforcement ou d'opposition).*

Ex. : 1° « Un renard, jeune encore, **quoique** des plus madrés. »

La Fontaine.

2° « **Quoi qu'**on fasse, rien ne change un tempérament. »

La Fontaine.

« ***surtout que*** » *(au sens de « parce que », locution employée dans le langage familier), et « **surtout** que », expression très correcte, dans laquelle « **surtout** » signifie « principalement » et ne forme pas locution avec le « que » qui suit.*

Ex. : « **Surtout** qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée. » (Boileau.)

2. Incorrections à éviter.

« ***tâcher que*** »*, et surtout « **tâcher à ce que** », n'est pas très correct. Remplacez-le par : « Tâcher de », « s'efforcer de », « faire en sorte que ».*

Ex. : Faites **en sorte qu'**il vienne » ou : « **Tâchez de** le faire venir », et non : « Tâchez à ce qu'il vienne. »

« ***de façon à ce que*** »*, « **de manière à ce que** » est condamné par Littré. Il faut dire : « **de façon que** », « **de manière que** ».*

De même, ne dites pas : « On m'a informé **de ce que** ma demande était rejetée », *dites :* « On m'a informé **que** ma demande était rejetée. »

« ***malgré que*** » *au sens de « bien que », « quoique », est incorrect. Il faut lui substituer l'une de ces deux dernières expressions.*

Ex. : « **Bien qu'**il pleuve, nous partirons. »

*On peut l'employer cependant avec le verbe **avoir**.*

Ex. : « **Malgré qu'**il en ait (= en dépit de lui) nous l'avons emporté. »

Remarque. — *Dans le système : « **soit que . . . soit que** », on peut remplacer la deuxième locution conjonctive par « **ou que** ».*

Ex. : « **Soit que** juin ait verdi mon seuil, **ou que** novembre
Fasse autour d'un grand feu vacillant dans la chambre
Les chaises se toucher... » (V. Hugo.)

*On peut opérer de façon analogue pour le couple conjonctif de coordination « **soit... soit** ».*

Ex. : « Et **soit** frayeur encore **ou** pour me caresser... »

Racine. (*Athalie.*)

Lorsque vous écrivez, sachez employer les prépositions qui conviennent exactement.

Voyez, dans la phrase suivante, comment un grand écrivain a su choisir ses prépositions : « Il y avait **sur** la table **à** ouvrage, recouverte **d'**une serviette blanche, cinq ou six petites boules **de** coton **dans** un plat **d'**argent, **près d'**un gros crucifix, **entre** deux chandeliers qui brûlaient. »

G. Flaubert. (*Madame Bovary.*)

II. Les trois mots de liaison passe-partout : « et », « de », « que ».

*Certains mots de liaison, à force d'être employés, se sont vidés de tout sens particulier. Ils sont comme une clef usée qui finit par entrer dans beaucoup de serrures, jouant ainsi le rôle d'un passe-partout. Ainsi en est-il de la conjonction de coordination « **et** », de la préposition « **de** » et de la conjonction de subordination « **que** ».*

1. La conjonction « et ».

Cette conjonction peut équivaloir à un certain nombre d'autres conjonctions de coordination.

« ***et*** » = « *mais* ».

Ex. : « Le peuple n'a guère d'esprit **et** les grands n'ont point d'âme. » LA BRUYÈRE.

« ***et*** » = « *cependant* ».

Ex. : « L'ennemi est à nos portes **et** vous délibérez ! »

« ***et*** » = « *donc* ».

Ex. : « Vous n'avez plus d'atout **et** j'ai gagné. »

« ***et*** » = « *ni* ».

Ex. : « Un homme n'aurait rien trouvé à reprocher aux uns **et** aux autres. » RACINE.

« ***et*** » = « *puis* ».

Ex. : « Elle languit, **et** se dessèche, **et** meurt. »

« ***et*** » = « *or* ».

Ex. : « Socrate est homme, **et** l'homme est mortel, donc Socrate est mortel » (syllogisme).

Parfois même, la conjonction « et » n'a pas de valeur logique. Elle marque seulement une insistance sur ce qui va suivre ou exprime un sentiment (indignation, douleur, etc...).

Ex. : « **Et** Dieu savait qu'il en serait ainsi, **et** c'est pourquoi... » (LAMENNAIS.) - « **Et** je pleurais ! **et** je me trouvais à plaindre **et** la tristesse osait approcher de moi !... » (ROUSSEAU.)

2. La préposition « de ».

a) ***Elle peut marquer des rapports très variés** : l'objet, l'agent de l'action et la plupart des précisions circonstancielles.*

L'objet de l'action.

Ex. : « Napoléon s'empara **de** Moscou. »

L'agent, l'auteur.

Ex. : « Lorsqu'un arbre est seul, il est battu **des** vents. » (LAMENNAIS.)

Le lieu, la provenance.

Ex. : « Je l'attends **de** Limoges. » (MOLIÈRE.)

Le temps.

Ex. : « **De** deux mille ans et plus, je ne tremblai si fort. » (CORNEILLE.)

La cause.

Ex. : « Je dois rougir **de** honte et **de** confusion. » (MOLIÈRE.)

Le moyen, l'instrument.

Ex. : « Je vis **de** bonne soupe et non **de** beau langage » (MOLIÈRE) - « **De** ce couteau que voici je me tuerai sur la place. » (MOLIÈRE.)

La manière.

Ex. : « Ah! j'y consens **de** tout mon cœur. » (MOLIÈRE.)

L'appartenance.

Ex. : « Le chien **de** mon voisin. »

La qualité, la matière, le genre, le contenu, le contenant, etc...

Ex. : « Une cheminée haute dont les jambages étaient **de** bois grossièrement carrelé » (MOLIÈRE) - « L'oiseau **de** proie » - « Une tasse **de** thé. »

b) ***Elle peut n'exprimer plus rien par elle-même et sert alors de simple cheville grammaticale;*** c'est une préposition « vide » :

— *soit entre l'apposition et le terme auquel elle se rapporte.*

Ex. : « Notre grand flandrin **de** Vicomte. » (MOLIÈRE.)

— *soit entre le verbe et l'attribut du sujet ou de l'objet.*

Ex. : « Elle avait l'air **d'**une princesse
Quand je la tenais par la main. » (V. HUGO.)
« Hélas! ne traitez point ceci **de** raillerie. » (V. HUGO.)

— *soit devant un infinitif sujet ou complément d'objet.*

Ex. : « Votre dessein est-il **d'**aller du côté de la ville? »
« Ne te tiens-tu pas fort de ma poltronnerie
Pour m'empêcher **d'**entrer chez nous? » (MOLIÈRE.)

— *soit devant l'infinitif dit « de narration ».*

Ex. : « Et grenouilles **de** se plaindre. » (LA FONTAINE.)

— *soit devant un adjectif, un participe ou un adverbe.*

Ex. : « Il y avait eu six mille barbares **de** tués. » (FLAUBERT.)
« Il y a deux taxis seulement **de** libres. »

3. La conjonction « que ».

a) ***Elle aussi peut marquer les rapports les plus divers.***

1° *l'objet.*

Ex. : « Dieu savait **qu'**il en serait ainsi. » (LAMENNAIS.)

2° *toutes sortes de précisions circonstancielles :*

— *le but.*

Ex. : « Descends **que** je t'embrasse. » (MOLIÈRE.)

— *la cause.*

Ex. : « Es-tu aveugle **que** tu ne la vois pas? » (MOLIÈRE.)

— *la conséquence.*

Ex. : « Je suis dans une colère **que** je ne me sens pas. » (MOLIÈRE.)

— *la supposition.*

Ex. : « **Qu'**on lui ferme la porte au nez,
Il reviendra par la fenêtre. » (LA FONTAINE.)

b) ***Elle peut aussi remplacer la plupart des autres conjonctions lorsqu'on veut éviter de les répéter.***

Ex. : « **Lorsque** la bise souffle sur les champs, **que** (= lorsque) les bois perdent leurs dernières feuilles... » (CHATEAUBRIAND) - « Dieu a commandé aux hommes de s'aimer **afin qu'**ils fussent unis et **que** (afin que) les faibles ne tombassent point sous l'oppression des forts » (LAMENNAIS) - « **Quand** on sait ce qu'on veut et **qu'** (= quand) on le veut fermement... »

Conclusion.

L'emploi de ces trois mots de liaison ou l'intelligence de leur signification dans un texte demande donc de la réflexion.

III. Comment supprimer les mots de liaison.

Les mots de liaison sont utiles pour préciser les rapports logiques et les rapports grammaticaux entre les mots et groupes de mots. Mais lorsqu'ils se répètent trop fréquemment, ils alourdissent la phrase.

1. Suppression des conjonctions de coordination.

Lorsque le sens de la phrase est net, lorsque les rapports entre les mots ne prêtent pas à équivoque, il y a avantage à supprimer les conjonctions de coordination ou à remplacer celles-ci par des signes de ponctuation (virgule, deux points). La phrase y gagne en rapidité, en concision; la suppression des conjonctions de coordination, au lieu de l'affaiblir, la rend plus ferme et plus incisive. Les auteurs classiques ont obtenu des effets remarquables en utilisant ce procédé de juxtaposition (parataxe).

Ex. : « Il sait votre dessein, jugez de ses alarmes. » (RACINE.) *Ici, la virgule équivaut à « aussi »* - « Cet homme raisonnable... revient chez lui fatigué, affamé, mais fort content de sa journée : il a vu des tulipes. » (LA BRUYÈRE.) *Ici, les deux points équivalent à « car ». Dans ces deux exemples, essayez d'introduire la conjonction, et voyez la différence!*

Cependant, pour produire certains effets l'on pourra répéter intentionnellement la conjonction.

Ex. : « **Et** la terre, **et** le fleuve, **et** leur flotte, **et** le port
Sont des champs de carnage où triomphe la mort. »

CORNEILLE. *(Le Cid.)*

On en trouverait d'autres exemples dans le texte de Lamennais.

2. Suppression des prépositions.

*D'une façon générale, évitez la répétition abusive d'une même préposition, et particulièrement de la préposition « **de** ». Elle rend la phrase lourde et embarrassée. C'est ce qui se produit souvent dans le style administratif.*

Ex. : « M. Dupont expose à M. le Ministre de l'Education nationale **que** la création **d'**un concours **de** recrutement **de** professeurs **de** cours complémentaires et la formation **d'**un cadre spécial **de** cet enseignement risquent **de** causer **des** préjudices **de** carrière aux directeurs **d'**écoles primaires » (phrase authentique relevée dans le *Journal officiel*).

Comme il serait plus simple et plus élégant de dire :

« M. Dupont expose à M. le Ministre de l'Education nationale que le recrutement par concours des professeurs de cours complémentaires et la formation d'un cadre spécial pour cet enseignement risquent de porter préjudice aux directeurs d'écoles primaires. »

Vous parviendrez à éviter l'accumulation des « **de** » et des « **à** » :

a) ***En employant de préférence les verbes transitifs directs.***

Ainsi, au lieu de : « Il ne **se doutait pas de** la gravité de la maladie de son enfant », *vous direz :* « Il ne **soupçonnait** pas la gravité de la maladie de son enfant » *ou encore :* « Il **ne soupçonnait pas que** son enfant était gravement malade. »

b) ***En remplaçant le complément prépositionnel par un complément équivalent sans préposition.***

Ainsi, l'on peut souvent remplacer l'infinitif complément par un nom d'action.

Par exemple, au lieu de : « Cet ingénieur a inventé une machine permettant **de** fabriquer **de** grandes quantités **de** boîtes **de** conserves », *vous direz :* « Cet ingénieur a inventé une machine permettant **la fabrication de boîtes de conserves en série.** »

c) ***En remplaçant*** *(quand c'est possible)* ***le complément du nom par un adjectif équivalent.***

Par exemple, au lieu de : « Je suis émerveillé **de** la beauté **des** monuments **de** Paris », *vous direz :* « Je suis émerveillé de la beauté des monuments parisiens. »

d) ***En remplaçant la préposition « de » par une autre préposition ou par une conjonction,*** *grâce à une légère modification de la phrase.*

Par exemple, au lieu de : « Je me souviens **du** discours **du** Président **de** la République », *vous direz :* « Je me rappelle le discours du Président de la République. »

De même, au lieu de : « On m'a averti **du** retard **du** train **de** Paris », *vous direz :* « On m'a averti **que** le train de Paris était en retard. »

Il existe d'autres moyens encore d'éviter les répétitions de prépositions. Vous les trouverez en vous efforçant de changer la construction de votre phrase dès qu'elle présente des séries de prépositions analogues.

3. Suppression des conjonctions de subordination.

a) *Les conjonctions de subordination sont généralement plus lourdes que les prépositions; il y a donc avantage à substituer celles-ci à celles-là. Cette opération entraîne souvent le remplacement du verbe par un nom.*

*Ainsi vous pourrez remplacer « **quoique** » et « **bien que** » par « **malgré** » ou « **par contre** ».*

Par exemple : « Il a échoué **quoiqu'**il ait travaillé » *deviendra :* « Il a échoué **malgré** son travail. »

*Vous pourrez parfois remplacer « **quand** », « **lorsque** », « **dès que** » par les prépositions ou locutions prépositives « **lors de** », « **à** », « **pendant** », « **dès** », « **dans** », « **sous** ».*

Par exemple : « On accueillit le Ministre par des sifflets **lorsqu'**il descendit de voiture » *deviendra :* « On accueillit le Ministre par des sifflets **à** sa descente de voiture. »

*Vous pourrez parfois remplacer « **pourvu que** » par « **grâce à** » ou « **avec** ».*

b) ***Lorsque les conjonctions de subordination s'accumulent dans une phrase, vous vous efforcerez d'en faire disparaître quelques-unes.***

Voici quelques moyens fréquemment utilisés.

Si le passage est au style indirect, mettez-le au style direct : *beaucoup de conjonctions de subordination disparaissent alors.*

Ainsi : « Madame de Chevreuse dit... **qu'**elle ne savait pas précisément où j'en étais avec Monsieur, mais **qu'**il lui avait dit, depuis deux jours, **que** jamais homme n'avait servi plus fidèlement le Roi, et **que** la conduite **que** la Cour prenait à mon égard était d'un pernicieux exemple... » (cardinal de Retz) *devient :* « Madame de Chevreuse dit : « Je ne sais précisément où vous en êtes avec Monsieur, mais il m'a dit depuis deux jours,... »

Toutefois, dans certains cas, il est préférable de conserver le style indirect malgré sa lourdeur, soit parce qu'on ne veut pas répéter exactement ce qui a été dit, soit pour produire des effets particuliers.

Parfois, il suffit de remplacer la subordination par la juxtaposition. *Si les idées se suivent rigoureusement, la phrase tiendra toute seule sans avoir besoin de mots-crochets entre les propositions. Des signes de ponctuation (virgule, point-virgule, deux points) suffiront.*

Par exemple, la phrase : « Tu devrais te dépêcher **parce qu'**on t'attend » *devient :* « Tu devrais te dépêcher : on t'attend. »

Parfois, vous modifierez le verbe de la subordonnée en le remplaçant par un nom ou en le mettant à l'infinitif.

Ainsi : « Tu réussiras, **parce que** tu as bien travaillé » *deviendra :* « Ton travail garantit ta réussite. »

Et encore : « Il arrive **que** le professeur se mette en colère » *deviendra :* « Il arrive au professeur **de se mettre** en colère. »

D'autres fois, vous parviendrez à éliminer les conjonctions de subordination en mettant vos phrases soit au tour impératif, soit au tour exclamatif ou interrogatif.

Ainsi : « Il importe que vous poursuiviez votre ouvrage **bien qu'**on vous critique » *deviendra :* « On vous critique : poursuivez votre ouvrage. »

De même : « Je me demande pourquoi vous vous adressez à lui **bien qu'**il vous ait toujours critiqué » *deviendra :* « **Pourquoi vous adresser à lui?** Il vous a toujours critiqué. »

En somme, d'une façon générale, pour supprimer la conjonction de subordination il faut supprimer la proposition subordonnée en la remplaçant par un membre de phrase équivalent. Ceci exige parfois tout un bouleversement de la phrase. Souvent, vous pourrez faire l'économie d'une subordonnée en transformant celle-ci en proposition indépendante.

Par exemple, vous remplacerez : « Il y avait **tant** de monde **que** je n'ai pu approcher » *par :* « Je n'ai pu approcher **tant** il y avait de monde. »

Conclusion.

Le texte de Lamennais offre un excellent exemple de l'emploi des mots de liaison ***pour articuler un raisonnement*** *d'une façon rigoureuse (voyez, en particulier, les deux derniers paragraphes) et aussi pour donner* ***un certain « mouvement »*** *à ce raisonnement, ce qui le rend plus pénétrant, plus dynamique, plus expressif.*

Cf. : Elle languit, **et** se dessèche, **et** meurt » - « Dieu n'a fait **ni** petits, **ni** grands, **ni** maîtres, **ni** esclaves, **ni** rois, **ni** sujets... »

Exercices grammaticaux

1. ***Dans le texte ci-après, relevez les conjonctions de coordination et analysez-les.***

VOYAGES. — Pour mon goût, voyager, c'est faire à la fois un mètre ou deux, s'arrêter et regarder de nouveau un nouvel aspect des mêmes choses. Souvent, aller s'asseoir à droite ou à gauche, cela change tout et bien mieux que si je fais cent kilomètres.

Si je vais de torrent à torrent, je trouve toujours le même torrent. Mais si je vais de rocher en rocher, le même torrent devient autre à chaque pas. Et si je reviens à une chose déjà vue, en vérité elle me saisit plus que si elle était nouvelle, et réellement elle est nouvelle. Il ne s'agit que de choisir un spectacle varié et riche afin de ne pas s'endormir dans la coutume. Encore faut-il dire qu'à mesure que l'on sait mieux voir, un spectacle quelconque enferme des joies inépuisables. Et puis, de partout, on peut voir le ciel étoilé : voilà un beau précipice.

ALAIN. (*Propos sur le bonheur.*)

2. ***Analysez les prépositions contenues dans les phrases suivantes.***

Pour bien en jouir, de cette eau claire et lente, il faudrait descendre le cours en canoë. (M. BEDEL.) — Puis elle (la route) entra dans la vallée étroite pour grimper en lacets vers les hautes crêtes. (A. CHAMSON.) — Quant aux monuments qui se bornent à parler, s'ils parlent clair, je les estime. (P. VALÉRY.) — Je proteste qu'aucun étudiant jamais ne plongea dans ce livre avec plus d'activité que je ne fis. (A. GIDE.) — Il me semble que ce voyage ne sera pas assez long pour assouvir ma soif de liberté, de découvertes. (R. DORGELÈS.) — Le peuple s'imaginait entrer dans la Bastille à la sortie de Thuriot. Quand il le vit partir pour faire son rapport à la ville, il le prit pour traître et le menaça. L'impatience allait jusqu'à la fureur. (MICHELET.) — Au coucher du soleil, l'armée sortit par la porte occidentale; mais au lieu de prendre le chemin de Tunis ou de gagner les montagnes dans la direction d'Utique, on continua par le bord de la mer. (G. FLAUBERT.)

3. ***Dans les phrases suivantes, dites la nature des mots et expressions en italiques (justifiez votre réponse).***

MONOLOGUE DE FIGARO.

(Figaro s'adresse à son maitre, d'ailleurs absent.)

Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie!... Noblesse, fortune, un rang, des places ; tout cela rend *si* fier ! *Qu'*avez-vous fait pour *tant* de biens? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus. *Du reste,* homme assez ordinaire ! *Tandis que* moi, morbleu ! perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister *seulement qu'*on n'en a mis *depuis* cent ans à gouverner toutes les Espagnes. Est-il rien *de* plus bizarre que ma destinée !... *Que* je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, *si* légers sur le mal qu'ils ordonnent, quand une bonne disgrâce a cuvé son orgueil ! Je lui dirais... que les sottises imprimées n'ont d'importance *qu'*aux lieux où l'on en gêne le cours ; *que,* sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur et *qu'*il n'y a *que* les petits hommes qui redoutent les petits écrits.

BEAUMARCHAIS. (*Le Mariage de Figaro.*)

4. ***Dans le distique suivant, le critique littéraire Emile Faguet a rassemblé un certain nombre d'incorrections grammaticales fréquemment commises. Relevez et expliquez ces incorrections. Comment faudrait-il dire?***

« Malgré qu'il pleut, on part à Gif, nous deux mon chien ;
C'est pour sortir Azor, surtout qu'il n'est pas bien. »

Exercices stylistiques

5. Faites une phrase avec chacun des verbes suivants :

Causer, vitupérer, pallier, invectiver.

6. Même exercice pour chacune des locutions prépositives :

Au travers de, au point de vue de, près de, de manière à.

7. Construisez quatre phrases dans lesquelles la préposition « *à* » sera employée chaque fois avec une valeur différente.

8. Même exercice avec la préposition « *de* ».

9. Même exercice avec la préposition « *par* ».

10. Faites une phrase avec chacune des expressions ci-après :

a) *avoir affaire* **à**	*avoir affaire* **avec**	*avoir affaire* **de**
b) *croire*	*croire* **à**	*croire* **en**
c) *se fâcher* **avec**	*se fâcher* **contre**	*se fâcher* **de** (*ou* **pour**)

11. Faites une phrase avec chacune des conjonctions ou locutions conjonctives de subordination ci-après :

Quoique, de façon que, sans que.

12. Faites trois phrases dans lesquelles la conjonction « *que* » sera employée chaque fois avec une valeur différente.

13. Faites une phrase dans laquelle la conjonction « *que* » remplacera au moins deux fois une autre conjonction précédemment exprimée.

14. Dans le texte suivant, introduisez à bon escient des mots de liaison entre les propositions et expressions juxtaposées de façon à mieux mettre en évidence l'enchaînement des idées.

L'AMATEUR DE PRUNES. — *Parlez à cet autre de la richesse des moissons, d'une ample récolte, d'une bonne vendange : il est curieux de fruits; vous n'articulez pas, vous ne vous faites pas entendre. Parlez-lui de figues et de melons, dites que les poiriers rompent de fruits cette année, que les pêchers ont donné avec abondance, c'est pour lui un idiome inconnu : il s'attache aux seuls pruniers, il ne vous répond pas. Ne l'entretenez pas même de vos pruniers, il n'a de l'amour que pour une certaine espèce; toute autre que vous lui nommerez le fait sourire et se moquer.*

LA BRUYÈRE. (*Caractères.*)

15. Faites des phrases dans lesquelles la conjonction « *et* » servira à unir : *a)* deux noms; *b)* deux verbes; *c)* deux adjectifs; *d)* deux adverbes; *e)* deux groupes de mots; *f)* deux propositions indépendantes; *g)* deux propositions subordonnées.

16. Même exercice avec la conjonction « *ou* ».

17. Modifiez les phrases suivantes de façon à supprimer la répétition abusive de la préposition « *de* ».

« L'avocat général s'enferma avec le président. Ils conférèrent de la nécessité de se saisir de la personne de M. le Maire de M...-sur-M... » Cette phrase, où il y a beaucoup de **de**, *est de M. l'avocat général, entièrement écrite de sa main sur la minute du rapport au procureur général.* » (V. HUGO.)

18. Même travail sur les phrases suivantes (répétition des prépositions « *de* » et « *à* »).

« J'ai l'honneur de vous informer de mon intention d'opérer des économies de frais de gestion et d'équipement concernant les colonies de vacances des élèves des écoles publiques. Vous voudrez bien demander aux responsables de calculer au plus juste, avant chaque séjour à la mer ou à la montagne, les frais à engager, de manière à me communiquer à temps le montant des frais à prévoir... »

19. Un contribuable écrit au percepteur. Corrigez cette lettre.

« Monsieur, parce que j'ai beaucoup chômé cette année, je ne peux, bien que je le voudrais bien, vous régler les impôts que je dois payer. Je propose que je vous verse maintenant la moitié, vu que je recommence à travailler et que je pense que je pourrai faire d'ici-là des économies. Je vous prie de croire, Monsieur, que je fais tout mon possible pour que mes impôts soient payés, mais que je ne peux faire davantage que ce que je vous propose. »

Compositions françaises

1. A la manière de La Bruyère (en vous inspirant de certains de ses portraits : « L'amateur de tulipes », par exemple), faites le portrait d'un sportif passionné ou d'un automobiliste idolâtrant sa voiture, ou encore d'un fervent de la pêche ou de la chasse, ou d'un collectionneur maniaque.

2. Vous démontrez à une amie l'importance pour une femme mariée, et mère de famille, de continuer à se cultiver.

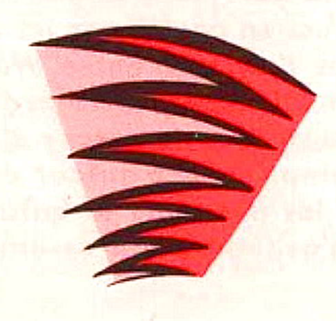
3. Rédigez une lettre de réclamations à l'adresse du directeur d'un magasin qui vous a livré un objet (meuble, ustensile, vêtement, etc...) dont vous n'êtes pas satisfait.

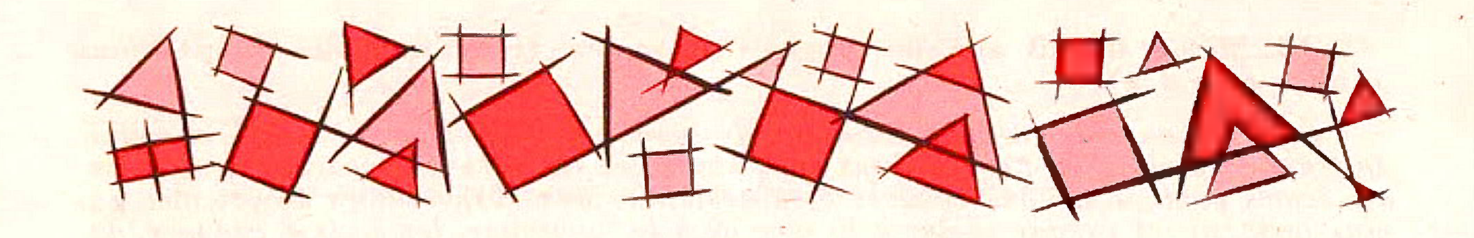
4. Vous entendez deux de vos camarades discuter dans la cour. L'un, exubérant et actif, vante les bienfaits du sport. L'autre, de tempérament plus calme, préfère les distractions tranquilles comme la lecture. Reproduisez leur discussion. Vous intervenez finalement pour donner votre propre opinion.

5. Résumez le monologue d'Auguste (acte IV, sc. 1) de la pièce de Corneille *Cinna*, en dégageant bien les principaux mouvements de ce monologue.

6. Racontez la scène entre Pauline et Polyeucte (acte IV, sc. 3) de la pièce de Corneille. Vous ferez ressortir l'argumentation de chacun des personnages.

7. Résumez la scène entre Curiace et Horace (acte II, sc. 3) de la pièce de Corneille.





LES FONCTIONS NOMINALES

TEXTE D'ÉTUDE

Waterloo.

Une fois la bataille engagée, ses péripéties très diverses, la résistance d'Hougomont, la ténacité de la Haie-Sainte..., la muraille inattendue où s'était brisée la brigade Soye, l'étourderie fatale de Guilleminot n'ayant ni pétards ni sacs à poudre, l'embourbement des batteries, le peu d'effet des bombes tombant dans les lignes anglaises, s'y enfouissant dans le sol détrempé par les pluies et ne réussissant qu'à y faire des volcans de boue, de sorte que la mitraille se changeait en éclaboussure, l'inutilité de la démonstration de Piré sur Braine-l'Alleud, toute cette cavalerie, quinze escadrons, à peu près annulée..., les colonnes d'attaque désunies, la batterie d'écharpe brusquement démasquée sur leur flanc, Bourgeois, Donzelot et Durutte compromis, Quiot repoussé, le lieutenant Vieux, cet hercule sorti de l'Ecole polytechnique, blessé au moment où il enfonçait à coups de hache la porte de la Haie-Sainte sous le feu plongeant de la barricade anglaise barrant la route de Genappe à Bruxelles..., ce hussard noir prussien arrêté par les coureurs de la colonne volante de trois cents chasseurs battant l'estrade entre Wavre et Plancenoit, les choses inquiétantes que ce prisonnier avait dites, le retard de Grouchy, les quinze cents hommes tués en moins d'une heure dans le verger d'Hougomont, les dix-huit cents hommes couchés en moins de temps encore autour de la Haie-Sainte, tous ces incidents orageux, passant comme les nuées de la bataille devant Napoléon, avaient à peine troublé son regard et n'avaient point assombri cette face impériale de la certitude.

V. HUGO. (*Les Misérables.*)

LEÇON DE SYNTHÈSE

I. Qu'est-ce qu'une fonction?

Une fonction grammaticale, rappelons-le, est essentiellement **un rapport** soit entre deux mots, soit entre deux groupes de mots, soit entre deux propositions.

Dans ce rapport, il y a **un terme principal** et **un terme dépendant,** « subordonné ». Cette mise en rapport a pour but de préciser le terme principal en lui « rapportant » le terme « subordonné ». Par exemple, dans le groupe « *la bataille de Waterloo* », le deuxième nom est complément du nom « *la bataille* »; il précise l'endroit où eut lieu cette bataille.

II. Fonctions nominales et fonctions verbales.

On peut classer les fonctions en deux groupes : celles qui s'appuient sur le nom (appelons-les « fonctions nominales ») et celles qui s'appuient sur le verbe (appelons-les « fonctions verbales »).

La différence entre elles est capitale.

1. Les fonctions nominales.

Ce sont les fonctions épithète, apposition et complément déterminatif. Elles ne créent que **de simples groupes de mots** plus ou moins étendus.

Ex. : « *L'étourderie **fatale*** » (épithète) - « *Le lieutenant Vieux, **cet hercule sorti de l'Ecole polytechnique*** » (apposition) - « *L'embourbement **des batteries*** » (complément déterminatif).

2. Les fonctions verbales.

Ce sont les fonctions sujet, compléments du verbe et attribut. Elles créent des **propositions**, c'est-à-dire des ensembles exprimant un jugement ou énonçant une idée.

Ex. : « ***Il** savait attendre* » (sujet + verbe) - *Il traitait **le destin d'égal à égal*** (sujet + verbe + complément) - « *Napoléon était **confiant*** » (sujet + verbe + attribut).

III. Les fonctions nominales.

1. La fonction épithète.

Elle consiste à rapporter à l'être ou à la chose désignés par le nom un caractère qui leur appartient, ce qui permet de les préciser.

Cette fonction, vous le savez, est exercée surtout par l'adjectif qualificatif. (Ex. : « *La muraille **inattendue*** »), mais aussi occasionnellement par le nom, l'adverbe. (Ex. : « *Une teinte **bleu roi*** » - « *Des gens **bien*** »), et même par certaines propositions subordonnées relatives. Ex. : « *Les nuages laissèrent passer... la grande rougeur sinistre du soleil **qui se couchait...*** » (« couchant »).

Remarque. — En ancien français, l'adjectif épithète placé avant le nom pouvait être relié à lui par une préposition (ce qui donne au nom l'apparence d'un complément de l'adjectif).

Ainsi pourrez-vous lire dans la chanson de Roland : « *li felon d'anemi* » (le félon d'ennemi = l'ennemi félon).

Cette construction s'est maintenue dans notre langue. Elle a pour but de mettre l'épithète en relief.

Ex. : « *Cet* ***insolent de*** *laquais* » - « *Vous avez* ***un drôle d'****air.* »

Dans ces cas, il faut éviter de prendre le nom pour un complément déterminatif. Ici, « insolent » et « drôle » doivent être considérés comme épithètes du nom qui suit.

2. La fonction apposition.

Cette fonction consiste à rapporter à un nom (ou à un groupe de mots) un autre nom (ou un groupe de mots) qui désigne le même être ou la même chose que le premier, mais d'une autre façon, ce qui apporte une précision.

Vous savez que cette fonction peut être exercée **par un nom** avec ses adjoints. (Ex. : « *Toute cette cavalerie :* ***quinze escadrons*** »): par tout un groupe de mots (Ex. : « *Le lieutenant Vieux,* ***cet hercule sorti de l'Ecole polytechnique*** ») et même **par une proposition** Ex. : « *Napoléon ne souhaitait qu'une chose :* ***que Grouchy ne tardât point.*** »

REMARQUES.

a) A parler rigoureusement, il n'y a pas équivalence entre les deux termes dans la fonction apposition. Ces deux termes désignent seulement **le même être ou la même chose** : c'est à ce point de vue qu'on peut les mettre en équation.

b) L'adjectif qualificatif ne peut exercer la fonction apposition puisqu'il désigne **un caractère** de l'être ou de la chose et non pas l'être ou la chose mêmes. Seul le nom (ou un équivalent) peut être apposition d'un nom.

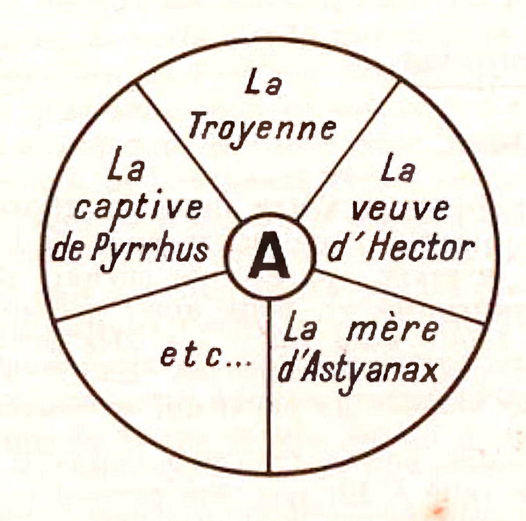
Ainsi dans : « ***Impassible,*** *il contemplait la bataille* », « impassible » est une épithète détachée (ou si l'on préfère, un attribut).

De même dans : « *Napoléon,* ***impassible,*** *contemplait la bataille.* »

c) L'apposition, elle aussi, peut être séparée du nom auquel elle se rapporte par une préposition: elle prend alors l'apparence d'un complément déterminatif.

Ex. : « *Le mois* ***de mai*** » - « *La ville* ***de Paris.*** »

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE



N. B. — Chacune des appositions au nom **Andromaque** (« la Troyenne », « la veuve d'Hector », etc...) désigne la même femme.

3. La fonction déterminative.

Cette fonction consiste à préciser l'être ou la chose désignés par le nom (ou un pronom) en leur rapportant certains renseignements plus ou moins extérieurs exprimés :

— soit par un adjectif dit « déterminatif ».

Ex. : « **Ses** péripéties (= les péripéties de la bataille). »

— soit par un autre nom complément.

Ex. : « Le matin **de Waterloo.** »

— soit par une autre espèce de mot : adverbe, infinitif, etc...

Ex. : « *L'instant* ***d'après*** » - « *Le désir* ***de fuir.*** »

— soit par un groupe de mots.

Ex. : « *Le feu* ***de la barricade anglaise barrant la route...*** »

— soit par une proposition subordonnée relative.

Ex. : « *La muraille* ***où s'était brisée la brigade Soye.*** »

Les renseignements apportés peuvent être très variés : le complément déterminatif peut indiquer **l'objet** de l'action exprimée par le nom (ex. : « *L'addition* ***des détails*** »), **son agent** (ex. : « *La résistance* ***d'Hougomont*** »), **le lieu** (ex. : « *La bataille* ***de Waterloo*** »), **le moment** (ex. : « *L'attaque* ***du matin*** »), **la manière, la matière, la possession,** etc...

Remarques.

1. Il existe aussi des compléments déterminatifs de l'adjectif et de l'adverbe.

Ex. : « *Napoléon n'était pas encore inquiet* ***du retard de Grouchy*** » - « *Il y eut beaucoup* ***d'hommes tués.*** »

2. En ancien français, le complément du nom pouvait se construire de trois façons différentes. On pouvait dire : le fils **de Pierre,** le fils **à Pierre,** le fils **Pierre.**

Dans ce dernier cas, c'était la déclinaison du nom qui indiquait sa fonction de complément déterminatif.

Ex. : « *Jo oï le corn* ***Rollant*** » (= j'entends le cor **de Roland** »).

Il en est ainsi en latin : « *Populus* ***Dei*** » (= le peuple **de** Dieu).

De cette construction sont restées des expressions comme : « *Le bois* ***le Roi*** (= le bois **du** Roi) ; « *L'Hôtel-Dieu* » (= L'Hôtel de **Dieu).** Ceci explique les constructions comme : « *Le ministère* ***Clemenceau*** », « *Un costume* ***Louis XIV*** », « *L'imprimerie* ***Lavauzelle*** », « *La rue* ***Lamartine*** ». Dans ces expressions, le second nom doit être considéré comme un complément déterminatif du premier. (Voyez à ce sujet notre chapitre 35, p. 385 sur « L'évolution grammaticale ».)

Conclusion.

Les fonctions nominales créent des groupes de mots qui servent de pièces de charpente, souvent importantes, dans la proposition. Mais ce ne sont que des pièces détachées.

Ex. : « ***Tous ces incidents orageux*** » - « ***Cette face impériale de la certitude.*** »

Pour créer une proposition, c'est-à-dire pour énoncer un jugement complet, il faut introduire la clef de voûte, c'est-à-dire : **le verbe.**

Ex. : « *Tous ces incidents orageux* ***n'avaient*** *point* ***assombri*** *cette face impériale de la certitude.* »

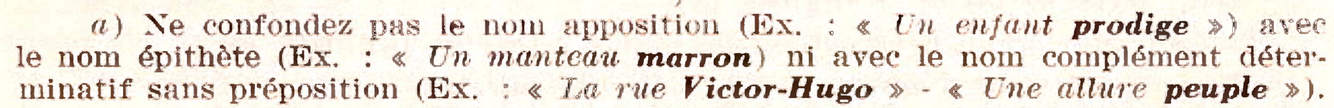
Conseils pour l'analyse

● 1. La fonction épithète.

Rappelez-vous que le participe est souvent une espèce de mot « mixte », c'est-à-dire qu'il peut cumuler à la fois, dans des proportions variables, la valeur verbale et la valeur adjective (donc la fonction épithète).

Ainsi, en est-il dans : « *La batterie **démasquée*** » - « *Le sol **détrempé** par les pluies.* »
Indiquez cette double valeur dans l'analyse.

● 2. L'apposition.



a) Ne confondez pas le nom apposition (Ex. : « *Un enfant **prodige*** ») avec le nom épithète (Ex. : « *Un manteau **marron***) ni avec le nom complément déterminatif sans préposition (Ex. : « *La rue **Victor-Hugo*** » - « *Une allure **peuple*** »).

b) Ne confondez pas non plus le nom principal dans la construction appositive (Ex. : « *La ville **de Paris*** ») avec le complément de nom (Ex. : « *Les quais **de Paris*** »).

Remarque. — L'adjectif détaché peut exercer les fonctions épithète ou attribut. Dans certains cas, on peut opter pour l'une ou l'autre fonction. On optera pour la fonction attribut (sans verbe) lorsque l'adjectif est particulièrement détaché et accentué. Ex. : « **Fameux,** *ce petit vin blanc!* ».

Parfois, l'adjectif détaché constitue comme le résidu d'une proposition subordonnée complément du verbe principal. (Ex. : « **Confiant,** *Napoléon, n'intervint pas* » (= « parce qu'il était confiant », etc. : subordonnée, complément de cause de « intervint »). Dans cette subordonnée, l'adjectif confiant est attribut du sujet « il ». On peut donc considérer ici « confiant » comme attribut de ce sujet elliptique et en même temps comme une subordonnée elliptique complément de cause de « intervint ».

● 3. Certains compléments de nom ont la valeur d'épithètes.

Ainsi en est-il des expressions que l'on trouve dans les poèmes homériques (« *L'aurore **aux doigts de rose*** » - « *Achille **aux pieds légers*** ») et en français moderne dans des expressions comme : « *Les travaux **des champs*** » (= champêtres) - « *Une station **d'été*** » (= estivale).

Remarque. — Lorsque vous analysez un complément de nom, ne vous contentez pas de l'appeler « complément déterminatif » : indiquez aussi chaque fois que possible quel renseignement il donne sur l'être ou la chose désignés par le nom auquel il se rapporte.

● 4. Certains mots ou groupes de mots n'ont pas de fonction grammaticale.

Ce sont des procédés stylistiques de mise en relief [par exemple, le **gallicisme** « c'est que », l'**apostrophe** (Ex. : « **Pierre,** venez-ici ! »)] ou destinés à exprimer certains sentiments [par exemple certaines **interjections** (Ex. : « Ah ! »), **le pronom « d'intérêt »** (Ex. : « On lui lia les pattes. On **vous** le suspendit » La Fontaine)]. Vous indiquerez leur nature et leur rôle expressif.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

A. L'ÉPITHÈTE.

● 1. Impropriétés à ne pas commettre.

a) ***Ne détournez pas les épithètes de leur sens normal.***

Rappelez-vous que « **formidable** » (de « formidabilis » = redoutable) *signifie « terrifiant »*.

Ne dites donc pas : « C'est un coureur **formidable** » - « Il a remporté un succès **formidable.** »

Dites par exemple : « C'est un **excellent** (ou un **remarquable**) coureur » - « Il a remporté un **très grand** succès ».

*Rappelez-vous aussi que « **catastrophique** » signifie « qui prend l'aspect d'une catastrophe », c'est-à-dire d'un événement funeste, et que « catastrophé » n'est pas français.*

Reportez-vous toujours au dictionnaire pour connaître le sens exact d'un mot.

b) ***Evitez les épithètes ronflantes** qui, au lieu de renforcer l'impression, l'affaiblissent parce que ces épithètes employées trop fréquemment et à tort et à travers ne sont plus que des clichés.*

Vous éviterez donc de parler de : « doses **massives** », « quantités **industrielles** », « chiffres **astronomiques** », « teint **merveilleux** », « économies **substantielles** », « record **spectaculaire** »...

2. Place de l'adjectif épithète.

a) *Les adjectifs exprimant des qualités physiques (couleur, forme, dimension, poids, etc...) se placent habituellement **après le nom.***

Ex. : « Je voyais passer en silence, à la clarté de la lune, dans la campagne **nue,** sur une voie **bordée** de tombeaux, des visages **livides, souillés** de sang et de poussière, des casques **bossués,** des cuirasses **ternies** et **faussées,** des glaives **rompus...** »

A. FRANCE. (*Le livre de mon ami.*)

*Mais le style poétique les place parfois **avant** le nom.*

Ainsi, dans cette phrase de Chateaubriand : « La lune se leva au milieu de la nuit comme une **blanche** vestale », *si nous plaçons l'adjectif « blanche » après le nom, l'effet sera tout différent : nous indiquerons purement et simplement la couleur de la vestale, alors que Chateaubriand, en mettant l'épithète avant le nom, a donné surtout une impression de **beauté,** une impression **poétique.***

b) *Les adjectifs courts (surtout ceux qui se réduisent à une syllabe) font pour ainsi dire corps avec le nom et **se placent avant lui.***

Ex. : « Un **gros** chat », « une **grande** maison. »

c) *Les adjectifs qui expriment des impressions, des idées morales, des notions abstraites se placent **tantôt avant, tantôt après le nom.** Ce sera souvent une question d'harmonie et de rythme.*

Ex. : « La garde, espoir **suprême** et **suprême** pensée. » (V. HUGO.)

REMARQUES.

a) ***N'oubliez pas que certains adjectifs changent de sens en changeant de place.***

Après le nom, ils sont pris généralement au sens propre; avant le nom, au sens figuré.

Cf. : Un **méchant** écrivain, et un écrivain **méchant** - Un **honnête** homme et un homme **honnête** - Un **ancien** employé et un employé **ancien.**

b) ***Pour la mise en relief de l'épithète,*** voyez le chapitre 2 « Applications stylistiques », page 23.

3. Effets obtenus par une disposition judicieuse des épithètes.

Lorsque plusieurs épithètes se rapportent à un même nom, ne les placez pas dans n'importe quel ordre. Selon l'effet à obtenir, vous les distribuerez de part et d'autre du nom ou vous les mettrez les unes à la suite des autres selon une progression correspondant à l'impression que vous désirez produire.

Ex. : « Cet homme avait un chapeau **rond** fort **vieux** et fort **brossé,** une redingote **râpée** jusqu'à la corde en **gros** drap **jaune** d'ocre, couleur qui n'avait rien de bizarre à cette époque, un **grand** gilet à poches de formes **séculaires,** des culottes **noires...** » (V. HUGO.)

Voyez encore ce portrait d'une vieille femme : « Figurez-vous, si vous pouvez, une **pauvre petite** créature **humaine..., courbée, cassée, tannée, rouillée, éraillée, écaillée, renfrognée, ratatinée** et **rechignée... maigre, chauve, glabre, terreuse, branlante** et **hideuse...** c'était Bauldour. » (V. Hugo.)

(La dernière épithète donne évidemment l'impression finale, dominante.)

B. LES COMPLÉMENTS DE NOM.



1. Construisez correctement ces compléments.

Revoyez à ce sujet le chapitre des mots de liaison (chap. 15).

a) *Deux noms ne peuvent avoir un complément commun qu'à condition que la préposition qui introduit ce complément convienne* **à chacun** *d'eux.*

Ex. : « Cet élève a l'estime et la confiance **de** ses camarades. »

Mais il serait incorrect d'écrire : « Le respect et l'obéissance **aux** supérieurs sont exigés de tout fonctionnaire » (*on ne peut dire :* « le respect **aux** supérieurs »).

b) *Evitez les constructions qui consistent à juxtaposer le complément au nom dont il dépend en supprimant la préposition.*

Ex. : « La question **transport** », « le chapitre **cuisine** », « le mouvement **fonctionnaires** ».

Ces tours sont incorrects.

2. Cas des compléments de nom à valeur d'épithètes.

Il y a parfois avantage à remplacer ces compléments par les adjectifs équivalents, qui sont moins lourds.

Mais attention ! *Cette substitution n'est pas toujours possible car il arrive que l'adjectif épithète correspondant au complément de nom ne lui soit pas équivalent.*

Ainsi, « Un coin **de ciel** » n'est pas « un coin **céleste** » *et* « une boîte à **ouvrage** » *n'est pas nécessairement* « une boîte **ouvragée** » !

Remarque. — *Evitez les compléments de nom en cascade (revoyez à ce sujet ce que nous avons dit de l'emploi des prépositions).*

C. L'APPOSITION.

1. Un emploi intéressant de cette fonction.

Puisque l'apposition permet d'évoquer le même être ou la même chose en les désignant d'une autre façon, elle peut jouer parfois le rôle de substitut du pronom. Vous pourrez ainsi alléger certaines phrases et éviter des répétitions de pronoms en remplaçant une proposition relative par une apposition.

Par exemple, au lieu de : « Ce romancier **qui a écrit cet ouvrage** qui a tant de succès est un provincial » (phrase lourde), *vous pourrez dire :* « Ce romancier, **l'auteur de cet ouvrage** qui a tant de succès, etc... »

● 2. **Cependant n'abusez pas des appositions.**

Accrochées en trop grand nombre à un même nom, elles rendent le style redondant et déclamatoire. En voici un exemple (où l'emphase est voulue) :

« Moi, Frédéric, **seigneur du mont où je suis né**
Elu roi des Romains, **empereur couronné,**
Porte-glaive de Dieu, roi de Bourgogne et d'Arles,
J'ai violé la tombe où dormait le grand Charles. »
V. Hugo. (*Les Burgraves,* II, 6.)

Remarque. — *Vous pouvez fort bien, pour la mettre en relief, ou pour des raisons d'harmonie, placer l'apposition* **avant** *le nom auquel elle se rapporte. Cette construction imprime à la phrase un rythme vif et léger.*

Ex. : « C'est l'heure où, **gai danseur,** minuit rit et folâtre. »
V. Hugo. (*Légende des Siècles.*)

Conclusion.

Comment un grand écrivain utilise les fonctions nominales.

La page de Victor Hugo sur les premières phases de la bataille de Waterloo aboutit à une constatation pour laquelle elle est faite : l'impassibilité souveraine de Napoléon en face des premiers échecs, sa confiance inébranlable en son étoile.

Tout le développement peut se résumer par les éléments essentiels de la longue phrase sur laquelle il est construit :

« Une fois la bataille engagée, ses péripéties diverses, passant comme les nuées de la bataille devant Napoléon, avaient à peine troublé son regard et n'avaient point assombri cette face impériale de la certitude. »

*Cette simple constatation va se transformer en une vision grandiose du champ de bataille. Victor Hugo, par une utilisation savante de l'**apposition,** va insérer dans sa phrase une vaste fresque que fera « voir » tous les échecs, toutes les difficultés rencontrées par l'armée impériale au cours de ces engagements préliminaires. Ce qui fera ressortir d'une façon frappante la confiance surhumaine du chef qui contemple ce spectacle sans s'émouvoir.*

Pour cela, Victor Hugo a construit le terme sujet de cette longue phrase sur un système curieux d'apposition en trois temps.

Après un complément circonstanciel destiné à situer la scène, on trouve en effet :

● **Premier temps. — *Le sujet du verbe de base de la phrase complexe*** (« ses péripéties diverses »).

● **Deuxième temps. — *Une longue série d'appositions à ce sujet constituant une énumération détaillée de ces péripéties*** (« la résistance d'Hougomont, la ténacité de la Haie-Sainte », etc.).

Dans cette énumération, l'auteur utilise ***de nombreux compléments déterminatifs*** *et* ***des épithètes*** *qui lui permettent de la transformer en une évocation précise et saisissante.*

Cf. : « L'étourderie **fatale** de Guilleminot », « le sol **détrempé** par **les pluies** », « la batterie **d'écharpe** brusquement **démasquée sur leurs flancs** », « le feu **plongeant de la barricade anglaise** », etc...

Victor Hugo procède ici comme un cinéaste qui ferait défiler sous nos yeux une suite d'images frappantes tendant à produire la même impression : celle d'une série d'actions manquées, qui amorcent une catastrophe...

● **Troisième temps. — *Une nouvelle apposition résumant cette énumération en une formule éloquente :*** « Tous ces incidents orageux ».

Ainsi se prépare le contraste final qui fait ressortir, beaucoup mieux que n'eût pu le faire un raisonnement fortement charpenté, l'impassibilité surhumaine de Napoléon exprimée d'une façon un peu grandiloquente : « tous ces incidents orageux... n'avaient point assombri cette face **impériale de la certitude** ». (*Remarquez ici la combinaison imagée et expressive de l'adjectif et du complément de nom jouant le rôle d'épithètes.*)

Tous ces effets, on le voit, sont obtenus essentiellement par la conjugaison habile des fonctions nominales : apposition, épithète, complément déterminatif.

Exercices grammaticaux

1. *Précisez la nature et la fonction des épithètes en italiques dans les phrases suivantes :*

« *Petit*, maigre, il (Robespierre) ressemblait assez à un tailleur de l'Ancien Régime. » (J. Fiévée.) — « Rien de plus *profond* que ce mot de Pascal : « La chose la plus *importante* à toute la vie, c'est le choix du métier. » (H. Marion.) — « Elle (la salle à manger) est plaquée de buffets *gluants*. » (Balzac.) — « Il (le saumon) était piqueté de points rouges, aussi *vifs* que des gouttelettes de sang. » (M. Genevoix.) — « Un grand banc était placé entre deux chèvrefeuilles énormes, *rouges* de fleurs et *qui embaumaient*. » (Balzac.) — « La forêt était courtaude : c'étaient des bouleaux, des hêtres *nains*, des frênes, de petits chênes surtout. » (J. Gracq.) — « Donnez-nous, dit ce peuple, un roi *qui se remue*. » (La Fontaine.)

2. *Dans le texte suivant, relevez et analysez :* a) *les épithètes;* b) *les appositions.*

Scène de labour. — Dans le haut du champ, un vieillard poussait gravement son areau (1) de forme antique, traîné par des bœufs tranquilles, à la robe d'un jaune pâle, véritables patriarches de la prairie, hauts de taille, un peu maigres, les cornes longues et rabattues, de ces vieux travailleurs qu'une longue habitude a rendus « frères », comme on les appelle dans nos campagnes, et qui, privés l'un de l'autre, se refusent au travail avec un nouveau compagnon et se laissent mourir de chagrin. Les gens qui ne connaissent pas la campagne taxent de fable l'amitié du bœuf pour son camarade d'attelage.

G. Sand. (*La Mare au Diable.*)

(1) Charrue primitive.

3. *Dans les phrases suivantes, relevez les appositions, précisez leur nature et dites à quels mots ou groupes de mots elles se rapportent :*

« Elle (l'écorce des eucalyptus) pendait, protection usée, comme un habit que le soleil rend inutile. » (A. Gide.) — « Ormeaux, ravines ou vergers en friche, il n'était aucune retraite qui ne nous parût trop voisine des hommes. » (M. Arland.) —

« Elle (l'araignée) étonne par la proéminence excentrique d'un ventre énorme. Trait ignoble, où l'observateur inattentif et léger ne verrait que gourmandise. » (MICHELET.) — « Au ciel d'un étrange bleu pur, des nuages fuyaient, masses tourmentées à travers lesquelles brillait une lune froide. » (M. VAN DER MEERSCH.) — « Il y a cinquante ans, il sentait le crottin et l'urine de cheval, odeurs puissantes et proches de l'homme. » (J. DUTOURD.) — « Il (Bonaparte) est grand... pour avoir forcé des soldats ses égaux, des capitaines ses chefs ou ses rivaux à fléchir sous sa volonté. » (CHATEAUBRIAND.) — « Avec son rostre, fine vrille, elle (la cigale) met en perce une pièce de sa cave inépuisable. » (J.-M. FABRE.) — « Cette terre, la nôtre, n'est pas grasse et pesante. » (C. MALAPARTE.)

4. *Dans le texte suivant, relevez et analysez les compléments déterminatifs. (Distinguez les compléments de nom et les compléments d'adjectifs.)*

UNE MEUTE. — D'abord on y distinguait vingt-quatre lévriers barbaresques, plus véloces que des gazelles, mais sujets à s'emporter; puis dix-sept couples de chiens bretons, tiquetés de blanc sur fond rouge, inébranlables dans leur créance, forts de poitrine et grands hurleurs. Pour l'attaque du sanglier et les refuites périlleuses, il y avait quarante griffons, poilus comme des ours. Des mâtins de Tartarie, presque aussi hauts que des ânes, couleur de feu, l'échine large et le jarret droit, étaient destinés à poursuivre les aurochs. La robe noire des épagneuls luisait comme du satin; le jappement des talbots (1) valait celui des bigles (1) chanteurs. Dans une cour à part, grondaient, en secouant leur chaîne et roulant leurs prunelles, huit dogues alains (2), bêtes formidables qui sautent au ventre des cavaliers et n'ont pas peur des lions.

Tous mangeaient du pain de froment, buvaient dans des auges de pierre et portaient un nom sonore.

G. FLAUBERT. (*Trois contes.*)

---

(1) Variétés de chiens anglais. — (2) Du nom d'une peuplade de la région du Caucase.

5. *Relevez les compléments de nom et dites ce qu'ils marquent dans les phrases suivantes :*

« Les gens qui avaient encore la force de bavarder parlaient d'une petite plage dans le Nord. » (J. ROMAINS.) — « Je perdis bientôt cette dernière conscience purement musculaire de la marche. » (H. BOSCO.) — « Les toits de tuile étaient devenus des toits d'ardoise. » (A. SOUBIRAN.) — « J'aimais de cette fleur le museau délicat. » (H. BOSCO.) — « Le Duc montait un cheval d'Espagne qu'un riche Normand lui avait amené d'un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. » (A. THIERRY.) — « Le faisan semble frapper deux fois sur une casserole de tôle. » (G. DUHAMEL.) — « A l'extrême horizon, Chambord indistinct avec sa futaie de tourelles. » (V. HUGO.) — « Heure solennelle, frissonnante des dernières voix de la forêt. » (E. ZOLA.) — « La vie de chacun se disperse en bribes d'anecdotes. » (R. DORGELÈS.) — « Ces sapins, dont l'écorce est rouge, sont les Indiens des arbres. » (VALÉRY-LARBAUD.)

6. *Cherchez des titres d'œuvres comportant un complément de nom avec des prépositions différentes. Vous analyserez ces compléments.*

(Ex. : « La vie **en** fleur » - « Cyrano **de** Bergerac ».)

Exercices stylistiques

7. Dans le texte suivant, étudiez la place des épithètes. Dites quels effets l'auteur a voulu produire en les plaçant ainsi par rapport au nom.

VIOLETTES. — *Je revois une enfant silencieuse que le printemps enchantait déjà d'un bonheur sauvage, d'une triste et mystérieuse joie. Une enfant prisonnière, le jour, dans une école, et qui échangeait des jouets, des images, contre les premiers bouquets de violettes des bois, noués d'un fil de coton rouge, rapportés par les petites bergères des fermes environnantes... Violettes à courte tige, violettes blanches et violettes bleues, et violettes d'un blanc-bleu veiné de nacre mauve. Violettes de coucou anémiques et larges, qui haussent sur de longues tiges leurs pâles corolles inodores... Violettes de février, fleuries sur la neige, déchiquetées, roussies par le gel, laideronnes, pauvresses parfumées... O violettes de mon enfance! Vous montez devant moi, toutes, vous treillagez le ciel laiteux d'avril, et la palpitation de vos petits visages innombrables m'enivre...*

COLETTE. (*Histoire pour Bel-Gazou.*)
Editions Le Fleuron, 1949.

8. Dans le texte suivant, relevez les compléments déterminatifs.

***a*) Précisez la détermination que chacun d'eux apporte.**

***b*) Indiquez ceux qui ont la valeur d'une épithète. Par quel adjectif pourrait-on les remplacer? Dites si cette substitution est souhaitable.**

UNE JEUNE FILLE BRETONNE. — *Elle était bien jeune, celle-ci, adorablement jeune, une figure de vingt ans. Très blonde, couleur rare en ce coin de Bretagne où la race est brune; très blonde, avec des yeux d'un gris de lin à cils presque noirs. Ses sourcils, blonds autant que ses cheveux, étaient comme repeints au milieu d'une ligne plus rousse, plus foncée, qui donnait une expression de vigueur et de volonté. Son profil, un peu court, était très noble, le nez prolongeant la ligne du front avec une rectitude absolue comme dans les visages grecs. Une fossette profonde, creusée sous sa lèvre inférieure, en accentuait délicieusement le rebord; et de temps en temps, quand une pensée la préoccupait beaucoup, elle la mordait, cette lèvre, avec ses dents blanches d'en haut, ce qui faisait courir sous la peau fine de petites traînées plus rouges. Dans toute sa personne svelte, il y avait quelque chose de fier, de grave aussi un peu, qui lui venait des hardis marins d'Islande ses ancêtres. Elle avait une expression d'yeux à la fois obstinée et douce.*

Pierre LOTI. (*Pêcheur d'Islande.*) Autorisé par Calmann-Lévy, éditeurs.

9. A la manière de Victor Hugo dans le portrait de la vieille Bauldour (voyez « Applications stylistiques, p. 172 ») **faites en une phrase, avec des épithètes, le portrait d'un mendiant que vous connaissez.**

10. Etudiez la façon dont l'écrivain a combiné, dans la phrase suivante, les compléments de nom et les appositions. En utilisant une phrase du même type, vous évoquerez les bruits que font les élèves en récréation.

AU JARDIN DES PLANTES. — « *Du fond du jardin arrive une sourde rumeur : cris de gypaètes, gloussements de poules, piaulements de faisans, concert lointain de toute la création ailée.* »

TAINE.

11. Etudiez la façon dont, dans la phrase suivante, l'écrivain a combiné les fonctions épithète et complément de nom. Sur le même modèle décrivez en une phrase *un oiseau* ou *un papillon*.

LES LIBELLULES. — « *Les libellules s'échappaient, légères, silencieuses, en faisant frissonner le crêpe de leurs ailes.* »

F. MISTRAL.

Compositions françaises

1. Faites le portrait (au choix) d'une commerçante affable ou d'un vieillard renfrogné.

   (Vous choisirez avec soin vos adjectifs épithètes, vos compléments déterminatifs et vos appositions pour produire une impression d'ensemble.)

2. Vous connaissez une maison entourée de fleurs. Décrivez.

3. Vous avez visité une foire (ou un marché). Faites-en un tableau d'ensemble.

4. C'est la fête du village (ou du quartier). Brossez un tableau d'ensemble.

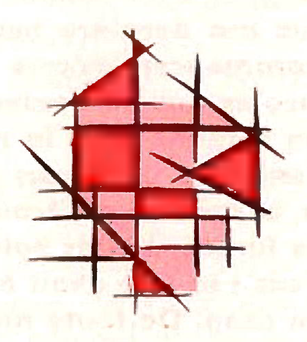
5. Le carnaval dans votre commune.

6. Un défilé (retraite aux flambeaux, cortège folklorique, etc...).

7. Une fête de jeunesse (ou une fête sportive).

8. Au stade. Vous avez assisté à un match (ou à un concours sportif). Essayez de reconstituer l'atmosphère pendant le déroulement des épreuves.

9. Lors d'une excursion (ou d'un voyage) vous avez découvert, du haut d'une montagne (ou d'une colline) un vaste panorama. Décrivez-le en essayant de nous communiquer l'impression que vous avez ressentie.





LES FONCTIONS VERBALES

TEXTE D'ÉTUDE

L'enlèvement de la redoute.

Nous parvînmes rapidement au pied de la redoute; les palissades avaient été brisées et la terre bouleversée par nos boulets. Les soldats s'élancèrent sur ces ruines nouvelles avec des cris de « Vive l'Empereur! » plus forts qu'on ne l'aurait attendu de gens qui avaient déjà tant crié.

Je levai les yeux, et jamais je n'oublierai le spectacle que je vis. La plus grande partie de la fumée s'était élevée et restait suspendue comme un dais à vingt pieds au-dessus de la redoute. Au travers d'une vapeur bleuâtre, on apercevait, derrière leur parapet à demi détruit, les grenadiers russes, l'arme haute, immobiles comme des statues. Je crois voir encore chaque soldat, l'œil gauche attaché sur nous, le droit caché par son fusil élevé. Dans une embrasure, à quelques pieds de nous, un homme tenant une lance à feu était auprès d'un canon.

Je frissonnai, et je crus que ma dernière heure était venue.

« Voilà la danse qui va commencer, s'écria mon capitaine. Bonsoir! »

Ce furent les dernières paroles que je l'entendis prononcer.

Un roulement de tambours retentit dans la redoute. Je vis se baisser tous les fusils. Je fermai les yeux, et j'entendis un fracas épouvantable, suivi de cris et de gémissements. J'ouvris les yeux, surpris de me trouver encore au monde. La redoute était de nouveau enveloppée de fumée. J'étais entouré de blessés et de morts. Mon capitaine était étendu à mes pieds : sa tête avait été broyée par un boulet, et j'étais couvert de sa cervelle et de son sang. De toute ma compagnie, il ne restait debout que six hommes et moi.

A ce carnage succéda un moment de stupeur. Le colonel, mettant son chapeau au bout de son épée, gravit le premier le parapet en criant : « Vive l'Empereur! » Il fut suivi aussitôt de tous les survivants. Je n'ai presque plus de souvenir net de ce qui suivit. Nous entrâmes dans la redoute, je ne sais comment. On se battit corps à corps au milieu d'une fumée si épaisse que l'on ne pouvait se voir. Je crois que je frappai, car mon sabre se trouva tout sanglant. Enfin, j'entendis crier « Victoire !» et, la fumée diminuant, j'aperçus du sang et des morts sous lesquels disparaissait la terre de la redoute... Environ deux cents hommes debout, en uniforme français, étaient groupés sans ordre, les uns chargeant leurs fusils, les autres essuyant leurs baïonnettes. Onze prisonniers russes étaient avec eux.

Prosper MÉRIMÉE. (*Mosaïque.*)

LEÇON DE SYNTHÈSE

Les années précédentes, vous avez étudié en détail les fonctions verbales (*cf. Manuel de* 6e-5e, *p.* 152 *à* 184). Nous allons essayer maintenant de situer ces fonctions les unes par rapport aux autres et de montrer qu'elles concourent, chacune à leur façon, au même but qui est de créer la proposition.

Toutes s'appuient sur le verbe, mais de façon différente.

1. **Dans la fonction sujet,** le verbe est **l'élément dépendant** : il se rapporte à son sujet.

2. **Dans la fonction complément,** le verbe est **l'élément principal** : ses compléments se rapportent à lui.

3. **Dans la fonction attribut,** le verbe sert seulement **de point d'appui,** de relais entre l'attribut et le terme auquel celui-ci se rapporte.

Mais, dans tous les cas, le verbe a pour rôle de situer dans le temps la notion exprimée par le rapport fonctionnel. Il dit si ce rapport est valable dans le passé (ex. : « *Les soldats* ***s'élancèrent*** »), le présent (« *Les soldats* ***s'élancent*** ») ou l'avenir (« *Les soldats* ***s'élanceront*** »).

Nous distinguerons trois grandes sortes de fonctions verbales correspondant aux trois façons dont elles s'appuient sur le verbe.

I. Première sorte de fonctions : la fonction sujet.

● 1. Le rapport sujet-verbe.

Dans la fonction sujet, le nom (ou le groupe nominal sujet) est le terme principal du rapport; le verbe est le terme dépendant. En effet, c'est le verbe qui détermine le sujet en disant ce qui lui arrive, ce qu'il est, ce qu'il fait ou ce qu'il subit.

Ex. : « *Mon capitaine* ***était étendu*** » - « *Nous* ***entrâmes*** » - « *Sa tête* ***avait été broyée*** ».

● 2. Une distinction essentielle.

Il ne faut pas confondre le **sujet** du verbe et **l'agent** de l'action.

Vous savez qu'à **la voix active,** le sujet désigne ce qui accomplit l'action, autrement dit **l'agent** (Ex. : « *Le* ***colonel*** *gravit le parapet* »), tandis qu'à **la voix passive** le sujet désigne ce qui subit l'action, autrement dit **l'objet** (Ex. : « *Les* ***palissades*** *avaient été brisées* »).

CONSÉQUENCE. — Le mot qui désigne l'agent peut être tantôt sujet (voix active), tantôt complément (voix passive). De même le mot qui désigne l'objet peut être lui aussi sujet (voix passive) ou complément (voix active).

● 3. La proposition à deux termes.

Le rapport sujet-verbe forme un tout qui peut se suffire à soi-même : on a alors une proposition à deux termes.

Ex. : « Je | frissonnai. »

II. Deuxième sorte de fonctions : la fonction complément.

On peut déterminer de trois façons l'action exprimée par le verbe.

a) **On peut indiquer ce sur quoi elle porte** (autrement dit, son objet). On a alors un complément d'objet.

Ex. : « *Le colonel gravit* ***le parapet.*** »

b) **On peut indiquer l'auteur de l'action** (son agent). On a alors un complément d'agent.

Ex. : « *Les palissades avaient été brisées* ***par nos boulets.*** »

c) **Enfin on peut « situer » l'action par rapport à certains points de repère,** à certaines « circonstances » de lieu, de temps, etc. On a alors un ou plusieurs compléments circonstanciels.

Ex. : « *Nous entrâmes* ***dans la redoute.*** »

D'où trois sortes de compléments du verbe.

1. Le complément d'objet.

a) **La notion d'objet est très large.**

Le complément d'objet peut désigner ce sur quoi porte l'action. (Ex. : « *Les uns chargeant* ***leurs fusils*** ») ou ce qu'elle produit (Ex. : « *Les canons faisaient* ***une épaisse fumée*** ») ou ce qui apporte une précision indispensable au verbe (Ex. : « *J'entendis* ***un fracas épouvantable*** »).

L'objet de l'action peut être **matériel** (Ex. : « *Je levai* ***les yeux*** »), il peut être aussi **immatériel,** abstrait (Ex. : « *Je crus* ***que ma dernière heure était venue*** »).

b) **Le complément d'attribution** peut être considéré comme une variété de complément d'objet puisque la personne ou la chose en faveur de qui l'action est accomplie est touchée plus ou moins indirectement par cette action.

L'action aboutit à elles par l'entremise d'un complément d'objet direct (Ex. : « *Le soldat tendit son fusil* ***au lieutenant*** »).

Ce complément est souvent voisin du complément circonstanciel **de but** ou **de destination.**

2. Le complément d'agent.

a) **La notion d'agent,** elle aussi, est assez large. Peut être considéré comme agent de l'action tout ce qui la déclenche, la produit (être, animal ou chose). L'agent, lui aussi, peut être abstrait.

Ex. : « *Le jeune lieutenant fut surpris* ***par l'âpreté du combat.*** »

Dans ce cas, la notion d'agent est souvent voisine de celle **de cause** ou **de moyen.**

Ex. : « *Les soldats étaient aveuglés* ***par la fumée*** » (cause).

b) **Le complément d'agent** n'apparaît généralement qu'à la voix passive. C'est là un moyen de le reconnaître. Si l'on met la phrase à la voix active, il devient sujet.

Cf. : « *Il fut suivi de* ***tous les survivants*** » et : « ***Tous les survivants*** *le suivirent.* »

Remarque. — Le complément d'objet **direct** et le complément d'agent sont deux compléments « remarquables » : ils peuvent se substituer l'un à l'autre lorsqu'on passe de la construction active à la construction passive et inversement.

3. Les compléments circonstanciels.

a) **La notion de circonstance** est très différente de celle d'objet et de celle d'agent. L'objet et l'agent sont étroitement liés à l'action : l'agent est ce qui « produit » l'action, l'objet est ce qui la « subit ».

La circonstance de l'action est moins liée à l'action. Comme son nom l'indique, elle est ce qui « entoure » l'événement exprimé par le verbe, une sorte de point de repère; elle ne produit pas l'action et elle n'est pas atteinte par elle : elle lui demeure extérieure.

b) **Le complément circonstanciel** ne fait donc qu'apporter des renseignements sur l'action (lieu, temps, cause, manière, etc.). Il ne peut jamais redevenir sujet du verbe : le rapport de la circonstance avec l'action n'est pas assez étroit.

Ex. : « *Un roulement de tambours retentit* ***dans la redoute.*** »

Conclusion. — Avec la fonction complément apparaît **la proposition à trois termes** (sujet + verbe + complément).

III. Troisième sorte de fonctions : la fonction attribut.

1. Qu'est-ce que la fonction attribut ?

Elle consiste à porter un jugement, une appréciation, sur un être ou une chose en leur rapportant un caractère, en le leur « attribuant ».

Ex. : « *Mon sabre se trouva tout* ***sanglant.*** »

2. Rôle du verbe.

Ici, le rôle du verbe est double :

a) **Il relie les deux termes du rapport** (sujet et attribut).

b) **Il affirme plus ou moins fortement l'existence** du caractère qu'on attribue en le situant dans le passé, le présent ou l'avenir.

Cf. : « *Je* ***fus*** *malade, je* ***suis*** *malade, je* ***serai*** *malade.*

Remarques.

1. **Le verbe introduisant l'attribut peut être parfois un verbe d'action.**

Ex. : « *Les boulets* ***tombaient*** *nombreux* » - « *Le colonel* ***partit*** *furieux* ».

Ou encore un verbe à la voix passive.

Ex. : « *Le lieutenant* ***fut désigné*** *comme chef du groupe des survivants.* »

2. **Il y a parfois ellipse du verbe.** L'affirmation est alors donnée par le ton; elle se traduit orthographiquement par un signe de ponctuation.

Ex. : « ***Téméraire,*** *cet assaut !* »

3. Construction de l'attribut.

L'attribut s'accroche le plus souvent au verbe sans intermédiaire.

Parfois il est introduit par une préposition (« de », « en », « pour »).

Ex. : « *Vous parlez* ***en*** *soldat, je dois agir* ***en*** *roi.* » (Corneille.)

« *Jean Lapin* ***pour*** *juge l'agrée.* » (La Fontaine.)

Parfois il est introduit par la conjonction « comme ».

Ex. : « *Le colonel était considéré* ***comme*** *perdu.* »

N. B. — Ces prépositions dites « vides » ne se traduisent pas en latin.

4. L'attribut du complément d'objet.

Dans l'exemple précédent, le participe adjectif « *perdu* » est attribut du sujet « le colonel ».

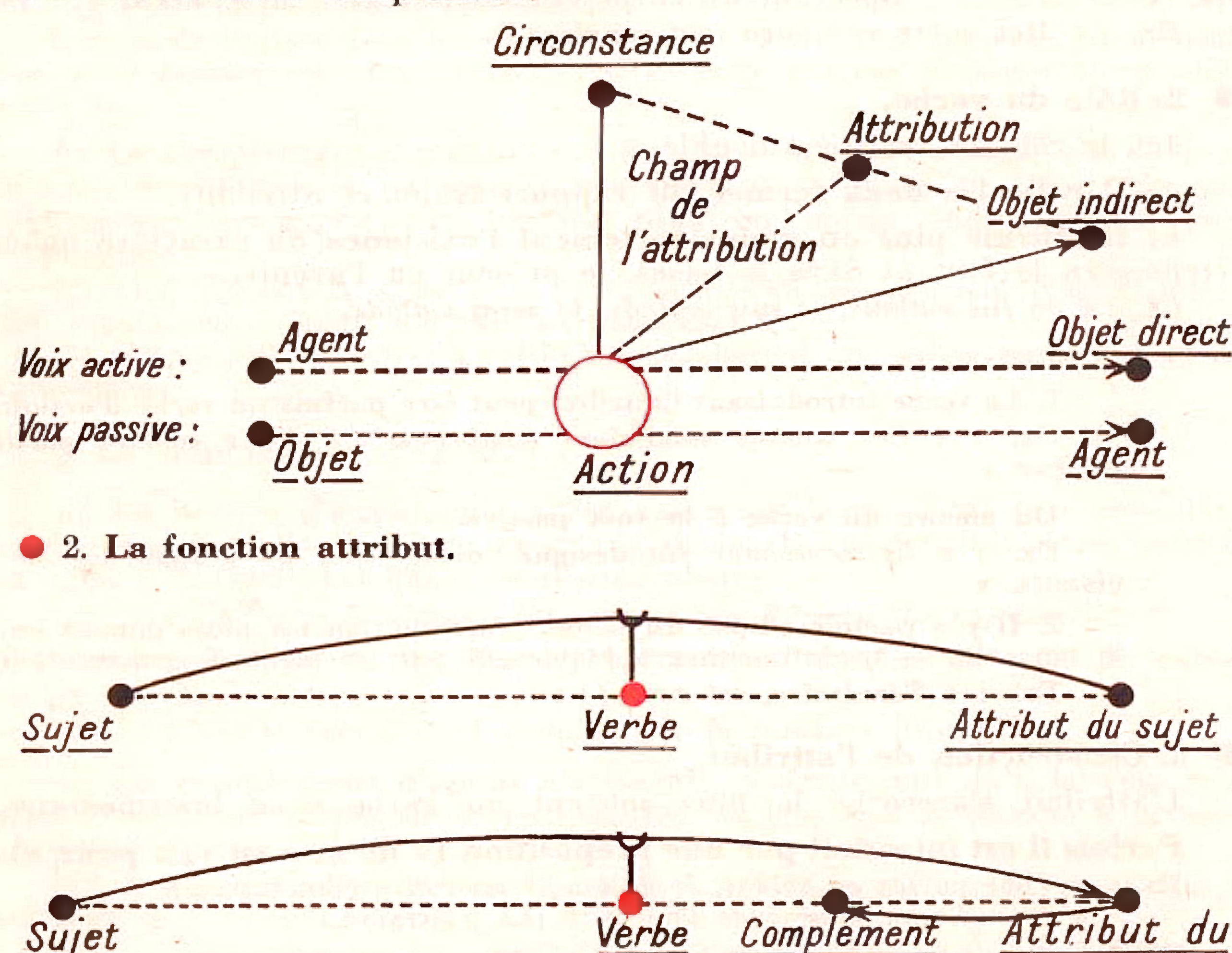
Cette phrase est à la voix passive. Si nous la mettons à la voix active, elle devient : « *On considérait le colonel* ***comme perdu.*** » L'adjectif « perdu » est toujours attribut du nom « colonel », mais celui-ci est maintenant complément d'objet direct de « considérait ». Ainsi, l'attribut du complément d'objet direct est l'attribut du mot qui serait sujet à la voix passive (ce qui est un moyen de le reconnaître).

Conclusion.

Les fonctions verbales créent la proposition (à deux, trois ou quatre termes). Dans celle-ci, le terme de base est le verbe. A l'intérieur des autres termes peuvent entrer les groupes de mots formés par les diverses fonctions nominales (épithète, complément de nom, apposition).

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE.

1. La fonction complément.



2. La fonction attribut.

Conseils pour l'analyse

Revoyez dans le Manuel de 6ᵉ-5ᵉ ce qui a été dit à cette rubrique pour chacune des fonctions verbales. Nous ajouterons quelques remarques et conseils supplémentaires.

1. La fonction sujet.

a) **Sujet apparent et sujet réel.**

Dans la phrase : « *Il ne restait debout que* ***six hommes et moi*** », la tradition veut que l'on appelle « sujet apparent » le pronom impersonnel « il » et « sujet réel » le groupe de mots « six hommes et moi » qui suit le verbe.

Toutefois attention!

Tout ce qui suit le verbe impersonnel n'est pas nécessairement sujet réel.

Ex. : « *Il plut* ***toute la nuit*** » (complément de temps).

Pour trouver le sujet réel, essayez de rétablir l'ordre logique.

Ex. : « ***Six hommes et moi*** *seulement restions debout.* »

Dans les tours du type : « il faut que », « il y a », « il est », etc. il n'est pas possible de considérer le groupe de mots qui suit le verbe comme « sujet réel ». Il est préférable de l'appeler « complément » au sens large du mot sans vouloir préciser la notion exprimée par ce « complément ».

Ex. : « *Il y a donc* ***un bon et un mauvais goût.*** » (La Bruyère.)

b) **Un même mot peut être à la fois sujet d'un verbe et faire partie d'un groupe complément d'un autre verbe.**

C'est ce qui se produit dans beaucoup de propositions infinitives.

Ainsi, dans la phrase : « *Je vis se baisser* ***tous les fusils*** », le groupe de mots « *tous les fusils* » est sujet de l'infinitif « *se baisser* »; en même temps, il fait partie de la proposition infinitive « *tous les fusils se baisser* », complément d'objet direct du verbe principal « *je vis* ».

2. Le complément d'objet.

a) Ne prenez pas pour un complément d'objet indirect le complément introduit par l'article partitif « du » ou l'article indéfini « des » pluriel de « un ».

Ex. : « *Nous mangeâmes* ***de la tarte aux cerises*** ». - « *J'aperçus* ***du sang et des morts*** » (deux compléments d'objets directs).

b) Les verbes ne sont pas classés une fois pour toutes en transitifs et en intransitifs, ou en transitifs directs et en transitifs indirects. C'est une question d'emploi. Il faut examiner la phrase dans laquelle ils se trouvent.

Par exemple, le verbe « **croire** » est intransitif dans : « *Je vis et je* ***crus.*** » Il est transitif direct dans : « *Je* ***crus*** *que ma dernière heure était venue.* » Il est transitif indirect dans : « *Je* ***crus*** *au Père Noël dans mon enfance.* »

> Remarque. — Au cours des siècles, la construction des compléments d'objet a beaucoup changé. Certains verbes qui s'employaient au XVIIᵉ siècle comme transitifs directs s'emploient aujourd'hui comme transitifs indirects et inversement.
>
> Ex. : « *Cette majesté infinie qui ne ressemble pas* ***les grandeurs humaines.*** »
>
> Bossuet.

c) Il est parfois difficile de distinguer le complément d'objet indirect du complément d'attribution ou du complément de but ou de destination.

Ex. : « *Il travaille* ***à sa dissertation*** » (objet indirect) - « *Il travaille* ***pour ses enfants*** » (destination) - « *Il travaille* ***pour être reçu*** » (but) - « *Le soldat tendit son fusil* ***au lieutenant*** » (attribution).

Ces trois sortes de compléments ont des frontières communes (cf. « Représentation graphique »).

Remarquons que, pour qu'une attribution soit possible, il faut qu'il y ait un objet à attribuer. Par conséquent, le complément d'attribution n'apparaît que lorsque le verbe comporte un complément d'objet direct (exprimé ou sous-entendu).

3. Le complément d'agent.

a) **Attention!** Tout complément d'un verbe à la voix passive introduit par les prépositions « **de** » ou « **par** » n'est pas nécessairement un complément d'agent.

Ex. : « *Il fut emmené* ***de vive force*** (complément de manière) ***par une porte dérobée*** » (complément de lieu).

b) Le complément d'agent est souvent proche du complément **de cause** et du complément **de moyen.** L'auteur d'une action en est aussi en quelque sorte la cause; d'autre part, le moyen peut être considéré comme un agent intermédiaire.

Ex. : « ***Le malade a été guéri par la pénicilline.*** » (Comparez avec : « ***Le malade a été guéri par un habile médecin*** ».)

Certains cas sont parfois embarrassants.

Ex. : « ***La salle était ornée de guirlandes.*** »

Ici (bien qu'on puisse dire : « *Des guirlandes ornaient la salle* ») il faut considérer ce complément comme un complément de moyen; « ornée » est un attribut. Pour avoir un passif, il faudrait pouvoir dire à la voix active : « ***On ornait*** *la salle de guirlandes* », c'est-à-dire exprimer une action qui avait lieu; or, ici, « ornée » exprime **le résultat** de l'action. On a une phrase attributive. Comparez avec : « *La salle était ornée de guirlandes* ***par d'habiles jeunes filles*** » (phrase passive).

c) N'oubliez pas que le complément d'agent peut être **un pronom relatif.** On ne le découvre pas toujours facilement lorsqu'il s'agit du pronom « **dont** ».

Ex. : « *Les malheurs* ***dont*** *cet homme est accablé sont inimaginables.* »

Vous trouverez plus aisément la fonction de ce pronom en le remplaçant par son antécédent.

● 4. Les compléments circonstanciels.

Attention! Parfois ces compléments sont rattachés au verbe sans préposition : c'est le cas de certains compléments de temps, de prix, de contenance, de poids, etc... Ne les prenez pas pour des compléments d'objet directs.

Ex. : « *Il marcha* ***trente jours,*** *il marcha* ***trente nuits*** » (V. Hugo) — « *Les cinquante kilogrammes* ***qu'il*** *a pesé l'an dernier sont largement dépassés.* » (Remarquez ici le non-accord du participe passé.)

● 5. L'attribut.

a) A l'impératif, l'attribut se rapporte à un sujet non exprimé.

Ex. : « *Soyons francs.* » Il en est parfois de même lorsque l'attribut est introduit par un verbe **à l'infinitif. Ex.** : *Devenir* ***riche***, *rêve de beaucoup de gens!* » Indiquez-le dans votre analyse.

b) L'attribut peut prendre l'apparence d'une épithète détachée. Il cumule alors plusieurs fonctions. (Voir page 170, parag. 2, Remarque.)

Ici, « prudent » est à la fois attribut du sujet « il » sous-entendu et complément de cause de « avait demandé ».

Attention ! Aux xviiᵉ et xviiiᵉ siècles, le verbe pouvait s'accorder non avec le sujet, mais avec l'attribut.

Ex. : « Votre médecin dit que mon mal *sont* des vapeurs ». (Mme de Sévigné.) « Le partage de l'homme *sont* les douleurs et les maux ». (Racine.)

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Emploi des fonctions verbales.

● 1. Le sujet.

Revoyez ce qui a été dit dans le Manuel de 6ᵉ-5ᵉ sur la répétition, l'omission, la mise en relief du sujet (p. 155).

a) ***Evitez le tour impersonnel « il y a ».***

Ex. : « **Il y avait** de la fumée à vingt pieds au-dessus de la redoute. »

Ce tour neutre ne fait pas « voir ». Utilisez un verbe propre plus évocateur.

Ex. : « La fumée **restait suspendue** à vingt pieds au-dessus de la redoute. »

b) ***Attention aux équivoques !*** *Au tour interrogatif direct, le sujet, qui devrait normalement se trouver après le verbe (Ex. :* « Que

dites-**vous ?** »), *peut être placé* **avant** *pour éviter l'équivoque, mais il doit être repris par un pronom personnel.*

Ex. : « Quel monument célèbre évoque pour vous Athènes? » (phrase équivoque). *Il faut dire :* « Quel monument célèbre Athènes évoque-t-**elle** pour vous? »

c) ***Un moyen de donner de la variété à son style :*** *varier la construction des sujets et changer la forme du sujet lorsqu'il se répète dans des phrases successives.*

Georges Duhamel en offre un excellent exemple dans le passage suivant :

AU CIRQUE. — « *La représentation se poursuit parmi les rires et les cris. Du cintre tombe* ***un flot*** *trouble de musique : une petite flûte surnage, sombre, reparaît par intervalles. La lumière du jour lutte sans confiance contre d'insolents astres électriques.* ***Le petit homme*** *est un peu perdu dans ce chaos éblouissant et sonore.* ***Il*** *rit,* ***il*** *applaudit avec une sorte d'égarement. Si l'éléphant de calicot peint s'approche un peu trop de notre place,* ***Bernard*** *ramasse son chapeau et dit : « On pourrait s'en aller!* » (Les Plaisirs et les jeux.)

Remarquez dans ce passage les éléments de variété successifs : l'inversion du sujet (2ᵉ phrase) ; *l'emploi tantôt d'une périphrase* (« le petit homme »), *tantôt du pronom personnel* (« il »), *tantôt du nom propre* (« Bernard ») ; *et le rejet du sujet principal après le complément circonstanciel dans la dernière phrase.*

Un des secrets de l'art d'écrire réside dans ces menues variations dans l'emploi d'une même fonction grammaticale.

2. Le complément d'objet.

a) *Sur* ***la place*** *à donner à ce complément, voir Manuel* 6ᵉ-5ᵉ *(p. 162).*

b) ***Mise en relief du complément d'objet.*** *Vous pouvez utiliser différents procédés :*

— *le placer en tête de la phrase en le répétant par un pronom.*

Ex. : « **Le bien,** nous **le** faisons; le mal, c'est la Fortune. » (LA FONTAINE.)

— *l'annoncer par un pronom avant de l'exprimer.*

Ex. : « Pourquoi **le** prononcer, **ce nom de la Patrie?** » (LAMARTINE.)

— *le détacher par des gallicismes comme « C'est... qui » (« que »), « quant à », « pour », etc...*

Ex. : « **Ce furent** les dernières paroles **que** je l'entendis prononcer. »
MÉRIMÉE.

« **Quant à** son parricide, il l'avait oublié. » (V. HUGO.)

3. Le complément d'agent.

(*Pour le choix de la préposition, voyez Manuel* 6ᵉ-5ᵉ, *p.* 169.)

Ajoutons qu'on emploie la préposition **de :**

a) *quand on veut exprimer surtout l'état résultant de l'action.*

Ex. : « Abandonné **de** tous, excepté de sa mère. » (V. HUGO.)

b) *avec les verbes exprimant un sentiment, une émotion.*

Ex. : « Mazarin était fort détesté **des** Parisiens. »

c) *avec les verbes employés au sens figuré.*

Cf. : « Il était écrasé **de** chagrin » *et* « il était écrasé **par** la charge. »

REMARQUE. — *Autrefois, on employait plus fréquemment qu'aujourd'hui la préposition «* **de** *» pour introduire un complément d'agent.*

Ex. : « Excité **d'**un désir curieux... » (RACINE.)
« J'étais tourmenté **de** la Muse. » (CHATEAUBRIAND.)

● 4. Les compléments circonstanciels.

Normalement, vous placerez ces compléments ***après*** *le verbe, mais dans certains cas* (pour les mettre en relief ou pour équilibrer la phrase) *vous pourrez les mettre soit en tête, soit de part et d'autre du verbe* (cf. notre texte d'étude).

D'une façon générale, lorsque le verbe comporte plusieurs compléments circonstanciels, on place ceux-ci dans l'ordre de longueur croissante afin de rendre la phrase plus harmonieuse.

Ex. : « Cet être vénérable et horrible était assis ou accroupi **près de la fenêtre, les yeux baissés sur son rouet, et le fuseau à la main comme une Parque.** »

V. HUGO.

Bien entendu, cet ordre peut être rompu pour produire certains effets.

● 5. L'attribut.

Vous pouvez le mettre en relief en le plaçant avant le verbe.

Ex. : « **Verte** est la terre, le ciel **bleu**. » (MICHELET.)

ou en supprimant le verbe copule (c'est le cas de « bleu » dans la phrase précédente).

*Vous pouvez accentuer encore cette mise en relief en séparant l'attribut du verbe par une virgule et en le reprenant par le pronom neutre « **le** ».*

Ex. : « Comédien, il **l**'est et **le** restera » (DOUMIC),

*ou encore en l'introduisant par les expressions : « **pour** », « **quant à** »...*

Ex. : « **Pour** sauvage, vous l'êtes. » (SAINTE-BEUVE.)

II. Comment Mérimée a employé les fonctions verbales.

Le texte d'étude nous montre comment un écrivain de talent peut se servir de ces fonctions. Cette page évoque une action militaire violente, dramatique même.

Mérimée veut nous faire voir la scène comme si nous y étions : il déroule devant nous une suite d'actions dont il précise les agents, les objets et surtout les circonstances.

● 1. Les agents.

Ils s'expriment grammaticalement tantôt par la fonction sujet, tantôt par la fonction complément.

a) ***Par la fonction sujet.*** *Mérimée emploie, le cas échéant, tout un groupe nominal pour bien préciser l'agent de l'action.*

Ex. : « **La plus grande partie de la fumée** s'était élevée » - « **Un roulement de tambours** retentit » - « **Environ deux cents hommes debout, en uniforme français,** étaient groupés... ».

Ce sujet est ***mis en relief*** *dans certains cas :*

A l'aide de gallicismes (« voilà... qui »; « il y a... qui »; « c'est... qui »...).

Ex. : « **Voilà** la danse **qui** va commencer. » (Cf. : « **La danse** va commencer ».)

Par inversion de l'ordre habituel.

Ex. : « Je vis se baisser **tous les fusils** » - « A ce carnage succéda **un moment de stupeur** » - « J'aperçois du sang et des morts sous lesquels disparaissait **la terre de la redoute** ».

Enfin par l'emploi du tour impersonnel qui place le « sujet réel » après le verbe.

Ex. : « Il ne restait debout que **six hommes et moi.** »

b) ***Par la fonction complément*** (*complément d'agent*).

Au début, l'emploi de la voix passive avec complément d'agent (« nos boulets ») permet d'évoquer le résultat du bombardement préalable des positions ennemies.

Plus loin, au cours de l'engagement, cette même construction permet de noter le résultat des actions subies par les assaillants sous le feu de l'ennemi.

Ex. : « J'entendis un fracas suivi de **cris et de gémissements** » - « J'étais entouré **de blessés et de morts** » - « Sa tête avait été broyée **par un boulet** ».

● 2. Les « objets » de l'action.

L'auteur les précise eux aussi en employant, le cas échéant, des groupes nominaux importants qui contiennent souvent des propositions subordonnées.

Ex. : « Je crus **que ma dernière heure était venue.** »

Beaucoup de ces compléments n'expriment pas véritablement ce qui est atteint par l'action : ce sont des objets par extension. Un grand nombre d'entre eux ne sont pas introduits par des verbes d'action mais par des verbes exprimant des perceptions ou des impressions.

Ex. : « On apercevait **les grenadiers russes, l'arme haute, immobiles comme des statues** » - « Je crois voir encore **chaque soldat, l'œil gauche attaché sur nous, le droit caché par son fusil élevé** » - « J'entendis **un fracas épouvantable suivi de cris et de gémissements** » - « J'aperçus **du sang et des morts sous lesquels disparaissait la terre de la redoute** ».

L'auteur ne se contente pas de noter la succession des actions; il nous confie au fur et à mesure ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il éprouve; la bataille est considérée du point de vue d'un combattant : procédé qui rend le récit particulièrement vivant.

> Remarque. — *Parfois un complément d'objet est mis en relief par le gallicisme « c'est que ».*
>
> Ex. : « **Ce** furent les dernières paroles **que** je l'entendis prononcer. »

● 3. Les circonstances.

Mais ce qui rend surtout ce récit évocateur, c'est l'emploi de nombreux compléments circonstanciels précisant le lieu, la manière, le but, etc...

Ex. : « Les soldats s'élancèrent **sur ces ruines nouvelles** (but) **avec des cris de « Vive l'Empereur »** (manière ou accompagnement) - « La plus grande partie de la fumée restait suspendue **comme un dais** (comparaison) **à vingt pieds au-dessus de la redoute** » (lieu).

L'auteur distribue habilement ces compléments dans la phrase, de part et d'autre du verbe.

Ex. : « **Dans une embrasure, à quelques pieds de nous,** un homme était **auprès d'un canon** » (trois compléments de lieu qui apportent des précisions successives).

La place des divers compléments les uns par rapport aux autres est calculée d'après l'impression à produire.

Ex. : « Le colonel... gravit **le premier** (rang) **le parapet** (objet) **en criant** (manière)... »

> REMARQUE. — *Dans ce texte, nous relevons peu d'attributs car l'auteur peint surtout des actions. Ce n'est qu'en fin de récit, lorsque la redoute est prise, qu'il note quelques résultats (particulièrement réalistes) de l'action :* « Mon sabre se trouva **tout sanglant** » - « J'étais **couvert de sa cervelle et de son sang.** »

Conclusion.

En définitive, c'est grâce à l'emploi conjugué des diverses fonctions verbales, et principalement des compléments circonstanciels, que l'auteur réussit à donner à son récit une précision et un relief qui frappent le lecteur et lui donnent l'impression de participer à l'action avec le héros de ce récit.

Exercices grammaticaux

1. *Dans le texte suivant, relevez les groupes de mots sujets et indiquez à quel verbe ils se rapportent.*

La lune se levait à ras des flots, et, sur la ville encore couverte de ténèbres, des points lumineux, des blancheurs brillaient ; le timon d'un char dans une cour, quelque haillon de toile suspendu, l'angle d'un mur, un collier d'or à la poitrine d'un dieu. Les boules de verre sur les toits des temples rayonnaient, çà et là, comme de gros diamants. Mais de vagues ruines, des tas de terre noire, des jardins faisaient des masses plus sombres dans l'obscurité et, au bas de Malqua, des filets de pêcheurs s'étendaient d'une maison à l'autre, comme de gigantesques chauves-souris déployant leurs ailes.

Gustave FLAUBERT. (*Salammbô.*)

2. *Dans les maximes ci-après de La Rochefoucauld, analysez les groupes de mots en italiques.*

Il est plus honteux de *se défier de ses amis* que d'en être trompé. — Il semble *que la nature ait prescrit à chaque homme, dès sa naissance, des bornes pour les vertus et pour les vices.* — Il n'appartient qu'*aux grands hommes* d'avoir de grands défauts. — Il y a des rechutes *dans les maladies de l'âme* comme dans celles du corps.

3. *Dans le texte ci-après, relevez d'une part les compléments d'objet indirects, et d'autre part les compléments d'attribution. Indiquez à quel verbe ils se rapportent.*

UN PLAIDOYER ÉLOQUENT. — N'avez-vous pas honte? siffla, dans le silence, entre deux colères du vent, le petit sapin revêche... Pour vivre aux crochets des autres, il faut manquer d'honneur !...

— Oh ! je comprends, soupirait la touffe de gui. C'est pour moi qu'il dit ces choses désagréables. Il passe son temps à m'insulter, à me reprocher surtout d'être ce que je suis. Bah ! il ne comprend rien à rien. Assurément, je n'ai pas de racines et ce n'est pas ma faute, je vous prie de le croire. Mais qu'on ne soit pas injuste

à mon égard. Pendant la belle saison, pendant quatre ou cinq mois peut-être, je mange à la table des princes. Oui, oui, je ne le nie pas, mais, tout le reste du temps, mon glorieux hôte sommeille. Regardez : plus rien de vert, si ce n'est moi, l'écornifleur. Tout le long du long hiver, c'est moi qui travaille et respire. Il n'y a plus que moi d'utile ici. Ainsi, messieurs et mesdames, je rends tout ce qu'on m'a prêté. Non, je ne suis pas un ingrat, jusqu'au prochain mois d'avril, je vais faire vivre la maison. Il faudrait quand même le savoir et me rendre justice.

— Kiakiak ! qu'avez-vous à répondre? dit la pie d'un air moqueur en sautant sur le sapin.

Le petit sapin grognon se retira dans le silence. Comment pardonner au gui? Comment pardonner, Seigneur, à ceux que nous avons offensés?

Georges Duhamel. (*Fables de mon jardin.*) Mercure de France, éditeur.

4. *Relevez les compléments d'agent contenus dans les phrases suivantes et analysez-les. (Attention aux compléments de moyen ou de cause! Attention aux phrases attributives!)*

« Voilà le grand devoir légué par les ancêtres. » (Maeterlinck.) — « Les prairies ne formaient qu'un vaste jardin fleuri de marguerites. » (E. Fromentin.) — « Nous sommes environnés d'éclairs, d'étranges éclairs, couleur cyclamen. » (A. M. d'Unienville.) — « La carriole grinçait sur le gravier rassemblé par la pluie sur les bords de la route. » (B. E. P. C. Poitiers, 1958.) — « Elle (la boutique du forgeron) donnait au fond sur un jardin et par devant sur une cour encombrée de charrues et de herses, de roues et de brancards. » (J. Cressot.) — « Mon attention fut attirée par un bruit sourd et continu. » (H. Bosco.) — « Le grimpeur se trouve bien petit, minuscule, écrasé qu'il est par les dimensions inhumaines de la montagne. » (Frison-Roche.) — « On était frappé surtout du ton rougeâtre et sombre des pierres. » (M. Proust.)

5. *Dans le texte suivant, relevez et analysez les compléments circonstanciels du verbe (précisez la « circonstance » qu'ils expriment).*

Un marché a Corinthe. — Les arcades inférieures de la basilique étaient ouvertes et servaient de boutiques à des marchands de fruits, de légumes, d'huile, de vin et de friture, à des ciseleurs, des bijoutiers, des libraires et des barbiers. Des changeurs s'y tenaient assis derrière de petites tables couvertes de pièces d'or et d'argent. Et du creux sombre de ces échoppes sortaient des cris, des rires, des appels, des bruits de querelles et des odeurs fortes. Sur les degrés de marbre, partout où l'ombre blessait les dalles, des oisifs jouaient aux dés ou aux osselets, des plaideurs se promenaient de long en large avec un air anxieux, des matelots cherchaient gravement les plaisirs auxquels ils pussent consacrer leur argent et des curieux lisaient des nouvelles de Rome rédigées par des Grecs futiles. A cette foule de Corinthiens et d'étrangers se montraient avec obstination des mendiants aveugles, des marchands d'amulettes et des marins estropiés portant pendu à leur cou le tableau de leur naufrage. Du toit de la basilique les colombes descendaient en troupes sur les grands espaces vides, recouverts de soleil, et becquetaient des graines dans les fentes des dalles chaudes.

Anatole France. (*Sur la pierre blanche.*) Autorisé par Calmann-Lévy, éditeurs.

6. *Dans le texte suivant, relevez et analysez, d'une part, les attributs du sujet, d'autre part, les attributs du complément d'objet.*

Labour. — L'air était vif et jeune ; la terre fumait. Derrière le versoir, mille petites haleines fusaient, droites, précises, subtiles ; elles semblaient vouloir monter très haut, comme si elles eussent été heureuses d'échapper enfin au poids des mottes, et puis elles se rabattaient et finissaient par s'étendre en panaches dormants...

Des hochequeues voletaient d'un sillon à l'autre; les plus proches avaient l'air de petites personnes maniérées et coquettes; les autres n'étaient que des flocons de brume très instables; on ne les voyait guère, mais on les devinait nombreux et fort occupés à chasser les bestioles maladroites et lentes, effarées d'être au jour. Dans le haut du champ, une pie se détachait nettement, raide et sérieuse comme un beau gendarme...

Il s'était imaginé la terre trop sèche et il avait lié trois jougs pour un labour profond. Et voilà que cette façon se trouvait excellente. Il avait mis son régulateur au dernier tour et le soc mordait franchement, très bas. Le « talon » laissait dans la raize (1) une traînée fraîche et les mottes, en bonne trempe, s'émiettaient d'elles-mêmes en croulant au soleil; un léger hersage, et la terre serait prête, fine comme cendre.

Les yeux du laboureur riaient parce que toute sa pensée était à son travail et que ce travail était à son gré.

Ernest Pérochon. (*Nêne.*) Librairie Plon.

---

(1) La rainure du sillon. Terme régional.

Exercices stylistiques

7. Essayez de mettre en relief l'agent de l'action exprimé dans les phrases suivantes. Vous changerez chaque fois de procédé en passant d'une phrase à l'autre.

Ex. : « *Cet enfant travaille bien* » deviendra : « *Comme il travaille bien, cet enfant!* »

La fortune et la gloire passent vite. — Regardez : des élèves se battent dans la cour. — « Les passions tyrannisent l'homme. » (La Bruyère.) — *Au moment où je me retourne, un inconnu me frappe sur l'épaule. — Il lui disait vainement : « Moi seul t'ai choisie ». — Sur le bord d'un puits profond un enfant dormait. — « Quand je serai grand je t'aiderai », dit l'enfant à sa maman. — « Laissez-moi devenir carpe, disait le petit poisson au pêcheur : vous me repêcherez. »*

8. Dans le texte suivant, dites comment sont placés les compléments circonstanciels par rapport au verbe et les uns par rapport aux autres. Pourquoi l'auteur les a-t-il ainsi distribués dans la phrase? (un exercice pour chaque phrase).

Nuit sur Carthage.

Autour de Carthage, les ondes immobiles resplendissaient, car la lune étalait sa lueur tout à la fois sur le golfe environné de montagnes et sur le lac de Tunis, où des phénicoptères (1) *parmi les bancs de sable formaient de longues lignes roses, tandis qu'au-delà, sous les catacombes, la grande lagune salée miroitait comme un morceau d'argent. La voûte du ciel bleu s'enfonçait à l'horizon, d'un côté dans le poudroiement des plaines, de l'autre dans les brumes de la mer, et, sur le sommet de l'Acropole, les cyprès pyramidaux bordant le temple d'Eschmoûn se balançaient et faisaient un murmure, comme les flots réguliers qui battaient lentement, le long du môle, au bas des remparts.*

G. Flaubert. (*Salammbô.*)

---

(1) Sorte d'oiseau de la famille des flamands roses.

9. Dans ce passage de Balzac, relevez : 1° les traits surtout descriptifs; 2° les jugements portés par l'auteur. Par quelles fonctions grammaticales sont-ils obtenus?

Les vendanges en Touraine. — *Nous arrivâmes à l'époque des vendanges, qui sont en Touraine de véritables fêtes. Vers la fin du mois de septembre, le soleil, moins chaud que durant la moisson, permet de demeurer aux champs sans*

avoir à craindre ni le hâle, ni la fatigue. Il est plus facile de cueillir les grappes que de scier les blés. Les fruits sont tous mûrs. La moisson est faite; le pain devient moins cher, et cette abondance rend la vie heureuse. Enfin, les craintes qu'inspirait le résultat des travaux champêtres, où s'enfouit autant d'argent que de sueurs, ont disparu devant la grange pleine et les celliers prêts à s'emplir. La vendange est alors comme le joyeux dessert du festin récolté, le ciel y sourit toujours en Touraine, où les automnes sont magnifiques. Dans ce pays hospitalier, les vendangeurs sont nourris au logis. Ces repas étant les seuls où ces pauvres gens aient, chaque année, des aliments substantiels et bien préparés, ils y tiennent comme dans les familles patriarcales les enfants tiennent aux galas des anniversaires. Aussi courent-ils en foule dans les maisons où les maîtres les traitent sans lésinerie.

BALZAC. (*Le Lys dans la vallée.*)

10. Montrez, par des exemples précis, à quoi est due la variété du style de Balzac dans le passage ci-dessus.

Compositions françaises

1. Une partie de football (ou de rugby, ou de volley-ball, etc.). Décrivez et donnez vos impressions. **Autre sujet :** Au cirque.

2. Décrivez un tableau que vous avez vu (ou une reproduction que vous possédez) en précisant la situation des divers éléments et s'il y a lieu les attitudes des personnages qui y sont représentés.

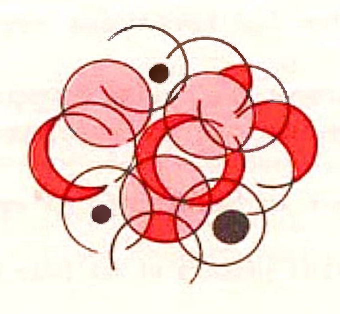
3. En vous inspirant du passage de Flaubert ci-dessus : « Nuit sur Carthage », décrivez votre ville ou votre village au clair de lune. Vous placerez les compléments circonstanciels de façon à mettre en relief les détails particulièrement évocateurs.

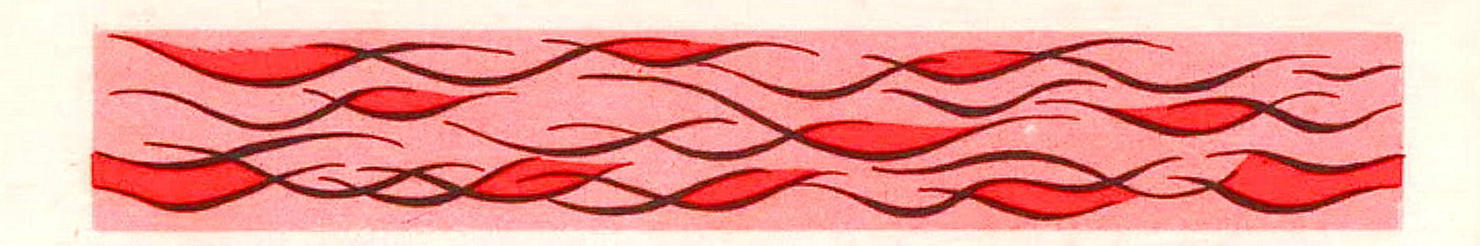
4. Décrivez l'intérieur d'un grand magasin que vous avez eu l'occasion de visiter lors d'une période de particulière affluence (veille de Noël, par exemple).
Même question pour une épicerie de quartier ou de village, ou pour tout autre magasin qui vous a frappé, soit par l'abondance, soit par la variété des marchandises offertes au client, soit par la façon dont ces marchandises étaient exposées.

5. Sans doute avez-vous été, vous aussi, mêlé à la foule en attendant un train dans une gare (ou à l'occasion d'une manifestation populaire : foire, fête...). Décrivez le spectacle que vous avez eu sous les yeux et dites quelles ont été à ce moment-là vos sensations, vos impressions, vos réflexions personnelles. (B. E. P. C. Dijon, 1959.)

6. Quel genre de roman préférez-vous? Donnez les raisons de votre préférence.
Même question pour le genre de film, le genre de pièce de théâtre (comédie, tragédie, mélodrame, etc.), le genre de musique (classique, moderne, etc.), le genre de sport (athlétisme, sport d'équipe, etc.) que vous préférez.

7. Vous avez lu sans doute quelques pièces de Corneille et de Racine. De ces deux écrivains, lequel préférez-vous? Pourquoi?





DE LA PHRASE SIMPLE A LA PHRASE COMPOSÉE

TEXTE D'ÉTUDE

Jeux d'enfants dans le jardin du Luxembourg.

Il tombe de sa patinette; il tombe assez rudement. Il se relève aussitôt et regarde avec angoisse s'il y a quelque personne secourable à portée de la voix ou du regard : on ne peut pas pleurer à peu près, sans aide, sans public.

Il n'y a personne : les dieux tutélaires regardent ailleurs ou font semblant. Ils n'ont rien vu; ils sont très loin. Alors le petit homme prend la décision de ne pas pleurer; c'est plus simple. Il recommence à jouer.

Autour de lui grouille, chante et verdoie le jardin du « Lustembourg » (on prononce aussi « Luxembourg » dans certaines familles). C'est un beau jardin où il y a des tas de sable, des arbres, des fleurs, une petite mer avec ses navires, des balançoires, des chevaux de bois, des ânes vivants et un guignol.

Installés sur les chevaux dépeints, attachés d'une grosse ceinture de cuir, les petits hommes, pleins d'assurance, ont l'air de retrouver une antique habitude. Ils n'ont — dirait-on — rien fait d'autre depuis le début des temps. Zazou est parfaitement béat : bouche ouverte, cheveux au vent, il se laisse emporter par sa monture comme un enfant cosaque dans la steppe...

Zazou goûte les molles douceurs de la balançoire. Il s'y abandonne en chantant. Il restera là jusqu'au soir; il restera là toute sa vie. Mais non! Brusquement, il crie : « Assez! » Il faut qu'on le descende et qu'il s'en aille autre part. Pas nécessaire d'avoir l'âge de Barnabé pour connaître les lassitudes sans cause, les caprices, l'ennui soudain.

Les ânes vivants ont du charme, les cycles d'appréciables avantages; toutefois, le guignol l'emporte encore sur les autres réjouissances. Prestige séculaire du théâtre!...

Le petit homme est assis sur la banquette et regarde le spectacle.

Georges DUHAMEL. (*Les plaisirs et les jeux.*) Mercure de France, éditeur.

LEÇON DE RÉVISION

I. Comment naît la proposition.

Les groupes de mots constitués par les fonctions nominales n'expriment que des fragments d'idée (ex. : « *Le petit homme* », « *La décision de ne pas pleurer* »). Pour exprimer une idée complète, un événement bien déterminé qui a lieu à un moment donné, il faut mettre les groupes nominaux en rapport avec un verbe : alors naît **la proposition.**

Ex. : « *Le petit homme* ***prend*** *la décision de ne pas pleurer.* »

Ce sont donc les fonctions verbales qui engendrent la proposition. Il y a autant de types de propositions que de combinaisons possibles entre les fonctions verbales.

1. Les propositions à deux termes.

Elles correspondent au rapport **sujet-verbe.**

Ex. : « *L'enfant* | *joue.* »

2. Des propositions à trois termes.

(sujet + verbe + complément *ou* sujet + verbe + attribut).

Ex. : « *Il*	*tombe*	*de sa patinette* » - « *Zazou*	*est*	*béat* ».	
1	2	3	1	2	3

3. Des propositions à quatre termes.

(sujet + verbe + compl. d'objet direct + attribut du compl. d'objet).

Ex. : « *Zazou*	*trouve*	*le guignol*	*intéressant.* »
1	2	3	4

Remarques.

1. **Le complément d'attribution** pourrait être considéré comme créant une proposition à quatre termes (sujet + verbe + compl. d'objet direct + compl. d'attribution). En effet, il se rattache au verbe en s'appuyant sur le complément d'objet direct.

Ex. : « *Ma mère* | *donna* | *du pain* | *au mendiant.* »

2. **Certaines propositions se réduisent à un seul terme** exprimé (l'autre étant sous entendu) ou **sont amputées d'un ou plusieurs termes.**

Ex. : « *Il se relève et* (il) ***regarde*** » - « ***Partons!*** » - « ***Assez!*** »

« *Les ânes vivants ont du charme,* ***les cycles*** (ont) ***d'appréciables avantages*** » - « (*Il n'est*) ***pas nécessaire d'avoir l'âge de Barnabé...*** »

3. **Certains mots ou expressions remplacent des propositions et même des phrases entières.** Ce sont des sortes de « pro-propositions » ou « pro-phrases ».

Ex. : « ***Mais non!*** » (= « Il ne restera pas là jusqu'au soir, il ne restera pas là toute sa vie ».)

C'est le cas des mots « **oui** », « **non** », « **peut-être** », « **d'accord** » et de la plupart des interjections.

II. Comment se complique la phrase ou proposition simple.

Nous avons distingué [*Manuel* 6e - 5e, p. 195 (*leçon*)] deux moyens essentiels d'enrichir et de varier la proposition sans changer sa structure fondamentale.

● **Premier moyen : on étoffe les termes.**

a) **En y introduisant des groupes de mots.**

Ex. : « *Les petits hommes, pleins d'assurance, installés sur les chevaux dépeints, attachés d'une grosse ceinture de cuir,*	*ont l'air*	*de retrouver une antique habitude.* »
1er terme (étoffé).	2e terme.	3e terme.

b) **En plaçant plusieurs « branches » dans un même terme.**

Ex. : « *Il* | *se laisse emporter* { — *par sa monture* (1re branche) ; — *comme un enfant cosaque dans la steppe.* (2e branche).

1 — 2 — 3

N. B. — Une « branche » est une partie d'un terme rattachée directement au verbe de base.

● **Deuxième moyen : on déplace les termes.**

L'ordre habituel étant : sujet, verbe, complément (ou attribut), on peut modifier cet ordre :

a) **Soit en totalité** (c'est-à-dire qu'on renverse complètement la construction).

Ex. : « *Autour de lui* | *verdoie* | *le jardin du « Lustembourg »*.

3 — 2 — 1

b) **Soit en partie** (c'est-à-dire qu'on déplace seulement un terme ou une partie d'un terme).

Ex. : « *Jusqu'au soir* | *il* | *restera* | *là.* »

3 — 1 — 2 — 3

Remarque. — Que l'on étoffe les termes de la proposition ou qu'on les déplace, cela ne change pas leur nombre : par conséquent, la proposition conserve la même structure fondamentale quelle que soit la richesse de ses termes ou la dislocation qu'on leur fait subir.

III. La phrase composée.

La phrase qui ne comprend qu'une proposition **est une phrase simple.** La phrase qui comprend plusieurs propositions grammaticalement indépendantes les unes des autres **est une phrase composée.**

Une phrase composée peut contenir :

● 1. **Des propositions juxtaposées.**

On appelle ainsi des propositions qui sont reliées entre elles par un simple signe de ponctuation (virgule, point-virgule, deux points, tiret).

Ex. : « *Il tombe de sa patinette; il tombe assez rudement* » (deux propositions) - « *Les ânes vivants ont du charme, les cycles d'appréciables avantages* » (deux propositions, dont la seconde elliptique du verbe).

● 2. **Des propositions coordonnées.**

On appelle ainsi les propositions qui sont reliées entre elles par une conjonction de coordination.

Ex. : « *Le petit homme est assis sur la banquette* **et** *regarde le spectacle.* »

3. Des propositions intercalées.

On appelle ainsi les propositions qui se trouvent placées à l'intérieur d'une autre proposition.

Ex. : « *Ils n'ont* — **dirait-on** — *rien fait d'autre depuis le début des temps.* »

REMARQUE. — Ces divers types de propositions peuvent se rencontrer dans une même phrase composée.

Ex. : « *Il n'y a personne : les dieux tutélaires regardent ailleurs* **ou** *font semblant.* »

N. B. — Ces trois types de propositions peuvent, bien entendu, se combiner dans une même phrase.

Conclusion.

Ainsi, sans faire intervenir de rapport grammatical entre les propositions, il est possible déjà d'enrichir considérablement la phrase simple.

Conseils pour l'analyse

1. Analyser une proposition c'est la décomposer en termes.

Pour analyser complètement une proposition, il ne suffit pas de dire qu'elle est indépendante (ou principale ou subordonnée), il faut indiquer aussi sa structure fondamentale, c'est-à-dire les termes sur lesquels elle est construite. Le verbe peut être considéré comme le terme de base.

2. Termes à branches multiples.

Lorsque la proposition comprend un complément du verbe et un attribut du sujet, cela fait toujours une proposition à trois termes, le troisième terme comprenant deux branches (la branche complément et la branche attribut).

Ex. : « *Il*	*restera*	— *là* — *jusqu'au soir* — *heureux.* »	(deux branches compléments) (branche attribut).
1	2	3	

3. Propositions elliptiques.

a) Dans une phrase composée, les propositions peuvent avoir un sujet et même un complément communs. Vous l'indiquerez dans l'analyse.

Ex. : « ***Autour de lui*** *grouille, chante et verdoie* ***le jardin du*** « **Lustembourg** » (trois propositions ayant même sujet et même complément circonstanciel).

b) L'on ne considérera comme des propositions elliptiques les membres de phrase introduits par « comme » que lorsqu'il est nécessaire de faire intervenir un verbe sous-entendu pour dégager la fonction grammaticale des mots qui entrent dans ces membres de phrase.

Ex. : « *Le paysage la pénétrait* ***comme le soleil cette eau*** ». (Fr. JAMES.)

Ici, il est nécessaire de faire apparaître le verbe « *pénètre* » pour donner à « cette eau » sa fonction de complément d'objet direct.

Dans les autres cas, le membre de phrase introduit par « comme » sera considéré comme un simple complément de comparaison.

Ex. : « *Cette fillette est bavarde* ***comme une pie*** ».

4. Propositions indépendantes introduites par une conjonction.

Vous considérerez comme propositions indépendantes celles qui sont introduites par les conjonctions « **que** », « **puisque** », « **quand** », « **si** », etc..., lorsque ces conjonctions équivalent à une conjonction de coordination ou n'ont pas de valeur grammaticale (elles expriment alors seulement un sentiment).

Ex. : « *La pluie avait cessé* ***que*** (= cependant) *nous allions encore à toute vitesse.* »
G. DUHAMEL.

Il y a ici deux propositions indépendantes coordonnées.

5. Attention aux fausses indépendantes !

Inversement, ne prenez pas pour des propositions indépendantes certaines propositions juxtaposées dont l'une est en réalité subordonnée à l'autre.

Ex. : « *A peine sait-il rouler sur ses courtes jambes, le Dadou enfreint les lois.* » DUHAMEL.

(La première proposition est subordonnée à la seconde, dont elle est complément de temps.)

6. Les gallicismes.

Ne considérez pas comme des propositions les mots ou groupes de mots mis en relief par les gallicismes : « c'est... qui », « il y a... qui », etc...

Ex. : « *Ce sont les lapins qui ont été étonnés!* » (Une seule proposition.)

Tout terme de la proposition situé de part et d'autre du verbe (sujet, complément, attribut) peut être ainsi mis en relief.

Ex. : « *C'est à vous que je parle.* »

Conclusion.

Ne vous fiez pas **exclusivement** à la forme pour déceler les propositions et pour les identifier. Appuyez-vous aussi sur le sens de la phrase.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Emploi des propositions indépendantes.

1. *Vous avez avantage, chaque fois que vous le pouvez, à utiliser des propositions indépendantes. Elles vous permettront d'obtenir des phrases claires et facilement correctes. En outre, elles rendront votre style vif et alerte : c'est le style de la correspondance familière, du récit...*

Cependant, un texte qui serait composé uniquement de propositions indépendantes serait sec et haché. Le mieux est **de varier** *son style en mélangeant, dans une proportion appropriée au sujet traité, phrases simples, phrases composées et phrases complexes.*

2. Les propositions indépendantes elliptiques.

Ces propositions vous permettront :

— *de noter des impressions sans faire intervenir l'auteur.*

Ex. : « D'où vient ce trouble? Un cri? Une plainte? Non. Tout le contraire : une certaine absence de cri ; un silence partiel, anormal. » (G. DUHAMEL.)

— *de donner au style de la concision, de la fermeté.*

Ex. « Epilogue : Sept heures du soir. Tout est arrangé... Réconciliation. Embrassades. Causeries à voix basse. Tout cela dans l'obscurité, bien entendu : la lumière est hostile aux aveux. Il a l'air soulagé. » (G. DUHAMEL.)

— *de produire une impression de rapidité.*

Ex. : « Tout à coup, dans la brume, une noirceur surgit... C'était *La Mary*, grand steamer à hélice, venant d'Odessa ; vitesse énorme, poids immense... *La Mary* courait droit sur le *Normandy*. Nul moyen d'éviter l'abordage... » V. HUGO.

— *de suggérer des idées ou des sentiments au lieu de les exprimer et de les exposer* (ce qui donne plus de force en même temps que de délicatesse à l'expression).

Ex. : « Plus de chant, il perdit la voix. » LA FONTAINE. (*Le Savetier et le Financier.*)

— de frapper des formules à l'emporte-pièce qui prendront ainsi beaucoup de force.

Ex. : « Diseurs de bons mots, mauvais caractère. » (PASCAL.)
« Loin des yeux, loin du cœur » (proverbe).

Evitez toutefois de tomber dans l'obscurité et n'abusez pas de ce qu'on a pu appeler « le style télégraphique ».

3. Apprenez l'art d'étoffer vos propositions indépendantes.

N'oubliez pas, en particulier, qu'une proposition est comme une balance. Si elle a deux termes et que vous étoffiez le terme sujet, arrangez-vous pour placer des branches de part et d'autre du verbe afin d'éviter un effet de chute brutale.

Si elle a trois termes (sujet, verbe, complément ou attribut), *servez-vous du verbe comme pivot pour équilibrer les autres termes par rapport à lui; au besoin, déplacez une branche d'un terme pour étayer l'autre terme plus maigre, en n'oubliant pas qu'il vaut mieux placer en dernier le terme le plus long, sauf pour produire un effet spécial. C'est ce qu'a fait Flaubert dans cette phrase extraite de Salammbô.*

« Sur la ville encore couverte de ténèbres (3e terme) **des blancheurs** (1er terme) brillaient (terme de base) : **le timon d'un char, un collier d'or à la poitrine d'un dieu** » (1er terme).

Remarquez comment ici Flaubert a placé des branches du terme sujet de part et d'autre du verbe pour équilibrer sa phrase.

Gardez-vous de trop étoffer vos propositions : vous risqueriez de les rendre lourdes et obscures; vous risqueriez aussi d'oublier le verbe : votre phrase serait alors incomplète; elle resterait « en l'air ».

4. Variez la construction de vos phrases.

Pour cela, vous pouvez utiliser dans certains cas l'inversion des termes (verbe + sujet) *ou* (compl. + verbe + sujet) *ou* (attribut + verbe + sujet) *afin de mettre en relief :*

— soit une circonstance de l'action.

Ex. : « **A dix pas,** l'apparition changea encore. » (A. DAUDET.)

— soit un caractère de l'être ou de la chose dont on parle.

Ex. : « **Vides,** elles l'étaient quasi, les poches et les mains de qui me venaient pourtant toutes grâces et toutes libéralités. » (COLETTE.)

5. Combinez juxtaposition et coordination.

a) *N'oubliez pas que les propositions juxtaposées peuvent, tout comme les propositions coordonnées, être reliées entre elles par un rapport logique de cause, de conséquence, de restriction, etc...*

Ex. : « Albe vous a nommé, (aussi) je ne vous connais plus. » (CORNEILLE.)
« Ils tombent épuisés : (car) la bataille était rude. »
SULLY PRUDHOMME.
« Les balles couraient après lui, (mais) il était plus leste qu'elles. »
V. HUGO.

Par suite, il est souvent possible de remplacer la coordination par la juxtaposition, ce qui rend la phrase plus légère, plus mordante.

Comparez : « Hâtons-nous **car** le temps fuit », *et :* « Hâtons-nous, le temps fuit. » (BOILEAU.)

b) *Mais si vous pratiquez la juxtaposition,* **mettez correctement la ponctuation :** *une phrase composée, lorsqu'elle est mal ponctuée, est lourde, peut devenir équivoque et même changer complètement de sens. Ici, nous l'avons vu, une virgule, un point-virgule ou deux points ont souvent la valeur d'une conjonction de coordination.*

Voyez déjà la différence de nuance dans la phrase suivante de Duhamel lorqu'on substitue un point-virgule aux deux points.

Comparez : « Bernard s'arrête, inquiet... Quelque chose trahit son trouble extrême : il ne pose aucune question », *et :* « Quelque chose trahit son trouble extrême; il ne pose aucune question. »

Dans le premier cas, les deux points équivalent à « car »; ils indiquent que la seconde proposition explique la première. Dans le deuxième cas, le point-virgule supprime cet enchaînement; les deux propositions expriment alors purement et simplement deux notations successives.

II. Comment un écrivain emploie la proposition indépendante.

Le passage qui nous sert de texte d'étude est extrait du livre de G. Duhamel « Les Plaisirs et les Jeux », sorte de livre de bord d'un père de famille, dans lequel celui-ci note jour après jour les premiers pas que font ses enfants dans la vie. Ce qui frappe dans ce texte, c'est l'abondance des propositions indépendantes.

L'emploi répété de propositions indépendantes, surtout de propositions réduites le plus souvent à des termes dépouillés, convient particulièrement ici pour évoquer les mouvements des enfants qui jouent et passent rapidement d'une occupation à une autre...

Ex. : « Il tombe de sa patinette : il tombe assez rudement. Il se relève aussitôt... » - « Il restera là jusqu'au soir : il restera là toute sa vie. Mais non ! brusquement, il crie : « Assez ! ».

● 1. Cependant, Duhamel sait étoffer la proposition.

Il le fait, en particulier, lorsqu'il veut évoquer avec précision toute une attitude ou toute une scène. Il enrichit alors :

— ***soit le terme sujet.*** Exemple :

1	2	3
« Installés sur les chevaux dépeints, attachés d'une grosse ceinture de cuir, **les petits hommes** pleins d'assurance	ont l'air	de retrouver... »

— ***soit le terme complément.***

Ex. : « Il y a
— des tas de sable ;
— des arbres ;
— des fleurs ;
— une petite mer avec des navires ;
— des balançoires ;
— des chevaux de bois ;
— des ânes vivants
— et un guignol. »

Dans ce deuxième exemple, nous trouvons huit branches compléments constituant une énumération hétéroclite de toutes les merveilles que l'enfant découvre dans ce vrai paradis qu'est pour lui le jardin du Luxembourg...

● 2. **En outre, Duhamel sait varier l'ordre des termes.**

Ceci lui permet de rendre sa phrase plus suggestive, plus vivante.

Ex. : « Autour de lui grouille, chante et verdoie le jardin du « Lustembourg. »

Phrase simple, mais savante, comprenant — nous l'avons vu — trois propositions indépendantes juxtaposées ou coordonnées avec un sujet et un complément circonstanciel communs. Elle commence par le 3e terme (complément) et finit par le sujet, ce qui met en relief les trois verbes (le complément circonstanciel étant, de toute façon, secondaire) et permet de suggérer l'animation extraordinaire qui règne dans le jardin.

● 3. **Duhamel témoigne d'une certaine prédilection pour l'ellipse.**

Celle-ci donne au style du nerf, de la rapidité, de la force, elle permet des effets de raccourci.

a) *C'est tantôt l'ellipse du sujet.*

Ex. : « Les dieux tutélaires regardent ailleurs ou (ils) font semblant. »

b) *tantôt l'ellipse du verbe.*

Ex. : « Les ânes vivants ont du charme, les cycles (ont) d'appréciables avantages. »

c) *tantôt l'ellipse du sujet et du verbe.*

Ex. : « (Il n'est) Pas nécessaire d'avoir l'âge de Barnabé pour connaître les lassitudes sans cause. »

d) *tantôt l'ellipse de l'attribut et du verbe.*

Ex. : « (Tel est le) Prestige séculaire du théâtre. »

e) *Il emploie souvent des tours exclamatifs qui équivalent à toute une phrase.*

Ex. : « Mais non ! » (= Il ne restera pas là jusqu'au soir », etc...)

Dans ce style elliptique, une répétition voulue du sujet et du complément, là où l'on aurait pu les omettre, produit un effet particulier.

Ex. : « **Il restera là** jusqu'au soir, **il restera là** toute sa vie. » (Cf. : « Il restera là jusqu'au soir, toute sa vie. »)

Cette répétition des termes et cette construction symétrique suggèrent à quel point l'enfant s'installe à fond dans le présent, se donne complètement à ce qu'il fait. Le revirement qui suit ne mettra que mieux en relief sa nature primesautière : « Mais non ! Brusquement, il crie », etc...

● 4. **Duhamel emploie volontiers la phrase composée.**

Ces propositions indépendantes, Duhamel ***les coordonne*** *souvent et surtout* ***les juxtapose*** *car la juxtaposition est plus suggestive que la coordination : elle en dit plus parce qu'elle dit moins.*

Ex. : « Il n'y a personne : (en effet) les dieux tutélaires regardent ailleurs » - « Ils n'ont rien vu ; (car) ils sont très loin » - « Zazou est parfaitement béat : (en effet) bouche ouverte, cheveux au vent, il se laisse emporter par sa monture ».

La proposition intercalée *apparaît très discrètement.*

Elle nous rappelle de temps en temps la présence du narrateur, qui, tout en évoquant le jardin du Luxembourg vu par des yeux d'enfants, est cependant présent, témoin bienveillant mais un tantinet amusé et ironique en découvrant cette « comédie enfantine », aspect bien sympathique de la « Comédie humaine »...

Ex. : « Ils n'ont, **dirait-on,** rien fait d'autre depuis le début des temps. »

Conclusion.

Ainsi, grâce à l'emploi habile de la proposition indépendante, Duhamel sait ici donner à son style beaucoup d'aisance, de légèreté, de rapidité, de verve. Rien n'est appuyé : tout est suggéré.

Cf. : « Les dieux tutélaires (les parents) regardent ailleurs, ou font semblant... Ils n'ont rien vu (croit l'enfant) ; ils sont très loin. »

Tout un charmant tableau familial évoquant la psychologie des parents qui jouent ici une petite comédie, et celle de l'enfant naïf et primesautier, se trouve ici esquissé en quatre courtes propositions indépendantes. Vous retiendrez de cette étude que l'art d'écrire, c'est essentiellement l'art de suggérer, de pratiquer l'allusion discrète...

Duhamel joue avec maîtrise de toutes les ressources de la phrase simple, de toutes les combinaisons qu'offre la phrase composée. Ce style qui nous paraît si facile, si naturel, est, nous l'avons vu, le fruit d'un art savant et même subtil.

Exercices grammaticaux et stylistiques

1. Dans le texte ci-après, relevez les propositions *elliptiques* en reconstituant les termes de la proposition qui manquent. Dites quels effets résultent de ce procédé.

WATERLOO. — *Une multitude vertigineuse emplit les routes, les sentiers, les ponts, les plaines, les collines, les vallées, les bois, encombrés par cette évasion de quarante mille hommes. Cris, désespoir, sacs et fusils jetés dans les seigles, passages frayés à coups d'épée, plus de camarades, plus d'officiers, plus de généraux, une inexprimable épouvante. Zieten sabrant la France à son aise. Les lions devenus chevreuils. Telle fut cette fuite.*

V. HUGO. (*Les Misérables.*)

2. Traduisez en une phrase la signification possible des interjections : *« Pst! - Halte! - Chut! - Allo! - Fichtre! - Gare! - Hep! - Hourra! - Pouah! - Zut! - Suffit! ».*

3. Dans le texte suivant, relevez les propositions dans lesquelles l'ordre habituel des termes a été changé de place. Rétablissez l'ordre logique. Quelles différences constatez-vous?

SOIR SUR L'ÉTANG. — *A l'heure où le soleil se couche, le marais m'enivre et m'affole. Après avoir été tout le jour le grand étang silencieux, assoupi sous la chaleur, il devient, au moment du crépuscule, un pays féerique et surnaturel. Dans son miroir calme et démesuré tombent les nuées d'or, les nuées de sang, les nuées de feu : elles y tombent, s'y mouillent, s'y noient, s'y traînent.*

GUY DE MAUPASSANT.

4. Dans le texte ci-après, relevez les propositions dont les termes ont été étoffés. Transcrivez-les en les disposant sous forme de tableaux synoptiques avec accolades mettant en évidence les termes essentiels et leurs différentes branches. Vous indiquerez l'effet obtenu par cet étoffement des propositions (et, s'il y a lieu, par le déplacement de certaines parties de termes).

UNE ÉVOCATION. — *Et aussitôt, par les bois de la Sauvagère, par les friches de Beuvron, par les fourrés de Bouchebrand, des centaines de lapins pullulaient... D'autres bêtes se pressaient encore, s'entrevoyaient pêle-mêle, ici, puis là, au*

travers d'une contrée connue et pourtant quasi fabuleuse, dans les joncs des étangs, dans la ramure des chênes, à la surface des eaux et de la terre au ciel... Des pics-verts, en lisière de futaies, déroulaient les courbes de leur vol, glissant les ailes fermées, remontant, glissant encore avec des cris précipités, leur aigre musiquette à trois notes...; un héron voguait dans la nue, soulevé sur ses ailes lourdes, les pattes pendantes comme des branches cassées.

M. GENEVOIX. (*Raboliot.*) Bernard Grasset, éditeur.

5. Dans le texte suivant, relevez les propositions juxtaposées en indiquant s'il y a un lien entre elles et lequel. Indiquez les principaux effets obtenus par l'auteur grâce à ce procédé.

LE FLEURISTE. — *Le Fleuriste a un jardin dans un faubourg; il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher. Vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la Solitaire : il ouvre de grands yeux, il frotte ses mains, il se baisse, il la voit de plus près, il ne l'a jamais vue si belle, il a le cœur épanoui de joie; il la quitte pour l'Orientale; de là, il va à la Veuve: il passe au Drap d'Or; de celle-ci à l'Agathe, d'où il revient enfin à la Solitaire, où il se fixe, où il se lasse, où il s'assied, où il oublie de dîner; aussi est-elle nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées; elle a un beau vase ou un beau calice; il la contemple, il l'admire; Dieu et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point : il ne va pas plus loin que l'oignon de sa tulipe, qu'il ne livrerait pas pour mille écus, et qu'il donnera pour rien quand les tulipes seront négligées et que les œillets auront prévalu. Cet homme raisonnable, qui a une âme, qui a un culte et une religion, revient chez soi fatigué, affamé, mais fort content de sa journée : il a vu des tulipes.*

LA BRUYÈRE.

6. Gallicismes.

a) **Mettez en relief la cause dans la phrase suivante :** « *Napoléon a été vaincu parce qu'il était trop ambitieux* » (plusieurs procédés).

b) **Mettez tour à tour en relief le sujet, le complément d'objet, le complément de lieu et le complément de temps dans la phrase :** « *Charles Martel battit les Arabes à Poitiers en* 732. »

Compositions françaises

1. Vous avez été malade, vous entrez en convalescence. Donnez vos impressions (vous pourrez relire sur ce thème le texte de Colette extrait du « Voyage égoïste »).

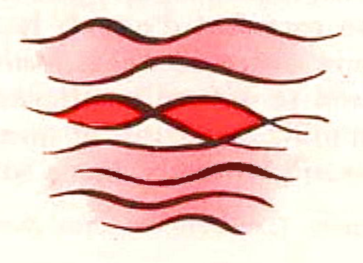
2. Au réveil, dans votre lit : les premiers bruits. Vos impressions.

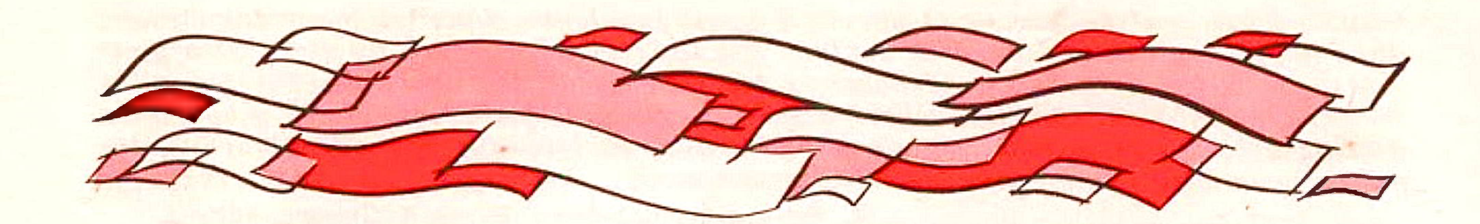
3. Pendant la nuit, vous vous éveillez. Notez ce que vous entendez, voyez, éprouvez.

4. Chez le coiffeur (ou la coiffeuse) (sensations, impressions). On relira un texte analogue d'A. Gide dans « Les Nourritures terrestres ».

5. Inventez un conte pour enfants.

6. Décrivez une attente (d'un événement, d'une personne, etc.) qui vous a causé une certaine angoisse. (B. E. P. C., 1958.)





DE LA PHRASE SIMPLE A LA PHRASE COMPLEXE

TEXTE D'ÉTUDE

Impressions d'un dormeur.

Longtemps, je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « Je m'endors ».

Et, une demi-heure après, la pensée qu'il était temps de chercher le sommeil m'éveillait. Je me demandais quelle heure il pouvait être; j'entendais le sifflement des trains qui, plus ou moins éloignés, comme le chant d'un oiseau dans une forêt, relevant les distances, me décrivait l'étendue de la campagne déserte où le voyageur se hâte vers la station prochaine...

Un homme qui dort tient en cercle autour de lui le fil des heures, l'ordre des années et des mondes... Que vers le matin, après quelque insomnie, le sommeil le prenne en train de lire, dans une posture trop différente de celle où il dort habituellement, il suffit de son bras soulevé pour arrêter et faire reculer le soleil, et à la première minute de son réveil il ne saura plus l'heure, il estimera qu'il vient à peine de se coucher. Que s'il s'assoupit dans une position encore plus déplacée et divergente, par exemple après dîner assis dans son fauteuil, alors le bouleversement sera complet dans les mondes désorbités, le fauteuil magique le fera voyager à toute vitesse dans l'espace et dans le temps, et au moment d'ouvrir les paupières il se croira couché quelques mois plus tôt dans une autre contrée. Mais il suffisait que, dans mon lit même, mon sommeil fût profond et détendît entièrement mon esprit, alors celui-ci lâchait le plan du lieu où je m'étais endormi, et quand je m'éveillais au milieu de la nuit, comme j'ignorais où je me trouvais, je ne savais même pas qui j'étais.

Marcel Proust. (*Du côté de chez Swann.*)

LEÇON

I. Structure de la phrase complexe.

Vous savez qu'on obtient une phrase complexe lorsqu'on introduit une proposition subordonnée dans l'un des termes de la phrase simple.

Vous savez aussi que les propositions subordonnées peuvent se classer en deux groupes :

● **1. Celles qui tiennent la place d'un terme tout entier (ou d'une branche).**

Ex. : « *Je* | *me demandais* | ***quelle heure il pouvait être.*** »
1 2 3

Ces « propositions-termes » s'accrochent au verbe de base.

● **2. Celles qui constituent seulement une partie d'un terme.**

Ex. : « *Un homme* ***qui dort*** | *tient* | *en cercle autour de lui le fil des heures.* »
1 2 3

Ces « propositions-éléments » s'accrochent à un autre mot que le verbe de base.

Conséquence. — La phrase complexe ne s'obtient pas en mettant bout à bout des propositions : elle se construit autour d'un verbe-pivot, d'un **verbe de base.** A ce verbe s'accrochent un terme sujet, et, selon les cas, un terme complément ou attribut qui peuvent être des propositions ou qui peuvent contenir des propositions. ***La phrase complexe est donc bâtie essentiellement comme la phrase simple. Comme celle-ci, elle se décompose d'abord en termes.***

Remarque. — D'une façon générale, ce sont les subordonnés conjonctives qui jouent le rôle d'un terme, tandis que les subordonnées relatives déterminent seulement une partie d'un terme. Mais ce n'est pas toujours vrai. Certaines subordonnées conjonctives peuvent être compléments d'un adjectif ou d'un adverbe.

Ex. : « *Mes yeux* | *se fermaient* | *si vite* ***que je n'avais pas le temps...*** » (subordonnée conjonctive complément de conséquence de l'adverbe « vite » qui fait partie du 3e terme de la phrase complexe).

Inversement, certaines subordonnées relatives peuvent jouer le rôle de terme sujet, complément ou attribut.

Ex. : « *Je* | *ne savais pas* | ***qui j'étais.*** » (sub. complément d'objet).

II. L'accrochage des subordonnées dans la phrase complexe.

Rappelons qu'il peut s'effectuer de deux façons.

● **1. Par un mot de liaison.**

— soit une conjonction de subordination.

Ex. : « *Il estimera* ***qu'il*** *vient à peine de se coucher.* »

— soit un pronom relatif.

Ex. : « *Celui-ci lâchait le plan du lieu* ***où*** *je m'étais endormi.* »

— soit un mot interrogatif (adjectif, adverbe, pronom).

Ex. : « *Je me demandais* ***quelle*** *heure il pouvait être* » - « *Je ne savais même pas* ***qui*** *j'étais* ».

● 2. **Sans intermédiaire.**

a) C'est le cas des propositions infinitives et participes.

Ex. : « ***A peine ma bougie éteinte,*** *mes yeux se fermaient...* » - « *Cette croyance* ***les empêchait de se rendre compte...*** » - « *Le fauteuil magique* ***le fera voyager*** ».

b) Mais il y en a d'autres.

Ex. : « *Je n'avais pas le temps de me dire :* ***Je m'endors*** » (un signe de ponctuation suffit à relier la subordonnée à la principale).

III. Comment se complique la phrase complexe.

La phrase complexe peut se compliquer encore de différentes façons.

● 1. **Par la subordination de subordination.**

On peut faire dépendre une proposition subordonnée d'une autre proposition subordonnée.

Exemple :

1 2 3

« *J'* | *entendais* | *le sifflement des trains*

↓

qui, *plus ou moins éloignés, comme le chant d'un oiseau dans une forêt, relevant les distances, me décrivait l'étendue de la campagne déserte,*

↓

où *le voyageur se hâte vers la station prochaine.* »

On peut encore subordonner une nouvelle proposition à la précédente et ainsi de suite.

● 2. **Par le déplacement des subordonnées.**

On peut, par exemple, les placer avant la principale.

Ex. : « ***Que vers le matin, après quelque insomnie, le sommeil le prenne en train de lire...,*** *il suffit de son bras soulevé pour arrêter le soleil.* »

On peut aussi les placer de part et d'autre de la principale.

Ex. : « *Parfois,* ***à peine ma bougie éteinte,*** *mes yeux se fermaient si vite*
(proposition participe) (proposition principale)
que je n'avais pas le temps de me dire : « Je m'endors. »

● 3. **Par divers assemblages de propositions subordonnées.**

On peut les juxtaposer, les coordonner et même les intercaler entre d'autres subordonnées ou entre une subordonnée et la principale.

Ex. : « *Il suffisait* ***que, dans mon lit même, mon sommeil fût profond*** *et* ***détendît entièrement mon esprit.*** »

« *Quand je m'éveillais au milieu de la nuit* - ***comme j'ignorais où je me trouvais*** - *je ne savais même pas qui j'étais.* »

● 4. **Par l'association de la proposition complexe avec les autres assemblages de propositions simples.**

Par exemple avec une proposition simple, ou une autre proposition complexe.

Ex. : « *Cette croyance survivait pendant quelques secondes à mon réveil* **(proposition simple)**; *elle ne choquait pas ma raison* **(2e proposition simple, juxtaposée)**, *mais pesait comme des écailles sur mes yeux* **(3e proposition simple coordonnée)** *et les empêchait de se rendre compte que le bougeoir n'était pas allumé* » **(proposition complexe coordonnée).**

On obtient ainsi un nouveau type de phrase composée.

Conclusion.

La proposition subordonnée joue dans la phrase complexe le même rôle que les mots dans la phrase simple. Les propositions subordonnées peuvent donc exercer aussi bien les **fonctions nominales** (épithète, apposition, complément déterminatif) que **les fonctions verbales** (sujet, complément du verbe, attribut). Nous les étudierons en détail à ces points de vue successifs.

Conseils pour l'analyse

I. Comment analyser la phrase complexe.

Vous pouvez décomposer la phrase complexe de deux façons.

Soit la phrase : « *Un homme qui dort tient en cercle autour de lui le fil des heures, l'ordre des années et des mondes.* »

Première façon : la décomposition en termes.

Vous cherchez d'abord le verbe principal (ici : « **tient** »); il constitue le terme de base.

Puis vous cherchez son sujet (1er terme); ici : « *Un homme qui dort* ». Enfin, ses compléments ou attributs (3e terme); ici : « *en cercle autour de lui, le fil des heures, l'ordre des années et des mondes* ».

La phrase comprend donc trois termes :

« *Un homme qui dort*	*tient*	— *en cercle* — *autour de lui*	2 branches c. circonstanciels.
		— *le fil des heures* — *l'ordre des années* *et des « mondes. »*	2 branches c. d'objet directs.
(1er terme)	**(terme de base)**	**(3e terme à 4 branches)**	

Remarque. — Vous pouvez décomposer ensuite chaque terme en propositions, groupes de mots et mots.

Cette méthode de décomposition correspond à la structure naturelle de la phrase.

Deuxième façon : l'analyse dite « logique ».

Elle consiste à enlever de la phrase toutes les propositions subordonnées. Ce qui reste est appelé « proposition principale ». Ainsi dans notre exemple, si nous enlevons la subordonnée « *qui dort* », la proposition principale est : « *Un homme tient en cercle autour de lui le fil des heures, l'ordre des années et des mondes* ». Il s'agit donc ici de savoir reconnaître les subordonnées.

II. Comment reconnaître une proposition subordonnée.

Souvent, on a un indice : c'est la présence d'un mot de subordination (conjonction ou pronom relatif) qui introduit cette proposition. Mais cet indice peut faire défaut; c'est le cas, par exemple, des propositions infinitives ou participes. Il arrive même que la subordonnée prenne l'apparence d'une proposition indépendante ou d'une principale.

● Premier cas embarrassant.

Dans le « discours direct », on trouve fréquemment des phrases de ce type : « *Il répondit* : « ***Je suis de votre avis*** ». Quelle est la nature de la proposition qui vient après les deux points et les guillemets? Indépendante ou subordonnée?

● Deuxième cas embarrassant.

Il s'agit de certaines propositions qui se rapportent à une autre proposition dont elles ne sont séparées que par un signe de ponctuation (virgule, deux points, tirets).

Ex. : « ***Je le sais, vous servez bien le Roi.*** » (CORNEILLE.)

Quelle est ici la nature de la proposition séparée de la première par une virgule? Indépendante ou subordonnée?

Solutions.

Une proposition **subordonnée** exerce toujours une fonction **par rapport** à une autre proposition. Nous pouvons déduire de cette constatation les principes suivants :

a) **Toute proposition qui ne dépend pas grammaticalement d'une autre est une proposition indépendante ou principale** (quelle que soit sa forme).

b) **Toute proposition qui dépend grammaticalement d'une autre** (c'est-à-dire qui exerce **une fonction** par rapport à celle-ci) **est une proposition subordonnée** (quelle que soit sa forme).

c) **Toute proposition qui ne dépend grammaticalement d'aucune autre, mais de laquelle dépendent une ou plusieurs propositions, est une proposition principale.**

A la lumière de ces principes, les deux propositions que nous cherchions à identifier plus haut révèlent leur nature.

Premier exemple : « *Je suis de votre avis* » est complément d'objet du verbe « répondit » de la première proposition. Par conséquent, cette proposition est **une subordonnée.**

Deuxième exemple : « *Vous servez le Roi* » est apposition du pronom neutre « le » de la première proposition. Par conséquent, elle aussi, cette proposition est **une subordonnée.**

Ces deux exemples nous montrent que la subordination n'est pas une pure question de forme, mais aussi de **rapport fonctionnel.**

Ainsi, **il peut se faire qu'une proposition indépendante** ou **principale commence par une conjonction de subordination.** (Cf. troisième cas.)

● Troisième cas embarrassant.

Ex. : « ***Si je ne suis pas venu, c'est que je n'ai pas pu.*** »

Dans cette phrase, il est évident que le groupe « *c'est que je n'ai pas pu* » est complément de cause du verbe de la proposition « *si je ne suis pas venu* ». Celle-ci est donc principale. La conjonction « si » a pour rôle de mettre en relief cette principale et de la relier étroitement à la locution « c'est que » (*si... c'est que*) dont le rôle est aussi de mettre en relief la proposition subordonnée complément de cause. La phrase revient donc à dire : « *Je ne suis pas venu* ***parce que je***

n'ai pas pu », avec cette différence que la locution « *si... c'est que* » met en relief chacune des deux propositions.

Il s'ensuit qu'une proposition subordonnée n'est pas nécessairement introduite par un mot de subordination.

● Quatrième cas embarrassant.

Ex. : « *Plus on est de fous, plus on rit.* »

Certains grammairiens considèrent ici que les deux propositions sont des indépendantes coordonnées. Or, il est évident que si l'on sépare ces deux propositions par un point elles n'ont aucun sens.

C'est qu'elles dépendent étroitement l'une de l'autre, la seconde exprimant un fait proportionnel à celui qu'exprime la première, mais qui en découle, qui en est la conséquence (on ne peut renverser la phrase : elle n'aurait plus de sens). Il faut donc considérer « *plus on rit* » comme une proposition subordonnée de conséquence proportionnelle introduite par la locution « **plus... plus** ».

● Autres cas embarrassants.

a) **Subordonnées introduites par « ce que ».**

Ex. : « *Je n'avais pas cessé en dormant de faire des réflexions sur* ***ce que*** *je venais de lire.* »

Vous pouvez couper la principale après « ce »; vous obtenez alors la subordonnée relative « *que je venais de lire* », qui détermine le pronom neutre « *ce* ».

Vous pouvez aussi considérer « *ce que* » comme une locution pronominale indéfinie (= « quoi ») ; la subordonnée « *sur ce que je venais de lire* » est alors complément d'objet indirect de la locution verbale « *faire des réflexions* ». Cette manière de décomposer correspond mieux à la façon dont nous « pensons » la phrase; elle a en outre l'avantage de faire apparaître plus nettement les groupes fonctionnels.

Dans certains cas où « ce » a une valeur pleine de pronom, il sera préférable de séparer « ce » et « que ».

Ex. : « *Il est doux de faire du bien à* ***ce*** (= la personne) *qu'on aime.* » (A. France.)

b) **Subordonnées introduites par « qui ».** Ne confondez pas « qui » pronom relatif, et « qui » pronom indéfini ou interrogatif.

Ex. : « *Je ne savais même pas* ***qui*** *j'étais* » (pronom interrogatif).
« ***Qui*** *réfléchira à ce phénomène sera frappé de son étrangeté* » (pronom indéfini = « quiconque »).

c) **Propositions commençant par « si », « que », « comme », etc...**

Ces propositions ne sont pas nécessairement des subordonnées. La « conjonction » peut être en réalité un mot exclamatif ou interrogatif.

Ex. : « ***Si*** *j'avais su!* » (proposition indépendante).
« ***Que*** *vous êtes joli!* » (proposition indépendante).
« ***Comme*** *vous avez grandi!* » (proposition indépendante).

Remarque. — On considère parfois comme des subordonnées les groupes de mots introduits par « comme », bien qu'on n'y trouve pas de verbe. On dit alors que le verbe est sous-entendu.

Ex. : « *Elle pesait sur mes yeux* ***comme des écailles*** » (sous-entendu : « pèseraient »).

Il semble plus naturel de considérer que le membre de phrase « *comme des écailles* » est un simple groupe de mots complément de comparaison du verbe « *pesait* ». (« **Comme** » joue alors le rôle d'une préposition.) Ces deux façons d'analyser sont maintenant admises dans les examens.

III. Remarques sur les subordonnées relatives.

● 1. Principes à retenir.

a) **Une subordonnée relative** est toujours complément (ou épithète) de l'antécédent du pronom relatif qui l'introduit.

b) **Le pronom relatif** n'est jamais complément de son antécédent.

Ex. : « *Un homme qui dort tient en cercle autour de lui le fil des heures.* » (PROUST.)

Ici la proposition relative « qui dort » détermine l'antécédent « homme » du pronom relatif « qui »; on peut même la considérer comme épithète de cet antécédent.

Le pronom relatif, lui, n'exerce une fonction qu'à l'intérieur de la subordonnée. Selon les cas :

— il est sujet du verbe de cette subordonnée.

Ex. : « *Des matelots étaient là* ***qui*** *attendaient notre accostage pour nous lancer des amarres.* » (P. LOTI.)

— ou complément d'objet, d'agent ou complément circonstanciel de ce verbe.

Ex. : « *Le jeune marquis allait épouser une femme* ***qu'*** (complément d'objet direct) *il adorait et* ***dont*** (complément d'agent) *il était aimé.* » (VOLTAIRE.)

Autre exemple : « *Elle tenait un mouchoir* ***qu'*** (complément d'objet direct de « mordillait ») *elle mordillait nerveusement et* ***dont*** (complément circonstanciel d'instrument de « se tamponnait ») *elle se tamponnait les yeux.* » (P. BENOIT.)

— ou attribut du sujet de la subordonnée.

Ex. : « *Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.* » CORNEILLE. (*Le Cid.*)

(Ici, « **que** » est attribut de « **je** ».)

— ou encore complément d'un mot de la subordonnée (nom, pronom, adjectif).

Ex. : « *Nous le vîmes bourgeonner et pousser de petites feuilles* ***dont*** (complément du nom « accroissement ») *nous mesurions l'accroissement d'heure en heure.* » (J.-J. ROUSSEAU.)

Autre exemple : « *Les grives ont picoré les grappes* ***dont*** *elles sont si friandes* » (« dont » est complément de l'adjectif « friandes »).

2. Attention !

a) L'antécédent du pronom relatif n'est pas toujours un nom.

Ce peut être :

— un pronom.

Ex. : « ***Tel*** *qui rit vendredi, dimanche pleurera* » (la subordonnée relative détermine le pronom indéfini « tel », antécédent du pronom relatif).

— un adjectif.

Ex. : « *Je commençai à pied un voyage de cent lieues,* ***riche*** *que j'étais de dix-huit livres tournois.* » (CHATEAUBRIAND.)

— un adverbe.

Ex. : « *Je l'ai laissé* ***là*** *où vous l'avez rencontré.* » (LITTRÉ.)

— et même une proposition : c'est ce qui a lieu lorsque la subordonnée relative est introduite par la locution « **ce que** ».

Ex. : « ***Françoise, en mangeant, but du vin,*** *ce qu'elle ne faisait pas d'ordinaire.* » (H. DE RÉGNIER.)

b) Enfin, **n'oubliez pas que la proposition subordonnée relative peut ne pas commencer par le pronom relatif.**

Cela a lieu quand celui-ci est complément d'un nom introduit par une préposition.

Ex. : « *Une gondole suivit d'abord un canal très large* | **au bord duquel** *se dessinaient confusément des édifices obscurs.* » (Th. GAUTIER.)

(La subordonnée, ici, commence après l'adjectif « large », « au bord duquel » joue le rôle d'une véritable locution relative.)

IV. Le problème des propositions infinitives et participes.

1. La condition suffisante.

Les années précédentes, vous avez appris qu'on a une proposition infinitive ou participe lorsque l'infinitif ou le participe ont un sujet distinct de celui de la proposition principale (*Manuel*, 6e-5e, *p.* 209).

Ex. : « *Il entendit **le charbonnier et sa femme se disputer.*** »

« ***La nuit s'étant passée tranquillement,** le jeune P.-L. Courrier commençait à se rassurer.* »

Le sujet de la proposition infinitive ou participe peut d'ailleurs n'être pas exprimé.

Ex. : « ***Etant devenu vieux,** on le mit au moulin.* » (La Fontaine.)

C'est là une condition **suffisante** dont l'on se contente dans les examens.

Est-ce une condition **nécessaire?**

L'Académie française et un certain nombre de grammairiens qui font autorité — en particulier F. Brunot, M. Bruneau, Dauzat, Grévisse — ne le pensent pas. Dans des phrases comme : « *Elle a trop de vertus* ***pour n'être pas chrétienne*** » (cité par Dauzat). - « ***Pour avoir oublié ces choses,*** *l'apprenti sorcier a perdu la tête* » (cité par Grévisse) - « ***En la voyant si changée,*** *il perdit courage* » (cité par F. Brunot), ces grammairiens estiment que les groupes de mots soulignés constituent autant de propositions infinitives ou participes, quoique comportant un sujet commun avec la proposition principale.

2. La condition nécessaire.

Ce qui crée la proposition, en effet, c'est essentiellement **le verbe,** car c'est par rapport à lui que s'ordonnent les autres termes de la proposition (sujet, complément, attribut). On peut même dire que, normalement, c'est le verbe qui crée ces termes (qu'il soit exprimé ou sous-entendu). Nous l'avons montré dans les chapitres précédents.

Donc, ***pour savoir si un groupe de mots constitue une proposition infinitive ou participe*** (lorsque celui-ci ne comporte pas de sujet propre), il s'agit de déterminer si l'infinitif ou le participe qu'il contient a une valeur **pleinement verbale.** Pour cela, vous pouvez utiliser deux critères.

Premier critère.

Un infinitif ou un participe a généralement une valeur verbale lorsqu'il jouit des propriétés essentielles du verbe, c'est-à-dire lorsqu'il comporte des compléments d'objet, d'attribution, d'agent, de circonstance, ou lorsqu'il introduit un attribut. (*Instructions officielles de* 1938 *pour les écoles primaires.*)

Ainsi, dans : « *Il ne savait* ***que dire à cette enfant désolée*** » (Maupassant) on a une proposition infinitive, parce que l'infinitif comporte deux compléments d'objet.

Deuxième critère.

Un autre moyen, plus sûr, est d'examiner si l'infinitif ou le participe équivalent à une forme verbale à un mode personnel.

Ainsi, l'exemple précédent équivaut à : « *Il ne savait* **ce qu'il dirait** (ou ce qu'il fallait dire ou pourrait dire) *à cette enfant désolée.* »

Autre exemple : « *Un riche laboureur,* **sentant sa mort prochaine** (= qui sentait sa mort prochaine) *fit venir ses enfants...* » (La Fontaine.)

Cas embarrassants.

Ce sont ceux où l'infinitif et le participe ont une double valeur : verbale-nominale ou verbale-adjective. Dans ces cas, il s'agit de déterminer laquelle de ces deux valeurs l'emporte nettement sur l'autre en utilisant les deux critères indiqués plus haut. Lorsque ces deux valeurs s'équilibrent sensiblement, il est plus simple de s'en tenir au critère de la condition suffisante.

Conclusion.

Remarquons pour finir qu'il n'y a pas lieu d'accorder une trop grande importance à la recherche des propositions infinitives ou participes. **L'essentiel est de déterminer la fonction exacte du groupe de mots** dont l'infinitif ou le participe constituent le noyau. Que ce groupe de mots soit ou ne soit pas une proposition, cette fonction demeure la même.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Emploi des mots de subordination.

Les mots de subordination constituent les articulations de la phrase complexe : ils contribuent à donner à celle-ci toute sa cohésion et souvent sa signification. Il est donc important d'employer ces mots-crochets à bon escient.

A) *Emploi des conjonctions de subordination.*

Reportez-vous au chapitre des mots de liaison (chap. 15). *Les mots de subordination sont aussi étudiés dans les chapitres consacrés aux fonctions des subordonnées.*

B) *Emploi des pronoms relatifs.*

Cette espèce de mot à valeur mixte (pronom + mot de liaison) *est d'un emploi particulièrement délicat. Il faut tenir compte :*

1. De la nature de son antécédent.

D'une façon générale, en tant que pronom, le relatif ne peut avoir un antécédent indéterminé. Donc, ne dites pas : « Il voulait satisfaction **qui** lui a été accordée », *mais :* « **La** satisfaction **qu'**il demandait lui a été accordée ».

2. De sa place.

a) ***Par rapport à son antécédent.***

PRINCIPE.

Par une exigence de clarté, le pronom relatif doit, d'une façon générale, venir immédiatement après son antécédent. *Toutefois, il peut en être plus ou moins éloigné lorsque le sens est clair et que le mot qui le précède ne peut évidemment être pris pour son antécédent : par exemple lorsque ce mot est un verbe.*

Ex. : « Ces puissantes figures ont disparu **qui** combattaient pour la Vierge de Sion. » (M. BARRÈS.)

Lorsqu'il ne peut être rapproché de son antécédent et qu'il y a danger d'équivoque, vous disposez de deux moyens pour remédier à cet inconvénient.

Premier moyen.

Vous pouvez reprendre l'antécédent en le faisant précéder de l'adjectif relatif « **lequel** *». L'équivoque disparaît.*

Ex. : « Il s'agissait d'une brigade trahie et cernée sur la frontière marocaine, **laquelle brigade** avait été miraculeusement sauvée. » (Cl. FARRÈRE.)

Toutefois cette construction est lourde.

Deuxième moyen.

Pour éviter cette lourdeur, vous pouvez remplacer la subordination par la juxtaposition.

Ainsi la phrase précédente devient : « Il s'agissait d'une brigade trahie et cernée sur la frontière marocaine. Cette brigade avait été miraculeusement sauvée. »

> REMARQUE. — *Au* XVIIe *siècle, la place du pronom relatif par rapport à son antécédent était beaucoup plus libre.*
>
> Ex. : « Il lui faut aussi un cheval pour monter son valet **qui** lui coûtera trente pistoles. » (MOLIÈRE.)
>
> *Cette construction serait considérée comme incorrecte aujourd'hui. Il faudrait dire :* « Pour monter son valet, il lui faut aussi un cheval **qui** lui coûtera trente pistoles. »

b) ***Par rapport à la subordonnée qu'il introduit.***

Le pronom relatif doit se placer en tête de celle-ci, sauf lorsqu'il est complément d'un nom précédé d'une préposition.

Ex. : « Cherchez dans le dictionnaire les mots *de l'orthographe* **desquels** *vous ne serez pas sûr.* » (STENDHAL.)

3. Incorrections à éviter.

a) ***Emploi du pronom « qui ».***

Ce pronom s'emploie parfois sans antécédent.

Ex. : « **A qui** venge son père, il n'est rien d'impossible. »

Ne dites pas : « Tout vient à point **à qui** sait attendre », *mais :* « Tout vient à point **qui** sait attendre » (*«* ***qui*** *», ici, correspond à l'ancienne valeur : «* **si l'on** »).

Ex. : « Bonne chasse, dit-il, **qui** l'aurait (= si on l'avait) à son croc. »
LA FONTAINE.

*Cette valeur indéfinie du pronom « **qui** » apparaît encore dans le tour : « **qui** »... « **qui** » (= l'un, l'autre).*

Ex. : « Ils avaient perdu **qui** leur couronne, **qui** leur sceptre, **qui** leur pourpre. » (Th. GAUTIER.)

b) ***Emploi du pronom « que ».***

*Ce pronom s'emploie parfois avec la valeur mixte de relatif et d'adverbe. Il équivaut alors, selon les cas, à « **où** », « **dont** », « **duquel** », etc...*

Ex. : « Et rose elle a vécu ce **que** (le temps durant lequel) vivent les roses : l'espace d'un matin. » (MALHERBE.)

*Remarquez que « **où** » et « **que** » s'emploient fréquemment l'un pour l'autre lorsqu'ils sont compléments de temps.*

Ex. : « Du temps **que** (= où) j'étais écolier. » (MUSSET.)

c) *« **Qui** » ou « **qu'il** » ?*

*On hésite parfois, dans certains tours, entre « **qui** » et « **que** » suivi d'un verbe impersonnel.*

*Avec les verbes comme : « **advenir** », « **arriver** », « **rester** », le choix entre « **qui** » et « **qu'il** » est libre.*

Ainsi, l'on peut dire indifféremment : « Voilà tout **ce qu'il** (ou **ce qui**) reste du château. »

*Mais avec des verbes comme : « **convenir** », « **importer** ». « **prendre** », « **résulter** », « **se passer** », on emploie plutôt « **qui** ».*

Ex. : « Réussir à l'examen, voilà **ce qui** importe. »

Toutefois, si le verbe est suivi d'un complément, on devra employer le tour impersonnel.

Ex. : « L'accusé s'est-il ou non enfui, voilà **ce qu'il** importe de savoir. »

Dans certains cas, il y a entre les deux tours, également possibles, une différence très nette de sens.

Ainsi, distinguez bien : « Prends **ce qu'il te plaît** (= ce que tu voudras) », *et :* « Prends **ce qui te plaît** (= les objets qui te plaisent.)

N.-B. — *Ne dites pas :* « Il faut **ce qui** faut », *mais :* « **ce qu'**il faut ».

d) ***Le pronom « dont ».***

Ce pronom est d'un emploi particulièrement délicat.

***Distinguez bien « dont » du pronom « d'où ».** Aujourd'hui, « **dont** » est toujours complément d'objet, de possession ou de provenance. **D'où** est complément de lieu.*

Ainsi, vous direz : « Je connais bien la famille **dont** il est issu » (et non : **d'où**), *et :* « Je connais le pays **d'où** il vient. »

REMARQUE. — *Au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècles, « **dont** » est encore employé avec sa valeur adverbiale originelle* (= d'où).

Ex. : « Il arrive sur le bord d'une colline **dont** on voyait Babylone. »
VOLTAIRE.

Cette phrase serait considérée aujourd'hui comme incorrecte.

Principe à retenir.

Le pronom « dont » équivaut à son antécédent précédé de la préposition « de ». Il équivaut à « de lui », « d'elle », etc.

*C'est pourquoi la reprise de « **dont** » par un possessif ou par le pronom « **en** »* (= de lui) *constitue un pleonasme.*

Ainsi les phrases suivantes sont à rejeter : « Thilay est un village **dont** je connais toutes **ses** ruelles. » - « Mes amis **dont** j'**en** connais la fidélité ». *Dites :* « Thilay est un village dont je connais toutes **les** ruelles. » - « Mes amis **dont je connais** la fidélité ».

c) ***Le pronom « où ».***

Ce pronom ne peut s'appliquer qu'à des choses. Au XVIIe *siècle, il pouvait avoir pour antécédent un nom de personne et il s'employait souvent là où aujourd'hui nous employons « **auquel** », « **dans lequel** », etc.*

Ex. : « Vous avez vu ce fils **où** mon espoir se fonde? (MOLIÈRE.)
« C'est là l'unique étude **où** je veux m'attacher. » (BOILEAU.)

Ces phrases seraient considérées aujourd'hui comme incorrectes.

II. Les subordonnées alourdissent la phrase.

1. Evitez de pousser trop loin la subordination de subordination.

Elle rend souvent la phrase non seulement lourde, mais obscure.

La phrase suivante de Proust le montre bien. Toutefois, cette lourdeur est ici un effet de l'art; cette phrase qui s'étire, pleine d'hésitations, est à l'image du vieillard vacillant que l'auteur décrit d'une façon si pittoresque :

« Je venais de comprendre pourquoi le duc de Guermantes, dont j'avais admiré, en le regardant assis sur une chaise, combien il avait peu vieilli bien qu'il eût tellement plus d'années que moi au-dessous de lui, dès qu'il s'était levé et avait voulu se tenir debout, avait vacillé sur des jambes flageolantes comme celles de ces vieux archevêques sur lesquels il n'y a de solide que leur croix métallique et vers lesquels s'empressent les jeunes séminaristes, et ne s'était avancé qu'en tremblant comme une feuille sur le sommet peu praticable de quatre-vingt-trois années, comme si les hommes étaient juchés sur de vivantes échasses grandissant sans cesse, parfois plus hautes que des clochers, finissant par leur rendre la marche difficile et périlleuse, et d'où tout d'un coup ils tombent. » (*Le Temps retrouvé.*)

(*Bien entendu, nous ne vous conseillons pas d'imiter de telles phrases...*)

2. Evitez l'accumulation des subordonnées.

Vous pouvez atténuer l'inconvénient des subordonnées qui s'accumulent en les distribuant habilement dans la phrase de part et d'autre du verbe principal.

Ex. : « Quand je m'éveillais au milieu de la nuit, comme j'ignorais où je me trouvais, je ne **savais** même pas qui j'étais. »

3. Comment éliminer les subordonnées.

Enfin, il y a souvent avantage à éliminer certaines subordonnées en les remplaçant par des membres de phrase équivalents ou par des propositions indépendantes. Revoyez à ce sujet le chapitre sur les mots de liaison (différents moyens d'éliminer les conjonctions de subordination).

III. Mais la phrase complexe n'est pas à rèjeter systématiquement.

1. La phrase complexe est la phrase de l'analyse psychologique.

L'introduction de propositions subordonnées possédant chacune son terme sujet, son verbe, et, selon les cas, son terme complément ou attribut, permet d'exprimer toutes sortes de précisions et de nuances beaucoup mieux que ne pourraient le faire les simples groupes de mots dans la phrase simple.

Voyez, par exemple, tout ce qu'apportent les deux propositions subordonnées dans cette phrase de Proust : « J'entendais le sifflement des trains **qui, plus ou moins éloignés, comme le chant d'un oiseau dans la forêt, relevant** (1) **les distances, me décrivait l'étendue de la campagne déserte** (1re subordonnée) **où le voyageur se hâte vers la station prochaine** » (2e subordonnée).

La première permet d'évoquer avec précision le sifflement des trains qu'entendait Proust, sifflement qui se déplace avec le train et ainsi donne la sensation de l'étendue de la campagne; la seconde ajoute un détail imaginé par le dormeur (le voyageur qui se hâte vers la station prochaine), détail qui fait ressortir davantage encore la sensation de l'étendue désertique de la campagne la nuit.

La phrase complexe convient donc tout particulièrement lorsqu'on veut analyser ses impressions, ses sentiments.

2. La phrase complexe est aussi la phrase de l'orateur.

Elle permet de donner une impression d'ampleur par l'accumulation de propositions subordonnées qui, disposées dans un certain ordre, lui impriment un mouvement large et harmonieux : c'est ce qu'on appelle « la période ». Le mouvement d'un passage est encore plus accusé lorsque plusieurs périodes se suivent, construites symétriquement. Ainsi procèdent les orateurs.

Voyez par exemple ce passage de Bossuet (« Sermon sur la mort ») :

« Multipliez vos jours, comme les cerfs que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre tant de siècles (1re période) ; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité (2e période) ; entassez, dans cet espace qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs (3e période) ; que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants? » (4e période).

Conclusion.

Vous pouvez donc utiliser la phrase complexe dans certains cas, mais à condition d'ordonner les propositions subordonnées et de faire en sorte que la phrase demeure toujours ***claire*** *et* ***harmonieuse.***

(1) « **Relever** », terme d'arpentage signifiant « noter la position d'un point, le situer sur une carte ».

Exercices grammaticaux

1. ***Dans le texte suivant, relevez d'une part les propositions subordonnées qui tiennent la place d'un terme tout entier dans la phrase (indiquez la fonction de ce terme) et d'autre part celles qui se trouvent à l'intérieur d'un terme (indiquez s'il s'agit du terme sujet, complément, ou attribut).***

Promenade dans les gorges du Gardon. — Aux endroits encaissés, au pied des falaises ardentes qui réverbéraient le soleil, la végétation était si luxuriante que l'on avait peine à passer...

On avançait prudemment à cause des serpents, inoffensifs du reste pour la plupart, dont nous vîmes plusieurs s'esquiver. Mon père musait et s'amusait de tout. Ma mère, consciente de l'heure, nous talonnait en vain. Le soir tombait déjà quand enfin nous sortîmes d'entre les berges du fleuve. Le village était encore loin, dont faiblement parvenait jusqu'à nous le son angélique des cloches; pour s'y rendre, un indistinct sentier hésitait à travers la brousse... Qui me lit va douter si je n'ajoute pas aujourd'hui à tout ceci; mais non : cet angélus, je l'entends encore; je revois ce sentier charmant, les roseurs du couchant et, montant du lit du Gardon, derrière nous, l'obscurité envahissante. Je m'amusais d'abord des grandes ombres que nous faisions; puis tout se fondit dans le gris crépusculaire.

A. Gide. (*Si le grain ne meurt.*)

2. ***Dans le texte suivant, relevez les subordonnées et classez-les en subordonnées qui s'accrochent par un mot de liaison (dont vous indiquerez la nature entre parenthèses) et subordonnées qui s'accrochent sans intermédiaire (indiquez aussi entre parenthèses la nature de ces subordonnées).***

Tyrannie d'une mère. — Louisa vieillissait. Elle adorait son fils, qui était toute sa joie; et elle était tout ce qu'il aimait sur la terre. Cependant, ils se faisaient souffrir mutuellement. Elle ne comprenait guère Christophe et ne s'inquiétait pas de le comprendre : elle ne s'inquiétait que de l'aimer. Elle avait un esprit borné, timide, obscur, et un cœur admirable, un immense besoin d'aimer et d'être aimée, qui avait quelque chose de touchant et d'oppressant. Elle respectait son fils parce qu'il lui paraissait très savant; mais elle faisait tout ce qu'il fallait pour étouffer son génie. Elle pensait qu'il resterait, toute sa vie, auprès d'elle, dans leur petite ville. Depuis des années, ils vivaient ensemble: et elle ne pouvait plus imaginer qu'il n'en serait pas toujours de même. Elle était heureuse ainsi : comment ne l'eût-il pas été? Ses rêves n'allaient pas plus loin qu'à lui voir épouser la fille d'un bourgeois aisé de la ville, à l'entendre jouer à l'orgue de son église, le dimanche, et à ne jamais le quitter. Elle voyait son garçon comme s'il avait toujours douze ans; elle eût voulu qu'il n'eût jamais davantage. Elle torturait innocemment le malheureux jeune homme, qui suffoquait dans cet étroit horizon...

R. Rolland. (*Jean-Christophe. La Révolte.*) Albin Michel, éditeur.

3. ***Dans le texte suivant, relevez les subordonnées qui dépendent d'une autre subordonnée (subordination de subordination) en indiquant leur fonction.***

Expériences dangereuses. — J'admire encore que ma mère m'ait laissé faire: soit qu'elle ne se rendît pas nettement compte des risques que couraient les murs, le plancher et moi-même, ou peut-être, estimant qu'il valait la peine de les courir s'il devait en sortir pour moi quelque profit, elle mit à ma disposition hebdomadairement une somme assez rondelette que j'allais aussitôt dépenser en tubes, cornues, éprouvettes, sels, métalloïdes et métaux, acides enfin dont certains je m'étonne aujourd'hui qu'on consentît à me les vendre!

A. Gide. (*Si le grain ne meurt.*)

4. ***Dans le texte ci-après, relevez les subordonnées juxtaposées, coordonnées ou intercalées.***

Le dévouement a la science. — Si, comme je me plais à le croire, l'intérêt de la science est compté au nombre des grands intérêts nationaux, j'ai donné à mon pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille. Quelle que soit la destinée de mes travaux, cet exemple, je l'espère, ne sera pas perdu. Je voudrais qu'il servît à combattre l'espèce d'affaissement moral qui est la maladie de la génération nouvelle; qu'il pût ramener dans le droit chemin de la vie quelqu'une de ces âmes énervées qui se plaignent de manquer de foi, qui ne savent où se prendre et qui vont cherchant partout, sans le rencontrer nulle part, un objet de culte et de dévouement. Pourquoi se dire avec tant d'amertume que, dans le monde constitué comme il est, il n'y a pas d'air pour toutes les poitrines, pas d'emploi pour toutes les intelligences? L'étude sérieuse et calme n'est-elle pas là? Et n'y a-t-il pas en elle un refuge, une espérance, une carrière à la portée de chacun de nous?...

Aveugle et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage, qui de ma part ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même : c'est le dévouement à la science.

Augustin Thierry. (*Dix ans d'études historiques.* Préface.)

5. ***Analysez les pronoms relatifs contenus dans les phrases ci-après.***

Les vrais écrivains sont ceux dont la pensée occupe tous les recoins de leur style. (V. Hugo.) — Elle me nommait ses amies, dont je connaissais quelques-unes. (Mauriac.) — Elle-même s'aidait d'une canne assez longue dont elle tâtait le sol devant elle. (H. Bosco.) — C'était l'heure tranquille où les lions vont boire. (V. Hugo.) — C'est l'unique bonheur où mon âme prétend. (Corneille.) — Elle était avec son mari, madame Homais et le pharmacien, lequel se tourmentait beaucoup sur le danger des fusées perdues. (Flaubert.) — Il se passait de manteau, fier qu'il était de sa poitrine large. (H. Duvernois.) — Je m'approche de la fenêtre contre laquelle je bats du bout des ongles un joli roulement où j'excelle. (Topfer.)

Exercices stylistiques

6. Dites pourquoi les phrases suivantes seraient considérées comme incorrectes aujourd'hui et rectifiez-les.

Mme Fouquet, la mère, a donné un emplâtre à la Reine qui l'a guérie de ses convulsions. (Mme de Sévigné.) — *Ce départ du roi mit un trouble et une agitation dans l'esprit du peuple, qui ne se peut représenter.* (La Rochefoucauld.) — *Je n'ai trouvé que vous qui fût digne de moi.* (Molière.) — *Vous pensâtes même ne pas me trouver, qui eût été une belle chose.* (Mme de Sévigné.) — *On mit un chef à la tête de l'armée dont la bravoure ranima les courages abattus.* — *La Fortune était là debout devant lui qui lui déliait la langue.* (La Fontaine.)

7. Dites en quoi les phrases suivantes sont incorrectes ou équivoques et rectifiez-les.

Nous avons aperçu le général dont on a pourvu à son remplacement hier. — J'ai vu la personne dont vous avez parlé avec les enfants. — Il a combattu un homme dont le succès de la cause qu'il défendait eût été néfaste à la France. — Je suis toujours sensible à ces pompes liturgiques dont je n'arrive pas à me convaincre de la vanité. — C'est un secret que Marcel Proust mit des années à redécou-

vrir et dont nous apprenons ainsi qu'il en avait eu la prescience dès sa treizième année. — Autant de questions dont on veut espérer que les autorités responsables leur ont trouvé des solutions.

8. Même question pour les phrases suivantes (correctes au XVIIe siècle).

C'est l'unique bonheur où mon âme prétend. (CORNEILLE.) — *Il aimerait la paix pour qui mon cœur soupire.* (RACINE). — *Je vendrai mes grains au prix qu'ils se trouveront.* (Mme DE SÉVIGNÉ.) — *Je vais vous dire une nouvelle où peut-être ne vous attendez-vous pas.* (Mme DE SÉVIGNÉ.) — *Rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir.* (RACINE.) — *Monsieur de Longueville ouvre la barricade derrière quoi ils étaient retranchés.* (Mme DE SÉVIGNÉ.) — *Ne doutez pas du bras dont partiront les coups.* (CORNEILLE.) — *Il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners où l'on ne s'était point attendu. — C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.* (BOILEAU.)

9. Transformez en phrases complexes les couples de propositions indépendantes suivantes.

Les rivières sont des routes naturelles: on y voyage avec des bottes de sept lieues. — Tous les voyageurs ont parlé de la fertilité de ce pays; cette fertilité est vraiment extraordinaire. — Ils aperçurent des cavaliers qui s'avançaient; leurs armes brillaient. — On a acquitté le prévenu; j'avais toujours cru à son innocence. — J'admire cette maison; je sais que vous en êtes propriétaire. — C'était un vieillard; sa barbe blanche couvrait sa poitrine.

10. Dans le texte ci-après, dégagez pour chaque phrase les propositions subordonnées et indiquez les précisions apportées par chacune d'elles.

L'INFUSION DE TILLEUL. — *Et tout d'un coup le souvenir m'est apparu. Ce goût, c'était celui du petit morceau de madeleine que le dimanche matin à Combray (parce que ce jour-là je ne sortais pas avant l'heure de la messe), quand j'allais lui dire bonjour dans sa chambre, ma tante Léonie m'offrait après l'avoir trempé dans son infusion de thé ou de tilleul...*

Et dès que j'eus reconnu le goût du morceau de madeleine trempé dans le tilleul que me donnait ma tante (quoique je ne susse pas encore et dusse remettre à bien plus tard de découvrir pourquoi ce souvenir me rendait si heureux), aussitôt la vieille maison grise sur la rue, où était sa chambre, vint comme un décor de théâtre s'appliquer au petit pavillon donnant sur le jardin, qu'on avait construit pour mes parents sur ses derrières (ce pan tronqué que seul j'avais revu jusque-là); et avec la maison, la ville, la place où on m'envoyait avant déjeuner, les rues où j'allais faire des courses depuis le matin jusqu'au soir et par tous les temps, les chemins qu'on prenait si le temps était beau...

Marcel PROUST. (*Du côté de chez Swann.*)

11. Dans le texte suivant, dégagez les principaux membres des phrases périodiques (les numéroter). Montrez comment l'auteur donne à ses phrases de l'ampleur et de l'harmonie (étudiez la place des subordonnées, leur nombre, leur longueur dans chaque phrase).

NOSTALGIE DU PAYS NATAL. — *Plusieurs fois, pendant les longues nuits de l'automne, je me suis trouvé seul, placé en sentinelle, comme un simple soldat, aux avant-postes de l'armée. Tandis que je contemplais les feux réguliers des lignes romaines et les feux épars des hordes des Francs; tandis que, l'arc à demi tendu, je prêtais l'oreille au murmure de l'armée ennemie, au bruit de la mer et au cri*

des oiseaux sauvages qui volaient dans l'obscurité, je réfléchissais sur ma bizarre destinée. Je songeais que j'étais là, combattant pour les barbares tyrans de la Grèce, contre d'autres barbares dont je n'avais reçu aucune injure. L'amour de la patrie se ranimait au fond de mon cœur, l'Arcadie se montrait à moi dans tous ses charmes. Que de fois, durant les marches pénibles, sous les pluies et dans les fanges de la Batavie; que de fois, à l'abri des huttes des bergers où nous passions la nuit: que de fois autour du feu que nous allumions pour nos veilles à la tête du camp; que de fois, dis-je, avec de jeunes Grecs exilés comme moi, je me suis entretenu de notre cher pays!

CHATEAUBRIAND. (*Les Martyrs.*)

12. Essayez d'alléger les phrases suivantes sans trahir toutefois la pensée de l'auteur (soit par déplacement des subordonnées, soit en substituant à celles-ci des groupes nominaux, soit en découpant la phrase en plusieurs tronçons s'il y a lieu).

C'était de ces chambres de province qui — de même qu'en certains pays des parties entières de l'air ou de la mer sont illuminées ou parfumées par des myriades de protozoaires que nous ne voyons pas — nous enchantent des mille odeurs qu'y dégagent les vertus, la sagesse, les habitudes, toute une vie secrète, invisible, surabondante et morale que l'atmosphère y tient en suspens.

Jamais, dans la promenade du côté de Guermantes, nous ne pûmes remonter jusqu'aux sources de la Vivonne, auxquelles j'avais souvent pensé et qui avaient pour moi une existence si abstraite, si idéale, que j'avais été aussi surpris quand on m'avait dit qu'elles se trouvaient dans le département, à une certaine distance kilométrique de Combray, que le jour où j'avais appris qu'il y avait un autre point précis de la terre où s'ouvrait, dans l'antiquité, l'entrée des Enfers.

Marcel PROUST. (*Du côté de chez Swann.*)

13. Même exercice sur la phrase suivante. Vous essaierez de supprimer le plus possible de propositions subordonnées.

LE NEVEU DE RAMEAU. — *C'est le neveu de ce musicien célèbre qui nous a délivrés du plain-chant de Lulli que nous psalmodiions depuis plus de cent ans, qui a tant écrit de visions inintelligibles et de vérités apocalyptiques sur la théorie de la musique, où ni lui ni personne n'entendit jamais rien et de qui nous avons un certain nombre d'opéras où il y a de l'harmonie, des bouts de chants, des idées décousues, du fracas, des vols, des triomphes, des lances, des gloires, des murmures, des victoires à perte d'haleine, des airs de danse qui dureront éternellement et qui, après avoir enterré le Florentin, seront enterrés par les virtuoses italiens, ce qu'il pressentait et qui le rendait sombre, triste, hargneux, car personne n'a autant d'humeur, pas même une jolie femme qui se lève avec un bouton sur le nez, qu'un auteur menacé de survivre à sa réputation, témoins Marivaux et Crébillon le fils.*

DIDEROT.

Compositions françaises

1. A l'occasion de l'anniversaire de votre professeur (ou en fin d'année, après les succès aux examens) vous êtes chargé par vos camarades, lors d'une petite cérémonie, de prononcer le discours qui précédera la remise d'un cadeau collectif. Composez ce discours.

2. En une seule phrase (ou en peu de phrases) exprimez ce que vous avez éprouvé en vous trouvant pour la première fois en présence d'un paysage, d'une ville ou d'un monument que vous ne connaissiez jusqu'alors que par les livres ou par ouï-dire.

3. Racontez une déception très vive que vous avez éprouvée et essayez de nous faire comprendre votre état d'âme.
Même sujet pour une joie éprouvée (en recevant un cadeau, en accueillant un parent, en rendant une visite, etc...).

4. Il vous est peut-être arrivé d'éprouver à la fois de la satisfaction et de la crainte ou de la joie mêlée à une certaine tristesse. Evoquez les circonstances et essayez de nous faire sentir ce que vous avez éprouvé.

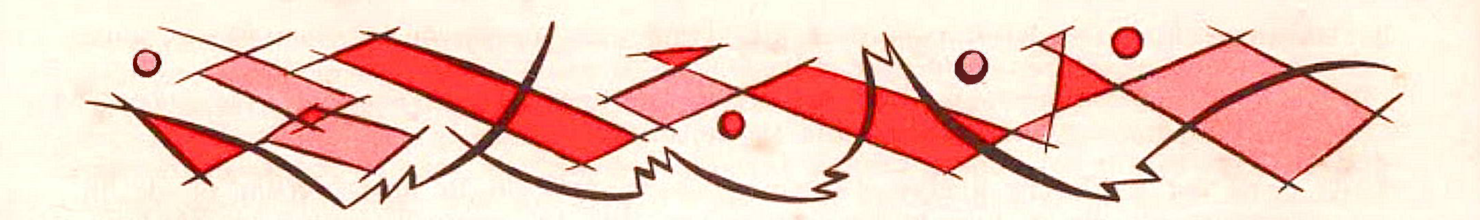
5. Résumez les stances de Rodrigue dans « Le Cid », en vous efforçant de traduire les divers mouvements qui agitent son âme. Même sujet pour « Andromaque » dans la pièce de Racine (acte III, sc. 8).

6. Etes-vous bon public? Aimez-vous flâner dans une rue passante ou commerçante? Exprimez vos impressions de « badaud » ou, au contraire, dites pourquoi vous n'aimez pas la rue et son trafic. (B. E. P. C., 1958.).

7. Dans vos moments de tristesse ou de découragement, il est sans doute une époque de votre enfance à laquelle vous aimez rêver. Evoquez-la et dites quel bonheur et quel réconfort vous trouvez dans ces souvenirs. (B. E. P. C., 1958.)

8. Racontez une occasion où une personne de votre entourage a fait preuve d'une réelle délicatesse à votre égard. Précisez les sentiments que vous avez alors éprouvés. (B. E. P. C., 1958.)





FONCTIONS NOMINALES DES SUBORDONNÉES

TEXTE D'ÉTUDE

L'oiseau, la nuit.

La nuit est terrible pour l'oiseau, même en nos climats qui sembleraient les moins dangereux. Que de monstres elle cache, que de chances effrayantes pour lui dans son obscurité! Les ennemis nocturnes ont cela de commun qu'ils arrivent sans faire aucun bruit. Le chat-huant vole d'une aile silencieuse, comme étoupée d'ouate. La longue belette s'insinue au nid, sans frôler une feuille. La fouine ardente, altérée de sang chaud, est si rapide qu'en un moment elle saigne et parents et petits.

Il semble que l'oiseau, quand il a des enfants, ait une seconde vue de ces dangers. Il a à protéger une famille plus faible, plus dénuée encore que celle du quadrupède dont le petit marche en naissant... Toute la nuit, l'étroite entrée du nid est gardée par le père qui ne dort ni ne veille, qui tombe de fatigue et présente au danger son faible bec et sa tête branlante. Que sera-ce s'il voit apparaître la gueule énorme du serpent, l'œil horrible de l'oiseau de mort, démesurément agrandi?

Inquiet pour les siens, il l'est bien moins pour lui. Au temps où il est seul, la nature lui épargne les tourments de la prévoyance. Triste et morne plutôt qu'alarmé, il se tait, il s'affaisse, il cache sa petite tête sous son aile, et son cou même disparaît dans la plume. Cette position d'abandon complet, de confiance, qu'il avait eue dans l'œuf, dans l'heureuse prison maternelle où sa sécurité fut si entière, il la reprend chaque soir au milieu des dangers et sans protection.

MICHELET. (*L'Oiseau.*)

LEÇON

Les propositions subordonnées peuvent jouer dans la phrase complexe toutes les fonctions que jouent les mots dans la proposition. Nous allons le voir tout d'abord pour la première sorte de fonctions, **les fonctions nominales,** c'est-à-dire la fonction épithète, la fonction complément déterminatif et la fonction apposition.

I. Les subordonnées épithètes.

La fonction épithète, qui consiste à « qualifier » un être ou une chose en dégageant un de ses caractères, est exercée le plus souvent par l'adjectif qualificatif. Mais d'autres mots ou groupes de mots, nous l'avons vu, peuvent « qualifier »; ainsi en est-il de certaines propositions relatives introduites par « **qui** ».

Ex. : « *Nos climats* ***qui sembleraient moins dangereux*** » (moins dangereux en apparence) - « *Le père* ***qui tombe de fatigue*** » (extrêmement fatigué).

II. Les subordonnées compléments déterminatifs.

Cette fonction peut être exercée soit par des **relatives,** soit par des **conjonctives.**

● 1. Les relatives compléments déterminatifs.

La subordonnée relative se rapporte toujours à l'antécédent du pronom relatif qui l'introduit. (Cet antécédent est le plus souvent un nom ou un pronom.) Comme le nom complément déterminatif, elle peut exprimer des rapports très variés :

— de cause.

Ex. : « *Le père,* ***qui tombe de fatigue,*** *ne peut se tenir pleinement éveillé.* »

— de but.

Ex. : « *La nuit, l'oiseau cherche un endroit* ***qui puisse le protéger.*** »

— de condition.

Ex. : « *L'animal* ***qui voudrait le chercher vraiment*** *le découvrirait sans peine.* »

Il est souvent difficile de classer les diverses précisions que peut apporter la subordonnée relative complément déterminatif.

Ex. : « *Cette position* ***qu'il avait eue dans l'œuf*** » - « *Celle de quadrupède* ***dont le petit marche en naissant*** » - « *L'heureuse prison maternelle* ***où sa sécurité fut si entière.*** »

> REMARQUE. — La subordonnée relative complément déterminatif peut jouer un rôle plus ou moins important dans la phrase complexe.
>
> *a*) Souvent, elle ne fait qu'apporter une précision complémentaire qui pourrait être supprimée sans enlever à la phrase sa signification essentielle.
>
> Ex. : « *Cette position d'abandon complet, de confiance,* [***qu'il avait eue dans l'œuf, dans l'heureuse prison maternelle, où sa sécurité fut si entière***], *il la reprend chaque soir au milieu des dangers et sans protection.* »
>
> *b*) Mais parfois elle est indispensable pour donner un sens à la phrase.
>
> Ex. : « *Je ne vois que vous* ***qui puissiez résoudre ce problème.*** »

2. Les conjonctives compléments déterminatifs.

Ces propositions se rapportent le plus souvent à un adjectif ou à un adverbe.

Ex. : « *La fouine ardente, altérée de sang chaud, est* ***si rapide,*** | ***qu'en un moment elle saigne et parents et petits...*** »

« *Il s'abandonne* ***aussi complètement*** | ***que s'il était encore dans le sein maternel.*** »

Remarquez que souvent ces propositions s'introduisent lorsque l'adjectif ou l'adverbe sont précédés d'un autre adverbe exprimant le degré.

REMARQUE. — Parfois la subordonnée conjonctive peut compléter un nom.

Ex. : « *J'ai* ***la preuve*** | ***qu'il est innocent*** » (= de son innocence).

III. Les subordonnées appositions.

1. A quoi elles servent.

Elles ont pour rôle de préciser :

a) **soit un mot ou un groupe de mots** (nom, pronom, groupe du nom...).

Ex. : « *Les ennemis nocturnes ont* ***cela*** *de commun* ***qu'ils arrivent sans faire aucun bruit*** » (subordonnée apposition au pronom « cela »).

b) **soit toute une proposition.** La subordonnée apposition constitue ainsi parfois une sorte de développement ou de commentaire de l'idée exprimée par une autre proposition.

Ex. : « *J'aime cette heure fraîche et légère du matin,* ***lorsque l'homme dort encore*** *et* ***que s'éveille la terre.*** »

(Ici, les deux subordonnées soulignées sont appositions du groupe du nom « cette heure ».)

2. Diverses sortes de subordonnées appositives.

Tous les types de subordonnées peuvent exercer cette fonction.

a) **Certaines subordonnées conjonctives.**

Ex. : « *La mort a ceci de bon* ***qu'elle réconcilie les pires ennemis.*** »

(F. COPPÉE.)

b) **Certaines subordonnées relatives.**

Le plus souvent, elles sont introduites par la locution « ce qui » ou « ce que ».

Ex. : « ***Ce que j'avais cru jusque-là impossible,*** *je me sentis vraiment pénétrer entre les rochers.* » (M. PROUST.)

c) **Certaines subordonnées participes.**

Ex. : « *La cueillette constitue une véritable industrie pour les familles nombreuses qui vont passer toute la journée dans les bois,* ***théories d'enfants de toutes tailles balançant des seaux d'étain...*** » (L. HÉMON.)

d) **Certaines subordonnées infinitives.**

Ex. : « *Il retombait toujours sur ce poignant dilemme qui était au fond de sa rêverie :* ***rester dans le paradis, et y devenir démon! rentrer dans l'enfer, et y devenir ange!*** » (V. HUGO.)

Ici, c'est tout le système des quatre subordonnées infinitives qui est apposition au nom « dilemme ».

e) **Certaines subordonnées à un mode personnel introduites par un simple signe de ponctuation** (virgule ou deux points).

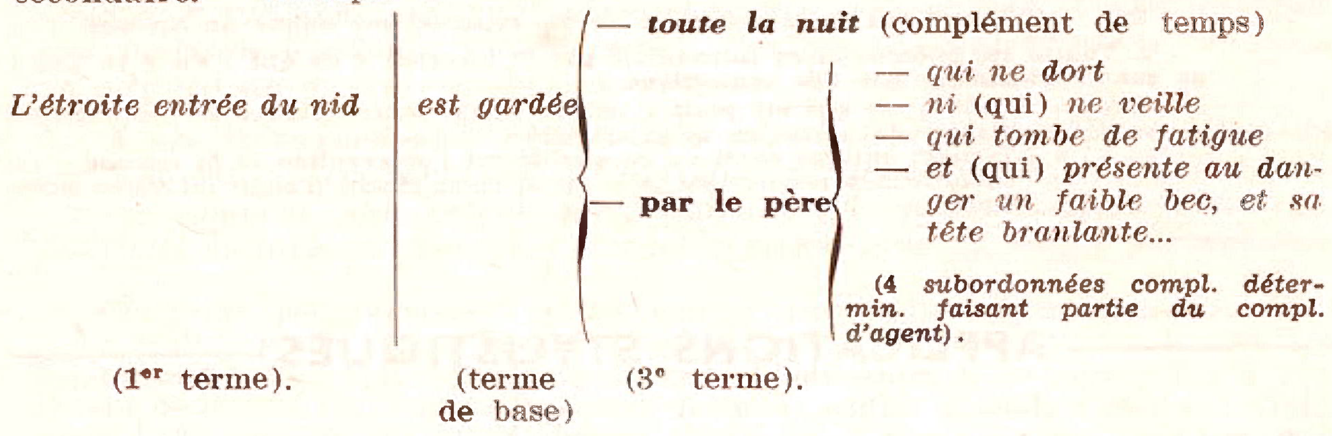
Ex. : « *On peut* **le** *dire sans crainte d'être accusé de louer le temps passé au détriment du présent,* ***Paris était alors plus aimable qu'il n'est aujourd'hui.*** » (A. France.)

Ici, la proposition subordonnée « Paris était alors plus aimable », avec la subordonnée conjonctive qui dépend d'elle, est apposition au pronom neutre « le ».

Conclusion.

Ainsi, certaines propositions subordonnées exercent dans la phrase complexe les mêmes fonctions nominales que les mots dans la proposition.

Ces subordonnées ne constituent qu'une partie d'un terme de la phrase complexe. C'est pourquoi elles ne sont généralement qu'un élément secondaire. Exemple :



Conseils pour l'analyse

1. La subordonnée relative épithète.

Toutes les propositions subordonnées relatives introduites par « qui » ne sont pas nécessairement épithètes. Un moyen pratique de reconnaître celles qui exercent cette fonction est d'essayer de les remplacer par un adjectif.

Ex. : « *Le bonheur des hommes est un bonheur* ***qui ne dure pas*** » (= éphémère).

Lorsqu'une proposition ne peut se remplacer par un adjectif qualificatif, il est préférable, généralement, de la considérer comme un complément déterminatif.

Ex. : « *Le père* ***qui présente au danger son faible bec et sa tête branlante...*** » (la subordonnée est ici complément déterminatif du nom « père »).

Remarque. — Toutefois, il est des cas où la subordonnée relative qualifie nettement l'antécédent du pronom relatif sans qu'on puisse lui trouver un adjectif absolument équivalent. Dans ce cas, on la considérera cependant comme épithète.

Ex. : « *Arrias est un homme* ***qui a tout vu*** » (= universel).

2. La subordonnnée relative complément déterminatif.

Ne prenez pas pour des subordonnées relatives compléments déterminatifs les propositions conjonctives appositions.

Ex. : « *La nouvelle* ***qu'il avait disparu*** (conjonctive apposition) *nous plongea dans l'inquiétude.* »

« *La nouvelle* ***que vous annoncez*** (relative, complément déterminatif) *nous surprend.* »

3. La subordonnée conjonctive apposition.

Pour la reconnaître, essayez de placer le signe = entre elle et le nom auquel elle se rapporte. Vous savez, en effet, que la fonction apposition consiste à désigner le même être ou la même chose d'une autre façon ; par conséquent, **au point de vue du sens,** il y a une équation foncière entre l'apposition et le mot dont elle dépend.

Ex. : « *La nouvelle* = ***(qu') il avait disparu*** ») *nous plongea dans l'inquiétude.* »

Remarques.

1. **Conjonctive apposition ou complément déterminatif?**
Il est parfois difficile de dire si la proposition conjonctive exerce la première ou la seconde fonction.
Ainsi dans les phrases : « *La nouvelle **qu'il avait disparu** nous plongea dans l'inquiétude* » - « *J'ai la preuve **qu'il est innocent*** », les deux subordonnées peuvent être remplacées par un complément déterminatif équivalent : « *La nouvelle **de sa disparition*** » - « *La preuve **de son innocence.*** »
La fonction apposition et la fonction complétive ont d'ailleurs une frontière commune : toutes deux servent à déterminer.
Lorsqu'il est possible de remplacer la subordonnée par un complément prépositionnel, vous pouvez la considérer comme complément déterminatif du nom auquel elle se rapporte.
Ex. : « *L'espoir **que je réussirai*** (= de ma réussite) *me donne du courage.* »

2. **Toutes les subordonnées introduites par la locution « ce qui » ou « ce que » ne sont évidemment pas des appositions.**
Ex. : « ***Je dis*** | ***ce qui me plaît*** » (ici, la subordonnée relative est complément d'objet du verbe de la principale).
« *L'instinct antique avait vu **ce que disent l'observation et la science*** » (la subordonnée relative est, elle aussi, complément d'objet du verbe principal).

APPLICATIONS STYLISTIQUES

1. La proposition subordonnée comme moyen de caractérisation ou de détermination.

Lorsque vous aurez à qualifier ou à déterminer un être ou une chose, vous devrez souvent choisir entre un adjectif, un nom (ou un groupe du nom) et une proposition subordonnée (les uns et les autres pouvant exercer la fonction épithète, complément déterminatif ou apposition).

Vous choisirez la proposition subordonnée lorsque vous voudrez apporter sur l'être ou sur la chose désignés par le nom principal des précisions que les seules espèces de mots ne peuvent donner.

En effet, la proposition subordonnée est infiniment plus riche *que l'adjectif, le nom et même le groupe du nom : elle possède un sujet, un verbe, des adjectifs, des compléments ou des attributs, ce qui lui permet d'exprimer une idée complexe, d'apporter toutes sortes de précisions et de nuances.*

Examinons, par exemple, dans notre texte d'étude, la phrase : « Toute la nuit, l'étroite entrée du nid est gardée par le père **qui ne dort ni ne veille, qui tombe de fatigue** et **(qui) présente au danger son faible bec et sa tête branlante...** »

Dans cette phrase, les quatre subordonnées déterminent le nom « père » avec beaucoup plus de précision que ne pourraient le faire de simples adjectifs ou des noms compléments déterminatifs. Grâce au verbe qu'elles contiennent, elles évoquent l'oiseau « en mouvement » si l'on peut dire.

Comparez : « **qui ne dort ni ne veille** » *et* « somnolent » ; « **qui tombe de fatigue** » *et :* « fatigué » ; « **qui présente au danger son faible bec et sa tête branlante** » *et :* « désarmé en face du danger ».

***La subordonnée est plus précise;** elle fait « voir », elle donne de la vie. Elle permet d'évoquer les êtres et les choses beaucoup mieux que les mots simples correspondants.*

*Vous utiliserez donc les subordonnées en fonction d'épithètes, de compléments déterminatifs ou d'appositions chaque fois que vous voudrez exprimer **une idée dans toute sa complexité,** avec toutes sortes de précisions et de nuances, ou chaque fois que vous voudrez **décrire** ou **raconter** d'une façon vivante et évocatrice.*

Vous préférerez l'adjectif épithète, le nom complément ou en apposition lorsque vous voudrez obtenir une formule courte, ramassée, rigoureuse.

Comparez : « *C'est un homme* **qui a beaucoup de volonté** » *et* « *C'est* un homme **à poigne** ».

2. Attention aux substitutions de tours !

De ce que nous venons de dire, il résulte qu'une subordonnée exerçant une fonction nominale est rarement absolument équivalente à un nom, un adjectif ou un groupe du nom exerçant la même fonction.

*Ainsi, la subordonnée épithète n'a pas toujours la même signification que l'adjectif correspondant. En particulier, le verbe de la subordonnée confère souvent une valeur **temporaire** à la caractérisation alors que l'adjectif épithète exprime une caractérisation plus ou moins **permanente.***

Comparez par exemple : « Le maître punit l'élève **qui bavarde** » *et :* « Le maître punit l'élève **bavard** », *ou encore :* « Il regarda les lampes **qui l'éblouirent** » *et :* « Il regarda les lampes **éblouissantes** », *ou encore :* « A l'intérieur de la case régnait une fraîcheur **qui nous sembla glaciale** » *et :* « A l'intérieur de la case régnait une fraîcheur **glaciale** ». *Il y a ici entre les deux tours de nettes différences.*

3. Quelques constructions spéciales.

a) *Vous pouvez donner la valeur d'épithètes à certaines subordonnées (qui seraient normalement compléments déterminatifs) en les reliant à un adjectif épithète par une conjonction de coordination (« **et** », « **ou** », « **mais** »). Ce procédé permet de donner de la variété au style en rompant l'uniformité de la construction.*

Ex. : « Un quidam se présente, bien mis, **décoré** même **et qu'on prendrait pour un diplomate.** » (FLAUBERT.)

b) *Vous pouvez mettre en relief la subordonnée épithète ou complément déterminatif en la détachant du nom auquel elle se rapporte par la conjonction « **et** ». La phrase prend ainsi un tour plus vif et plus piquant.*

Ex. : « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes **et qui pensent.** » (LA BRUYÈRE.)

c) *Parfois vous pouvez donner à votre phrase un tour élégant en éloignant quelque peu la subordonnée relative du mot de la principale auquel elle se rapporte.*

Ex. : « Un loup survient à jeun **qui cherchait aventure** » (cf. : « Un loup qui cherchait aventure survient à jeun »).

Autre ex. : « Et la source est tarie **où buvaient les troupeaux.** »

LECONTE DE LISLE.

Cette construction est particulièrement recommandée lorsque la subordonnée relative vient immédiatement après le verbe principal car alors il n'y a aucun danger d'équivoque.

Ex. : « Des noms chantent **que nous eussions aimé inventer.** » (H. Larrieu.)

d) *Lorsque vous voulez exprimer deux idées dont l'une précise l'autre, vous avez le choix entre deux constructions :*

— ou bien deux indépendantes qui se suivent.

Ex. : « Il fallait pour cela vider la mare. On ne l'avait pas fait depuis quinze ans. » (A. Gide.)

— ou bien une principale et une subordonnée relative *qui détermine la première tout entière, celle-ci étant reprise ou annoncée par le pronom neutre* **ce** *ou un nom qui, en quelque sorte, résume la principale.*

On aurait ainsi : « Il fallait pour cela vider la mare, **ce** qu'on n'avait pas fait depuis quinze ans. »

Ce second procédé a l'avantage d'établir un rapport plus étroit entre les deux idées tout en mettant en relief la précision apportée par la subordonnée.

Remarque. — *Lorsque le mot de reprise est* **un nom,** *nous vous conseillons d'éviter le mot « chose » qui rend la phrase lourde et inexpressive.*

Ex. : « Birotteau voulut donner un grand bal, **chose** qui lui revint fort cher. »

Dans ce cas, essayez de trouver un nom plus caractéristique et plus expressif.

Vous pourriez dire : « Birotteau voulut donner un grand bal, **folie** qui lui revint fort cher. »

Conclusion.

Les subordonnées à fonctions nominales (qui sont généralement des propositions relatives) sont un moyen ***d'élargir*** *la caractérisation et la détermination du nom et aussi* ***de la préciser, de la nuancer*** *ou* ***de la mettre en relief.*** *Utilisées modérément et à bon escient, elles permettent de rendre le style plus varié, plus expressif et parfois plus élégant.*

Exercices grammaticaux

1. ***Dans les phrases suivantes, relevez les propositions subordonnées exerçant une fonction nominale. Indiquez entre parenthèses après chacune d'elles si elle est*** **épithète, apposition** ***ou*** **complément déterminatif** ***et dites à quel mot elle se rapporte.***

L'on était alors pénétré de cette maxime que ce qui est dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, ineptie dans le particulier. (La Bruyère.) — L'enfant regardait d'un œil égaré cette grosse étoile qu'elle ne connaissait pas et qui lui faisait peur. (V. Hugo.) — Le cerf, qui était noir et monstrueux de taille, portait seize andouillers avec une barbe blanche. (G. Flaubert.) — Un page, qui portait la lance royale, s'endormit sur son cheval, et la lance, tombant, alla frapper le casque que portait un autre page. (Michelet.) — Donnez-nous, dit ce peuple, un roi qui se remue. (La Fontaine.)

2. ***Même exercice pour les phrases suivantes :***

a) « Elle saura d'elle-même une chose très bonne qui ne s'apprend d'ordinaire que difficilement, c'est qu'il vaut mieux faire que dire. » (A. DE MUSSET.) (B. E. P. C. Bordeaux, 1957.)

b) « A la réflexion, je ne crois pas qu'il y ait quelque part un été plus humain que celui-ci, je veux dire qui entretienne mieux l'illusion que la nature a été faite pour l'homme. » (J. ROMAINS) (B. E. P. C., 1956.)

c) « C'est une bête qui était là, embusquée, un nécrophore, un scarabée splendide et agile, vert, pourpre, flamme et or, une pierrerie armée qui court et qui a des griffes. » (V. HUGO.) (B. E. P. C. Antilles, 1955.)

d) « On doit souvent, entre les coups, rester maître des moindres écarts du cerceau, grâce au bâton qui ne cesse, d'un côté ou de l'autre, d'en caresser la tranche, qui en soutient ou en corrige la marche, et dont la pointe intervient vivement à tout endroit où menace de naître une embardée. » (J. ROMAINS.) (B. E. Nancy, 1957.)

e) « Tout parle à ma mémoire : ce mur bâti de pierres posées au hasard, cette vigne, qui fait pétiller dans ma cervelle, ainsi que la mousse d'un vin nouveau, les réminiscences des vendanges, et ce bois sombre qui me rappelle la forêt de sapins où il faisait si triste et où j'aimais à m'enfoncer pour avoir peur ! » (J. VALLÈS) (B. E.. 1959.)

3. ***Dans le texte suivant, relevez les propositions subordonnées épithètes ou compléments déterminatifs et précisez leur nature et leur fonction.***

REPROCHES D'UN PÈRE A SON FILS. — « Vous descendez en vain des aïeux dont vous êtes né ; ils vous désavouent pour leur sang, et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun avantage ; au contraire, l'éclat n'en rejaillit sur vous qu'à votre déshonneur, et leur gloire est un flambeau qui éclaire aux yeux d'un chacun la honte de vos actions. Apprenez enfin qu'un gentilhomme qui vit mal est un monstre dans la nature, que la vertu est le premier titre de noblesse, que je regarde bien moins au nom qu'on signe qu'aux actions qu'on fait, et que je ferais plus d'état du fils d'un crocheteur qui serait honnête homme que du fils d'un monarque qui vivrait comme vous... »

MOLIÈRE. (*Don Juan.*)

4. ***Dans les phrases suivantes, relevez les propositions subordonnées appositions. Précisez leur nature et indiquez à quoi elles se rapportent.***

Cela n'est-il pas merveilleux que me voilà ici, et que j'aie quelque chose dans la tête qui pense cent choses différentes en un moment, et fait de mon corps tout ce qu'elle veut? (MOLIÈRE.) — Cette idée que le théâtre doit lui aussi représenter la vie n'en est pas moins entrée dans les esprits. (BRUNETIÈRE.) — En quel sens est donc véritable ce que j'ai lu dans certain lieu, que sa voix est la voix de Dieu? (LA FONTAINE, *Fables*, VIII, 26.) — Dès l'aurore, la nouvelle se répandit qu'un grand voilier était venu donner à la côte pendant la nuit et que la marée achevait de le mettre en pièces sur les brisants où il avait échoué. (G. DUHAMEL.) (B. E. P. C. Strasbourg, 1956.)

5. ***Dans les phrases suivantes extraites du « Don Juan », de Molière, relevez les propositions subordonnées introduites par « ce qui » ou « ce que » et indiquez leur fonction.***

Est-ce que chacune de vous ne sait pas ce qui en est, sans qu'il soit nécessaire que je m'explique davantage? — Laissez-lui croire ce qu'elle voudra. — C'est un motif pressant qui m'oblige à cette visite, et ce que j'ai à vous dire ne veut point du tout de retardement. — L'âme est ce qui nous donne la vie.

Exercices stylistiques

6. Dans le texte suivant, remplacez, chaque fois que vous le pouvez, la proposition subordonnée par un mot ou un groupe nominal équivalent (en modifiant légèrement le texte si besoin est). Vous comparerez votre texte avec le texte original.

EN MER. — *Au point du jour, je remontai sur le pont. On voyait au ciel quelques nuages qui paraissaient blancs, d'autres qui étaient cuivrés... La mer formait des lames monstrueuses qui ressemblaient à des montagnes pointues qui formaient plusieurs étages de collines... Au lever du soleil, le vent redoubla avec une fureur qu'il est impossible d'exprimer; notre vaisseau, qui ne pouvait plus obéir à son gouvernail, vint en travers.*

D'après BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

7. Etoffez le texte suivant en remplaçant chaque fois que possible tel mot ou tel groupe nominal par une proposition subordonnée équivalente. Vous comparerez ensuite les deux textes et vous direz ce qui fait la supériorité de celui de Mérimée.

UN CAPITAINE DE REITRES. — *Devant une table de chêne, noircie par la graisse et la fumée, était assis le capitaine des reîtres. C'était un grand et gros homme de cinquante ans environ, avec un nez aquilin, le teint fort enflammé, ses cheveux grisonnants et rares couvrant mal une large cicatrice qui commençait à l'oreille et qui venait se perdre dans une épaisse moustache. Il avait ôté sa cuirasse et son casque, et n'avait conservé qu'un pourpoint de cuir de Hongrie noirci par le frottement de ses armes et soigneusement rapiécé en plusieurs endroits. Son sabre et ses pistolets étaient déposés sur un banc à sa portée; seulement, il conservait sur lui un large poignard, arme qu'un homme prudent ne quittait jamais pour se mettre au lit.*

P. MÉRIMÉE. (*Chronique de Charles IX.*)

8. Considérez les couples de phrases ci-après. Essayez de les transformer en une phrase comportant une principale et une subordonnée relative (ainsi que les ont construites les écrivains dont les noms sont indiqués entre parenthèses).

Louisa confiait les enfants à Christophe; il avait maintenant six ans. (R. ROLLAND.) — *Il est gros client des savonneries; naguère, il leur achetait du noir en pâte.* (P. HAMP.) — *La diligence approchait, tirée par quatre chevaux: on distinguait leur trot sur le pavé.* (A. THEURIET.) — *Les tambours étaient couverts de crêpe; ils ne battaient qu'un coup.* (Mme DE SÉVIGNÉ.) — *Enfants, voilà le lit; votre père y est mort.* (LAMARTINE.) — *Un jour, se promenant auprès d'un petit bois, il vit accourir à lui l'eunuque de la Reine, suivi de plusieurs officiers: ceux-ci paraissaient dans la plus grande inquiétude et couraient çà et là comme des hommes égarés...* (VOLTAIRE.) — *Cette charrette était attelée de quatre bœufs fort maigres conduits par une jument poulinière; son poulain allait et venait alentour de la charrette, comme un petit fou qu'il était.* (SCARRON.)

Compositions françaises

1. Une bonne farce.

2. Imaginez et racontez, sous une forme humoristique autant que possible, un récit justifiant le proverbe bien connu : « La parole est d'argent mais le silence est d'or. » (B. E. P. C.)

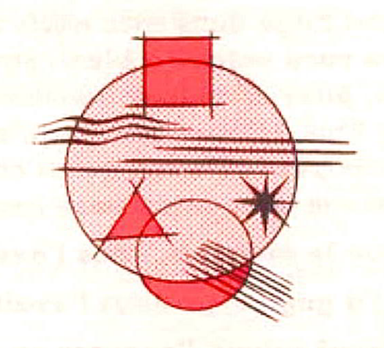
3. Essayez d'évoquer le cadre où s'est déroulée votre enfance. (B. E. P. C.)

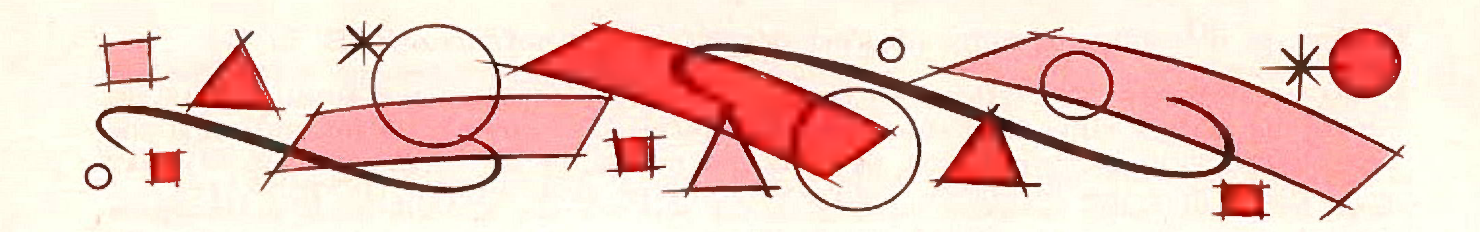
4. De nombreuses associations s'efforcent d'attirer les touristes jusque dans les plus petites villes de France. Sous la forme d'un article de journal ou d'une lettre à un correspondant, décrivez les curiosités de votre ville ou de votre région que des étrangers pourraient visiter avec intérêt. (B. E. P. C.)

5. Vous avez connu, dans l'une de vos classes, un camarade (ou une compagne) qui exerçait sur son entourage une grande influence. Faites son portrait et dites les raisons pour lesquelles il (ou elle) s'imposait aux autres. (B. E. P. C.)

6. Faites le portrait d'un personnage de théâtre ou de roman qui vous est particulièrement sympathique. Dites pourquoi il vous plaît.

7. Vous connaissez des tableaux de peintres célèbres. Choisissez-en un que vous aimez particulièrement, décrivez-le et donnez votre appréciation.





SUBORDONNÉES SUJETS ET SUBORDONNÉES ATTRIBUTS

Le Cid *(scène du soufflet).*

La scène se passe à Séville. Le roi a nommé Don Diègue gouverneur de son fils. Qu'un vieillard ait été désigné pour un si haut poste irrite vivement l'orgueilleux comte Don Gormas. Les deux hommes se rencontrent, et c'est la dispute.

Don Diègue. — **Je le sais, vous servez bien le Roi :**
Je vous ai vu combattre et commander sous moi.
Quand l'âge dans mes nerfs a fait couler sa glace,
Votre rare valeur a bien rempli ma place;
Enfin, pour épargner les discours superflus,
Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.
Vous voyez toutefois qu'en cette concurrence
Un monarque entre nous met quelque différence.

Le Comte. — **Ce que je méritais, vous l'avez emporté.**

Don Diègue. — **Qui l'a gagné sur vous l'avait mieux mérité.**

Le Comte. — **Qui peut mieux l'exercer en est bien le plus digne.**

Don Diègue. — **En être refusé n'en est pas un bon signe.**

Le Comte. — **Vous l'avez eu par brigue, étant vieux courtisan.**

Don Diègue. — **L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan.**

Le Comte. — **Parlons-en mieux, le Roi fait honneur à votre âge.**

Don Diègue. — **Le Roi, quand il en fait, le mesure au courage.**

Le Comte. — **Et par là cet honneur n'était dû qu'à mon bras.**

Don Diègue. — **Qui n'a pu l'obtenir ne le méritait pas.**

Le Comte. — **Ne le méritait pas! Moi?**

Don Diègue. — **Vous.**

Le Comte. — **Ton impudence,**
Téméraire vieillard, aura sa récompense.

(Il lui donne un soufflet, puis le désarme.)

Corneille. (*Le Cid*, acte I, scène 3.)

LEÇON

Les propositions subordonnées peuvent aussi exercer dans la phrase complexe toutes les fonctions verbales : sujet, complément, attribut. Elles peuvent donc y jouer le rôle **de termes.**

Nous commencerons par étudier les subordonnées sujets et les subordonnées attributs parce qu'elles ne sont pas sans rapport entre elles dans certains cas.

I. Les subordonnées sujets.

La proposition forme un tout, elle exprime une idée que l'on peut parfois traduire par un nom ou un groupe nominal.

Comparez : « ***Qu'un vieillard ait été désigné pour un si haut poste*** » et :
« ***La désignation d'un vieillard pour un si haut poste.*** »

Rien d'étonnant dès lors si la subordonnée peut parfois exercer cette fonction fondamentale du nom : la fonction sujet.

● 1. Nature des subordonnées sujets.

Les subordonnées qui peuvent exercer cette fonction sont :

a) Soit **des conjonctives.**

Ex. : « ***Qu'un vieillard ait été désigné pour un si haut poste*** *irrite vivement l'orgueilleux Don Gormas.* »

Ces subordonnées conjonctives constituent parfois le sujet réel des verbes impersonnels; elles précisent en quelque sorte le sujet apparent (*il*). On pourrait les considérer comme des appositions à ce sujet.

Ex. : « *Il est certain* ***que le royaume eût succombé depuis longtemps aux attaques de ses ennemis.*** »

Autre exemple : « *Cruel, car il est temps* ***que ma douleur éclate...*** »

CORNEILLE. (*Polyeucte.*)

b) Soit **des relatives.**

Les subordonnées relatives sujets sont généralement introduites par un groupe relatif sans antécédent ayant valeur de pronom indéfini (« **qui** », « **quiconque** ») ou par une locution relative (« **celui qui** », « **celui que** », « **ce qui** », « **ce que** », « **tel qui** », « **tel que** »).

Ex. : « ***Qui l'a gagné sur vous*** *l'avait mieux mérité.* »
« ***Qui peut mieux l'exercer*** *en est bien le plus digne.* »

Autre exemple : « ***Quiconque a beaucoup vu*** *peut avoir beaucoup retenu.* » (LA FONTAINE.)

REMARQUE. — Parfois la subordonnée sujet est introduite par le pronom relatif neutre « que ».

Ex. : « *Advienne* ***que*** (= **ce qui**) *pourra.* »

c) Soit **des infinitives.**

Ex. : « ***En être refusé*** *n'en est pas un bon signe.* »
« ***En arrêter le cours***
Ne serait que hâter la Parque de trois jours. »

Le Cid. **(Variante.)**

2. Construction des subordonnées sujets.

a) Généralement, la subordonnée sujet se place avant le verbe (voir exemples précédents).

b) Mais il arrive qu'elle se place après le verbe.

En premier lieu, lorsqu'elle joue le rôle de sujet réel des verbes impersonnels.

Ex. : « *Ne vous suffit-il pas* ***que je l'ai condamné?***
Ne vous suffit-il pas ***que ma gloire offensée***
Demande une victime à moi seule adressée?

RACINE. (Andromaque.)

En outre, l'inversion du sujet a lieu dans des tours comme : « *Sauve* ***qui peut*** » ou encore : « *Comme eux, ne ment pas* ***qui veut*** ».

Cette inversion a pour but de mettre en relief le verbe de la principale.

II. Les subordonnées attributs.

Comme l'adjectif ou les groupes nominaux, la subordonnée peut être attribut du sujet ou du complément d'objet direct.

1. La subordonnée attribut du sujet.

Cette fonction est exercée généralement par des subordonnées relatives.

Ces subordonnées sont introduites par les locutions « **celui qui** », « **celui que** », « **ce qui** », « **ce que** », et quelquefois par le pronom « **qui** » à valeur indéfinie.

Ex. : « *Vous êtes aujourd'hui* ***ce qu'autrefois je fus.*** »
« *Je ne suis pas* ***qui vous croyez.*** »

2. La subordonnée attribut du complément d'objet.

On la rencontre généralement après des verbes comme « **voir** », « ***faire*** », « ***trouver*** » qui introduisent un complément d'objet et permettent de porter un jugement sur l'être ou la chose désignés par ce complément.

Ex. : « *Je l'ai vu* ***qui flânait.*** »
« *Mes maîtres m'ont fait* ***ce que je suis.*** »

Conclusion.

En définitive, les propositions subordonnées sujets ou attributs sont assez rares. C'est que ces deux fonctions sont par excellence l'apanage du nom et de l'adjectif. Or, la proposition subordonnée n'équivaut pas souvent à l'une ou l'autre de ces deux espèces de mots.

Conseils pour l'analyse

1. Comment reconnaître la subordonnée sujet.

Essayez de remplacer la subordonnée par un nom ou un groupe nominal. Sa fonction apparaîtra mieux.

Ex. : « ***Qui peut mieux l'exercer*** (= l'homme le plus capable) *en est bien le plus digne.* »

Certaines propositions subordonnées conjonctives, qu'on prendrait pour des attributs du sujet de la proposition principale, sont en réalité des propositions sujets.

Ex. : « *Le comble du tragique est* ***que Rodrigue aime Chimène.*** »

Ce qui fait croire ici que la subordonnée est attribut, c'est sa place après le verbe. Or, l'attribut peut fort bien se trouver avant le verbe et le sujet derrière.

Ex. : « ***Grande*** *pour tous les êtres est la tristesse du soir.* » (MICHELET.)

Ce n'est donc pas sur la place qu'ils occupent qu'il faut se guider pour savoir si un mot ou une proposition sont attributs : c'est le rôle qu'ils jouent qu'il faut examiner. L'attribut est celui qui permet d'exprimer un jugement sur l'être ou la chose dont on parle.

Dans la phrase citée plus haut, le jugement est exprimé dans la proposition principale : « *Le comble du tragique est* ». Le fait que Rodrigue aime Chimène est (le comble du) **tragique** : tel est le sens de cette phrase, laquelle, ainsi rétablie, fait apparaître que la proposition subordonnée conjonctive (« *que Rodrigue aime Chimène* ») est bien **sujet.**

2. Comment reconnaître la subordonnée attribut.

Essayez de remplacer la subordonnée par un adjectif qualificatif ou un groupe de mots permettant de porter un jugement.

Ex. : « *Vous êtes aujourd'hui* ***ce qu'autrefois je fus*** » (= un grand capitaine).

Autre exemple : « *Mes maîtres m'ont fait* ***ce que je suis*** » (= un homme instruit, par ex.).

REMARQUE. — Un grammairien fait remarquer avec raison : « De deux termes unis par le verbe « être », l'attribut n'est pas nécessairement celui qui suit le verbe, mais celui dont le sens est le plus général, c'est-à-dire qui s'applique au plus grand nombre d'êtres ou d'objets. » (CAYROU.)

Ainsi dans : « *Ma patrie est la France* », c'est le nom propre « France » qui a le moins d'extension; c'est donc lui le sujet du verbe « est ». l'attribut étant « ma patrie », placé avant le verbe.

Ce principe s'applique évidemment aux propositions. Par exemple, dans : « *Le mal est* ***que dans l'an apparaissent des jours qu'il faut chômer.*** » (LA FONTAINE.) C'est l'ensemble des deux subordonnées (« *que dans l'an apparaissent des jours qu'il faut chômer* ») qui est sujet du verbe, l'attribut étant : « *le mal* ». Il suffit d'ailleurs de renverser la construction pour voir que c'est bien le nom « *le mal* » qui sert à porter un jugement.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

A. Emploi des subordonnées sujets.

1. Premier avantage de la subordonnée sujet.

Elle permet, mieux que le nom, d'exprimer des faits généraux.

C'est pourquoi on l'emploie pour exprimer des vérités communes, des proverbes, sentences...

Ex. : « **Qui dort** dîne » - « **Qui vole un œuf** vole un bœuf ».

La subordonnée permet aussi d'éliminer (pour diverses raisons : par déférence, par pudeur...) l'auteur de l'action exprimée par le verbe.

Ex. : « **Celui qui met un frein à la fureur des flots** (= Dieu)
Sait aussi des méchants arrêter les complots. »

RACINE. (*Athalie*, acte I, sc. 1.)

C'est pourquoi Corneille l'emploie dans la scène de la dispute du « Cid ». La subordonnée évite l'emploi de « je » qui serait ici assez déplaisant.

Cf . : « **Je** l'avais mieux mérité » - « **J'**en suis bien le plus digne ».

2. Deuxième avantage de la subordonnée sujet.

Grâce au verbe qu'elle contient, la subordonnée sujet permet d'évoquer les êtres par leurs actions (passées, présentes ou futures), ce que ne peut faire le nom à lui seul.

La phrase en devient plus précise, plus expressive et plus rigoureuse. Remplacez, dans le texte de Corneille, les subordonnées sujets par des noms ou des groupes nominaux : les phrases deviennent molles, banales et vagues.

Ex. : « **Qui l'a gagné sur vous** (= votre heureux rival) l'avait mieux mérité. »
« **Qui peut mieux l'exercer** (= l'homme le plus capable) en est bien le plus digne. »
« **Qui n'a pu l'obtenir** (= le candidat malheureux) ne le méritait pas. »

Grâce aux subordonnées sujets et à leur verbe, les répliques deviennent des formules tranchantes qui se croisent comme des épées. Corneille a su choisir la construction grammaticale qui convenait à ce duel oratoire.

Chose curieuse, le verbe de la subordonnée peut former couple avec celui de la principale, soit pour s'appuyer sur lui (« Qui l'**a gagné**... l'**avait mérité** »), *soit pour s'opposer à lui* (« *Qui* **perd** *gagne* »). *La subordination, ici, ne se fait guère sentir; elle n'alourdit nullement la phrase. C'est là un des avantages de la subordonnée relative sujet. Qu'on la compare avec la subordonnée complément de cause, beaucoup plus lourde :* « Je l'ai gagné sur vous **parce que je l'avais mieux mérité** ».

3. Mise en relief de la subordonnée sujet.

*Souvent, la subordonnée sujet est reprise par un pronom neutre en apposition (« **ce** », « **cela** ») qui la met en relief et souligne sa fonction.*

Ex. : « **Qu'un vieillard ait été désigné pour un si haut poste, cela** irrite vivement l'orgueilleux Don Gormas. »

B. Emploi des subordonnées attributs.

Ce que nous avons dit des avantages de la subordonnée sujet peut s'appliquer à la subordonnée attribut; celle-ci permet d'élargir la caractérisation, de la rendre plus générale. Elle permet aussi d'introduire le verbe dans la caractérisation et par suite des précisions de temps.

Ex. : « Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois **je fus.** »

Corneille, là encore, couple le verbe de la principale et celui de la subordonnée : ils forment une antithèse très expressive, qui donne l'illusion de créer deux propositions indépendantes. Cette symétrie est encore renforcée par les deux adverbes « aujourd'hui » et « autrefois » qui s'opposent.

Conclusion.

Notre texte d'étude montre à quel point l'emploi des subordonnées sujets et des subordonnées attributs confère au style cornélien une particulière fermeté. Cette construction contribue aussi à donner aux vers de cet auteur le caractère de maximes à portée générale.

Exercices grammaticaux

1. *Dans les phrases suivantes, relevez les propositions subordonnées sujets. Indiquez à quel verbe elles se rapportent.*

Et puisque c'est chez vous que mon heur et ma flamme m'ont fait placer ma sœur et choisir une femme, ce que je vais vous être et ce que je vous suis me font y prendre part autant que je le puis. (CORNEILLE.) — Explique cela qui pourra. (ESTAUNIÉ.) — Il était rare qu'elle eût vraiment travaillé. (MAUROIS.) — Stupeur! se pourrait-il que l'homme s'élançât? (V. HUGO.) — Est-il possible que vous serez toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins et que vous vouliez être malade en dépit des gens et de la nature? (MOLIÈRE.) — Ce serait une grande chose que tous les fils d'un même peuple, réunis ainsi, au moins pour quelque temps, se vissent et se connussent avant les vices de la pauvreté et de la richesse, avant l'égoïsme et l'envie. (MICHELET.) (B. E. Lyon, 1957.)

2. *Dans les phrases suivantes, relevez les propositions subordonnées sujets et classez-les en conjonctives, relatives et infinitives.*

Il est nécessaire que, depuis Saturne jusqu'aux extrémités de notre tourbillon, il y ait un grand espace vide et sans planètes. (FONTENELLE.) — Ce n'est guère vivre que d'user ses jours sur de vieux textes. (A. FRANCE.) — Mon premier point sera qu'il faut déraisonner. (MUSSET.) — Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. (MOLIÈRE.) — Comme eux, ne ment pas qui veut. (LA FONTAINE.) — Heureux qui j'aimerai, mais plus heureux qui m'aime! (LECONTE DE LISLE.) — Ce qui n'est pas clair n'est pas français. (RIVAROL.) — Tout revit, tout renaît; ce que la mort courbait refleurit dans la vie. (V. HUGO.) — Un autre défaut de Molière est qu'il a donné un tour gracieux au vice. (ROUSSEAU.) — Commander à ses pleurs en cette extrémité, c'est montrer pour le sexe assez de fermeté. (CORNEILLE.)

3. *Dans le texte ci-après, relevez les propositions subordonnées attributs. Indiquez à quel mot elles se rapportent. Réfléchissez!*

Tout ce que je connais est que je dois mourir. (PASCAL.) — Ma plus belle journée a été lorsque j'ai prononcé le discours d'inauguration. (F. DE CUREL.) — Ce n'est pas du tout qui vous croyez. (BATAILLE.) — Il est ce que tu dis, s'il embrasse leur foi. (CORNEILLE.) — Vous aimer sans espoir, c'est tout ce que je puis. (CORNEILLE.)

4. *Dans les phrases suivantes, relevez les propositions subordonnées attributs : a) du sujet; b) du complément d'objet, et indiquez à quel mot elles se rapportent.*

Montrez-vous ce que vous êtes. — Ne pas oser se montrer, c'est s'isoler, et s'isoler, c'est bien vite se préférer. (P. BOURGET.) — Mais l'amant qui vous charme et pour qui vous brûlez ne vous est, après tout, que ce que vous voulez. (CORNEILLE.) — Aimer nos ennemis avec idolâtrie, de rage en leur trépas maudire la patrie, souhaiter à l'Etat un malheur infini, c'est ce qu'on nomme crime et ce qu'il a puni. (CORNEILLE.) — Nous l'avons vu qui était en prière dans l'église à neuf heures du matin. (SAINTE-BEUVE.)

Exercices stylistiques

5. Dans les phrases suivantes, remplacez le nom ou le groupe du nom sujet par une proposition subordonnée. (Vous modifierez la phrase en conséquence.)

Ex. : « Ma promesse de venir ne vous suffit-elle pas? » - Ne vous suffit-il pas que j'aie promis de venir?

Ma promesse de venir ne vous suffit-elle pas? — Il y a des jeux où le perdant est gagnant. — Dans une phrase, toute obscurité est à rejeter. — D'où vient le brusque départ de votre frère? — La réussite de cet élève à l'examen est peu probable.

6. Dans les phrases suivantes, relevez les propositions subordonnées sujets et indiquez les raisons de cette construction.

Il est bon que, là-dessus, nous en ayons le cœur net. (A. GIDE.) — *N'a pas de nid qui passe.* (V. HUGO.) — *Explique cela qui pourra.* (ESTANNIÉ.) — *C'est vouloir sans raison vous former des obstacles que de chercher leur voix ailleurs qu'en leurs oracles. — Il est étrange qu'après cela vous m'ayez revu à Calèse.* (F. MAURIAC.) — *Au fond, il ne lui importait pas que son système fût appliqué.* (R. BOYLESVE.)

7. Dans les phrases suivantes, étudiez la place des propositions subordonnées sujets et dites pourquoi l'auteur a ainsi construit sa phrase.

a) « *Dédaigne qui voudra les contes de fées.* » (LABOULAYE.) (B. E. P. C. Lille, 1955.)

b) « *Il arriva nécessairement qu'un beau matin le récipient dans lequel je fabriquais de l'hydrogène m'éclata au nez.* » (A. GIDE.) (B. E. P. C. Nancy, 1955.)

c) « *Est-il possible que tu aies déjà presque tout dépensé de ce temps qui est le tien dans l'éternité du monde?* » (G. DUHAMEL.) (B. E. P. C. Toulouse, 1957.)

d) « *Il ne sera pas dit, ô mère, qu'un des enfants de ta chair sera plus malheureux que les autres.* » (G. DUHAMEL.) (E. N. Paris, 1934.)

e) « *Aussi est-il fort rare qu'un grand fait ait été compris par ceux-là mêmes qui ont travaillé à le produire.* » (F. DE COULANGES.) (B. E. Lille, 1957.)

f) « *Il pourra même arriver, si vous goûtez ce récit, que vous en goûterez après de plus sérieux.* » (LA FONTAINE.) (E. N. Aix, 1958.)

8. Construisez cinq phrases dans lesquelles la subordonnée sujet sera reprise par un pronom neutre (ce ou cela).

Ex. : « Qu'il fasse beau demain, **cela** est peu probable. »

9. Construisez cinq phrases dans lesquelles la subordonnée sera sujet réel d'un verbe impersonnel.

Ex. : « Il est certain **que vous réussirez.**

10. Inventez trois maximes contenant chacune soit une subordonnée sujet, soit une subordonnée attribut.

Ex. : « **Qui dort** dîne. »

Compositions françaises

1. En classe, un élève a triché lors d'une composition. Le professeur s'en est aperçu et lui adresse une admonestation dans laquelle il fait ressortir l'immoralité de cet acte. Evoquez la scène.

2. Vous supposerez que deux camarades de classe ne sont pas d'accord sur l'importance relative que doivent tenir dans la vie scolaire les études et la culture physique. Vous imaginerez un dialogue entre eux, avec la conclusion qui vous paraîtra la meilleure. (B. E. P. C.)
   Variante : Imaginez une discussion, sur le mode courtois, entre un adversaire du sport et un fervent sportif, ou encore entre un partisan du football et un fervent du rugby, ou du tennis, ou du basket-ball, ou du volley-ball...

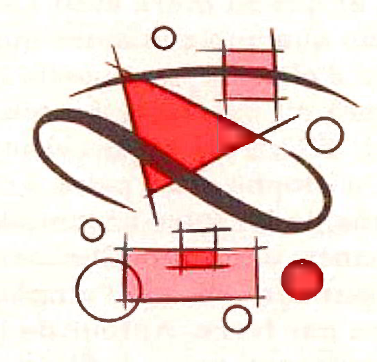
3. Supposez que Rodrigue, au lieu de battre Don Gormas en duel, ait été vaincu, ou encore qu'il ait finalement refusé de se battre. Il se présente devant son père, le vieux Don Diègue. Composez la scène. Bien qu'écrivant en prose, essayez de conserver l'allure vigoureuse et les formules frappées du style cornélien.

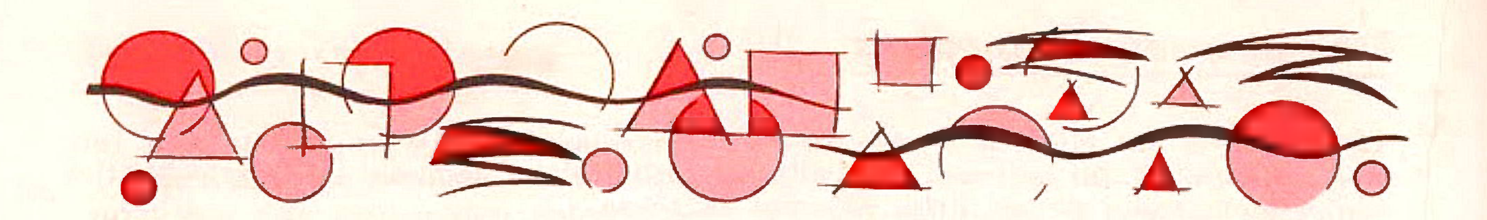
4. Vous avez assisté à une discussion passionnée entre une jeune fille et un jeune homme sur la valeur comparée ou encore sur les droits respectifs de l'homme et de la femme. Reproduisez cette discussion.

5. Un incident de la rue : discussion entre deux automobilistes après un « accrochage », ou entre un piéton et un automobiliste, ou entre un agent et un automobiliste en faute. Vous donnerez, pour finir, vos impressions et vous tirerez la moralité de l'accident.

6. Arrêtés sur le bord d'une route, un âne et un bœuf de trait échangent leurs impressions sur les automobilistes. (B. E. P. C.)

7. Mettez sous forme de scène dialoguée la fable de La Fontaine : « Jupiter et le métayer » ou encore la fable : « La Querelle des chiens et des chats et celle des chats et des souris ».





LES SUBORDONNÉES COMPLÉMENTS D'OBJET ET D'AGENT

TEXTE D'ÉTUDE

Le petit pauvre et les petits riches.

Jean-Christophe va un jour retrouver sa mère dans la maison bourgeoise où celle-ci est employée; on l'envoie jouer au jardin avec les enfants de la maison, un petit garçon et une petite fille. Ceux-ci examinent curieusement ses habits de pauvre.

Ils se mirent à jouer. Comme Christophe commençait à se rassurer un peu, le petit bourgeois tomba en arrêt devant lui, et, touchant son habit, il dit : « Tiens, c'est à moi! » Puis, continuant son inspection, il examina les pieds de Christophe et lui demanda avec quoi étaient faits les bouts de ses souliers rapiécés. Christophe devint cramoisi. La fillette fit la moue et souffla à son frère — Christophe l'entendit — que c'était un petit pauvre. Christophe en retrouva la parole. Il crut combattre victorieusement cette opinion injurieuse en bredouillant d'une voix étranglée qu'il était le fils de Melchior Krafft, et que sa mère était Louison, la cuisinière. Il lui semblait que ce titre était aussi beau que quelque autre que ce fût, et il avait bien raison. Mais les deux autres petits, que d'ailleurs la nouvelle intéressa, ne parurent pas l'en considérer davantage. Ils prirent au contraire un ton de protection. Ils lui demandèrent ce qu'il ferait plus tard, s'il serait aussi cuisinier ou cocher...

La fillette remarqua que Christophe avait peine à courir à cause de ses vêtements étroits; et elle eut l'idée raffinée de lui faire accomplir des sauts d'obstacles. On fit une barrière avec des petits bancs, et on mit Christophe en demeure de la franchir. Le malheureux garçon n'osa pas dire ce qui l'empêchait de sauter; il rassembla ses forces, se lança et s'allongea par terre. Autour de lui, c'étaient des éclats de rire. Il fallut recommencer. Les larmes aux yeux, il fit un effort désespéré, et, cette fois, réussit à sauter. Cela ne satisfit point ses bourreaux, qui décidèrent que la barrière n'était pas assez haute, et ils y ajoutèrent d'autres constructions, jusqu'à ce qu'elle devînt un casse-cou. Christophe essaya de se révolter; il déclara qu'il ne sauterait pas. Alors la petite fille l'appela lâche et dit qu'il avait peur. Christophe ne put le supporter; et, certain de tomber, il sauta et tomba...

Romain ROLLAND. (*Jean-Christophe.*) Albin Michel, éditeur.

LEÇON

Tout comme le nom, la proposition subordonnée peut jouer le rôle de complément d'objet du verbe de la principale. La notion d'objet grammatical étant très élastique, les propositions subordonnées qui exercent cette fonction se rencontrent fréquemment.

I. Diverses sortes de subordonnées compléments d'objet.

Toutes les sortes de subordonnées peuvent exercer cette fonction.

● **1. Les subordonnées conjonctives.**

Elles sont généralement introduites par la conjonction « que ».

Ex. : « *La fillette remarqua* ***que Christophe avait peine à courir*** » - « *Il déclara* ***qu'il ne sauterait pas.*** »

● **2. Les subordonnées relatives.**

Elles sont introduites :

a) soit par un pronom relatif sans antécédent, à valeur indéfinie (« qui », « quiconque »).

Ex. : « *Aimez* ***qui vous aime*** » - « *Les petits riches méprisaient* ***quiconque était mal habillé*** ».

b) soit par les locutions relatives (« celui qui », « celui que », « ce qui », « ce que »).

Ex. : « *Le malheureux garçon n'osa pas dire* ***ce qui l'empêchait de sauter*** ».

● **3. Les subordonnées interrogatives.**

Elles sont introduites par un mot interrogatif (pronom, conjonction, adjectif ou adverbe).

Ex. : « *Ils lui demandèrent* ***ce qu'il ferait plus tard, s'il serait aussi cuisinier ou cocher.*** » (2 subordonnées interrogatives).

« *Il lui demanda* ***avec quoi étaient faits les bouts de ses souliers rapiécés.*** »

● **4. Les subordonnées infinitives.**

Elles apparaissent généralement après un verbe principal exprimant **une perception** (« voir », « entendre », « sentir »...) ou **un verbe d'affirmation** ou de **volonté** (« faire », « dire », « laisser », « penser », « savoir »...).

Ex. : « *Il entendait* ***les deux enfants danser de joie autour de lui.*** »

● **5. Les pseudo-indépendantes du discours direct.**

Comparez : « *La fillette souffla à son frère* ***que c'était un petit pauvre*** », et : « *La fillette souffla à son frère* : « ***C'est un petit pauvre!*** ».

La seconde proposition, dans ce dernier exemple, joue la même fonction que la subordonnée conjonctive. Elle est reliée à la principale par les deux points et les guillemets.

Toutefois, elle jouit d'une certaine indépendance : la non-concordance des temps le prouve. C'est là un cas très particulier parmi les propositions.

II. Construction des subordonnées compléments d'objet.

● 1. Construction directe.

Dans ce cas, il n'y a pas d'intermédiaire entre la subordonnée et la principale. C'est le cas des infinitives.

Ex. : « *Il entendait* ***les deux enfants danser de joie autour de lui.*** »

● 2. Construction à valeur directe.

C'est le cas des subordonnées qui correspondent à un nom complément d'objet direct. Elles sont reliées au verbe principal par une conjonction de subordination ou un pronom relatif, ou encore — dans le discours direct — par deux points suivis de guillemets.

Ex. : « *Il sentait* ***qu'ils le méprisaient*** » (= leur mépris) : « ***qu'ils le haïssaient*** » (= leur haine). — *Il déclara* : « ***Je ne sauterai pas.*** »

● 3. Construction indirecte.

C'est le cas des subordonnées reliées au verbe principal par une préposition.

Ex. : « *Christophe obéissait toujours* ***à qui le commandait.*** »

> REMARQUE. — **Subordonnées compléments d'agent.** — Ce sont généralement des relatives introduites par les pronoms *qui, quoi, quiconque,* précédés des prépositions *par* ou *de.* Ex. : « Christophe était intimidé *par quiconque lui parlait avec autorité.* » Ces subordonnées n'appellent aucune remarque spéciale.

Conclusion.

Les subordonnées compléments d'objet ou compléments d'agent constituent le troisième terme de la phrase complexe.

Ex. : « *Il* | *déclara* | *qu'il ne sauterait pas.* »
1 2 3

Conseils pour l'analyse

● 1. Subordonnées conjonctives suivant un verbe impersonnel.

On peut **tolérer,** dans certains cas, de considérer ces subordonnées comme sujets réels du verbe impersonnel. Mais en général il est préférable de les analyser comme des compléments car elles sont senties comme telles : d'ailleurs le mode du verbe de la subordonnée dépend de la signification du verbe impersonnel.

Ex. : « *Il lui semblait* (c'est-à-dire : « Il pensait ») *que ce titre* ***était*** *aussi beau que quelque autre.* »
« *Il semblait* (c'est-à-dire : « On pouvait croire ») *que ces enfants* ***fussent*** *pleins de haine à l'égard de Christophe.* »

De toute façon, lorsque vous ne pouvez renverser naturellement la construction, par exemple après : « Il faut », « Il se fait », etc..., vous ne devez pas hésiter à considérer la proposition subordonnée conjonctive comme complément du verbe impersonnel. Ex. : « *Il faut* ***que vous partiez.*** »

2. Subordonnées relatives.

Lorsqu'elles sont introduites par les locutions « *celui qui* », « *celui que* », « *ce qui* », « *ce que* », il est préférable en général de ne pas décomposer ces locutions qui forment bloc dans notre esprit. Si vous les décomposiez, l'analyse serait tout autre.

Ainsi, dans la phrase : « *Le malheureux garçon n'osa pas dire* ***ce qui l'empêchait de sauter*** », vous analyseriez « ce » comme un pronom neutre complément d'objet du verbe « dire ». La proposition relative « **qui l'empêchait de sauter** » serait analysée comme un complément déterminatif du pronom « ce ». Mais cette décomposition semble assez artificielle. Elle est cependant acceptée dans les examens.

3. Subordonnées interrogatives.

Lorsqu'elles sont introduites par les adverbes « *si* », « *comment* » ou par l'adjectif indéfini « *quel* », il faut remarquer que ces mots ont en même temps la valeur de mots de liaison : ce sont de véritables « conjonctions » de subordination. Leur valeur est **mixte.**

4. Confusion à éviter.

Dans la proposition subordonnée infinitive complément d'objet, le sujet du verbe à l'infinitif prend parfois la forme d'un complément d'objet direct ou indirect.

Ex. : « ***Il a vu le voleur passer par la fenêtre.*** »

En réalité, c'est toute la proposition subordonnée qui est complément d'objet direct du verbe principal : ici, « le voleur » doit s'analyser uniquement comme sujet de l'infinitif.

5. Semi-indépendantes du discours direct.

Attention ! La proposition principale est parfois intercalée entre des semi-indépendantes compléments d'objet : elle peut même se trouver à l'intérieur.

Ex. : « *Tu es un lâche,* ***lui dit la petite fille,*** *et tu as peur.* »

Remarquez que, dans la proposition principale ainsi intercalée, il y a généralement inversion du sujet.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Emploi des modes et des temps dans la subordonnée complément d'objet.

Cette question a été étudiée au chapitre 10 (page 98).

Quelques cas embarrassants.

a) « ***S'attendre que*** » *et* « ***s'attendre à ce que*** ».

Les deux tours sont corrects.

« ***s'attendre que*** » *impose soit l'indicatif, soit le subjonctif au verbe de sa subordonnée.*

Ex. : « Je m'attends que vous **viendrez** demain. » (Académie.)
« Je m'attendais que M. Lancelot **jetât** les hauts cris. » (A. Hermant.)

Mais employé au tour négatif ou interrogatif, « ***s'attendre que*** » *appelle généralement le subjonctif.*

Ex. : « Je ne m'attendais pas que pour le commencer (ce triomphe)
Mon sang **fût** le premier que vous dussiez verser. »

RACINE. (*Iphigénie.*)

« ***s'attendre à ce que*** » *appelle régulièrement le subjonctif.*

Ex. : « Il s'attend à ce que je **revienne.** » (Académie.)

b) « ***se plaindre que*** » *et* « ***se plaindre de ce que*** ».

Les deux tours sont corrects, mais le second est de plus en plus utilisé. « ***se plaindre que*** » *régit ordinairement le subjonctif.*

Ex. : « Quelques-uns ont pris l'intérêt de Narcisse et se sont plaints que j'en **eusse** fait un très méchant homme. » (RACINE.)

« ***se plaindre de ce que*** » *régit ordinairement l'indicatif.*

Ex. : « L'âne d'un jardinier se plaignait au destin
De ce qu'on le **faisait** lever devant l'aurore. » (LA FONTAINE.)

II. Emploi du « ne » explétif.

Certaines subordonnées compléments d'objet, bien qu'exprimant une affirmation, peuvent prendre la négation « ***ne*** ».

Ex. : « Je crains qu'il **ne** vienne. » (Académie.)

M. Grévisse, dans sa « Grammaire du bon usage », explique ainsi la présence de cette négation :

« *L'emploi du* « ***ne*** » *explétif se fonde sur le fait que la subordonnée contient une idée négative; dans une phrase comme :* « Je crains qu'on **ne** me trompe », *la pensée de celui qui parle s'arrête principalement sur l'idée de* « ***n'être pas trompé*** », *en sorte que la phrase pourrait se résoudre en :* « Pourvu qu'on ne me trompe pas ! mais je crains... ». *Il apparaît ainsi que la construction :* « Je crains qu'on ne me trompe » *résulte de la contamination de deux tournures :*

1. « Je crains **(un fait positif :** que l'on me trompe) ;

2. « Je désire **(un fait négatif :** que l'on **ne me trompe pas).**

On a échafaudé des règles très compliquées pour déterminer dans quels cas l'on doit ou l'on ne doit pas introduire ce « ***ne*** » *explétif. En fait, on trouve des exemples des deux emplois chez nos grands écrivains.*

Ex. : « Je crains qu'un songe **ne** m'abuse. » (RACINE.)
« Je crains pour vous qu'un Romain vous écoute. » (CORNEILLE.)

C'est pourquoi vous pouvez, d'une façon générale, omettre ce « ***ne*** » *explétif sans commettre de faute.*

Ex. : « Je défends qu'on vienne » ou « qu'on **ne** vienne » - « J'ai peur qu'il échoue » ou « qu'il **n'**échoue » - « L'année a été meilleure qu'on l'espérait » ou « qu'on **ne** l'espérait » - « Voyez-le avant qu'il sorte » ou « qu'il **ne** sorte ».

III. Comment éliminer la subordonnée complément d'objet

Pour alléger la phrase, vous aurez parfois *avantage à remplacer la proposition subordonnée relative ou conjonctive complément d'objet par un tour équivalent, mais plus rapide et plus élégant.*

● 1. **On peut la remplacer par un nom ou un groupe nominal.**

En effet, la subordonnée complément d'objet a souvent la valeur d'un nom.

Ex. : « Je fais **ce que je dois** » (= mon devoir).

C'est pour cette raison que vous pouvez, dans certains cas, la coordonner à un nom, ce qui donne de la variété à la construction et une certaine élégance à la phrase.

Ex. : « Je connus **mon bonheur** et **qu'au monde** où nous sommes
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes. »

SULLY PRUDHOMME.

(*Comparez avec :* « Je connus **que j'étais heureux** et qu'au monde où nous sommes, etc... » *La phrase eût été plus lourde et plus banale.*)

● 2. **On peut aussi la remplacer par un tour à l'infinitif.**

Ainsi, au lieu de : « Ils décidèrent **qu'il sauterait la barrière** », *vous pouvez dire :* « Ils décidèrent **de lui faire sauter la barrière** ».

Au lieu de : « Il affirme **qu'il a appris** sa leçon », *vous pouvez dire :* « Il affirme **avoir appris** sa leçon ».

REMARQUES.

a) *Les écrivains du* XVII[e] *siècle, eux, préféraient la proposition complément d'objet.*

Ex. : « Cet enfant sans parents qu'elle dit **qu'elle a vu.** » (RACINE.)
(*Nous écririons :* « qu'elle dit **avoir vu** ».)

b) *Pour alléger, et aussi pour mettre en relief la proposition subordonnée conjonctive complément d'objet, vous pouvez parfois placer celle-ci en tête de la phrase. Si son verbe était à l'indicatif, il tend à se mettre alors au subjonctif.*

Ainsi : « Je crois **qu'il a tort** » *devient :* « **Qu'il ait tort,** je le crois ».

(*Remarquez ici l'introduction du pronom neutre* « **le** », *apposition à la subordonnée.*)

IV. Discours direct et discours indirect.

Les propositions subordonnées compléments d'objet apparaissent souvent après des verbes comme : « il dit », « il répondit », etc..., lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un.

Vous pouvez rapporter les paroles de quelqu'un de ***trois façons :***

● **Première façon : le discours direct.**

Vous pouvez faire parler le personnage, c'est-à-dire transcrire ses paroles exactement comme il les a prononcées : ***c'est le discours direct.*** *Il vous suffit de les annoncer par un verbe « déclaratif » (« dire », « demander », « répondre »...) que vous faites suivre de deux points et des guillemets. Ces signes de ponctuation indiquent que le personnage va parler.*

Ex. : Il crut combattre victorieusement cette opinion injurieuse en bredouillant d'une voix étranglée : « Je suis le fils de Melchior Krafft et ma mère est Louison, la cuisinière. »

● **Deuxième façon : le discours indirect.**

Vous pouvez raconter ce qu'a dit le personnage, c'est-à-dire rapporter indirectement les paroles qu'il a prononcées : ***c'est le discours indirect.***

Ex. : Il crut combattre victorieusement cette opinion injurieuse en bredouillant d'une voix étranglée **qu'il était le fils de Melchior Krafft et que sa mère était Louison, la cuisinière.**

Vous remarquerez que trois changements se sont produits lorsqu'on est passé du discours direct au discours indirect.

a) ***Les deux points et les guillemets ont disparu;*** *ils ont été remplacés par la conjonction de subordination* « que », *ce qui transforme les propositions comprises entre guillemets en propositions subordonnées conjonctives de même fonction que les « semi-indépendantes » du discours direct.*

b) ***Le pronom*** *désignant le personnage ayant prononcé les paroles qu'on rapporte* ***a changé de personne.*** *Dans le discours direct, il était à la 1re personne* (« je », « ma »); *dans le discours indirect, il est à la 3e personne, il désigne celui dont on parle* (« il », « sa »).

c) ***Le verbe,*** *qui était au présent de l'indicatif dans le discours direct* (« je suis », « ma mère est »), ***a changé de temps*** *dans le discours indirect; il est à l'imparfait* (« il **était** », « sa mère **était** »). *Il change aussi parfois* ***de mode*** (cf. : « **Sors,** cria-t-elle », *et :* « Elle cria qu'il **sortît** »).

Ce sont ces trois changements que vous devez effectuer correctement lorsque vous passez du discours direct au discours indirect. Les deux premiers ne présentent pas de difficultés. Quant au troisième, vous devez observer les principes suivants :

1. Changement de mode.

Lorsque la proposition semi-indépendante du discours direct est à ***l'impératif,*** *la subordonnée conjonctive correspondante du discours indirect se met au* ***subjonctif,*** *à moins qu'on ne la remplace par un tour à* ***l'infinitif*** *introduit par la préposition « de ».*

Par exemple : « **Viens,** demanda-t-il », *se transforme en :* « Il demanda **qu'il vînt** » *ou en :* « Il lui demanda **de venir** ».

(*Subjonctif et infinitif sont des substituts de l'impératif.*)

Dans les autres cas, le mode demeure inchangé lorsqu'on passe du discours direct au discours indirect.

2. Changement de temps.

Lorsque le verbe qui annonce le discours direct est ***au présent*** *ou* ***au futur,*** *la proposition subordonnée du discours indirect se met* ***au même temps*** *que la proposition correspondante du discours direct.*

Par exemple : « Il bredouille d'une voix étranglée : « Je **suis** le fils de Melchior Krafft... », *devient :* « Il bredouille d'une voix étranglée qu'il **est** le fils de Melchior Krafft... ».

Mais si le verbe qui annonce le discours direct est au passé, la proposition subordonnée du discours indirect se met à ***l'imparfait,*** *au* ***plus-que-parfait*** *ou au* ***conditionnel-temps*** (futur par rapport à un passé) *selon que la proposition correspondante du discours direct est au présent, au passé ou au futur.*

Ainsi : « Il bredouilla : « Je **suis** le fils de Melchior Krafft... », *devient :* « Il bredouilla qu'il **était** le fils de Melchior Krafft... ».

De même : « Ils lui demandèrent : « Que **feras**-tu plus tard? », *devient :* « Ils lui demandèrent ce qu'il **ferait** plus tard... ».

● Troisième façon : le discours semi-direct.

Ce « registre » présente les mêmes formes que le discours indirect proprement dit, à cette différence près que la conjonction de subordination disparaît, ce qui rend la phrase plus légère. En voici deux exemples pris chez La Fontaine.

1er ex. : ***Discours indirect :***

(Le bœuf) « dit **que** du labeur des ans
Pour nous seuls il **portait** les soins les plus pesants... »

La Fontaine.

2e ex. : ***Discours semi-direct :***

« L'arbre étant pris pour juge,
Ce fut bien pis encore. **Il servait de refuge**
Contre le chaud, la pluie, et la fureur des vents :
Pour nous seuls, **il ornait** les jardins et les champs... »

La Fontaine.

● Quand convient-il d'employer ces trois formes d'expression ?

1. ***Le discours direct*** *donne plus de vie et de naturel. Voyez le début du premier paragraphe du texte d'étude. On assiste véritablement à la scène. On la voit se dérouler comme un film sur l'écran.*

2. *Mais* ***le discours indirect*** *permet de donner plus d'unité au récit. Voyez, dans la suite de l'épisode de Romain Rolland, comment ce dernier abandonne le style direct pour le style indirect; c'est qu'alors il s'agit moins de rendre la scène vivante que de rapporter les humiliations successives subies par le petit Christophe. Ces humiliations s'accumulent en quelque sorte et constituent un terrible réquisitoire contre la dureté de cœur des deux petits bourgeois.*

Le discours indirect donne aussi au style un ton particulier : le ton du récit. Dans cette page, R. Rolland apparaît, non comme celui qui décrit, mais comme celui qui raconte.

Enfin, le discours indirect s'impose dans certains cas, par exemple lorsqu'on ne peut répéter exactement les paroles qui ont été prononcées. Le style indirect permet alors de résumer en quelque sorte ce qui a été dit.

Ainsi procède Mme de Sévigné lorsqu'elle rapporte les réactions des soldats de Turenne en apprenant la mort de celui-ci : « On dit que les soldats faisaient des cris qui s'entendaient de deux lieues ; ils criaient **qu'on les menât au combat, qu'ils voulaient venger la mort de leur père,** de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur ; **qu'avec lui ils ne craignaient rien,** etc... ».

3. ***Le discours semi-direct*** *réunit les avantages du style direct et du style indirect : il nous donne l'illusion d'entendre parler le personnage dont les paroles sont rapportées tout en nous maintenant dans l'atmosphère du récit.*

Conclusion.

En définitive, l'art de l'écrivain consiste à utiliser tour à tour ces trois modes d'expression et à tirer de ces changements des effets particuliers. C'est ce que fait Romain Rolland dans « Jean-Christophe ». *C'est ce que La Fontaine a fait souvent d'une façon magistrale dans ses Fables (par exemple dans :* « Le Rieur et les Poissons » *ou dans :* « L'Homme et la Couleuvre »).

Suivez ces exemples et adoptez l'un ou l'autre de ces trois tours selon les exigences de votre récit et l'effet que vous désirez produire.

Exercices grammaticaux

1. ***Dans le texte suivant, relevez et analysez les différentes propositions subordonnées compléments d'objet.***

Ménalque. — Il a une fois perdu au jeu tout l'argent qui est dans sa bourse, et, voulant continuer de jouer, il entre dans son cabinet, ouvre une armoire, y prend sa cassette, en tire ce qu'il lui plaît, croit la remettre où il l'a prise : il entend aboyer dans son armoire qu'il vient de fermer; étonné de ce prodige, il l'ouvre une seconde fois, et il éclate de rire d'y voir son chien, qu'il a serré pour sa cassette...

Souvent il vous interroge, et il est déjà bien loin de vous quand vous songez à lui répondre; ou bien il vous demande en courant comment se porte votre père, et, comme vous lui dites qu'il est fort mal, il vous crie qu'il en est bien aise...

L'entendez-vous crier, gronder, s'emporter contre l'un de ses domestiques? Il est étonné de ne le point voir : « Où peut-il être? dit-il; que fait-il? Qu'est-il devenu? Qu'il ne se présente plus devant moi, je le chasse à cette heure. » Le valet arrive, à qui il demande fièrement d'où il vient; il répond qu'il vient de l'endroit où il l'a envoyé, et il lui rend un fidèle compte de sa commission...

Il se trouve avec un magistrat : cet homme, grave par son caractère, vénérable par son âge et par sa dignité, l'interroge sur un événement, et lui demande si cela est bien ainsi; Ménalque lui répond : « Oui, mademoiselle ».

La Bruyère. (*Les Caractères*, chap. de l'Homme.)

2. ***Dans le texte suivant, relevez les propositions subordonnées compléments d'objet et classez-les en conjonctives, relatives, interrogatives, infinitives et semi-indépendantes du discours direct.***

Une machination machiavélique. — La reine Clotilde séjournait à Paris, Childebert, voyant que sa mère avait porté toute son affection sur les fils de Clodomir, poussé par l'envie et craignant de leur voir attribuer, par la faveur de la reine, une part du royaume, envoya dire secrètement à son frère le roi Clotaire : « Notre mère retient près d'elle les fils de notre frère et veut leur donner son royaume. Il faut que tu viennes vite à Paris et que nous décidions ensemble ce que nous devons faire d'eux : leur couperons-nous les cheveux, pour qu'ils soient comme le reste du peuple ou ne vaudra-t-il pas mieux les tuer pour partager également entre nous le royaume de notre frère? »

(La reine, sans méfiance, envoie les enfants, croyant qu'on va les couronner.)

Quand ils arrivèrent, on les sépara de leurs serviteurs et de leur gouverneur, et les deux complices envoyèrent à la reine Arcadius, sénateur de Clermont, avec des ciseaux et une épée nue.

Il se présenta devant elle en lui montrant ciseaux et épée, et lui dit : « Quelle est ta volonté, très glorieuse reine? Tes fils, nos maîtres, demandent ce que tu désires qu'on fasse des enfants, et si tu ordonnes qu'ils vivent les cheveux coupés ou qu'ils soient mis à mort? »

La reine, atterrée et indignée, surtout à la vue de l'épée nue et des ciseaux, répondit sans réfléchir : « J'aime mieux, s'ils ne sont pas élevés au trône, les avoir morts que tondus! »

Arcadius s'inquiéta peu de son désespoir, et, sans attendre ce qu'elle pourrait décider à la réflexion, revint tout de suite rapporter cette réponse aux deux rois : « La reine consent, leur dit-il; achevez votre œuvre. Elle ordonne elle-même que vous accomplissiez votre dessein. »

GRÉGOIRE DE TOURS. (*Histoire des Francs.*)

Exercices stylistiques

3. Dans le texte suivant, mettez aux modes et aux temps convenables les infinitifs entre parenthèses.

ELOGE DES FÊTES POPULAIRES. — *Pour moi, loin de blâmer de si simples amusements, je voudrais au contraire qu'ils* (être) *publiquement autorisés, et qu'on y* (prévenir) *tout désordre particulier en les convertissant en bals solennels et périodiques, ouverts indistinctement à toute la jeunesse à marier. Je voudrais qu'un magistrat nommé par le conseil ne* (dédaigner) *pas de présider à ces bals. Je voudrais que les pères et les mères y* (assister) *pour veiller sur leurs enfants, pour être témoins de leur grâce et de leur adresse, des applaudissements qu'ils auraient mérités, et jouir ainsi du plus doux spectacle qui* (pouvoir) *toucher un cœur paternel...*

Je voudrais que tous les ans, au dernier bal, la jeune personne qui, durant les précédents, se serait comportée le plus honnêtement, le plus modestement, et aurait plu davantage à tout le monde au jugement du parquet (1) (être) *honorée d'une couronne et du titre de reine du bal qu'elle porterait toute l'année. Je voudrais qu'à la clôture de la même assemblée on la* (reconduire) *en cortège, que le père et la mère* (être) *félicités et remerciés d'avoir une fille si bien née et de l'élever si bien.*

J.-J. ROUSSEAU.

(1) Les personnes qui sont placées autour de la salle et regardent danser.

4. Récrivez le second paragraphe du texte ci-dessus en mettant au présent de l'indicatif les verbes des propositions principales.

5. Dans les phrases suivantes, les formes verbales entre parenthèses sont-elles toutes possibles? Si oui, quelle différence de sens voyez-vous entre elles? Sinon, dites lesquelles vous rejetez et pourquoi.

C'est peut-être la seule traduction dont on (est, soit) *en droit de déclarer sans flatterie qu'elle est mieux que l'original.* (SAINTE-BEUVE.) — *La mouche, en ce commun besoin, se plaint qu'elle* (agit, agisse) *seule et qu'elle* (a, ait) *tout le soin.* (LA FONTAINE.) — *Quel conseil, cher Abner, pensez-vous qu'on* (doit, doive) *suivre?* (RACINE.) — *N'a-t-il pas quelque ami qui* (pourrait, pût, puisse), *sur ces matières, d'un charitable avis lui prêter les lumières?* (MOLIÈRE.) — *Je cherche un endroit où je* (pourrai, puisse) *me reposer.* — *Que vouliez-vous qu'il* (fasse, fît) *contre trois? Qu'il* (meure, mourût)! (CORNEILLE.)

6. Dans chacune des phrases suivantes, justifiez le mode et le temps des verbes de la proposition subordonnée mis en caractères droits.

Les Dieux n'ont pas voulu qu'il vous ait rencontrée. (Racine.) — *On craint qu'il n'*essuyât *les larmes de sa mère.* Racine. (Andromaque.) — *Mon père a consenti que je* suive *mon choix.* (Corneille.) — *Elle me charge de vous témoigner le désir qu'elle aurait que son beurre vous* eût paru *bon.* (J.-J. Rousseau.) — *Une maîtresse dit que les demoiselles (de Saint-Cyr) ne pouvaient comprendre qu'elles* pussent *être réduites à se servir d'un cheval et encore moins d'un âne pour faire leurs voyages et qu'elles avaient trouvé fort étrange qu'un père* eût amené *sa fille en croupe derrière lui sur son cheval.* (Mme de Maintenon.)

7. Dans le texte suivant, essayez chaque fois que possible de substituer un autre tour à la proposition subordonnée conjonctive (remplacez-la par un nom, un groupe de mots, un tour à l'infinitif, etc...).

Une malade imaginaire. — *Irène se transporte à grands frais en Epidaure, voit Esculape dans le temple et le consulte sur tous ses maux. D'abord elle se plaint qu'elle est lasse et recrue de fatigue; et le dieu prononce que cela lui arrive par la longueur du chemin qu'elle vient de faire. Elle lui dit qu'elle est le soir sans appétit: l'oracle ordonne qu'elle dîne peu. Elle ajoute qu'elle est sujette à des insomnies; et il lui prescrit qu'elle ne reste au lit que pendant la nuit. Elle lui demande pourquoi elle devient pesante et quel remède; l'oracle répond qu'elle doit se lever avant midi, et quelquefois se servir de ses jambes pour marcher. Elle lui déclare que le vin lui est nuisible : l'oracle dit qu'elle boive de l'eau; qu'elle a des indigestions; et il ajoute qu'elle fasse diète...*

Je m'affaiblis moi-même, continue-t-elle... C'est, dit le dieu, que vous vieillissez. — Mais quel moyen de guérir de cette langueur? — Le plus court, Irène, c'est que vous mouriez, comme ont fait votre mère et votre aïeule...

D'après La Bruyère.

8. Dans le texte de La Bruyère « Ménalque » (Exercices grammaticaux, n° 1, p. 246) certains passages ne sont-ils pas équivoques? Pourquoi? Comment y remédier?

9. Accumulation d'arguments sous la forme de propositions subordonnées compléments d'objet.

Le chat et les lapins. — *Les députés simples et crédules retournèrent dire à leurs confrères* que *cet étranger était un philosophe sobre, désintéressé, pacifique;* qu'*il venait de beaucoup d'autres lieux où il avait vu de grandes merveilles;* qu'*il y aurait bien du plaisir à l'entendre et* qu'*il n'avait garde de croquer les lapins.*

Fénelon.

En vous inspirant de la construction précédente, évoquez en une phrase (au choix) :

a) le boniment d'un camelot qui vante son produit, un jour de foire;

b) ce que dit à ses parents pour s'excuser un enfant qui a fait une sottise;

c) la réplique de son père.

10. Reprenez le texte n° 7 ci-dessus « Une malade imaginaire ». Vous mettrez au style direct ce qui est exprimé au style indirect et inversement. Vous comparerez avec le texte de La Bruyère.

11. Etudiez dans la fable « L'homme et la couleuvre » la façon dont La Fontaine a utilisé tantôt le style direct, tantôt le style indirect, tantô le style semi-direct. — Même question pour la fable « Le chat, la belette et le petit lapin ».

***a)* Vous délimiterez chacun des passages.**

***b)* Vous essaierez de mettre au style indirect le discours du serpent. Comparez avec le texte de La Fontaine. Quels sont ici les avantages du style semi-direct?**

***c)* Vous essaierez de mettre au style direct le discours du bœuf. Comparez avec le texte de La Fontaine. Quels sont ici les avantages du style indirect?**

***d)* Vous essaierez de mettre au style direct, puis au style indirect les discours de l'arbre. Comparez avec le texte de La Fontaine. Quels sont ici les avantages du style indirect libre?**

Compositions françaises

1. Sur le marché ou à la foire. Un marchand et un client débattent le prix d'un objet. Reproduisez le dialogue.

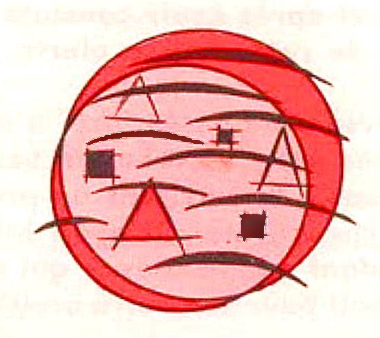
2. Racontez la même scène au style indirect.

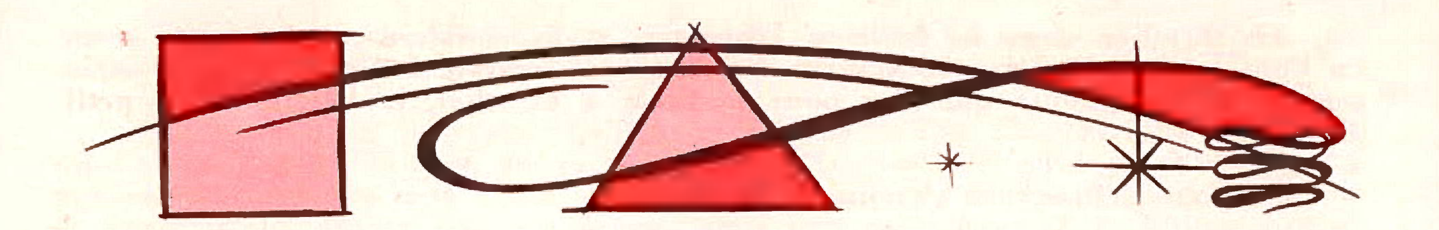
3. Vous faites partie d'une équipe sportive. Après un match, que votre équipe a perdu, le capitaine vous rassemble: il vous expose les raisons de la défaite et montre ce qu'il faudra faire pour gagner le prochain match. Racontez son exposé au style indirect ou au style semi-direct.

4. Un de vos camarades, qui éprouve pour un écrivain (que vous préciserez) ou pour une œuvre (que vous préciserez) une grande admiration, essaie de vous faire partager son sentiment. Racontez son plaidoyer d'abord au style direct, puis vous passerez au style indirect (ou semi-direct à votre choix).

5. M. Jourdain a engagé un nouveau domestique à l'office. Deux laquais mettent le nouveau-venu au courant de la maison et lui font un tableau satirique de la façon dont vit et se comporte M. Jourdain. (B. E.).

6. Racontez (en recourant, selon que vous le jugerez opportun, au style direct, semi-direct ou indirect) la scène entre Harpagon et son valet La Flèche (acte I, sc. 3) de « L'Avare », de Molière.
Même sujet pour la scène 2 de l'acte II entre Harpagon et son fils.
Même sujet pour la scène 1 de l'acte III (Harpagon et ses valets).





LES SUBORDONNÉES COMPLÉMENTS DE TEMPS

TEXTE D'ÉTUDE

Le cheval mutilé.

La scène se passe en Corse. La jeune Colomba, qui pense que son père a été assassiné par les membres d'une famille rivale, veut pousser son frère Orso à la vendetta. On va voir le stratagème qu'elle imagine un soir pendant que son frère est endormi.

Lorsqu'elle le crut enfin endormi, elle prit un couteau, s'assura qu'il était tranchant, et, sans faire le moindre bruit, elle entra dans le jardin...

Dès que le cheval noir fut à sa portée, elle le saisit fortement par la crinière et lui fendit l'oreille avec son couteau. Le cheval fit un bond terrible et s'enfuit en faisant entendre ce cri aigu qu'une vive douleur arrache quelquefois aux animaux de son espèce. Satisfaite alors, Colomba rentrait dans le jardin, lorsque Orso ouvrit sa fenêtre et cria : « Qui va là? »... Elle s'empressa alors de fermer la porte du jardin, et, se glissant le long des murs, de façon que son costume noir se confondît avec le feuillage sombre des espaliers, elle parvint à rentrer dans la cuisine quelques instants avant qu'Orso ne parût.

— Qu'y a-t-il? lui demanda-t-elle. — Il m'a semblé, dit Orso, qu'on ouvrait la porte du jardin. — Impossible. Le chien aurait aboyé. Au reste, allons voir. »

Orso fit le tour du jardin, et après avoir constaté que la porte extérieure était bien fermée, un peu honteux de cette fausse alerte, il se disposa à regagner sa chambre.

... Le matin avec l'aube Orso s'était levé, prêt à partir. Pendant qu'il prenait à la hâte une tasse de café versée par Colomba, un berger était sorti pour seller et brider le cheval. Orso et sa sœur le suivirent de près et entrèrent dans l'enclos. Le berger s'était emparé du cheval, mais il avait laissé tomber selle et bride, et paraissait saisi d'horreur, pendant que le cheval, qui se souvenait de la blessure de la nuit précédente et qui craignait pour son autre oreille, se cabrait, ruait, hennissait, faisait le diable à quatre...

Prosper MÉRIMÉE. (*Colomba.*)

LEÇON

Dans la phrase complexe, la proposition subordonnée peut jouer le rôle de complément circonstanciel du verbe principal en apportant sur l'action qu'il exprime toutes sortes de précisions : de temps, de lieu, de cause, de conséquence, de but, de condition...

Ces précisions sont nombreuses et variées; nous n'étudierons que les propositions les plus employées et qui se signalent par des constructions caractéristiques.

LES SUBORDONNÉES COMPLÉMENTS DE TEMPS.

I. Ce qu'elles apportent.

La différence essentielle entre la proposition subordonnée complément de temps et le nom ou le simple groupe du nom exerçant cette fonction est que la subordonnée contient un verbe. Et ce verbe permet de situer l'action principale par rapport à celle qu'il exprime. C'est ce qui confère une importance particulière à la subordonnée complément de temps.

Ex. : « ***Lorsqu'elle le crut endormi,*** *elle prit un couteau.* »

Grâce à son verbe, cette subordonnée peut apporter sur l'action exprimée par le verbe principal deux précisions importantes : une précision **de date** et une précision **d'aspect.**

1. Une précision de date.

La subordonnée complément de temps indique que l'action principale est, par rapport à elle :

a) **soit contemporaine.**

Ex. : « ***Pendant qu'il prenait un tasse de café...*** *un berger était sorti...* »

Orso boit son café

sortie du berger

b) **soit antérieure.**

Ex. : « *Elle parvint à rentrer...* ***avant qu'Orso ne parût.*** »

Elle rentre

Orso paraît

c) **soit postérieure.**

Ex. : « ***Après avoir constaté*** *que la porte extérieure était bien fermée, il se disposa à regagner sa chambre.* »

Il constate

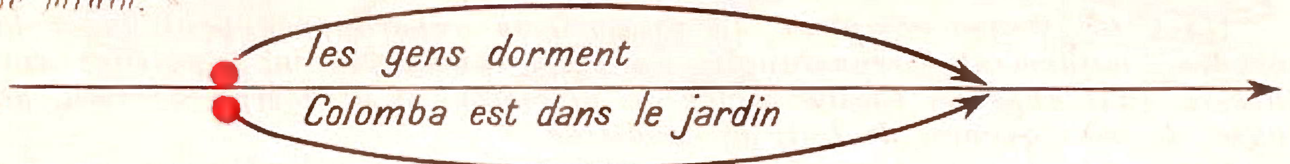
Il regagne sa chambre

2. Une précision d'aspect.

La subordonnée peut marquer que l'action qu'elle exprime :

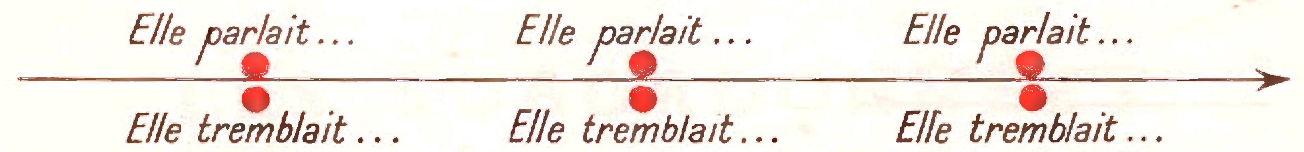
a) **s'est prolongée** (ou se prolonge ou se prolongera) plus ou moins.

Ex. : « ***Pendant que les gens de la maison dormaient,*** *Colomba* ***était*** *dans le jardin.* »



b) **qu'elle se répète.** (Par suite, il en est de même de l'action principale qui est liée à elle.)

Ex. : « ***Quand elle parlait des Barricini*** (les ennemis de son père), *Colomba* ***tremblait*** *de haine et de colère.* » (Chaque fois qu'elle parlait, etc...).



c) **qu'elle est accomplie** lorsque se produit l'action principale.

Ex. : « ***Après avoir constaté*** *que la porte extérieure était bien fermée,* ***il se disposa*** *à regagner sa chambre.* »

Il constate — Il se dispose à rentrer

II. Différentes sortes de subordonnées compléments de temps.

A) Subordonnées introduites par une conjonction.

Les conjonctions qui les introduisent indiquent si le fait exprimé par le verbe principal a lieu **en même temps, avant** ou **après** le fait exprimé par le verbe de la subordonnée. Elles apportent toutes sortes de précisions sur la date et l'aspect du verbe subordonné, ce qui retentit sur le verbe principal.

● 1. Certaines de ces conjonctions marquent que les deux actions sont contemporaines.

Ce sont les conjonctions ou locutions conjonctives : « quand », « lorsque », « comme », « pendant que », « au moment que », « tant que », « aussi longtemps que », « à mesure que », « chaque fois que », « en même temps que », « au moment où »...

Toutes ces conjonctions ne sont d'ailleurs pas équivalentes.

a) Certaines marquent que le verbe principal et le verbe subordonné expriment **des actions ayant exactement la même durée** (« à mesure que », « aussi longtemps que », « tant que », « chaque fois que »...).

Ex. : « ***A mesure qu'il*** *examinait le cheval, Orso pâlissait.* »

Remarquez qu'ici la locution conjonctive exprime même une sorte de progression parallèle des deux actions contemporaines.

b) D'autres conjonctions marquent que les deux actions **ne coïncident que sur un point très réduit de la durée.**

Dans ce cas, l'un des deux verbes exprime souvent une « action trait », tandis que l'autre exprime une « action point » (« quand », « lorsque », « comme »).

Ex. : « *Colomba rentrait dans le jardin* **lorsque** *Orso ouvrit sa fenêtre.* »

Colomba <u>rentre</u> dans le jardin

Orso <u>ouvre</u> sa fenêtre

2. D'autres conjonctions marquent que l'action principale est antérieure à l'autre.

Ce sont : « avant que », « en attendant que », « jusqu'à ce que »...

a) Parfois la conjonction indique que l'action exprimée par la principale est **antérieure** purement et simplement à celle de la subordonnée sans autre précision (« avant que »).

Ex. : « *Colomba avait médité sa vengeance* **avant que** *son frère n'arrivât.* »

Colomba médite sa vengeance — Arrivée de son frère

Pour préciser l'intervalle qui sépare les deux actions, on combine la locution conjonctive avec une expression mesurant le temps.

Ex. : « *Elle parvint à rentrer dans la cuisine* **quelques moments avant qu'***Orso ne parût.* »

b) D'autres conjonctions (« en attendant que », « jusqu'à ce que ») marquent que l'action exprimée par la principale **a commencé bien avant** celle exprimée par la subordonnée et s'est prolongée jusqu'au moment où celle-ci s'est produite.

Ex. : « *Colomba excita l'amour-propre de son frère* **jusqu'à ce qu'***enfin celui-ci décidât de se venger.* »

Colomba <u>excite</u> l'amour-propre d'Orso

Orso <u>décide</u> de se venger

3. D'autres conjonctions, enfin, marquent que l'action principale est postérieure à l'autre.

Ce sont : « après que », « dès que », « depuis que », « sitôt que », « lorsque », « quand », « une fois que », « à peine... que », « plus tôt que »...

Là encore, toutes ces conjonctions ne marquent pas le même rapport de postériorité entre l'action de la principale et celle de la subordonnée.

a) Certaines indiquent que l'action principale **suit immédiatement** l'autre (« dès que », « aussitôt que », « à peine que », « plus tôt... que »...).

Ex. : « **Dès que** *le cheval fut* (1) *à sa portée, elle le saisit* (2) *fortement par la crinière.* »

1 2

b) D'autres peuvent laisser supposer **un certain intervalle de temps** entre les deux actions (« après que », « depuis que » « lorsque »,

« quand »). Cet intervalle se précise par l'introduction d'expressions mesurant le temps.

Ex. : « *Orso se décida* (2) *à venger son père* **longtemps après que** *celui-ci eut été assassiné.* » (1)

assassinat du père — 1 ; *Orso se décide à le venger* — 2

B) **Subordonnées introduites sans mot de liaison.**

Nous en distinguerons **quatre** sortes.

● 1. **Des subordonnées participes.**

a) Les subordonnées avec participe présent marquent que les deux actions sont **contemporaines.**

Ex. : « ***Entrant dans le jardin,*** *elle* ***aperçut*** *le cheval noir.* »

b) Les subordonnées avec participe passé indiquent généralement **une action accomplie.** Le verbe principal marque donc une action postérieure à l'autre.

Ex. : « ***Orso s'étant retiré*** (1) ***dans sa chambre,*** *Colomba* ***envoya coucher*** (2) *Saveria.* »

● 2. **Des subordonnées infinitives.**

Celles-ci peuvent indiquer que l'action de la principale est par rapport à celle de la subordonnée :

a) **soit antérieure.** Dans ce cas, la proposition infinitive est généralement introduite par une locution prépositive comme : « avant de », « en attendant de », etc...).

Ex. : « *Colomba* ***prit*** (1) *un couteau* ***avant d'entrer*** (2) ***dans le jardin.*** »

b) **soit postérieure.** Ceci a lieu avec des verbes à l'infinitif passé, temps qui marque une action accomplie.

Ex. : « ***Après avoir constaté*** (1) *que la porte extérieure était bien fermée, il* ***se disposa*** (2) *à regagner sa chambre.* »

● 3. **Des subordonnées qui ont l'apparence d'indépendantes.**

Ex. : « ***Vienne le moment d'agir*** (= quand vient...), Orso hésite. »

● 4. **Des subordonnées elliptiques du verbe et du sujet.**

Elles marquent que l'action de la principale est postérieure à celle qu'elles expriment.

Ex. : « ***Une fois dans le jardin*** (1), *elle* ***se dirigea*** (2) *vers les chevaux.* »

Conclusion.

Nous venons de voir que les propositions subordonnées compléments de temps sont très variées. Grâce aux multiples combinaisons des mots de liaison qui les introduisent et des diverses valeurs du verbe qu'elles contiennent, elles permettent d'apporter des renseignements très précis sur l'action exprimée par le verbe principal. Par là, les possibilités qu'elles offrent sont bien plus riches que celles des simples noms ou groupes de mots exerçant la même fonction.

Conseils pour l'analyse

● 1. Comment analyser une subordonnée complément de temps.

Trop souvent, l'on se contente d'indiquer à quel verbe elle se rapporte. Cette analyse est insuffisante. Pour qu'elle soit complète, il faut préciser ce qu'elle fait connaître sur la date, et éventuellement l'aspect, de l'action exprimée par le verbe principal.

Soit la phrase : « ***Quand elle parlait des Barricini,*** *Colomba tremblait de haine et de colère.* » Vous analyserez ainsi la subordonnée :

« ***Quand elle parlait des Barricini*** » : proposition subordonnée conjonctive; complément circonstanciel de temps du verbe « tremblait ». Indique que les deux actions de « parler » et de « trembler » sont contemporaines et se sont répétées.

● 2. Attention aux valeurs mixtes !

Une subordonnée circonstancielle peut exprimer **à la fois :**

a) **le temps et la cause**

Ex. : « ***Tant que durent les fleurs, tant que l'épi*** *qu'on coupe*
Laisse tomber un grain sur les sillons jaunis,
....
Ils (les oiseaux) *remplissent le ciel de musique et de joie.* » (Lamartine.)

b) **le temps et l'opposition** (« tandis que », « pendant que »).

Ex. : « *Les pintades sauvages s'envolaient devant eux,* ***tandis que*** (= alors que, pendant ce temps-là) ***les perdreaux, écrasés par la chaleur, se contentaient de s'écarter un peu.*** » (J. et J. Tharaud.)

Ou encore : « *Faut-il demander la raison pourquoi des joueurs très habiles se ruinent au jeu,* ***pendant que d'autres hommes y font leur fortune?*** » (Vauvenargues.)

Vous devez indiquer cette double valeur dans l'analyse.

● 3. Ne vous fiez pas à la conjonction pour déterminer la valeur de la subordonnée.

Certaines conjonctions n'ont pas toujours la même signification. Il faut les replacer dans le contexte où elles sont employées.

Ainsi, la conjonction « **quand** » peut marquer l'opposition, la concession.

Ex. : « ***Quand*** (= même si) *le malheur ne serait bon*
Qu'à mettre un sot à la raison,
Toujours serait-ce à juste cause
Qu'on le dit bon à quelque chose. » (La Fontaine.)

Il en est de même pour « **lorsque.** »

Ex. : « *Les lâches coquins! s'écria-t-il, se venger sur une pauvre bête* ***lorsqu'ils*** (= alors que) *n'osent me rencontrer en face!* » (Mérimée.)

Vous savez aussi que « **comme** » introduit souvent une subordonnée de comparaison.

● 4. Certaines subordonnées de temps ont l'apparence de principales.

a) **C'est le cas des propositions encadrées dans le système conjonctif** « **à peine... que** » ou « **ne pas plus tôt... que** » ou « **ne pas... que** ».

Ex. : « ***A peine*** *le cheval noir fut-il à sa portée* ***qu'elle*** *le saisit fortement par la crinière.* »

Autre exemple : « *Le cheval noir* ***ne*** *fut* ***pas plus tôt*** *à sa portée* ***qu'elle*** *le saisit fortement par la crinière.* »

Dans ce genre de construction, nous serions tentés de penser que la proposition subordonnée est le membre de phrase qui se trouve après la conjonction « **que** », la principale étant ce qui précède.

En réalité, le « *que* » fait ici partie de la « locution » « *à peine... que* » ou « *ne pas plus tôt... que* », qu'il ne faut pas décomposer. Cette locution a pour rôle d'encadrer la proposition « *le cheval noir fut à sa portée* ». Celle-ci est complé-

ment de temps du verbe « saisit »; elle marque que l'action de « saisir » est postérieure à l'autre. (« *Quand le cheval noir fut à sa portée, elle le saisit* », etc...). Or, nous savons que, quelle que soit la façon dont elle s'y attache, une proposition qui exerce une fonction à l'égard d'une autre lui est subordonnée : elle n'a de raison d'être que par rapport à elle.

b) **C'est encore le cas de certaines propositions introduites par « que ».**
Ex. : « *Et l'on demande l'heure et l'on bâille vingt fois qu'elle grouille aussi peu qu'une pièce de bois.* » (MOLIÈRE.)

Dans cet exemple, on peut considérer la proposition qui suit le « *que* » comme la principale, l'autre étant sa subordonnée complément de temps ou de supposition (= quand l'on demande, etc...).

Conclusion.

Nous le voyons une fois de plus : **le critère qui permet de reconnaître la nature d'une proposition est sa fonction grammaticale.** Une proposition qui ne joue aucune fonction par rapport à une autre est **indépendante.** Une proposition par rapport à laquelle une autre exerce une fonction est **une proposition principale**; une proposition qui exerce une fonction par rapport à une autre est **une proposition subordonnée.**

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Mode et temps dans la subordonnée complément de temps.

Reportez-vous aux indications générales qui ont été données dans le Manuel de 6e-5e (chap. 13 et 33) sur le mode et le temps du verbe dans la subordonnée.

Voici quelques précisions supplémentaires concernant les subordonnées compléments de temps.

1. Les deux actions sont contemporaines.

Le verbe de la subordonnée se met alors naturellement ***à un temps parent*** *de celui de la principale : au présent, si le verbe principal est au présent; au passé, s'il est au passé; au futur, s'il est au futur.*

Ex. : « Quand vous **serez** bien vieille, au soir, à la chandelle..., **direz...** »
RONSARD.

Les deux modes *tendent aussi à s'harmoniser.*

Ex. : « Nous pourrions convenir de ceci : vous **traiteriez** le premier problème pendant que je **résoudrais** le second, et nous échangerions les résultats. »

Toutefois, le sens peut exiger des dérogations.

Ex. : « Vous **iriez** au marché pendant que je **ferai** (on la fera de toute façon) la cuisine. »

2. L'action exprimée par le verbe principal est antérieure à l'autre.

Ce sont les subordonnées introduites par « avant que », « en attendant que », « jusqu'à ce que »... Dans ce cas, l'action exprimée par le

verbe de la subordonnée est une action à venir par rapport à la première, donc plus ou moins éventuelle. Aussi emploie-t-on ***le mode subjonctif.***

Ex. : « Elle parvint à rentrer avant qu'Orso **ne parût** » - « Il fit des études d'abord très brillantes, puis moyennes, jusqu'à ce que, dans la classe de philosophie, il **se distinguât** par des aptitudes exceptionnelles. » (P. BOURGET.)

Les temps, ici, suivent les principes généraux de la concordance.

REMARQUE. — *Aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles, on employait parfois l'indicatif après* ***jusqu'à ce que*** *pour exprimer des faits réels.*

Ex. : « Le sang enivre le soldat jusqu'à ce que le prince **calma** les courages émus. » (BOSSUET.)

3. L'action de la principale est postérieure à l'autre.

Ce sont les subordonnées introduites par « après que », « dès que », « depuis que », « aussitôt que », « lorsque », « quand », « une fois que », « à peine... que », « ne pas plus tôt... que ». Dans ce cas l'action exprimée par le verbe de la subordonnée est considérée comme un fait passé par rapport à l'action principale, par conséquent comme un fait réel ou regardé comme réel. On met alors généralement ***à l'indicatif*** *le verbe de la subordonnée.*

Ex. : « Dès que le cheval noir **fut** à portée, elle le **saisit** fortement. »

Toutefois, lorsque le verbe principal est à l'imparfait de l'indicatif équivalant en fait à un conditionnel, on peut employer le subjonctif.

Ex. : « Si l'on vous refusait cette autorisation après qu'on vous l'**ait promise,** que feriez-vous? »

C'est là une nuance subtile de notre langue (cf. *page* 103, *exercice n°* 5, 6e *série*).

Ici encore, les temps suivent les principes généraux de la concordance.

II. Autres moyens de marquer que deux actions se suivent de près.

1. Vous pouvez utiliser des subordonnées participes.

Elles seront introduites par les adverbes « sitôt », « dès », « une fois », « aussitôt après », « à peine »...

Ex. : « **Sitôt la lettre reçue,** vous vous mettrez en route. »
« **A peine ouverte au jour,** ma rose s'est fanée. » (CHÉNIER.)

2. Mais vous utiliserez surtout les subordonnées conjonctives.

Elles seront introduites par « dès que », « aussitôt que », « ne pas plus tôt... que », « à peine... que ».

Ex. : « Je ne fus **pas plus tôt** seul devant lui, **qu'**il commença de m'interroger. » (A. GIDE.)

REMARQUE. — *Au* XVIIe *siècle, dans ce cas, «* ***plus tôt*** *» pouvait s'écrire « plutôt ».*

Ex. : « On n'y eut pas **plutôt** amené notre homme **qu'**il le frotta par tout le corps. » MOLIÈRE. (*Le Médecin malgré lui.*)

Plutôt *et* ***plus tôt*** *sont d'ailleurs la même expression qui a pris deux orthographes différentes pour distinguer les deux sens qu'elle peut avoir («* ***plutôt*** *» signifiant « de préférence » et «* ***plus tôt*** *» étant le contraire de « plus tard »).*

Avec « ***à peine*** *» vous disposerez de trois constructions :*

Première construction.

Vous pouvez simplement juxtaposer les deux propositions qui, séparées par une virgule, prennent l'apparence d'indépendantes.

Ex. : « **A peine** l'empereur a vu venir son frère, il se lève... » (Racine.)

En réalité, la première proposition est subordonnée à la seconde; en effet, elle est complément de temps de « il se lève » et, employée seule, n'aurait aucun sens. La liaison de subordination est marquée par **la virgule.** *Celle-ci équivaut à « que ». (Cf. troisième construction, plus fréquemment employée aujourd'hui.)*

Deuxième construction.

*Vous pouvez utiliser la construction avec « **quand** » ou « **lorsque** ».*

Ex. : « J'avais **à peine** terminé mon repas **lorsqu'**un coup frappé à la porte me fit tressaillir. »

Troisième construction.

*Enfin, vous pouvez utiliser surtout la construction « **à peine... que** » qui est la plus rapide, la plus légère.*

Ex. : « **A peine** avait-elle clos les paupières **qu'** elles s'empourprèrent et devinrent lumineuses. » (V. Hugo.)

III. Cas particuliers.

1. Doit-on dire : « avant qu'il vienne » ou « avant qu'il ne vienne » ?

Au XVIIe et au XVIIIe siècles, on n'employait pas de négation.

Ex. : « Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre avant même qu'il fût achevé. »
Voltaire.

Autre exemple : « Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix,
Souffrez que j'ose ici me flatter de leur choix... »
Racine.

Aujourd'hui, *on tend de plus en plus à introduire la négation après « avant que », même lorsque le fait exprimé est affirmé.*

Ex. : « Dieu l'a visité et occupé avant qu'il **ne** fût détaché. » (F. Mauriac.)

C'est que, dans de nombreux tours avec « avant que », il y a effectivement ***une intention négative.***

Ex. : « Sortez avant qu'il **n'** arrive. »

Ici, l'on veut que la première action (sortir) se produise avant la seconde (arriver), ce qui revient à dire que l'action exprimée dans la subordonnée ***ne doit pas*** *se produire avant celle que l'on ordonne. D'où l'emploi du « ne ».*

Cette construction s'est généralisée de plus en plus car « cette sorte de proposition se prête aisément à être pensée sous un jour négatif » (Le Bidois). [*Voyez, à ce sujet, l'exemple que nous citons dans la conclusion à la page* 259]. *Toutefois, il est permis de supprimer le « ne » lorsqu'aucune intention négative ne s'exprime.*

Ex. : « J'irai le voir avant **qu'il parte.** » (Académie.)

● 2. **Emploi de la conjonction « que ».**

Vous savez que cette conjonction peut remplacer la plupart des conjonctions de subordination (voir chap. 15, page 159). *Elle est fréquemment employée avec cette valeur de « représentant conjonctif » dans les phrases complexes comportant des séries parallèles de subordonnées compléments de temps. Ce procédé permet d'alléger la phrase et même de lui imprimer un certain mouvement.*

Ex. : « **Lorsqu'**il faisait noir, **que** (= lorsque) les chiens de la ferme voisine commençaient à hurler et **que** (= lorsque) le carreau de notre petite cuisine s'illuminait, je rentrais enfin. » (Alain FOURNIER.)

Autre exemple : « **Tant que** les hommes pourront mourir et **qu'** (= tant que) ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé. » (LA BRUYÈRE.)

Autre exemple : « Sur le coup de midi, **comme** le marché finissait et **que** (= comme) les gens s'en allaient par la porte de France, je refermai ma porte... » (ERCKMANN-CHATRIAN.)

Conclusion.

La page de Mérimée qui nous a servi de texte d'étude montre avec quelle ***précision*** *et quel* ***sens des nuances*** *cet écrivain sait utiliser dans un récit les propositions subordonnées compléments de temps. Ici, la subordonnée complément de temps ne sert pas seulement à situer les actions les unes par rapport aux autres : elle permet aussi, le cas échéant, d'exprimer les pensées et les sentiments des personnages qui accomplissent ces actions. Car Mérimée ne fait pas que rapporter les événements : il suggère aussi les états d'âme de ses personnages.*

(Cf. : « Elle parvint à rentrer dans la cuisine quelques moments avant qu'Orso **ne** parût » = *le tour négatif inclus dans la subordonnée suggère l'appréhension de Colomba.*)

Exercices grammaticaux

1. ***Dans le texte suivant, relevez les propositions subordonnées compléments de temps et précisez ce qu'elles marquent par rapport à la principale.***

CHEZ LE COIFFEUR, A NEW-YORK. — Nous entrâmes d'un pas décidé chez le coiffeur. Lorsque j'en ressortis, j'avais dépensé cinq dollars, mais éprouvé des sensations tellement singulières qu'elles auraient bien valu le double. M'ayant taillé les cheveux et les ayant brossés avec une brosse en fer, le coiffeur s'était fixé sur la main un petit appareil électrique qui la faisait vibrer au contact de ma boîte crânienne. Toute ma tête tremblait comme une gélatine... Ce premier massage fut suivi d'un shampooing à l'huile, puis d'un rinçage à l'eau tiède, puis d'une douche capillaire glacée, puis d'un séchage à air chaud, puis d'un malaxage plus léger avec concours de lotions diverses. J'avais à peine repris ma respiration que le coiffeur renversait mon fauteuil à l'horizontale, me décapait le visage et me le rasait en un tournemain...

Quand tout fut fini et que je me regardai dans une glace, j'avais changé d'identité. Mes cheveux étaient plaqués sur mon crâne comme par le coup de langue d'une génisse. Mes oreilles s'écartaient respectueusement de mes tempes dégarnies. Et mes joues lisses et roses auraient pu servir de publicité à quelque produit fortifiant.

H. TROYAT. (*La case de l'oncle Sam.*) Plon, éditeur.

2. ***Même exercice pour les phrases suivantes.***

« Dès que les lacets de la piste cessèrent et qu'on se fut hissé sur le plateau, elle aborda une ligne droite qui semblait filer à perte de vue à travers les taillis. » (J. GRACQ.) (B. E., 1959.) — « Et chaque fois qu'il tombait, il poussait un petit cri insupportable, où la détresse et la satisfaction se mêlaient à doses égales. » (Alain FOURNIER.) (B. E. Alpes-Maritimes, 1958.) — *L'hermine :* « Quand l'anneau de son corps remonta, que la tête surgit, elle éternua deux fois et, frileusement, à regret, elle posa ses pattes de devant sur la neige. » (G. CHÉRAU.) (B. E. P. C. Rennes, 1956.) — « Lorsque le soir élevait une vapeur bleuâtre au carrefour des forêts, que les complaintes du vent gémissaient dans les mousses flétries, j'entrais en pleine possession des sympathies de ma nature. » (CHATEAUBRIAND.) (B. E. P. C. Berlin, 1957.)

3. ***Dans le texte suivant, relevez tous les compléments de temps et analysez-les.***

LA SŒUR DE CHATEAUBRIAND. — De la concentration de l'âme naissaient chez ma sœur des effets d'esprit extraordinaires : endormie, elle avait des songes prophétiques ; éveillée, elle semblait lire dans l'avenir. Sur un palier de l'escalier de la grande tour, battait une pendule qui sonnait le temps en silence ; Lucile, dans ses insomnies, allait s'asseoir sur une marche en face de cette pendule ; elle regardait le cadran à la lueur de sa lampe posée à terre. Lorsque les deux aiguilles, unies à minuit, enfantaient dans leur conjonction formidable l'heure des désordres et des crimes, Lucile entendait des bruits qui lui révélaient des trépas lointains. Se trouvant à Paris quelques jours avant le 10 août, et demeurant avec mes autres sœurs dans le voisinage du couvent des Carmes, elle jette les yeux sur une glace, pousse un cri et dit : « Je viens de voir entrer la mort. »

CHATEAUBRIAND. (*Mémoires d'Outre-tombe.*)

Exercices stylistiques

4. Montrez comment est construite la phrase ci-après de Bossuet. (Rétablissez l'ordre « logique » et décomposez-la en termes.) Disposez-en les éléments sur votre cahier de façon à mettre en évidence cette construction. Dites pourquoi l'auteur l'a ainsi construite et les effets qu'il en tire.

« *Quand les princes, négligeant de connaître leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, n'ont de gloire que pour le luxe ni d'esprit que pour inventer des plaisirs ; ou quand, emportés par leur humeur violente, ils ne regardent plus ni lois, ni mesures, et qu'ils ôtent les égards et la crainte aux hommes en faisant que les maux qu'ils souffrent leur paraissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient, alors, ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité menacent terriblement les maisons régnantes.* »

BOSSUET.

5. Reprenez les deux phrases suivantes et essayez pour chacune d'exprimer de toutes les manières possibles que l'action principale est postérieure à l'autre. Dites le tour que vous préférez et pourquoi.

a) « *Aussitôt entré, le chat fit le tour de l'atelier.* » (M. AUDOUX.)

b) « *Quand il eut tout vu, il se fourra dans un casier vide.* » (M. AUDOUX.)

6. Même exercice avec la phrase suivante pour exprimer que les deux actions se suivent de près.

« *A peine le dernier coup de minuit est-il sonné qu'une grande volée de cloches retentit de tous les côtés à la fois.* » (A. DAUDET.)

7. Dans les phrases suivantes, indiquez la fonction des mots en caractères droits; remplacez-les par une proposition équivalente. Que devient la phrase? Lequel des deux tours préférez-vous et pourquoi?

Présente, *je vous fuis;* absente, *je vous trouve.* (Racine.)
Jeune homme, *on te maudit; on t'adore* vieillard. (V. Hugo.)

Compositions françaises

1. Chez le coiffeur (ou la coiffeuse) : le salon, les clients (ou les clientes), les conversations ; c'est votre tour... En vous inspirant du passage de H. Troyat « Chez le coiffeur à New-York », décrivez la scène en faisant revivre au fur et à mesure vos sensations.

   N. B. — Vous vous attacherez à dépeindre les actions qui se passent au même moment ou qui se succèdent et vous vous efforcerez de varier les moyens de marquer la contemporanéité, l'antériorité, la postériorité.

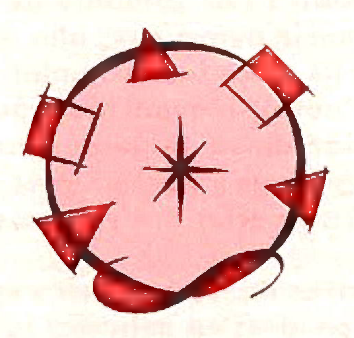
2. Vous avez visité une usine ou un chantier. Décrivez ce que vous avez vu en vous efforçant de relier entre elles les actions que vous rapportez.

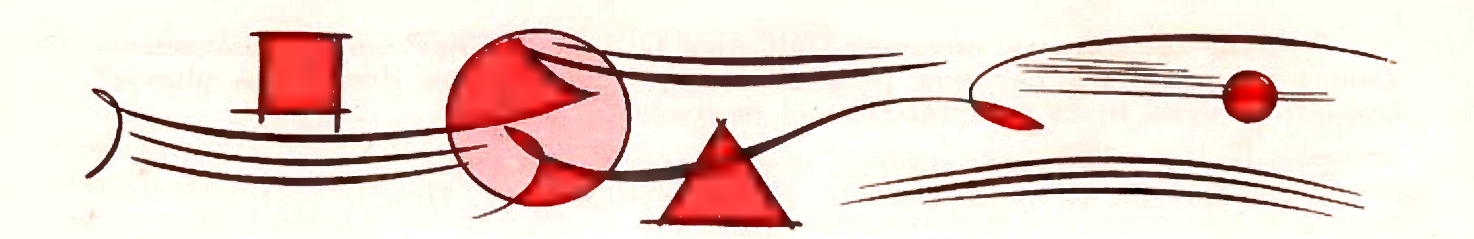
3. Une scène de moisson — ou de vendange — ou de battage du blé — ou de fenaison.

4. Il vous est arrivé, dans certaines circonstances, de vous sentir fort intimidé (ou ému). Précisez ces circonstances, dites ce que vous avez fait et éprouvé. (B. E. P. C.).

5. Il vous est arrivé de former des projets d'œuvres importantes, intellectuelles ou manuelles (collection, journal, construction, etc...) nécessitant un travail de longue haleine. Vous raconterez l'une de ces modestes expériences, exposerez votre enthousiasme premier, puis les difficultés et découragements rencontrés lors de la mise en œuvre... (B. E. P. C.).

6. Un jour vous êtes passé devant l'école où vous avez fait vos classes jusqu'à votre entrée dans un établissement d'enseignement secondaire. Vous vous êtes arrêté et vous l'avez longuement regardée. Vous la décrirez avec attention et émotion. Vous évoquerez certains moments de votre vie passée dans cette école et dont vous conservez un vif souvenir. (B. E. P. C.)





SUBORDONNÉES DE CAUSE, DE CONSÉQUENCE ET DE BUT

TEXTE D'ÉTUDE

Lettre d'un évêque franc en faveur de la paix.

Brunehilde, femme de Sighebert, roi d'Austrasie, poursuit le roi Hilperick, frère de Sighebert et roi de Neustrie, d'une haine si farouche qu'elle réussit à dresser les deux frères l'un contre l'autre. L'évêque de Paris, Germain, qui craint la ruine du pays, essaie de ramener la paix en adressant à Brunehilde, arrivée depuis peu dans la ville, la noble et courageuse lettre qui suit :

« Répéterai-je les bruits qui courent dans le public? Ils me consternent, et je voudrais pouvoir les dérober à votre connaissance. On dit que c'est par vos conseils et votre instigation que le très-glorieux roi Sighebert s'acharne si obstinément à la ruine de ce pays. Si je rapporte de semblables propos, ce n'est pas que j'y ajoute foi, c'est afin de vous supplier de ne fournir aucun prétexte à de si graves imputations. Quoique déjà, depuis longtemps, ce pays soit loin d'être heureux, nous ne désespérons pas encore de la miséricorde divine pourvu que ceux qui gouvernent ne se laissent pas dominer par des pensées de meurtre, par la cupidité, source de tout mal, et par la colère, qui fait perdre le sens...

Dieu le sait, et cela me suffit : j'ai souhaité de mourir pour que leur vie soit prolongée; j'ai souhaité de mourir avant eux, afin de ne pas voir de mes yeux leur ruine et celle de ce pays. Mais ils ne se lassent point d'être en querelle et en guerre, chacun rejetant la faute sur l'autre, n'ayant nul souci du jugement de Dieu, et ne voulant rien laisser à la décision de la toute-puissance divine. Puisqu'aucun d'eux ne daigne m'écouter, c'est à vous que j'adresse mes instances; car si, grâce à leur discorde, le royaume tombe à sa perte, il n'y aura pas là un grand triomphe pour vous ni pour vos enfants.

Que ce pays ait à se féliciter de vous avoir reçue; montrez que vous y venez pour le sauver et non pour le perdre; en calmant la colère du roi, en le persuadant d'attendre avec patience le jugement de Dieu, vous ferez tomber à néant les mauvais propos du peuple... »

Augustin THIERRY. (*Récits des temps mérovingiens.*)

Cette exhortation ne fut pas entendue. Brunehilde manœuvra de telle façon que son mari ne relâcha point ses attaques contre son frère.

LEÇON

CAUSE, CONSÉQUENCE, BUT.

On peut déterminer une action en indiquant **la cause** qui l'a produite, **la conséquence** qui en résulte, ou encore **le but** qu'elle vise.

Ces trois notions **de cause, de conséquence** et **de but** ont des rapports plus ou moins étroits; il faut cependant les distinguer nettement.

1. Cause et conséquence.

Lorsqu'un fait est la conséquence d'un autre, on peut dire que cet autre en est la cause.

Comparez :

a) « *Brunehilde poursuit Hilperick de sa vengeance* **parce qu'***il a fait assassiner sa sœur Galeswinthe.* »

b) « *Hilperick a fait assassiner Galeswinthe, sœur de Brunehilde,* **de sorte que** *celle-ci le poursuit de sa vengeance.* »

(L'assassinat de Galeswinthe est **la cause** de la haine de Brunehilde, et la haine de Brunehilde est **la conséquence** de l'assassinat de Galeswinthe.)

Ainsi la cause et la conséquence sont comme les deux termes opposés d'un même rapport.

2. But et conséquence.

Le but est en quelque sorte une **conséquence** que l'on veut, que l'on cherche à obtenir, dont la réalisation est plus ou moins incertaine.

Comparez : « *Brunehilde avait attiré la haine de Hilperick* **afin qu'***il poursuivît sa lutte contre son frère* » (but), et : « *Brunehilde avait attiré la haine de Hilperick,* **de sorte que** *celui-ci poursuivit la lutte contre son frère* » (conséquence).

Vous remarquerez que, dans la subordonnée complément de but, on emploie **le subjonctif** (mode de l'incertain) tandis que dans la subordonnée complément de conséquence on emploie **le mode indicatif** (mode du certain).

3. Cause et but.

a) Ces deux notions ont un point commun : le but vers lequel nous tendons devient souvent la cause qui nous fait agir.

Comparez : « *L'évêque Germain écrivit à Brunehilde* **pour** *ramener la paix dans le royaume* » (but), et : « *L'évêque Germain écrivit à Brunehilde* **parce qu'***il voulait ramener la paix dans le royaume* » (cause).

b) La différence vient de ce que **le but** est ce vers quoi tend l'action, tandis que **la cause** est ce qui la déclenche.

Les notions de cause, de conséquence et de but ont donc des points communs, ce qui explique la difficulté que l'on rencontre parfois à classer les compléments correspondants.

I. Les subordonnées compléments de cause.

Il faut distinguer la notion **de cause** de la notion **d'agent : l'agent** est ce qui accomplit l'action; la cause est ce qui pousse à l'accomplir. Autrement dit, la cause est ce qui répond à la question « pourquoi? », l'agent à la question « par qui? », « par quoi? », « de qui? » ou « de quoi? ».

Ex. : « *Brunehilde poursuit Sighebert,* ***parce qu'elle le hait*** » (cause).
« *Brunehilde est animée* ***par la haine*** » (agent).

Nous classerons les subordonnées compléments de cause en deux groupes.

1. Subordonnées de cause introduites par un mot de liaison.

Ce sont :

a) **Des conjonctives.** Elles peuvent être introduites par des conjonctions et locutions conjonctives très variées : « *parce que* », « *puisque* », « *comme* », « *attendu que* », « *d'autant que* », « *dès lors que* », « *du moment que* », « *étant donné que* », « *sous prétexte que* », « *si... c'est que* »...

Ex. : « ***Puisqu'aucun d'eux ne daigne m'écouter,*** *c'est à vous que j'adresse mes instances.* »
« ***Si*** *je rapporte de semblables propos,* ***ce n'est pas que j'y ajoute foi.*** »

b) **Des relatives.**

Ex. : « *L'évêque de Paris, Germain,* ***qui*** (= parce qu'il) ***craint la ruine du pays,*** *essaie de ramener la paix.* »

c) **Des subordonnées introduites par un adverbe de degré.**

Ex. : « *L'évêque a souhaité mourir* ***tant*** *est grande sa tristesse de voir son pays ruiné.* »

d) **Des infinitives** introduites par une préposition.

Ex. : « *Que ce pays ait à se féliciter* ***de*** (= parce qu'il) ***vous avoir reçue.*** »

2. Subordonnées de cause introduites sans intermédiaire.

Ce peuvent être :

a) **Des propositions participes.**

Ex. : « ***Hilperick ayant assassiné la sœur de Brunehilde,*** *celle-ci le poursuit de sa haine.* »

b) **Des subordonnées elliptiques** du mot de liaison, du sujet et du verbe.

Il ne reste de la proposition subordonnée que le troisième terme.

Ex. : « *L'évêque intervint,* ***inquiet*** (= parce qu'il était inquiet) ***pour le sort du royaume.*** »

II. Les subordonnées compléments de conséquence.

Nous les classerons en :

1. Subordonnées conjonctives.

Elles sont introduites par des locutions conjonctives constituées par l'association de la conjonction « **que** », soit avec des adverbes d'intensité (« *si... que* », « *si bien que* », « *tellement... que* », « *tant que* », « *à tel point que* ») ou un adjectif marquant le haut degré (« *tel que* »), soit avec un nom pour former des expressions de manière (« *de telle manière que* », « *de telle façon que* », « *de sorte que* »...).

Dans le premier cas, la locution conjonctive indique que l'action principale (ou l'état) est à un degré suffisant pour produire la conséquence marquée par la subordonnée.

Ex. : « *Brunehilde poursuit le roi Hilperick d'une haine* ***si*** *farouche* ***qu'elle réussit à dresser les frères l'un contre l'autre.*** »

Dans le second cas, elle indique que la façon dont s'effectue l'action principale entraîne la conséquence exprimée par la subordonnée.

Ex. : « *Brunehilde manœuvra de telle façon* ***que son mari ne relâcha point ses attaques contre son frère.*** »

● **2. Subordonnées relatives.**

Ex. : « *Frédégonde trouva un stratagème* ***qui permit d'éloigner le péril.*** » (Ici, la subordonnée de conséquence détermine le nom « stratagème ».)

● **3. Subordonnées infinitives.**

Elles sont généralement introduites par des prépositions ou locutions prépositives « *pour* », « *à* », « *au point de* », « *jusqu'à* »...

Ex. : « *Brunehilde poussa la haine* ***jusqu'à dresser son mari contre son frère.*** »

> Remarque. — Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on *employait souvent* **« si... que de », « si... de »** suivis d'un infinitif pour exprimer la conséquence.
>
> Ex. : « *Es-tu toi-même* ***si*** *crédule* ***que de me soupçonner d'un courroux ridicule?*** » (Racine.)
>
> « *Qui te rend* ***si*** *hardi* ***de troubler mon breuvage?*** »
>
> La Fontaine.

III. Les subordonnées compléments de but.

> Remarque. — Il ne faut pas confondre la notion de **but** avec celles de **destination** et d'**attribution.** Ces trois notions sont voisines, mais distinctes. Ex. : « *Montrez que vous y venez* ***pour le sauver*** » (but). — « *Hilperick partit* ***pour Tournai*** » (destination). — « *L'évêque Germain demande la paix* ***pour le peuple.*** » (attribution).

Les subordonnées compléments de but sont :

● **1. Soit des conjonctives.**

Elles sont introduites par les conjonctions ou locutions « *que* », « *afin que* », « *pour que* », « *de peur que* »...

Ex. : « *J'ai souhaité de mourir* ***pour que leur vie soit prolongée.*** »

● **2. Soit des relatives.**

Ex. : « *Frédégonde cherchait un stratagème* ***qui délivrât Hilperick et son armée de l'étreinte des Austrasiens.*** »

● **3. Soit des infinitives.**

Elles sont introduites par des prépositions ou locutions prépositives suivies d'un infinitif présent (« *pour* », « *afin de* », « *en vue de* », « *dans l'intention de* », « *à l'effet de* », « *de crainte de* »...).

Ex. : « *Montrez que vous y venez* ***pour le sauver*** *et non* ***pour le perdre.*** »

Conclusion.

Le verbe que contiennent les subordonnées de cause, de but et de conséquence permet de marquer toutes sortes de nuances modales et temporelles que ne peut exprimer un simple groupe nominal.

Comparez : « *Frédégonde cherchait un stratagème* ***pour la délivrance d'Hilperick et de son armée*** », et : « *Frédégonde cherchait un stratagème* ***qui délivrât Hilperick et son armée*** ».

(La subordonnée traduit mieux le désir de Frédégonde et l'incertitude dans son effort pour trouver un stratagème suffisamment efficace.)

Conseils pour l'analyse

● 1. Sachons distinguer les propositions de cause, de but et de conséquence.

C'est avant tout le sens de la phrase qui doit vous guider. Deux autres signes peuvent vous aider dans une certaine mesure :

a) **Le mode employé dans la subordonnée.**

Nous avons vu que le verbe de la subordonnée de but se met toujours **au subjonctif,** tandis que celui de la subordonnée de conséquence se met de préférence **à l'indicatif.**

N. B. — On trouve cependant des cas de subordonnées de conséquence construites avec **le subjonctif** pour marquer une nuance d'incertitude dans l'action envisagée.

Ex. : « *Mon esprit généreux ne hait pas tant la vie*
Qu'il en ***veuille*** *sortir par une perfidie.* » (CORNEILLE.)

Quant au verbe de la subordonnée de cause il se met, selon le sens, **soit à l'indicatif, soit au conditionnel, soit au subjonctif.**

1er ex. : « *Comme l'ours en un jour ne* ***disait*** *pas deux mots,*
» *L'homme pouvait sans bruit vaquer à son ouvrage.* » (LA FONTAINE.)

2e ex. : « *Ne sortez pas ce soir parce que vous* ***prendriez*** *froid.* »

3e ex. : « *Je n'ai rien vu au théâtre depuis « La Folle de Chaillot. » Non que je n'en* ***aie eu*** *l'envie.* » (COLETTE.)

REMARQUE. — Ce dernier cas se produit lorsque la cause est niée en quelque sorte (« **non que** », « **non pas que** », « **ce n'est pas que** »). Chose curieuse, avec cette construction, la subordonnée est souvent séparée de la principale par un point ou un point-virgule, ce qui accuse ainsi plus fortement l'opposition entre les deux propositions.

Le mode du verbe ne permet donc pas absolument de déceler la subordonnée de cause.

b) **La signification de la conjonction de subordination.**

Généralement, celle-ci indique si la subordonnée qui suit marque la cause, le but ou la conséquence. Toutefois, attention !

Certaines conjonctions peuvent exprimer **à la fois** :

— **le temps et la cause.**

Ex. « *Tous les jours,* ***comme*** *c'était la belle saison et* ***que*** (= « comme ») *nous mangions en plein air, elles descendaient à tire-d'aile sur notre table.* » (G. SAND.)

— **le temps et l'opposition.**

Ex. : « *Et pourquoi jeûne-t-il* ***quand*** *tout le monde mange?* » (ROSTAND.)

Il en est de même des conjonctions « **lorsque** » et « **si** ».

Ex. : « *Comment l'aurais-je fait* ***si*** *je n'étais pas né?* » (LA FONTAINE.)

Vous indiquerez cette double valeur de la proposition en l'analysant.

D'autres conjonctions marquent tantôt la cause, tantôt le but ou le temps.

Ainsi, « comme » marque le temps dans : « *Il arriva comme le soir tombait* » et la cause dans : « ***Comme** le vent avait cessé, la voile tomba.* » (FLAUBERT.)

Ainsi, « **pour que** » marque le **but** dans : « *J'ai souhaité de mourir **pour que** leur vie soit prolongée* » et la **conséquence** dans : « ***Pour qu'on l'ait emprisonné,** il faut qu'il soit coupable.* »

De même, « **de façon que** », « **en sorte que** » marquent tantôt le but, tantôt la conséquence. Le mode du verbe employé doit permettre de distinguer les deux valeurs.

Cf. : « *Faites en sorte que vous **arriviez** avant moi* » (but) et : « *Il a travaillé en sorte qu'**il a été** le premier dans sa classe* » (conséquence).

2. Cas embarrassants.

1er cas : Phrase formée de deux propositions reliées par « car ».

« **Car** », conjonction de coordination, ne peut relier que deux propositions indépendantes ou principales.

Ex. : « *Couvrez-vous bien **car** il fait froid.* »

« **Parce que** », fait de la proposition qu'elle introduit une proposition subordonnée.

Ex. : « *Cet élève est puni **parce qu'il** a bavardé.* »

En effet, « **parce que** » exprime **la cause** de l'action principale, par conséquent elle subordonne la proposition qu'elle introduit au verbe principal. « **Car** » exprime seulement **une explication** de ce qui a été dit précédemment ; ce mot de liaison ne subordonne donc pas la proposition qu'il introduit (1).

2e cas : Phrase du type « *S'il n'est pas venu, c'est qu'il n'a pas pu* ». Ce qui rend l'analyse difficile ici, c'est que chacune de ces deux propositions commence par un mot de subordination.

Reportons-nous au sens. La phrase signifie : « ***Il n'est pas venu parce qu'il n'a pas pu*** » avec cette nuance que le fait qu'il n'est pas venu est mis en relief par l'adverbe conjonctif « **si** » et que la cause de ce fait (« **il n'a pas pu** ») est elle-même mise en relief par le gallicisme « **c'est que** » (le « **que** » = parce que).

On pourrait d'ailleurs avoir aussi : « *S'il n'est pas venu, c'est **parce qu'il** n'a pas pu.* »

Vous analyserez donc la première proposition comme une proposition principale mise en relief et la seconde comme une proposition subordonnée mise également en relief et complément de cause du verbe principal « est venu ».

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Incorrections à éviter.

a) « ***Sans que*** ». *On fait suivre parfois cette locution conjonctive de conséquence de la négation* « ***ne*** ».

Ex. : « On ne peut fixer le nombre de ses habitants **sans que** l'imagination **ne** se révolte. » (MONTESQUIEU.)

Cette construction n'est pas correcte : « sans que » ayant par lui-même une valeur négative, il n'y a pas lieu de lui adjoindre une autre négation. Vous direz donc comme Flaubert : « Les dents lui poussèrent **sans qu'il pleurât une seule fois.** »

(1) Sur cette question, consultez notre « Méthodologie grammaticale » (P. U. F.), page 30.

b) ***Ne confondez pas* « *parce que* » *et* « *puisque* »**. « ***Parce que*** » *indique une cause qui peut n'être pas connue de celui à qui l'on s'adresse;* « ***puisque*** » *indique que la cause est connue ou qu'elle ne peut pas être contestée.*

Ex. : « Le mal ne coûte rien à faire aux méchants **parce qu'**aucun sentiment de bonté ne les retient. » (FÉNELON.)

« L'hiver va être rude et long **puisqu'**on a vu les grues et les oies sauvages traverser les airs un grand mois plus tôt que de coutume. »

G. SAND.

Ici, le fait sur lequel on s'appuie est supposé connu.

c) ***De manière, de façon* « *que* » *ou* « *à ce que* » ?**

Il faut dire « *de manière que* », « *de façon que* ». *En effet, dans ces expressions il faut sous-entendre* : « *de* (telle) *manière que* », « *de* (telle) *façon que* ».

Ex. : « Placez-vous là **de façon qu'**on vous voie bien. »

II. Emploi des modes dans les subordonnées de cause, de conséquence et de but.

Pour l'emploi du mode en général, voyez chapitre 10, *page* 97.

Cas particuliers.

1. Subordonnées de cause.

Après les locutions conjonctives de négation* « *non que* », « *non pas que* », « *ce n'est pas que* »...** *qui servent à repousser une cause que l'on pourrait envisager, et donc marquent que cette cause n'existe pas, le verbe de la subordonnée se met* ***au subjonctif.

Ex. : « Il aimait beaucoup les fruits, non **qu'il fût** gourmand (= il ne l'est pas) mais parce qu'on l'avait habitué à en manger chaque jour depuis sa plus tendre enfance. »

2. Subordonnées de conséquence.

a) ***Après les locutions* « *au point que* », « *si... que* », « *tant... que* », « *tellement... que* », « *tel... que* »**, *vous mettrez le verbe au subjonctif lorsque la proposition principale est au tour négatif ou interrogatif (la conséquence qui en découle se trouve alors niée).*

Ainsi, vous direz : « Il est attaché à ses parents au point qu'il ne **peut** vivre sans eux », *mais* : « Il **n'est pas** attaché à ses parents au point qu'il **ne puisse** vivre sans eux ».

b) ***Après les locutions* « *assez... pour que* », « *trop, trop peu, suffisamment... pour que* »**, *vous mettrez toujours le subjonctif* (la conséquence n'est qu'éventuelle ou alors on la repousse).

Ex. : « Cet homme est assez honnête pour qu'on lui **fasse** confiance. »

3. Subordonnées de but.

Le but est toujours un fait plus ou moins incertain. C'est pourquoi vous mettrez le verbe de ces subordonnées au subjonctif.

Ex. : « Afin qu'**il fût** plus frais et de meilleur débit,
On lui lia les pieds, on vous le suspendit. »

LA FONTAINE. III, 1.

III. Divers moyens d'exprimer la cause, la conséquence et le but.

1. L'expression de la cause.

Il existe d'autres moyens que les propositions subordonnées.

***Un simple adjectif** peut suffire.*

Ex. : « **Boudeur et renfrogné,** cet homme n'est guère sympathique. »

Un nom complément ou un groupe nominal.

Ex. : « Il tremblait **d'épouvante** » - « Ce chien meurt **de ne plus voir son maître** » (V. HUGO) - « Un auteur cherche vainement à se faire admirer **par son ouvrage** » (LA BRUYÈRE).

Une proposition indépendante juxtaposée ou coordonnée.

Ex. : « Cet homme est content de sa journée : **il a vu des tulipes.** »
LA BRUYÈRE

« Hâtons-nous, **le temps fuit.** » (BOILEAU.)

2. L'expression de la conséquence.

Outre les subordonnées, nous disposons :

— de compléments prépositionnels.

Ex. : « Ces vieilles histoires me touchaient **aux larmes.** » (A. FRANCE.)

— de propositions indépendantes juxtaposées ou coordonnées.

Ex. : « Albe vous a nommé, **je ne vous connais plus.** » (CORNEILLE.)
« Tu fus grand, **c'est pourquoi l'on t'outrage.** » (V. HUGO.)

REMARQUE. — ***Parfois, vous aurez intérêt à substituer** à la proposition subordonnée, souvent lourde, un complément prépositionnel plus léger et plus rapide.*

Par exemple, au lieu de dire : « Nous sommes ici **parce que le peuple le veut** », *vous direz comme Mirabeau :* « Nous sommes ici **par la volonté du peuple** ».

*Puisque cause et conséquence constituent un même rapport, mais de sens inverse, vous pourrez parfois transformer la subordonnée de cause en proposition indépendante (la locution conjonctive disparaît) suivie d'une autre indépendante exprimant la conséquence grâce aux deux points que vous mettrez entre ces deux propositions (ou à l'aide de la conjonction de coordination « **aussi** »). Votre phrase sera plus ferme, plus incisive.*

Par exemple, la phrase : « Il a été puni parce qu'il a bavardé », *deviendra :* « Il a bavardé : il a été puni » (ou : « **aussi,** il a été puni ». Dans ce dernier cas, on fait ordinairement l'inversion du sujet après « aussi » : « aussi **a-t-il été puni.** »)

Vous pouvez encore renverser la construction et dire : « Il a été puni : il a bavardé. » *Les deux points marquant alors la cause.*

3. L'expression du but.

*Outre les subordonnées, nous disposons de **compléments prépositionnels.***

Ex. : « Il ne vivait plus que **pour la joie de cet avenir.** » (E. ZOLA.)

*Parfois, il est possible de remplacer la construction : principale + subordonnée de but **par des propositions indépendantes juxtaposées ou coordonnées.***

Par exemple : « Donnez **afin qu'on dise : « Il a pitié de nous!** » (V. HUGO) *deviendra :* « Donnez ; on dira : « Il a pitié de nous ! ».

Mais vous remarquerez qu'alors la proposition indépendante substituée à la subordonnée n'exprime plus le but, mais la conséquence (ce qui se traduit par la substitution du futur de l'indicatif au présent du subjonctif). Les deux phrases ne sont donc pas absolument équivalentes.

Conclusion.

On utilise ces propositions le plus souvent lorsqu'on raisonne, lorsqu'on argumente, lorsqu'on recherche les causes et les conséquences des faits dont on parle ou lorsqu'on veut indiquer ses intentions. C'est pourquoi ces propositions sont assez nombreuses dans la lettre de l'évêque Germain à Brunehilde qui nous a servi de texte d'étude : cette lettre est un éloquent plaidoyer en faveur de la paix. Germain s'efforce de peser sur les intentions de Brunehilde en lui montrant pour quelles raisons graves il intervient et les conséquences heureuses qui peuvent en résulter pour le pays si Brunehilde veut bien apaiser les esprits.

Vous trouverez un fréquent emploi de ces propositions dans le théâtre du XVIIe *siècle, et particulièrement dans celui de Corneille qui est par excellence le théâtre des « raisonneurs ».*

Exercices grammaticaux

1. ***Répondez par une phrase à chacune des questions suivantes.***

Dans la fable « Le Meunier, son fils et l'âne » :

a) Pour quelle cause le meunier agit-il successivement de façons si apparemment contradictoires?

b) Dans chacune de ses façons d'agir, quel but se propose-t-il?

c) Quelle conséquence en résulte-t-il chaque fois?

Dans « L'Avare », de Molière :

a) Quels sont les mobiles qui font agir Harpagon?

b) Quelles sont les conséquences de son vice?

2. ***Etudiez un personnage de La Bruyère (« Irène », « L'amateur de prunes », « Onuphre »). Vous direz le but qu'il se propose, la cause de sa façon d'agir et les conséquences qui en résultent.***

3. ***Dans les phrases suivantes, relevez les propositions subordonnées de cause et les subordonnées de conséquence. Analysez-les.***

« Ma mère, qui n'aimait pas à voisiner, n'allait guère chez elles. Mais j'y allais souvent, moi, surtout à l'heure du goûter, parce que la dame en noir me donnait des gâteaux. » (A. France.) (B. E. P. C. Nancy, 1959.) — « Quand je m'éveillais au milieu de la nuit, comme j'ignorais où je me trouvais, je ne savais même pas qui j'étais. » (M. Proust.) — « Je demeure stupide..., Non que votre colère ou la mort m'intimide. » (Corneille.) — « Une colline se dressait, s'enflait; nous la gravissions si vite que le temps lui manquait de devenir montagne. » (J. Giraudoux.) (B. E. P. C. Aix, 1956.) — « C'était un enclos en plein bois, si inattendu et si secret que l'on se fût dit sur une autre terre et presque en un autre temps, et que le regard, charmé, inquiet, errait sur le pâtis, revenait vers la passerelle, hésitait encore. » (M. Arland.) (B. E. P. C. Dijon, 1956.) — « Et quand le ciel est gris, c'est que j'ai mal chanté. » (E. Rostand.) — « Monsieur, puisque vous le voulez, je vous dirai... » (Molière.) — « Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né? » (La Fontaine.) — « Ce jeu me plaisait tant que je m'y appliquai pendant plusieurs années, et que je rendis ainsi tout à fait inutilisables les serrures des logements où nous dûmes nous installer. » (G. Duhamel.) (B. E. P. C. Poitiers, 1955.)

4. ***Dans le texte suivant, relevez et analysez d'une part les subordonnées de cause, d'autre part les subordonnées de but.***

GRAND-MÈRE ET LA PLUIE. — Ma grand-mère avait d'incessantes discussions avec mon père, les jours de trop grande pluie, parce qu'il m'envoyait lire dans ma chambre au lieu de rester dehors... Mon père haussait les épaules et il examinait le baromètre, car il aimait la météorologie, pendant que ma mère, évitant de faire du bruit pour ne pas le troubler, le regardait avec un respect attendri, mais pas trop fixement pour ne pas chercher à percer le mystère de ses supériorités. Mais ma grand-mère, elle, par tous les temps, même quand la pluie faisait rage et que Françoise avait précipitamment rentré les précieux fauteuils d'osier de peur qu'ils ne fussent mouillés, on la voyait dans le jardin vide et fouetté par l'averse, relevant ses mèches désordonnées et grises, pour que son front s'imbibât mieux de la salubrité du vent et de la pluie. Elle disait : « Enfin on respire ! »

Marcel PROUST.

Exercices stylistiques

5. Dans les phrases suivantes, relevez les différents moyens employés pour marquer *la cause*. Vous mettrez au mode convenable les verbes entre parenthèses.

Il est rare que les géomètres (être) fins et que les fins (être) géomètres, à cause que les géomètres (vouloir) traiter géométriquement les choses fines et se rendent ridiculent, voulant commencer par les définitions et ensuite par les principes. (PASCAL.) — *Sans avoir l'honneur d'être connu de vous, j'espère qu'ayant à vous offrir des excuses et de l'argent, ma lettre ne (savoir) être mal reçue.* (J.-J. ROUSSEAU.) — *Ce chien meurt de ne plus (revoir) son maître.* (V. HUGO.)

6. Même exercice.

Comme le Sirien avait un bon esprit, il comprit bien vite qu'un être pensant (pouvoir) fort bien n'être pas ridicule pour n'avoir que 6 000 pieds. (VOLTAIRE.) — *Vous n'êtes pas gentilhomme; vous n'aurez pas ma fille.* (MOLIÈRE.) — *Il n'est pas bon de laisser à des hommes oisifs et corrompus le choix de leurs amusements de peur qu'ils ne les imaginent conformes à leurs inclinations vicieuses.* — *Ayant la tête toute pleine de chansons, il en fit à son tour.* (VOLTAIRE.) — *Avide de gloire, j'étalais devant elle ma supériorité.* (A. FRANCE.) — *Le colonel, qui avait horreur des conflits d'opinion, voulut en profiter pour parler d'autre chose.* (A. MAUROIS.)

7. Reprenez chacune des phrases ci-dessus et essayez de marquer *la cause* en tournant la phrase d'une autre façon.

8. Dans les phrases suivantes, relevez les différents moyens employés pour marquer *la conséquence*.

Notre inquiétude, c'est-à-dire l'impatience d'une humeur active et remuante, est si féconde en occupations que la mort nous trouve empressés dans une infinité de soins superflus. (BOSSUET.) — *Je ne puis descendre dans une auberge en France ou à l'étranger que je n'y sois immédiatement assiégé.* (CHATEAUBRIAND.) — *J'ai une tendresse pour mes chevaux, qu'il me semble que c'est moi-même quand je les vois pâtir.* (MOLIÈRE.) — *Ce sont propos trop bas pour y daigner descendre* (MOLIÈRE.) — *Tous approchaient du bord; l'oiseau n'avait qu'à prendre.* (LA FONTAINE.) — *Albe vous a nommé, je ne vous connais plus.* (CORNEILLE.) — *Je cherche quelqu'un qui puisse me renseigner.*

9. Reprenez chacune des phrases ci-dessus et essayez de marquer *la conséquence* en tournant la phrase d'une autre façon.

10. Dans l'exercice n° 5, relevez les phrases dont il est possible de modifier la construction pour exprimer *la conséquence* au lieu de la cause. Faites cette modification.

11. Réunissez les phrases suivantes de façon à leur faire exprimer, selon le cas, un rapport *de cause* ou *de conséquence*.

Il y eut un rire éclatant des écoliers qui décontenança le pauvre garçon. Il ne savait plus s'il fallait garder sa casquette à la main, la laisser par terre ou la mettre sur ses genoux. (FLAUBERT.) — *L'enfant était cramponné à sa jupe et la tenait fort. Il eût fallu lui faire du mal pour l'en arracher.* (G. SAND.) — *Gardez-vous de vendre l'héritage que nous ont laissé nos parents : un trésor est caché dedans.* (LA FONTAINE.) — *Giton se croit des talents et de l'esprit. Il est riche.* (LA BRUYÈRE.) — *Le héron en eût fait aisément son profit : tous approchaient du bord; l'oiseau n'avait qu'à prendre.* (LA FONTAINE.)

12. Relevez dans les phrases suivantes d'une part les propositions marquant *le but*, d'autre part les propositions qui marquent *la conséquence*. Pour chacune d'elles, essayez d'exprimer le même rapport sous une autre forme.

Onuphre (l'hypocrite religieux) ne dit point : « ma haire et ma discipline », au contraire : il passerait pour ce qu'il est, pour un hypocrite... Il fait en sorte que l'on croie, sans qu'il le dise, qu'il porte une haire et qu'il se donne la discipline. (LA BRUYÈRE.) — *Descends, que je t'embrasse.* (LA FONTAINE.) — *Sa Sainteté ne se donne pas le temps de s'habiller, de peur de me faire attendre.* (CHATEAUBRIAND.) — *Le marchand fait des montres pour donner de sa marchandise ce qu'il y a de pire; il a le cati* (1) *et les faux-jours afin d'en cacher les défauts et qu'elle paraisse bonne.* (LA BRUYÈRE.) — *Dans toutes les pièces de maintenant, il faut toujours un marquis ridicule qui divertisse la compagnie.* (MOLIÈRE.) — *A chaque lame d'eau qui s'engageait dans le canal, la proue du vaisseau se soulevait tout entière, de sorte qu'on en voyait la carène en l'air.* (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

(1) *Cati* = apprêt gommé qui rend les étoffes plus fermes et plus lustrées.

13. Sur le modèle de la phrase ci-après, construisez une phrase dans laquelle vous énumérerez tous les objets que vous voulez emporter en voyage (avec raisons à l'appui).

(Proust parle de sa cuisinière Françoise.)

« *Notre menu, comme ces quatre feuilles qu'on sculptait au* XIIe *siècle au portail des cathédrales, reflétait un peu le rythme des saisons et des épisodes de la vie : une barbue parce que la marchande lui en avait garanti la fraîcheur, une dinde parce qu'elle en avait vu une belle au marché de Rounainville-le-Pin, des cardons à la moelle parce qu'elle ne nous en avait pas encore fait de cette manière-là, un rôti parce que le grand air creuse et qu'il avait bien le temps de descendre d'ici sept heures...* »

Marcel PROUST.

14. Sur le type suivant, construisez une phrase dans laquelle vous exprimerez une série de faits portés à un haut degré et entraînant *une conséquence*.

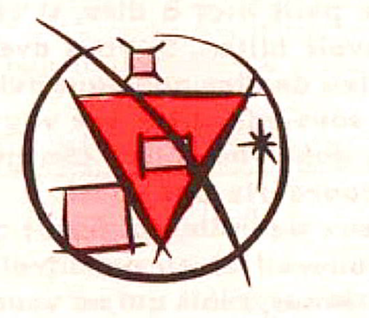
« *Je vis un petit homme si fier, il prit une prise de tabac avec tant de hauteur, il se moucha si impitoyablement, il cracha avec tant de flegme, il caressa ses chiens d'une manière si offensante pour les hommes, que je ne pouvais me lasser de l'admirer.* »

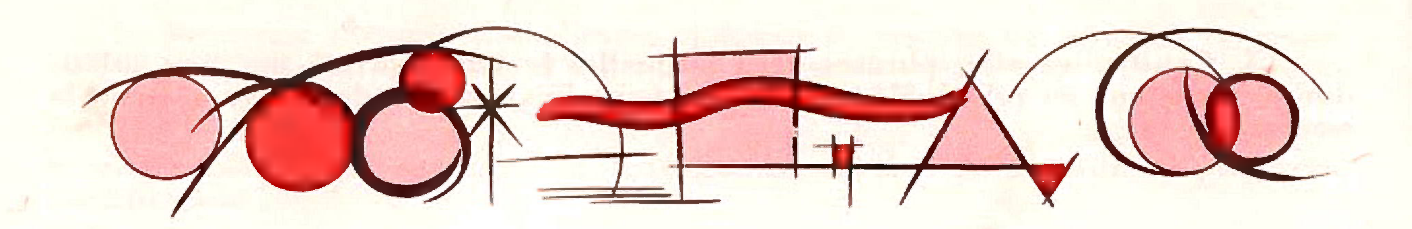
MONTESQUIEU.

15. Construisez cinq phrases dans lesquelles le but exprimé par une subordonnée sera mis en relief. Même exercice pour l'expression de la cause et de la conséquence.

Compositions françaises

1. Il vous est arrivé de commettre une étourderie qui a eu toutes sortes de conséquences fâcheuses. Racontez.
2. Vous montrerez la place de plus en plus grande tenue par les machines de toute espèce dans la vie moderne. Vous direz les conséquences qui en résultent et donnerez vos réflexions. (B. E. P. C.)
3. Il faut nous efforcer de bien faire notre travail scolaire, même s'il ne nous plaît pas. Dites pourquoi.
4. Vous est-il arrivé d'éprouver, comme l'écrivain Pierre Loti dans son enfance (voir « Le Roman d'un enfant »), cette peur de vieillir, de devenir une grande personne, ou tout au contraire avez-vous hâte de grandir? En analysant votre sentiment, vous essaierez d'en donner les raisons. (B. E. P. C., Tel-Aviv, 1957.)
5. Andromaque explique à sa confidente Céphise pourquoi elle ne peut épouser Pyrrhus.
6. Du théâtre de Racine ou de Corneille, lequel préférez-vous? Donnez vos raisons.
7. Un artisan vous explique la façon dont il s'y prend pour fabriquer un objet (meuble, outil, ustensile, etc...). Faites-le parler en mettant en évidence les fins successives qu'il poursuit pour élaborer cet objet.
8. Etudiez le rôle joué par Narcisse dans la pièce de Racine « Britannicus ». Vous montrerez comment il agit et les buts qu'il poursuit.





SUBORDONNÉES DE CONDITION, DE SUPPOSITION, D'OPPOSITION

TEXTE D'ÉTUDE

Sur les mauvaises excuses.

(Mme de Maintenon s'adresse aux demoiselles du pensionnat de Saint-Cyr.)

Je voudrais, mes chères enfants, vous défaire de la pente que vous avez à vous excuser... Je vous conseille seulement en ces occasions d'écouter d'abord bien respectueusement et tranquillement ce que vos maîtresses disent, et, quand elles ont fini, de leur demander, d'un ton doux et modeste, permission de leur dire vos raisons pourvu qu'elles soient bonnes...

Au cas où effectivement vous auriez fait la chose dont on vous reprend, vous ne devez pas avoir le moindre petit mot à dire, si ce n'est pour témoigner que vous êtes vraiment fâchée de l'avoir faite... Si vous avez, par exemple, fait un oubli ou un message de travers, au lieu de dire que vous aviez tant de choses à faire à la fois que vous n'avez pu vous en souvenir, dites que vous êtes très mortifiée d'avoir ainsi oublié ou mal fait la chose dont vous étiez chargée, et bien fâchée de l'embarras que votre oubli ou votre étourderie ont causé.

J'aimerais cent fois mieux une fille qui ferait quelquefois les choses de travers, et qui tout bonnement l'avouerait et en paraîtrait fâchée, qu'une autre qui ferait ordinairement fort bien les choses, mais qui ne voudrait point avouer son tort quand elle aurait manqué. Je dirais de la première : voilà une fille vraiment candide quoiqu'un peu incommode par ses bévues, mais il y a apparence qu'elle se corrigera, et sa droiture seule y contribuera beaucoup; et je vous assure que j'aurais bien une moindre opinion de la seconde, quoique plus capable. Encore une fois, vous ne sauriez recevoir avec trop de respect et de reconnaissance tous les avis que l'on vous donnera car c'est ordinairement un principe d'amitié et d'intérêt pour vous qui nous porte à les donner; mais quand cela ne serait pas, un esprit bien fait profite toujours de l'avis, quand même il partirait d'un principe d'animosité.

Mme de Maintenon. (*Instruction du 18 avril 1706.*)

LEÇON

I. Condition, supposition, opposition.

1. Différences entre ces trois notions.

Elles s'expriment souvent par des constructions analogues; aussi importe-t-il de bien les distinguer.

a) **La condition** est en quelque sorte la cause nécessaire pour que se produise un effet déterminé.

Ex. : « ***Si vous reconnaissez vos torts,*** *l'on vous pardonnera.* »
(Pour qu'on vous pardonne, il faut que vous reconnaissiez vos torts.)

b) **La supposition** (ou hypothèse) consiste à considérer simplement un fait comme possible sans qu'il en découle nécessairement des conséquences.

Ex. : « ***Si vous avez fait un oubli,*** *reconnaissez-le franchement.* »
(Le conseil exprimé par la proposition principale n'est nullement une conséquence de la supposition exprimée dans la subordonnée.)

c) **L'opposition** consiste à rapprocher deux faits qui, normalement, devraient s'exclure.

Ex. : « *J'aurais une bien moindre opinion de la seconde,* ***quoique plus capable.*** » (Mme DE MAINTENON.)
(Normalement, on devrait avoir une meilleure opinion de la personne qui est la plus capable.)

2. Points communs entre ces trois notions.

Elles sont parfois confondues dans une même construction.

a) **La condition peut se trouver liée à une supposition.** La condition implique souvent une nuance d'incertain, d'éventuel, car il n'est pas toujours sûr qu'elle se réalisera. C'est ce qui se produit fréquemment avec les propositions commençant par « **si** ».

Ex. : « ***Si vous reconnaissez vos torts,*** *l'on vous pardonnera.* »
(Il n'est pas sûr que la jeune fille qui a des torts les reconnaîtra.)

b) **L'opposition peut se trouver liée elle aussi à une supposition.**

Ex. : « *Un esprit bien fait profite toujours de l'avis,* ***quand même il partirait d'un principe d'animosité.*** » (= même s'il partait, etc.).
(Tous les avis ne partent pas d'un principe d'animosité.)

II. Les subordonnées de condition et de supposition.

Dans ces phrases, la principale indique ce qui aura lieu si le fait exprimé dans la subordonnée se réalise. Les subordonnées de condition constituent une gamme très étendue. Elles comprennent :

1. Des subordonnées conjonctives.

On peut les classer en *trois groupes* selon qu'elles expriment une condition pure et simple, une condition nuancée d'une certaine supposition et enfin une condition fortement imprégnée de supposition.

a) **La condition pure et simple** (« *si* »). Dans ce cas, la condition est considérée comme un fait réel. C'est pourquoi le verbe de la subordonnée se met à **l'indicatif.**

Ex. : « ***Si vous reconnaissez vos torts,*** *l'on vous pardonnera.* »

b) **La condition avec une nuance de supposition** (« *pourvu que* », « *pour peu que* », « *à condition que* », « *supposé que* », « *à moins que* », « *selon que... ou* (que) », « *suivant que... ou* (que) », « *soit que... soit que* »...).

Ex. : « *Je vous conseille de leur demander permission de leur dire vos raisons,* ***pourvu qu'elles soient bonnes.*** »

La nuance d'éventualité fait que le verbe de la subordonnée se met **au subjonctif.**

c) **La condition fortement imprégnée d'éventuel** (c'est-à-dire qu'il est peu probable qu'elle se réalisera ou que, si elle se réalise, ce sera exceptionnel). Ce sont surtout les subordonnées introduites par l'expression : « *au cas où* ». Leur verbe se met **au conditionnel.**

Ex. : « ***Au cas où effectivement vous auriez fait la chose dont on vous reprend,*** *vous ne devez pas avoir le moindre petit mot à dire.* »

● 2. **Des subordonnées relatives.**

Quand leur verbe est au conditionnel, il marque que la condition est, là encore, fortement imprégnée de supposition.

Ex. : « *Une jeune fille* ***qui reconnaîtrait entièrement ses torts*** *serait certainement pardonnée.* »

● 3. **Des subordonnées infinitives ou participes.**

Ex. : « *Vous feriez une erreur* ***d'agir autrement*** » (= si vous agissiez autrement).

« *Vous seriez soulagée* ***confessant votre faute*** » (= si vous confessiez votre faute).

● 4. **Des subordonnées elliptiques.**

Dans ces propositions, il ne subsiste que l'attribut.

On en trouve un exemple célèbre dans l' « Andromaque » de Racine : « *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait* ***fidèle?*** » (= si tu avais été fidèle).

● 5. **Des pseudo-principales.**

Elles se présentent comme des propositions coordonnées ou juxtaposées à la vraie principale.

Ex. : « ***Vienne encore un procès*** (= s'il vient encore un procès), *et je suis achevé.* » Corneille. (*Le Menteur.*)

Ou encore : « ***N'eût été sa toilette verte*** (= s'il n'avait pas eu sa toilette verte), *on l'eût pris pour un magistrat.* » (A. France.)

III. Les subordonnées d'opposition et de concession.

L'opposition exprimée par la subordonnée peut n'être que partielle : on a alors une concession ou une restriction.

Ex. : « *Voilà une fille vraiment candide,* ***quoiqu'un peu incommode par ses bévues.*** « (Deux propositions elliptiques du verbe.)

Les subordonnées exprimant l'opposition sont, elles aussi, très variées. Ce sont :

● 1. **Soit les subordonnées conjonctives.**

On peut les classer en deux groupes :

a) **Celles qui expriment une opposition pure et simple** (« *quoique* », « *au lieu que* », « *bien que* », « *si... que* », « *quand* », « *tandis que* »).

Ex. : « *La jeune fille qui cherche des excuses se fait mépriser,* ***tandis que celle*** *qui reconnaît ses torts* ***recueille l'estime générale.*** »

Autre ex. : « ***Quand vous me haïriez,*** *je ne m'en plaindrais pas.* » (Racine.)

b) **Celles qui expriment une forte opposition,** soit en marquant son degré élevé, soit en la généralisant (« *quelque... que* », « *si... que* », « *pour... que* », « *où... que* », « *qui que* », « *quoi que* », « *quel que* ».

Ex. : « ***Pour grands que soient les rois,*** *ils sont ce que nous sommes.* »

CORNEILLE.

« ***Quels que soient les humains,*** *il faut vivre avec eux.* »

GRESSET.

La plupart de ces subordonnées expriment une supposition en même temps qu'une opposition; c'est pourquoi leur verbe se met au subjonctif ou au conditionnel, même lorsque ce verbe exprime un fait réel, certain.

Cela est dû à l'analogie des constructions.

Ex. : « *J'aurais une bien moindre opinion de la seconde, quoiqu'elle* ***fût*** *plus capable* » (= elle l'est réellement).

Seules se mettent à l'indicatif les subordonnées qui marquent à la fois un rapport de temps et d'opposition (« *tandis que* », « *pendant que* », « *alors que* »).

2. Soit des subordonnées relatives.

Ex. : « *La mort,* ***qui avait éteint ses yeux*** (= bien qu'ayant éteint ses yeux) *n'avait pu effacer toute sa beauté.* » (FÉNELON.)

3. Soit des subordonnées infinitives ou participes.

Ex. : « *Vous ne devez pas avoir le moindre petit mot,* ***si ce n'est pour témoigner,*** *etc...* »

« ***Loin de vous excuser,*** *vous devez reconnaître vos torts.* »

« *Quelqu'un peut donc penser,* ***ne se pouvant connaître*** (= quoique ne pouvant se connaître). » (LA FONTAINE.)

4. Soit une proposition elliptique.

Dans ces propositions, il ne subsiste que l'attribut.

Ex. : « *J'aurais une bien moindre opinion de la seconde,* ***quoique plus capable.*** » (Mme DE MAINTENON.)

« *Je t'aimais* ***inconstant*** (= quoique tu fusses inconstant), *qu'aurais-je fait fidèle?* » (RACINE.)

5. Soit une pseudo-principale juxtaposée.

Ex. : « ***Défendez-vous par la grandeur, alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse :*** *la Mort ravit tout sans pudeur.* » (LA FONTAINE.) Ici, nous avons deux subordonnées compléments d'opposition (« *Quand vous vous défendriez...., quand vous allégueriez...* »)

Conclusion.

Là encore, les possibilités de ces subordonnées dépassent de beaucoup celles du simple nom ou groupe nominal complément du verbe. Elles permettent d'exprimer des idées plus précises, plus nuancées.

Comparez : « *Un esprit bien fait profite toujours* ***d'un avis même hostile.*** » et : « *Un esprit bien fait profite toujours d'un avis* ***quand même il partirait d'un principe d'animosité.*** »

Conseils pour l'analyse

1. Comment analyser une subordonnée de condition, de supposition ou d'opposition.

Précisez bien la valeur plus ou moins complexe de cette subordonnée. Nous avons vu (leçon page 275, parag. 2) que la condition et l'opposition peuvent être liées entre elles ou associées à la supposition.

Une subordonnée d'**opposition** peut aussi exprimer **le temps** (« *tandis que* », « *cependant que* », « *alors que* », « *quand* », « *lorsque* »).

Ex. : « *Il fait que tout prospère aux âmes innocentes,*
Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé. » (RACINE.)
Ou encore : « *L'autre rêve à des vers **quand** je demande à boire.* » (MOLIÈRE.)

On peut aussi trouver associées **l'opposition** avec **la manière.**

Ex. : « *Notre chère tante mourut hier **sans que** personne s'en aperçût...* »
Mme DE SÉVIGNÉ.

Vous devez indiquer cette double valeur dans l'analyse car celle-ci doit rendre compte de **toute** la pensée exprimée.

2. Comment déceler ce genre de subordonnées.

Ne vous fiez pas à la forme.

a) Nous avons vu que certaines de ces subordonnées prennent l'apparence de propositions principales juxtaposées ou coordonnées.

Ex. : « ***Eussé-je été seul,*** *je crois bien que j'aurais renoncé.* » (A. GIDE.)
Le membre de phrase : « *Eussé-je été seul* » est une subordonnée complément de condition et de supposition de « *j'aurais renoncé* ».

b) **Attention aussi aux subordonnées elliptiques** avec : « *sinon* », « *quoique* », « *bien que* », etc...

Ex. : « *Certes, il valait autant qu'eux, **sinon mieux.*** » (MAUPASSANT.)
« ***Quoique Scythe et Barbare,*** *elle a pourtant aimé.* » (RACINE.)

c) ***Une proposition précédée de « que » n'est pas nécessairement une subordonnée.***

Ex. : « *Un Basile! **Il médirait** qu'on ne le croirait pas.* » (BEAUMARCHAIS.)
Ici, la subordonnée de supposition et d'opposition est : « *Il médirait que* » (= s'il médisait).

3. Attention !

Certaines conjonctions de subordination peuvent prendre des valeurs très différentes. C'est le cas en particulier de « *si* », « *quand* » et « *que* ».

Par exemple, « **si** » peut introduire :

une subordonnée de condition ou de supposition;

Ex. : « ***Si vous étiez vivants,*** *nous prendrions le monde.* » (V. HUGO.)

une subordonnée d'opposition ou de concession;

Ex. : « *Oui, **si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage,** la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.* » ROUSSEAU. (*L'Emile. — IV.*)

une subordonnée de temps;

Ex. : « ***Si*** (= quand) ***l'on vous critique,*** *vous vous mettez en colère.* »

une subordonnée complément d'objet (elle équivaut alors à une proposition introduite par « **que** »).

Ce cas peut se présenter lorsque le verbe de la principale est un verbe de sentiment.

Ex. : « *Ne te plains pas **si je te laisse seule...*** » (R. BAZIN.) Il n'y a ici ni supposition, ni opposition.

Ce cas peut se présenter aussi **dans l'interrogation indirecte.**

Ex. : « *Je ne sais **si j'ai bien fait de garder chez moi ces dix mille écus.*** » (MOLIÈRE.)

REMARQUES.

1. **La conjonction « si » peut introduire une proposition indépendante :**

— lorsque cette conjonction est précédée des expressions « **c'est à peine** », « **c'est tout juste** », etc...

Ex. : « *C'est tout juste* ***si*** *nous avons pu nous asseoir.* »

— lorsqu'elle introduit une proposition exclamative.

Ex. : « *Si je pouvais remplir mon coffre de ducats!* » (LA FONTAINE.)

2. Nous avons parlé au chapitre précédent (page 267) du cas de la phrase du type : « **si... c'est que...** ».

3. **Bien entendu, « si » n'est pas toujours conjonction.** Ce mot peut être adverbe de quantité ou d'affirmation.

Ex. : « *Il ne faut pas toujours être* ***si*** *délicat.* » (LA FONTAINE.)

4. **La locution « quand même »** peut prendre la valeur d'une locution adverbiale. Ne la confondez pas avec la locution conjonctive de subordination.

Ex. : « *Si je meurs, ce sera en t'adorant* ***quand même.*** » (STENDHAL.)

5. Pour « *quoique* » et « *quoi que* », cf. page 157, C. 1.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Emploi des modes dans les subordonnées de condition, de supposition et d'opposition.

Pour l'emploi général, voir chapitre 10, page 97. Nous n'envisagerons ici que ***quelques cas particuliers.***

1. Subordonnées de condition.

a) *Après «* ***si*** *» marquant un fait irréel dans le passé, le plus-que-parfait de l'indicatif équivaut à un conditionnel passé 2e forme (conditionnel-temps).*

Vous pouvez donc dire : « Si Villon **avait su,** il **aurait étudié** pendant sa jeunesse » *ou :* « Si Villon **eût su,** il **aurait étudié** », ou encore : « Si Villon **eût su,** il **eût étudié** », ou encore : « Si Villon **avait su,** il **eût étudié.** »

REMARQUE. — *Après «* ***si*** *», il n'est pas correct d'employer le conditionnel.*

Ne dites donc pas : « ***Si tu voudrais,*** on sortirait ensemble. » — *Dites :* « **Si tu voulais,** etc... » (*imparfait marquant une action à venir plus ou moins éventuelle*).

2. Subordonnées d'opposition ou de concession.

Le verbe de la subordonnée d'opposition se met généralement ***au subjonctif,*** *même si l'action ou l'état sont réels. C'est que le fait exprimé par la subordonnée est atténué; il est comme repoussé ou mis au second plan.*

Ex. : « Il était généreux, quoiqu'il **fût** (il l'était réellement) économe. »
V. HUGO.

Dans certains cas cependant, on peut employer ***l'indicatif*** *pour insister sur la réalité du fait exprimé.*

Ex. : « Tout Picard que j'**étais**, j'étais un bon apôtre. » (RACINE.)

II. Incorrections à éviter.

1. Mots introduisant la subordonnée de condition.

Ne dites pas : « **Quelquefois qu'**il ne viendrait pas... » *ou :* « **Des fois qu'**il ne viendrait pas. »

Ces tours appartiennent à la langue populaire et ne sont pas corrects.

Dites : « **Au cas où** il ne viendrait pas... »

*Le tour « **une supposition que** » est aussi à éviter.*

Ex. : « **Une supposition** que tu échoues, tu redoubleras ta classe. » *Remplacez-le par :* « **Supposé que** », *ou mieux par :* « **A supposer que.** »

2. Mots introduisant la subordonnée d'opposition.

a) ***N'employez pas le tour :*** *« pour si... que ». Il est incorrect.*

Ex. : « **Pour si** serviable **qu'**il soit, il ne ferait jamais cela pour moi. »

Ce tour constitue un pléonasme.

Dites : « **Si** serviable soit-il... »

Au XVII*e siècle, on pouvait dire :* « **Pour** serviable qu'il soit... » *Il semble que ce tour se soit superposé au précédent pour créer le pléonasme « pour si... que ».*

> REMARQUE. — *Le tour « **pour aussi... que** » est à rejeter pour la même raison.*
>
> *Ne dites pas :* « **Pour aussi** savant qu'il soit », *mais :* « **Si** savant soit-il... ».

b) *« **Malgré que** », au sens de « bien que », « quoique », est considéré comme incorrect par les grammairiens. En effet, « malgré » = mal gré = de mauvais gré.*

Il est correct d'écrire : « **Malgré qu'**il en ait » (= quelque mauvais gré, quelque mauvaise volonté qu'il y mette).

Ex. : « Ah ! **malgré que** j'en aie, ce mot me vient à la bouche. » (MOLIÈRE.)

Mais c'est une incorrection de dire : « Il ne réussira pas **malgré qu'**il ait beaucoup travaillé. » *Il faut dire :* « **bien qu'**il ait beaucoup travaillé. »

III. Autres moyens d'exprimer ces notions.

1. La condition et la supposition.

Outre la subordonnée, indiquons :

— ***l'adverbe*** (*peut-être, probablement, sans doute*) ;

— ***le simple complément prépositionnel;***

Ex. : « **Avec votre aide,** j'arriverai à faire des progrès. »

— ***la proposition indépendante introduite*** *par* « ***que*** »;

Ex. : « **Qu'on me laisse faire,** je réponds de tout. »

— *ou encore* ***un système symétrique de propositions indépendantes coordonnées;***

Ex. : « **On le critique,** il se vexe ; **on le complimente,** il se dérobe. »

2. L'opposition.

L'opposition est une construction très employée par les écrivains pour mettre les idées en relief; c'est le procédé appelé « antithèse ».

« La nature procède par contrastes. C'est par les oppositions qu'elle fait saillir les objets. C'est par leur contraire qu'elle fait sentir les choses : le jour,

par la nuit; le chaud par le froid... Le poète, ce penseur suprême, doit faire comme la nature : procéder par contrastes. » (V. HUGO.)

En plus de la subordonnée d'opposition, vous disposez, pour marquer le contraste :

a) ***de simples mots qui s'opposent;***

Ex. : « La muse moderne sentira que tout dans la création n'est pas humainement beau, que **le laid** y existe à côté **du beau, le grotesque** au revers **du sublime, le mal** avec **le bien, l'ombre** avec **la lumière.** » (V. HUGO, préface de CROMWELL.)

Autre exemple : « Car enfin, qu'est-ce qu'un homme dans la nature? Un **néant** à l'égard de **l'infini,** un **tout** à l'égard du **néant,** un milieu entre **rien** et **tout.** » (PASCAL.)

b) ***de compléments prépositionnels*** (*introduits par « contre », « sans », « malgré », « au lieu de », « en dépit de », « loin de », « pour »*) ;

Ex. : « Pour s'instruire d'exemple, **en dépit de l'envie**
Il lira seulement l'histoire de ma vie. » (CORNEILLE.)

Ou encore : « Ce triste et fier honneur m'émeut **sans m'ébranler.** »
CORNEILLE.

c) ***de propositions indépendantes juxtaposées ou coordonnées;***

Ex. : « On le visait sans cesse: on le manquait toujours. » (V. HUGO.)

REMARQUES.

1. *L'expression* « **avoir beau** », *employée avec un verbe à l'infinitif, peut constituer une proposition indépendante qui s'oppose fortement à une autre indépendante juxtaposée.*

Ex. : « **Il aurait beau faire et beau dire,** je ne lui ordonnerais pas la moindre petite saignée, le moindre petit lavement. » (MOLIÈRE.)

2. *Une des propositions indépendantes (celle qui marque l'opposition) peut être elliptique, ce qui donne plus de rapidité et de force à l'opposition.*

Ex. : « Hangard était bègue, **mais éloquent.** » (A. FRANCE.)

Conclusion.

Le passage de la lettre de Mme de Maintenon nous montre le parti que l'on peut tirer dans un développement de l'emploi combiné des subordonnées de condition, de supposition et d'opposition. Des écrivains, comme Pascal, Bossuet, Voltaire, Hugo et, plus près de nous, Alain, emploient fréquemment ces sortes de subordonnées. Grâce à celles-ci, on peut ***nuancer*** *un raisonnement en assortissant les affirmations de toutes sortes de conditions ou de restrictions.*

Ex. : « Je vous conseille de demander permission de dire vos raisons **pourvu qu'elles soient bonnes.** »

Grâce à elles, on peut aussi renforcer l'argumentation en l'appuyant sur une opposition.

Ex. : « J'aurais une bien moindre opinion de la seconde **quoique plus capable.** »

Exercices grammaticaux

1. ***Dans les phrases suivantes, indiquez s'il s'agit d'un rapport de condition, de supposition ou d'opposition, et dites quel moyen a été employé pour l'exprimer.***

Je mettrai une bosse et une perruque rousse, et personne ne me reconnaîtra, quand j'aurais trois douzaines de parrains à mes trousses. (MUSSET.) — J'attire son mépris en ne me vengeant pas. (CORNEILLE.) — Quand tu serais sac, je n'approcherais pas. (LA FONTAINE.) — Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre. (RACINE.) — Rencontrais-je quelque laboureur au bout d'un guéret, je m'arrêtais pour regarder cet homme germé à l'ombre des épis parmi lesquels il devait être moissonné. (CHATEAUBRIAND.) — Sans un officier du nom de Dubourg, nous eussions jeûné. (CHATEAUBRIAND.) — Seul vous vous haïssez lorsque chacun vous aime. (CORNEILLE.) — Un faux coup de barre, nous étions perdus. (CHATEAUBRIAND.) — J'aurais le malheur de perdre ma mère, que je serais le seul à la pleurer. (H. BORDEAUX.) — A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. (CORNEILLE.) — Mais que dorénavant on me blâme, on me loue, Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien, J'en veux faire à ma tête. (LA FONTAINE.) — Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, c'est mon habitude d'aller sur les cinq heures du soir me promener au Palais-Royal. (DIDEROT.) — BARQUE SUR LA MER. « On l'eût dite immobile, figée sur place, au milieu de l'enchantement universel, n'eût été la fuite incessante des roches qui, l'une après l'autre, passaient en un défilé d'ombres silencieuses, semblant monter vers la haute mer. » (A. LE BRAZ.)

2. ***Dans les phrases suivantes, relevez et analysez les subordonnées.***

« A mesure que cette haleine étrange arrivait plus fréquente et plus chaude, la terre elle-même s'échauffait ; et quoiqu'il n'y eût plus de soleil et que mon ombre marquât à peine sur le sol éclairé d'une lumière morne, j'avais encore sur la tête l'impression d'un soleil ardent. » (E. FROMENTIN) (B. E. Maroc, 1938.) — « Si je m'assieds à l'ombre d'un arbre, j'observe que presque toutes les feuilles sont mangées par des adversaires visibles et invisibles. » (G. DUHAMEL.) (E. N. Seine-Maritime, 1955.) — « Quelque belles et glorieuses que fussent ses visions, sa vie dès lors avait changé. » (MICHELET.) (B. E. C. P. Dijon, 1957.) — « Ces bandes-ci volaient en V, chacune des passagères touchant presque l'autre, sauf trois d'entre elles qui volaient isolées, sans qu'on comprît pourquoi. » (H. DE MONTHERLANT.) (B. E. P. C. Liban, 1952.) — « Son œil infaillible menait la barre à l'exacte nuance et si, pour les grosses pièces, la tuyère donnait tout son vent, c'est à petits coups prudents qu'il recuisait la tringle et l'anneau. » (J. CRESSOT.) (B. E. P. C. Guyane, 1957.)

3. ***Dans le texte suivant, relevez et analysez les subordonnées de supposition, d'opposition et de condition.***

LETTRE D'UN OFFICIER DE NAPOLÉON Ier.

A Reggio, en Calabre, le 15 avril 1806.

Pour peu qu'il vous souvienne, Madame, du moindre de vos serviteurs, vous ne serez pas fâchée, j'imagine, d'apprendre que je suis vivant à Reggio, en Calabre, au bout de l'Italie, plus loin que je ne fus jamais de Paris et de vous, Madame...

Toute l'Italie n'est rien pour moi, si je n'y joins la Sicile. Ce que j'en dis, c'est pour sentir mon caractère de conquérant ; car, entre nous, je me soucie peu que la Sicile paye ses taxes à Joseph ou à Ferdinand. Là-dessus j'entrerais facilement en composition, pourvu qu'il me fût permis de la parcourir à mon aise : mais en être venu si près, et n'y pouvoir mettre pied, n'est-ce pas pour enrager ?...

S'il ne nous fallait que du vent, nous ferions comme Agamemnon : nous sacrifierions une fille. Mais pas une seule barque, et voilà l'embarras. Il nous en vient, dit-on : tant que j'aurai cet espoir, ne croyez pas, Madame, que je tourne

jamais un regard en arrière vers les lieux où vous habitez, quoique ils me plaisent fort... Je ne balance point, Madame, entre Syracuse et Paris : tout badaud que je suis, je préfère Aréthuse à la fontaine des Innocents.

Paul-Louis COURIER (1772-1825).

4. ***Dans le texte suivant, relevez et analysez les subordonnées exprimant la supposition. Vous indiquerez, le cas échéant, si elles expriment aussi d'autres notions.***

PORTRAIT DE L'HOMME QUI RIT. — Toutes ses émotions, quelles qu'elles fussent, augmentaient cette étrange figure de joie... Un étonnement qu'il aurait eu, une souffrance qu'il aurait ressentie, une colère qui lui serait survenue, une pitié qu'il aurait éprouvée n'eussent fait qu'accroître cette hilarité des muscles : s'il eût pleuré, il eût ri : et quoi que fît Gwynplaine, quoi qu'il voulût, quoi qu'il pensât, dès qu'il levait la tête, la foule, si la foule était là, avait devant les yeux cette apparition, cet éclat de rire foudroyant.

V. HUGO.

Exercices stylistiques

5. Dans chacune des phrases suivantes se trouve exprimée une opposition. Traduisez chacune d'elles par une phrase plus complète et plus explicite qui fasse mieux apparaître sa signification. Vous indiquerez ensuite où se trouve l'opposition.

Je crois, si je me l'étais mis en tête, que je marierais le Grand Turc avec la République de Venise. (MOLIÈRE.) — *Tu as menti à ton capitaine. Toi, chrétien, tu es sans foi; toi, Breton, tu es sans honneur.* (V. HUGO.) — *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.* (MUSSET.) — *Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine.* (DU BELLAY.) — *On m'a appelé Votre Majesté, et à présent à peine m'appelle-t-on Monsieur.* (VOLTAIRE.)

6. Traduisez de toutes les façons possibles la supposition exprimée dans la phrase suivante (vous modifierez légèrement cette phrase si besoin est).

« *Fussiez-vous roi, que le pauvre vous soit sacré.* » (V. HUGO.)

7. Même exercice pour exprimer l'opposition marquée par la phrase suivante.

« *Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus grand que ce qui le tue.* » (PASCAL.)

8. Essayez de montrer ce qu'il y a de cocasse dans la phrase suivante de Voltaire et comment cette phrase est construite pour produire cet effet (un résumé du conte de Voltaire serait utile).

« *Si vous n'aviez pas été chassé d'un beau château..., si vous n'aviez pas été mis à l'Inquisition, si vous n'aviez pas couru l'Amérique à pied, si vous n'aviez pas donné un bon coup d'épée au baron, si vous n'aviez pas perdu tous vos moutons du bon pays d'Eldorado, vous ne mangeriez pas ici des fruits confits et des pistaches.* » VOLTAIRE. (*Candide.*)

9. Montrez comment est construit le passage suivant traduit d'un poème de Kipling et dites l'effet qui en résulte.

TU SERAS UN HOMME.

Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie
Et, sans dire un seul mot, te mettre à rebâtir;
Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties
Sans un geste et sans un soupir...

Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles
Sans mentir toi-même d'un mot...

Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être brave et jamais imprudent,
Si tu sais être bon, si tu sais être sage
Sans être moral ni pédant;

Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire
Seront à tout jamais tes esclaves soumis,
Et, ce qui vaut bien mieux que les Rois et la Gloire,
Tu seras un homme, mon fils.

A. MAUROIS. (*Les silences du colonel Bramble.*)
Bernard GRASSET, éditeur.

10. Même exercice sur les premiers vers du poème de Victor Hugo : « *Ultima Verba* », de « *Quand même grandirait* » à : « *Je ne fléchirai pas* ».

11. Dans la phrase suivante, montrez comment l'opposition s'allie à la supposition. Etudiez la façon dont cette phrase est construite (faites-en apparaître les articulations) et dégagez l'idée essentielle qu'elle exprime en montrant comment cette idée est mise en relief.

« *Qui donc ignore, fût-il illettré, et incapable de reconnaître ce que veulent dire les signes noirs sur du papier blanc, qui donc ignore et Don Quichotte et Sancho, et Dulcinée et Rossinante?* » (P. HAZARD.) (B. E. P. C. Alger, 1951.)

12. Etudiez la construction de la phrase ci-après et essayez d'en construire une semblable sur un thème à votre choix.

« *Je l'ai revue bien des fois, cette route charmante, et, quoiqu'on y trébuche dans les pierres, qu'on y glisse sur les rochers, qu'on s'y baigne les pieds dans l'eau des ruisseaux, je voudrais la parcourir encore.* » (E. ABOUT.) (B. E. P. C. La Réunion, 1955.)

13. Même exercice avec la phrase suivante :

Quelque grossier, quelque ignorant, quelque ordonné que l'homme soit à son propre intérêt, il y a en lui une voix qui lui dit qu'il est fait pour autre chose.

GUIZOT.

14. Même exercice avec la phrase suivante :

« *Quoiqu'il fît froid et qu'il y eût encore de la neige, la terre commençait à végéter.* »

J.-J. ROUSSEAU.

Compositions françaises

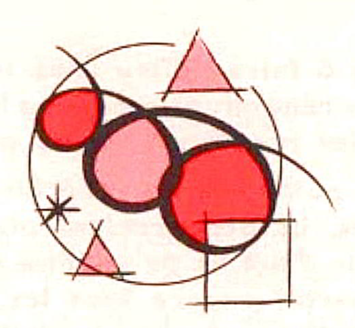
1. Votre chat (ou votre chien) a disparu depuis plusieurs jours. Vous envisagez différentes hypothèses pour expliquer sa disparition.

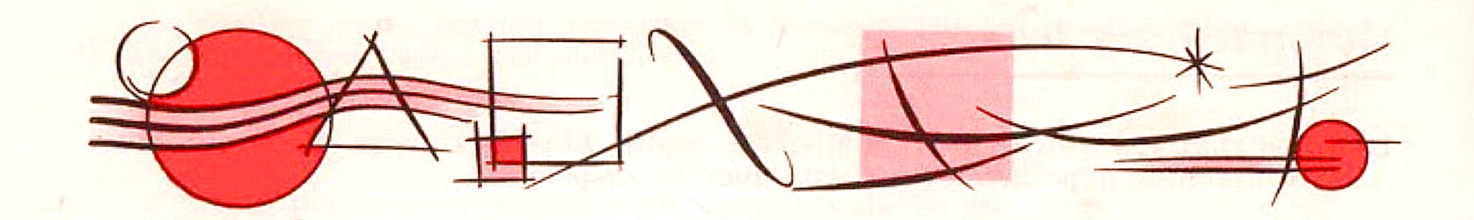
2. Un de vos camarades a commis une faute; il vous demande de plaider sa cause auprès de ses parents. Rédigez un plaidoyer dans lequel vous reconnaîtrez ses torts mais ferez valoir ses excuses et ses mérites.

3. Essayez de porter un jugement nuancé sur Louis XIV, homme et roi.

4. De même sur un personnage d'une comédie de Molière : M. Jourdain, Harpagon.

5. Vous avez lu « Les Femmes savantes » de Molière. Essayez de tracer le portrait de Philaminte et celui de Chrysale en montrant en quoi la femme et le mari se distinguent l'un de l'autre et même en quoi ils s'opposent. Même question pour Alceste et Philinte dans « Le Misanthrope ».





LES SUBORDONNÉES DE COMPARAISON

TEXTE D'ÉTUDE

Supériorité de l'homme sur l'animal.

Jamais on n'est parvenu à faire naître chez les animaux l'idée que les mots expriment; ils semblent ne les répéter, et même ne les articuler, que comme un écho ou une machine artificielle les répéterait ou les articulerait...

S'ils étaient doués de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seraient capables de progrès, ils acquerraient plus d'industrie; les castors d'aujourd'hui bâtiraient avec plus d'art et de solidité que ne bâtissaient les premiers castors; l'abeille perfectionnerait encore tous les jours la cellule qu'elle habite; car, si on suppose que cette cellule est aussi parfaite qu'elle peut l'être, on donne à cet insecte plus d'esprit que nous n'en avons, on lui accorde une intelligence supérieure à la nôtre...

Il y a parmi certains animaux une espèce de société qui semble dépendre du choix de ceux qui la composent, et qui, par conséquent, approche bien davantage de l'intelligence et du dessein que la société des abeilles qui n'a d'autre principe qu'une nécessité physique : éléphants, castors, singes, etc... Si nous ne troublions pas si souvent ces sociétés, et que nous pussions les observer aussi facilement que celles des mouches, nous y verrions sans doute bien des merveilles, qui cependant ne seraient que des rapports et des convenances physiques...

Parmi les hommes, la société dépend moins des convenances physiques que des relations morales. Une famille est une société naturelle d'autant plus stable, d'autant mieux fondée, qu'il y a plus de besoins, plus de causes d'attachement...

Ainsi la société, considérée même dans une seule famille, suppose dans l'homme la faculté raisonnable; tandis que la société des bêtes qui, comme les abeilles, se trouvent ensemble sans s'être cherchées, ne suppose rien...

BUFFON. (*Histoire naturelle.*)

LEÇON

I. Qu'est-ce que la comparaison?

1. Eléments sur lesquels elle se fonde.

Comparer deux êtres, deux caractères, deux actions..., cela consiste à les rapprocher pour faire ressortir leurs ressemblances et leurs différences.

Ex. : « *Le chien est **aussi intelligent que le chat*** (ressemblance) *mais **plus sociable*** » (différence).

Toute comparaison suppose donc **trois éléments** fondamentaux :

— **l'énoncé de la chose que l'on compare,** et qui est l'élément principal (ici : le chien) ;

— **l'énoncé de la chose qui sert de point de comparaison,** de repère (ici : le chat) et permet ainsi de déterminer l'élément principal;

— **un terme qui réunit les deux éléments précédents** en indiquant le sens de la comparaison (« *aussi... que* », « *plus... que* », « *moins... que* »...).

2. Que peut-on comparer ?

On ne peut, bien entendu, comparer que des choses de même nature : des êtres entre eux, des caractères entre eux, des actions entre elles...

On peut aussi comparer une chose à elle-même en quelque sorte, c'est-à-dire ce qu'elle est, à ce qu'elle devrait ou pourrait être.

Ex. : « *Si on suppose cette cellule **aussi parfaite qu'elle peut l'être.*** »

3. Les deux sortes de comparaison.

Lorsqu'on compare deux choses, on peut se borner à indiquer qu'elles se ressemblent. On peut aussi essayer de préciser **dans quelle mesure** elles se ressemblent. D'où **deux sortes de phrases comparatives :**

a) Celles qui expriment un rapport pur et simple **de ressemblance.**
Ex. : « *Les animaux vivant en société **comme l'homme.*** »

b) Celles qui expriment un rapport **de proportion** (soit au point de vue de la quantité, soit au point de vue de la qualité).
Ex. : « *On donne à cet insecte **plus d'esprit que nous n'en avons.*** »

II. Les subordonnées compléments de comparaison.

On peut les classer en **deux** grandes catégories : les subordonnées conjonctives et les subordonnées qui ont l'apparence de propositions indépendantes.

1. Les subordonnées conjonctives.

Nous en distinguerons deux sortes qui correspondent aux deux sortes de comparaison.

***Première sorte* : celles qui expriment une simple comparaison de ressemblance.**

Ces propositions ont pour rôle de déterminer un mot de la proposition principale (nom, verbe, adjectif, adverbe) en indiquant simplement

que ce qu'elles expriment ressemble à ce qu'il désigne. Ces propositions sont introduites par des conjonctions ou locutions conjonctives (« *comme* », « *ainsi que* », « *de même que* »).

Ex. : « *Ils semblent ne les répéter et même ne les articuler* ***que comme un écho ou une machine artificielle les répéterait ou les articulerait.*** »

***Deuxième sorte* : celles qui marquent un certain degré dans la ressemblance.**

Ces propositions sont généralement introduites par une locution formée d'un adverbe ou d'un adjectif associés à une conjonction. On peut classer ces propositions selon qu'elles indiquent :

a) **L'égalité** entre les deux termes comparés (« *aussi... que* », « *le même... que* », « *tel... que* »).

Ex. : « *Si nous pouvions les observer* ***aussi*** *facilement* ***que*** (nous observons) ***celles des mouches.*** »

b) **L'inégalité, la dissemblance** entre les deux termes (« *autrement que* », « *tout autre que* »...).

Ex. : « *Il parle* ***autrement qu'il n'écrit.*** » (Littré.)
« *Il est* ***tout autre qu'il ne paraît.*** »

c) **La supériorité de la chose principale** sur celle qui sert de point de comparaison (« *plus... que* »).

Ex. : *Nous observons* ***plus*** *facilement la société des mouches* ***que*** *celle des éléphants.* »

d) **L'infériorité de la chose principale** par rapport à celle qui sert de point de comparaison (« *moins... que* »).

Ex. : « *L'enfant s'occupe beaucoup* ***moins*** *de ses parents* ***que ceux-ci ne s'occupent de lui.*** »

Remarque. — Ce dernier exemple vous montre que, selon le point de vue adopté (celui des parents ou celui des enfants), une même idée peut s'exprimer soit par une comparaison de supériorité, soit par une comparaison d'infériorité.

e) **La proportion entre les deux termes.** Ici, la comparaison porte sur le degré de deux qualités, de deux états, etc. Si le terme complément varie, le terme principal subit une variation correspondante (« *à mesure que* », « *au fur et à mesure que* », « *selon que* », « *suivant que* », « *d'autant plus... que* », « *d'autant moins... que* »).

Ex. : « *Une famille est une société naturelle* ***d'autant plus*** *stable,* ***d'autant mieux*** *fondée* ***qu'****il y a plus de besoins, plus de causes d'attachement.* »

Remarque importante. — Comme le montre ce dernier exemple, **toutes les subordonnées de comparaison ne sont pas compléments d'un verbe.** Il en est qui exercent des fonctions nominales. Nous ne les avons pas séparées pour donner une vue d'ensemble de la comparaison.

2. Les pseudo-indépendantes de comparaison.

Il existe une espèce de phrase comparative dans laquelle ne se trouve pas de mot de subordination. Les deux propositions qu'elle contient apparaissent ainsi comme deux propositions indépendantes juxtaposées; en réalité, ces deux propositions dépendent étroitement l'une de l'autre (par

le sens et la syntaxe) au point que si l'on supprime l'une, l'autre n'a plus de raison d'être.

Ex. : « *Tant vaut l'homme, **tant** vaut la terre.* » (Le système « **tant... tant** » marque une relation proportionnelle.)

Cette phrase équivaut à : « *La terre vaut **ce que** vaut l'homme.* »

Avec des phrases de ce type nous pouvons aussi exprimer :

a) **L'égalité** entre les deux termes.

Ex. : « ***Tel** père, **tel** fils.* »

Remarquez que, dans ce genre de construction, le terme principal est le second; le premier sert de point de comparaison. (Si la phrase était retournée, elle changerait de sens et pourrait même devenir absurde.)

Cf. : « *Tel père, tel fils* » et : « *Tel fils, tel père* ».

b) **L'inégalité** entre les deux termes.

Ex. : « ***Autre chose** est une simple affirmation, **autre chose** est une affirmation avec serment.* » (Académie.)

c) **La proportion.**

Ex. : « ***Autant** j'avais été un enfant malheureux et rêveur, **autant** je devins résolu.* » (Alain FOURNIER.)

La proportion peut être marquée **dans un sens croissant :**

Ex. : « ***Plus** il se tourmentait, **plus** l'autre tenait ferme.* » (LA FONTAINE.)

ou **décroissant :**

Ex. : « ***Moins** on mérite un bien, **moins** on l'ose espérer.* » (MOLIÈRE.)

3. Les subordonnées elliptiques de comparaison.

Dans les phrases comparatives, il arrive que le verbe de la subordonnée soit sous-entendu.

Ex. : « *Si nous pouvions observer ces sociétés aussi facilement **que*** (nous observons) ***celles des mouches.*** »

Mais il n'y a pas lieu d'introduire toujours un verbe sous-entendu : dans ce cas, on a affaire à un simple complément de comparaison. Au sujet des membres de phrases introduits par « **comme** », voir page 195, parag. 3, *b*).

Conclusion.

Cette facilité de supprimer le verbe de la subordonnée de comparaison fait que l'on passe naturellement de la proposition au simple complément nominal.

Ex. : « *Ils semblent ne les répéter que **comme un écho.*** »

Ceci est particulièrement aisé lorsque le sujet des deux propositions désigne le même être ou la même chose.

Ex. : « *La vie était plus agréable qu'* (elle ne l'est) ***aujourd'hui.*** »

Mais la proposition complète a souvent l'avantage d'apporter par son verbe des précisions que ne peut donner le simple complément nominal. Dans certains cas, le verbe est même indispensable dans la subordonnée.

Ex. : « *Elle ne l'aimait pas plus tendrement que **faisait*** (= que ne **l'aimait**) *Anne d'Espagne.* » (BOSSUET.)

Si on supprime ici le verbe de la subordonnée, il devient impossible de savoir si c'est Anne d'Espagne qui aime ou qui est aimée.

Conseils pour l'analyse

1. Comment analyser une subordonnée de comparaison.

Il faut préciser quelle sorte de comparaison elle exprime (égalité, inégalité, supériorité, infériorité, proportionnalité).

Soit la phrase : « *Une famille est une société naturelle d'autant plus stable, d'autant mieux fondée qu'il y a plus de besoins.* »

Vous l'analyserez ainsi : « *Une famille est une société naturelle d'autant plus stable, d'autant mieux fondée* », proposition principale; « *qu'il y a plus de besoins* », proposition subordonnée de comparaison introduite par les locutions « *d'autant plus, d'autant mieux que* » marquant la proportion, complément des adjectifs « *stable* » et « *fondée* » au superlatif de supériorité.

Remarques.

a) Lorsque vous voulez préciser quelle sorte de comparaison est exprimée (en particulier pour la supériorité ou l'infériorité) **évitez de confondre la signification du mot** (adjectif ou adverbe) auquel la comparaison s'applique, **avec la comparaison** elle-même.

Par exemple, dans les phrases suivantes, la comparaison exprimée est **un comparatif de supériorité** bien qu'elle s'applique à l'adverbe « **faiblement** » ou à l'adjectif « **petit** ».

Ex. : « *Il crie **plus** faiblement **que** ne font les autres* » - « *Cet animal est **plus** petit **que** les autres de même espèce.* »

b) **La comparaison peut être combinée avec la supposition** (locution « comme si »).

Exemple : « *Il lui semblait que ses pieds enfonçaient, **comme s'il** eût marché dans des sables.* » (Flaubert.) En somme, on compare ici un fait réel à un fait supposé (ce qui explique l'emploi du mode conditionnel dans la subordonnée).

2. Attention :

1° « **Comme** » ne marque pas toujours la comparaison. Il peut marquer :

a) **la cause;**

Ex. : « ***Comme*** (= « puisque ») *je n'ai pas de bien à moi, que tout ce qui peut me revenir appartient à mes enfants, je peux être tranquille et vous aussi.* » (G. Sand.)

b) **le temps;**

Ex. : « ***Comme*** (= « au moment où ») *il disait ces mots, du bout de l'horizon accourt avec furie le plus terrible des enfants que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs.* »

La Fontaine.

c) **la manière;**

Ex. : « *Les choses n'arrivent jamais **comme** on se les imagine.* » (Mme de Sévigné.)

Rappelons en outre que « comme » peut être adverbe **de quantité** ou de **manière.**

Ex. : « *Vous ne croiriez jamais **comme*** (= combien) *chacun l'admire.* » (Corneille.)

N. B. — « Comme » a la valeur d'une préposition lorsqu'il introduit un simple groupe de mots complément de comparaison. Ex. : *Elle est bavarde comme une pie.* »

2° **L'expression « aussi que »** ne marque pas toujours la comparaison et ne constitue pas toujours une locution conjonctive (« **aussi** » peut être un adverbe se rattachant à un verbe, et « **que** » une conjonction de subordination sans lien avec « **aussi** » qui le précède).

Ex. : « *Il me semble **aussi*** (= en outre) ***que** le sentiment qu'il excite est extrêmement tendu et touchant.* » (J.-J. Rousseau.)

Dans cette phrase, « *aussi* », adverbe, fait partie de la proposition principale et se rapporte au verbe « *semble* », et « **que** » est une conjonction introduisant la subordonnée complément d'objet du verbe principal.

3° **Ne confondez pas la locution « tel que »** de comparaison, avec la locution « **tel que** » introduisant une subordonnée de conséquence.

Comparaison :

Ex. : « *Corneille peint les hommes comme ils devraient être, Racine les peint **tels qu'ils** sont.* » (La Bruyère.)

Conséquence : « *La patiente tomba dans un abattement **tel qu'on** crut qu'elle allait passer.* » (P. Bourget.)

Dans ce dernier exemple nous avons une subordonnée de conséquence introduite par la conjonction « **que** ». L'adjectif indéfini « **tel** » se rapporte au nom « abattement ». Il marque le haut degré de l'abattement : « *La patiente tomba dans un abattement tel* » (= si grand), ce qui amorce la conséquence qui suit.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Emploi des subordonnées de comparaison.

1. Le verbe principal est un verbe d'action.

*Dans ce cas, pour éviter de répéter le verbe dans la subordonnée de comparaison, on emploie parfois le verbe « **faire** » à condition que celui-ci ne comporte pas de complément d'objet direct.*

Ex. : « Il leur distribua des sourires comme **il eût fait** (= en eût distribué) aux enfants. » (R. DORGELÈS.)

REMARQUE. — *Au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècles, cet emploi du verbe « **faire** » était plus fréquent qu'aujourd'hui ; on utilisait ce verbe dans la phrase comparative, même lorsqu'il était suivi d'un complément d'objet direct.*

Ex. : « On regarde une femme savante, comme on **fait** (= « regarde ») une belle arme. » (LA BRUYÈRE.)

2. Emploi de « ne » dans les subordonnées de comparaison.

Lorsque la phrase exprime une comparaison d'inégalité (après : « plus », « moins », « mieux », « autre », « autrement », « meilleur », « moindre », « pire », « plutôt ») *deux cas sont à considérer :*

1er **cas. *La principale est affirmative.*** *Dans ce cas, on fait généralement précéder le verbe de la subordonnée de la négation « ne ».*

Ex. : « L'amour descend beaucoup plus qu'il **ne** remonte. » (BUFFON.)

2e **cas. *La principale est négative ou interrogative.*** *Dans ce cas, on n'introduit pas de négation dans la subordonnée.*

Ex. : « Jamais père ne fut plus heureux **que vous l'êtes.** » (RACINE.)

3. Souvent, vous pouvez alléger la phrase comparative.

Pour cela, il suffit de supprimer le verbe de la subordonnée lorsqu'il répéterait celui de la principale. On peut même faire l'ellipse du verbe et du sujet.

Ex. : « Parmi les hommes, la société dépend **moins** des convenances physiques **que** (elle ne dépend) **des relations morales.** » (BUFFON.)

4. Quelques locutions conjonctives de comparaison.

*« **en tant que** », locution de comparaison, signifie « dans la mesure où ».*

Ex. : « La méditation n'a de valeur qu'**en tant qu'**elle est fructueuse. » (G. DUHAMEL.)

Ne la confondez pas avec la locution conjonctive « en tant que » signifiant : « en qualité de ».

Ex. : « Il a parlé **en tant que** ministre. »

*« **davantage que** » a été correct jusqu'au* XVIIIe *siècle, ainsi que le prouve la phrase de Buffon dans notre texte d'étude* (3e paragraphe).

Autre exemple : « Il n'y a rien assurément qui chatouille **davantage que** les applaudissements que vous dites. » (MOLIÈRE.) *Aujourd'hui, il est remplacé par la locution « plus que ».*

II. Autres moyens d'exprimer la comparaison.

Outre la proposition subordonnée, indiquons :

● 1. **Le complément prépositionnel.**

soit du verbe (*introduit par les prépositions ou locutions prépositives :* « suivant », « selon », « conformément à », « d'après », « à la »...) ;
Ex. : « Elle avait les cheveux coupés **à la Jeanne d'Arc.** »

soit du nom;
Ex. : « Elle avait un teint **de lis.** »

soit de l'adjectif;
Ex. : « On accorde à l'abeille une intelligence supérieure **à la nôtre.** »

● 2. **Le nom attribut ou en apposition.**

Ex. : « Il est des paroles qui sont **abeilles** pour l'esprit. » (P. Valéry.)
« Le Malheur — **bûcheron sinistre** — était monté. » (V. Hugo.)

● 3. **L'adverbe** (« pareillement », « de même »).

Ex. : « Votre camarade a réussi. Faites **de même.** »

Remarque. — *Il existe d'autres moyens* (*non grammaticaux*) *d'exprimer une comparaison : par exemple certaines locutions verbales ou adverbiales* (« ***ressembler à*** », « ***on dirait*** » « ***conformément à...*** »).

Ex. : « Les cavaliers arabes. — Sur leurs petits chevaux maigres, sur leurs hautes selles, **on dirait** des femmes enveloppées de longs voiles blancs. » (P. Loti.)

Ce tour est parfois plus vif et plus léger que le complément de comparaison.

III. L'art d'employer la comparaison.

On peut distinguer à cet égard deux grandes sortes de comparaison.

● 1. **La comparaison argument.**

C'est celle qui prend place dans un raisonnement, dans une démonstration, et qui sert alors d'exemple à l'appui d'une idée avancée. Ainsi en est-il des comparaisons utilisées par Buffon dans son chapitre sur l'homme et les animaux. Buffon veut démontrer que l'homme est bien supérieur à l'animal par son intelligence; pour ce faire, il montre que l'animal, même lorsqu'il utilise des mots, ne fait que les répéter sans les comprendre : Buffon le compare à un écho ou à une machine. Cette comparaison sert à mettre en lumière la thèse de l'auteur.

Plus loin, il appuie son argumentation sur des comparaisons proportionnelles :

— soit pour établir un principe;

Ex. : « Parmi les hommes, la société dépend **moins des convenances physiques que des relations morales** », *ou encore :* « Une famille est une société naturelle **d'autant plus stable, d'autant mieux fondée qu'il y a plus de besoins...** ».

— soit pour servir d'exemple, de preuve, à l'appui d'une affirmation;

Ex. : « S'ils étaient doués de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seraient capables de progrès... : les castors d'aujourd'hui bâtiraient **avec plus d'art et de solidité que ne bâtissaient les premiers castors.** »

— soit, inversement, pour servir de point de départ à une conclusion;

Ex. : « Si nous pouvions observer ces sociétés **aussi facilement que celles des mouches,** nous y verrions sans doute bien d'autres merveilles... ».

2. La comparaison littéraire.

Une autre sorte de comparaison est celle qui ne sert pas d'argument mais de moyen pour rendre une idée plus expressive et plus poétique. La comparaison, alors, s'adresse plus à l'imagination qu'à l'intelligence.

Ex. : « Au dehors, un vent aigre brassait les feuilles mortes et les chassait contre les vitres où elles s'entrechoquaient **ainsi que des oiseaux de nuit fascinés par la lumière.** » (F. CARCO.)

Cette comparaison peut prendre trois formes.

Première forme : la comparaison pure et simple.

Les deux termes sont exprimés; seul, parfois, manque le verbe de la subordonnée.

Ex. : « L'Empereur était là, debout, qui regardait.
Il était **comme un arbre en proie à la cognée.** »

V. HUGO. (*L'Expiation.*)

Ici, la comparaison a pour but de suggérer l'émotion qui s'est emparée de Napoléon en contemplant son armée en déroute dans les plaines de Russie.

REMARQUE. — *Le parallèle consiste en une série de phrases ou de propositions indépendantes qui établissent une comparaison en s'opposant symétriquement.*

Ex. : « Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées; Racine se conforme aux nôtres. » (LA BRUYÈRE.)

Deuxième forme : la métaphore.

C'est une comparaison dans laquelle le mot établissant la comparaison est supprimé. Le deuxième terme de la comparaison devient une sorte d'apposition au premier.

Ex. : « Sur ce géant, grandeur jusqu'alors épargnée,
Le malheur, **bûcheron sinistre,** était monté. »

V. HUGO.

Aussi, pour comprendre une métaphore faut-il rétablir mentalement le mot de liaison (« Le malheur **comme** un bûcheron sinistre », etc.).

Parfois même, le premier terme de la comparaison est supprimé; on lui substitue directement le second qui en est l'équivalent, mais imagé.

Ex. : « Pour la première fois, **l'aigle baissait la tête.** »

Il en résulte un raccourci plus expressif que la comparaison développée.

REMARQUE. — *On appelle « allégorie » une métaphore poussée jusqu'à la personnification d'idées ou de sentiments.*

Ex. : « La Déroute, **géante à la face effarée...**
Apparut au soldat qui s'émeut... »

V. HUGO.

Troisième forme : l'image.

L'image consiste généralement à traduire d'une façon concrète une idée abstraite.

Ex. : « Hier, la Grande Armée, et maintenant **troupeau** » (on la compare à **un troupeau,** c'est-à-dire à un groupe de soldats désorganisé).

Nous voyons par cet exemple que l'image repose souvent sur une comparaison qui se fait dans l'esprit. Mais il peut y avoir image sans

comparaison ou métaphore. Lorsqu'on emploie des termes particulièrement expressifs, qui font « voir », on a une image.

Ex. : « L'eau **dégoulinait** de son visage. »

Toutefois, l'image tend souvent à devenir métaphore.

Ex. : « La conversation se poursuivait, **montant, plongeant, piquant un mot, une date, puis planant** dans les espaces silencieux. »

L'image ici est devenue peu à peu métaphore et bientôt aboutit à une comparaison :

Ex. : « Elle ressemblait **au vol d'une mouette,** tantôt prenant le large..., puis fonçant brusquement sur une proie. » (M. SAINT-HÉLIER.)

Conclusion.

La comparaison est un procédé de style qui couvre un vaste domaine : elle est un moyen de toucher ou l'intelligence, ou l'imagination.

1. ***Dans une démonstration,*** *elle sert de point d'appui aux arguments; elle permet de situer exactement ce dont on parle par rapport à d'autres éléments et ainsi de préciser et de nuancer les idées qu'on exprime. Si l'on supprimait du passage de Buffon toutes les comparaisons (faites-en l'expérience), le texte ne serait plus qu'une suite d'affirmations trop absolues.*

Cf. : « La société ne dépend pas des convenances physiques », *ou encore* : « La société dépend des relations morales ».

C'est pourquoi, dans vos démonstrations, vous devez faire appel chaque fois que possible à la comparaison.

2. ***Pour le romancier et le poète,*** *la comparaison est un moyen de rendre pittoresque, expressive ou poétique une idée concrète. Elle est un procédé particulièrement cher aux poètes. Un auteur comme Ronsard a pu bâtir tout un sonnet équilibré sur les deux termes d'une comparaison.*

Ex. : « **Comme** » on voit sur la branche, au mois de mai, la rose...
Ainsi, en ta première et jeune nouveauté... »

Victor Hugo, lui, l'a utilisée abondamment et même surabondamment.

Ex. : « Tu mourus **comme un astre se couche** » - « Luisant **comme un hideux flambeau,** d'étranges visions emplissaient sa paupière. » (*Les Châtiments.*)

Dans la prose ordinaire, n'employez ce procédé qu'avec modération : la comparaison imagée et surtout la métaphore donnent au style une certaine noblesse qui deviendrait vite grandiloquence. Voyez le discours de comice agricole reproduit par Flaubert dans « Madame Bovary » (Cf. Exercice stylistique n° 8).

Exercices grammaticaux

1. *Dans le texte suivant, relevez toutes les comparaisons. Pour chacune d'elles, vous indiquerez, entre parenthèses et en les mettant les uns au-dessous des autres, le terme principal, le terme qui sert de repère et, s'il y a lieu, le terme qui établit la comparaison. Lorsqu'un des termes manque, vous l'indiquerez.*

Multipliez vos jours comme les cerfs que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés et qui donneront encore de l'ombre à notre

postérité; entassez, dans cet espace qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs; que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants?...

Cette recrue continuelle du genre humain — je veux dire les enfants qui naissent — à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : « Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. » Ainsi, comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verront passer qui doivent à leurs successeurs le même spectacle...

Ha! vraiment, l'homme passe de même qu'une ombre ou de même qu'une image en figure; et comme lui-même n'est rien de solide, il ne poursuit aussi que des choses vaines, l'image du bien, et non le bien même...

BOSSUET. (*Sermon sur la mort.*)

2. ***Dans les phrases suivantes, relevez les subordonnées compléments de comparaison et analysez-les en précisant le rapport qu'elles établissent avec la principale (égalité, inégalité, supériorité, infériorité, proportionnalité).***

Il croyait que les lois étaient faites pour secourir les citoyens autant que pour les intimider. (VOLTAIRE.) — Je vous entends ici mieux que vous ne pensez. (RACINE.) — Comme il sonna la charge, il sonne la victoire. (LA FONTAINE.) — Plus cher est l'offenseur et plus grande est l'offense. (CORNEILLE.) — Certes, plus je médite, et moins je me figure que vous m'osiez compter pour votre créature. (RACINE.) — Le petit pépin ou le petit gland que je sème contient là, entre mes deux doigts, plus de vie et de temps cachés dans cette unique écorce qu'il n'y a de vie et de temps cachés dans tous les hommes qui sont nés ou à naître dans ce vaste pays pendant cinq ou six siècles. (LAMARTINE.) — Eh bien, ils se battront, puisque vous le voulez, mais Rodrigue ira-t-il si loin que vous allez? (CORNEILLE.) — Tel j'étais à trois ans, tel je restai jusqu'à la vieillesse, qui m'est légère. (A. FRANCE.)

3. ***Dans les phrases suivantes, relevez et analysez les compléments de comparaison. Indiquez la proposition subordonnée équivalente.***

Vous êtes ici chez vous plus que moi-même. (V. HUGO.) — Il était encore plus petit élevé qu'assis. (MAURIAC.) — Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau. (LA FONTAINE.) — Les uns ont des ailes de la plus fine gaze, comme la mouche; d'autres, tels que les papillons, ont des ailes couvertes d'écailles fines comme la poussière. (B. DE SAINT-PIERRE.) — La rue est un brutal sentier que l'homme suit comme l'eau le canal. (MAUROIS.) — Ils montent dans le tramway comme à l'assaut, et pendant que le moteur ronfle, ils se précipitent sur le journal et le dévorent comme pour rattraper aussi les événements. (D'après ALAIN.)

Exercices stylistiques

4. Cherchez une comparaison pour exprimer : *a)* Que quelqu'un a un très grand appétit; *b)* Qu'il dort profondément; *c)* Qu'il n'aime pas travailler. Pour chacun de ces cas vous essaierez d'exprimer votre comparaison de toutes les façons possibles.

Ex. : « François court comme un lièvre. »

5. Construisez trois phrases dans lesquelles vous exprimerez une comparaison de supériorité. Vous renverserez ensuite la construction de vos phrases pour leur faire exprimer une comparaison d'infériorité. Même exercice pour une comparaison d'égalité. La phrase renversée a-t-elle exactement le même sens que la première?

6. Dans le texte suivant, relevez : *a)* les comparaisons; *b)* les métaphores; *c)* les images. Indiquez le rôle qu'elles jouent dans le texte.

L'ALBATROS.

Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage
Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers,
Qui suivent, indolents compagnons de voyage,
Le navire glissant sur les gouffres amers.

A peine les ont-ils déposés sur les planches,
Que ces rois de l'azur, maladroits et honteux,
Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches
Comme des avirons traîner à côté d'eux.

Ce voyageur ailé, comme il est gauche et veule!
Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid!
L'un agace son bec avec un brûle-gueule,
L'autre mime, en boitant, l'infirme qui volait!

Le Poète est semblable au prince des nuées
Qui hante la tempête et se rit de l'archer;
Exilé sur le sol au milieu des huées,
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

BAUDELAIRE.

7. Montrez que le sonnet suivant est construit sur plusieurs comparaisons. Dégagez-les et montrez l'effet qu'en obtient le poète.

Comme le champ semé en verdure foisonne,
De verdure se hausse en tuyau verdissant,
De tuyau se hérisse en épi florissant,
D'épi jaunit en grain que le chaud assaisonne,

Et comme en la saison le rustique moissonne
Les ondoyants cheveux du sillon blondissant,
Les met d'ordre en javelle et du blé jaunissant
Sur le champ dépouillé mille gerbes façonne;

Ainsi de peu à peu crût l'empire Romain
Tant qu'il fut dépouillé par la barbare main
Qui ne laissa de lui que ces marques antiques

Que chacun va pillant, comme on voit le glaneur
Cheminant pas à pas recueillir les reliques
De ce qui va tombant après le moissonneur.

J. DU BELLAY. (*Les Antiquités de Rome*, XXX.)

8. Dans le texte suivant relevez les comparaisons, métaphores, images qui vous semblent critiquables. Justifiez. Qu'en résulte-t-il pour le discours?

DISCOURS DE COMICE AGRICOLE.

Qu'il me soit permis d'abord (avant de vous entretenir de l'objet de cette réunion d'aujourd'hui), qu'il me soit permis, dis-je, de rendre justice à l'administration supérieure, à notre souverain, à ce roi bien-aimé à qui aucune branche de la prospérité publique n'est indifférente et qui dirige à la fois d'une main si ferme et si sage le char de l'Etat parmi les périls incessants d'une mer orageuse, sachant d'ailleurs faire respecter la paix comme la guerre, l'industrie, le commerce, l'agriculture et les beaux-arts...

Et qu'aurais-je à faire, Messieurs, de vous démontrer ici l'utilité de l'agriculture? Qui donc pourvoit à nos besoins? Qui donc fournit à notre subsistance? L'agriculteur qui, ensemençant les sillons féconds des campagnes, fait naître le blé, lequel, broyé, est mis en poudre... Qui n'a souvent réfléchi à toute l'importance que l'on retire de ce modeste animal, ornement de nos basses-cours, qui fournit à

la fois un oreiller moelleux pour nos couches, sa chair succulente pour nos tables et des œufs?

Que ces comices soient pour vous comme des arènes pacifiques où le vainqueur, en en sortant, tendra la main au vaincu et fraternisera avec lui dans l'espoir d'un succès meilleur.

G. FLAUBERT. (*Mme Bovary.*)

9. Citez quelques comparaisons utilisées si fréquemment qu'elles sont devenues des clichés.

Ex. : « Cet homme boit comme un trou » - « Cette robe vous va comme un gant ».

10. Relevez, dans « Les Précieuses ridicules » de Molière, les comparaisons qui vous paraissent comiques. Justifiez.

Compositions françaises

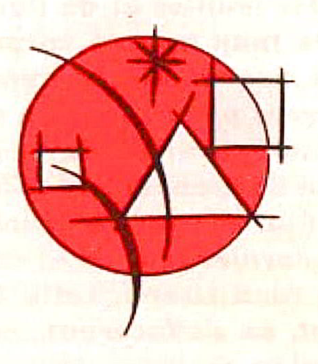
1. En utilisant quelques comparaisons, métaphores ou images, essayez de camper d'une façon pittoresque et amusante un animal familier. (Vous pourrez vous inspirer des « *Histoires naturelles* », de Jules Renard.)

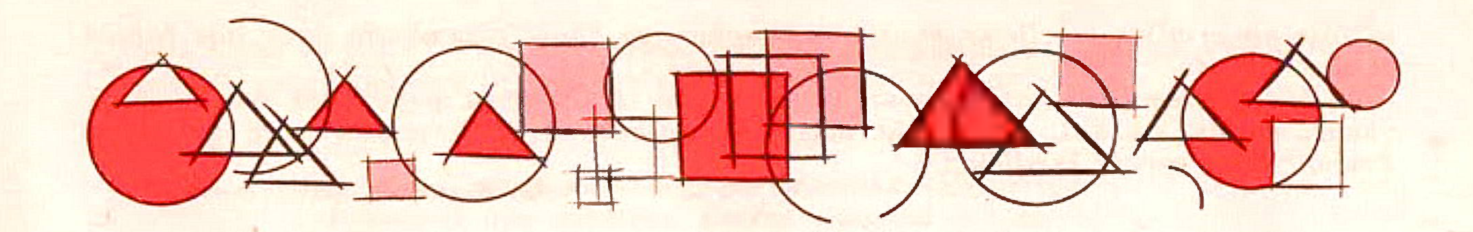
2. De la mer ou de la montagne, que préférez-vous? Sujets analogues : la ville et la campagne; les voyages à pied et les voyages à bicyclette; les voyages en chemin de fer et les voyages en voiture.

3. Dialogue entre deux élèves : l'un préfère la musique classique (Glück, Mozart, Beethoven), l'autre la musique moderne (en particulier le jazz). Même sujet pour la peinture. Même sujet pour deux disciplines (français ou mathématiques ou sciences, histoire ou géographie, dessin ou travail manuel, etc.).

4. Composez un parallèle : soit entre deux animaux (à votre choix), soit entre deux villes que vous connaissez, soit entre deux personnages historiques, soit entre deux personnages d'une pièce de Molière ou de Corneille.

5. Un coin de campagne que vous connaissez et aimez particulièrement. Décrivez-le au printemps, puis en hiver en insistant sur les changements que la mauvaise saison lui fait subir.





VUE FINALE SUR LA PHRASE

TEXTE D'ÉTUDE

Le tailleur de pierres.

Quand je suis à genoux devant ma pierre bien équarrie et portée sur deux rouleaux de sapin qui m'aident à la remuer à ma fantaisie; quand, dans un coin de la carrière, bien au soleil l'hiver, à l'ombre l'été, j'ôte ma veste et je retrousse mes manches de chemise; que je prends le ciseau de ma main gauche, le maillet de ma main droite; que je me mets à creuser ma rainure ou à arrondir ma moulure à petits coups égaux, comme l'eau qui tombe goutte à goutte, en sonnant, du haut de la source dans le bassin, il sort de ma pierre, si elle est bien franche, une musique perpétuelle qui endort le cœur et la tête aussi doucement que le carillon lointain du village. On dirait que mon maillet est un battant et que ma pierre est le bord d'airain d'une cloche...

Ceux qui plantent un chêne ou un châtaignier se disent : « Le petit pépin ou le petit gland que je sème contient là, entre mes deux doigts, plus de vie et plus de temps cachés dans cette mince écorce qu'il n'y a de vie et de temps cachés dans tous les hommes qui sont nés ou à naître dans ce vaste pays pendant cinq ou six siècles. Ils enfonceront leurs racines dans cette terre, ils perceront le roc pour aller puiser leur nourriture, ils donneront des feuilles et de l'ombre sur la place que je choisis pour eux, après que l'ombre de mon propre corps et l'ombre de vingt ou trente suites d'hommes sortis de moi auront été balayées de dessus terre, comme ces feuilles, à leurs pieds, sont balayées par le vent de novembre. »

Mais qu'est-ce que cela en comparaison de la durée que le tailleur de pierres donne à son idée en levant ou en baissant son maillet sur son ciseau? Se dire : « Ce coup de ma boucharde restera marqué sur ce granit tant que la montagne ne sera pas fondue elle-même au feu du dernier jour de la terre; cette moulure que je creuse ou que je relève en relief avec mon ciseau, cette forme que je donne, selon mon caprice, à la pierre, ne s'useront, ne s'effaceront, ne se déplieront jamais, tant que le monde sera monde; l'impression de ma volonté et de ma main, c'est l'éternité! Ceux qui vivront dans mille ans, en voyant cette corniche, cette nervure, cette membrure, ce socle, cette colonne, ce réservoir sous la fontaine où l'eau bouillonne éternellement, se diront : « Qui est-ce qui a fait cela? »

LAMARTINE. (*Le tailleur de pierres de Saint-Point.*)

LEÇON DE SYNTHÈSE

En définitive, nous nous exprimons à l'aide de phrases. La phrase est l'unité grammaticale la plus vaste. Nous en avons distingué deux grandes sortes : la phrase simple et la phrase complexe.

I. La phrase simple ou proposition indépendante.

● 1. **Elle se décompose naturellement en termes.**

Nous avons vu qu'il existe des phrases **à deux termes** (sujet, verbe) ; **à trois termes** (sujet, verbe, complément; ou : sujet, verbe, attribut) et **à quatre termes** (sujet, verbe, complément d'objet direct, attribut du complément d'objet direct). Le verbe peut être considéré comme **le terme de base**, celui auquel s'accrochent les autres termes de la proposition.

● 2. **Chaque terme se décompose en groupes de mots.**

Il arrive qu'un terme soit constitué d'un seul mot. Mais le plus souvent il comprend un ou plusieurs groupes de mots. Ces groupes sont formés de mots qui entrent en rapport deux à deux (*fonctions*), l'un dépendant de l'autre et ayant pour but de le préciser; ainsi, l'adjectif précise le nom (fonction épithète, fonction déterminative), le nom précise le nom (apposition, complément de nom).

Nous avons dit qu'il existe **deux sortes de groupes de mots :**

a) **Les groupes nominaux** (créés par les fonctions épithète, apposition et complément déterminatif). Ce sont ceux qui s'appuient sur le nom ou les adjoints du nom (adjectifs) : ils constituent **les éléments des termes** de la proposition.

b) **Les groupes verbaux** (créés par la fonction sujet, la fonction complément du verbe ou la fonction attribut). Ce sont ceux qui s'appuient sur le verbe. De leur assemblage avec le verbe résulte la proposition; ils en constituent **les termes :** sujet, complément, attribut.

REMARQUE. — Une association de propositions indépendantes constitue *une phrase composée*.

II. La phrase complexe.

Elle est construite comme la phrase simple. En effet :

● 1. **Elle se décompose naturellement en termes.**

Mais dans ces termes apparaissent **des propositions :** les propositions « subordonnées ». Celles-ci peuvent constituer à elles seules **tout un terme** (« *subordonnées-termes* »).

Ex. : « *On* [1] | *dirait* [2] | ***que mon maillet est un battant*** [3] » (subordonnée-terme compl. du verbe).

ou seulement **une partie, un élément d'un terme** (« *subordonnées-éléments* »).

Ex. : « *Ceux* ***qui plantent un chêne ou un châtaignier*** [1] | *se disent...* [2] » (subordonnée-élément du terme sujet)

Dans la phrase complexe, le terme de base est le verbe principal.

2. Elle comporte les mêmes structures-types.

Comme pour la phrase simple, il existe *trois types* de phrases complexes :

a) **La phrase à deux termes** (sujet, verbe).

Ex. : « *Ceux* ***qui plantent un chêne ou un châtaignier***	*se réjouissent.* »
1[er] terme (sujet)	2[e] terme (verbe de base)

b) **La phrase à trois termes** (sujet, verbe, complément, ou : « sujet, verbe, attribut).

Ex. : « *Le petit pépin ou le petit gland* ***que je sème***	contient	a) *là* (1[re] branche) b) *entre mes deux doigts* (2[e] branche) c) *plus de vie et plus de temps cachés dans cette mince écorce* | ***qu'il n'y a de vie et de temps cachés dans tous les hommes*** | ***qui sont nés ou à naître dans ce vaste pays pendant cinq ou six siècles*** » (3[e] branche contenant 2 subordonnées).
1 (sujet)	**2 (verbe de base)**	**3 (complément)**

c) **La phrase à quatre termes** (sujet, verbe, complément d'objet direct, attribut du complément d'objet direct).

Ex. : « *Le tailleur de pierres dont parle Lamartine*	*trouve*	*son métier*	***très beau.*** »
1 (sujet)	**2 (v. de base)**	**3 (c. d'obj. dir.)**	**4 (att. du c. d'obj. dir.)**

3. Les subordonnées jouent dans la phrase complexe les mêmes fonctions que les mots dans la proposition.

a) **Elles peuvent exercer toutes les fonctions nominales.** On aura donc :

des subordonnées **épithètes;**

Ex. : « *Il sort de ma pierre une musique* ***qui endort le cœur...*** »

des subordonnées **appositions;**

Ex. : « *Il y a une chose qui est fâcheuse dans votre Cour,* ***que tout le monde y prenne la liberté de parler.*** » (MOLIÈRE.)

des subordonnées **compléments déterminatifs;**

Ex. : « *Ils donneront des feuilles et de l'ombre sur la place* ***que je choisis pour eux.*** »

b) **Elles peuvent exercer aussi les fonctions verbales.** On aura donc :

des subordonnées **sujets;**

Ex. : « ***Qui plante un chêne ou un châtaignier*** *fait œuvre utile.* »

des subordonnées **attributs;**

Ex. : « *Le résultat le plus appréciable est* ***que son travail sera durable.*** »

des subordonnées **compléments du verbe** :

— soit compléments d'objet;

Ex. : « *On dirait* ***que mon maillet est un battant...*** »

— soit compléments circonstanciels;

Ex. : « *Ils donneront des feuilles et de l'ombre sur la place que je choisis pour eux,* ***après que l'ombre de mon propre corps et l'ombre de vingt ou trente suites d'hommes sortis de moi auront été balayées de dessus terre*** (compl. de temps) ***comme ces feuilles, à leurs pieds, sont balayées par le vent de novembre*** » (compl. de comparaison).

3. La phrase complexe peut s'étoffer et se compliquer encore.

On emploie pour cela les mêmes moyens que pour la phrase simple.

a) **On peut étoffer ses termes.**

On multiplie les branches ou l'on étoffe celles-ci par des groupes de mots et des subordonnées, ou encore en doublant, triplant, etc., l'un de ses termes. Exemple :

« *Cette moulure que je creuse ou que je relève en relief avec mon ciseau* (1re branche),	— *ne s'useront*	— *jamais* (1re branche)
cette forme que je donne, selon mon caprice, à la pierre (2e branche)	— *ne s'effaceront*	— *tant que le monde sera monde.* » (2e branche).
	— *ne se déplieront*	
1er terme (double)	**2e terme** (triple)	**3e terme** (double)

Remarque. — Un procédé spécial : la subordination de subordination. Voyez, par exemple, la première période de la première phrase du texte d'étude.

b) **On peut déplacer des termes ou des branches.**

La première phrase du texte d'étude en donne un exemple typique. Le terme complément de la phrase est divisé en deux parties; la première se trouve placée en tête de la phrase avant le verbe de base et avant le sujet; le reste est à sa place normale après le verbe.

N. B. — Quelle que soit la complication introduite dans la phrase complexe, elle se rattache toujours à l'un des types fondamentaux à deux, trois ou quatre termes.

Conclusion.

Nous sommes ainsi amenés à constater que :

1. ***la phrase complexe répète à l'étage supérieur la structure de la phrase simple.*** Dans la phrase complexe, les propositions subordonnées jouent un rôle analogue à celui que jouent les mots dans la proposition.

2. ***ce système, simple en son principe, permet d'obtenir des phrases très compliquées,*** ainsi que le montre le texte de Lamartine.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

La phrase complexe est une phrase difficile à organiser : la présence de subordonnées fait souvent perdre de vue son équilibre fondamental. C'est pourquoi elle devient fréquemment **incorrecte, obscure** *ou* **lourde.** *Rappelons* trois principes *qui vous permettront d'éviter ces défauts.*

Premier principe.

1. ***Pour qu'une phrase complexe soit correcte, il faut qu'elle constitue un tout complet,*** *c'est-à-dire qu'elle comprenne tous les termes que sa construction appelle normalement. Par exemple, l'emploi d'un verbe de base transitif appelle nécessairement un terme complément. Une phrase complexe à laquelle il manque un terme est une phrase boiteuse. Lorsqu'on écrit une phrase complexe, il arrive qu'on oublie un terme, en particulier le verbe de base.*

Tel est le cas pour la phrase suivante : « Les bourgeois enrichis comme M. Jourdain qui veulent devenir gentilshommes et qui réussissent seulement à nous apparaître grotesques. » (Phrase d'élève.)

2. ***Pour qu'une phrase complexe soit correcte, il faut aussi que chacune des propositions subordonnées qu'elle contient s'accroche normalement.***

On trouve parfois, chez des écrivains modernes, de grossières incorrections à cet égard. Certains font dépendre une subordonnée d'un mot de liaison, en particulier d'une préposition.

Ex. : « *Albertine... m'avait fait inscrire aussi leur adresse* ***pour*** *si j'avais besoin d'elle un de ces soirs-là.* » (PROUST.)

Autre exemple : « Ils avaient remporté une petite victoire un peu analogue à **s'ils** fussent, par exemple, entrés dans la carrière. » (MONTHERLANT.)

Il aurait fallu dire : « Albertine... m'avait fait inscrire aussi leur adresse **pour le cas où** j'aurais besoin d'elle un de ces soirs-là », *et :* « Ils avaient remporté une petite victoire un peu analogue à **celle qu'ils eussent remportée**, par exemple, **s'ils étaient entrés** dans la carrière ».

Deuxième principe.

Pour qu'une phrase complexe soit claire, il faut toujours *(quelles que soient sa longueur ou sa complication)* ***que le lecteur puisse saisir facilement sa structure fondamentale,*** *c'est-à-dire reconnaître aisément les termes sur lesquels elle est construite, en particulier le verbe de base qui en constitue la pièce maîtresse.*

Aussi, lorsque vous rédigez une phrase complexe, devez-vous veiller à ne pas glisser d'une construction à une autre, abandonnant la construction générale que vous aviez amorcée, à moins que cette rupture de construction ne soit voulue pour produire un effet particulier (anacoluthe). *Mais c'est là un procédé réservé aux maîtres dans l'art d'écrire.*

Ex. : « Mais, seule sur la proue, invoquant les étoiles,
Le vent impétueux qui soufflait dans ses voiles
L'enveloppe... »

A. CHÉNIER.

Troisième principe.

Pour qu'une phrase complexe évite la lourdeur, *il faut utiliser tous les moyens possibles de l'alléger,* ***soit en réduisant certains de ses éléments*** [*suppression de la subordination en cascade; substitution, le cas échéant,*

de simples groupes de mots à la proposition subordonnée, passage du style indirect au style direct (cf. chap. 22)], ***soit,*** *lorsque le sujet traité s'y prête,* ***en lui imprimant un certain mouvement*** [*par exemple en la transformant en phrase périodique* (voir chap. 19, p. 214)]. *On évitera toutefois de tomber alors dans un autre travers : le caractère verbeux et déclamatoire. Rappelez-vous le discours de comice agricole caricaturé par Flaubert* (exercice n° 8, p. 296).

Dans le texte d'étude, Lamartine n'évite pas complètement ce défaut; sa phrase manque parfois de naturel. Ce n'est pas l'artisan, le tailleur de pierres qui parle, mais le poète lyrique, l'idéaliste Lamartine...

Conclusion.

1. *La phrase complexe étoffée est une phrase d'un maniement délicat dont l'usage est réservé aux orateurs (Bossuet) pour son mouvement ou aux psychologues (Proust) pour les facilités qu'elle offre à traduire les méandres de l'analyse.*

2. *Nous vous conseillons de vous en tenir à la phrase complexe de moyenne étendue,* ***d'éviter en général la subordination de subordination*** *et les entorses à l'ordre normal des termes qui risqueraient de créer des obscurités ou des équivoques.*

3. *Lorsque vous voulez vous assurer que votre phrase complexe est correctement bâtie,* ***essayez de la décomposer en termes*** *de part et d'autre du verbe de base. Cette analyse fera apparaître son exacte structure.*

4. *Enfin n'oubliez pas qu'****une phrase complexe doit être harmonieuse.*** *Nous en parlerons au chapitre 29.*

Exercices grammaticaux

1. *Décomposez en termes (indiquez la fonction de chacun d'eux) la phrase complexe ci-après. Si un terme comprend plusieurs branches, vous dégagerez chacune d'elles et indiquerez sa nature (mot, groupe de mots, proposition subordonnée) et sa fonction. (Utilisez le système des accolades.)*

« Mais lorsque, jetant les yeux autour de nous, nous apercevions les horizons noirs et plats de la Germanie, ce ciel sans lumière qui semble vous écraser sous sa voûte abaissée, ce soleil impuissant qui ne peint les objets d'aucune couleur, quand nous venions à nous rappeler les paysages éclatants de la Grèce, la haute et riche bordure de leurs horizons, le parfum de nos orangers, la beauté de nos fleurs, l'azur velouté d'un ciel où se joue une lumière dorée, alors il nous prenait un désir si violent de revoir notre terre natale que nous étions près d'abandonner les aigles. »

CHATEAUBRIAND. (*Les Martyrs.*)

2. *Dans la phrase suivante, relevez les propositions subordonnées et indiquez leur fonction.*

« Installés, sans qu'ils s'en doutassent, devant la nuit, dans l'ordre où ils étaient nés, en un demi-cercle qui rapprochait le cadet de l'aîné, le chimiste et le financier, souriant à on ne sait quel créateur, mais d'un sourire artificiel, comme on sourit au téléphone, mes cinq oncles et mon père attendaient la nuit. »

Jean GIRAUDOUX.

3. ***Dans la phrase suivante, relevez les propositions subordonnées à une autre subordonnée et indiquez leur fonction.***

LES MAISONS DE PROVINCE. — « La vie et le mouvement y sont si tranquilles qu'un étranger les croirait inhabitées s'il ne rencontrait tout à coup le regard pâle et froid d'une personne immobile dont la figure à demi-monastique dépasse l'appui de la croisée au bruit d'un pas inconnu. » (H. DE BALZAC.) (B. E. P. C. Aix-Marseille, 1955.)

Exercices stylistiques

4. Dites pourquoi la phrase complexe ci-après est assez obscure. Essayez de la rendre plus claire (au besoin en la coupant en plusieurs phrases).

« Maréchal (le chirurgien du Roi) m'ajouta que, ayant pris occasion ce même soir, au petit coucher, lorsque ces courtisans qui ont ces entrées furent sortis, de reparler encore de M. le Duc d'Orléans, de chez qui il descendait de nouveau, pour faire parler le Roi sur ce prince qui lui avait paru fort sec à tous les comptes qu'il lui en avait rendus toute cette demi-journée, il se mit à le louer sur son esprit, sur ses diverses sciences, sur les arts qu'il possédait et à dire plaisamment que, s'il était un homme à avoir besoin de gagner sa vie, il aurait cinq ou six moyens différents de la gagner grassement. »

SAINT-SIMON.

5. Critiquez à tous points de vue la phrase complexe ci-après, extraite du roman de Flaubert « Madame Bovary ». Que révèle-t-elle du personnage qui parle?

(Le pharmacien d'un petit bourg normand accueille le nouveau médecin et lui vante le climat du pays.)

« Le thermomètre descend en hiver jusqu'à quatre degrés, et, dans la forte saison, touche vingt-cinq, trente centigrades tout au plus, ce qui nous donne vingt-quatre Réaumur au maximum, ou autrement-dit cinquante-quatre Fahrenheit (mesure anglaise), pas davantage! — et, en effet, nous sommes abrités des vents du nord par la forêt d'Argueil d'une part; des vents d'ouest par la côte Saint-Jean de l'autre; et cette chaleur, cependant, qui, à cause de la vapeur d'eau dégagée par la rivière et la présence considérable de bestiaux dans les prairies, lesquels exhalent, comme vous savez, beaucoup d'ammoniaque, c'est-à-dire azote, hydrogène et oxygène (non : azote et hydrogène seulement), et qui, pompant à elle l'humus de la terre, confondant toutes ces émanations différentes, les réunissant en un faisceau pour ainsi dire, et les combinant de soi-même avec l'électricité répandue dans l'atmosphère, lorsqu'il y en a, pourrait à la longue, comme dans les pays tropicaux, engendrer des miasmes insalubres; cette chaleur, dis-je, se trouve justement tempérée du côté d'où elle vient ou plutôt d'où elle viendrait, c'est-à-dire du côté sud, par les vents de sud-est, lesquels, s'étant rafraîchis d'eux-mêmes en passant sur la Seine, nous arrivent quelquefois tout d'un coup, comme des brises de Russie. »

6. Montrez comment est construite la phrase suivante et appréciez-la.

Tandis que je contemplais les feux réguliers des lignes romaines et les feux épars des hordes des Francs; tandis que, l'arc à demi tendu, je prêtais l'oreille au murmure de l'armée ennemie, au bruit de la mer et au cri des oiseaux sauvages qui volaient dans l'obscurité, je réfléchissais sur ma bizarre destinée.

CHATEAUBRIAND. (*Les Martyrs.*)

Compositions françaises

1. Portrait ou tableau à votre choix en une seule phrase.

2. Une page de votre journal intime ou d'un journal de vacances. (Vous introduirez quelques phrases complexes.)

3. Vous avez été assez gravement malade. Vous entrez en convalescence. Analysez ce que vous avez éprouvé :

   a) la première fois que vous êtes sorti du lit pour reprendre votre place dans la vie familiale ;

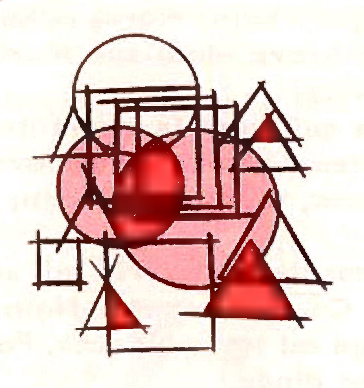
   b) la première fois que vous êtes sorti de la maison.

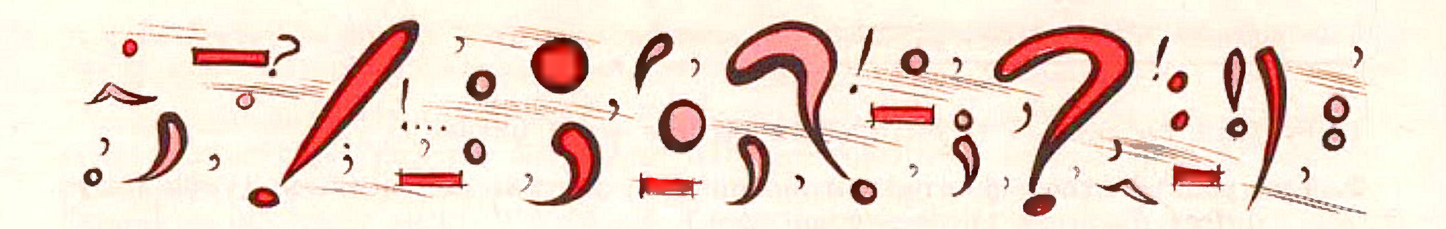
4. Vous avez peut-être un jour longuement hésité en face d'une résolution importante à prendre. Traduisez en une seule phrase vos hésitations.

5. Résumez en une seule phrase les divers sentiments exprimés par Rodrigue dans les stances du « Cid », de Corneille. Même sujet pour les stances de « Polyeucte ».

6. Notre volonté ne commande pas toujours nos actes et souvent nous disons pour nous excuser : « Je ne l'ai pas fait exprès... C'est plus fort que moi... ».

   Rappelez dans quelles circonstances vous n'avez pas agi comme vous l'auriez voulu et essayez d'exprimer les sentiments, les émotions, les pensées qui alors vous agitaient. (B. E. P. C.)





LES SIGNES DE PONCTUATION

TEXTE D'ÉTUDE

Le curé de Cucugnan.

Dans ce conte devenu célèbre, Alphonse Daudet nous montre avec un esprit inimitable comment un curé provençal s'y prit pour convertir ses paroissiens.

Un dimanche, après l'Evangile, M. Martin monta en chaire. « Mes frères, dit-il, vous me croirez si vous voulez : l'autre nuit, je me suis trouvé, moi misérable pécheur, à la porte du Paradis. Je frappai : Saint Pierre m'ouvrit!

— Tiens! c'est vous, mon brave Monsieur Martin, me fit-il; quel bon vent?... et qu'y a-t-il pour votre service?

— Beau Saint Pierre, vous qui tenez le grand livre et la clef, pourriez-vous me dire, si je ne suis pas trop curieux, combien vous avez de Cucugnanais en Paradis?

— Je n'ai rien à vous refuser, monsieur Martin; asseyez-vous, nous allons voir la chose ensemble. »

Et Saint Pierre prit son gros livre, l'ouvrit, mit ses bésicles : « Voyons un peu : Cucugnan, disons-nous. Cu... Cu... Cucugnan. Nous y sommes. Cucugnan... Mon brave Monsieur Martin, la page est toute blanche. Pas une âme... Pas plus de Cucugnanais que d'arêtes dans une dinde.

— Comment! Personne de Cucugnan ici? Personne? Ce n'est pas possible! Regardez mieux...

— Personne, saint homme. Regardez vous-même, si vous croyez que je plaisante.»

(Et Saint Pierre de conseiller, au brave curé qui se lamente, d'aller faire un tour au Purgatoire pour y découvrir ses ouailles. Le curé se met en route, il parvient au seuil du Purgatoire et s'adresse à l'ange portier.)

« Bel ange de Dieu, je veux savoir — je suis bien curieux peut-être — si vous avez ici des Cucugnanais. »

(L'ange constate que pas un paroissien de Cucugnan ne se trouve sur ses registres.)

« Que voulez-vous, monsieur le curé! s'ils ne sont pas en Paradis ni en Purgatoire, il n'y a pas de milieu, ils sont...

— Sainte Croix! Jésus, fils de David! Aï! aï! aï! Est-il possible?... Serait-ce un mensonge du grand Saint Pierre?... Pourtant je n'ai pas entendu chanter le coq!...

— Ecoutez, mon pauvre monsieur Martin, puisque vous voulez coûte que coûte être sûr de tout ceci et voir de vos yeux de quoi il retourne, prenez ce sentier, filez en courant, si vous savez courir... Vous trouverez à gauche un grand portail. »

(C'est ainsi que le curé aboutit à la porte de l'Enfer.)

« C'était un long sentier tout pavé de braise rouge. Je chancelais comme si j'avais bu; à chaque pas, je trébuchais; j'étais tout en eau, chaque poil de mon corps avait sa goutte de sueur, et je haletais de soif... »

(Il jette un coup d'œil par la porte large ouverte.)

« — Oh! mes enfants, quel spectacle! Là, on ne demande pas mon nom; là, point de registre. Par fournées et à pleine porte, on entre là, mes frères, comme le dimanche vous entrez au cabaret. Je suais à grosses gouttes, et pourtant j'étais transi, j'avais le frisson... »

(Un démon armé d'une fourche s'adresse à lui et lui demande ce qu'il vient faire ici.)

« — Je viens... Ah! ne m'en parlez pas — que je ne puis plus me tenir sur mes jambes... Je viens de loin... humblement vous demander... si... si, par coup de hasard... vous n'auriez pas ici... quelqu'un... quelqu'un de Cucugnan... »

(Le démon lui fait voir tous les Cucugnanais en proie au feu éternel. L'auditoire du curé est terrorisé et prêt à accepter les consignes que celui-ci va lui donner.)

« — Vous sentez bien, mes frères, reprit le bon abbé Martin, vous sentez bien que ceci ne peut pas durer. J'ai charge d'âmes, et je veux, je veux vous sauver de l'abîme...

Pour que tout se fasse bien, il faut tout faire avec ordre...

Demain lundi, je confesserai les vieux et les vieilles. Ce n'est rien.

Mardi, les enfants. J'aurai bientôt fait.

Mercredi, les garçons et les filles. Cela pourra être long.

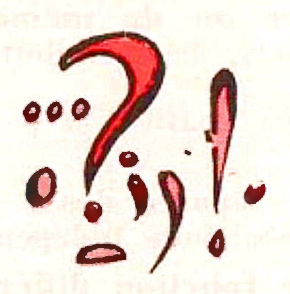
Jeudi, les hommes. Nous couperons court...

Voyez-vous, mes enfants, quand le blé est mûr, il faut le couper; quand le vin est tiré, il faut le boire. »

Ce qui fut dit fut fait. On coula la lessive.

Depuis ce dimanche mémorable, le parfum des vertus de Cucugnan se respire à dix lieues à l'entour.

Alphonse Daudet. (*Lettres de mon moulin.*) Fasquelle, éditeur.



LEÇON

Introduction.

Les premiers signes de ponctuation apparaissent dans les manuscrits du IXe et au XVIe siècles, mais ils sont mis très irrégulièrement. C'est au XVIe siècle, après l'invention de l'imprimerie, que notre système moderne de ponctuation s'est fixé et développé. Il comprenait alors la virgule, le point, les deux points et le point d'interrogation; un peu plus tard sont apparus les guillemets et le trait d'union. Au XVIIe siècle, on introduit le point-virgule et le point d'exclamation. L'usage des points de suspension date de la fin du XVIIIe siècle, celui du tiret et des crochets, du XIXe.

Remarque. — La ponctuation des textes antérieurs au XVIIe siècle est donc très incertaine. Ce sont les éditeurs modernes qui l'ont introduite, ce qui explique les différences que l'on constate entre les éditions.

On peut classer en **deux groupes** les signes de ponctuation, soit au point de vue syntaxique, soit au point de vue stylistique.

1° **Ceux qui servent surtout à noter une pause plus ou moins longue.** Ce sont : la virgule, le point, le point-virgule.

2° **Ceux qui ont surtout une valeur mélodique.** Ils indiquent un changement d'intonation. Ce sont : les deux points, les points d'interrogation et d'exclamation, les parenthèses, les guillemets.

Cependant, cette distinction n'est pas absolue. En fait, la plupart des signes de ponctuation ont simultanément ces deux valeurs.

A. SIGNES DE PONCTUATION MARQUANT SURTOUT UNE PAUSE.

I. La virgule.

1. Son rôle essentiel.

La virgule a pour rôle principal **de séparer des mots ou groupes de mots**

a) **soit de même nature ou de même fonction :** des noms, des adjectifs, des verbes, des sujets, des attributs, des compléments, et même des propositions.

Ex. : « *Je suais à grosses gouttes, et pourtant j'étais transi, j'avais le frisson.* »

La virgule sert alors à séparer des « tranches » de même valeur grammaticale (ici, trois propositions indépendantes).

b) **soit de nature ou de fonction différentes.** Dans ce cas elle sert surtout à mettre en relief. En particulier, la virgule se place **après un complément circonstanciel** commençant la phrase, ce qui contribue à le détacher.

Ex. : « *Par fournées et à pleine porte, on entre là.* »

Toutefois, on peut ne pas introduire de virgule lorsque le complément est très court (un adverbe, par exemple).

Ex. : « ***Demain*** *je me mets à l'ouvrage.* » - « ***Pourtant*** *je n'ai pas entendu chanter le coq !* »

A moins qu'on ne veuille le mettre en relief.
Ex. : « *Là, on ne demande pas mon nom.* »

> REMARQUE. — La virgule est à proscrire derrière le complément circonstanciel lorsque celui-ci est suivi d'un verbe au sujet inversé ; car alors c'est toute la phrase qui se trouve renversée sans qu'aucun terme ait changé de place par rapport aux autres. Ex. : « *Dans ce conte se révèle tout l'esprit de Daudet.* » Une exception toutefois pour le tour interrogatif. Ex. : « *Dans ce conte, révèle-t-il son esprit?* »

La virgule sert aussi **à détacher en tête de phrase** un mot ou un groupe de mots **mis en apostrophe.**
Ex. : « *Bel ange de Dieu, je veux savoir...* »

De même, **on peut détacher par une virgule un mot placé en fin de phrase.**
Ex. : « *Renvoie-là à ses parents, bien souffletée.* » M. GASQUET. (*Jeanne d'Arc.*)

La virgule peut aussi détacher, dans une phrase, **certains compléments** qu'elle met ainsi comme entre parenthèses
Ex. : « *Ecoutez, mon pauvre Monsieur Martin,* ***puisque vous voulez coûte que coûte être sûr de tout ceci,*** *prenez ce sentier...* »

ou encore **un adjectif, un adverbe, un mot en apposition** pour les mettre en relief.
Ex. : « *Je me suis trouvé,* ***moi misérable pécheur,*** *à la porte du Paradis.* »

> REMARQUE. — Entre une subordonnée et une principale, la présence ou l'absence de virgule peut indiquer une nuance de sens.
> Comparons : « *L'homme* ***qui ne pense qu'à soi*** *restera seul dans le malheur* », et : « *Gnathon,* ***qui ne pense qu'à soi,*** *se rend odieux à tous* ».

La première relative fait étroitement partie du sujet : elle ne pourrait se supprimer alors que la seconde, qui n'apporte qu'une explication, n'est pas absolument indispensable (cf. *Remarque*, p. 221).

● 2. Autre rôle de la virgule : elle peut tenir la place d'un mot.

Parfois, la virgule indique qu'un mot ou un groupe de mots est sous-entendu.
Ex. : « ***Là, point de registre*** » (ellipse du verbe) - « *Demain lundi, je confesserai les vieux et les vieilles...* ***Mardi, les enfants*** » (ellipse du verbe).

Toutefois, cette pause marquant une ellipse n'est pas toujours notée par une virgule.
Ex. : « *La pente était raide maintenant, l'abîme à dix pieds à peine.* »
P. BOURGET.

> REMARQUES.
> 1. **Il y a donc des pauses qui ne sont pas notées par des virgules.** Inversement, la pause notée par une virgule peut être tantôt assez longue, tantôt très courte. Cela dépend du contexte.
> Ex. : « *J'étais tout en eau, chaque poil de mon corps avait sa goutte de sueur, et je haletais de soif.* » (Ici, les virgules ont presque la valeur de points-virgules.)
> 2. **Au point de vue mélodique,** la virgule suspend le ton ; elle indique ainsi que la phrase n'est pas terminée.

II. Le point.

● 1. Son premier rôle.

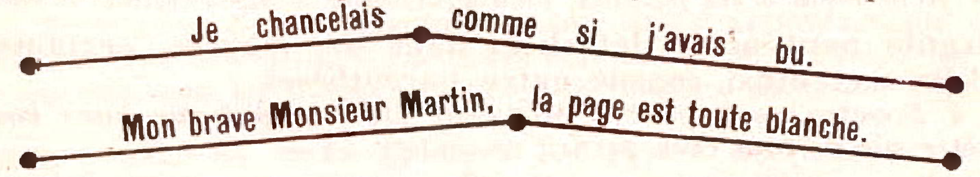
Il termine la phrase en la séparant de la phrase suivante par une longue pause. (Cette pause peut être encore accrue en allant à la ligne : ce qu'on fait en fin de paragraphe.)

Remarque. — Certaines propositions indépendantes courtes pourraient n'être séparées que par des virgules ou par des points-virgules. Mais les points, marquant des pauses plus longues, hachent davantage le discours ; il en résulte un effet différent.

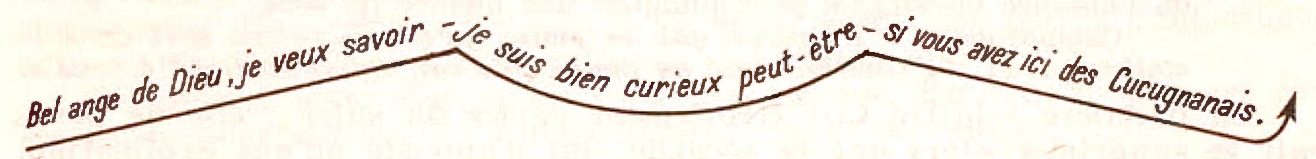
Ex. : « *Demain lundi, je confesserai les vieux et les vieilles. Ce n'est rien. Mardi, les enfants. J'aurai bientôt fait.* » (Les pauses longues des points suggèrent des sous-entendus que n'indiqueraient pas les virgules ou les points-virgules.)

● **2. Son second rôle.**

En même temps, le point marque l'aboutissement de la mélodie de la phrase. Au point de vue du ton, la phrase française comprend généralement deux parties : une partie ascendante et une partie descendante, le point culminant variant selon le sens de la phrase. Exemples :



Il existe parfois un certain palier entre la partie ascendante et la partie descendante, quelquefois même un ou plusieurs vallonnements correspondant à des parenthèses. Parfois même (dans certaines interrogations indirectes) le ton se relève légèrement en fin de phrase. Exemple :



III. Le point-virgule.

Comme son nom l'indique, sa valeur au point de vue pausal et au point de vue mélodique se situe entre celle du point et celle de la virgule. Tantôt il se rapproche de la valeur de la virgule, tantôt il a presque la valeur d'un point.

● **1. Son rôle de césure.**

En général, il sert à séparer dans une phrase composée les grands fragments dont elle est formée. Ceux-ci peuvent comprendre parfois une principale avec ses subordonnées constituant ainsi autant de « sous-phrases ».

Ex. : « *Je chancelais comme si j'avais bu; à chaque pas, je trébuchais; j'étais tout en eau...* »

La séparation de ces grands éléments par un point-virgule les détache tout en les maintenant dans l'ensemble plus complexe de la phrase; il en résulte ainsi un certain rythme qui, lorsque ces éléments sont construits symétriquement, aboutit à la phrase périodique.

Ex. : « *Voyez-vous, mes enfants, quand le blé est mûr, il faut le couper; quand le vin est tiré, il faut le boire.* »

● **2. Son rôle mélodique.**

Le point-virgule laisse retomber la voix plus que la virgule, mais il la laisse cependant légèrement en suspens pour indiquer que la phrase n'est pas finie (cf. l'exemple précédent).

B. SIGNES DE PONCTUATION MÉLODIQUES.

Tout en marquant une pause plus ou moins longue, ils indiquent que la voix reste suspendue et que le membre de phrase auquel ils s'appliquent doit se prononcer sur un certain ton.

1. Les deux points.

Ils annoncent :

— **soit une citation;**
Ex. : « *Alors, Saint Pierre : « Croyez-moi, Monsieur Martin...* »

— **soit une énumération;**
Ex. : « *Et je vis, au milieu d'un épouvantable tourbillon de flamme : le long Coq-Galine, Catharinet, Babet la Glaneuse, etc...* »

— **soit une explication.** Les deux points équivalent alors souvent à une conjonction de coordination (« car », « et », « en effet », « aussi », etc.).
Ex. : « *Mes frères, dit-il, vous me croirez si vous voulez : l'autre nuit, je me suis trouvé, moi misérable pécheur, à la porte du Paradis. Je frappai : Saint Pierre m'ouvrit.* »

2. Le point d'interrogation.

a) Il se place à la fin d'une interrogation directe, mais **jamais après une interrogation indirecte.**
Ex. : « *Personne de Cucugnan ici?* » - « *Je veux savoir si vous avez ici des Cucugnanais* » (interrogation indirecte).

Parfois, le point d'interrogation ne sollicite pas de réponse. Il ne s'agit pas véritablement d'une question, mais d'un procédé pour exprimer des sentiments.
Ex. : « *Aï! aï! aï! Est-ce possible?* » (étonnement douloureux).

b) **Au point de vue mélodique,** le point d'interrogation laisse le ton fortement suspendu pour bien marquer l'attente d'une réponse.

3. Le point d'exclamation.

Il indique que le passage après lequel il est placé doit se prononcer sur une mélodie particulière correspondant aux sentiments exprimés (émotion profonde, surprise, douleur, colère, joie, indignation, etc...).
Cf. : « *Oh! mes enfants, quel spectacle!* » - « *Ce n'est pas possible!* » - « *Sainte Croix! Jésus fils de David!* » - « *Tiens! c'est vous, mon brave Monsieur Martin...* ».

> REMARQUE. — Le point d'interrogation et le point d'exclamation s'emploient parfois, même isolément, pour suggérer une mimique.
> Ex. : « *Il a été pincé parce que c'est un serin. Moi, j'ai imaginé un truc épatant pour ne pas être pincé.*
> — *!!! ???* » (Alphonse ALLAIS.)
> Mais c'est là un procédé très spécial dont il ne faut point abuser.

4. Les points de suspension.

Ils sont toujours au nombre de **trois** : ils marquent une interruption de la phrase, donc une suspension de ton, dans des cas très variés :

— **soit, dans un dialogue, pour marquer que la phrase d'un des interlocuteurs a été coupée par son partenaire;**
Ex. : « *Je viens vous...* - — *Allez-vous en!* »

— soit pour traduire les hésitations de celui qui parle;

Ex. : « *Je viens... je viens de loin... humblement vous demander... si... si, par hasard... vous n'auriez pas ici... quelqu'un... quelqu'un de Cucugnan.* »

— soit pour suggérer des idées ou des sentiments que celui qui parle n'ose pas ou ne veut pas exprimer explicitement;

Ex. : « *S'ils ne sont ni en Paradis ni en Purgatoire, il n'y a pas de milieu, ils sont...* » (= en Enfer) - « *Je suais à grosses gouttes, et pourtant j'étais transi, j'avais le frisson...* »

— soit en pleine phrase pour mettre un mot en relief.

Ex. : « *L'abbé Martin était curé... de Cucugnan.* »

En somme, les points de suspension peuvent se comparer au signe musical du point d'orgue.

REMARQUES.

1. Ne confondons pas ces points de suspension, qui ont une valeur stylistique, avec le signe typographique indiquant une coupure dans une citation.

Ex. : « *Comme l'a écrit Pascal : « L'homme n'est qu'un roseau.... mais c'est un roseau pensant.* » (Dans ce cas, il serait préférable de mettre quatre points de suspension.)

2. Certains signes de ponctuation peuvent se combiner. Par exemple, les points d'exclamation ou d'interrogation sont parfois suivis de points de suspension : les valeurs de l'un et l'autre signes se conjuguent alors, ce qui permet d'exprimer des sentiments complexes.

Ex. : « *Serait-ce un mensonge du grand Saint Pierre?... Pourtant, je n'ai pas entendu chanter le coq!...* »

5. Les parenthèses.

a) **Elles encadrent** des explications données incidemment, des réflexions faites en passant. Voyez, dans notre texte d'étude, les parenthèses qui résument certains épisodes du conte d'Alphonse Daudet.

Lorsque les parenthèses s'insèrent dans une phrase, on peut parfois, nous l'avons vu, les remplacer par des virgules, mais le passage entre parenthèses est plus détaché encore : il ne fait pas partie du dessin grammatical de la phrase et doit se lire sur une intonation particulière (généralement sur un ton plus bas).

b) **Les crochets** jouent un rôle analogue. On les emploie surtout pour isoler une indication qui contient déjà une parenthèse.

Ex. : « Alphonse DAUDET. [*Lettres de mon moulin* (édit. Fasquelle).]

c) **Les tirets** jouent aussi le rôle des parenthèses, avec cette différence que celles-ci enserrent une explication sur ce dont on parle, tandis que le passage entre tirets exprime une réflexion de celui qui parle.

Ex. : « *Bel ange de Dieu, je veux savoir — je suis bien curieux peut-être — si vous avez ici des Cucugnanais.* »

Signalons un emploi spécial des tirets dans le dialogue pour indiquer le changement d'interlocuteur.

6. Les guillemets.

Ils s'emploient au commencement et à la fin d'une citation.

Ils servent aussi :

— à attirer l'attention sur une expression;

Ex. : « *L'accusé déclara qu'il « travaillait » dans le cambriolage et dans le vol à main armée.* »

— à distinguer une œuvre du personnage portant le même nom.

Ex. : « *Dans son conte « Le curé de Cucugnan », Alphonse Daudet raconte comment l'abbé Martin, curé de Cucugnan, s'y prit pour convertir ses paroissiens endurcis.* »

Vous devez donc toujours mettre entre guillemets le titre d'un ouvrage : roman, pièce de théâtre, etc.

Conclusion.

Les signes de ponctuation constituent une véritable signalisation grammaticale et expressive de la phrase. Ces signes sont très importants puisqu'ils peuvent changer non seulement le rythme et la mélodie, mais aussi la signification de la phrase.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

1. Ponctuez vos phrases !

Une phrase qui n'est pas ponctuée ressemble à une route qui n'est pas signalisée : l'usager non prévenu risque des accidents; de même, le lecteur, non guidé, risque de grouper des mots qui ne doivent pas aller ensemble et inversement. Il risque aussi de ne pas voir toutes les intentions que l'auteur a voulu exprimer. Enfin, pour celui qui la lit à haute voix, une phrase non ponctuée est un véritable traquenard : il est impossible de ne pas trébucher à chaque pas.

2. Respectez les « stop » obligatoires !

N'oubliez pas de placer : ***un point*** *à la fin des phrases,* ***une virgule*** *entre les divers éléments d'une énumération,* ***deux points suivis de guillemets*** *avant une citation...*

N'oubliez pas de fermer les guillemets à la fin de la citation : sinon, le lecteur ne pourra savoir où celle-ci s'arrête.

N'oubliez pas que ***les points de suspension sont au nombre de trois,*** *pas un de plus, pas un de moins, qu'ils soient seuls ou placés après un point d'exclamation ou d'interrogation.*

3. Evitez de mettre la ponctuation au petit bonheur.

Vous risqueriez de créer des contresens ou des équivoques.

Soit par exemple la phrase : « Pourriez-vous me dire, si je ne suis pas trop curieux, combien vous avez de Cucugnanais au Paradis? »

Si vous supprimez la première virgule, on pourrait croire que le curé demande s'il n'est pas trop curieux...

Rappelez-vous aussi l'exemple bien connu : « L'élève dit l'inspecteur est un âne. » *Voyez les deux sens que peut prendre la phrase selon la façon dont elle est ponctuée.*

La ponctuation n'est donc pas un luxe inutile. Un changement de ponctuation amène souvent un changement de sens.

Cf. : « Il a réussi. » (affirmation) - « Il a réussi ! » (surprise) - « Il a réussi? » (question).

4. Toutefois, n'abusez pas des signes de ponctuation.

En particulier, évitez de semer les virgules en trop grand nombre dans votre phrase : celle-ci sera morcelée et, au lieu d'être clarifiée, risque d'en devenir plus obscure. Pour savoir où vous devez mettre vos signes de ponctuation, habituez-vous à entendre la mélodie de la phrase que vous écrivez et, lorsque vous hésitez, lisez cette phrase à haute voix : les pauses que vous serez obligé d'observer et les changements d'intonation vous indiqueront généralement le choix et la place des signes de ponctuation que vous aurez à y introduire.

REMARQUE. — *Certains poètes modernes (par ex. Eluard, Aragon) n'utilisent aucun signe de ponctuation, ce qui donne aux vers plus de continuité, mais souvent aussi une certaine obscurité.*

Exercices grammaticaux

1. *Comparez ces deux phrases ponctuées différemment. Qu'en résulte-t-il au point de vue du sens?*

a) Les élèves qui avaient oublié leur cahier furent punis.

b) Les élèves, qui avaient oublié leur cahier, furent punis.

2. *Où se trouve l'erreur typographique (ou comme on dit la « coquille ») dans cet article de journal au sujet du pape Pie XI?*

« Un homme de 80 ans, combien plus occupé que vous, vient d'accomplir ces chefs-d'œuvre que sont les encycliques contre l'Allemagne révoltée, contre l'Eglise et contre le communisme. » (*Le Nouvelliste de Lyon*, 1937.)

3. *Justifiez l'emploi des divers signes de ponctuation dans le passage suivant.*

UNE VISITE A DEUX VIEILLARDS. — « Mamette! ». Une porte qui s'ouvre, un trot de souris dans le couloir... C'était Mamette. Rien de joli comme cette petite vieille avec son bonnet à coques. Chose attendrissante! Ils se ressemblaient... Tout à coup, le vieux se dresse sur son fauteuil : « Mais j'y pense, Mamette, il n'a peut-être pas déjeuné! » Et Mamette, effarée, les bras au ciel : « Pas déjeuné!... Grand Dieu!... Vite, le couvert, petites bleues! (1). La table au milieu de la chambre, la nappe du dimanche, les assiettes à fleurs. Et ne rions pas tant, s'il vous plaît! et dépêchons-nous! »

Je crois bien qu'elles se dépêchaient! A peine le temps de casser trois assiettes, le déjeuner se trouva servi. « Un bon petit déjeuner! — me disait Mamette en me conduisant à table — seulement vous serez tout seul... Nous autres, nous avons déjà mangé ce matin. »

A. DAUDET. (*Lettres de mon moulin.*) Fasquelle, éditeur.

(1) Orphelines de l'assistance publique habillées de bleu et employées comme bonnes.

4. *Rétablissez la ponctuation dans le passage suivant.*

L'AVARE A LA RECHERCHE DE SA CASSETTE VOLÉE. — Traître je veux que tu me dises des nouvelles de l'argent qu'on m'a pris on vous a pris de l'argent oui coquin et je vais te pendre si tu ne me le rends qu'as-tu à ruminer monsieur je crois que c'est votre intendant qui a fait le coup et sur quoi le crois-tu

l'as-tu vu rôder autour du lieu où j'avais mis mon argent oui vraiment où était-il votre argent dans le jardin justement je l'ai vu rôder dans le jardin et dans quoi est-ce que cet argent était dans une cassette voilà l'affaire je lui ai vu une cassette et cette cassette comment est-elle faite je verrai bien si c'est la mienne elle est faite elle est faite comme une cassette.

MOLIÈRE. (*L'Avare*, acte V, sc. 2.)

(Il s'agit d'un dialogue entre Harpagon et Maître Jacques son cocher.)

5. ***Même exercice sur le texte suivant.***

UN CURIEUX INCIDENT. — Je me rappelle qu'une nuit nous allions de Dordrecht à Rotterdam nuit émouvante nous allions lentement silencieusement nos phares qui parfois éclairaient un coin de canal et des silhouettes d'ombres glissant sur le canal éclairèrent subitement l'effort d'un cheval blanc qui amenait à nous de Rotterdam à Dordrecht sans doute une très grosse voiture de déménagement à peine avions-nous distingué le charretier profondément endormi sur son siège que le cheval effrayé par les lumières car la lumière l'effraye comme les ténèbres se retourna brusquement et faisant faire sur la digue par bonheur très large à cet endroit demi tour à sa voiture remporta le mobilier à notre suite vers Rotterdam d'où il devait venir son maître ne s'était pas réveillé

Octave MIRBEAU. (*La 628. E. 8.*) Fasquelle, éditeur.

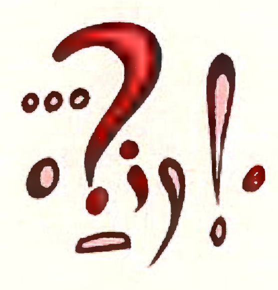
Compositions françaises

1. A un carrefour signalisé, un automobiliste, qui a « brûlé » le feu orange, se fait interpeller par un agent. Imaginez la scène et le dialogue.

2. Au marché. Dialogue entre une vendeuse aimable et une cliente acariâtre.

3. Racontez en prose la fable de La Fontaine : « Le Chat, la Belette, et le petit Lapin ». Même exercice pour la fable : « Les obsèques de la Lionne ».

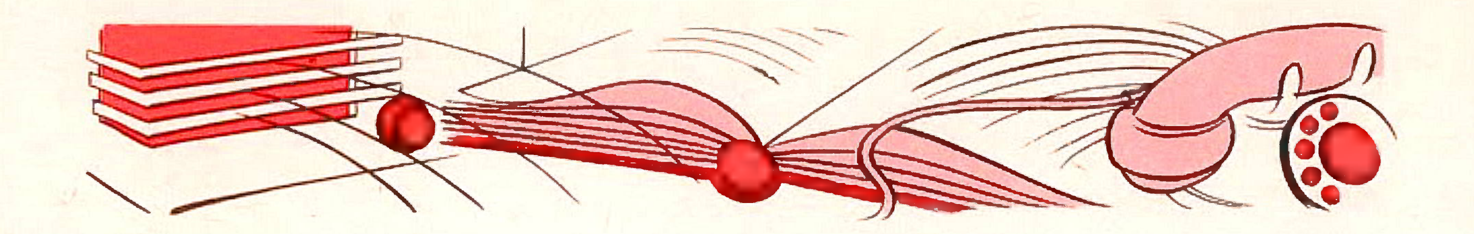
4. Lettre à un ami à l'occasion du Nouvel an. *Même exercice :* Lettre à un ami qui vient de perdre un de ses proches parents.



DEUXIÈME PARTIE

DIVERS ASPECTS DE NOTRE LANGUE

1. Langue parlée et langue écrite.
2. La prose et les vers.
3. Notions de versification.



LANGUE PARLÉE ET LANGUE ÉCRITE

I. UN ÉCHANTILLON DE LANGUE PARLÉE.

Une déception.

Lauriane, un brave bourgeois, a manœuvré en vue d'obtenir les palmes académiques. Son ami Lavernié lui a envoyé de Paris une dépêche ainsi libellée : « Vu le Ministre. L'affaire est dans le lac. J'arrive. » Lavernié a compris : « L'affaire est dans le sac », et il arbore déjà la décoration lorsqu'arrive Lavernié.

Margot. — **Et, maintenant, à table.**

Lauriane *(intrigué)*. — **Eh bien?**

Lavernié. — **Eh bien...** *(Entre Ursule portant la soupière.)* **Pas devant la bonne.**

Lauriane *(bas)*. — **Je vais l'expédier...** *(Haut.)* **Rompez! on vous a assez vue.** *(Sortie d'Ursule.)* **Elle est partie. Qu'est-ce qu'il y a?**

Lavernié. — **Il y a de l'erreur.**

Lauriane. — **De l'erreur?**

Lavernié. — **De l'erreur.**

Lauriane. — **Rapport?**

Lavernié *(désignant le ruban)*. — **A ça!**

Lauriane. — **A mes palmes?**

Lavernié. — **A ces palmes.**

Lauriane. — **Je ne comprends pas un mot.**

Lavernié. — **Tu les portes?**

Lauriane. — **Sans doute.**

Lavernié. — **Pourquoi?**

Lauriane. — **Parce que c'est mon droit.**

Lavernié. — **Non!**

Lauriane. — **Si!**

Lavernié. — **Non!**

Lauriane. — **Tu te fiches du monde. On ne m'a pas donné les palmes pour que je les mette dans un placard.**

Lavernié. — **On ne t'a rien donné du tout.**

Lauriane. — **Si!**

Lavernié. — **Non!**

Lauriane. — **Si!**

Lavernié. — **Tu as reçu ma dépêche?**

Lauriane. — **Oui.**

Lavernié. — **Eh bien?**

Lauriane. — **Elle est limpide : « L'affaire est dans le sac. »**

Lavernié (*rectifiant*). — **Dans le lac.**

Lauriane. — **Comment, dans le lac?**

Lavernié. — **Parfaitement, tu as mal lu.**

Lauriane. — **Lis toi-même.** (*Il lui présente le bleu.*)

Lavernié (*après avoir lu*). — **Un s pour un l; une coquille!...**

Lauriane (*les poings serrés*). — **Alors, il y a de l'erreur?**

Lavernié. — **Je te le disais.**

Georges Courteline. (*La Cruche.*)

II. *UN ÉCHANTILLON DE PROSE COURANTE.*

Importance de la langue française au XVIII[e] siècle.

Notre langue est devenue la langue de l'Europe; tout y a contribué : les grands auteurs du siècle de Louis XIV; ceux qui les ont suivis; les pasteurs calvinistes réfugiés qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers; un Bayle surtout, qui, écrivant en Hollande, s'est fait lire de toutes les nations... L'esprit de société est le partage naturel des Français : c'est un mérite et un plaisir dont les autres peuples ont senti le besoin. La langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté et de délicatesse, tous les objets de la conversation des honnêtes gens; et par là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agréments de la vie.

Voltaire. (*Le Siècle de Louis XIV.*)

III. *UN ÉCHANTILLON DE PROSE ARTISTIQUE.*

Les rives du Missisipi.

Si tout est silence et repos dans les savanes de l'autre côté du fleuve, tout ici au contraire est mouvement et murmure : des coups de bec contre le tronc des chênes, des froissements d'animaux qui marchent, broutent ou broient entre leurs dents les noyaux des fruits; des bruissements d'ondes, de faibles gémissements, de sourds meuglements, de doux roucoulements remplissent ces déserts d'une tendre et sauvage harmonie. Mais quand une brise vient à animer ces solitudes, à balancer ces corps flottants, à confondre ces masses de blanc, d'azur, de vert, de rose, à mêler toutes les couleurs, à réunir tous les murmures, alors il sort de tels bruits du fond des forêts, il se passe de telles choses aux yeux, que j'essayerais en vain de les décrire à ceux qui n'ont point parcouru ces champs primitifs de la nature.

CHATEAUBRIAND. (*Atala.*)

IV. *DEUX ÉCHANTILLONS DE PROSE EXPRESSIVE.*

L'enlisement.

(*Un homme périt étouffé, enlisé dans les sables d'une plage bretonne.*)

Le voilà dans le sable jusqu'au ventre; le sable atteint la poitrine; il n'est plus qu'un buste. Il élève les mains, jette des gémissements furieux, crispe ses ongles sur la grève, veut se retenir à cette cendre, s'appuie sur les coudes pour s'arracher de cette gaine molle, sanglote frénétiquement; le sable monte. Le sable atteint les épaules, le sable atteint le cou; la face seule est visible maintenant. La bouche crie, le sable l'emplit; silence. Les yeux regardent encore, le sable les ferme; nuit. Puis le front décroît, un peu de chevelure frissonne au-dessus du sable; une main sort, troue la surface de la grève, remue et s'agite et disparaît. Sinistre effacement d'un homme.

Victor HUGO. (*Les Misérables.*)

Le petit enfant découvre le monde.

Il existe des objets qui semblent dépourvus d'intérêt et qui, pourtant, ménagent d'éclatantes surprises. Voyez cette grande caisse percée de petites fentes. Ça n'a l'air de rien. Eh bien, tirez l'anneau! — Dame! c'est dur à tirer jusqu'au bout, c'est dur, maman — et il vous tombera tout à coup dans les mains, du chocolat, du caramel, des pastilles de menthe.

C'est vrai! Il a découvert les distributeurs automatiques, dans les gares du métro. Grande merveille! Il est transporté.

Georges DUHAMEL. (*Les plaisirs et le jeux.*) Mercure de France, éditeur.

LEÇON

I. L'ordre des mots dans la phrase.

La grammaire étudie les structures-types, les constructions régulières d'une langue.

● **1. Il existe dans la phrase un certain ordre des mots.**

On peut l'appeler « ordre logique », parce qu'il correspond au groupement naturel de ces mots d'après leurs rapports ou fonctions. Nous avons vu que, dans toute fonction, il y a un mot principal et un mot « subordonné ».

Ex. : « *La **langue*** (mot principal) ***française*** » (mot subordonné).

Certaines langues (le français, le russe, par exemple) expriment généralement d'abord le mot principal et ensuite le mot « subordonné »; on peut appeler cet ordre « **ordre descendant** ». D'autres langues, à l'inverse (le turc, et en partie l'anglais et l'allemand, par exemple), expriment généralement le mot « subordonné » avant le mot principal; on peut appeler cet ordre « **ordre ascendant** ». Exemples :

Allemand :	« *Die französische Sprache* »	mot à mot :
Anglais :	« *The french language* »	« *La française langue* »

● **2. En français l'ordre des mots est assez rigoureux.**

Dans certaines langues, comme le latin et le grec, **les rapports entre les mots** sont marqués par des terminaisons variables de ces mots, appelées « désinences » ou « flexions casuelles ». Ainsi, l'adjectif épithète prend une désinence qui permet de reconnaître à quel nom il se rapporte.

Ex. : « *Pulchra rosa* » (*la belle rose*).

Ceci permet d'éloigner le mot subordonné du mot principal sans inconvénient : grâce à leur désinence, on peut retrouver leur rapport. Dans les langues à désinences, l'ordre des mots dans la phrase est très souple.

« Ainsi, dans la phrase française : « *La jeune fille orne l'autel* », on ne peut renverser l'ordre des mots sans changer le sens ; par contre, en latin, la phrase : « *Puella ornat aram* » pourrait s'écrire : « *Aram ornat puella* » ou encore : « *Puella aram ornat* ».

En effet, quel que soit l'ordre des mots, « *puella* », nominatif, est toujours sujet, et « *aram* », accusatif, est toujours complément d'objet direct. Ce qui est donc important en latin, c'est la terminaison des mots plutôt que leur place » (1).

Dans les langues qui, comme le français moderne, n'ont pas de désinences casuelles, le moyen de marquer le rapport entre les mots est de ranger ceux-ci dans un certain ordre habituellement le même.

Ainsi, l'ordre fondamental des termes dans la phrase française est le suivant :

sujet	+ **verbe**	+ **attribut (ou complément)**
Ex. : « *Notre langue*	*est devenue*	*la langue de l'Europe.* »

(1) GOUGENHEIM. (Latin, classe de 6e, p. 24.)

Lorsque cet ordre fondamental est dérangé, c'est un accident. On dit alors qu'il y a « inversion ». Il peut ainsi y avoir inversion du sujet, et inversion du complément.

REMARQUE. — En français, dans le groupe du nom, le nom complément suit toujours le nom complété. (Ex. : « *L'esprit* ***de société*** »); l'adjectif épithète est généralement à proximité du nom auquel il se rapporte (soit avant, soit après).

II. Langue parlée et langue écrite.

La langue française, comme beaucoup d'autres, présente deux aspects essentiels : elle se parle et elle s'écrit. Or, la langue parlée et la langue écrite ne correspondent pas exactement.

La langue parlée s'apprend par l'usage quotidien. « Elle est la langue de tous; servant aux besoins ordinaires de la vie, elle est apte surtout à exprimer des faits et des sentiments simples.

La langue écrite s'apprend par un travail prolongé, par l'étude de la grammaire, par la lecture attentive des bons écrivains. « Nous l'employons pour exprimer non seulement des faits, mais les idées les plus abstraites et les sentiments les plus délicats : c'est un instrument de culture » (H. YVON).

Il en résulte des **différences sensibles** entre le français parlé et le français écrit. Nous allons le voir.

1. La langue parlée.

Elle fait souvent des entorses aux règles grammaticales et à l'ordre logique pour diverses raisons : bien des gens du peuple ignorent les règles de la correction grammaticale; en outre, le langage parlé est souvent un langage improvisé. Pour être « naturels », beaucoup de gens font preuve d'un certain laisser-aller, d'une certaine négligence dans la conversation.

Ainsi, au point de vue grammatical :

a) **La langue parlée introduit souvent des tours plus ou moins incorrects** qui, parfois, finissent par pénétrer dans la langue écrite : « **dans** le but de »; « **s'en** rappeler »; « pallier **à** »; « aller **en** bicyclette »; « aller **au** dentiste »; « passer **sous** le tunnel »; « **il y a de** l'erreur »; « **rapport à ça** », « **chercher après** », etc...

b) **Elle répugne à employer les formes verbales difficiles.**

Ainsi, elle remplace le **passé simple** par le **passé composé** (au lieu de : « *Dimanche nous **jouâmes** ensemble* », on dit : « *Nous **avons joué** ensemble* »), le **conditionnel passé 2e forme** (« *si on ne l'avait calmé, il **eût insulté** l'agent* ») par le conditionnel **passé 1re forme** (« ***il aurait insulté*** »).

Elle préfère le présent de l'indicatif au présent du subjonctif.

Ex. : « *Il semble qu'il **a** raison.* » Elle remplace l'imparfait du subjonctif (« *il faudrait que **tu vinsses** dimanche* ») par le présent (« *il faudrait que tu **viennes*** »), et le **plus-que-parfait** (« *il ne faudrait pas qu'il **eût fini** trop tôt* ») par le **passé** (« *qu'il **ait fini*** »).

En somme, la langue parlée cherche à simplifier, à ramener la langue aux formes les plus faciles à employer.

c) **Elle brise souvent l'ordre « logique ».** Traduisant nos sentiments, nos réactions au fur et à mesure qu'ils se produisent, la langue parlée introduit des **exclamations,** des **interrogations,** des **apostrophes,** qui dérangent l'ordre habituel des mots.

Ex. : « *Comment, dans le lac?* » Elle utilise fréquemment le **pléonasme** (« *Je l'ai vu, de* ***mes propres*** *yeux vu* ») et l'**anacoluthe** (« *Il l'a-t-y attrapé le gendarme son voleur?* »).

d) **Elle tend au raccourci** pour des raisons de rapidité, de commodité. Par suite, elle emploie fréquemment **l'ellipse.**

Ex. : « *Et maintenant, à table* » - « *Pas devant la bonne* » - « *Une coquille!* »

Le ton, les gestes, les jeux de physionomie remplacent les mots absents.

e) **Enfin elle répugne à employer les propositions subordonnées.** Elle préfère la coordination et la juxtaposition qui sont des constructions plus élémentaires et qui permettent de ne pas se soucier d'accords parfois délicats.

Ex. : « *Il viendra; il a promis* » (au lieu de : « *Il a promis qu'il viendrait* »).

2. La langue écrite.

On peut distinguer divers types de langue écrite, depuis **la prose courante** (*cf.* 2[e] *texte d'étude*) qui vise uniquement à exprimer les idées aussi exactement que possible, jusqu'à **la prose d'art** (3[e] *et* 4[e] *textes*), ou style littéraire, qui cherche en outre à produire une impression de beauté grâce au choix de mots plus ou moins musicaux ou évocateurs. Cette impression s'obtient « par les réactions réciproques des mots qu'on groupe dans la phrase ou les reflets que leur rapprochement détermine; par les proportions plus ou moins également équilibrées des groupes, par les dessins mélodiques et rythmiques qui s'y forment. » (LANSON : *L'art de la prose.*)

Ceci nous fait entrevoir que, si la prose courante respecte les constructions grammaticales régulières (*cf. le texte de Voltaire*), la prose d'art, la langue littéraire, elle, par suite des modifications qu'elle fait subir à la phrase pour produire certains effets expressifs ou esthétiques, est amenée parfois à s'affranchir de la syntaxe habituelle (*cf. les textes de Hugo et de G. Duhamel*).

a) **La langue littéraire emploie parfois certaines espèces de mots d'une façon inusitée.** Par exemple les verbes.

Ex. : « *Elle ne pleure pas la mort de sa sœur, elle* ***la rit*** *aux éclats.* »
PROUST.

Montherlant écrira : « *Loin d'eux, se traînant le plus loin possible, comme physiquement* ***répugné par*** *leur vue, leur fils.* »

Certains écrivains emploient le subjonctif d'une façon imprévue et parfois audacieuse.

Ex. : « *On croit retomber aussi bas que jamais et que tout l'effort de ces jours derniers* ***soit*** *perdu.* » (A. GIDE.)

Ces hardiesses ne sont pas à imiter.

b) **Pour mettre en relief** certains éléments de la phrase, **la langue littéraire utilise souvent l'inversion.**

Ex. : « *Et* ***se balancent*** *et* ***chantent*** *ces rideaux de bambou, de perles de verre qui sont aux portes des coiffeurs* » (Valéry LARBAUD), ou encore : « *Combien* ***heureuse*** *doit être l'âme pour qui vertu se confondrait avec amour!* » (GIDE).

Elle détache parfois l'adjectif du nom auquel il se rapporte pour mettre en relief la caractérisation qu'il exprime.

Ex. : « *Les grands peupliers se détachaient,* ***pâles,*** *sur un ciel flou.* » (TAINE.)

c) **Par souci d'harmonie, elle déplace certains termes ou certaines parties de termes.**

Ex. : « *Mais* ***quand une brise vient à animer ces solitudes, à balancer ces corps flottants, à confondre ces masses de blanc, d'azur, de rose, à mêler toutes les couleurs, à réunir tous les murmures, alors*** *il sort de tels bruits du fond des forêts, il se passe de telles choses aux yeux, que j'essaierais en vain de les décrire à ceux qui n'ont point parcouru ces champs primitifs de la nature.* »

Remarquez ici comment Chateaubriand a placé en tête le complément de temps des verbes de base (« *sort* » et « *se passe* ») qui évoque tout un tableau chatoyant; le troisième terme de la phrase s'en trouve disloqué. Remarquez aussi comment les quatre compléments secondaires insérés dans ce complément circonstanciel forment un tout harmonieux que ramasse en quelque sorte l'adverbe « **alors** ».

d) **De même, en vue de produire un certain effet expressif, l'écrivain modifie parfois l'ordre habituel des mots ou des propositions.**

Ex. : « *Prisonniers depuis la veille, les lis de l'autel* ***violemment*** *saturaient cette ombre.* » (MAURIAC.)

Autre exemple : « *J'aurais voulu prendre, dès le lendemain, le beau train d'une heure vingt-deux dont* ***je ne pouvais jamais,*** *sans que mon cœur palpitât,* ***lire,*** *dans les réclames des compagnies de chemin de fer, dans les annonces de voyages circulaires,* ***l'heure des départs.*** » (M. PROUST.)

Ces ruptures de construction peuvent aller jusqu'à **l'anacoluthe.**

Ex. : « ***Ces animaux jeunes,*** *qu'on venait de renverser pour les mettre en colère,* ***son seul rôle*** *était d'éprouver la valeur combative de leur colère.* »

MONTHERLANT.

Parfois, on verra la proposition relative se détacher devant son antécédent.

Ex. : « *Comme il se retournait, il vit aussi,* ***qui le regardaient avec surprise, mais tendrement,*** *les yeux verts et bruns de René.* » (GIRAUDOUX.)

Parfois, l'écrivain accumule les propositions, leur donne un sujet ou un complément communs pour produire un effet particulier.

Ex. : « *Il élève les mains, jette des gémissements furieux, crispe ses ongles sur la grève, veut se retenir, etc...* » (V. HUGO.)

Parfois encore, il utilise **l'ellipse.**

Ex. : « *La bouche crie, le sable l'emplit;* ***silence*** » - « *Une main sort, troue la surface de la grève, remue et s'agite, et disparaît.* ***Sinistre effacement d'un homme.*** » (V. HUGO.)

Ces modifications que l'on fait subir à la phrase dépassent la mesure chez certains écrivains modernes. On tombe alors dans le galimatias.

Ex. : « *En marquait une satisfaction sûre la lèvre de Marchélepot* » (DRIEU LA ROCHELLE), ou encore : « *Il en reprenait, de rage, à nous envoyer crever ainsi, ce diaphane, quelques couleurs aux joues* » (CÉLINE).

Conclusion.

En définitive, celui qui écrit dispose d'une certaine liberté dans l'arrangement de la phrase, mais cette liberté est limitée. Ce n'est pas impunément qu'on viole les règles grammaticales : on risque alors de tomber dans l'obscurité, l'équivoque et même le charabia !

I. Ne pas écrire comme l'on parle.

Nous avons vu les différences qui existent entre la langue écrite et la langue parlée. Certains pensent qu'en employant par écrit la langue de la conversation courante ils donneront à leur style plus de naturel. Mais le style peut fort bien être naturel sans être nécessairement un style parlé : il suffit que chaque mot, que chaque tour qu'on emploie soit appelé par les exigences de l'idée à exprimer.

Ainsi, compte tenu du sujet traité et du genre auquel appartient le roman descriptif, cette phrase d'Anatole France évoquant la place du marché dans l'antique Corinthe ne manque nullement de naturel :

« Sur les degrés de marbre, partout où l'ombre bleuissait les dalles, des oisifs jouaient aux dés ou aux osselets, des plaideurs se promenaient de long en large avec un air anxieux, des matelots cherchaient gravement les plaisirs auxquels ils pussent consacrer leur argent et des curieux lisaient des nouvelles de Rome rédigées par des Grecs futiles. »

Et pourtant, par son imparfait du subjonctif, par son vocabulaire (« degrés », « bleuissait », « futiles »...), par sa construction savante, cette phrase se situe assez loin de la conversation courante.

Vous devez d'ailleurs vous défier du style parlé pour plusieurs raisons.

1. La langue parlée courante fourmille d'incorrections.

a) ***Elle commet de nombreuses fautes de conjugaison.*** *Par exemple, elle confond fréquemment l'auxiliaire « **avoir** » et l'auxiliaire « **être** ».*

Ex. : « Il **avait** tombé une petite pluie d'orage » (*pour : « Il **était** tombé »*).

Elle emploie le conditionnel à la place de l'imparfait ou du plus-que-parfait de l'indicatif.

Ex. : « Si je **dirais** ce que je sais, on m'attraperait. » - « Si j'**aurais su!** »

b) ***Elle cherche à éviter l'emploi de « ne »****, ou elle emploie la locution « ne... pas » en un seul bloc.*

Ex. : « Je lui ai rien dit pour **ne pas** qu'il s'effraie. »

c) ***Elle emploie souvent le pronom « on »*** *dans une même phrase concurremment avec le pronom « **nous** ».*

Ex. : « **Nous, on** va chaque semaine au cinéma. »

d) ***Elle utilise l'affreuse et incorrecte locution « comme quoi »*** *pour marquer une explication.*

Ex. : « Il m'a envoyé une lettre **comme quoi** il ne pourrait venir. »

e) ***Mais surtout elle utilise à tort et à travers les mots de liaison :*** *prépositions et conjonctions.*

Elle emploie couramment des locutions conjonctives incorrectes *comme :* « pareil que », « même que », « surtout que », « malgré que », « rapport que », « autrement que », « des fois que »...

Ex. : « Il a dit qu'il ne viendrait pas **rapport qu'**il (= parce qu'il) était justement de service. »

*Et nous avons signalé maintes fois l'emploi incorrect des prépositions dans des tours comme : « aller **au** coiffeur », « la clé est **après** la porte », « **tant qu'à** moi* (= quant à moi) *je pense qu'il a tort ».*

Vous devez bannir impitoyablement de votre style tous ces tours vicieux.

● 2. **La langue parlée est une langue du laisser-aller.**

Elle tombe donc facilement dans la vulgarité et la trivialité.

Voici quelques échantillons authentiques de phrases d'élèves. Acceptables à la rigueur dans la conversation courante, elles sont du très mauvais style dans une composition française.

Ex. : « **Pour** entrer dans l'eau, c'est peu encourageant, mais **quand on y est déjà de trois minutes,** on éprouve un bien-être **inouï.** » (*En style tenu :* « Entrer dans l'eau donne de l'appréhension, mais il suffit de s'y trouver quelques minutes pour éprouver une vive impression de bien-être ».)

Autre exemple : « Etant d'un naturel rêveur je venais seule à l'étang, **aussitôt deux heures,** car Michelle **avait sa leçon de piano** et ne revenait pas avant quatre heures. Je rêvais et je me posais **tout un tas de questions.** » (*En style tenu :* « D'un naturel rêveur, je venais seule au bord de l'étang dès deux heures, Michelle allant prendre sa leçon de piano et ne devant pas revenir avant quatre heures. Je rêvais, l'esprit occupé de mille problèmes ».)

En définitive, défiez-vous du style parlé. La langue écrite exige une correction absolue et une certaine « tenue ». Nous allons voir qu'elle exige autre chose encore dont se soucie peu la langue parlée.

II. Rendre sa phrase harmonieuse : rythme et sonorités.

Dans la langue écrite, il ne suffit pas qu'une phrase soit claire et correcte. Encore faut-il qu'elle ne choque pas les oreilles par son rythme heurté ni qu'elle ennuie par sa mollesse, son caractère inorganique.

La phrase suivante, relevée dans un devoir d'élève (commentaire d'un poème de Baudelaire), est un exemple typique de style « invertébré » :

« Dans la quatrième strophe, l'auteur a ménagé une surprise, un contraste violent qui fait qu'elle s'oppose aux trois autres, tant par l'essence même de l'idée qui y est développée, que par le ton affirmatif et sûr qui s'oppose au ton d'incertitude mêlé d'amertume et de mélancolie plaintive ou furieuse des vers précédents. »

Un minimum d'harmonie est nécessaire pour rendre une phrase élégante et belle. Cette harmonie est créée par la conjugaison de deux éléments essentiels : ***le rythme*** *et* ***les sonorités.***

● 1. **Comment donner un rythme à sa phrase.**

Le rythme de la phrase s'obtient par une disposition agréable à l'oreille de ses divers membres (1). *Il dépend de leur nombre, de leur longueur, de leur disposition par rapport au verbe de base.*

a) ***Le rythme dépend du nombre des membres de phrases.***

Une phrase dans laquelle s'entremêlent un trop grand nombre de compléments ou de subordonnées risque non seulement d'être obscure, mais de devenir lourde et inorganique (voyez certaines phrases de Proust). Pour que le grand nombre des éléments qui la composent ne nuise pas au rythme de la phrase, mais y contribue au contraire, il convient de grouper convenablement les éléments des différents termes. Le groupement ternaire, par exemple, crée un rythme très harmonieux; on l'obtient en disposant par trois les sujets, les compléments, les propositions subordonnées. L'effet est

(1) Nous appelons « membres de phrases » des ensembles plus ou moins vastes allant du simple mot aux groupes de mots plus ou moins complexes pouvant contenir des propositions. Ces membres peuvent être des termes ou des parties de termes.

particulièrement heureux lorsque ces groupements ternaires se trouvent en tête ou en fin de phrase; ils impriment un agréable balancement à l'ensemble.

Rousseau et Chateaubriand ont usé fréquemment de ce procédé qui n'est pas l'apanage exclusif du style « noble » ainsi que le prouve l'exemple suivant :

« Une ombre le long d'un magasin (1), le trottinement furtif d'un chien qui vous frôle en errant (2), la présence équivoque d'on ne sait quel amoureux attardé sous une voûte d'où il contemple une fenêtre éclairée (3), me font, même à présent, battre le cœur. » (F. Carco.)

Bien entendu, l'abus du rythme ternaire rendrait le style monotone. Il faut savoir varier les systèmes rythmiques employés.

Ex. : « Les remorqueurs ont les mêmes cris rauques (1), le même et sourd halètement (2), mais parce qu'une vingtaine d'années s'est, depuis, écoulée (1) et qu'il faut bien m'avouer, hélas, que j'ai vieilli (2), ils me semblent aller plus vite (1), s'éloigner plus rapidement (2) et se perdre avec leurs fumées comme des fantômes (3), déjà, sous la brume de mes vers (1), de mes rêves (2), de mes regrets (3), de mes chagrins (4) et de mes souvenirs (5). » (F. Carco.)

b) ***Le rythme dépend de la longueur des membres de phrase.***

Une phrase est d'autant mieux « assise » que ses divers membres sont disposés en un certain ordre : les plus courts d'abord, les plus longs ensuite.

Ex. : « Le vent s'arrêtait, les herbes se relevaient, les plumets s'épanouissaient, **et toute la colline était parcourue de ces reflets étincelants qu'on voit dans les coquilles de la mer.** » (Giono.)

Toutefois, évitez d'étirer d'une façon excessive le dernier membre de la phrase car il risque d'alourdir celle-ci et même de la rendre obscure, surtout lorsqu'il se décompose lui-même en une multitude de membres secondaires. (Inversement, évitez un dernier membre trop réduit qui arrête la phrase brusquement comme le coup de frein brutal de l'automobiliste.)

c) ***Le rythme dépend de l'équilibre des termes par rapport au verbe de base.***

Lorsqu'un de ses termes est plus développé que les autres, la phrase risque de devenir lourde et inorganique; un moyen d'éviter cet inconvénient consiste à rétablir un certain équilibre autour du verbe de base en distribuant habilement de part et d'autre les branches du terme le plus étoffé. Voyez, par exemple, cette phrase de Voltaire sur Turenne (dans « Le Siècle de Louis XIV ») :

« De même. quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la Fronde; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler le secret de l'Etat; quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne semblaient pas nécessaires (*branches du 3e terme*), il (*1er terme*) **conserva** (*verbe de base*) la réputation d'un homme de bien, sage et modéré, parce que ses vertus et ses grands talents, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes » (*autres branches du 3e terme*).

2. Les sonorités.

Une phrase est d'autant plus harmonieuse que les mots ou groupes de mots qui la constituent sont disposés les uns par rapport aux autres de façon à ne pas se heurter, mais à former des ensembles sonores agréables à l'oreille. Ceci amène l'écrivain à choisir certains mots pour leur musi-

calité, à les assembler d'une façon mélodieuse en déplaçant parfois un adjectif par rapport au nom, un adverbe par rapport au verbe, ou en mettant tel ou tel mot en relief en tête ou en fin de phrase pour lui donner toute sa résonance.

Ex. : « Ah! **douce** est l'herbe du Sahel; et tes fleurs d'oranger! et tes ombres! **suaves** les odeurs de tes jardins... Blidah! Blidah! petite **rose**!... Je t'ai vue tiède et parfumée, pleine de feuilles et de **roses**. » (A. Gide.)

Imitez Flaubert qui faisait passer ses phrases par son « gueuloir ». Habituez-vous à prononcer à mi-voix la phrase que vous écrivez; mieux encore : entendez intérieurement sa mélodie au fur et à mesure que vous l'élaborez.

Conclusion.

Lorsque vous écrivez, vous devez donner une certaine harmonie à votre phrase. Toutefois, il ne faut pas chercher à obtenir cette harmonie au détriment du ***naturel*** *et de la* ***vérité.*** (Rappelez-vous le discours au comice agricole dans « Madame Bovary ».)

III. Rendre sa phrase expressive.

Parfois, pour mieux suggérer l'idée à exprimer ou pour produire sur le lecteur une impression déterminée, l'écrivain ne respecte pas les principes que nous venons d'indiquer concernant l'harmonie et la musicalité de la phrase.

1. Les ruptures de rythme calculées.

Pour rendre sa phrase expressive, l'écrivain peut créer volontairement des ruptures de rythme. Parfois, il traduira les méandres compliqués de l'analyse psychologique par une phrase complexe dans laquelle abonderont les compléments, les subordonnées de subordonnées, les propositions incises, les parenthèses... Certaines phrases de Proust s'étendent ainsi sur plusieurs pages. Ce ne sont pas pour vous des modèles à imiter (Cf. exercice n° 6).

Parfois encore, l'écrivain disposera les membres de phrase dans un ordre décroissant afin de mettre en relief un mot ou un groupe de mots pour produire un effet particulier.

Ex. : « Le vent venait de l'ouest, et parfois, dans un majestueux remous, il répandait une odeur ineffable, que je n'avais encore sentie qu'une seule fois avec évidence, mais que je salue et reconnais tout de suite quand elle parvient ainsi jusqu'aux vallons de l'intérieur, la poignante odeur de l'eau, **de l'Océan**. »

G. Duhamel.

Parfois enfin, il disposera d'un seul côté du verbe les autres termes de la phrase; ce jeu de bascule mettra en évidence le verbe considéré alors comme le mot essentiel.

Ex. : « D'un œil unique plein de sang et d'eau, d'une bouche dont la lèpre, la dépouillant de ses lèvres, a découvert jusqu'aux racines les dents jaunes comme des os et longues comme des incisives de lapin, **il regardait.** »

P. Claudel. (*Connaissance de l'Est.*)

2. Les dissonances voulues.

Pour rendre sa phrase expressive, l'écrivain peut aussi introduire des sonorités plus ou moins agréables à l'oreille.

Voyez comment, grâce à l'abondance des consonnes dures ou sifflantes **(que, t, s)**, *la phrase suivante de Claudel suggère l'impression d'un travail dur et d'une force irrésistible :*

« C'est le sol foncier lui-même **qu**'on laboure à la force de son corps et de six bœufs **qui** tirent, et **qui** sort lentement sous le **soc** une tranche énorme. »
(*L'Annonce faite à Marie.*)

Voyez quel autre effet Colette tire de l'abondance des consonnes sifflantes dans cette phrase :

« **Ce** n'est pas la rose qui **s**'effeuille, **c**'est le glissement **s**oyeux d'une main douce contre une jambe lisse. » (*La paix chez les bêtes.*)

Mais, et ce dernier exemple le prouve, le véritable écrivain, quelles que soient les entorses faites à la musicalité, sait toujours conserver à sa phrase une certaine harmonie, un certain rythme qui satisfont nos exigences esthétiques.

IV. Principaux types de phrases littéraires.

Tout en demeurant correcte, harmonieuse et expressive, la phrase peut changer de caractère selon le sujet qu'on traite. Son volume, l'abondance de certaines espèces de mots, l'emploi de certaines constructions peuvent varier selon le genre littéraire auquel elle appartient. Nous nous en tiendrons à ***quatre aspects typiques.***

1. La phrase descriptive.

Cette phrase a pour but ***d'évoquer les choses*** *et les aspects des choses ; c'est pourquoi les espèces de mots dominantes y sont* ***le nom*** *et surtout* ***l'adjectif.*** *Les compléments de nom et les subordonnées relatives (ayant souvent la valeur d'une épithète) y sont fréquents aussi. Des auteurs comme J.-J. Rousseau, Chateaubriand, Flaubert, Balzac, Colette sont des maîtres du genre.*

Ex. : « Le soyeux bruissement des longs roseaux est entré, ce jour-là, par la glace baissée du wagon, en même temps qu'une odeur de miel, de sapin, de bourgeons vernis, de lilas en boutons, ce parfum amer des lilas avant la fleur, qui mêle la térébinthe et l'amande. » COLETTE. (*La Vagabonde.*)

Dans ce genre de style, il convient d'éviter les épithètes usées, les comparaisons banales. Ne parlez donc pas de « lèvres vermeilles », d'un « teint de rose », de « fraîcheur délicieuse », du « tapis vert » de la prairie, de « l'astre éclatant » ou du « doux zéphir ». Ces expressions sont autant de clichés conventionnels qui ne décrivent pas réellement.

2. La phrase narrative.

Un récit se propose, en général, ***d'évoquer des événements,*** *des actions ; c'est pourquoi* ***le verbe*** *abonde dans la phrase narrative. Vous pourrez y employer* ***le présent*** *de narration qui rend les faits plus vivants, plus « actuels », mais vous n'oublierez pas qu'****un emploi judicieux des temps du passé*** *permet de donner à un récit toute sa perspective...*

Pour bien marquer la succession des événements, le narrateur a intérêt à ne pas encombrer sa phrase de propositions subordonnées. C'est pourquoi la phrase narrative est souvent faite surtout de propositions indépendantes juxtaposées ou coordonnées. Lorsqu'il s'agit de rapporter des paroles, on a aussi intérêt à utiliser ***le style direct.*** *Des écrivains comme Mme de Sévigné,*

Voltaire, Anatole France, Victor Hugo, Alphonse Daudet ont excellé dans le style narratif.

Ex. : « Il se couchait, puis se redressait, s'effaçait dans un coin de porte, puis bondissait, disparaissait, reparaissait, se sauvait, revenait, ripostait à la mitraille par des pieds-de-nez, et cependant pillait les cartouches, vidait les gibernes et remplissait son panier. Les insurgés, haletants d'anxiété, le suivaient des yeux. La barricade tremblait ; lui, il chantait. Ce n'était pas un enfant, ce n'était pas un homme ; c'était un étrange gamin-fée. On eût dit le nain invulnérable de la mêlée. Les balles couraient après lui, il était plus leste qu'elles. »

V. Hugo. (*Les Misérables*. La Mort de Gavroche).

3. La phrase de raisonnement.

Tout, dans cette sorte de phrase, concourt au même but : ***convaincre*** *le lecteur de la vérité de ce que l'auteur avance. D'où l'importance ici des enchaînements, et donc* ***des mots de liaison :*** *prépositions et conjonctions. Les phrases s'appuient fortement les unes sur les autres comme les éléments d'une charpente. Les groupes de mots, les propositions subordonnées (en nombre limité pour ne pas obscurcir le développement) expriment les divers arguments ou les nuances dont ils s'accompagnent et acheminent progressivement à la déduction finale. Des auteurs comme Descartes, Pascal, et, plus près de nous, Bergson fournissent d'excellents échantillons de ce style.*

Ex. : « Il ne peut y avoir solution de continuité entre le plaisir du jeu, chez l'enfant, et le même plaisir chez l'homme. **Or,** la comédie est bien un jeu, un jeu qui imite la vie. **Et si,** dans les jeux de l'enfant, alors qu'il manœuvre poupées et pantins, tout se fait par ficelles, ne sont-ce pas ces mêmes ficelles que nous devons retrouver, annoncées par l'usage, dans les fils qui nouent les situations de comédie? Partons **donc** des jeux de l'enfant. Suivons le progrès insensible par lequel il fait grandir ses pantins, les anime et les amène à cet état d'indécision finale où, sans cesser d'être des pantins, ils sont pourtant devenus des hommes. Nous aurons **ainsi** des personnages de comédie. »

Bergson. (*Le rire*.)

4. La phrase d'analyse.

Ici, la phrase n'est plus une machine à argumenter, toute orientée vers une conclusion à laquelle elle s'achemine progressivement. ***Elle se fait plus détendue, plus souple,*** *avec des parenthèses, des digressions, des reprises, comme pour suivre les méandres de la pensée qui cherche à démêler les causes, les circonstances, les aspects divers de ce qu'elle analyse. Cette phrase — que vous aurez à employer souvent dans vos dissertations littéraires (analyse d'un caractère, d'une situation, etc.) et plus tard dans vos dissertations philosophiques — est de nature* ***une phrase étoffée,*** *et généralement une phrase complexe dont le vocabulaire est souvent abstrait et dont les sinuosités rendent parfois presque imperceptible le rythme qui la modèle. C'est la phrase de Balzac, de Proust, d'Alain, de Giraudoux... Les œuvres critiques de Sainte-Beuve en offrent des échantillons remarquables. Voici une analyse de l'art de Racine, en une phrase :*

« Un grand art de combinaison, un calcul exact d'agencement, une construction lente et successive plutôt que cette force de conception, simple et féconde, qui agit simultanément et comme par voie de cristallisation autour de plusieurs centres dans les cerveaux naturellement dramatiques ; de la présence d'esprit dans les moindres détails ; une singulière adresse à ne dévider qu'un seul fil à la fois ; de l'habileté pour élaguer plutôt que la puissance pour étreindre ; une science ingénieuse d'introduire et d'éconduire ses personnages ; parfois la situation capitale éludée, soit par un récit pompeux, soit par l'absence motivée du témoin le plus embarrassant ; et de même dans les caractères rien de divergent ni

d'excentrique : les parties accessoires, les antécédents peu commodes supprimés : et pourtant rien de trop nu ni de trop monotone, mais deux ou trois nuances assorties sur fond simple : puis, au milieu de tout cela, une passion qu'on n'a pas vu naître, dont le flot arrive déjà gonflé, mollement écumeux, et qui vous entraîne comme le courant blanchi d'une belle eau : voilà le drame de Racine. »

SAINTE-BEUVE. (*Portraits littéraires.*)

Remarquez ici l'art avec lequel Sainte-Beuve suggère la complexité et la subtilité du génie racinien. Admirez en particulier comment émerge peu à peu de l'analyse cette belle image finale qui en constitue le couronnement.

Il faut reconnaître que ce genre de phrase est difficile à dérouler, car on risque de s'embrouiller dans les entrelacs des fils dont elle est tissée et de perdre de vue la structure de base indispensable ou de l'estomper au point de rendre la phrase obscure ou inorganique. Proust n'a pas toujours évité ce danger.

● 5. La phrase oratoire.

C'est celle que l'on utilise dans le discours où il s'agit de **convaincre,** *mais aussi de* **persuader,** *c'est-à-dire de toucher non seulement l'intelligence par un enchaînement rigoureux des arguments, mais aussi la sensibilité par le rythme qui imprime aux mots et aux membres de phrases une force pénétrante. C'est pourquoi la phrase oratoire est généralement une phrase périodique ; la répétition des mêmes constructions, par l'emploi de subordonnées symétriques, en fait souvent une phrase complexe qui donne une impression d'ampleur. Bossuet nous en offre des exemples typiques.*

« Multipliez vos jours comme les cerfs que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles ; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité : entassez dans cet espace — qui paraît immense — honneurs, richesses, plaisirs : que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants ? » (*Sermon sur la mort.*)

La phrase périodique est une phrase très spéciale qui ne s'emploie qu'en certaines circonstances. Il faut éviter qu'elle ne tombe dans la verbosité et la déclamation.

REMARQUE. — Nous n'avons indiqué que quelques types de phrases : il en est d'autres, bien entendu.

En outre, les caractères que nous venons de dégager pour chacun de ces types de phrases sont des caractères généraux. Chaque auteur, selon son inspiration (ou son génie), se crée sa phrase personnelle qui peut, le cas échéant, s'affranchir des types habituels ou combiner plusieurs de ces types.

Exercices stylistiques

1. Dans les phrases suivantes empruntées au langage parlé, relevez celles qui sont incorrectes. Dites pourquoi elles sont incorrectes. Comment faudrait-il dire ?

La clé est après la porte. — Il est venu dans le but de nous inviter. — Paul était en bras de chemise. — Il a richesse et vertu : cela vaut mieux que ceci. — On attendait l'heure pour ouvrir les portes aux spectateurs : ceux débrouillards

s'étaient glissés en tête de file. — Ces oranges coûtent vingt francs chaque. — Nous sommes le combien aujourd'hui? — Je ne crois pas, comme vous, qu'il fasse beau demain. — Cet élève est intelligent, par contre il est paresseux. — J'ai été reçu à l'examen : j'ai eu davantage de chance que vous. — Dépêchez-vous vite : le car va passer. — Cet élève est excessivement travailleur. — Tends-moi la main de façon à ce que je puisse franchir ce ruisseau. — Pouvez-vous me dire le nom de cette fleur? Je ne m'en rappelle pas. — Sous le rapport de l'honnêteté, cet employé est irréprochable. — Lindbergh n'est rien moins qu'un héros.

2. Etudiez de près le texte suivant. Relevez quelques caractères prouvant qu'il appartient à la langue parlée.

CLOTAIRE. — *Excusez-moi, je suis un peu en retard.*

JEF. — *Pardon?*

CLOTAIRE. — *Je dis « je suis un peu en retard, excusez-moi ». Mais j'avais des amis dans le quartier, j'en ai profité pour leur rendre visite. C'est gentil, chez vous, c'est coquet. Très bel immeuble. Le concierge m'a d'ailleurs l'air d'un brave homme.*

JEF. — *Vous devez vous tromper d'étage.*

CLOTAIRE. — *Pas du tout. Marceline n'est pas encore arrivée? Je lui avais bien dit : « Je pense que j'arriverai avant toi. Comme ce monsieur ne me connaît pas, il y aura des présentations à n'en plus finir. » Ce qu'elle est embêtante!*

JEF. — *Mais à qui ai-je l'honneur?*

CLOTAIRE. — *Vous, naturellement, vous n'en voyez que le bon côté.*

JEF. — *Mais encore une fois, qui êtes-vous?*

CLOTAIRE. — *Je suis son frère, le frère de Marceline.*

JEF. — *Enchanté.*

CLOTAIRE. — *Son vrai frère. Parce qu'à un moment donné elle en a eu un autre, un faux. Un mufle d'ailleurs. Ce n'était pas moi.*

Marcel ACHARD. (*Jean de la Lune.*)

2 *bis*. Dans la phrase suivante, extraite du « Mariage de Figaro » de Beaumarchais, indiquez ce qui appartient à la langue parlée ordinaire, ce qui appartient à la langue littéraire et ce qui appartient à la langue populaire.

« On vous surprend chez Fanchette, et vous soupirez pour Madame, et vous m'en contez à moi par dessus le marché. » (Suzanne à Chérubin, acte I, scène 7.)

3. Montrez en quoi chacune des phrases ci-après ne respecte pas la construction grammaticale habituelle (indiquer celle-ci). Essayez de dire pourquoi l'écrivain a construit ainsi sa phrase.

J'étais jeune, j'avais vingt-deux ans, petit étudiant aux boucles légères. (A. DE CHATEAUBRIANT.) — *Des cheveux ni bruns, ni blonds, la peau jaune, pas de couleur aux joues, de minces yeux noirs, et longue comme une rame à pois.* (COLETTE.) — *Il n'est pas deux façons de faire signe, président : c'est se séparer de la troupe, monter sur une éminence, et agiter sa lanterne ou son drapeau.* (GIRAUDOUX.) — *Alors chaque château, chaque hôtel ou palais fameux a sa dame ou sa fée, comme les forêts leurs génies et leurs divinités les eaux.* (PROUST.) — *Notre chien, se voyant trop faible contre eux tous, et que la chair courait un danger manifeste, voulut avoir sa part.* (LA FONTAINE.)

4. Même exercice.

Certains enseignent la modestie et qu'il est doux de posséder un petit jardin. (DUHAMEL.) — *Vous me regardez manger avec mes gestes mal éduqués et comment je coupe chaque bouchée de pain avec mon couteau.* (GIONO.) — *Car telle est la république chrétienne, non point de crainte servile, mais que chacun ait son droit.*

(CLAUDEL.) — *Survint un employé de la poste qui remit à Mme Pédebidon un télégramme.* (MAURIAC.) — *Les deux images se rejoignent pour peindre une semblable détresse, qui est la mienne et celle de tout être qui sent le sol, où s'appuyait sa confiante démarche, céder.* (A. GIDE.) — *De quel fruit, pour en assouvir mon cœur, détacherai-je avec un couteau d'or la chair?* (P. CLAUDEL.) — *Calme était mon cœur quand je vins, sous les grands arbres, auprès de mon chien.* (MONTHERLANT.) — *Des vagues qui battaient l'autre côté du môle, je ne voyais que le jaillissement d'écume.* (MONTHERLANT.) — *Je me levais dès l'aurore, à la rencontre du jour m'élançais.* (A. GIDE.)

5. Critiquez la phrase suivante.

« *Après que je les eus laissés longtemps battre l'eau pour leur donner lieu de refroidir leur imagination, qui ne se rend jamais quand elle est échauffée, je leur proposai ce que j'avais résolu de leur dire devant que d'entrer chez Longueil, qui était que mon avis serait que comme nous saurions, le lendemain, Monsieur et Messieurs les princes au Palais, M. de Beaufort y allât suivi de son écuyer.* »

Cardinal DE RETZ. (*Mémoires.*)

6. Quelle impression l'auteur a-t-il voulu donner dans le texte suivant? Montrez comment la construction des phrases contribue à donner cette impression.

« *Naples; petite boutique de coiffeur devant la mer et le soleil. Quais de chaleur; stores qu'on soulève pour entrer. On s'abandonne. Est-ce que cela va durer longtemps? Quiétude. Gouttes de sueur aux tempes. Frisson de la mousse de savon sur les joues. Et lui qui raffine après qu'il a rasé, rase encore avec un rasoir plus habile et, s'aidant à présent d'une petite éponge imbibée d'eau tiède qui amollit la peau, relève la lèvre... Puis avec une douce eau parfumée il lave la brûlure laissée; puis avec un onguent, calme encore... et pour ne bouger pas encore, je me fais couper les cheveux.* »

P. CLAUDEL. (*Connaissance de l'art.*)

7. Même question pour le texte suivant.

Je peindrai ici l'image du porc.

C'est une bête solide et tout d'une pièce; sans jointure et sans cou, ça fonce en avant comme un soc. Cahotant sur ses quatre jambons trapus, c'est une trompe en marche qui quête, et toute odeur qu'il sent, y appliquant son corps de pompe, il l'ingurgite. Que s'il a trouvé le trou qu'il faut, il s'y vautre avec énormité. Ce n'est point le frétillement du canard qui entre à l'eau, ce n'est point l'allégresse sociable du chien; c'est une jouissance profonde, solitaire, consciente, intégrale. Il renifle, il sirote, il déguste, et l'on ne sait s'il boit ou s'il mange; tout rond, avec un petit tressaillement, il s'avance et s'enfonce au gras sein de la boue fraîche; il grogne, il jouit jusque dans le recès de sa triperie, il cligne de l'œil. Amateur profond, bien que l'appareil toujours en action de son odorat ne laisse rien perdre, ses goûts ne vont point aux parfums passagers des fleurs ou de fruits frivoles; en tout il cherche la nourriture : il l'aime riche, puissante, mûrie, et son instinct l'attache à ces deux choses, fondamental : la terre, l'ordure.

P. CLAUDEL. (*Connaissance de l'art.*)

8. Montrez comment sont construites les phrases ci-après. Vous direz à quel type elles se rattachent (phrase descriptive, narrative, d'analyse, de raisonnement, oratoire...). Vous dégagerez leurs principaux caractères au point de vue grammatical.

a) *Les dames, en bonnet, avaient des robes à la façon de la ville, des chaînes de montre en or, des pèlerines à bouts croisés dans la ceinture ou de petits fichus de couleur attachés dans le dos avec une épingle et qui leur découvraient le cou par derrière.*

FLAUBERT. (*Madame Bovary.*)

b) Un avion s'écrase au sol. — *Il y eut une sorte de tremblement de terre qui ravagea notre cabine, arrachant les fenêtres, expédiant des tôles à cent mètres, remplissant jusqu'à nos entrailles de son grondement. L'avion vibrait comme un couteau planté de loin dans le bois dur. Et nous étions brassés par cette colère. Une seconde, deux secondes... l'avion tremblait toujours et j'attendais, avec une impatience monstrueuse, que ses provisions d'énergie le fissent éclater comme une grenade. Mais les secousses souterraines se prolongeaient sans aboutir à l'éruption définitive. Et je ne comprenais rien à cet invisible travail. Brusquement, nous éprouvâmes une sensation de rotation, un choc qui projeta encore par la fenêtre nos cigarettes, pulvérisant l'aile droite, puis rien. Rien qu'une immobilité glacée.*

A. de Saint-Exupéry. (*Terre des hommes.*)

c) *Quelque condition qu'on se figure, si l'on assemble tous les biens qui peuvent nous appartenir, la royauté est le plus beau poste du monde, et cependant qu'on s'imagine un roi, accompagné de toutes les satisfactions qui peuvent le toucher, s'il est sans divertissement, et qu'on le laisse considérer et faire réflexion sur ce qu'il est, cette félicité languissante ne le soutiendra point; il tombera par nécessité dans les vues des malheurs qui le menacent, des révoltes qui peuvent arriver, et enfin de la mort et des maladies qui sont inévitables; de sorte que, s'il est sans ce qu'on appelle divertissement, le voilà malheureux, et plus malheureux que le moindre de ses sujets qui joue et se divertit.*

Pascal. (*Pensées.*)

d) *C'est au nom du Roi que les princes français ont tenté de soulever contre la nation toutes les cours de l'Europe; c'est pour venger la dignité du Roi que s'est conclu le traité de Pilnitz et formée l'Alliance monstrueuse entre les cours de Vienne et de Berlin; c'est pour défendre le Roi qu'on a vu accourir en Allemagne sous les drapeaux de la rébellion les anciennes compagnies des gardes du corps; c'est pour venir au secours du Roi que les émigrés sollicitent et obtiennent de l'emploi dans les armées autrichiennes; enfin tous les maux qu'on s'efforce d'accumuler sur nos têtes, tous ceux que nous avons à redouter, c'est le nom seul du Roi qui en est le prétexte ou la cause!*

Vergniaud. (*Discours à l'Assemblée législative, 3 juillet 1792.*)

9. Etudiez la construction de la phrase suivante et dites pourquoi elle est particulièrement harmonieuse.

« *Les vignes sauvages, les bignonias, les coloquintes s'entrelacent au pied de ces arbres, escaladent leurs rameaux, grimpent à l'extrémité des branches, s'élancent de l'érable au tulipier, du tulipier à l'alcée, en formant mille grottes, mille voûtes, mille portiques.* »

Chateaubriand. (*Atala.*)

10. Même exercice.

« *La voûte du ciel bleu s'enfonçait à l'horizon, d'un côté dans le poudroiement des plaines, de l'autre dans les brumes de la mer, et, sur le sommet de l'Acropole, les cyprès pyramidaux bordant le temple d'Eschmoûn se balançaient et faisaient un murmure, comme les flots réguliers qui battaient lentement, le long du môle, au bas des remparts.* »

G. Flaubert. (*Salammbô.*)

11. Travail de la phrase.

a) **Décrivez en une phrase un défilé auquel vous avez assisté. Vous introduirez une inversion du sujet.**

b) **Votre quartier le soir (une phrase). Vous mettrez en vedette quelques attributs.**

Ex. : « *En ce Paris d'août, vide était la maison, silencieux le téléphone, apaisés les concierges.* » (François Mauriac.)

c) **Vous avez accompagné des parents jusqu'à la gare. Départ du train. Racontez en une phrase. Vous rejetterez quelques verbes en fin de phrase pour les mettre en relief.**

d) **Sur le modèle de la phrase de Chateaubriand citée dans la leçon** (page 324), **construisez une phrase dans laquelle le complément circonstanciel complexe sera placé en tête.**

e) **Construisez une phrase dans laquelle vous mettrez en relief le sujet de la proposition subordonnée.**

Ex. : « ***Cette lune tronquée*** *qu'éclipsaient les lampes à arc, il songea qu'****elle*** *épandait sa lueur calme sur le troupeau des sombres cimes entre les Pyrénées et l'Océan.* » (F. MAURIAC.)

f) **Construisez trois phrases dans lesquelles vous mettrez en relief l'adjectif épithète (d'abord en tête, puis à l'intérieur, ensuite en fin de phrase).**

Compositions françaises

1. En vous efforçant de donner une impression d'ensemble, décrivez : une rue particulièrement animée de votre ville; une voiture que vous aimeriez posséder; un paysage d'hiver, de printemps ou d'été (à votre choix).

2. Racontez : un rêve étrange que vous avez fait; une mésaventure qui vous a effrayé; une bonne farce qui a réussi (ou qui a échoué, à votre choix).

3. Racontez l'intrigue des « Fourberies de Scapin », de Molière: l'intrigue d'un roman ou d'un film qui vous a plu particulièrement.

4. A l'aide d'exemples bien choisis, montrez que, dans la vie, il importe d'être persévérant. (B. E.).

5. Enthousiasme?... Goût du risque?... Attrait de l'inconnu?... A quels mobiles obéiront les premiers voyageurs interplanétaires?... Et vous, seriez-vous candidat à un tel voyage? Pourquoi? (B. E., Lille, 1958.)

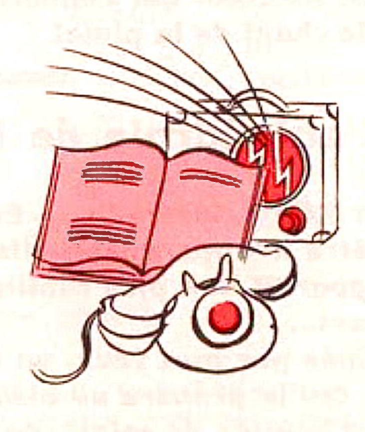
6. Expliquez et discutez les deux vers suivants de La Fontaine :

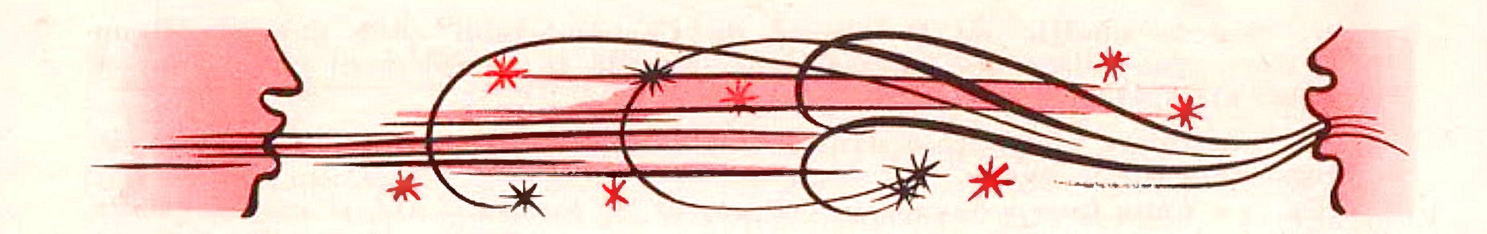
« *Il est bon de parler et meilleur de se taire;*
Mais tous deux sont mauvais alors qu'ils sont outrés. »

7. En évoquant les circonstances qui l'ont provoquée, analysez une grande émotion que vous avez éprouvée (surprise, frayeur, enthousiasme, joie, chagrin, anxiété...).

8. Analysez les sentiments éprouvés par Andromaque dans la situation où elle se trouve. Même sujet : les sentiments éprouvés par Chimène lorsqu'elle retrouve pour la première fois Rodrigue après la mort de Don Gormas.

9. Vous accueillez dans votre école les élèves d'un pays étranger. Composez le petit discours que vos camarades vous ont chargé de leur adresser.





LA PROSE ET LES VERS

TROIS FAÇONS DE VERSIFIER.

Sur la rime.

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant, ou sublime,
Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime :
L'un l'autre vainement ils semblent se haïr,
La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir.

BOILEAU. (*L'Art poétique*, chant, I.)

Il pleure dans mon cœur.

Il pleure dans mon cœur
Comme il pleut sur la ville.
Quelle est cette langueur
Qui pénètre mon cœur?
O bruit doux de la pluie
Par terre et sur les toits!
Pour un cœur qui s'ennuie
O le chant de la pluie!

VERLAINE. (*Romances sans paroles.*)

La cathédrale de Reims.

Devant elle, près du « Lion d'Or », je naquis. — Enfant, les yeux encore brouillés de paradis, je la rêvais. Peut-être m'apparaissait-elle en musicale brume à travers l'air du ciel, et comme elle apparaît aux plus subtils des anges, dont tous les sens légers volent et s'entr'échangent...

Elle naquit pour moi, devinée par mes yeux, un matin de printemps au cri des hirondelles. Mes menottes ont cru la prendre au bleu des cieux! Renaissant chaque aurore, elle m'était fidèle, tout habitée de saints, de rois et de héros, et d'anges à mi-vol, comme un arbre d'oiseaux...

Paul FORT. (*Le Pèlerin de France.*) Flammarion, éditeur.

LEÇON

En français, comme dans beaucoup d'autres langues, il est deux moyens de s'exprimer : la prose ou les vers. En quoi diffèrent ces deux modes d'expression?

I. Différences de nature.

● 1. **La prose est notre façon naturelle de nous exprimer.**

Rappelez-vous ce qu'en dit M. Jourdain. La prose a pour rôle essentiel de nous faire comprendre des autres et d'obtenir d'eux ce que nous désirons. (Ex. : « *Nicole, apportez-moi mes pantoufles !* »). Son but est exclusivement **utilitaire.** La forme des phrases est subordonnée à cette fin unique.

● 2. **Le vers apporte au langage un élément nouveau.**

C'est **l'élément musical,** c'est-à-dire un rythme et des sonorités.

a) **Il scande la phrase et la rend ainsi plus facile à retenir,** ce à quoi contribue aussi le rappel des sonorités créé par la rime. (L'on sait que, dans l'antiquité, des textes très longs ont pu ainsi être transmis **oralement** de génération en génération.)

Par exemple, vous prononcez ce premier vers : « *Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant, ou sublime* », il appelle aussitôt le suivant dans notre esprit : « *Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime.* » Ainsi, autrefois, dans les écoles, apprenait-on en vers la liste des départements français avec leurs préfectures et sous-préfectures...

Le découpage rythmique du vers permet d'ailleurs d'obtenir **des formules bien frappées,** qui restent dans l'esprit : « *Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable* », ou encore : « *Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.* »

b) En outre, **cette musicalité du vers lui permet de produire une impression harmonieuse,** une impression **de beauté.** Mieux encore : toute musique possède un certain pouvoir évocateur. Le vers peut donc être utilisé pour suggérer l'inexprimable, pour donner **une impression poétique.** (Voyez le poème de Verlaine « *Il pleure dans mon cœur* ».)

Remarque. — Bien entendu, tout vers n'est pas nécessairement poétique! Tout dépend de celui qui l'utilise. Ainsi, dans son « Art poétique », Boileau se révèle un très bon **versificateur,** mais un bien médiocre poète.

II. Différences au point de vue grammatical.

● 1. **La prose est plus libre que le vers.**

Elle l'est principalement au point de vue de la construction de la phrase, surtout la prose courante, qui se rapproche de la langue parlée. En principe, **il n'y a pas de limite à la longueur de la phrase.** (Voyez les longues phrases de Proust qui s'étirent parfois sur plusieurs pages.) Les seuls critères sont la clarté et la correction grammaticale.

2. Le vers, lui, est soumis à des règles spéciales.

Il a une longueur déterminée **(nombre de syllabes)**, d'ailleurs variable selon les types de vers, et il se coupe à certains endroits **(césures)**. En outre (du moins pour le vers classique), le mot qui termine chaque vers doit présenter une sonorité qui rappelle celle du mot terminant un autre vers **(rime)**. Enfin, tout en respectant les règles grammaticales nécessaires à la clarté et à la correction, il arrive que le poète change la place habituelle de certains mots pour obtenir un effet plus harmonieux **(inversions)**. En somme, les règles spéciales auxquelles le vers est soumis et les libertés dont il bénéficie ont pour but de le rendre aussi **musical** que possible. Ces règles, qui étaient strictes au XVIIe siècle, se sont beaucoup assouplies de nos jours. Le vers « libre » moderne est bien près de la prose d'art : ici, vers et prose se rejoignent. (*Voyez le texte de Paul Fort sur la cathédrale de Reims.*)

III. Différences de prononciation.

La phrase ne se prononce pas exactement de la même façon en prose et en vers.

1. Les syllabes dites « muettes ».

Certaines syllabes qui ne se prononcent pas ou qui sont estompées lorsqu'on lit une phrase en prose, apparaissent au contraire lorsqu'elles se trouvent dans un vers. C'est le cas de beaucoup de « e » dits « muets » qui se trouvent à l'intérieur ou à la fin des mots. Ainsi, dans le vers suivant, les **e** en gras doivent être prononcés.

« *L'un l'autr**e** vain**e**ment ils sembl**e**nt s**e** haïr.* » (Boileau.)

2. La diérèse et la synérèse.

Certaines syllabes se dédoublent pour produire un effet musical : c'est *la diérèse.*

Ex. : « *Les voici maintenant...*
*Dans la mort furi | **euse** étendus par milliers.* » (Leconte de Lisle.)

D'autres, au contraire, se soudent en une seule émission de voix : c'est *la synérèse.*

Ex. : « Au seuil des bi**vouacs** désolés. » (V. Hugo.)

3. L'accent rythmique.

Dans les vers, certaines syllabes portent un accent spécial : c'est l'accent rythmique.

Ex. : « *La **ter**re est assou**pie** en sa **robe** de **feu**.* » (Leconte de Lisle.)

4. Les liaisons rythmiques.

Enfin, la musique du vers exige que les mots soient liés les uns aux autres plus étroitement qu'en prose. Ainsi apparaissent en vers des liaisons qui ne se font pas en prose.

Ex. : « *Des sables‿aux coteaux, des gorges‿aux versants*
De cime en cime, elle enfle en tourbillons croissants... »

Leconte de Lisle.

Conclusion.

1. Le vers est une forme de langage musicale par excellence.

C'est donc un instrument très spécial : on ne parle pas naturellement en vers. On emploie le vers pour donner une impression de beauté et pour produire des effets expressifs.

2. Il ne faut donc pas dire les vers comme la prose. « *Avant toute chose, bien poser la voix fort loin de la prose, étudier le texte sous le rapport des attaques, des modulations, des tenues qu'il comporte...* » (P. Valéry.) Autrement dit, le vers doit être en quelque sorte « chanté ». Bien dire un vers, c'est trouver sa mélodie exacte. « *Ecoutez jusqu'aux harmoniques les timbres de Racine* », conseille Paul Valéry à ceux qui veulent dire les vers de notre grand poète classique.

Exercices

1. Copiez les vers suivants en soulignant les syllabes que l'on ne prononcerait pas si elles étaient dans un texte en prose, mais qui doivent être prononcées ici; séparez par un trait vertical les syllabes qui doivent être dédoublées; reliez par une ligne courbe celles entre lesquelles doit s'effectuer une liaison.

Parfois, comme un soupir de leur âme brûlante,
Du sein des épis lourds qui murmurent entre eux,
Une ondulation majestueuse et lente
S'éveille, et va mourir à l'horizon poudreux.

Non loin, quelques bœufs blancs, couchés parmi les herbes,
Bavent avec lenteur sur leurs fanons épais,
Et suivent de leurs yeux languissants et superbes
Le songe intérieur qu'ils n'achèvent jamais.

Leconte de Lisle. (*Poèmes antiques.*)

2. Lisez les textes suivants; distinguez ceux qui sont écrits en prose et ceux qui sont écrits en vers. Justifiez votre réponse pour chaque texte.

a) « *Et l'astre qui tombait de nuage en nuage suspendait sur les flots une orbe sans rayon, puis plongeait la moitié de sa sanglante image comme un navire en feu qui sombre à l'horizon.* »

b) « *On entendait des voix sans nombre. Puis des clameurs, des clairons, des trépidations étranges, et ce grand hurlement majestueux que les marins nomment appel de l'océan.* »

c) « *Palerme s'endormait; la mer Tyrrhénienne répandait une odeur d'âcre et marin bétail : odeur d'algues, d'oursins, de sel et de corail, arôme de la vague où meurent les sirènes.* »

d) « *Un amateur de jardinage, demi-bourgeois, demi-manant, possédait en certain village un jardin assez propre et le clos attenant.* »

e) « *O ciel! quelle infortune! quelle atteinte cruelle! Hélas! Faut-il que je perde mon père, la seule chose qui me restait au monde?* »

3. Pour écrire « L'Expiation », Victor Hugo s'est inspiré de témoignages ou d'œuvres diverses en prose. En voici quelques-uns avec les vers correspondants. Comparez deux à deux l'expression en prose et l'expression en vers. Laquelle préférez-vous? Dites pourquoi.

a) « *Tout marchait pêle-mêle : il n'y avait plus ni aile ni centre.* »

SÉGUR.

« *On ne distinguait plus les ailes ni le centre.* »

V. HUGO.

b) « *Un de ces infortunés vécut plusieurs jours dans le cadavre d'un cheval, ouvert par un obus.* »

SÉGUR.

« *Il neigeait. Les blessés s'abritaient dans le ventre*
Des chevaux morts... »

V. HUGO.

c) « *Des escadrons entiers, hommes et chevaux, étaient gelés pendant la nuit; et le matin on voyait encore ces fantômes debout au milieu des frimas.* »

CHATEAUBRIAND.

« ... *Au seuil des bivouacs désolés*
On voyait des clairons à leur poste gelés,
Restés debout, en selle et muets, blancs de givre,
Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre. »

V. HUGO.

4. Dans les vers suivants, relevez : *a)* ceux qui sont particulièrement musicaux; *b)* ceux qui vous paraissent peu harmonieux, peu musicaux ou plats. Justifiez.

Ariane, ma sœur, de quelle amour blessée
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée?

RACINE.

Quand la nature était dans son enfance,
Nos bons aïeux vivaient dans l'ignorance,
Ne connaissant ni le tien ni le mien.
Qu'auraient-ils pu connaître? Ils n'avaient rien,
Ils étaient nus; et c'est chose très claire
Que qui n'a rien n'a nul partage à faire.

VOLTAIRE.

Les grands pays muets longuement s'étendront.

A. DE VIGNY.

... *Je m'estimais heureux*
D'être idolâtrement de vos yeux amoureux,
Souhaitant pour tout bien l'heure tant attendue.

DESPORTES.

Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine!
Un vaisseau la portait aux bords de Camarine :
Là, l'hymen, les chansons, les flûtes, lentement
Devaient la reconduire au seuil de son amant.

A. CHÉNIER.

Marche à travers les champs une fleur à la main.

A. DE VIGNY.

Quel astre flamboyant sur nos provinces erre?

CHAPELAIN.

5. Dans les vers suivants, relevez les constructions grammaticales particulières que la prose, même artistique, n'utiliserait pas. Quel effet produisent-elles?

LA FILEUSE.

Assise, la fileuse au bleu de la croisée
Où le jardin mélodieux se dodeline;
Le rouet ancien qui ronfle l'a grisée.
Lasse, ayant bu l'azur, de filer la câline
Chevelure, à ses doigts si faibles évasive,
Elle songe, et sa tête petite s'incline.
Un arbuste et l'air pur font une source vive
Qui, suspendue au jour, délicieuse arrose
De ses pertes de fleurs le jardin de l'oisive.
Une tige, où le vent vagabond se repose,
Courbe le salut vain de sa grâce étoilée,
Dédiant magnifique, au vieux rouet, sa rose.
Mais la dormeuse file une laine isolée;
Mystérieusement l'ombre frêle se tresse
Au fil de ses doigts longs et qui dorment, filée...

Paul VALÉRY. (*Album de vers anciens.*)

Compositions françaises

1. En utilisant des rimes à votre choix, essayez de composer quatre vers de huit, de dix, ou de douze syllabes.
2. Vous racontez à de jeunes enfants, en suivant de très près le texte, le poème de Victor Hugo « *Les Pauvres gens* ». Ecrivez ce récit. Ensuite vous direz quels sont les passages du poème que vous avez omis de rapporter et pourquoi.
3. Aimez-vous les ouvrages écrits en vers? Pourquoi?
4. De toutes les œuvres en vers que vous connaissez, laquelle préférez-vous? Pourquoi?
5. Quel est votre poète préféré? Pourquoi?
6. Dans le « Bourgeois gentilhomme » (acte II, sc. 4) le maître de philosophie dit à M. Jourdain : « Tout ce qui n'est point prose est vers, et tout ce qui n'est point vers est prose ». Comment faut-il comprendre cette affirmation? Ne peut-il exister parfois une certaine parenté entre la prose et les vers, et inversement? Montrez-le par des exemples empruntés à vos lectures personnelles.
7. Vous connaissez des chansons modernes en vers. Voulez-vous en transcrire une et dire pourquoi elle vous plaît particulièrement. Vous direz aussi ce que vous en pensez au point de vue de la forme.





LE RYTHME DU VERS

TEXTE D'ÉTUDE

Le Lion et le Rat.

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
De cette vérité deux fables feront foi,
Tant la chose en preuves abonde.
Entre les pattes d'un lion
Un rat sortit de terre assez à l'étourdie.
Le roi des animaux, en cette occasion,
Montra ce qu'il était, et lui donna la vie.
Ce bienfait ne fut pas perdu.
Quelqu'un aurait-il jamais cru
Qu'un lion d'un rat eût affaire?
Cependant il advint qu'au sortir des forêts
Ce lion fut pris dans des rets
Dont ses rugissements ne le purent défaire.
Sire rat accourut, et fit tant par ses dents
Qu'une maille rongée emporta tout l'ouvrage.
Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

LA FONTAINE.

LEÇON

Le vers français est avant tout caractérisé par sa **mesure** (que crée le nombre de syllabes) et par sa **cadence** (que créent le nombre et la place des accents). Autrement dit, le rythme est sa marque essentielle.

I. La mesure.

De même qu'un morceau de musique se découpe en tranches égales ou « mesures » plus ou moins longues (mesures à 2 temps, à 3 temps, à 4 temps, etc.) qui lui impriment un rythme bien particulier (cf. : le rythme à 2 temps de la marche, le rythme à 3 temps de la valse, le rythme à 6/8 de la berceuse, etc.), de même le poème se découpe en tranches égales appelées « **mètres** ». Le poète use de « mètres » plus ou moins longs selon le genre de sujet qu'il traite (un sujet grave s'accorde mieux en général avec une mesure large, un sujet léger et spirituel avec une mesure courte). Le nombre de syllabes qui composent le vers n'est donc pas choisi arbitrairement.

1. Comment compter les syllabes d'un vers.

On ne compte pas les syllabes en vers comme en prose.

a) Nous avons vu qu'on prononce dans les vers des **e** muets qu'on ne prononce pas en prose.

Ex. :

« *En*	*tre*	*les*	*pat*	***tes***	*d'un*	*li*	*on* »
1	2	3	4	5	6	7	8

« *Qu'u*	***ne***	*ma*	***ille***	*ron*	*gée*	*em*	*por*	*ta*	*tout*	*l'ou*	*vra*	*ge.* »
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

RÈGLE. — ***Le e dans les vers se prononce toutes les fois qu'il est suivi d'une consonne. Il s'élide (c'est-à-dire ne se prononce pas) devant une voyelle, un h muet et à la fin du vers.***

b) On prononce séparément le **i** dans le cas de **diérèse.**

Ex. : « *Les pattes d'un li* | *on* » - « *en cette occasi* | *on* » - « *Pati* | *ence et longueur de temps* ».

RÈGLE. — ***La terminaison* « tion » *dans tous les noms compte pour deux syllabes.*** (La poésie moderne ne tient pas toujours compte de cette règle.)

2. Principaux types de vers.

Un vers français contient généralement de une à douze syllabes. Les vers les plus usités sont :

L'alexandrin, ou vers de 12 syllabes (appelé ainsi probablement parce qu'il a été employé au XIIIe siècle dans un poème sur Alexandre le Grand). C'est le vers des « grands genres » : épopée, tragédie, poésie lyrique soutenue. C'est le mètre de la tragédie et de la comédie classiques. Les romantiques eux aussi l'ont souvent utilisé. C'est le vers le plus fréquent dans la poésie française.

Le décasyllabe, ou vers de 10 syllabes. On le trouve dans la *Chanson de Roland,* et assez fréquemment chez les poètes du XVIe siècle. Son rythme léger se prête bien au genre satirique et spirituel. En voici un exemple :

« *Lorsque Maillart, juge d'enfer, menoit*
A Montfaucon Samblançay l'âme rendre,
A votre avis lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour vous le faire entendre,
Maillart sembloit homme que mort va prendre;
Et Samblançay fut si ferme vieillart
Que l'on cuidoit, pour vrai, qu'il menoit pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillart. »

Clément MAROT. (*Epigrammes.*)

L'octosyllabe, ou vers de 8 syllabes, s'emploie fréquemment aussi, soit seul, soit mêlé à des alexandrins. C'est un vers qui convient à toutes sortes de sujets. Relativement court, il convient aux sujets légers. D'autre part, comme il n'a pas de césure, l'assemblage de deux vers consécutifs constitue comme un grand mètre de 16 syllabes qui donne suffisamment d'ampleur pour traiter des sujets « graves », ainsi que le prouve l'exemple suivant :

« *C'est le moment crépusculaire.*
J'admire, assis sous un portail,
Ce reste de jour dont s'éclaire
La dernière heure du travail. »

V. HUGO.

REMARQUE. — Parfois, les poètes utilisent, mais pour des effets très particuliers, les vers de 4 syllabes et même de 2 ou une seulement.

Certains poètes emploient des vers impairs : 1, 3, 5, 7, 9, 11 syllabes. La Fontaine obtient parfois des effets sautillants et légers avec le vers de 7 syllabes.

Ex. : « *La cigale ayant chanté*
Tout l'été
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue. »

Verlaine emploie les vers de 9 et parfois de 11 syllabes pour donner une impression de fluidité :

Ex. : « *De la musique avant toute chose,*
Et pour cela préfère l'impair
Plus vague et plus soluble dans l'air,
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose. » (9 syllabes.)

Chez Francis Jammes ou Verhaeren, on trouve parfois des vers de 13, 14, 15 syllabes. On s'approche ainsi du **vers libre** dans lequel le nombre des syllabes n'est pas fixé. Mais toujours les vrais poètes adaptent la mesure de leurs vers à l'impression qu'ils veulent produire.

I. La cadence du vers.

Dans un vers, toutes les syllabes ne sont pas accentuées de la même manière. Lisons les vers suivants et soulignons les syllabes accentuées.

*Le **roi** des ani**maux**, en **cette** occa**sion**,*
1 **2** 3 4 5 **6** 7 **8** 9 10 11 **12**

***Mon**tra ce qu'il **était**, et lui **donna** la **vie**...*
1 **2** 3 4 5 **6** 7 8 9 **10** 11 **12**

*Sire **rat** accou**rut**, et fit **tant** par ses **dents**...*
1 2 **3** 4 5 **6** 7 8 **9** 10 11 **12**

Dans l'alexandrin classique, il y a ainsi deux accents fixes (sur la 6e et la 12e syllabes) et des accents mobiles (ici, sur la 2e et la 8e, la 2e et la 10e, la 3e et la 9e syllabes). Accents fixes et accents mobiles impriment au vers une certaine cadence.

Chaque syllabe accentuée est soit légèrement prolongée, soit suivie d'un arrêt plus ou moins long. Elle détermine ainsi une **coupe** des vers. Marquons les coupes des vers étudiés.

Le roi | des animaux,|| en cette occasion,||
2 4 6

Montra | ce qu'il était,|| et lui donna | la vie| .
2 4 4 2

Sire rat| accourut,||et fit tant| par ses dents||...
3 3 3 3

Dans l'alexandrin classique, la coupe qui souligne le premier accent fixe (sur la 6e syllabe) s'appelle **césure.** Elle partage le vers en **deux hémistiches.**

Mais des coupes secondaires suivent les accents mobiles, déterminant toutes les combinaisons possibles :
2 + 4 + 2 + 4; 2 + 4 + 4 + 2; 3 + 3 + 3 + 3; 3 + 3 + 4 + 2; 1 + 5 + 2 + 4; etc...

On peut avoir plus de quatre accents.

Ex. : « *Oui, | je viens | dans son temple || adorer | l'Eternel* »|
1 + 2 + 3 + 3 + 3 RACINE.

Enfin, en atténuant ou en supprimant la césure à l'hémistiche on obtient le **trimètre : 4 + 4 + 4** (employé surtout par les romantiques).

Ex. : « *J'ai disloqué | ce grand niais | d'alexandrin.* »
1 2 3 **4** 5 6 7 **8** 9 10 11 **12**
V. HUGO.

III. Les pauses.

Après les syllabes accentuées, on marque souvent un arrêt : il y a ainsi habituellement une pause à la césure et une autre à la fin du vers. Nous venons de voir que la pause à la césure peut être supprimée (dans le trimètre par exemple). On peut aussi supprimer l'arrêt de la fin du vers.

Ex. : « *Et concluez. Puis donc qu'on nous permet de prendre*
Haleine... »
RACINE. (*Les Plaideurs.*)

On dit alors qu'il y a **enjambement.** Ici le mot « *haleine* » forme un **rejet.**

L'enjambement habilement employé permet d'obtenir des effets comiques (comme dans le vers de Racine ci-dessus),
ou de donner une impression de mouvement;

Ex. : « *Comme ils parlaient, la nue éclatante et profonde*
S'entrouvrit... »
V. HUGO.

ou de mettre un mot en relief.

Ex. : « *Comment vous nommez-vous? - Il me dit : Je me nomme*
Le Pauvre... »
V. HUGO.

Conclusion.

Le vers français permet de tirer des effets très variés d'un même moyen rythmique. (Voyez par exemple l'emploi de l'alexandrin chez Racine et chez Hugo.) L'art du poète consiste à choisir et à combiner les mètres, les accents et les pauses pour traduire au mieux les nuances de pensée et d'émotion qu'il veut exprimer. C'est le choix de ces moyens que vous avez à apprécier lorsque vous faites l'explication littéraire d'un poème.

Exercices

1. Recopiez les vers suivants en séparant les syllabes par des barres verticales :

Car enfin n'attends pas de mon affection
De lâches sentiments pour ta punition.

CORNEILLE.

Le navire glissant sur les gouffres amers.

BAUDELAIRE.

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne
Blessent mon cœur
D'une langueur
Monotone.

VERLAINE.

2. Relevez dans les vers suivants des liaisons qu'on pourrait ne pas faire en prose et dites pourquoi il est indispensable de les faire ici.

Vos veuves aux fronts blancs, lasses de vous attendre
Parlent encor de vous en remuant la cendre
De leur foyer et de leur cœur.

V. HUGO.

Les femmes s'asseyaient en filant leur quenouille
Et se moquaient, jetant des pierres aux Hébreux.

V. HUGO.

3. Dans les vers ci-dessus, indiquez où se trouve la césure.

4. Indiquez le nombre de syllabes pour chacun des vers suivants. Montrez comment la mesure des vers s'adapte à l'impression que veut produire l'auteur.

Autrefois le rat de ville
Invita le rat des champs,
D'une façon fort civile,
A des reliefs d'ortolans.

LA FONTAINE.

Lorsqu'il faudra aller vers vous, ô mon Dieu, faites
Que ce soit par un jour où la campagne en fête
Poudroiera. Je désire, ainsi que je fis ici-bas,
Choisir un chemin pour aller comme il me plaira
Au Paradis, où sont en plein jour les étoiles.

F. JAMMES. (*Prière pour aller au Paradis avec les ânes.*)

5. Etudiez le rythme des vers suivants. Montrez sa valeur expressive. Vous indiquerez les accents par un trait horizontal et les coupes par un trait vertical.

On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
Tes flots harmonieux.

LAMARTINE.

A la troisième fois, l'arche allait en avant;
Puis les trompettes, puis toute l'armée en marche.

V. HUGO.

6. Composez : *a*) un alexandrin classique; *b*) un trimètre; *c*) un groupe de décasyllabes.

7. Dans les vers suivants, relevez les enjambements et dites l'effet qu'ils produisent.

Sauve qui peut! affront! horreur! toutes les bouches
Criaient...

V. HUGO. (*L'Expiation.*)

SUR LES ENFANTS MORTS EN BAS AGE.

Eux, ils sont l'air qui fuit, l'oiseau qui ne se pose
Qu'un instant, le soupir qui vole, avril vermeil
Qui brille et passe; ils sont le parfum de la rose
Qui va rejoindre aux cieux le rayon de soleil!

V. HUGO. (*Les Contemplations.*)

Compositions françaises

1. Sur un thème à votre choix, composez un petit poème dans lequel vous introduirez, à bon escient, quelques enjambements.

2. Composez une petite fable en vers d'inégale longueur (à la manière de La Fontaine).

3. Commentaire de texte. Expliquez et appréciez le poème de Paul Valéry « La fileuse » (p. 341, exercice n° 5). Vous l'étudierez en particulier au point de vue du rythme.





LES SONORITÉS DANS LE VERS

TEXTE D'ÉTUDE

Le Lion et le Moucheron.

Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre!
C'est en ces mots que le lion
Parlait un jour au moucheron.
L'autre lui déclara la guerre.
Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi
Me fasse peur ni me soucie?
Un bœuf est plus puissant que toi;
Je le mène à ma fantaisie.
A peine il achevait ces mots,
Que lui-même il sonna la charge,
Fut le trompette et le héros.
Dans l'abord il se met au large;
Puis prend son temps, fond sur le cou
Du lion, qu'il rend presque fou.
Le quadrupède écume, et son œil étincelle;
Il rugit; on se cache, on tremble à l'environ;
Et cette alarme universelle
Est l'ouvrage d'un moucheron.
Un avorton de mouche en cent lieux le harcèle;
Tantôt pique l'échine, et tantôt le museau,
Tantôt entre au fond du naseau.
La rage alors se trouve à son faîte montée.
L'invisible ennemi triomphe, et rit de voir
Qu'il n'est griffe ni dent en la bête irritée
Qui de la mettre en sang ne fasse son devoir.
Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs,
Bat l'air, qui n'en peut mais; et sa fureur extrême
Le fatigue, l'abat : le voilà sur les dents.
L'insecte du combat se retire avec gloire :
Comme il sonna la charge, il sonne la victoire...

LA FONTAINE.

LEÇON

La musique du vers résulte **du rythme,** mais aussi **des sonorités.** Dans une suite de vers français, nous remarquons que deux ou plusieurs vers se terminent par une sonorité semblable : c'est la **rime.** Cette sonorité, qui revient à intervalles réguliers, permet de reconnaître la fin d'un vers et donne à celui-ci une certaine musique, en même temps qu'un certain rythme. Mais les vrais poètes savent aussi produire une impression musicale par le jeu des voyelles et des consonnes à l'intérieur même du vers.

I. La rime.

1. Les diverses sortes de rimes.

A) **Rimes masculines et rimes féminines.**

Remarquons, dans la fable de La Fontaine, l'alternance des rimes contenant dans l'écriture un **e** muet et des rimes n'en contenant pas : « terre », puis « lion », « moucheron » et de nouveau : « guerre », « roi », « soucie », « toi », « fantaisie », etc...

Cet **e** muet peut être parfois suivi d'un **s** ou de **nt** à la 3ᵉ personne du pluriel : « terre**s** », « étincell**ent** ». Les rimes terminées par un **e** muet sont dites **féminines,** les autres sont dites **masculines.** *L'alternance des rimes féminines et masculines est une règle de la poésie classique.*

Cette distinction, surtout visuelle, n'est pas toujours très sensible à l'oreille. Cependant, d'une façon générale, les rimes féminines ont plus de douceur parce que le **e** se fait légèrement entendre. C'est pourquoi certains poètes ont tiré des effets expressifs d'une succession de rimes féminines :

Ecoutez la chanson bien douce
Qui ne pleure que pour vous plaire.
Elle est discrète, elle est légère :
Un frisson d'eau sur de la mousse.

VERLAINE.

B) **Rimes riches et rimes pauvres.**

a) Les sonorités semblables peuvent se réduire à une seule voyelle finale : « li**on** », « moucher**on** »; « r**oi** », « t**oi** »; « souc**ie** », « fantais**ie** ». On dit alors que la rime est **pauvre.**

b) La voyelle semblable peut être précédée ou suivie d'un son semblable : « envi**ron** », « mouche**ron** », « t**erre** », « gu**erre** ». On dit alors que la rime est **suffisante** (la consonne qui précède la voyelle s'appelle « consonne d'appui »).

c) La rime peut porter sur trois sons. Ex. : « étin**celle** », « uni**verselle** », ou même davantage.
On dit alors qu'elle est **riche.**

d) Si la voyelle semblable était suivie d'une consonne différente (par exemple : « gloire » et « toile », « guerre » et « emmène »), il n'y aurait plus rime, mais **assonance.**
La « Chanson de Roland » (et beaucoup de poésies du Moyen Age) ne contiennent que des assonances.
On comprend que plus la rime est riche mieux la fin des vers est perçue par l'oreille. Par conséquent, les poètes qui veulent obtenir un

rythme vigoureux et bien marqué recherchent la rime riche (ex. : Heredia). D'autres, au contraire, préfèrent la rime pauvre pour donner au vers plus de souplesse (La Fontaine) ou pour le rendre « vague » et « soluble dans l'air » (Verlaine). La richesse de la rime n'est donc pas une valeur en soi.

REMARQUE. — Les rimes calembours ou les rimes équivoques de certains poètes du XV[e] siècle ne sont que des jeux sans rapport avec la poésie.

« *Gal, amant de la reine, alla, tour magnanime,*
Galamment, de l'arène à la tour Magne à Nîmes. »

D'autre part, la rime étant le mot le plus accentué du vers, les vrais poètes placent d'instinct à la rime des mots importants pour le sens (« lion » : v. 2, « moucheron » : v. 3).

De plus, ils évitent les rimes banales et trop faciles (« **père** » et « **mère** », « **toi** » et « **moi** », « **superbement** » et « **magnifiquement** »), de même que celles qui rapprochent des mots de la même famille (« **fidèle** », « **infidèle** », « **mortel** », « **immortel** »).

REMARQUE. — On appelle « rimes normandes » des rimes dont l'orthographe est semblable, mais dont la prononciation est légèrement différente. On les trouve fréquemment dans les textes du XVII[e] siècle.

Et d'un commun effort les Mores et la **mer**
Montent jusques au port. On les laisse **passer.**

CORNEILLE.

2. La disposition des rimes.

A) Lorsque les rimes sont disposées selon la formule : **aa, bb,** on dit que ce sont des **rimes plates** (ou « suivies ») (cf. v. 13-14, 20-21, 30-31).

B) Lorsqu'on a : **abba,** les rimes sont dites **embrassées** (cf. v. 1 à 4).

C) On peut aussi avoir : **ab, ab;** les rimes sont alors **croisées** (cf. v. 5-8, 9-12, 15-18, 22-25, 26-29) ou « *alternées* ».

On voit que toutes ces formules se trouvent dans la fable de La Fontaine : « Le Lion et le Moucheron ». La Fontaine emploie donc **des rimes mêlées,** ce qui contribue à donner de la variété à son récit.

Il emploie aussi des rimes **redoublées** (c'est-à-dire répétées plus de deux fois) (v. 15, 17, 19).

II. Les sonorités à l'intérieur du vers.

1. L'hiatus.

Les poètes qui cherchent à faire des œuvres d'art parfaites **évitent les rencontres de sons désagréables.** Malherbe se moque de ce vers de Desportes :

« *Mais vous, belle* **tyranne aux Nérons** *comparables.* »

Pour la même raison, les poètes des XVII[e] et XVIII[e] siècles ont généralement évité **l'hiatus,** c'est-à-dire la rencontre de deux voyelles appartenant à deux mots différents : « **tu as** », sauf pour produire certains effets.

Ex. : « *On* **cria haro** *sur le baudet.* » (LA FONTAINE.)

Mais beaucoup de poètes modernes se le permettent lorsqu'il n'est pas désagréable à l'oreille.

« *Les durs pavés* **qui étincellent...** »

Comtesse DE NOAILLES.

2. Valeur musicale des voyelles et des consonnes.

Surtout, les vrais poètes tirent parti de la valeur expressive des voyelles et des consonnes pour obtenir une musique correspondant au sentiment qu'ils veulent exprimer.

A) **Les voyelles.**

Il y a des voyelles éclatantes : les **a,** les **o** (ouverts), les **oi.**

« *Comme il sonn**a** l**a** charge, il sonne l**a** victoire.* »

LA FONTAINE.

« *Il fait claquer son bec avec un âpre râle.* »

LECONTE DE LISLE.

Il y a des voyelles claires : é, i, in...

Je m'étais endormi la nuit près de la grève.
Un vent frais m'éveilla, je sortis de mon rêve
J'ouvris les yeux, je vis l'étoile du matin.

V. HUGO. (*Stella.*)

Il y a des voyelles sombres : u, o (fermé), **ou, on, an...**

O flots, que vous savez de lugubres histoires,
Flots profonds, redoutés des mères à genoux!
Vous vous les racontez en montant les marées...

V. HUGO. (*Oceano Nox.*)

B) **Les consonnes.**

De même, **il y a des consonnes douces : f, l...**

Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle;
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala.

V. HUGO.

des consonnes sifflantes : s;

« *Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes.* »

RACINE.

des consonnes dures : r, t, d, c :

L'autre voix, comme un cri de coursier qui s'effare,
Comme le gond rouillé d'une porte d'enfer,
Comme l'archet d'airain sur la lyre de fer
Grinçait...

V. HUGO.

REMARQUES. — 1. La répétition d'une même consonne à l'intérieur d'un vers pour produire certains effets s'appelle « *allitération* ».

2. Ce sont souvent les sonorités de la syllabe placée à la rime qui rendent le vers expressif.

Conclusion.

Par le jeu des rythmes et des sonorités, le poète agit, non seulement sur notre intelligence, mais sur toute notre nature sensible.

« *C'est pour cela que l'homme qui peut traduire sa pensée par des sons et des mesures prend possession de nous; nous lui appartenons, et il nous maîtrise; nous ne lui donnons pas seulement la partie raisonnable de notre être; nous sommes à lui, esprit, cœur et corps; ses sentiments descendent dans nos nerfs; quand l'âme est neuve, par exemple chez les peuples jeunes et barbares, il est puissant comme un prophète.* » (TAINE.)

Exercices d'application

1. Dans ce passage de Leconte de Lisle : *a)* Etudiez la disposition des rimes (plates, croisées, embrassées) ; *b)* Classez les rimes en rimes riches, suffisantes, pauvres. Lesquelles dominent? Quel effet en résulte-t-il?

LE SOMMEIL DU CONDOR.

Par-delà l'escalier des roides Cordillères,
Par-delà les brouillards hantés des aigles noirs,
Plus haut que les sommets creusés en entonnoirs
Où bout le flux sanglant des laves familières,
L'envergure pendante et rouge par endroits,
Le vaste Oiseau, tout plein d'une morne indolence,
Regarde l'Amérique et l'espace en silence
Et le sombre soleil qui meurt dans ses yeux froids.
La nuit roule de l'Est où les pampas sauvages
Sous les monts étagés s'élargissent sans fin;
Elle endort le Chili, les villes, les rivages,
Et la mer Pacifique et l'horizon divin;
Du continent muet elle s'est emparée :
Des sables aux coteaux, des gorges aux versants,
De cime en cime, elle enfle, en tourbillons croissants,
Le lourd débordement de sa haute marée.

2. Dans ces vers de Francis Jammes (adressés à un pâtre), distinguez les rimes et les assonances. Lesquelles dominent? Quel effet en résulte-t-il?

Avec ton parapluie bleu et tes brebis sales,
Avec tes vêtements qui sentent le fromage,
Tu t'en vas vers le ciel du coteau, appuyé
Sur ton bâton de houx, de chêne ou de néflier.
Tu suis le chien au poil dur et l'âne portant
Les bidons ternes sur son dos saillant.
Tu passeras devant les forgerons des villages
Puis tu regagneras la balsamique montagne...

3. L'alternance des rimes masculines et féminines est-elle respectée dans les vers suivants? Quelle impression ces vers produisent-ils?

Comme des nuées
Flottent gris les chênes
Des forêts prochaines
Parmi les buées...

VERLAINE.

L'air est plein d'une haleine de roses
Tous les vents tiennent leurs bouches closes
Et le soleil semble sortir de l'onde
Pour quelque amour plus que pour luire au monde.

MALHERBE. (*Chanson.*)

4. Relevez les hiatus dans les vers suivants. Faut-il les condamner tous? Pourquoi?

D'où es-tu, où vas-tu, d'où viens-tu à cette heure?

MUSSET.

J'ai fait parler le loup, et répondre l'agneau.

LA FONTAINE.

Pourquoi d'un an entier l'avons-nous différé?

RACINE.

Vous qui m'avez vêtu au temps de la froidure,
Vous qui avez pour moi souffert peine et injure,
Qui, à ma sèche soif et à mon âpre faim,
Donnâtes de bon cœur votre eau et votre pain:
Venez, race du ciel, venez, élus du Père;
Vos péchés sont éteints, le juge est votre frère.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

5. Quelles voyelles ou quelles consonnes donnent aux vers suivants leur valeur expressive? (Relevez les allitérations et indiquez l'effet produit.)

Et l'eau vive qui tinte aux fissures des roches
Y fait tinter l'écho de son clair cliquetis.

LECONTE DE LISLE. (*Le Bernica.*)

Le gouffre roule et tord ses plis démesurés
Et fait râler d'horreur les agrès effarés.

V. HUGO.

Mais la tristesse en moi monte comme la mer.

BAUDELAIRE.

... tu seras sans cesse
Des fontaines la princesse,
Moi célébrant le conduit
Du rocher percé qui darde
Avec un enroué bruit
L'eau de ta source jasarde
Qui trépillante se suit.

RONSARD. (*A la Fontaine Bellerie.*)

Compositions françaises

1. Certains affirment que ce qui fait la beauté d'un poème ce sont les pensées et les sentiments exprimés; d'autres disent que cette beauté est due surtout à la forme des vers elle-même. Qu'en pensez-vous? Appuyez votre discussion sur des exemples précis.

2. Il est des vers qui chantent dans la mémoire. Pouvez-vous en citer quelques-uns que vous aimez parfois à vous redire? Essayez de justifier votre choix. (B. E. P. C.).

3. Commentaire de texte. Etudiez et appréciez la musicalité du poème de Verlaine « *Les sanglots longs des violons de l'automne* », ou du poème « *Le ciel est par dessus le toit si bleu, si calme* », du même auteur.





LES DIVERS TYPES DE POÈMES

TEXTES D'ÉTUDE

Ballade des pendus.

Villon, sur le point d'être pendu, imagine que lui et ses compagnons sont déjà morts et que leurs squelettes attachés au gibet s'adressent aux passants.

Frères humains qui après nous vivez,
N'ayez les cœurs contre nous endurcis,
Car si pitié de nous pauvres avez,
Dieu en aura plus tôt de vous merci (1),
Vous nous voyez ci attachés, cinq, six;
Quant de la chair, que trop avons nourrie,
Elle est piéça (2) dévorée et pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre et poudre.
De notre mal personne ne s'en rie :
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

Si vous clamons (3) frères, pas n'en devez
Avoir dédain, quoi que fûmes occis (4)
Par justice; toutefois, vous savez
Que tous hommes n'ont pas bon sens rassis;
Excusez-nous, puisque sommes transsis,
Envers le fils de la Vierge Marie;
Que sa grâce ne soit pour nous tarie,
Nous préservant de l'infernale foudre.
Nous sommes morts : âme ne nous harie (5);
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

---

(1) **Merci** = miséricorde. — (2) **Piéça** = déjà. — (3) **Clamons** = proclamons. — (4) **Occis** = tués. — (5) **Harie** = injurie.

La pluie nous a débués (1) et lavés,
Et le soleil desséchés et noircis;
Pies, corbeaux nous ont les yeux cavés (2)
Et arraché la barbe et les sourcils;
Jamais nul temps nous ne sommes assis;
Puis çà, puis là, comme le vent varie,
A son plaisir sans cesser nous charrie,
Plus becquetés d'oiseaux que dés à coudre.
Ne soyez donc de notre confrérie;
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

Envoi.

Prince Jésus, qui sur tous as maistrie (3)
Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie :
A lui n'avons que faire ni que souldre (4).
Hommes, ici n'a point de moquerie,
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

VILLON.

Vitrail

Cette verrière (5) a vu dames et hauts barons
Etincelants d'azur, d'or, de flamme et de nacre,
Incliner, sous la dextre auguste qui consacre (6),
L'orgueil de leurs cimiers (7) et de leurs chaperon (8),

Lorsqu'ils allaient, au bruit du cor ou des clairons,
Ayant le glaive au poing, le gerfaut (9) ou le sacre (10),
Vers la plaine ou le bois, Byzance ou Saint-Jean-d'Acre,
Partir pour la croisade ou le vol des hérons.

Aujourd'hui, les seigneurs auprès des châtelaines
Avec le lévrier à (11) leurs longues poulaines (12),
S'allongent aux carreaux de marbre blanc et noir;

Ils gisent là sans voix, sans geste et sans ouïe
Et de leurs yeux de pierre ils regardent sans voir
La rose du vitrail toujours épanouie.

J.-M. DE HEREDIA. (Lemerre, éditeur.)

(1) **Débués** = lessivés. — (2) **Cavés** = creusés. — (3) **Maistrie** = maîtrise, souveraineté. — (4) **Ni que souldre** = ni rien à payer. — (5) **Verrière** : grande fenêtre faite de vitraux coloriés. — (6) **La dextre qui consacre** : la main droite du prêtre qui bénit les chevaliers. — (7) **Cimier** : ornement surmontant le casque. — (8) **Leurs chaperons** : au Moyen Age, coiffures en forme de capuchons. — (9) (10) **Gerfaut, sacre** : oiseaux de proie utilisés pour la chasse. — (11) **A** : près de. — (12) **Poulaines** : chaussures à pointes recourbées à la mode au XVIe siècle.

LEÇON

I. Pourquoi combine-t-on diversement rythmes et rimes?

1. Vous avez vu que dans la fable de La Fontaine « Le Lion et le Moucheron » les diverses longueurs de vers ou les diverses dispositions de rimes sont mêlées d'une façon qui semble capricieuse. Cette variété a été voulue par l'écrivain pour adapter son vers aux divers mouvements d'un récit court, vivant et spirituel.

2. Vous connaissez aussi de nombreuses œuvres, composées uniquement d'alexandrins, et dans lesquelles toutes les rimes sont plates : les tragédies et les comédies classiques, les drames de Victor Hugo, les poèmes de la « Légende des Siècles »... Cette continuité et cette régularité conviennent aux œuvres longues, aux amples narrations.

II. Quelques exemples de groupements.

Dans les poèmes lyriques, c'est-à-dire ceux qui expriment des sentiments et qui s'apparentent davantage au chant, le poète a souvent recours à des combinaisons régulières de longueurs de vers et de dispositions de rimes pour produire une impression de balancement harmonieux. Chacun de ces groupes s'appelle **une strophe.** Les strophes peuvent comprendre deux vers **(distique)**, trois vers **(tercet)**, quatre vers **(quatrain)** ou davantage, parfois jusqu'à douze vers.

Dans certains poèmes lyriques, on parle de « **stances** » plutôt que de strophes (*cf. les stances du « Cid »*). Chaque stance forme un tout complet. Il y a toujours un repos à la fin d'une stance, alors que parfois plusieurs strophes peuvent s'enchaîner pour former une seule phrase. (*Cf. le début de « A Villequier », de V. Hugo.*)

III. Quelques types de poèmes.

Enfin il y a des **poèmes à forme fixe,** c'est-à-dire soumis à des règles déterminées quant à la combinaison des vers et des rimes : **le rondeau** (*cf. Ch. d'Orléans*), **la ballade** (*cf. Villon : « La Ballade des pendus »*), **l'iambe** (cf. Chénier) ; mais le plus fréquent est **le sonnet.** Du Bellay, Ronsard l'ont beaucoup employé. Heredia l'a repris dans « Les Trophées ».

Un sonnet se compose de deux quatrains et de deux tercets, soit quatorze vers. Les rimes des deux quatrains sont les mêmes, ce sont des rimes embrassées **(abba, abba).** Les rimes des tercets sont disposées selon la formule **ccd, ede** (ou plus rarement **ccd, eed).** Un sonnet ne comporte ainsi que cinq rimes en tout. C'est donc un genre difficile.

Dans ce cadre étroit, de grands poètes ont su couler une œuvre dense et riche, ayant une forte unité. Souvent, le dernier vers, bien frappé, préparé et inattendu à la fois, dégage le sens du poème (par exemple Du Bellay, ayant énuméré pendant treize vers les thèmes d'inspiration des autres poètes (« *Ceux qui sont amoureux leurs amours chanteront...* »), termine : « *Moi qui suis malheureux, je plaindrai mon malheur.* »)

D'autres fois, le dernier vers laisse dans l'esprit une belle vision, comme celle qu'on trouve dans le sonnet de Heredia : « *La rose du vitrail toujours épanouie* ».

Conclusion.

La liberté du poète est donc grande pour choisir le cadre dans lequel il enfermera le sujet qu'il veut traiter. Le choix de ce cadre est commandé par l'ampleur plus ou moins grande du sujet (cf. la tragédie classique qui déroule en 1 500 ou 2 000 vers toutes les péripéties d'un drame complexe, et le sonnet qui fixe en 14 vers seulement, comme en un médaillon ou un bas-relief, une scène ou deux artistement burinées). Plus le cadre est étroit, plus l'art du poète doit s'exercer à vaincre « la résistance » du vers pour donner à celui-ci le maximum de plénitude et de valeur expressive. Mais, quel que soit le cadre auquel il appartient, le vers apporte à l'écrivain cette précieuse « matière sonore » qui constitue le fonds essentiel de la poésie, car celle-ci est avant tout évocation, suggestion, expression de l'ineffable...

Exercices d'application

1. *a)* Etudiez la construction (longueur des vers et disposition des rimes) dans ces stances de Corneille. *b)* Relisez les scènes dans lesquelles elles se trouvent. Vous direz si cette sorte de strophe vous paraît bien à sa place dans une pièce de théâtre et quels effets en tire l'auteur.

Percé jusques au fond du cœur
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle,
Misérable vengeur d'une juste querelle
Et malheureux objet d'une injuste rigueur,
Je demeure immobile, et mon âme abattue
Cède au coup qui me tue.
Si près de voir mon feu récompensé,
O Dieu l'étrange peine!
En cet affront mon père est l'offensé,
Et l'offenseur le père de Chimène!

Le Cid, I, 6.

Source délicieuse, en misère féconde,
Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés?
Honteux attachements de la chair et du monde,
Que ne me quittez-vous quand je vous ai quittés?
Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre,
Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien tombe par terre;
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité...

Polyeucte, IV, 2.

2. Essayez de montrer à quoi correspond l'alternance des couplets en alexandrins et des couplets en octosyllabes dans ce passage du poème de Lamartine : « Les Laboureurs ».

Laissant souffler ses bœufs, le jeune homme s'appuie
Debout au tronc d'un chêne et de sa main essuie
La sueur du sentier sur son front mâle et doux...
... O travail, sainte loi du monde,
Ton mystère va s'accomplir!...
La terre qui se fend sous le soc qu'elle aiguise
En tronçons palpitants s'amoncelle et se brise...
Il est ouvert, il fume encore
Sur le sol, ce profond dessin!
O terre, tu vis tout éclore
Au premier sillon de ton sein!...

3. Etudiez la versification dans ce rondeau de Marot : *a)* Combien a-t-il de vers? *b)* Combien de rimes? Comment sont-elles disposées? *c)* Combien de fois sont répétés les premiers mots du rondeau? Et à quels endroits? Dégagez de là les règles du rondeau.

Dedans Paris, ville jolie,
Un jour, passant (1) mélancolie,
Je pris alliance nouvelle
A la plus gaie damoyselle
Qui soit d'ici en Italie.

D'honnêteté elle est saisie,
Et crois, selon ma fantaisie,
Qu'il n'en est guère de plus belle
Dedans Paris.

Je ne vous la nommerai mie,
Sinon que c'est ma grande amie;
Car l'alliance se fit telle
Par un doux baiser que j'eus d'elle
Sans penser aucune infamie
Dedans Paris.

---

(1) Abandonnant.

4. Même question pour la « Ballade des pendus » de Villon (voir texte d'étude). Dégagez les règles de la ballade.

5. Le sonnet suivant est-il un sonnet régulier? Justifiez votre réponse.

LA CLOCHE FÊLÉE.

Il est amer et doux, pendant les nuits d'hiver,
D'écouter près du feu qui palpite et qui fume
Les souvenirs lointains lentement s'élever
Au bruit des carillons qui chantent dans la brume.

Bienheureuse la cloche au gosier vigoureux
Qui, malgré sa vieillesse, alerte et bien portante,
Jette fidèlement son cri religieux,
Ainsi qu'un vieux soldat qui veille sous la tente!

Moi, mon âme est fêlée, et lorqu'en ses ennuis
Elle veut de ses chants peupler l'air froid des nuits
Il arrive souvent que sa voix affaiblie

Semble le râle épais d'un blessé qu'on oublie
Au bord d'un lac de sang, sous un grand tas de morts,
Et qui meurt sans bouger, dans d'immenses efforts.

BAUDELAIRE.

6. Montrez l'importance du vers final dans ce sonnet de Ronsard.

Ciel, air et vents, plains (1) et monts découverts
Tertres fourchus et forêts verdoyantes,
Rivages tors et sources ondoyantes,
Taillis rasés, et vous bocages verts,

Antres moussus à demi-front ouverts,
Prés, boutons, fleurs et herbes rosoyantes (2)
Coteaux vineux et plages blondoyantes,
Gastine, Loir, et vous mes tristes vers,

Puisqu'au partir (3), rongé de soin et d'ire (4),
A ce bel œil adieu je n'ai su dire,
Qui près et loin me détient en émoi,

Je vous supplie, ciel, air, vents, monts et plaines,
Taillis, forêts, rivages et fontaines,
Antres, prés, fleurs, dites-le lui pour moi.

RONSARD.

(1) Plaines. — (2) Couvertes de roses. — (3) Au départ. — (4) De souci et de colère.

Compositions françaises

1. Sur un thème à votre choix, essayez de composer un sonnet.

2. Commentaires de textes.

a) Expliquez et appréciez le sonnet de J.-M. de Heredia : « *Vitrail* » (p. 355). Vous montrerez le parti que le poète tire des effets de rythme et des sonorités.

b) Même sujet pour « la Ballade des pendus » de Villon (p. 354).



TROISIÈME PARTIE

COUP D'ŒIL SUR

L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

1. L'évolution des mots.
2. L'évolution du système grammatical.



L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

TEXTES D'ÉTUDE

I. L'ANCIEN FRANÇAIS : IXe - XIIIe SIÈCLES

Un combat de Raoul de Cambrai.

(Raoul de Cambrai, personnage historique, est en lutte avec la famille des Vermandois dont il veut conquérir le fief. Le passage cité relate un combat entre Raoul et Ernaut, comte de Douai.

A la suite de la transcription littérale, nous donnons la traduction en français moderne. Les explications que l'on ne trouvera pas en notes seront fournies dans le cours des chapitres suivants.)

TEXTE ET TRANSCRIPTION LITTÉRALE

1. **Li cuens Ernaus fu chevaliers gentis,**
   Le comte Ernaut fut chevalier gentil,
2. **Et por ses armes vasals et de grand pris.**
   Et pour ses armes vassal (1) *et de grand prix.*
3. **Vers Raoul torne de mal talent espris,**
   Vers Raoul tourne de mal talent (2) *épris,*
4. **Grant colp li done, com chevalier gentis,**
   Grand coup lui donne, comme chevalier gentil,
5. **Parmi son elme qui fu a or floris;**
   Parmi son heaume (3) *qui fut à or fleuri ;*
6. **Trenche le cercle qui fu a flor de lis.**
   Tranche le cercle qui fut à fleur de lis.
7. **Ne fust la coife de son hauberc treslis,**
   Ne fût la coiffe (4) *de son haubert* (5) *treslis* (6),
8. **De ci es denz li eüst le branc mis.**
   D'ici en les dents lui eût le brand (7) *mis.*

9. **Del cop Ernaut fut Raous si aquis,**
Du coup Ernaut fut Raoul si aquis (8),
10. **Sanglant en ot et la bouche et le vis.**
Sanglants en eut et la bouche et le vis.
11. **Li cuens Raous fu molt de grant vertu;**
Le comte Raoul fut moult (9) *de grande vertu;*
12. **En sa main tient le bon branc esmolu,**
En sa main tient le bon brand émoulu,
13. **Et fiert Ernault parmi son elme agu**
Et fiert (10) *Ernaut parmi son heaume aigu*
14. **Que flors et pieres en a jus abatu.**
Que fleurs et pierres en a jus (11) *abattu.*
15. **Devers senestre est li colps descendu,**
Devers senestre (12) *est le coup descendu,*
16. **Del bras senestre li a le poing tolu,**
Du bras senestre lui a le poing tolu (13),
17. **A tout l'escu l'a el champ abatu.**
A tout (14) *l'écu l'a en le champ abattu.*
18. **Quant Ernaus si se sent tout confondu**
Quand Ernaut si se sent tout confondu
19. **Et voit gesir a terre son escu,**
Et voit gésir à terre son écu,
20. **Son poing senestre qui es enarmes fu,**
Son poing senestre qui en les énarmes (15) *fut,*
21. **Le sanc vermel a la terre espandu,**
Le sang vermeil à la terre épandu,
22. **Tost il remonte sur son coursier crenu,**
Tôt il remonte sur son coursier crenu (16),
23. **Fuiant s'en torne lez le bruellet ramu.**
Fuyant s'en tourne lez (17) *le breuillet* (18) *ramu* (19);
24. **Qui puist le blasme; ot tut le sens perdu.**
Qui pût (20) *le blâme; eut tout le sens perdu.*
25. **Raous l'enchauce qui de preis l'a seü.**
Raoul l'enchausse (21) *qui de près l'a suivi.*

TRADUCTION EN FRANÇAIS MODERNE

1. Le comte Ernaut était un noble chevalier,
2. et pour se battre brave et valeureux.
3. Il se tourne vers Raoul, enflammé de colère,
4. il lui donne un grand coup, en noble chevalier qu'il est,
5. au milieu de son heaume qui était fleuri d'or;
6. il tranche le cercle orné de fleurs de lis.
7. Sans la coiffe de son haubert à mailles serrées,
8. de là jusqu'aux dents son épée serait descendue.
9. Par le coup d'Ernaut, Raoul fut tout étourdi,

---

(1) Homme noble et courageux. — (2) Mauvais sentiment. — (3) Casque. — (4) Capuchon du haubert. — (5) Chemise de mailles, faite de fils de métal. — (6) Tissé à trois fils, d'où : à mailles serrées (même mot que treillis). — (7) Epée (Cf. brandir). — (8) Rendu coi, d'où : étourdi. — (9) Beaucoup, très. — (10) Frappe, du verbe férir. — (11) A terre, en bas. — (12) Gauche, côté gauche. — (13) Arraché, du verbe tolir. — (14) Avec. — (15) Courroies à l'aide desquelles on tient le bouclier. — (16) A longs crins. — (17) Près de. — (18) Petit breuil (= bois entouré d'une haie). — (19) Feuillu (Cf. ramure). — (20) Subjonctif imparfait. — (21) Marche sur ses talons.

10. il en eut la bouche et le visage ensanglantés.
11. Le comte Raoul avait très grand courage;
12. en sa main il tient sa bonne épée émoulue
13. et frappe Ernaut au milieu de son heaume pointu,
14. si bien qu'il en fit tomber à terre les fleurs et les pierreries.
15. Le coup descendit à gauche,
16. il lui arracha le poing du bras gauche,
17. il le fit tomber au sol avec l'écu.
18. Quand Ernaut se sent ainsi tout meurtri
19. et qu'il voit, gisant à terre, son écu,
20. son poing gauche attaché aux courroies,
21. le sang vermeil répandu à terre,
22. vite il remonte sur son coursier à longue crinière,
23. en fuyant il se dirige vers le petit bois touffu.
24. Le blâme qui voudra; il avait perdu toute sa raison.
25. Raoul, qui l'a suivi de près, le talonne (1).

(1) Sur l'emploi des temps verbaux, voir page 386.

II. LE MOYEN FRANÇAIS : XIVe - XVIe SIÈCLES

Comment Commynes fut joué par le duc de Milan

(Commynes a été chargé par Charles VIII d'une mission diplomatique auprès du duc de Milan. Ce dernier refusait d'accomplir les promesses qu'il avait faites au roi de France lors du traité de Verceil, en 1495; il s'était engagé notamment à envoyer deux navires dans le port de Naples où les Français étaient alors assiégés.)

TEXTE ET TRANSPOSITION EN ORTHOGRAPHE MODERNE

Après ces divises, prins congié dudit duc, lequel me conduisit demye lieue;
Après ces devises (1), *pris congé dudit duc, lequel me conduisit demi lieue;*
et au partir advisa une plus belle mensonge (et luy sembloit bien que je m'en alloys
et au partir avisa une plus belle mensonge (et lui semblait bien que je m'en allais
bien melancolic), ce fut qu'il me dist soubdainement, comme ung homme qui change
bien mélancolique), ce fut qu'il me dit soudainement, comme un homme qui change
propos, qu'il me vouloit monstrer ung tour d'amy, afin que le roy eust occasion
propos, qu'il me voulait montrer un tour d'ami, afin que le roi eût occasion
de me faire bonne chère; et que l'endemain il ferait partir messire Galeace pour
de me faire bonne chère, et que le lendemain il ferait partir messire Galeace pour
aller faire partir lesdites naves et joindre avecques nostre armée; et que encores
aller faire partir lesdites naves (2) *et joindre avec notre armée; et que encore*
vouloit faire ce service au roy que de luy saulver son chasteau de Napples; et que,
voulait faire ce service au roi que de lui sauver son château de Naples; et que,
en ce faisant, il luy saulveroit le royaulme; et que, quant elles seroient parties, il
en ce faisant, il lui sauverait le royaume; et que, quand elles seraient parties, il
le m'escriproit de sa main, afin que par moy le roy en sceüst les nouvelles le premier
le m'écrirait de sa main, afin que par moi le roi en sût les nouvelles le premier
et qu'il veïst que je luy avois faict ce service, et que le courrier me joindroit avant
et qu'il vît que je lui avais fait ce service, et que le courrier me joindrait avant
que je feüsse à Lyon.
que je fusse à Lyon.

Et en ceste bonne esperance me partiz et me miz à passer les mons, et ne oyoie
Et en cette bonne espérance me partis et me mis à passer les monts, et ne oyais

(1) Entretiens. — (2) Navires.

venir poste derrière moy que je ne cuydasse que ce fust celuy qui me devoit apporter
venir poste derrière moi que je ne cuidasse (1) *que ce fût celui qui me devait apporter*
les lettres dessusdites, combien que j'en faisoie quelque doubte, congnoissant l'homme.
les lettres dessusdites, combien que j'en faisais quelque doute, connaissant l'homme.
Et vins jusques à Chambery et trouvay mons[r] de Savoye, qui me fist bonne
Et vins jusqu'à Chambéry, et trouvai monseigneur de Savoie, qui me fit bonne
chère et me retint ung jour; et puis vins à Lyon, sans ce que mon courrier vînt. Du
chère et me retint un jour; et puis vins à Lyon, sans ce que mon courrier vint. Du
tout feïz mon rapport au roy, qui lors y estoit, entendant à faire bonne chère et
tout fis mon rapport au roi, qui lors y était, entendant à faire bonne chère et
joustes; et de nulle aultre chose ne luy chaloit.
joutes; et de nulle autre chose ne lui chalait. (2)

Ceulx qui avoient esté courroucéz de la paix de Verseil furent fort joyeulx de
Ceux qui avaient été courroucés de la paix de Verceil furent fort joyeux de
le tromperie que nous avoit faict le duc de Millan, et en acreüt leur auctorité; et me
la tromperie que nous avait faite le duc de Milan, et en accrut leur autorité; et me
lavèrent bien la teste, comme on a accoustumé faire ès cours des princes
lavèrent bien la tête, comme on a accoutumé faire en les cours des princes
en cas semblables. Si en estois-je assez marry.
en cas semblables. Si en étais-je assez marri. (3)

COMMYNES. (*Mémoires*, fin du XV[e] siècle.)

(1) Croire. — (2) Importait. — (3) Fâché.

III. LE FRANÇAIS MODERNE : DU XVII[e] SIECLE A NOS JOURS

Le travail dans une usine au XX[e] siècle.

La nuit, le travail était moins fébrile, les chariots, les ponts roulants moins actifs. Dans les vastes carrés sombres, beaucoup de machines sommeillaient, les grosses presses souvent travaillaient au ralenti. Les chalumeaux crépitaient à la chaudronnerie en jetant dans le hall de grands éclairs bleus. C'était beau la nuit, l'éclairage, les parties d'ombre, des lumières isolées, un homme seul à sa machine. La vie était plus lente, les compagnons sympathisaient davantage, se voyaient. Nous redevenions là des êtres humains. Le hall, malgré ses vitres, ses murs, communiquait avec la nuit, le grand repos de la terre. Mieux que dans la journée, je savais que j'étais au monde bien présent, avec une certaine douceur à songer à la mort, plein de souvenirs qui se réveillaient, tout en ayant plein contact avec le moment. La beauté ou l'étrangeté de la vie m'apparaissait. Je jouissais des mouvements de mon corps, à travers lui du privilège de vivre, présent à la perceuse, au bruit de la mèche s'enfonçant dans la fonte, ramenant en tournant de la poussière grise, à la pression que j'exerçais, la main sur le volant poli de la perceuse, heureux d'être éveillé, d'être un corps qui travaille et qui songe. Puis venait la fatigue. Sur les deux heures du matin mes forces déclinaient. Pompé, un brin hagard, quelques heures plus tard, quand les équipes de relève arrivaient, voix neuves, joues colorées par l'air du matin, je serrais des mains comme en rêve.

Georges NAVEL. (*Travaux*, 1945.) Editions Stock.

L'ÉVOLUTION DES MOTS

Notre langue n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui. Au cours des siècles, son aspect a beaucoup changé. Pour nous en rendre compte, jetons un simple coup d'œil sur notre premier texte d'étude. Notre langue est un être vivant : elle est née à une époque de l'histoire de notre pays, elle a grandi, et elle continue à se développer.

Au cours des siècles, son vocabulaire et ses mécanismes grammaticaux ont subi des transformations parfois profondes; nous allons le voir.

Et tout d'abord, bien des mots de notre langue ont changé de physionomie et de signification.

A) CHANGEMENTS DANS LA PHYSIONOMIE DES MOTS

Si nous comparons les trois textes d'étude, nous constatons que notre langue, en évoluant, s'est transformée dans **sa prononciation** et dans **son orthographe.**

I. Evolution de la prononciation.

Les sons qui entrent dans la composition d'un mot s'affaiblissent et se simplifient à mesure que la langue évolue.

A. Les voyelles.

1. **Les diphtongues de l'ancien français se sont réduites** à une voyelle simple. Empruntons nos exemples au texte de *Raoul de Cambrai.*

Dans les mots **Ernaus** (v. 1), **hauberc** (v. 7), **enchauce** (v. 25), la graphie **au** correspond à deux voyelles de son différent prononcées en une seule émission de voix **(a-ou)** : c'est une diphtongue. Vers le XV[e] siècle, cette diphtongue se simplifie et se réduit à un son unique (**o** fermé), qui s'est conservé jusqu'à nous.

2. **L' « e » muet a disparu dans la prononciation** devant une voyelle et à la finale : au XII[e] siècle, « **eüst** » (v. 8), « **seü** » (v. 25) comptent pour deux syllabes parce que l'**e** se fait entendre comme dans notre mot actuel *chevron.* De même, dans la langue parlée (mais non en poésie où il pouvait s'élider), l'**e** final de « **torne** » (v. 3), « **done** » (v. 4), etc..., était articulé. Devant une voyelle, l'**e** muet s'est effacé complètement et, à la finale, il ne subsiste plus qu'en poésie, lorsqu'il est précédé d'une consonne ou d'un **h** aspiré.

3. **Depuis le XVII[e] siècle, la prononciation a subi peu de modifications.** La plus importante a affecté la finale de mots tels que « *moi* », « *français* », « *j'étais* ». Cette voyelle finale, issue d'une même voyelle latine (é long fermé) continua, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, à suivre une évolution déjà longue et complexe :

a) Jusque vers le XIV[e] siècle, la prononciation usuelle avait été

diphtonguée : on écrivait « **moi** », « **françois** », « **j'étois** »; mais on prononçait **mouè, françouès, j'étouès.**

b) Ensuite, cette prononciation avait été concurrencée par deux prononciations nouvelles : « **è** » et « **oua** ». Pendant quatre siècles, la langue hésita donc entre trois prononciations **(ouè, è, oua)**, chacune correspondant à une couche sociale différente. Finalement :

— la finale **è** (écrite longtemps « **oi** », puis « **ai** ») s'est cantonnée dans les verbes (« *j'étais* ») et dans certains noms de peuples (« *Français* ») ;

— la finale « **oua** » (écrite « **oi** ») s'est imposée partout ailleurs : « *moi* », « *soir* », « *Suédois* »;

— la finale « **ouè** » n'a subsisté que dans le parler paysan.

B. Les consonnes.

1. **Les nasales** « **m** » et « **n** », après avoir nasalisé la voyelle précédente, ont cessé de se faire entendre. Au Moyen Age, par exemple, les mots « **grant** » (v. 4), « **remonte** » (v. 22) se prononçaient encore « **gran-nt** », « **remon-nte** ». De nos jours, le son **n** ne se fait plus sentir, sauf chez les Méridionaux.

2. **Un groupe de deux consonnes s'est souvent simplifié** par la chute de la première. Ainsi les mots « **cheval** », « **escu** » (19) étaient prononcés en ancien français : « **tche-val** », « **es-cu** ». Mais très tôt, dans ces mots, le **t** et le **s** n'ont plus été articulés.

3. **Les consonnes finales** de l'ancien français ont presque toutes disparu de la prononciation. Les sons **c, p, r, s, t** étaient encore sensibles à la finale dans des mots tels que : « **sanc** » (v. 21), « **champ** » (v. 17), « **chevalier** » (v. 4), « **gentis** » (v. 1), « **grant** » (v. 4). Aucune de ces consonnes finales n'est plus sensible aujourd'hui, sauf parfois devant une voyelle initiale : « *un grand homme* » (*grant'homme*).

II. Evolution de l'orthographe.

De toutes les langues romanes, c'est-à-dire dérivées du latin, c'est le français qui a l'orthographe la plus compliquée. Voyons comment elle s'est constituée au cours des siècles.

A. Ancien français.

1. Les textes du Moyen Age prouvent qu'à **cette époque l'orthographe n'est pas encore fixée :** les scribes traduisent tant bien que mal par des signes écrits les sons qui composent un mot. Le passage cité de *Raoul de Cambrai* montre que, dans un même texte, le même mot peut s'écrire de deux façons différentes. Ex. : « ***colp** et **cop**, **tout** et **tut*** ».

2. **Dans l'ancienne langue déjà, il y a divergence entre orthographe et prononciation.** Deux faits expliquent cette anomalie :

— d'une part, l'absence de signes spéciaux pour représenter certains sons nouvellement apparus oblige les scribes à recourir à une combinaison

de lettres. Ainsi, dans les mots « **tout** », « **bouche** », le groupe **ou** représente, dès le XIIIe siècle, non pas la succession d'un **o** et d'un **u**, mais une voyelle unique apparue à cette époque et notée aujourd'hui encore par « **ou** »;

— d'autre part, l'influence du latin crée, dès le Moyen Age, une habitude dont notre langue ne se débarrassera plus au cours de son histoire : l'orthographe étymologique. L'ancien français écrit « **colp** », « **molt** », alors que déjà **l** n'est plus prononcé; mais le scribe se réfère aux mots latins originels : « **colaphus** », « **multum** ».

B. Moyen français.

Les scribes des gens de justice encombrent de plus en plus l'orthographe de lettres parasites. Dans le texte de Commynes, il est facile de déceler le modèle latin sur lequel est calquée la graphie du mot français : « ***soubdaine*** » (*subitum*) ; « ***monstrer*** » (*monstrare*) ; « ***saulver*** » (*salvare*) ; « ***escriproit*** » (*scriptum*)...

C. Français moderne.

Les siècles suivants n'ont pas totalement débarrassé la langue de ces signes inutiles. Le XVIIe a voulu surtout appliquer à l'orthographe des principes rationnels : il a distingué « **quand** » (du latin *quando*), de « **quant** » (du latin *quantum*) ; par souci d'analogie, il a proscrit « **grant** » et imposé « **grand** », d'après « **grandir** », etc...

Depuis cette époque notre orthographe a peu évolué. La dernière modification importante est le remplacement de « **oi** » par « **ai** » dans des mots tels que « **français** », « **voulait** », « **avait** »... Cette orthographe a été admise seulement en 1835 par l'Académie.

Ainsi, au point de vue phonétique comme au point de vue graphique, les mots ont changé de physionomie au cours des siècles. Nous allons voir que d'autres modifications, plus profondes, se sont produites.

B) CHANGEMENTS DE SIGNIFICATION DES MOTS

I. Origines du fonds de notre langue.

Remontons à l'aurore de l'histoire de notre langue : au IXe ou Xe siècle. A cette époque, le vocabulaire français est constitué d'un fonds primitif qui réunit **des mots provenant :**

1. Du bas-latin.

On désigne ainsi le latin vulgaire tel que l'avaient parlé en Gaule, pendant l'occupation romaine, les soldats et les fonctionnaires, les commerçants, les colons. Utilisés par des gens sans culture, échappant à l'influence conservatrice de la langue écrite, les mots latins avaient subi d'inévitables corruptions. Par exemple, la préposition latine « **pro** »

s'était altérée en « **por** », et devait aboutir sous cette forme à notre préposition « *pour* ».

2. Du grec.

Presque toute la partie grecque du vocabulaire français a passé d'abord par le latin : « *blâmer* », « *mélancolique* », « *chère* » et même notre verbe « *parler* », mots d'origine grecque, étaient déjà utilisés sous une forme latine vulgaire dans le monde romain finissant.

3. Du gaulois.

La langue celtique (uniquement parlée), refoulée par le latin, disparut des villes, mais continua d'être parlée jusqu'au début du ve siècle dans les campagnes et les régions montagneuses. Peu nombreux sont les mots gaulois passés dans notre langue, par l'intermédiaire d'ailleurs du bas-latin. Nos textes d'étude en utilisent quelques-uns : « **vassal** », « **bruellet** » (diminutif de « **breuil** »), « **lieue** », « **changer** » et « **cheval** » (qui a pris la place du latin « *equus* »).

4. Du germanique.

Pendant tout l'Empire romain, des soldats, des empereurs, et même des généraux s'étaient recrutés en Germanie. Le bas-latin avait ainsi absorbé bon nombre de mots germaniques, dont plusieurs apparaissent encore dans nos textes anciens : « **marri** » (fâché), « **elme** », « **hauberc** », « **branc** » : il s'agit surtout d'un vocabulaire guerrier.

Tels sont les éléments essentiels qui constituent le fonds primitif de notre langue. Mais il est évident que, pendant plus de dix siècles, l'ensemble des mots français a évolué : certains sont nés; d'autres, en vivant, ont changé de signification; d'autres enfin ont disparu. Naissance, vie et mort des mots, tels sont les problèmes que nous allons étudier maintenant.

II. La naissance des mots.

1. Qu'est-ce qu'un néologisme ?

Un mot nouveau introduit dans le vocabulaire d'une langue s'appelle **un néologisme.** L'apparition d'un néologisme s'explique par des raisons historiques et psychologiques.

a) **Raisons historiques.**

Au cours de l'histoire surgissent des idées et des institutions nouvelles, se créent des objets nouveaux. Pour les désigner, la langue a recours aux néologismes. Ainsi, le développement prodigieux de la science et de la technique fait entrer tous les jours dans notre vocabulaire quantité de mots nouveaux. (Ex. : « **télévision** » - « **radiodiffusion** » - « **transistor** »...)

b) **Raisons psychologiques.**

A toutes les époques, le snobisme, la mode, le goût de la nouveauté ont introduit et repandu, sans nécessité véritable, des néologismes. Ainsi

s'explique, surtout dans le peuple, le renouvellement de mots affaiblis par l'usage, à l'aide de termes neufs et expressifs : « **chef** » a cédé la place à « **tête** » (proprement : « **pot de terre** »), qui a été renouvelé à son tour par « **boule** ».

2. Comment se sont créés les mots.

Pour introduire des néologismes dans le vocabulaire, une langue a recours à l'un ou à l'autre de ces **trois procédés** : *l'emprunt* aux langues étrangères, *la dérivation, la fabrication de mots composés.*

A) L'EMPRUNT

Constamment durant son histoire, le français a demandé à des langues étrangères le secours de leur vocabulaire. Dans des proportions très variables selon les époques et les relations entre peuples (colonisation, conflits politiques, etc.), notre langue est ainsi tributaire d'un grand nombre d'autres langues.

a) Emprunts au grec.

Très tôt, les emprunts au grec ancien ont été surtout l'œuvre des spécialistes, philosophes, théologiens ou savants. Aujourd'hui particulièrement, les sciences et les techniques demandent au grec les éléments de presque tous les termes qui leur sont propres : « **hyménoptère** », « **cosmographie** », « **aérodynamique** », « **gyroscope** »... Certains emprunts, cependant, sont tombés dans le langage courant : termes abstraits comme « **sympathie** », « **philanthropie** »... ou termes concrets utilisés et souvent abrégés dans la langue quotidienne la plus humble : « **métro** »**(politain)**, « **ciné** »**(matographe)**, « **photo** » **(graphie)**, « **stylo** » **(graphe)**... Quelques mots sont constitués d'éléments hybrides, grecs et latins (« **auto | mobile** »).

b) Emprunts au latin.

Il ne faut pas confondre les mots de notre langue qui proviennent du latin vulgaire avec ceux qui, à différentes époques, ont été empruntés au latin classique. Les premiers ont suivi une évolution spontanée et leur forme est en général assez éloignée du mot latin primitif. Les seconds, au contraire, ont été tirés délibérément du latin sous leur forme classique et, une fois introduits dans notre langue, ne se sont plus modifiés. Ces emprunts ont toujours été le travail des lettrés : gens d'Eglise du Moyen Age, humanistes de la Renaissance ont puisé à cette source commode pour exprimer des idées nouvelles. Ainsi s'est constituée dans notre langue une série de **doublets** : pour un même mot latin, nous trouvons deux mots français différents qui en sont issus, l'un d'origine populaire, l'autre d'origine savante. Les exemples qui suivent prouvent que les deux mots apparentés peuvent avoir une signification fort différente :

MOT LATIN.	MOT FRANÇAIS POPULAIRE.	MOT FRANÇAIS SAVANT.
Ratione.	raison.	ration.
Causa.	chose.	cause.
Navigare.	nager.	naviguer.

N. B. — Il existe même des « triplets ».
Ex. : parabole, parole, palabre (latin **parabola**) : polype, poulpe, pieuvre (latin **polypus**).

c) **Emprunts aux langues modernes étrangères.**

Nous ne citerons que les principales. (Entre parenthèses est indiquée l'époque à laquelle les emprunts à ces langues ont été les plus abondants.)

Arabe (Croisades) : « **sucre** », « **coton** », « **orange** », « **sirop** », « **alchimie** », « **algèbre** », « **chiffre** », « **zéro** », « **magasin** ».

Italien (Renaissance, guerres d'Italie) : « **balcon** », « **corniche** », « **arcade** », « **camp** », « **banque** », « **brave** », « **mascarade** ».
« **banque** », « **brave** », « **mascarade** ».

Espagnol (xvii[e] siècle) : « **adjudant** », « **bizarre** », « **algarade** ».

Allemand (xviii[e] siècle) : « **reître** », « **harmonica** », « **accordéon** », « **vasistas** ».

Anglais (xix[e], xx[e] siècles) : « **budget** », « **club** », « **congrès** », « **jury** », « **session** », « **jockey** », « **boxe** », « **bifteck** », « **grog** », « **redingote** », « **spleen** », « **hall** », « **pull-over** ».

B) COMPOSITION, DÉRIVATION, PARASYNTHÈSE.

L'on peut créer un mot nouveau à l'aide d'un mot existant mais que l'on enrichit d'un préfixe ou d'un suffixe.

1. Composition.

La composition consiste à former un mot nouveau en plaçant **un préfixe,** c'est-à-dire une particule (originellement, préposition latine ou grecque) devant un mot simple pour faire un mot composé de sens différent.

Ainsi, à partir du verbe « **portare** » (*porter*), le latin avait déjà formé « **deportare** » (*porter au loin*), « **transportare** » (*porter au-delà de*)... Sur ces modèles transmis par le latin, le français a créé à son tour des mots nouveaux. Par exemple, à l'aide du préfixe ***ad,*** exprimant un mouvement vers quelque chose ou quelqu'un, il a formé « **at**|terrer » (devenu « **at**|terrir »), puis « **a**|mérir » et, récemment, « **a**|lunir ».

La langue des spécialistes (savants, techniciens) utilise beaucoup ce procédé de dérivation, à l'aide de préfixes empruntés au latin (« **infra**|rouge », « **ultra**|violet »...) ou au grec (« **hypo**|gée », « **hyper**|chlorhydrie », « **poly**|valent »...).

2. Dérivation.

La dérivation consiste à former un mot nouveau en ajoutant **un suffixe** au radical d'un mot particulier, ce qui a pour effet de rattacher ce mot à une catégorie générale. Ainsi *le rôle du suffixe est l'inverse de celui du préfixe :* le suffixe est chargé d'une idée abstraite qui devient commune à tous les mots qu'il sert à former. Soit par exemple le suffixe « **-age** », qui exprime souvent **l'action de faire :** exemple, « lav| **age** » (action de laver). Sur ce modèle, la langue, à l'aide d'autres radicaux, a créé des mots exprimant tous une action que l'on accomplit : « blanchiss| **age** » (action de blanchir), « repass| **age** » (action de repasser), « nettoy| **age** » (action de nettoyer), etc...

On peut distinguer :

— **des suffixes de noms.** — Ex. : « **clair** », « **éclair**| **age** » ; « **chaudron** », « chaudronn|**erie** » ;

— **des suffixes d'adjectifs.** — Ex. : « **aimer** », « aim|**able** »; « **nuire** », « nuis|**ible** »; « **joie** », « joy|**eux** », etc... ;

— **des suffixes d'adverbes.** — Tous les adverbes en « **-ment** » utilisent le même suffixe indiquant *la manière* dont se fait l'action. Ex. : « ***soudain*** », « *sou-daine*|***ment*** »;

— **des suffixes de verbes.** — Ex. : « **base** », « bas|**er** »; « **terre** », « atterr|**ir** ».

(De nombreux néologismes, non admis par l'usage, se forment ainsi à notre époque dans la langue parlée : « **vision** », « visionn|**er** »; « **contact** », « contact|**er** »...).

A ces suffixes, véritables outils grammaticaux, il convient d'ajouter :

— **les suffixes des diminutifs.** — De « **breuil** » (*bois, taillis entouré d'une haie*), l'auteur de *R. de Cambrai* tire « **bruellet** » (**breuillet,** *petit bois*). De même « **porc** », « porcel|**et** »; « **maison** », « maisonn|**ette** »;

— **les suffixes expressifs.** — Ils sont généralement péjoratifs et appartiennent plutôt à la langue familière. Ex. : « cri|**ailler** », « chauff|**ard** », « marm|**aille** », « racont|**ar** ».

3. Parasynthèse.

Elle consiste à former un mot nouveau par adjonction à la fois d'un préfixe et d'un suffixe à un radical. Ex. : « *bi*|furc|*ation* », « dé|*bois*|er ».

C) LES MOTS COMPOSÉS

Enfin, un néologisme peut être créé par la réunion en un seul terme de deux mots préexistants. Ce procédé de formation, moins utilisé en français qu'en anglais ou en allemand, a cependant, dans notre langue, une certaine importance. Les mots ainsi composés peuvent être formés :

— **de deux noms juxtaposés.** Ex. : « ***wagon-restaurant*** », « ***timbre-poste*** »;

— **d'un adjectif et d'un nom.** Ex. : « ***rouge-gorge*** »;

— **d'un nom et d'un adjectif.** Ex. : « ***bas-bleu*** »;

— **d'un nom et de son complément.** Ex. : « ***pot-au-feu*** », « ***œil-de-bœuf*** »;

— **d'un verbe et de son complément.** Ex. : « ***porte-plume*** », « ***trompe-l'œil*** »;

— **de toutes les espèces de mots entrant dans une proposition.** Ex. : « *Un* ***qu'en-dira-t-on*** »;

— **et même de deux propositions.** Ex. : « ***sauve-qui-peut*** ».

III. La vie des mots.

Beaucoup de mots, en vivant dans une langue, perdent leur sens primitif et se chargent d'une valeur nouvelle. Ces changements affectent tantôt **l'étendue** de la signification, tantôt **sa force;** parfois enfin le mot passe **du sens propre au sens figuré.** Nos textes d'étude vont nous fournir quelques exemples de ces modifications.

1. Changements dans l'étendue de la signification.

a) **Restriction de la signification.**

Un mot, primitivement de sens étendu, a pu, au cours de l'histoire de la langue, se réduire à un sens limité.

EXEMPLE.	SENS PRIMITIF ÉTENDU.	SENS ACTUEL LIMITÉ.
« **devise** » (**divise** chez Commynes).	propos, conversation (cf. « deviser »).	courte sentence.
« **faire bonne chère** » (Commynes).	faire bon visage, d'où : faire bon accueil.	offrir ou faire un bon repas.

b) **Extension de la signification.**

Inversement, un mot primitivement de sens limité a pu prendre un sens plus étendu.

EXEMPLES.	SENS PRIMITIF LIMITÉ.	SENS ACTUEL ÉTENDU.
« **talent** » (R. de Cambrai).	dispositions du cœur, sentiments.	toutes les aptitudes de l'homme naturelles ou acquises.
« **vertu** » (R. de Cambrai).	courage, bravoure.	disposition au bien.
« **écu** » (R. de Cambrai).	bouclier, puis pièce de monnaie sur laquelle figure un écu.	(au pluriel) monnaie en général; richesses.

2. Changements dans la force de la signification.

a) **Affaiblissement du sens.**

Le plus souvent, on assiste à un affaiblissement de la signification des mots. Par exemple, « **gentil** » qui, dans le texte de *Raoul de Cambrai*, et conformément à son origine, a encore le sens de *noble*, ne signifie plus aujourd'hui que « *gracieux* », « *aimable* ». De même, « **travail** », qui dans l'ancienne langue signifiait « *torture* », « *tourment* », a perdu toute sa force dans son acception courante actuelle.

Ex. : « *La nuit, le* ***travail*** *était moins fébrile.* » (G. NAVEL.)

b) **Dégradation du sens.**

Parfois même, c'est une véritable dégradation du sens qui s'est produite. Dans le texte de *Raoul de Cambrai*, « **vassal** » signifie « *homme noble et courageux* ». Ensuite le mot désigna un noble soumis à un suzerain. Aujourd'hui, la langue ne conserve plus que l'idée de soumission, de servitude, soit dans le mot « **vassal** » lui-même, soit dans son diminutif « **valet** » (du diminutif « *vasselet* », « *jeune homme noble* »). De même, « **sire** », ou « **messire** », qui chez Commynes a son sens originel de « **Monseigneur** », ne s'emploie plus aujourd'hui que par dérision.

3. Passage du sens propre au sens figuré.

Dans beaucoup de mots, le sens propre primitif s'est perdu et la langue n'utilise plus que le sens figuré. Le mot « **nave** », chez Commynes, a encore son sens propre de « *navire* ». Sous sa forme moderne, « **nef** », il représente par métaphore l'espace, en forme de navire retourné, compris entre les piliers d'une église. L'adjectif « **hagard** », ancien terme de chasse, a perdu dans le texte d'étude contemporain le sens propre qui était le sien à l'origine : un faucon **hagard** désignait un faucon vivant sur les haies, donc non encore apprivoisé. L'adjectif ne signifie plus aujourd'hui que « *farouche* », « *effaré* » (dans le texte de Georges Navel il est pris comme synonyme de « *hébété* »). La valeur métaphorique peut aussi expliquer l'emploi hardi de « **pompé** », dans le sens de « *exténué* » : un liquide **pompé** est un liquide *épuisé* par une pompe; par métaphore, un homme **pompé** sera un homme dont les forces ont été *épuisées*.

IV. La mort des mots.

Dans toute langue, un certain nombre de mots sortent peu à peu de l'usage de la langue parlée; en quelques générations ils peuvent disparaître plus ou moins complètement.

1. Disparition partielle.

Les textes cités d'ancien et de moyen français comportent plusieurs mots disparus partiellement de l'usage actuel : ces mots ne sont plus véritablement vivants, ils ne subsistent dans la langue que sous forme d'expressions toutes faites.

MOTS VIVANTS DANS L'ANCIENNE LANGUE.	SIGNIFICATION.	EXPRESSIONS TOUTES FAITES CONSERVANT LE SENS ANCIEN.
« **Vis** ».	visage.	« **vis-à-vis** » (**face à face**).
« **Férir** ».	frapper.	« **sans coup férir** ».
« **Lez** » (latin **latus**).	près de.	préposition conservée en toponymie : « **Plessis-lez-Tours** » (**près de** Tours).
« **Breuil** ».	bois entouré d'une haie.	terme conservé en patronymie et en toponymie.
« **Ouïr** ».	entendre.	**apprendre par** « **ouï-dire** ».
« **Chaloir** ».	importer.	« **peu me chaut** » (peu m'importe).

On peut ajouter à ce groupe de mots partiellement disparus le verbe « **gésir** », aujourd'hui défectif et seulement employé à l'indicatif présent et imparfait, et au participe présent.

2. Disparition totale.

Nos textes d'étude offrent des exemples de mots entièrement sortis de l'usage. Les causes principales de cette désuétude sont de nature historique et linguistique; mais souvent aussi la mort des mots demeure inexplicable.

a) **Causes historiques.**

A mesure que la civilisation s'est transformée, certains objets, certaines institutions sont sortis de l'usage et, avec eux, les mots qui les désignaient. C'est ainsi qu'une grande partie du vocabulaire du Moyen Age relatif à l'état social et politique, aux divertissements, au costume, à la monnaie de cette époque, a péri. Certains de ces mots ont été conservés ou ramenés au jour par l'érudition historique, mais ils ne sont plus connus que d'un public restreint et sont ignorés de la langue parlée. L'équipement du guerrier médiéval en fournit un bon exemple; les mots qui le désignent ne sont que des termes ressuscités : « **heaume** », « **haubert** », « **brand** », « **écu** », « **énarmes** ».

b) **Causes linguistiques.**

La plus remarquable est la concurrence exercée par les emprunts au latin pendant la période du moyen français. Beaucoup de termes introduits dans notre langue par les lettrés ont concurrencé puis évincé les vieux vocables authentiquement français.

MOTS LATINS.	MOTS FRANÇAIS FORMÉS SUR CE MODÈLE.	ANCIENS MOTS FRANÇAIS ÉVINCÉS.
« **Incarcerare** ».	**incarcérer.**	**enchartrer.**
« **Accusator** ».	**accusateur.**	**accuseur.**
« **Redemptor** ».	**rédempteur.**	**raembëor.**

c) **Disparition inexplicable.**

Notre vieille langue comportait bien des mots qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous sans qu'on puisse comprendre clairement la raison de leur désuétude. Par exemple, pourquoi le verbe « **cuider** » (*penser, croire*, cf. « *outrecuidance* ») est-il sorti de l'usage ? Pourquoi le vieux mot « **ost** » (*armée*) n'a-t-il pas subsisté ? En quoi « *beaucoup* » a-t-il paru préférable à « **moult** », dont l'emploi était commode ? Les noms « **dextre** » et « **senestre** » n'étaient-ils pas plus simples que « *main droite* » et « *main gauche* » ? Il y a là des phénomènes linguistiques difficiles à expliquer.

Conclusion.

Les mots français naissent, vivent en se transformant, meurent parfois pour être remplacés par d'autres. Notre vocabulaire est comme un organisme vivant qui se renouvelle un peu chaque jour sans que sa métamorphose apparaisse nettement à qui ne l'examine que dans une trop courte durée. C'est seulement lorsqu'on embrasse une longue période de l'histoire de la langue qu'on peut saisir cette évolution incessante.

APPLICATIONS STYLISTIQUES

I. Mauvais emploi des mots.

Diverses incorrections sont à éviter dans l'emploi du vocabulaire. La fréquence de ces locutions vicieuses à notre époque, dans la langue parlée et quelquefois dans la langue écrite, ne les légitime pas et rend plus nécessaire encore votre vigilance.

1. Barbarismes.

Le barbarisme est l'emploi d'une forme contraire à la correction de l'usage. Prenez garde surtout :

a) aux confusions de termes;

*Ne dites pas : « Il nous en **rabat** les oreilles », mais : « Il nous en **rebat** » - « Il m'a **agonisé** d'injures », mais « Il m'a **agoni** ».*

b) aux mots mal formés.

*Ne dites pas : « **stupéfaire** », mais : « **stupéfier** » - « **pécunier** », mais : « **pécuniaire** ».*

2. Impropriétés.

*C'est le mal le plus répandu dans la langue de notre époque. Recherchez dans le dictionnaire le sens exact des mots suivants, employés souvent de façon impropre : « **achalandé** », « **astuce** », « **avatar** », « **s'avérer** », « **conséquent** », « **errements** », « **formidable** », « **fruste** », « **notoire** », « **point de vue** », « **pratiquement** », « **primordial** », « **réticence** », « **sanctionner** », « **sécurité** », « **sensiblement** », « **soi-disant** ». Cette recherche vous réservera bien des surprises !*

3. Recherche du mot fort.

Ne cédez pas à la tentation des mots à effet. Leur emploi abusif les affaiblit très rapidement et ils n'ajoutent rien, en général, à la pensée : « **spectaculaire** » *et* « **pharamineux** » *ne disent rien de plus que* « **remarquable** » *et* « **prodigieux** ».

4. Pléonasmes.

Vous commettez un pléonasme lorsque vous employez, pour exprimer la même idée, deux mots de même sens.

a) *Certains pléonasmes sont grossiers et facilement évitables :*

Ex. : « ***car en effet*** », « ***et puis ensuite*** », « ***préférer davantage*** »...

b) *D'autres apparaissent avec moins d'évidence. Pour les éviter, cherchez avec exactitude le sens des mots employés.*

Ex. : « ***monopole exclusif*** », « ***panacée universelle*** »...

5. Vulgarités.

Il ne faut pas toujours écrire comme l'on parle ni comme on entend parler; la langue parlée est souvent négligée : elle tombe souvent dans la vulgarité et même la trivialité.

Ne dites pas : « ***attraper une maladie*** », *mais :* « ***contracter*** » - « ***il est froussard*** », *mais :* « ***il est peureux*** ».

6. Clichés.

Un cliché est une locution imagée qui, par l'abus qu'on en fait, perd toute valeur stylistique et enlève à l'expression son originalité et sa précision. Certains clichés sont ressassés aujourd'hui dans la langue de la presse et de la radio.

Ex. : « ***se placer sous le signe de*** » - « ***entrer dans le cadre de*** »...

Remplacez ces locutions toutes faites par les mots qui correspondent exactement à l'idée que vous voulez exprimer.

II. Emploi de mots nouveaux.

Notre époque use et abuse du néologisme. L'initiative n'en vient pas seulement du parler populaire; la langue écrite, elle aussi, par paresse ou par ignorance, innove chaque jour, particulièrement la langue du journalisme qui donne à ces termes nouvellement créés une sorte de consécration officielle et les répand dans la foule. Que penser de ces innovations en matière de langage ?

1. Danger du néologisme abusif.

a) *Une langue doit avoir assez de stabilité dans son vocabulaire pour que les générations futures soient capables de comprendre les œuvres laissées par les générations antérieures. Or, nous l'avons vu, l'abus du néologisme provoque parfois la disparition des mots précédemment en usage. Souvent, d'autre part, un néologisme lancé imprudemment dans la langue ne survit pas à l'époque à laquelle il a été créé. On peut donc dire que*

plus une langue se renouvelle dans son vocabulaire, plus elle court de risques de vieillir. Le linguiste Darmesteter rapporte que « dans certains patois, dans certains idiomes sauvages, une seule génération voit des langues naître et mourir, pour renaître sous une autre forme ». La langue du XXe *siècle commence ainsi à oublier des mots qu'elle avait créés elle-même : le terme «* **poilu** *», dans le sens de soldat de la Grande Guerre, a disparu en peu de temps.*

b) *Les mots nouveaux mal formés, les emprunts inconsidérés aux langues étrangères (surtout l'anglais) défigurent notre langue nationale, altèrent son génie propre. Dans le domaine du vocabulaire nous devons respecter la longue tradition qui a donné à notre parler son caractère authentiquement français : la composition des mots, leur orthographe, leurs sonorités ne doivent pas heurter les tendances fondamentales de notre langue.*

Evitez en particulier :

— *les verbes formés abusivement par dérivation suffixale;*

Ex. : « ***Confusionner*** », « ***catastropher*** », etc...

— *les emprunts inutiles aux langues étrangères. Par exemple, «* ***Up-to-date*** *», «* ***five o'clock tea*** *» ne sont en rien plus élégants que : « à la mode », « thé de cinq heures ».*

2. Nécessité de certains néologismes.

Il y a des cas, cependant, où le néologisme est parfaitement justifié et même nécessaire :

a) *D'abord, évidemment, quand il s'agit de désigner un objet, d'exprimer une idée, un fait entièrement nouveaux. C'est ainsi que, d'une génération à l'autre, la langue s'enrichit à mesure que l'histoire avance. Nul, par exemple, ne songerait à critiquer l'emploi de néologismes tels que «* **avion** *», «* **hydravions** *», «* **locomotive** *»...*

b) *Il arrive qu'un néologisme soit commis par un écrivain parce qu'aucun autre mot n'aurait pu exprimer sa pensée avec autant de force ou de précision. Certains écrivains sont de grands inventeurs de mots (Rabelais, par exemple). Généralement, le néologisme ainsi employé demeure exceptionnel et ne se répand pas dans l'usage; il relève de l'étude du style plus que du domaine linguistique.*

c) *Enfin, sous la poussée de la langue populaire, principale créatrice de néologismes, un mot de formation récente peut s'imposer peu à peu dans le bon usage de la langue parlée, et finir même par conquérir droit de cité dans la langue écrite. Par exemple, de bons écrivains emploient aujourd'hui «* **parution** *» (publication d'un ouvrage), néologisme longtemps condamné par les puristes.*

III. L'évolution du vocabulaire et l'explication de textes.

Un texte appartenant à la littérature des siècles passés ne peut être pleinement compris du lecteur moderne que si les termes employés éveillent chez lui les mêmes idées, les mêmes sentiments que chez le lecteur d'autrefois. Voilà pourquoi surtout il importe de connaître l'histoire de notre langue.

1. Connaître les archaïsmes de l'époque.

Certaines locutions étaient déjà désuètes à l'époque où l'auteur les a utilisées : quelle impression produisait sur les contemporains cet emploi insolite ? Quel effet l'auteur voulait-il en tirer ? C'est ce que nous apprend l'histoire du vocabulaire. Empruntons un exemple à notre théâtre classique.

Dans « Don Juan », Molière fait converser ainsi le gentilhomme et son fournisseur, M. Dimanche :

DON JUAN. — « *Et votre petit chien Brisquet... mord-il toujours bien aux jambes les gens qui vont chez vous?*

M. DIMANCHE. — *Plus que jamais, Monsieur, et nous ne saurions en* ***chevir.*** »

*Ce mot « **chevir** », qui signifie « venir à bout », était déjà vieilli à l'époque de Molière. Mais cet archaïsme est voulu : mis dans la bouche de M. Dimanche, il manifeste la condition sociale de ce marchand; à cette époque, seul un roturier ou un homme du peuple s'exprime de cette façon désuète : un gentilhomme qui connaît le bon usage se serait gardé d'y manquer en employant un mot vieilli.*

2. Connaître la signification des mots à l'époque.

Notre langue du XVIIe *siècle utilise beaucoup de mots encore en usage mais dont le sens actuel est affaibli ou même entièrement différent. Il sera bon, avant d'aborder l'étude littéraire de cette époque, d'apprendre la signification qu'avaient alors les termes suivants :* « ***amant*** », « ***chagrin*** », « ***charme*** », « ***cœur*** », « ***conseil*** », « ***courage*** », « ***discours*** », « ***dispenser*** », « ***ennui*** », « ***entendre*** », « ***étonner*** », « ***événement*** », « ***fatal*** », « ***fier*** », « ***flatter*** », « ***foi*** », « ***gêner*** », « ***gloire*** », « ***maîtresse*** », « ***reliques*** », « ***séduire*** », « ***succès,*** », « ***superbe*** »...

(Reportez-vous à un dictionnaire de français classique.)

REMARQUE. — *Quelques mots, encore utilisés par nos auteurs classiques, sont aujourd'hui complètement sortis de l'usage. Voici les principaux, dont vous rechercherez la signification :* « ***chevance*** », « ***cuider*** », « ***dam*** », « ***déduit*** », « ***douloir*** », « ***duire*** », « ***engeigner*** », « ***occire*** », « ***onc*** », « ***semondre*** », « ***souloir*** »...

3. Replacer le vocabulaire dans la vie de l'époque.

Le vocabulaire est souvent influencé par une mode passagère et devient ainsi le reflet d'une époque. L'exemple le plus frappant est fourni par le vocabulaire de la préciosité au XVIIe *siècle. Les emplois métaphoriques y sont fréquents, surtout dans l'expression du sentiment de l'amour :* « ***brûler*** », « ***combat*** », « ***fers*** », « ***feu*** », « ***flamme*** », « ***objet*** », « ***œil*** », « ***vaincre*** »..., *tous ces mots, dans le vocabulaire galant, prennent un sens moral. Dans la même langue précieuse abondent les adverbes superlatifs (*« ***furieusement*** », « ***terriblement*** »...*) et les périphrases ingénieuses. Ce vocabulaire imagé nous semble aujourd'hui bien artificiel; mais à travers lui c'est toute l'époque de la préciosité qui apparaît. Et si l'on ne replaçait pas ces mots et ces expressions dans leur temps, on commettrait à la fois une erreur historique et un contresens littéraire.*

Exercices

I. Naissance des mots.

1. Citez des mots dont la création a été rendue nécessaire par le développement des sciences et de la technique (par exemple dans le domaine du cinéma, de la radio, de l'industrie, du commerce, etc.). Distinguez les termes d'emprunt et les termes formés par dérivation (précisez le procédé de formation).

2. Dans le texte suivant, relevez les néologismes du vocabulaire sportif en les classant par catégories (emprunts à l'anglais, mots français détournés de leur sens, etc...). Vous indiquerez aussi dans quels cas le néologisme vous paraît nécessaire, dans quels cas il vous semble évitable, et pourquoi.

« *L'entraîneur local présenta un onze en grande condition physique, car il avait imposé à ses joueurs pendant toute la semaine un dur training à base de footing. C'est pourquoi le team local fut le plus rapide à trouver le rythme. Et les visiteurs durent, dans les dix premières minutes, concéder quatre corners, d'autant plus que, malgré un récent claquage, le feu-follet H... faisait merveille par ses dribbles, ses feintes et son perçant, et que le stratège D... donnait des balles en or au puncheur de l'attaque, W... C'est celui-ci qui marqua les deux premiers buts pour les locaux, le premier sur un shoot imparable dans la lucarne gauche du malheureux goal visiteur F..., et le second grâce à un lob astucieux.* »

3. A l'aide du dictionnaire, expliquez le sens des mots suivants (employés dans les textes d'étude), en partant de leur origine. Indiquez, le cas échéant, l'évolution de leur signification :

— mots tirés du grec : « *blâmer* » (p. 363, vers 24), « *mélancolique* » (p. 364), « *machine* » (p. 365), « *sympathiser* » (p. 365) ;

— mots tirés du latin : « *comte* » (p. 362), « *gentil* » (p. 362), « *vermeil* » (p. 363), « *occasion* » (p. 364), « *chaloir* » (p. 363), « *fébrile* » (p. 365), « *chalumeau* » (p. 365), « *chaudronnerie* » (p. 365), « *compagnon* » (p. 365).

4. Donnez tous les mots de la famille de « *cheval* » (latin *caballus*), **« *char* »** (*carrus*), **« *chaud* »** (*calidus*), **« *eau* »** (*aqua*). **Dans chaque série, distinguer les mots de formation populaire et les mots de formation savante.**

5. Dans cette liste de doublets, indiquez les mots qui sont d'origine populaire et ceux qui sont d'origine savante; vous préciserez les différences de signification.

« *écouter* » et « *ausculter* »; « *chance* » et « *cadence* »; « *libérer* » et « *livrer* »; « *naviguer* » et « *nager* »; « *geindre* » et « *gémir* »; « *serment* » et « *sacrement* »; « *rançon* » et « *rédemption* »; « *séparer* » et « *sevrer* »; « *sûreté* » et « *sécurité* »; « *raide* » et « *rigide* »; « *mobile* » et « *meuble* ».

II. Vie des mots.

1. Recherchez dans un dictionnaire l'évolution du sens qui a abouti aux mots actuels : « *banal* », « *chétif* », « *écurie* », « *gagner* », « *galetas* », « *grève* », « *losange* », « *plume* », « *potence* », « *rôle* », « *rubrique* », « *timbre* ».

2. Recherchez le sens propre de ces mots ou locutions métaphoriques tirés du vocabulaire de la chasse : « *s'acharner* », « *être aux abois* », « *aller sur les brisées de quelqu'un* », « *la curée des emplois* », « *faire rendre gorge* », « *faire des gorges chaudes* », « *se leurrer* », « *les limiers de la police* », « *niais* », « *dessiller les yeux* », « *hobereau* ».

III. Mort des mots.

1. Citez des mots que vous connaissez se rapportant à la civilisation des siècles passés et sortis aujourd'hui de l'usage courant : institutions politiques et sociales, armes, instruments, monnaies, vêtements, droit, sciences, éducation, mœurs, jeux, etc...

2. Dites quels mots calqués sur le latin ont remplacé les vieux mots français disparus :

« *mire* » (latin *medicum*), « *antif* » (*antiquum*), « *meürté* » (*maturitatem*), « *fraileté* » (*fragilitatem*), « *mostier* » (*monasterium*), « *domesche* » (*domesticum*), « *utle* » (*utilem*).

IV. Mauvais emploi des mots.

1. Recherchez dans un journal local : 1° les néologismes; 2° les barbarismes; 3° les impropriétés; 4° les pléonasmes; 5° les clichés.

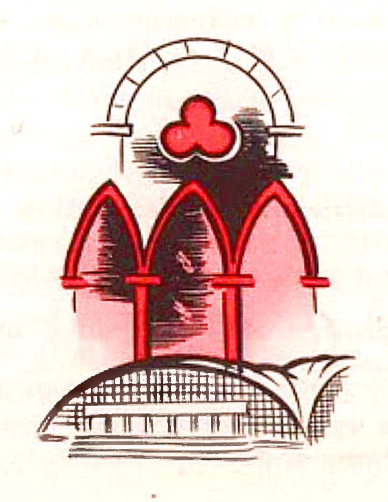
2. Relevez les barbarismes dans les phrases suivantes. Corrigez-les. (Consultez votre dictionnaire.)

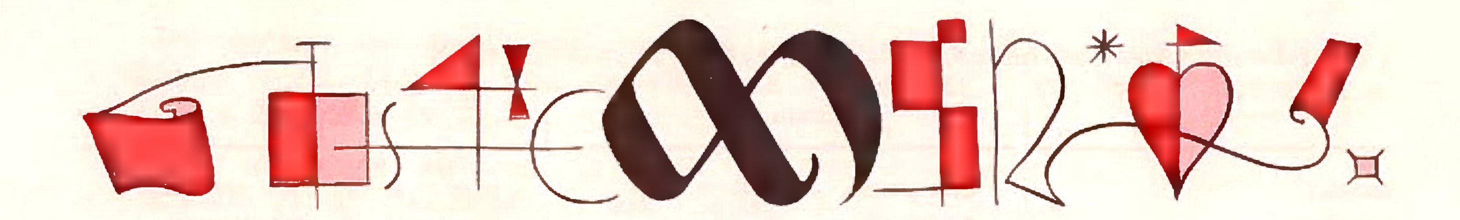
Cette épicerie est bien achalandée. — J'hésitais entre les deux alternatives : travailler ou m'amuser. — La nouvelle s'est avérée fausse. — On a commémoré l'anniversaire du 18 juin. — Cette affaire est conséquente. — Nous avons fait des coupes sombres dans nos massifs de fleurs. — Mon grand-père s'est fait une entorse en descendant un escalier. — Cette couturière est excessivement habile. — Vous n'êtes pas sans ignorer qu'on projette une réforme administrative. — La maîtresse de maison saluait par une légère inclinaison de tête. — C'est un artiste notoire. — Au point de vue pécunier, votre emploi ne rapporte guère. — Cette avenue est très passagère. — Une secousse sismique vient d'ébranler le Japon. — Le soi-disant officier était un imposteur : il faisait des dépenses somptuaires.

Compositions françaises

1. Vous ferez le récit d'une séance sportive en vous efforçant d'employer le moins de néologismes possible.

2. Vous supposerez que le président d'une société linguistique prononce un discours ayant pour thème : **« La sauvegarde de la langue française ».** Composez ce discours en montrant les périls que court en ce moment notre vocabulaire et les raisons que nous avons de le défendre.





L'ÉVOLUTION GRAMMATICALE

DU LATIN AU FRANÇAIS.

On entend par évolution grammaticale d'une langue les transformations des formes (*morphologie*) et des constructions grammaticales (*syntaxe*). Sur ces deux points, l'ancien français est plus près du latin vulgaire, dont il est issu, que du français moderne qui sortira de lui. Aussi est-il nécessaire de dire quelques mots préalables de la langue latine.

Le latin était une langue synthétique, le français moderne est une langue analytique, c'est-à-dire que pour exprimer les mêmes idées, il faut moins de mots en latin qu'en français.

Ex. : « *L'empereur aime la cité* » (5 mots) ; « *Imperator amat civitatem* » (3 mots) - « *Ils donnent un empereur à la cité* » (7 mots) ; « *Dant imperatorem civitati* » (3 mots).

Une telle économie de mots est possible en latin, d'abord parce que cette langue ne connaît pas l'article, ensuite et surtout parce qu'elle indique à l'aide d'une simple variation des formes ce que le français ne peut exprimer qu'avec le secours de prépositions ou de pronoms auxiliaires.

Ex. : « *Civitati* » = « ***à la*** *cité* » ; « ***dant*** » = « ***Ils*** *donnent* ».

Cette variation morphologique est double : elle peut porter sur l'une ou l'autre ou sur l'une et l'autre des deux parties du mot, le **radical** et la **désinence** (ou terminaison).

1. **Dans les noms, les adjectifs et les pronoms, la variation du radical et de la désinence indique la fonction du mot dans la phrase.** Par exemple « **civitatem** », complément d'objet, se distingue de « **civitati** », complément d'attribution ; « **imperator** », sujet, s'oppose à « **imperatorem** », complément d'objet. En latin, la forme du mot suffit donc le plus souvent à préciser ses rapports grammaticaux avec le reste de la phrase, sans l'aide d'une préposition et quelle que soit la place de ce mot : « **civitatem amat imperator** » aurait le même sens que « **imperator amat civitatem** ». Les différentes fonctions d'un mot dans la phrase s'appellent **les cas** ; l'ensemble des formes correspondant aux différents cas constitue **la déclinaison.**

Exemple de déclinaison d'un mot latin (2e déclinaison).

FONCTIONS.	SINGULIER.		PLURIEL.	
sujet.	« **discipulus** »	l'élève.	« **discipuli** »	les élèves.
apostrophe.	« **discipule** »	ô élève!	« **discipuli** »	ô élèves!
compl. de nom.	« **discipuli** »	**de** l'élève.	« **discipulorum** »	**des** (de les) élèves.
compl. d'objet direct.	« **discipulum** »	l'élève.	« **discipulos** »	les élèves.
compl. d'attribution.	« **discipulo** »	**à** l'élève.	« **discipulis** »	**pour** les élèves.
compl. de moyen.	« **discipulo** »	**par** l'élève.	« **discipulis** »	**par** les élèves.

2. **Dans les verbes,** de même, c'est le radical et la désinence qui indiquent non seulement le temps, le mode et la voix, mais aussi la personne sans le secours du pronom sujet.

Ex. : « ***do*** » = « *je donne* »; « ***damus*** » = « *nous donnons* ».

Là où le français exprime par une terminaison commune (pour l'oreille du moins) quatre personnes différentes, le latin dispose d'une forme particulière pour chacune d'elles :

Je donne : « ***do*** »
tu donnes : « ***das*** »
il donne : « ***dat*** »
ils donnent : « ***dant*** »

Nous allons voir comment, de l'ancien français au français moderne, le système du nom et celui du verbe se sont entièrement renouvelés.

A) L'ANCIEN FRANÇAIS

I. Morphologie de l'ancien français.

1. Formes du nom.

La déclinaison en latin classique comportait **six cas.** Le latin vulgaire simplifia beaucoup ce système, et l'**ancien français conserve deux cas seulement :** le **cas-sujet,** employé pour le sujet et l'attribut du sujet, et le **cas-régime,** employé pour le complément d'objet direct ou indirect, le complément circonstanciel et le complément de nom.

a) **La désinence.**

Le plus souvent, le cas-sujet au singulier et le cas-régime au pluriel se marquent par un **s** final. Le schéma ordinaire de la déclinaison en ancien français est donc le suivant :

	SINGULIER.	PLURIEL.
CAS - SUJET.	« **li colps** » (le coup).	« **li colp** » (les coups).
CAS - RÉGIME.	« **le colp** » (le coup).	« **les colps** » (les coups).

Le texte de Raoul de Cambrai distingue ainsi :

V. 15 « *Devers senestre est **li colps** descendu* » (cas sujet).

V. 4 « *Grant **colp** li done* » } (cas-régimes).
V. 9 « *Del **cop** Ernaut* » }

De même, on peut opposer les cas-sujets « **Ernaus** » (v. 1, 18), « **Raous** » (v. 11, 25) aux cas-régimes « **Ernaut** » (v. 9), « **Ernault** » (v. 13), « **Raoul** » (v. 3).

Les adjectifs suivent le plus souvent ce mode de déclinaison : « **vasals** » (v. 2), cas-sujet, ferait « **vasal** » au cas-régime.

Remarque. — Au cas-sujet du singulier et au cas-régime du pluriel, la présence de l'**s** a parfois provoqué un changement de la consonne finale. C'est ainsi qu'un **t** final se combinait avec **s** pour donner **z** : « **denz** » (v. 8) provient de « **dents** ».

Le changement le plus remarquable affecta les mots se terminant par **l**. Ex. : « ***cheval*** ». Au XIIe siècle, cet **l** est devenu voyelle devant **s** final : « **chevals** » est devenu « **chevaus** » (tche-va-ou-s). Dans les manuscrits, le groupe « **us** » était souvent représenté par le signe **x**, « **chevax** » correspondant dans l'écriture à « **chevaus** ». Plus tard on a rétabli l'**u** tout en maintenant l'**x** (qui représentait déjà **us**). D'où notre orthographe moderne des mots pluriels : « **travaux** », « **chevaux** », « **cheveux** », etc...

b) Les variations du radical.

En ancien français, cas-sujet et cas-régime ne se distinguent pas seulement par la présence ou l'absence de l'**s** à la finale, mais aussi parfois par une variation du radical. Cette variation affecte certains mots qui, en latin, avaient une syllabe de plus aux cas-compléments qu'au cas-sujet, et dont l'accent tonique, par conséquent, changeait de place dans la déclinaison. Ainsi, la prononciation opposait nettement « **imperator** » (sujet) à « **imperatorem** » (complément d'objet) ; « **comes** », « *compagnon* », à « **comitem** ». L'ancien français conserve cette alternance du radical en distinguant les cas-sujets « **emperere** », « **cuens** » (v. 1), des cas-régimes « **empereor** », « **comte** ».

2. Formes du verbe.

Les formes verbales en ancien français sont plus nettement différenciées qu'à notre époque.

a) La désinence.

Elle est sensible, comme en latin, dans la prononciation, puisque l'**e** muet et les consonnes se font entendre à la finale : « chant » (« *je chante* ») ; « chantes » (« *tu chantes* ») ; « chantet » (« *il chante* »), s'articulent donc de façon différente, alors qu'en français moderne les trois formes donnent la même prononciation. D'autre part, la même personne d'un même temps peut changer de désinence d'une conjugaison à l'autre : « **chant** » (« *je chante* ») s'oppose à « **dote** » (« *je doute* »).

b) Les variations du radical.

Comme dans la déclinaison, le radical du verbe peut subir des variations correspondant au déplacement de l'accent tonique dans la conjugaison latine. Voici par exemple la conjugaison du verbe « **aimer** » à l'indicatif présent : « **aim** », « **aimes** », « **aimet** », « **amons** », « **amez** », « **aiment** ».

De même « **truef** » (« *je trouve* ») s'oppose à « **trovons** » (« *nous trouvons* ») ; « **fier** » (« *je frappe* »), à « **ferons** » (« *nous frappons* »), etc.

II. Syntaxe de l'ancien français.

Deux remarques s'imposent. D'abord, bien des faits de syntaxe, en ancien français, s'expliquent par les particularités morphologiques que nous venons de voir; d'autre part, la langue de cette époque n'a pas, comme la nôtre, la conception d'une syntaxe rigoureuse; ce qui caractérise l'ancien français est précisément une grande souplesse, une grande liberté dans la construction grammaticale.

1. Emploi de l'article.

a) L'article défini.

Issu d'un pronom démonstratif latin (« **ille** », « **illa** »), il doit à ses origines un emploi moins fréquent que dans notre langue actuelle. Au Moyen Age, il n'est utilisé que pour déterminer avec précision un être ou un objet. Pour peu que le nom soit pris dans un sens général, l'article disparaît. Par exemple, les noms abstraits, les noms pluriels désignant un groupe indéterminé ne sont pas précédés de l'article.

Ex. : « *N'a **corage** qu'il retort* » = Il n'a pas **le** courage de retourner (*Tristan et Iseut*).

Autre exemple : « *J'ai servi lonc tans **eskevins*** » = J'ai servi longtemps **les** échevins (*Jeu de la Feuillée*).

Au contraire, si le nom est nettement déterminé, l'article est obligatoire : « *De ci **es*** (en les) *denz* » (v. 8) ; « ***del*** (de le) *cop Ernaut* » (v. 9) = il s'agit des dents de Raoul, du coup d'Ernaut.

b) L'article indéfini.

Comme en français moderne, on l'utilise chaque fois que l'on veut désigner une personne ou une chose dont on n'a pas encore parlé; mais, contrairement à l'usage actuel, l'ancien français ne l'emploie que lorsque cette personne ou cet objet a une individualité distincte; sinon il le supprime.

Ex. : « ***Uns reis** i est, si ad num Corsablix* » = **Un roi** est là, il a nom Corsablix. (Le roi est nettement individualisé.)

Autre exemple : « *N'i ad **eschipre** quis cleimt se par loi nun* » = Il n'y a pas **un marin** qui ne se réclame de lui. (Il s'agit d'un marin en général.)

On omet principalement l'article indéfini :

— après les verbes « **être** », « **devenir** », « **paraître** ».

Ex. : « *Fu **chevaliers** gentis* » = Etait **un** noble chevalier.

— après un mot de comparaison.

Ex. : « *Comme **chevalier** gentis* » = Comme **un** noble chevalier.

c) L'article partitif.

Tel que nous le comprenons aujourd'hui, son usage est presque totalement ignoré au XIIe siècle. Dans la langue moderne, « boire **de l'eau** » signifie « boire une certaine quantité d'**une** eau indéterminée ». Au Moyen Age, cette expression aurait signifié « boire de cette eau, de l'eau **que voilà** »; il s'agit donc d'une eau nettement déterminée et le prétendu article partitif, comme l'article défini à la même époque, a une valeur démonstrative. En dehors de ce cas, il est omis.

Ex. : « ***Eve** lor gietent sour les testes* » = Ils leur jettent **de l'eau** sur la tête. (*Roman de Renart.*)

2. Emploi du nom.

Le cas-régime de l'ancien français, héritier de tous les cas-compléments du latin, doit à son origine de pouvoir s'employer **sans préposition** avec une valeur :

1. de complément de nom.

Ex. : « *Del cop* ***Ernaut*** » = Du coup **d'Ernaut**.

2. de complément d'objet indirect.

Ex. : « *Ne bien ne mal ne respont* ***son nevout*** » = Il ne répond ni bien ni mal **à** son neveu. (ROLAND.)

3. de complément circonstanciel.

Ex. : « ***La rivière granz sauz*** *s'enfuit* » = Sur la rive, **à** grands sauts, il s'enfuit. (TRISTAN.)

Commynes dira encore au XVe siècle : « *Lequel me conduisit* ***demye lieue*** » = **à** une demi-lieue (de là).

Cette économie de la préposition en ancien français n'est possible que grâce à la déclinaison.

La phrase : « *Ne bien ne mal ne respont* ***son nevout*** » serait comprise aujourd'hui : « ***Son neveu*** (sujet) *ne répond ni bien ni mal* »; interprétation impossible en ancien français quand on sait que le cas-sujet serait non pas « **nevout** », mais « **nies** ».

La forme du mot (désinence et radical) rend donc toute équivoque impossible.

3. Emploi du pronom personnel.

En ancien français, la présence d'une désinence sensible dans la prononciation et les variations du radical ne laissent aucun doute sur la personne du verbe. Le pronom sujet, conformément à l'usage latin, n'est donc généralement pas exprimé. On peut se rendre compte, d'après le premier texte d'étude, que la clarté n'en souffre aucunement.

Mais lorsqu'on veut insister sur la personne, l'opposer à d'autres, alors le pronom sujet apparaît.

Ex. : « ***Tu*** *n'ies mes hom, ne* ***jo*** *ne suis tes sire* » = **Toi,** tu n'es pas mon sujet, **moi** je ne suis pas ton seigneur. (ROLAND.)

4. Emploi du verbe.

a) **Les modes : le subjonctif.**

Le subjonctif, dans l'ancienne langue, est beaucoup plus vivant que dans la nôtre et son usage l'oppose plus nettement qu'aujourd'hui à l'indicatif en le rapprochant du conditionnel. Voici ses principaux emplois en ancien français.

Expression de l'ordre, de la volonté. Le subjonctif se trouve souvent avec cette valeur dans une principale, sans que la conjonction « **que** » soit exprimée comme aujourd'hui devant le verbe.

Ex. : « *Qui puist le* ***blasme*** » = **Que le blâme** celui qui le pourrait.

Expression du doute. Après les verbes signifiant « **croire** », « **penser** », l'ancien français emploie volontiers le subjonctif pour peu que la proposition subordonnée comporte une nuance de doute.

Ex. : « *Je cuidoie que plus loiaus me* ***fussiez*** » = Je croyais que vous m'**étiez** plus loyal. (Châtelaine DE VERGI.)

Expression de l'hypothèse. Le subjonctif imparfait (plus rarement le plus-que-parfait) s'emploie, dans une principale ou une subordonnée, avec une valeur de conditionnel, présent ou passé selon le contexte.

Ex. : « *S'il* ***venist*** » (ou « s'il **fust venu** »), « *je le* ***veïsse*** » (ou « je l'**eüsse veü**) = « S'il venait, je le verrais » (ou, selon le contexte : « S'il était venu, je l'aurais vu »). Dans le premier texte d'étude on a de même : « *ne* ***fust*** » = « s'il n'y avait eu » (conditionnel passé) ; « *qui* ***puist*** » = « celui qui pourrait » (conditionnel présent).

La tournure moderne « *s'il* ***venait*** (imparfait de l'indicatif), *je le* ***verrais*** » (conditionnel présent) existe aussi en ancien français, mais elle est plus rare.

b) **Les temps.**

Si l'ancien français donne aux modes une valeur plus sensible que la langue d'aujourd'hui, en revanche il n'a pas autant qu'elle la notion des temps. Il dispose des mêmes temps du passé, mais ne sait pas les utiliser comme nous pour marquer des rapports entre différents **moments,** pour établir une perspective dans le récit. Ainsi nous dirions : « *Il se* ***blessa*** *hier avec l'arme qu'il* ***avait achetée*** *l'an passé* », alors que le texte de *Raoul de Cambrai* mêle sans raison les temps simples (présent, passé simple) et les temps composés.

Ex. : « *Grant colp li* ***done*** » (présent) « ***fut*** *Raous si aquis* » (passé simple) « ***est*** *li colps* ***descendu*** » (passé composé).

Les trois actions cependant se situent au même moment et occupent la même durée dans le passé.

L'ancienne langue ne distingue pas non plus toujours l'imparfait (action, état qui dure ou se répète) d'avec le passé simple (action, état qui ne dure pas, ne se répète pas).

Ex. : « *Parmi son elme qui* ***fu*** *a or floris* » = qui **était** fleuri d'or.

5. L'ordre des mots dans la phrase.

En français moderne, même dans la langue écrite, les mots sont disposés selon l'ordre quasi immuable : sujet, verbe, complément. Ex. : « ***Le chasseur blesse le lion*** ». C'est la place des mots qui nous indique leur fonction, car si nous renversons les termes, la phrase change complètement de signification. Cf. : « ***Le lion blesse le chasseur*** ». Or, nous l'avons vu, en ancien français la déclinaison de l'article, du nom et de l'adjectif donne le plus souvent au mot une désinence et un radical différents selon que le mot est sujet ou complément. L'ancienne langue jouit donc d'une liberté de construction beaucoup plus grande que le français moderne, puisqu'elle peut varier, sans changement de signification, la place respective des trois termes essentiels de la proposition. Les types de construction les plus fréquents sont :

a) **Sujet, verbe, complément.**

C'est la construction normale aujourd'hui.

b) **Sujet, complément, verbe.**

Ex. : « *Et chien et leu et autres bestes eve lor jietent* » = Le chien, le loup et les autres bêtes leur jettent de l'eau. (Renart.)

c) **Verbe, sujet, complément.**

Ce type de construction est employé, non seulement dans les tournures interrogatives comme aujourd'hui, mais très souvent aussi dans les tournures affirmatives.

Ex. : « *Nous jetas tu ma seror morte* » = Tu nous jetas ma sœur morte.

RENART.

d) **Complément, verbe, sujet.**

Cet ordre, inverse de celui auquel nous sommes habitués dans la langue moderne, est le plus typique de l'ancien français.

Ex. : « *Tous les manja Renarz li lere* » = Renard le voleur les a tous mangés.

RENART.

REMARQUE. — Quand le sujet est un pronom personnel, il est en général sous-entendu.

Ex. : « *Grant colp li done* (***il***) » = Il lui donne un grand coup.

En français moderne, cette variété de construction serait une source de confusion continuelle entre sujet et complément. En ancien français, l'équivoque est rendue impossible non seulement par le contexte et par la forme du verbe, mais surtout par la distinction fondamentale entre cas-sujet et cas-régime : « *Renarz* (mis pour « *Renarts* ») *li* ***lere*** » ne peut être que sujet; la forme du complément serait « *Renart* ***le laron*** ».

6. La liaison des propositions.

Les propositions subordonnées sont beaucoup moins nombreuses en ancien français que dans la langue d'aujourd'hui. Au Moyen Age, les longues périodes sont à peu près ignorées, la langue préférant la juxtaposition de propositions indépendantes.

Ex. : « *Vingt milie sunt, ço dient tuit li Frans* » = Tous les Français disent **qu**'ils sont vingt mille. (ROLAND.)

Notre texte de *Raoul de Cambrai* contient 19 propositions indépendantes ou principales pour 8 subordonnées.

Même lorsqu'elle emploie une proposition subordonnée, l'ancienne langue n'éprouve pas toujours la nécessité d'exprimer le subordonnant. Elle sous-entend :

a) **Le pronom relatif.**

Ex. : « *Ne l'orrat hume ne t'en tienget por fol* » = Nul ne l'entendra dire **qui** ne te tienne pour fou. (ROLAND.)

b) **La conjonction « que » devant une subordonnée complétive.**

Ex. : « *Ne poet muer n'en plurt e ne suspirt* » = Il ne peut empêcher **qu**'il n'en pleure et n'en soupire. (ROLAND.)

c) **La conjonction « que » devant une subordonnée consécutive.**

Ex. : « *Il l'aiment tant ne li faldrunt nient* » = Ils l'aiment tant **que** jamais ils ne voudront lui faillir. (ROLAND.)

Conclusion.

Deux traits essentiels caractérisent donc l'ancien français :

1. C'est, dans une certaine mesure, une langue synthétique comme le latin dont il dérive: **le mot par sa forme exprime à la fois l'idée** dont il est le signe **et les rapports grammaticaux** qui le rattachent aux autres mots de la phrase.

2. La façon dont il se construit dans la phrase jouit d'une liberté que ne connaît plus notre langue actuelle, soumise depuis le XVIIe siècle à un ordre plus rigoureux.

B) LE MOYEN FRANÇAIS

Aux environs de 1350, notre langue s'achemine vers la période du moyen français. Pendant cette période les principaux caractères de l'ancien français vont être profondément altérés.

I. Morphologie du moyen français.

Les variations qui affectaient dans l'ancienne langue la désinence et le radical d'un même mot disparaissent en moyen français. Partout la force de l'analogie rapproche et nivelle les différentes formes du nom et du verbe.

1. Formes du nom.

a) **La désinence.**

Le fait linguistique le plus caractéristique de cette période est la perte de la déclinaison à deux cas. En ancien français déjà, le cas-régime tendait à se substituer au cas-sujet. Cette tendance se renforça au XIIIe siècle quand, les consonnes finales disparaissant de la prononciation, l'**s** du cas-sujet singulier et du cas-régime pluriel ne se fit plus entendre. Au XIVe siècle, la déclinaison n'est plus conservée que dans la langue écrite, et au siècle suivant l'**s** du cas-sujet sera souvent distribué à contretemps sur les formes du nom. Depuis cette époque, l'**s** du cas régime pluriel est conservé en français pour marquer le pluriel, que le mot soit sujet ou complément.

Ainsi dans le texte de Commynes nous trouvons : « *Afin que le* ***roy*** *eust occasion* » (sujet), et aussi : « *Du tout feïz mon rapport au* ***roy*** » (complément), alors que, dans la *Chanson de Roland* par exemple, le cas-sujet « **li reis** » se distingue toujours du cas-régime « **le rei** ». (On voit que la déclinaison de l'article a été, elle aussi, simplifiée.)

b) **Le radical.**

La langue élimine les variations du radical qui permettaient des formes doubles, telles que « **cuens** » (sujet), « **comte** » (complément) : c'est la forme du cas-régime qui s'impose, quelle que soit la fonction du mot dans la phrase.

2. Formes du verbe.

a) **La désinence.**

Le moyen français tend à uniformiser les désinences des mêmes temps d'une conjugaison à l'autre. Tandis que l'ancienne langue opposait « **je chant** » à « **je doute** », la deuxième forme réagit sur la première et la voyelle **e** muet caractérise dorénavant la première personne de l'indicatif présent dans la première conjugaison.

b) **Le radical.**

Le même nivellement tend à ramener à une forme unique les formes diverses du radical d'un même verbe. Ex. : « **je truef** » (ou « **je treuve** ») devient « **je trouve** » d'après « **nous trouvons** »; « **je claime** » devient « **je clame** » d'après « **nous clamons** »; inversement, « **nous amons** » devient « **nous aimons** » d'après « **j'aime** ». La variété de l'ancienne langue fait donc place, là aussi, à l'uniformité.

II. Syntaxe du moyen français.

Bien entendu, les changements subis par la morphologie entraînent des modifications de la syntaxe.

1. Emploi de l'article.

a) **L'article défini.**

Son usage se multiplie, même dans des cas où il ne sert pas à individualiser un être ou une chose. En même temps, il perd sa valeur démonstrative.

Ex. : « *Ils fortifièrent leur logis comme ceulx qui craignoient* **la** *bataille.* » (COMMYNES.)

Le sens est, non pas « **cette bataille** », mais « **le fait de se battre** » en général. De même, devant les noms de peuples, l'article défini commence à apparaître.

Ex. : « *Ceulx-là hayent* (haïssent) *naturellement* **les** *Suysses.* » (COMMYNES.)

Le moyen français continue cependant à l'omettre devant des noms abstraits.

Ex. : « *Après ces divises, prins* **congié.** » (COMMYNES.)

b) **L'article indéfini.**

C'est en moyen français qu'apparaît et se répand l'emploi de l'article indéfini devant un nom pris dans un sens général.

Ex. : « *Comme* **ung homme** *qui change propos* »; l'ancien français aurait dit : « *Comme* **homme** *qui...* ».

c) **L'article partitif.**

C'est également le moyen français qui dépouille l'article partitif de sa valeur démonstrative pour lui donner le sens indéterminé qu'il a gardé jusqu'à nous : « boire **de l'eau** », « manger **du** pain » ne signifie plus « boire une certaine quantité de **cette** eau, manger une certaine quantité de **ce** pain »; le pain et l'eau dont on consomme une partie représentent la matière en général.

2. Emploi du nom.

La perte de la déclinaison fait disparaître les anciens emplois du cas-régime. Désormais, un complément non précédé d'une préposition est senti comme un complément d'objet direct.

Ex. : « *Il luy saulveroit* **le royaulme.** »

C'est la préposition au contraire qui précise obligatoirement la valeur d'un complément de nom, d'un complément d'objet indirect et d'un complément circonstanciel.

Ex. :

« *L'armée* **du** (**de** le) *roy estoit rompue* » - « *Feïz mon rapport* **au** (**à** le) *roy.* »
COMMYNES.

3. Le pronom personnel.

A mesure que les consonnes et les voyelles finales disparaissent de la prononciation et que la désinence et le radical des formes verbales tendent à l'uniformité, il devient nécessaire de préciser à l'aide d'un pronom sujet la personne du verbe. Les formes « **je chante** », « **tu chantes** », « **il chante** », « **ils chantent** », devenues indistinctes dans la prononciation,

ne sont plus analysables que grâce aux pronoms qui les précèdent. Le texte de *Raoul de Cambrai* offrait un seul emploi du pronom sujet (v. 22) contre 13 omissions. Trois siècles plus tard, dans le texte de Commynes, omissions et emplois du pronom personnel sujet s'équilibrent.

4. Emploi du verbe.

a) Le mode subjonctif.

Ce mode continue en moyen français à exprimer la volonté et le doute. Mais il perd du terrain dans l'expression de l'hypothèse au profit du conditionnel. La tournure « **s'il venist, je le veïsse** », qui utilisait le subjonctif dans la subordonnée et la principale, tend à être supplantée par la tournure moderne « **s'il venait, je le verrais** », qui emploie l'indicatif dans la subordonnée et le conditionnel dans la principale. D'autre part, la langue apprend à distinguer dans la forme le conditionnel présent (exemple précédent) et le conditionnel passé (« **s'il était venu, je l'aurais vu** »), alors que l'ancien français confondait souvent ces deux temps dans la forme unique du subjonctif imparfait.

b) Les temps.

Comme l'a remarqué le linguiste Wartburg, le Moyen Age a ignoré la perspective, en grammaire comme en peinture. Des actions accomplies à des moments différents dans le temps, des personnages situés à des endroits différents dans l'espace semblent pourtant se placer sur le même plan. Or, depuis la fin du XIV[e] siècle, « les tableaux commencent à avoir la troisième dimension... De même, les temps grammaticaux commencent à prendre une valeur relative ». Notre deuxième texte d'étude en fournit des exemples convaincants :

Commynes distingue fort bien **l'imparfait**, exprimant la durée ou la répétition, du **passé simple** exprimant un fait, un état passé, sans considération de durée.

Ex. : « *Si en* ***estois-je*** *assez marry* », mais : « *Et me* ***lavèrent*** *bien la teste* ».

L'antériorité dans le passé est nettement traduite par la différence des temps.

Ex. : « *Ceulx qui* ***avoient esté*** *courroucez de la paix de Verseil* ***furent*** *fort joyeulx...* » : des deux actions passées, l'une, exprimée au plus-que-parfait, est **antérieure** à l'autre exprimée au passé simple.

Enfin **l'idée de futur dans une phrase au passé** est rendue, d'une façon qui nous paraît toute moderne, par l'emploi du conditionnel à valeur temporelle.

Ex. : « *Il me dist... que, quand elles* (les naves = les navires) ***seroient parties****, il le m'****escriproit*** *de sa main.* »

Le conditionnel passé équivaut à un futur antérieur (« quand elles **seront parties** »), et le conditionnel présent à un futur simple (« je vous l'**écrirai** »).

5. L'ordre des mots.

Autre conséquence de la perte de la déclinaison, l'ordre des mots en moyen français perd une partie de la liberté dont il jouissait dans l'ancienne langue. C'est ***la place des mots***, à défaut de leur forme, qui permet maintenant de distinguer le sujet du complément direct. Sans doute

le moyen français utilise-t-il encore souvent certains types de construction de la période précédente.

Ex. : « *Et eust le roy soudaynes nouvelles.* » (COMMYNES.)

Mais peu à peu la phrase commence à s'ordonner plus volontiers selon la disposition que nous connaissons encore : sujet, verbe, complément.

Ex. : « *Il luy saulveroit le royaulme.* »

6. La liaison des propositions.

Le moyen français perd la faculté d'omettre le subordonnant, pronom relatif ou conjonction. Et surtout il emploie plus souvent la proposition subordonnée : comme le mot, la proposition tout entière tend à perdre son indépendance, à s'insérer dans un système plus vaste, plus complexe. Le récit de Commynes, où abondent les subordonnées, prouve que la phrase française s'est allongée, s'est organisée en période.

Conclusion.

Nivellement de la morphologie, adaptation de la syntaxe à cette morphologie nouvelle et simplifiée, tels sont les deux caractères essentiels du moyen français. Après cette époque, notre langue subira des modifications beaucoup moins sensibles, qui n'affecteront plus sa structure.

C) LE FRANÇAIS MODERNE

I. Morphologie du français moderne.

En français moderne, les formes grammaticales ne conservent plus que de rares traces des formes originelles. Entre le latin vulgaire de la Gaule et notre parler actuel, l'ancien français a été comme une étape intermédiaire. Aujourd'hui la langue est parvenue à la dernière étape de son évolution : du latin, langue synthétique, nous sommes arrivés à la langue essentiellement analytique que nous parlons à notre époque.

1. Formes de l'article, du nom et de l'adjectif.

a) **La désinence.**

Les changements de la désinence ne marquent plus, depuis le moyen français, la **fonction** du mot dans la phrase, mais son **genre** et son **nombre.**

Ex. : « *Le vendeur complaisant* » (masc. sing.), « *les vendeurs complaisants* » (masc. plur.) ; « *la vendeuse complaisante* » (fém. sing.), « *les vendeuses complaisantes* » (fém. plur.)

Le plus souvent, d'ailleurs, on peut remarquer que, sans la présence de l'article, le pluriel ne serait pas sensible dans la prononciation. La langue orale de notre époque offre des cas ambigus. Cf. : « *Un magasin sans* ***vendeur*** » et « *un magasin sans* ***vendeurs*** » se prononcent de la même façon.

Dans deux cas cependant, la désinence du pluriel frappe encore notre oreille :

— dans le cas de la liaison : « enfants‿obéissants »;

— dans les pluriels irréguliers : « vendeur **loyal** », « vendeurs **loyaux** ».

b) **Le radical.**

Le français moderne ne garde le souvenir de l'alternance du radical que dans des cas très limités; d'ailleurs, les deux formes conservées ont souvent un sens différent. Cf. : « **gars** » et « **garçon** »; « **pâtre** » et « **pasteur** »; « **sire** » et « **seigneur** »; « **copain** » et « **compagnon** »... (« **gars** » et « **copain** » appartiennent aujourd'hui à la langue familière).

2. Formes du pronom.

Le pronom, lui aussi, n'a conservé que de façon incohérente le souvenir de l'ancienne déclinaison. Il distingue encore « **je** », « **tu** », « **il** », « **ils** » (sujets) de « **me** », « **te** », « **le** », « **les** » (compléments d'objet direct) et de « **lui** », « **leur** » (compléments d'objet indirects). Mais les mêmes formes sont souvent communes à des fonctions différentes. Cf. : « *Il **me** voit* » et « *il **me** parle* »; « ***nous** donnons* » et « *il **nous** donne* »...

3. Formes du verbe.

Depuis le moyen français, nous l'avons vu, les formes verbales se sont rapprochées les unes des autres. La langue actuelle, cependant, a gardé certaines des anciennes alternances du radical. Cf. : « *Je **peux*** » et « *nous **pouvons*** »; « *je **bois*** » et « *nous **buvons*** »; « *je **viens*** » et « *nous **venons*** »; « *je **vaux*** » et « *nous **valons*** »; « *je **résous*** » et « *nous **résolvons*** », et « *je **résoudrai*** »... Mais précisément ces alternances ne se trouvent que dans les verbes du 3ᵉ groupe, le moins vivant du français actuel. Le parler populaire les conserve lorsqu'il s'agit de verbes couramment employés (« **vouloir** », « **pouvoir** », « **venir** »), mais les évite dans les autres et crée des synonymes sur le modèle, plus facile, du 1ᵉʳ groupe : ainsi « **résoudre** » tend à être remplacé par le néologisme « **solutionner** », dont la conjugaison conserve partout le même radical.

II. Syntaxe du français moderne.

1. Emploi de l'article.

a) **L'article défini.**

L'évolution qui, dès le moyen français, étendait l'emploi de l'article défini à des cas où le nom qu'il précédait n'était nullement déterminé, s'est poursuivie jusqu'au français moderne. Aujourd'hui, l'article a perdu sa valeur de détermination; il équivaut le plus souvent à un simple signe grammatical associé au nom. Le français actuel l'emploie très bien en effet :

— **devant un nom représentant un groupe,** un type général et non un individu.

Ex. : « *L'homme est mortel.* »

— **devant un nom abstrait.**

Ex. : « *Une certaine douceur à songer à **la** mort* » - « *Puis venait **la** fatigue.* »

G. Navel.

Quelques expressions toutes faites, cependant, perpétuent l'ancien usage de l'omission de l'article devant un nom abstrait : « **avoir faim** », « **avoir soif** », « **avoir peur** »... (mais la langue populaire étend l'usage de l'article en disant « avoir **la** frousse »).

— **devant les noms propres de peuples, les noms géographiques.**
Ex. : « *Les Français* », « ***la** France* », etc...

(Mais les dérogations à cet usage sont encore nombreuses : « voyager **en France** »; « se rendre **en Bretagne** ».)

b) **L'article indéfini.**

Le français moderne a confirmé les tendances du moyen français dans l'emploi de l'article indéfini. Il s'emploie aujourd'hui :

— **comme en ancien français pour désigner une chose ou un être individualisé,** mais dont on n'a pas encore parlé.
Ex. : « *Je vois **un** soldat* » - « *Je serrais **des** mains* ».

— **contrairement à l'usage de l'ancien français, devant un nom représentant un type général.**
Ex. : « ***Un** soldat doit obéir* » - « *C'était beau la nuit... **un** homme seul à sa machine* ».

Par exception, des formules proverbiales omettent l'article indéfini devant un nom indéterminé.
Ex. : « (***Un***) *Ventre affamé n'a pas d'oreilles.* »

c) **L'article partitif.**

Il a pris une extension considérable par rapport à son usage dans l'ancienne langue. Nous avons vu que, depuis le moyen français, il s'est éloigné de la valeur démonstrative qui le rapprochait de l'article défini, pour prendre une valeur indéterminée qui le rapproche de l'article indéfini.
Ex. : « *Ramenant... **de la** poussière grise* », c'est-à-dire : une certaine quantité d'**une** poussière grise indéterminée.

2. Emploi du nom.

L'usage de la préposition est partout nécessaire pour indiquer qu'un mot est complément du nom, complément d'objet indirect ou circonstanciel. Ici encore, cependant, quelques expressions toutes faites témoignent du lointain usage du cas-régime sans préposition :

a) Devant un complément de nom.
Ex. : « *Hôtel-Dieu* » (**de** Dieu) ; « *bain-Marie* » (**de** Marie) ; « *Marly-le-Roi* » (**du** Roi).

b) Devant un complément circonstanciel de manière.
Ex. : « *Marcher bon train* » (**à** bon train).

c) Devant un complément circonstanciel de lieu.
Ex. : « *Courir le monde* » (**à travers** le monde) - « *Aller son chemin* » (« **sur** », « **le long de** » son chemin).

3. Le pronom personnel.

Alors que, dans le texte de Commynes, le pronom sujet n'était encore employé que dans une proportion de 50 pour 100, aujourd'hui il n'est omis qu'au mode impératif. Dans la langue moderne, il joue devant le verbe un rôle comparable à celui de l'article devant le nom (pronom de conjugaison) : de même que la perte des variations du radical et de la désinence a rendu nécessaire, devant le nom, la présence d'un signe qui en annonce le genre et le nombre, de même, devant des formes verbales devenues identiques, le pronom sujet est indispensable pour annoncer la personne du verbe. Supprimons le pronom sujet dans la phrase : « **Je** dis que **tu** dois

travailler », l'équivoque devient complète, non seulement dans l'expression orale, mais même dans l'expression écrite puisque l'on peut intervertir les sujets sans modifier l'orthographe. Au contraire, en ancien français, l'omission du pronom sujet n'aurait entraîné aucune ambiguïté dans l'écriture : « (je) **di** que (tu) **dois** travailler » n'aurait pu se confondre avec « (tu) **dis** que (je) **doi** travailler ».

REMARQUE. — Réduit au rôle d'un simple signe devant le verbe, le pronom sujet tend à s'affaiblir encore dans la langue populaire : le peuple le rend inséparable du verbe et lui enlève toute fonction grammaticale dans des tournures pléonastiques telles que : « *mon père **il** vous fait dire...* ».

4. Le verbe.

a) Le mode subjonctif.

Il a perdu beaucoup de terrain depuis le Moyen Age. Actuellement, il est surtout maintenu par la langue écrite, qui tire de son usage des nuances délicates (*voir chap. 10*). La langue parlée, au contraire, tend à l'éliminer dans certains de ses emplois.

1. ***Expression de la volonté.*** C'est dans cet emploi que le subjonctif a gardé toute sa solidité ; mais la fréquence de son usage dans une subordonnée commençant par « **que** » (« *Je veux **que** tu sortes* ») a fini par imposer cette conjonction même dans une proposition principale ou indépendante : « ***Que** personne ne sorte !* ». Rares sont les expressions rappelant l'ancien emploi : « ***Puissiez**-vous dire vrai !* » - « ***Fasse** le ciel que vous vous trompiez !* ».

2. ***Expression du doute.*** Dans ce sens, il est beaucoup moins fréquent qu'au Moyen Age et même qu'au XVII[e] siècle. Après les verbes signifiant « **croire** », « **penser** », il n'est plus admis que si la phrase est interrogative ou négative : « *Croyez-vous qu'il **vienne**?* » - « *Je ne crois pas qu'il **vienne*** ». La langue parlée tend même à remplacer ce mode par l'indicatif futur : « *Croyez-vous qu'il **viendra?*** » - « *Je ne crois pas qu'il **viendra.*** » Entre les deux tournures (celle au subjonctif et celle à l'indicatif) il n'y a pas toujours une différence de sens très appréciable ; mais la première, plus littéraire, est maintenue par la langue écrite.

3. ***Expression de l'hypothèse.*** Le subjonctif s'est encore plus raréfié dans ce dernier emploi, où il est concurrencé par le conditionnel.

Ex. : « *Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui **fussent** dignes d'être valets?* » (BEAUMARCHAIS.)

Dans la langue parlée, ce subjonctif serait aujourd'hui un peu insolite ; on lui substituerait un conditionnel : « *Qui **seraient** dignes...* ».

Des souvenirs de l'ancienne valeur hypothétique du subjonctif subsistent cependant à notre époque : « ***Fussiez-vous** fils de prince, vous devez obéir* » (même **si** vous étiez...). De même, on peut dire que le conditionnel passé 2[e] forme est, dans la réalité, un plus-que-parfait du subjonctif de valeur hypothétique : « *Si j'étais arrivé plus tôt, je l'**eusse vu*** ».

b) Les temps.

Tous les temps du français moderne existaient déjà en moyen français. Mais, comme nous l'avons vu (*chap. 6 et 10*), plusieurs d'entre eux, encore très vivants dans l'expression littéraire, sont menacés dans la langue parlée et même dans la langue écrite courante : ce sont le passé simple de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif.

5. L'ordre des mots.

Depuis le début du français moderne, l'ordre de la phrase est d'une grande rigidité : sujet, verbe, complément. Dans beaucoup de cas, cet ordre est obligatoire puisque le français ne peut plus marquer autrement les rapports grammaticaux qui lient les mots au verbe. Placé avant le verbe, un mot est senti comme sujet; placé après, il est senti comme complément. Dans la langue écrite, l'art de l'auteur consiste précisément à atténuer la monotonie qui résulterait de cet ordre immuable en variant la place des adjoints du nom (adjectifs), des adjoints du verbe (adverbes) et des compléments autres que les compléments d'objet directs (compléments d'objet indirects, compléments circonstanciels, etc...).

Voici cependant des vestiges de l'ancienne langue ayant subsisté jusqu'à nous :

a) *La construction sujet, complément, verbe* est encore usuelle lorsque le complément d'objet direct est un pronom personnel.

Ex. : « *Il **me** voit* », « *il **nous** blesse* ».

b) *La construction complément, verbe, sujet* s'emploie dans les propositions relatives.

Ex. : « *La tromperie **que** nous avait faite le duc de Milan.* » (Commynes.)

c) *L'inversion du sujet* est fréquente, même dans des phrases affirmatives, après certains adverbes ou certaines conjonctions.

Ex. : « *Puis venait **la fatigue.*** » (On dirait aussi : « *Quand venait **la fatigue.*** ») De même, lorsque le verbe est au subjonctif : « *Vienne **la nuit,** sonne **l'heure.*** » (G. Apollinaire.)

Conclusion.

1. Cette esquisse de l'histoire grammaticale du français permet de voir en quel sens notre langue a évolué. Issu du latin, langue fortement synthétique, le français, à travers les étapes de l'ancien et du moyen français, a pris peu à peu sa personnalité propre. Arrivé à notre époque, il s'oppose non seulement au latin, mais à des langues contemporaines ayant conservé le système de déclinaison indo-européen, par exemple l'allemand et le russe. **Le français est une langue essentiellement analytique, ayant besoin d'outils grammaticaux** (articles, pronoms, prépositions), pour exprimer des rapports qui, dans les langues synthétiques, sont indiqués par la forme même du mot.

2. Cette complication apparente de notre langue est en réalité un avantage : les rapports entre les mots (donc entre les idées) sont plus nettement marqués et précisés. C'est là une des raisons qui font que notre langue est parmi les plus claires et les plus précises qui soient. Mais c'est aussi pourquoi notre langue est une des plus difficiles à manier : les fautes contre les règles de la syntaxe **(solécismes)** sont fréquentes même chez des gens cultivés. Ex. : « *On a **pallié à** cet inconvénient* » (pour : « on a pallié cet inconvénient ») — « *C'est de vous **dont** il s'agit* » (c'est de vous **qu'**il s'agit).

APPLICATIONS STYLISTIQUES

En vue de l'explication de textes, nous indiquons les formes et les constructions les plus importantes qui, ***dans la langue des auteurs classiques,*** *s'écartent de l'usage actuel et que vous devez connaître pour aborder les textes classiques. Nos exemples sont empruntés principalement aux écrivains du* XVIIe *siècle, plus rarement à ceux du* XVIe *et du* XVIIIe.

I. Le groupe du nom.

1. Le nom.

Quelques hésitations subsistent sur le genre de certains noms : « ***affaire*** », « ***aigle*** », « ***amour*** », « ***énigme*** », « ***foudre*** », « ***idole*** », « ***insulte*** ».

Ex. : « Vous ne pouvez aimer que **d'une amour grossière.** » (MOLIÈRE.) - « Quoi, déjà votre amour souffre qu'on **le** captive ! » (RACINE.)

2. L'article.

a) ***Forme.*** *La forme contractée* « **ès** » (dans les) *est fréquente au* XVIe *siècle et se trouve encore au* XVIIe *siècle.*

Ex. : « Un exemple de cette sorte doit servir de mémorial **ès** siècles des siècles. » (BOSSUET.)

b) ***Emplois.*** *Conformément à l'ancien usage, l'article manque parfois :*

— *devant des noms abstraits.*

Ex. : « Mais qui perd **temps** ici perd tout son avantage. » (CORNEILLE.)

— *devant des noms de choses personnifiées.*

Ex. : « C'est la loi de **nature.** » (LA FONTAINE.)

— *devant des noms propres.*

Ex. : « La fierté **d'Autriche.** » (BOSSUET.)

— *devant le superlatif, qui prend ainsi la forme du comparatif.*

Ex. : « C'était, au temps passé, le lieu **plus inutile** de ma maison » (**le plus inutile**). (MONTAIGNE.)

3. L'adjectif.

a) ***Formes.*** *Le* XVIe *siècle et même le* XVIIe *conservent la forme de la 2e classe des adjectifs de l'ancien français. Les adjectifs de cette classe ont une forme commune pour le masculin et le féminin.*

Ex. : « Il a les **grands** eaux amassées. » (MAROT.) - « C'est **grand** pitié quand on fâche son maître. » (LA FONTAINE.)

Là aussi devait jouer la loi de l'analogie : d'après « ***bon*** », « ***bonne*** », *la langue a distingué* « ***grand*** », « ***grande*** ». *Seules exceptions, quelques expressions toutes faites :* ***la grand-mère, la grand-route...***

b) ***Accord.*** *L'adjectif se rapportant à plusieurs noms peut ne s'accorder, comme en latin, qu'avec le dernier.*

Ex. : « Les noms et les vertus de ces clartés errantes
Par qui sont nos destins et nos mœurs **différentes.** » (LA FONTAINE.)

4. Le pronom personnel.

a) ***Omission du pronom sujet.*** *Fréquente au* XVI[e] *siècle, elle se produit encore chez La Fontaine.*

Ex. : Je ne dis pas, si **voulez** rien prêter, que **ne le prenne.** » (MAROT.) - « L'âne un jour pourtant s'en moqua, Et **ne sais** comme il y manqua... »

LA FONTAINE.

b) ***Omission du pronom complément d'objet.*** *Aujourd'hui, on ne peut omettre le pronom dans des phrases telles que :* « Il sait que je viens, je **le** lui ai dit ». *Cette omission est fréquente au* XVII[e] *siècle.*

Ex. : « Il ne doit pas le recevoir quand on **lui** offre. » (BOSSUET.)

c) ***Place du pronom personnel complément.*** *Lorsqu'un pronom personnel est complément d'un verbe à l'infinitif dépendant d'un verbe principal, il se place généralement avant ce dernier.*

Ex. : « Il **t'**a dû pardonner » : « Il **t'**allait condamner » (VOLTAIRE). (Il a dû **te** pardonner. Il allait **te** condamner.)

d) ***Le réfléchi « soi ».*** *Il s'emploie même lorsque le sujet est déterminé, alors que l'usage actuel ne l'autorise qu'après un sujet indéfini* (chacun pour **soi**).

Ex. : « Tout cela part d'un cœur toujours maître **de soi.** » (RACINE.)

e) ***Le pronom représentant un mot indéterminé.*** *Dans des expressions telles que « travailler avec joie », le mot «* ***joie*** *», pris dans un sens indéterminé, ne peut pas, aujourd'hui, être représenté par un pronom personnel (ni démonstratif). Il pouvait l'être au* XVII[e] *siècle.*

Ex. : « Tu me quittes, ingrat, et le fais **avec joie.**
Tu ne **la** caches pas, tu veux que je **la** voie. » (CORNEILLE.)

f) ***« En », « y »,*** *qui ne peuvent représenter aujourd'hui que des choses, pouvaient, au* XVII[e] *siècle, désigner des personnes.*

Ex. : « Je connais le tyran, j'**en** vois le stratagème. » (CORNEILLE.) - « Vouloir oublier quelqu'un, c'est **y** penser. » (LA BRUYÈRE.) *Nous dirions :* « **son** stratagème »; « penser **à lui** ».

g) ***« Il »*** *est souvent du genre neutre et signifie «* ***cela*** *».*

Ex. : « J'ai bien soupiré de ne pas aller à Vichy, mais **il** était impossible. »

M[me] DE SÉVIGNÉ.

5. Le pronom relatif.

« Qui ». *Après une préposition, «* ***qui*** *» peut avoir pour antécédent, non seulement un nom de personne comme aujourd'hui, mais même un nom de chose.*

Ex. : « Une de ces injures **pour qui** un honnête homme doit périr « (MOLIÈRE) (= pour **lesquelles**).

« Quoi » *peut s'employer après un antécédent déterminé.*

Ex. : « Quelques marques à **quoi** je le pourrai connaître » (LA FONTAINE) (= **auxquelles**).

« Dont » *était déjà employé selon l'usage moderne* (« l'homme **dont** je connais le fils »). *En outre, ce pronom était utilisé :*

— *avec le sens de «* ***d'où*** *».*

Ex. : « Rentre dans le néant **dont** je t'ai fait sortir. » (RACINE.)

— *avec le sens de «* ***par lequel*** *», «* ***par quoi*** *», «* ***à l'aide duquel*** *», «* ***à l'aide de quoi*** *».*

Ex. : « Je reconnais l'appas **dont** ils m'avaient séduite. » (RACINE.)

« Où » *est fréquemment employé avec le sens de «* ***auquel*** *».*

Ex. : « La résistance **où** s'obstinait mon cœur. » (MOLIÈRE.)

6. Le pronom interrogatif.

Constamment au XVI[e] *siècle, et très souvent au* XVII[e], *l'interrogatif « **qui** », utilisé seulement aujourd'hui pour représenter des personnes, a le sens neutre de « **que** », « **quelle chose** ».*

Ex. : « **Qui** t'induit à ce faire? » (Rabelais) - « Mais **qui** de ce dessein vous inspire l'envie? » (Racine).

7. Le pronom indéfini.

*« **Aucun** », « **aucuns** », peuvent s'employer dans le sens affirmatif de « **quelqu'un** », « **quelques-uns** ».*

Ex. : « Phèdre était si succinct qu'**aucuns** l'en ont blâmé. » (La Fontaine.)

II. Le groupe du verbe.

1. Le verbe.

a) ***Formes.*** *En vers surtout, la langue du* XVII[e] *siècle conserve quelques archaïsmes conformes à l'étymologie.*

Ex. : « Elle va revenir; elle vient; je la **voi** » (Corneille) (= je la **vois**) « Vizir, songez à vous, je vous en **averti** » (Racine) (= Je vous en **avertis**) - « Et quoi qu'on **die** ailleurs d'un cœur si magnanime » (Corneille) (= quoi qu'on **dise**).

b) ***Accord.*** *Comme en latin, un verbe ayant plusieurs sujets peut s'accorder avec le sujet le plus proche.*

Ex. : « De toi **dépend** ma joie et ma félicité. » (Racine.)

c) ***Compléments du verbe.*** *Contrairement à l'usage moderne, on peut trouver coordonnés deux compléments de nature différente, un nom et une proposition subordonnée complétive.*

Ex. : « Quand on saura mon **crime** et **que ta flamme dure**. » (Corneille.)

d) ***Emplois de l'indicatif.*** *Comme en latin, **l'indicatif imparfait ou le passé composé** des verbes « **devoir** », « **pouvoir** », « **falloir** » s'emploie souvent au lieu du conditionnel passé, pour indiquer une possibilité ou une nécessité qui a existé dans le passé mais qui ne s'est pas réalisée.*

Ex. : « Vous dont **j'ai pu** laisser vieillir l'ambition » (Racine) (= **j'aurais pu**).

***Dans les subordonnées complétives** où la syntaxe exige aujourd'hui le subjonctif, c'est l'indicatif qui est souvent employé au* XVII[e] *siècle.*

Ex. : « Dieu permettra que vous vous **laisserez** émouvoir » (Bossuet) (= vous vous **laissiez**).

e) ***Emplois du subjonctif.***

***Le subjonctif à valeur hypothétique** s'employait encore assez souvent là où nous utiliserions aujourd'hui le conditionnel ou l'indicatif.*

Ex. : « Et je vous l'ai tant dit, Prince, que ce discours vous **dût** être interdit » (Corneille) (= **aurait dû** vous être interdit) - « Si **j'eusse** mal jugé de tout ce que je vois » (Corneille) (= si **j'avais** mal jugé).

***Le subjonctif à valeur de doute,** après les verbes signifiant « **croire** », « **penser** », est normal au* XVI[e] *siècle. Au* XVII[e] *siècle il est moins fréquent. (C'est à cette époque que les grammairiens réduisent cet emploi à une subordonnée dépendant d'une principale interrogative ou négative.)*

En voici encore quelques exemples : « Ils pensaient que Saint-François **fût** courroucé contre eux » (Marguerite de Navarre) (= **était** courroucé) - « La plus belle des deux, je crois que ce **soit** l'autre » (Corneille) (= que c'**est** l'autre).

f) ***Participe.***

Formes. *En ancien français,* ***le participe présent*** *était variable en nombre, très rarement en genre. Le* XVIe *siècle continue cet usage ainsi que la première moitié du* XVIIe.

Ex. : « Tant d'êtres **empruntants** la voix de la nature » (LA FONTAINE) - « Ces vérités **étants** supposées » (BOSSUET).

Aux mêmes époques, l'accord en genre ne se fait que lorsque le participe est senti comme un adjectif.

Ex. : « Mes facultés corporelles sont très bien **accordantes** à celles de l'âme. » (MONTAIGNE.)

Le participe présent sera déclaré invariable par l'Académie en 1679.

Quant au participe passé *conjugué avec «* ***être*** *», il est considéré comme un adjectif attribut; conjugué avec «* ***avoir*** *» il est traité de façon très variable. Les règles qui en précisent l'accord actuellement ne datent que du* XVIe *siècle et ne se sont guère imposées avant le* XVIIIe. *L'usage classique est donc très divers.*

Ex. : « Je ne puis contempler sans admiration ces merveilleuses découvertes **qu'a fait** la science... ni tant de belles inventions que l'art **a trouvées.** » (BOSSUET.)

Place. *Le participe passé est souvent séparé du verbe auxiliaire par le complément d'objet.*

Ex. : « Quand les tièdes zéphyrs ont l'herbe **rajeunie** » (LA FONTAINE) (= ont **rajeuni** l'herbe).

Participe équivalant à un nom. *Cet usage latin est très fréquent.*

Ex. : « Après mon père **mort,** je n'ai point à choisir » (CORNEILLE) (= après **la mort** de mon père).

Participe employé librement. *Dans l'usage actuel, un participe présent précédé de* ***en*** *doit nécessairement se rapporter au sujet du verbe de la proposition dans laquelle il se trouve. A l'époque classique, il peut se construire librement.*

Ex. : « **Vous** m'êtes, **en dormant,** un peu triste apparu » (LA FONTAINE) (= pendant que **je** dormais).

g) ***Infinitif.***

La même liberté de construction se trouve dans l'emploi de l'infinitif.

Ex. : « **Mon antichambre** n'est pas faite pour **s'y ennuyer** » (LA BRUYÈRE) (= pour qu'**on** s'y ennuie).

2. L'adverbe.

« ***Comme*** *» : a souvent le sens de «* ***comment*** *».*

Ex. : « Montrez lui **comme** il faut régir une province. » (CORNEILLE.)

« ***Que*** *» : s'emploie souvent au lieu de «* ***pourquoi*** *».*

Ex. : « **Que** tardez-vous, Seigneur, à la répudier? » (RACINE.)

« ***Tout*** *» : l'adverbe «* ***tout*** *» (complètement, tout à fait) s'accorde comme s'il était adjectif.*

Ex. : « Un excès de plaisirs nous rend **tous** languissants » (CORNEILLE) (= **tout** languissants).

« ***Dedans*** *», «* ***dessus*** *», «* ***dessous*** *». Ces mots, aujourd'hui adverbes, sont aussi employés comme prépositions au* XVIIe *siècle, dans le sens de «* ***dans*** *», «* ***sur*** *», «* ***sous*** *».*

Ex. : « Voulez-vous demeurer **dedans** la rêverie? » (CORNEILLE) (= **dans** la rêverie).

Conclusion générale.

● 1. *En raison de l'évolution linguistique dont nous venons d'étudier les étapes, notre littérature des siècles passés ne se livre pas toujours de façon immédiate. Il ne faut jamais oublier, avant d'aborder l'étude* ***littéraire*** *d'un texte, que les intentions de l'auteur, sa pensée, son art, ne seront pleinement sensibles que si l'on connaît exactement* ***le sens des mots*** *et* ***la valeur des constructions grammaticales*** *qu'il a utilisés. Il est donc nécessaire d'avoir sous la main des instruments de travail tels que dictionnaire du vocabulaire classique et grammaire historique du français.* (On consultera avec profit « *Le Français classique* », de G. Cayrou, et « *La Syntaxe française du* XVIIe *siècle* », de Haase.)

● 2. *Cette étude préliminaire sera d'ailleurs fructueuse à beaucoup d'autres égards :* ***c'est elle, en particulier, qui révélera tel aspect de la civilisation d'une époque,*** *telle disposition d'esprit que la race a perdue. De même que, nous l'avons vu à la fin du chapitre consacré au vocabulaire, les termes de la préciosité laissent apparaître toute la délicatesse subtile du siècle classique, de même l'allure de la phrase en ancien français, la rareté relative de la subordonnée, la préférence pour les propositions courtes et juxtaposées, tout cela est le signe d'une pensée moins habituée que la nôtre à établir des rapports abstraits entre différents faits, plus apte par conséquent à décomposer la réalité en éléments indépendants qu'à la ramasser dans l'ensemble complexe d'une période.*

A travers la langue d'un peuple, c'est donc, en quelque sorte, son mode de penser que l'on peut atteindre.

Exercices

I. Ancien français.

1. Traduisez le texte suivant en vous aidant du lexique donné ci-dessous.

Li quens Rollant en apelet Oliver :
« Sire cumpainz, ja est morz Engeler ;
Nus n'avium (1) *plus vaillant chevaler. »*
Respont li quens : « Deus le me doinst (2) *venger ! »*
Sun cheval brochet (3) *des esperuns d'or mier* (4),
Tient Halteclere (5), *sanglent en est l'acer,*
Par grant vertut vait ferir le paien.
Brandist sun colp e li Sarrazins chiet (6) ;
L'anme de lui en portent aversers (7).
Puis ad ocis (8) *le duc Alphaïen ;*
Escababi i ad le chef trenchet.

(Chanson de Roland, v. 1545-1555.)

(1) Imparfait de « **avoir** ». — (2) Subjonctif présent de « **donner** ». — (3) **Eperonne.** — (4) **Pur.** — (5) **Hauteclaire,** nom de l'épée d'Olivier. — (6) Indicatif présent de « **choir** » (tomber). — (7) **Adversaires, ennemis,** c'est-à-dire les démons. — (8) Passé composé de « **occire** » (tuer).

2. *Etude de la morphologie.*

***a)* Dans le texte ci-dessus, justifiez la forme des mots suivants par leur fonction dans la phrase : « *li quens* » (v. 1) ; « *cumpainz* », « *morz* » (2) ; « *des esperuns* » (5) ; « *colp* » (8) ; « *li Sarrazins* » (8) ; « *le duc* » (10).**

N. B. — *Dans la* Chanson de Roland, *les noms propres, même sujets, ont en général la forme du cas-régime :* « **Rollant** » (v. 1), « **Engeler** » (2). *De plus, au* XIIe *siècle déjà, on trouve des noms communs au cas-régime là où l'on attendait le cas-sujet :* « **sanglent en est l'acer** » *(au lieu de* « **sanglenz en est l'acers** »).

b) Quelle remarque faites-vous sur la forme de l'adjectif « grant » (v. 7)?

c) **Quelle remarque faites-vous sur la désinence des formes verbales? En quoi diffère-t-elle de la forme moderne, dans l'écriture et la prononciation?**

3. *Etude de la syntaxe.*

a) **Toujours dans le même texte expliquez l'omission de l'article dans les vers 3, 7 et 9. Justifiez son emploi ailleurs.**

b) **Quelle fonction attribuez-vous au nom propre Escababi** (v. 11)? **Quelle préposition est omise devant ce nom?**

c) **Relevez les cas où le pronom de conjugaison « *il* » est omis. La clarté du sens en souffre-t-elle? Pourquoi?**

d) **Etudiez l'emploi des temps dans le passage. Montrez en quoi est judicieuse l'utilisation de l'imparfait au vers 3; mais en quoi est maladroit l'emploi des temps dans le reste du morceau? (passage d'un temps à un autre sans raison valable : « *Vait* ferir le païen »; « puis *ad ocis* le duc »). Trouvez d'autres exemples.**

e) **Quelle valeur donnez-vous au subjonctif du vers 4? De quelle conjonction cette forme serait-elle précédée aujourd'hui?**

f) **Etudiez la variété de la construction de la phrase. Dans quel ordre se trouvent placés, selon les vers, les termes de la proposition : sujet, verbe, complément?**

g) **De quelle nature sont les propositions contenues dans ce texte?**

Quelle allure ce genre de propositions donne-t-il au style du passage.

II. La langue classique.

4. Dans les phrases et expressions suivantes quelles remarques faites-vous sur *l'emploi de l'article?*

« *Ils vous ont pris Bretagne, Normandie, Flandres.* » (RABELAIS.) — « *Ils hurlent comme chiens leurs barbares chansons.* » (DU BELLAY.) — « *Par lui j'ai jeté Rome en haute jalousie.* » — « *Recevoir ambassade en qualité de reine.* » — « *Si je vous dois respect ou si vous m'en devez.* » (CORNEILLE.) — « *Payer le tribut à Nature.* » (LA FONTAINE.) — « *Car Dieu touche les cœurs lorsque moins on y pense.* » (CORNEILLE.) — « *Enfin tout ce qu'Amour a de nœuds plus puissants.* » (RACINE.)

5. Dans les phrases et expressions suivantes, quelles remarques faites-vous sur *le genre des noms?*

« *Et suis assez intéressé de mes affaires essentiels, propres et naturels.* » (MONTAIGNE.) — « *On fit entendre à l'aigle, enfin, qu'elle avait tort.* » (LA FONTAINE.) — « *Quel énigme est-ce-ci, Madame?* » (CORNEILLE.) — « *Puissé-je de mes yeux y voir tomber ce foudre.* » (CORNEILLE.) — « *Evrard seul, en un coin prudemment retiré, Se croyait à couvert de l'insulte sacré.* » (BOILEAU.) — « *Un idole d'époux et des marmots d'enfants.* » (MOLIÈRE.)

6. Même question concernant l'accord de l'adjectif.

« *Tant de noms, tant de victoires et conquêtes ensevelies.* » (MONTAIGNE.) — « *Lui qui nous a été envoyé comme le centre de la réunion et réconciliation universelle.* » (BOSSUET.) — « *L'infortune et l'horreur sur le visage peinte.* » (Mlle DE GOURNAY.)

7. Même question concernant l'emploi du pronom de conjugaison.

« *Rochers, bien que soyez âgés de trois mille ans.* » (RONSARD.) — « *Je n'aime point la cour et me faut courtiser.* » (DU BELLAY.) — « *Ainsi raisonnait notre lièvre, Et cependant faisait le guet.* » (LA FONTAINE.) — « *A quoi elle répondit qu'elle était fort bonne Française et lui témoigna beaucoup de reconnaissance.* » (BOSSUET.)

8. Quelles remarques faites-vous sur l'emploi du pronom personnel?

« *Que ne lui disais-tu que Monsieur n'y est pas? — Il y a trois heures que je lui dis.* » (MOLIÈRE.) — « *Il a demandé la Vie des Saints, on lui a donnée.* » (M[me] DE SÉVIGNÉ.)

9. Même question. Comment dirait-on aujourd'hui?

« *Je la voudrais pour eux perdre dans un combat.* » — « *Quand tu me veux quitter, quand tu me fais mourir, Te peut-elle arracher une larme, un soupir?* » (CORNEILLE.) — « *Il m'écarta du trône où je m'allais placer.* » — « *Rien ne vous a pu vaincre.* » (RACINE.)

10. Même question.

« *Et mon cœur qui soulait* (*avait l'habitude de*) *être maître de soi.* » (DU BELLAY.) — « *Gnathon ne vit que pour soi.* » (LA BRUYÈRE.) — « *Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi.* » (RACINE.) — « *Et notre vieux coq en soi-même Se mit à rire de sa peur.* » (LA FONTAINE.) — « *Idoménée, revenant à soi, les remercie.* » (FÉNELON.)

11. Même question. Comment dirait-on aujourd'hui?

« *Seigneur, si j'ai raison, qu'importe à qui je sois? Perd-elle de son prix pour emprunter ma voix?* » (CORNEILLE.) — « *Ce ne furent pas eux qui eurent le plus de frayeur : les pauvres Augustins... l'eurent très grande.* » (RETZ.) — « *J'offenserais le Roi, qui m'a promis justice? — Vous savez qu'elle marche avec tant de langueur Qu'assez souvent le crime échappe à sa longueur.* » (CORNEILLE.) — « *Seul je puis faire grâce et la fais à Zamore.* » (VOLTAIRE.)

12. Même question concernant l'emploi des pronoms adverbiaux « en » et « y ». Comment dirait-on de nos jours?

« *Des personnes qui n'avaient aucune connaissance de moi s'y sont grandement fiées.* » (MONTAIGNE.) — « *Ils ont trompé le diable à force de s'y abandonner.* » (PASCAL.) — « *Il connaît sa marâtre, Il en sait, il en voit la haine opiniâtre.* » — « *Une femme... avait fini ses jours... Son époux en cherchait le corps.* » (LA FONTAINE.) — « *Où préside un roi que l'on a attaché pour en faire un spectacle.* » (BOSSUET.)

13. Même question concernant le pronom impersonnel.

« *Aimons la Providence : il est aisé.* » (M[me] DE SÉVIGNÉ.) — « *Ce que tu m'as dicté, Je veux de point en point qu'il soit exécuté.* » (RACINE.) — « *Voulons-nous nous asseoir? — Il n'est pas nécessaire, Madame.* » (MOLIÈRE.) — « *Goûtez bien cela, il est de Léandre.* » (LA BRUYÈRE.)

14. Même question concernant l'emploi du pronom relatif.

« *Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe?* » (CORNEILLE.) — « *C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien Sans qui les autres ne sont rien.* » — « *Les romans et les jeux, peste des républiques, Par qui sont dévoyés les esprits les plus droits.* » (LA FONTAINE.) — « *Ce n'est pas le bonheur après quoi je sou-*

pire. » (MOLIÈRE.) — « *Voilà de ces pensées à quoi je ne résiste pas.* » (Mme DE SÉVIGNÉ.) — « *Ne doutez point du bras dont partirent les coups.* » (CORNEILLE.) — « *Oui, mais il veut avoir trop d'esprit, dont j'enrage.* » (MOLIÈRE.) — « *Une sorte de bras dont il s'élève en l'air.* » (LA FONTAINE.) — « *Le rang de votre maître où je suis destiné.* » (CORNEILLE.)

15. Quelles remarques faites-vous sur l'accord du verbe avec son sujet dans les phrases suivantes?

« *Les Mores vont descendre, et le flux et la nuit Dans une heure à nos murs les amène sans bruit.* » (CORNEILLE.) — « *Le souper que me donna le premier président et sa femme.* » (Mme DE SÉVIGNÉ.) — « *La tendresse et la crainte Pour lui dans tous les cœurs était alors éteinte.* » (VOLTAIRE.)

16. Même question concernant l'emploi des temps. Traduisez chaque phrase d'une façon qui fasse apparaître la valeur réelle du verbe.

« *A l'erreur de Roxane ai-je dû m'opposer?* » (RACINE.) — « *Je pouvais de ces lieux leur défendre l'entrée.* » (Ibid.) — « *Je sais qu'il n'a point dû lui faire remarquer La joie et les transports qu'on vient de m'expliquer.* » (Ibid.) — « *Vous deviez, ce me semble, armer mieux votre sein.* » (MOLIÈRE.)

17. Quelles remarques faites-vous sur l'emploi du subjonctif dans les phrases suivantes?

« *Il croit que mes regards soient son propre héritage.* » (CORNEILLE.) — « *Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugements humains?* » (BOSSUET.) — « *Si vous trouvez que je sois démon.* » (LA FONTAINE.) — « *N'a-t-il pas quelque ami qui pût sur ses manières D'un charitable avis lui prêter les lumières?* » (MOLIÈRE.) — « *Si vous trouvez dans le fond du cœur que j'aie raison, voyez ce que vous avez à faire.* » (VOLTAIRE.) — « *Et ce n'est pas un fait dans le monde ignoré Que Clitandre ait pour moi hautement soupiré.* » (MOLIÈRE.) — « *Comment voulez-vous que je croie Qu'un hibou pût jamais emporter cette proie?* » (LA FONTAINE.)

18. Même question concernant l'emploi du participe et de l'infinitif.

« *Et plus loin, des laquais, l'un l'autre s'agaçants.* » (BOILEAU.) — « *Mes frayeurs cessées Laissent évanouir l'image du trépas.* » (CORNEILLE.) — « *Sois béni, juste ciel, de mon sort adouci.* » (MOLIÈRE.) — « *Il faut qu'un fils naissant la déclare sultane.* » (RACINE.) — « *Si son astre, en naissant, ne l'a formé poète.* » (BOILEAU.) — « *Tout en parlant de la sorte, un limier le fait sortir.* » (LA FONTAINE.) — « *Et leur mort est trop juste Après s'être joués d'une personne auguste.* » (CORNEILLE.) — « *Et qu'ont fait tant d'auteurs pour remuer leur cendre?* » (BOILEAU.) — « *Mes pleurs en te parlant inondent mon visage.* » (VOLTAIRE.)

19. Même question concernant l'emploi des adverbes.

« *Mais savez-vous comme on parle de vous?* » — « *Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose?* » (BOILEAU.) — « *Tes yeux ne sont-ils pas tous pleins de sa grandeur?* » (RACINE.) — « *Va dedans les enfers plaindre ton Curiace.* » (CORNEILLE.)

III. Le français moderne.

Montrez en quoi les tours suivants sont incorrects (solécismes). Comment faudrait-il dire?

Nous avions convenu de nous rencontrer chaque dimanche. — Sous le rapport endurance, Duguesclin ne craignait personne. — Je préfère les dahlias rouges à ceux blancs. — Elle enfermait son fils à clef, soi-disant pour le guérir. — Il y avait dix ou douze personnes au guichet. — Je préfère lire qu'aller au cinéma. — Il a davantage de points que vous. — Tant qu'à moi, je reste ici.

Conclusion générale

SIX PRINCIPES POUR BIEN ÉCRIRE



SIX PRINCIPES POUR BIEN ÉCRIRE

Des divers chapitres que nous venons d'étudier se dégagent quelques conclusions fondamentales qu'il convient de mettre en pratique pour bien écrire.

Premier principe : « Que votre style soit clair. »

« *Ce qui n'est pas clair n'est pas français* », a dit Rivarol. Et Fénelon : « Le premier de tous les devoirs d'un homme qui n'écrit que pour être entendu (= compris) est de soulager son lecteur en se faisant d'abord entendre ».

Lorsque vous avez rédigé un texte, relisez-le en vous mettant à la place du lecteur, et voyez s'il ne se trouve pas quelque obscurité ou quelque équivoque dans ce que vous avez écrit.

L'obscurité d'une phrase peut être due à **deux causes :**

● 1. Une construction incorrecte ou peu correcte.

Voici, par exemple, un titre relevé dans un journal : « *Un enfant jeté à l'eau par **sa** mère et **son** ami* ». Phrase équivoque à cause de l'emploi de l'adjectif « **son** » qui peut désigner aussi bien l'ami de la mère que l'ami de l'enfant.

N'oubliez pas aussi qu'une ponctuation négligée peut rendre une phrase plus ou moins obscure ou équivoque en perturbant sa construction.

● 2. Une pensée insuffisamment claire.

« *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement* », a dit Boileau. Si vous voulez que vos phrases soient claires, apprenez à penser avant d'écrire. N'écrivez jamais avant d'avoir une vue nette et précise de l'idée que vous voulez exprimer.

Remarque. — On peut préciser, et approfondir une idée en essayant de la mettre par écrit. Ceci ne contredit pas ce que nous disions plus haut. La plus ou moins grande difficulté que nous aurons à l'exprimer nous fera prendre conscience d'ailleurs de la plus ou moins grande netteté de l'idée dans notre esprit.

Deuxième principe : « Que votre style soit précis. »

Méditez ce conseil de La Bruyère : « Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, *il n'y en a qu'**une** qui soit la bonne...* »

Veillez donc à la propriété du vocabulaire, mais aussi à celle des constructions grammaticales que vous employez. Il n'y a pas plus de véritables synonymes en syntaxe qu'en vocabulaire.

Une même idée peut souvent, nous l'avons vu, s'exprimer de plusieurs façons (substituts). Mais toutes ces façons ne sont pas absolument équivalentes : il y a entre elles des nuances parfois importantes. **L'art d'écrire, c'est l'art de choisir** entre les divers moyens d'exprimer une idée celui qui la traduit le plus exactement, le plus clairement et de la façon la plus expressive.

Troisième principe : « Ecrivez simplement et naturellement. »

Nous avons cité La Bruyère. Il ajoutait : « Un bon auteur, et qui écrit avec soin, éprouve souvent que l'expression qu'il cherchait depuis longtemps sans la connaître et qu'il a enfin trouvée, est celle qui était ***la plus simple et la plus naturelle,*** qui semblait devoir se présenter d'abord et sans effort. » Et La Bruyère encore : « Vous voulez me dire qu'il fait froid; que ne disiez-vous : Il fait froid ? »

● 1. **Pour être naturel, il n'est pas nécessaire d'écrire comme l'on parle.**

Nous avons vu que la langue parlée est la langue du laisser-aller. Le style « tenu », qui doit être celui de vos compositions françaises, est soumis à plus d'exigences que la langue de la conversation courante.

● 2. **Sans cesse, sur le métier remettez votre ouvrage.**

La phrase qui « coule de source » est souvent polluée d'inutilités, de répétitions, de négligences. **Apprenez à élaguer vos phrases, à les épurer, à supprimer ce qui est superflu :** votre style en deviendra plus ferme et plus dense. « *L'art d'écrire,* disait Paul Valéry, ***c'est l'art des refus*** », rejoignant ici Pascal qui s'excusait d'avoir écrit une longue lettre en disant qu'il n'avait pas eu le loisir « de la faire plus courte ». Méditez aussi le précepte de Boileau : « *Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.* » Et suivez son conseil : « *Ajoutez quelquefois, et **souvent effacez.*** »

Quatrième principe : « Ayez le souci des nuances. »

Une idée, si vraie soit-elle, lorsqu'elle est exprimée d'une façon trop absolue et trop brutale risque de devenir fausse. **La vérité est souvent la combinaison complexe des contraires.** Faites le tour de l'idée que vous voulez exprimer, voyez-en tous les aspects plus ou moins contradictoires et essayez de les traduire dans votre phrase : vous n'en convaincrez que mieux votre lecteur. Ne mettez pas sur le même plan l'accessoire et l'essentiel.

N'étalez pas non plus votre savoir d'une façon prétentieuse et appuyée : **sachez pratiquer l'art de l'allusion discrète;** votre lecteur sera flatté d'être traité en connaisseur... Il est inutile de nous apprendre que Molière est un auteur comique du XVIIe siècle ou que Lamartine est un poète roman-

tique du XIXᵉ. Il est inutile aussi de résumer une œuvre ou un passage bien connus que vous citez à l'appui d'un argument : une simple allusion suffit.

Cinquième principe : « Veillez à l'harmonie de vos phrases. »

Nous avons vu que cette harmonie résulte d'une heureuse conjugaison du rythme et des sonorités. **Il suffit parfois de déplacer légèrement un mot** pour qu'une phrase « rugueuse » sonne agréablement à nos oreilles.

Comparez : « *Les vacances peuvent **aussi être** de joyeuses journées de pique-nique* » (phrase d'élève) et : « *Les vacances peuvent **être aussi** de joyeuses journées de pique-nique* ».

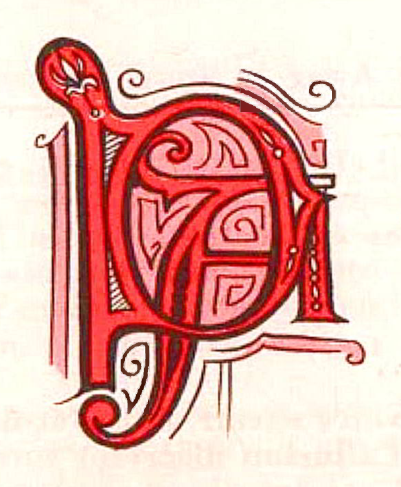
N'oubliez pas enfin que **la ponctuation peut influer sur le rythme** et les valeurs expressives d'une phrase : calculez la distribution de vos signes de ponctuation en fonction de l'effet à produire.

Habituez-vous à **entendre intérieurement la mélodie de la phrase** que vous écrivez. Si cette mélodie ne vous satisfait pas, essayez de déplacer tel ou tel mot, de changer tel ou tel tour, de modifier la ponctuation, mais sans trahir votre pensée.

Sixième principe : « Que l'idée à exprimer commande votre phrase. »

Qu'elle guide le choix de vos mots et de vos tours. Si fignolée soit-elle, une phrase ne peut masquer l'indigence d'une idée. Laissez-vous « porter » par l'idée que vous voulez exprimer et ne la sacrifiez jamais au désir d'écrire « une belle phrase ». Par exemple, il faut autant qu'on le peut éviter les répétitions de mots, mais Pascal vous donne ce conseil : « Quand dans un discours (= un texte) se trouvent des mots répétés, et qu'essayant de les corriger on les trouve si propres qu'on gâterait le discours, il les faut laisser, c'en est la marque » (c'est-à-dire : l'indication qu'on ne doit pas les changer).

En fin de compte, **bien écrire est affaire de talent,** mais **aussi d'honnêteté.** Comme le dit encore Pascal, souvent « on ne consulte que l'oreille parce qu'on manque de cœur » (c'est-à-dire d'idées). Et il ajoute : « *La règle est l'honnêteté.* » (*Pensées.*)



APPENDICES

TABLEAUX DE CONJUGAISON

1. Conjugaison active.
2. Conjugaison passive.
3. Conjugaison des verbes pronominaux.

A. TEMPS SIMPLES

AUXILIAIRES		1er GROUPE Infinitif en **er**	2e GROUPE Infinitif : **ir** Part. présent : **issant**	3e GROUPE Tous les autres verbes
AVOIR	**ÊTRE**	**COUPER**	**FINIR**	**RENDRE**
		MODE INDICATIF		
		Présent		
j' ai tu as il a nous avons vous avez ils ont	je suis tu es il est nous sommes vous êtes ils sont	je coupe tu coupes il coupe nous coupons vous coupez ils coupent	je finis tu finis il finit nous finissons vous finissez ils finissent	je rends tu rends il rend nous rendons vous rendez ils rendent
		Imparfait		
j' avais tu avais il avait nous avions vous aviez ils avaient	j' étais tu étais il était nous étions vous étiez ils étaient	je coupais tu coupais il coupait nous coupions vous coupiez ils coupaient	je finissais tu finissais il finissait nous finissions vous finissiez ils finissaient	je rendais tu rendais il rendait nous rendions vous rendiez ils rendaient
		Passé simple		
j' eus tu eus il eut nous eûmes vous eûtes ils eurent	je fus tu fus il fut nous fûmes vous fûtes ils furent	je coupai tu coupas il coupa nous coupâmes vous coupâtes ils coupèrent	je finis tu finis il finit nous finîmes vous finîtes ils finirent	je rendis tu rendis il rendit nous rendîmes vous rendîtes ils rendirent
		Futur simple		
j' aurai tu auras il aura nous aurons vous aurez ils auront	je serai tu seras il sera nous serons vous serez ils seront	je couperai tu couperas il coupera nous couperons vous couperez ils couperont	je finirai tu finiras il finira nous finirons vous finirez ils finiront	je rendrai tu rendras il rendra nous rendrons vous rendrez ils rendront

MODE CONDITIONNEL (Présent)				
j' aurais tu aurais il aurait nous aurions vous auriez ils auraient	je serais tu serais il serait nous serions vous seriez ils seraient	je couperais tu couperais il couperait nous couperions vous couperiez ils couperaient	je finirais tu finirais il finirait nous finirions vous finiriez ils finiraient	je rendrais tu rendrais il rendrait nous rendrions vous rendriez ils rendraient
MODE IMPÉRATIF (Présent)				
aie ayons ayez	sois soyons soyez	coupe coupons coupez	finis finissons finissez	rends rendons rendez
MODE SUBJONCTIF				
Présent				
que j' aie que tu aies qu'il ait que nous ayons que vous ayez qu'ils aient	que je sois que tu sois qu'il soit que nous soyons que vous soyez qu'ils soient	que je coupe que tu coupes qu'il coupe que nous coupions que vous coupiez qu'ils coupent	que je finisse que tu finisses qu'il finisse que nous finissions que vous finissiez qu'ils finissent	que je rende que tu rendes qu'il rende que nous rendions que vous rendiez qu'ils rendent
Imparfait				
que j' eusse que tu eusses qu'il eût que nous eussions que vous eussiez qu'ils eussent	que je fusse que tu fusses qu'il fût que nous fussions que vous fussiez qu'ils fussent	que je coupasse que tu coupasses qu'il coupât que nous coupassions que vous coupassiez qu'ils coupassent	que je finisse que tu finisses qu'il finît que nous finissions que vous finissiez qu'ils finissent	que je rendisse que tu rendisses qu'il rendît que nous rendissions que vous rendissiez qu'ils rendissent
INFINITIF (Présent)				
avoir	être	couper	finir	rendre
PARTICIPE (Présent)				
ayant	étant	coupant	finissant	rendant

B. TEMPS COMPOSÉS

AUXILIAIRES		VERBE COUPER conjugué avec AVOIR	VERBE DESCENDRE conjugué avec ÊTRE
AVOIR	ÊTRE		
MODE INDICATIF			
Passé composé			
j' ai eu	j' ai été	j' ai coupé	je suis descendu
tu as eu	tu as été	tu as coupé	tu es descendu
il a eu	il a été	il a coupé	il est descendu
nous avons eu	nous avons été	nous avons coupé	nous sommes descendus
vous avez eu	vous avez été	vous avez coupé	vous êtes descendus
ils ont eu	ils ont été	ils ont coupé	ils sont descendus
Plus-que-parfait			
j' avais eu	j' avais été	j' avais coupé	j' étais descendu
tu avais eu	tu avais été	tu avais coupé	tu étais descendu
il avait eu	il avait été	il avait coupé	il était descendu
nous avions eu	nous avions été	nous avions coupé	nous étions descendus
vous aviez eu	vous aviez été	vous aviez coupé	vous étiez descendus
ils avaient eu	ils avaient été	ils avaient coupé	ils étaient descendus
Passé antérieur			
j' eus eu	j' eus été	j' eus coupé	je fus descendu
tu eus eu	tu eus été	tu eus coupé	tu fus descendu
il eut eu	il eut été	il eut coupé	il fut descendu
nous eûmes eu	nous eûmes été	nous eûmes coupé	nous fûmes descendus
vous eûtes eu	vous eûtes été	vous eûtes coupé	vous fûtes descendus
ils eurent eu	ils eurent été	ils eurent coupé	ils furent descendus
Futur antérieur			
j' aurai eu	j' aurai été	j' aurai coupé	je serai descendu
tu auras eu	tu auras été	tu auras coupé	tu seras descendu
il aura eu	il aura été	il aura coupé	il sera descendu
nous aurons eu	nous aurons été	nous aurons coupé	nous serons descendus
vous aurez eu	vous aurez été	vous aurez coupé	vous serez descendus
ils auront eu	ils auront été	ils auront coupé	ils seront descendus

MODE CONDITIONNEL

Passé 1re forme

j' aurais eu	j' aurais été	j' aurais coupé	je serais descendu
tu aurais eu	tu aurais été	tu aurais coupé	tu serais descendu
il aurait eu	il aurait été	il aurait coupé	il serait descendu
nous aurions eu	nous aurions été	nous aurions coupé	nous serions descendus
vous auriez eu	vous auriez été	vous auriez coupé	vous seriez descendus
ils auraient eu	ils auraient été	ils auraient coupé	ils seraient descendus

Passé 2e forme

j' eusse eu	j' eusse été	j' eusse coupé	je fusse descendu
tu eusses eu	tu eusses été	tu eusses coupé	tu fusses descendu
il eût eu	il eût été	il eût coupé	il fût descendu
nous eussions eu	nous eussions été	nous eussions coupé	nous fussions descendus
vous eussiez eu	vous eussiez été	vous eussiez coupé	vous fussiez descendus
ils eussent eu	ils eussent été	ils eussent coupé	ils fussent descendus

MODE IMPÉRATIF (Passé)

aie eu	aie été	aie coupé	sois descendu
ayons eu	ayons été	ayons coupé	soyons descendus
ayez eu	ayez été	ayez coupé	soyez descendus

MODE SUBJONCTIF

Passé

que j' aie eu	que j' aie été	que j' aie coupé	que je sois descendu
que tu aies eu	que tu aies été	que tu aies coupé	que tu sois descendu
qu'il ait eu	qu'il ait été	qu'il ait coupé	qu'il soit descendu
que nous ayons eu	que nous ayons été	que nous ayons coupé	que nous soyons descendus
que vous ayez eu	que vous ayez été	que vous ayez coupé	que vous soyez descendus
qu'ils aient eu	qu'ils aient été	qu'ils aient coupé	qu'ils soient descendus

Plus-que-parfait

que j' eusse eu	que j' eusse été	que j' eusse coupé	que je fusse descendu
que tu eusses eu	que tu eusses été	que tu eusses coupé	que tu fusses descendu
qu'il eût eu	qu'il eût été	qu'il eût coupé	qu'il fût descendu
que nous eussions eu	que nous eussions été	que nous eussions coupé	que nous fussions descendus
que vous eussiez eu	que vous eussiez été	que vous eussiez coupé	que vous fussiez descendus
qu'ils eussent eu	qu'ils eussent été	qu'ils eussent coupé	qu'ils fussent descendus

INFINITIF (Passé)

avoir eu	avoir été	avoir coupé	être descendu

PARTICIPE (Passé)

ayant eu ou eu	ayant été ou été	ayant coupé ou coupé	étant descendu ou descendu

2. LA CONJUGAISON PASSIVE

Principe : ***Le verbe se conjugue avec l'auxiliaire*** **être** ***à tous les temps.***

Les temps habituellement composés deviennent donc surcomposés.

ÊTRE FÉLICITÉ (par quelqu'un)

MODE INDICATIF		MODE SUBJONCTIF
Présent	**Passé composé**	**Présent**
je suis félicité	j' ai été félicité	que je sois félicité
tu es félicité	tu as été félicité	que tu sois félicité
il est félicité	il a été félicité	qu'il soit félicité
nous sommes félicités	nous avons été félicités	que nous soyons félicités
vous êtes félicités	vous avez été félicités	que vous soyez félicités
ils sont félicités	ils ont été félicités	qu'ils soient félicités
Imparfait	**Plus-que-parfait**	**Imparfait**
j' étais félicité	j' avais été félicité	que je fusse félicité
tu étais félicité	tu avais été félicité	que tu fusses félicité
il était félicité	il avait été félicité	qu'il fût félicité
nous étions félicités	nous avions été félicités	que nous fussions félicités
vous étiez félicités	vous aviez été félicités	que vous fussiez félicités
ils étaient félicités	ils avaient été félicités	qu'ils fussent félicités
Passé simple	**Passé antérieur**	**Passé**
je fus félicité	j' eus été félicité	que j' aie été félicité
tu fus félicité	tu eus été félicité	que tu aies été félicité
il fut félicité	il eut été félicité	qu'il ait été félicité
nous fûmes félicités	nous eûmes été félicités	que nous ayons été félicités
vous fûtes félicités	vous eûtes été félicités	que vous ayez été félicités
ils furent félicités	ils eurent été félicités	qu'ils aient été félicités
Futur simple	**Futur antérieur**	**Plus-que-parfait**
je serai félicité	j' aurai été félicité	que j' eusse été félicité
tu seras félicité	tu auras été félicité	que tu eusses été félicité
il sera félicité	il aura été félicité	qu'il eût été félicité
nous serons félicités	nous aurons été félicités	que nous eussions été félicités
vous serez félicités	vous aurez été félicités	que vous eussiez été félicités
ils seront félicités	ils auront été félicités	qu'ils eussent été félicités

MODE CONDITIONNEL		
Présent	**Passé 1re forme**	**Passé 2e forme**
je serais félicité	j' aurais été félicité	j' eusse été félicité
tu serais félicité	tu aurais été félicité	tu eusses été félicité
il serait félicité	il aurait été félicité	il eût été félicité
nous serions félicités	nous aurions été félicités	nous eussions été félicités
vous seriez félicités	vous auriez été félicités	vous eussiez été félicités
ils seraient félicités	ils auraient été félicités	ils eussent été félicités

MODE IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Présent	**Présent**	**Présent**
sois félicité	être félicité	étant
soyons félicités		**Passé** (*simple*)
soyez félicités		félicité
Passé	**Passé**	**Passé** (*composé*)
(peu usité)	avoir été félicité	ayant été félicité

3. LA CONJUGAISON PRONOMINALE

Principe : ***Le verbe se conjugue avec l'auxiliaire* être *aux temps composés.***

S'ENFUIR

MODE INDICATIF

Présent	Passé composé
je m'enfuis	je me suis enfui
tu t'enfuis	tu t'es enfui
il s'enfuit	il s'est enfui
nous nous enfuyons	nous nous sommes enfuis
vous vous enfuyez	vous vous êtes enfuis
ils s'enfuient	ils se sont enfuis

Imparfait	Plus-que-parfait
je m'enfuyais	je m'étais enfui
tu t'enfuyais	tu t'étais enfui
il s'enfuyait	il s'était enfui
nous nous enfuyions	nous nous étions enfuis
vous vous enfuyiez	vous vous étiez enfuis
ils s'enfuyaient	ils s'étaient enfuis

Passé simple	Passé antérieur
je m'enfuis	je me fus enfui
tu t'enfuis	tu te fus enfui
il s'enfuit	il se fut enfui
nous nous enfuîmes	nous nous fûmes enfuis
vous vous enfuîtes	vous vous fûtes enfuis
ils s'enfuirent	ils se furent enfuis

Futur simple	Futur antérieur
je m'enfuirai	je me serai enfui
tu t'enfuiras	tu te seras enfui
il s'enfuira	il se sera enfui
nous nous enfuirons	nous nous serons enfuis
vous vous enfuirez	vous vous serez enfuis
ils s'enfuiront	ils se seront enfuis

MODE SUBJONCTIF

Présent	Imparfait
que je m'enfuie	que je m'enfuisse
que tu t'enfuies	que tu t'enfuisses
qu'il s'enfuie	qu'il s'enfuît
que nous nous enfuyions	que nous nous enfuissions
que vous vous enfuyiez	que vous vous enfuissiez
qu'ils s'enfuient	qu'ils s'enfuissent

Passé	Plus-que-parfait
que je me sois enfui	que je me fusse enfui
que tu te sois enfui	que tu te fusses enfui
qu'il se soit enfui	qu'il se fût enfui
que nous nous soyons enfuis	que nous nous fussions enfuis
que vous vous soyez enfuis	que vous vous fussiez enfuis
qu'ils se soient enfuis	qu'ils se fussent enfuis

MODE CONDITIONNEL

Présent	Passé 1re forme	Passé 2e forme
je m'enfuirais	je me serais enfui	je me fusse enfui
tu t'enfuirais	tu te serais enfui	tu te fusses enfui
il s'enfuirait	il se serait enfui	il se fût enfui
nous nous enfuirions	nous nous serions enfuis	nous nous fussions enfuis
vous vous enfuiriez	vous vous seriez enfuis	vous vous fussiez enfuis
ils s'enfuiraient	ils se seraient enfuis	ils se fussent enfuis

MODE IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Présent	**Présent**	**Présent**
enfuis-toi enfuyons-nous enfuyez-vous	s'enfuir	s'enfuyant
		Passé (*simple*)
		enfui
Passé	**Passé**	**Passé (*composé*)**
(peu usité)	s'être enfui	s'étant enfui

PETIT LEXIQUE

DES

VERBES IRRÉGULIERS

INFINITIF et participe passé	INDICATIF Présent	INDICATIF Passé simple	INDICATIF Futur	SUBJONCTIF Présent	SUBJONCTIF Imparfait
VERBES EN ER					
ALLER (allé) déployer essuyer	je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.	j'allai nous allâmes ils allèrent	j'irai nous irons ils iront	que j'aille que nous allions que vous alliez	que j'allasse qu'il allât que nous allassions
BALAYER (balayé)	je balaie nous balayons ils balaient	je balayai nous balayâmes ils balayèrent	je balaierai nous balaierons ils balaieront	que je balaie que nous balayions qu'ils balaient	que je balayasse qu'il balayât que nous balayassions
ENVOYER (envoyé)	j'envoie nous envoyons ils envoient	j'envoyai nous envoyâmes ils envoyèrent	j'enverrai nous enverrons ils enverront	que j'envoie que nous envoyions qu'ils envoient	que j'envoyasse qu'il envoyât que nous envoyassions
GRASSEYER (grasseyé)	je grasseye nous grasseyons ils grasseyent	je grasseyai nous grasseyâmes ils gresseyèrent	je grasseyerai nous grasseyerons ils grasseyeront	que je grasseye que nous grasseyions qu'ils grasseyent	que je grasseyasse qu'il grasseyât que n. grasseyassions
VERBES EN IR					
ACQUÉRIR (acquis) conquérir enquérir requérir	j'acquiers nous acquérons ils acquièrent	j'acquis nous acquîmes ils acquirent	j'acquerrai nous acquerrons ils acquerront	que j'acquière que nous acquérions qu'ils acquièrent	que j'acquisse qu'il acquît que nous acquissions
ASSAILLIR (assailli) tressaillir	j'assaille nous assaillons ils assaillent	j'assaillis nous assaillîmes ils assaillirent	j'assaillirai nous assaillirons ils assailliront	que j'assaille que nous assaillions qu'ils assaillent	que j'assaillisse qu'il assaillît que nous assaillissions
BOUILLIR (bouilli)	je bous nous bouillons ils bouillent	je bouillis nous bouillîmes ils bouillirent	je bouillirai nous bouillirons ils bouilliront	que je bouille que nous bouillions qu'ils bouillent	que je bouillisse qu'il bouillît que nous bouillissions
COURIR (couru) discourir encourir recourir secourir	je cours nous courons ils courent	je courus nous courûmes ils coururent	je courrai nous courrons ils courront	que je coure que nous courions qu'ils courent	que je courusse qu'il courût que nous courussions

COUVRIR (couvert) découvrir offrir ouvrir recouvrir souffrir	je couvre nous couvrons ils couvrent	je couvris nous couvrîmes ils couvrirent	je couvrirai nous couvrirons ils couvriront	que je couvre que nous couvrions qu'ils couvrent	que je couvrisse qu'il couvrît que nous couvrissions
CUEILLIR (cueilli) recueillir	je cueille nous cueillons ils cueillent	je cueillis nous cueillîmes ils cueillirent	je cueillerai nous cueillerons ils cueilleront	que je cueille que nous cueillions qu'ils cueillent	que je cueillisse qu'il cueillît que nous cueillissions
DÉFAILLIR (défailli) *(pas d'impératif)*	je défaille nous défaillons ils défaillent	je défaillis nous défaillîmes ils défaillirent	je défaillirai (peu usité)	que je défaille que nous défaillions qu'ils défaillent	que je défaillisse qu'il défaillît que nous défaillissions
FUIR (fui)	je fuis nous fuyons ils fuient	je fuis nous fuîmes ils fuirent	je fuirai nous fuirons ils fuiront	que je fuie que nous fuyions qu'ils fuient	que je fuisse qu'il fuît que nous fuissions
MENTIR (menti) démentir sentir repentir ressentir	je mens nous mentons ils mentent	je mentis nous mentîmes ils mentirent	je mentirai nous mentirons ils mentiront	que je mente que nous mentions qu'ils mentent	que je mentisse qu'il mentît que nous mentissions
MOURIR (mort)	je meurs nous mourons ils meurent	je mourus nous mourûmes ils moururent	je mourrai nous mourrons ils mourront	que je meure que nous mourions qu'ils meurent	que je mourusse qu'il mourût que nous mourussions
PARTIR (parti)	je pars nous partons ils partent	je partis nous partîmes ils partirent	je partirai nous partirons ils partiront	que je parte que nous partions qu'ils partent	que je partisse qu'il partît que nous partissions
REPARTIR (reparti) *(partir de nouveau)*	je repars nous repartons ils repartent	je repartis nous repartîmes ils repartirent	je repartirai nous repartirons ils repartiront	que je reparte que nous repartions qu'ils repartent	que je repartisse qu'il repartît, que nous repartissions
RÉPARTIR (réparti) (partager)	je répartis nous répartissons ils répartissent	je répartis nous répartîmes ils répartirent	je répartirai nous répartirons ils répartiront	que je répartisse que nous répartissions qu'ils répartissent	que je répartisse qu'il répartît que nous répartissions
SERVIR (servi) desservir	je sers nous servons ils servent	je servis nous servîmes ils servirent	je servirai nous servirons ils serviront	que je serve que nous servions qu'ils servent	que je servisse qu'il servît que nous servissions
SORTIR (sorti)	je sors nous sortons ils sortent	je sortis nous sortîmes ils sortirent	je sortirai nous sortirons ils sortiront	que je sorte que nous sortions qu'ils sortent	que je sortisse qu'il sortît que nous sortissions

N. B. — L'on ne trouvera dans ces tableaux ni l'imparfait de l'indicatif (à construire à partir du participe présent) ni le conditionnel présent (à construire à partir du futur simple), ni le présent de l'impératif (à construire à partir du présent de l'indicatif). En cas de difficulté, se reporter au Manuel de 6e-5e.

INFINITIF et participe passé	INDICATIF Présent	INDICATIF Passé simple	INDICATIF Futur	SUBJONCTIF Présent	SUBJONCTIF Imparfait
TENIR (tenu) détenir entretenir maintenir obtenir soutenir	je tiens nous tenons ils tiennent	je tins nous tînmes ils tinrent	je tiendrai nous tiendrons ils tiendront	que je tienne que nous tenions qu'ils tiennent	que je tinsse qu'il tînt que nous tinssions
VENIR (venu) circonvenir contrevenir convenir disconvenir intervenir parvenir prévenir provenir subvenir	je viens nous venons ils viennent	je vins nous vînmes ils vinrent	je viendrai nous viendrons ils viendront	que je vienne que nous venions qu'ils viennent	que je vinsse qu'il vînt que nous vinssions
VÊTIR (vêtu) revêtir	je vêts nous vêtons ils vêtent	je vêtis nous vêtimes *imparf.* : je vêtais	je vêtirai nous vêtirons ils vêtiront	que je vête que nous vêtions qu'ils vêtent	que je vêtisse qu'il vêtît que nous vêtissions
VERBES EN OIR					
ASSEOIR (assis) (deux formes de conjugaison)	j'assieds nous asseyons ils asseyent *ou* j'assois nous assoyons ils assoient	j'assis nous assîmes ils assirent	j'assiérai nous assiérons ils assiéront *ou* j'assoirai nous assoirons ils assoiront	que j'asseye que nous asseyions qu'ils asseyent *ou* que j'assoie que nous assoyions qu'ils assoient	que j'assisse qu'il assît que nous assissions
DÉCHOIR (déchu) choir	je déchois nous déchoyons ils déchoient	je déchus nous déchûmes ils déchurent	je décherrai (1) ou je déchoirai ils décherront	que je déchoie que nous déchoyions qu'ils déchoient	que je déchusse qu'il déchût que nous déchussions
DEVOIR (dû, due) redevoir	je dois nous devons ils doivent	je dus nous dûmes ils durent	je devrai nous devrons ils devront	que je doive que nous devions qu'ils doivent	que je dusse qu'il dût que nous dussions
MOUVOIR (mû, mue) émouvoir	je meus nous mouvons ils meuvent	je mus nous mûmes ils murent	je mouvrai nous mouvrons ils mouvront	que je meuve que nous mouvions qu'ils meuvent	que je musse qu'il mût que nous mussions

(1) Je ***décherrai*** est rare et archaïque.

POURVOIR (pourvu)	je pourvois nous pourvoyons ils pourvoient	je pourvus nous pourvûmes ils pourvurent	je pourvoirai nous pourvoirons ils pourvoiront	que je pourvoie que nous pourvoyions qu'ils pourvoient	que je pourvusse qu'il pourvût que nous pourvussions
POUVOIR (pu, inv.)	je peux *ou* je puis nous pouvons ils peuvent	je pus nous pûmes ils purent	je pourrai nous pourrons ils pourront	que je puisse que nous puissions qu'ils puissent	que je pusse qu'il pût que nous pussions
PRÉVOIR (prévu)	je prévois nous prévoyons ils prévoient	je prévis nous prévîmes ils prévirent	je prévoirai nous prévoirons ils prévoiront	que je prévoie que nous prévoyions qu'ils prévoient	que je prévisse qu'il prévît que nous prévissions
RECEVOIR (reçu) apercevoir concevoir décevoir percevoir	je reçois nous recevons ils reçoivent	je reçus nous reçûmes ils reçurent	je recevrai nous recevrons ils recevront	que je reçoive que nous recevions qu'ils reçoivent	que je reçusse qu'il reçût que nous reçussions
SAVOIR (su)	je sais nous savons ils savent	je sus nous sûmes ils surent	je saurai nous saurons ils sauront	que je sache que nous sachions qu'ils sachent	que je susse qu'il sût que nous sussions
SURSEOIR (sursis)	je sursois nous sursoyons ils sursoient	je sursis nous sursîmes imp. : je sursoyais	je surseoirai nous surseoirons ils surseoiront	que je sursoie que nous sursoyions qu'ils sursoient	que je sursisse qu'il sursît que nous sursissions
VALOIR (valu) équivaloir prévaloir	je vaux nous valons ils valent	je valus nous valûmes ils valurent	je vaudrai nous vaudrons ils vaudront	que je vaille que nous valions qu'ils vaillent	que je valusse qu'il valût que nous valussions
VOIR (vu) entrevoir revoir	je vois nous voyons ils voient	je vis nous vîmes ils virent	je verrai nous verrons ils verront	que je voie que nous voyions qu'ils voient	que je visse qu'il vît que nous vissions
VOULOIR (voulu)	je veux il veut nous voulons ils veulent	je voulus nous voulûmes ils voulurent	je voudrai nous voudrons ils voudront	que je veuille que nous voulions qu'ils veuillent	que je voulusse qu'il voulût que nous voulussions

VERBES EN RE

ABSOUDRE (absous, absoute) dissoudre	j'absous nous absolvons ils absolvent	j'absolus (rare)	j'absoudrai nous absoudrons ils absoudront	que j'absolve que nous absolvions qu'ils absolvent	que j'absolusse (rare)
ACCROÎTRE (accru) *(accent circonflexe devant T)*	j'accrois il accroît nous accroissons ils accroissent	j'accrus il accrût nous accrûmes ils accrurent	j'accroîtrai nous accroîtrons ils accroîtront	que j'accroisse que nous accroissions qu'ils accroissent	que j'accrusse qu'il accrût que nous accrussions

INFINITIF et participe passé	INDICATIF Présent	INDICATIF Passé simple	INDICATIF Futur	SUBJONCTIF Présent	SUBJONCTIF Imparfait
ATTEINDRE (atteint) astreindre ceindre peindre déteindre empreindre enfreindre éteindre feindre geindre restreindre	j'atteins nous atteignons ils atteignent	j'atteignis nous atteignîmes ils atteignirent	j'atteindrai nous atteindrons ils atteindront	que j'atteigne que nous atteignions qu'ils atteignent	que j'atteignisse qu'il atteignît que nous atteignissions
BATTRE (battu) abattre combattre débattre	je bats nous battons ils battent	je battis nous battîmes ils battirent	je battrai nous battrons ils battront	que je batte que nous battions qu'ils battent	que je battisse qu'il battît que nous battissions
BOIRE (bu)	je bois nous buvons ils boivent	je bus nous bûmes ils burent	je boirai nous boirons ils boiront	que je boive que nous buvions qu'ils boivent	que je busse qu'il bût que nous bussions
CONCLURE (conclu) inclure (inclus) exclure (exclu)	je conclus nous concluons ils concluent	je conclus nous conclûmes ils conclurent	je conclurai nous conclurons ils concluront	que je conclue qu'il conclue que nous concluions	que je conclusse qu'il conclût que nous conclussions
CONDUIRE (conduit) construire cuire déduire détruire enduire induire instruire introduire etc.	je conduis nous conduisons ils conduisent	je conduisis nous conduisîmes ils conduisirent	je conduirai nous conduirons ils conduiront	que je conduise que nous conduisions qu'ils conduisent	que je conduisisse qu'il conduisît que n. conduisissions (peu usité)
CONFIRE (confit) déconfire suffire (suffi)	je confis nous confisons ils confisent	je confis nous confîmes ils confirent	je confirai nous confirons ils confiront	que je confise que nous confisions qu'ils confisent	que je confisse qu'il confît que nous confissions
CONNAÎTRE (connu) *(accent circonflexe devant T)*	je connais il connaît ils connaissent	je connus nous connûmes ils connurent	je connaîtrai nous connaîtrons ils connaîtront	que je connaisse que nous connaissions qu'ils connaissent	que je connusse qu'il connût que nous connussions

CONTREDIRE (contredit) dédire (se) interdire médire prédire	je contredis nous contredisons vous contredisez	je contredis nous contredîmes ils contredirent	je contredirai nous contredirons ils contrediront	que je contredise que nous contredisions qu'ils contredisent	que je contredisse qu'il contredît que n. contredissions
COUDRE (cousu) découdre	je couds il coud nous cousons ils cousent	je cousis nous cousîmes ils cousirent	je coudrai nous coudrons ils coudront	que je couse que nous cousions qu'ils cousent	que je cousisse qu'il cousît que nous cousissions
CRAINDRE (craint) contraindre plaindre	je crains il craint nous craignons	je craignis nous craignîmes ils craignirent	je craindrai nous craindrons ils craindront	que je craigne que nous craignions qu'ils craignent	que je craignisse qu'il craignît que nous craignissions
CROIRE (cru)	je crois nous croyons ils croient	je crus nous crûmes ils crurent	je croirai nous croirons ils croiront	que je croie que nous croyions qu'ils croient	que je crusse qu'il crût que nous crussions
CROÎTRE (crû, crue) *(acc. cir. devant T et S simple et partout au passé simple et à l'imp. du subj.)*	je croîs il croît nous croissons ils croissent	je crûs nous crûmes ils crûrent	je croîtrai nous croîtrons ils croîtront	que je croisse que nous croissions qu'ils croissent	que je crûsse qu'il crût que nous crûssions
DIRE (dit)	je dis vous dites ils disent	je dis nous dîmes ils dirent	je dirai nous dirons ils diront	que je dise que nous disions qu'ils disent	que je disse qu'il dît que nous dissions
ÉCRIRE (écrit) circonscrire prescrire proscrire souscrire	j'écris nous écrivons ils écrivent	j'écrivis nous écrivîmes ils écrivirent	j'écrirai nous écrirons ils écriront	que j'écrive que nous écrivions qu'ils écrivent	que j'écrivisse qu'il écrivît que nous écrivissions
FAIRE (fait) contrefaire satisfaire etc.	je fais vous faites ils font	je fis nous fîmes ils firent	je ferai nous ferons ils feront	que je fasse que nous fassions qu'ils fassent	que je fisse qu'il fît que nous fissions
JOINDRE (joint) adjoindre disjoindre	je joins nous joignons ils joignent	je joignis nous joignîmes ils joignirent	je joindrai nous joindrons ils joindront	que je joigne que nous joignions qu'ils joignent	que je joignisse qu'il joignît que nous joignissions
LIRE (lu) élire	je lis nous lisons ils lisent	je lus nous lûmes ils lurent	je lirai nous lirons ils liront	que je lise que nous lisions qu'ils lisent	que je lusse qu'il lût que nous lussions

INFINITIF et participe passé	**INDICATIF** Présent	Passé simple	Futur	**SUBJONCTIF** Présent	Imparfait
METTRE (mis) admettre commettre etc.	je mets nous mettons ils mettent	je mis nous mîmes ils mirent	je mettrai nous mettrons ils mettront	que je mette que nous mettions qu'ils mettent	que je misse qu'il mît que nous missions
MOUDRE (moulu) *(ne s'emploie guère au pluriel)*	je mouds il moud nous moulons ils moulent	je moulus nous moulûmes ils moulurent	je moudrai nous moudrons ils moudront	que je moule que nous moulions qu'ils moulent	que je moulusse qu'il moulût que nous moulussions
NAÎTRE (né) *(accent circonflexe devant T)*	je nais, il naît nous naissons ils naissent	je naquis nous naquîmes ils naquirent	je naîtrai nous naîtrons ils naîtront	que je naisse que nous naissions qu'ils naissent	que je naquisse qu'il naquît que nous naquissions
NUIRE (nui) luire	je nuis nous nuisons ils nuisent	je nuisis nous nuisîmes ils nuisirent	je nuirai nous nuirons ils nuiront	que je nuise que nous nuisions qu'ils nuisent	que je nuisisse qu'il nuisît que nous nuisissions
PAÎTRE (pas de part. passé) *(accent circonflexe devant T)*	je pais il paît nous paissons ils paissent	non employé	je paîtrai nous paîtrons ils paîtront	que je paisse que nous paissions qu'ils paissent	non employé
PLAIRE (plu) complaire déplaire	je plais il plaît nous plaisons ils plaisent	je plus nous plûmes ils plurent	je plairai nous plairons ils plairont	que je plaise que nous plaisions qu'ils plaisent	que je plusse qu'il plût que nous plussions
PRENDRE (pris) comprendre s'éprendre etc.	je prends nous prenons ils prennent	je pris nous prîmes ils prirent	je prendrai nous prendrons ils prendront	que je prenne que nous prenions qu'ils prennent	que je prisse qu'il prît que nous prissions
REPAÎTRE (se) (repu) (accent circonflexe devant T)	je me repais nous n. repaissons ils se repaissent	je me repus nous nous repûmes ils se repurent	je me repaîtrai nous n. repaîtrons ils se repaîtront	que je me repaisse que n. n. repaissions qu'ils se repaissent	que je me repusse qu'il se repût que n. n. repussions
RÉSOUDRE (résolu)	je résous nous résolvons ils résolvent	je résolus nous résolûmes ils résolurent	je résoudrai nous résoudrons ils résoudront	que je résolve que nous résolvions qu'ils résolvent	que je résolusse qu'il résolût que nous résolussions

RIRE (rire)	je ris nous rions ils rient	je ris nous rîmes ils rirent	je rirai nous rirons ils riront	que je rie que nous riions qu'ils rient	que je risse qu'il rît que nous rissions
SUIVRE (suivi)	je suis nous suivons ils suivent	je suivis nous suivîmes ils suivirent	je suivrai nous suivrons ils suivront	que je suive que nous suivions qu'ils suivent	que je suivisse qu'il suivît que nous suivissions
TAIRE (tu)	je tais nous taisons ils taisent	je tus nous tûmes ils turent	je tairai nous tairons ils tairont	que je taise que nous taisions qu'ils taisent	que je tusse qu'il tût que nous tussions
TRAIRE (trait) abstraire distraire soustraire	je trais nous trayons ils traient		je trairai nous trairons ils trairont	que je traie que nous trayions qu'ils traient	
VAINCRE (vaincu) convaincre	je vaincs tu vaincs il vainc nous vainquons ils vainquent	je vainquis nous vainquîmes ils vainquirent	je vaincrai nous vaincrons ils vaincront	que je vainque que nous vainquions qu'ils vainquent	que je vainquisse qu'il vainquît que nous vainquissions
VIVRE (vécu)	je vis nous vivons ils vivent	je vécus nous vécûmes ils vécurent	je vivrai nous vivrons ils vivront	que je vive que nous vivions qu'ils vivent	que je vécusse qu'il vécût que nous vécussions

VUE FINALE

● 1° **A l'indicatif présent,** la 1re personne du singulier des verbes irréguliers se termine généralement par **s** (Ex. : *je trais, je vaincs*). Elle se termine par **x** (= s) pour quelques verbes (Ex. : *je peu**x**, je vau**x***), et parfois par **e** (*je cueill**e**, je souffr**e***).

Au pluriel, la 1re et la 2e personnes ont souvent un radical différent de celui du singulier (*Ex. : **j'acquiers**, nous **acquérons**; je **crains**, nous **craignons***).

● 2° **L'impératif** est semblable au présent de l'indicatif (Ex. : *tu vaincs, vaincs; tu acquiers, acquiers*).

● 3° **Le futur et le conditionnel** ont un même radical (Ex. : *j'acquerrai, j'acquerrais; je vaincrai, je vaincrais*)

● 4° **L'imparfait du subjonctif** s'obtient en ajoutant **deux s** au radical du passé simple (Ex. : *j'acquis, que j'acquisse; je vainquis, que je vainquisse*). Toutefois un accent circonflexe apparaît à la 3e personne du singulier (Ex. : *qu'il acquît, qu'il vainquît*).

● 5° **Le participe présent** a le même radical que l'imparfait de l'indicatif (ou que la 1re personne du pluriel du présent de l'indicatif) (Ex. : ***vainquant**, je **vainquais**, nous **vainquons***).

QUELQUES VERBES DÉFECTIFS (1)

ADVENIR	Ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux 3es personnes du singulier. Ex. : *« Il faut faire son devoir quoi qu'il **advienne.** »*
AVÉRER	Ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et au participe passé. Ex. : *C'est un fait avéré »* (= reconnu comme vrai). Le verbe pronominal *s'avérer* n'est pas défectif.
BRAIRE	Ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux 3es personnes du présent de l'indicatif, du futur et du conditionnel. Ex. : *« **Il brait, il braira.** »*
BRUIRE	S'emploie surtout à la 3e *personne* (***il bruit, ils bruissent; il bruissait; il bruira***).
CHOIR	S'emploie surtout à l'infinitif, aux trois personnes du singulier et à la 3e personne du pluriel du présent de l'indicatif, à la 3e personne du singulier du passé simple (*il **chut***) et au participe passé (***chu***).
DÉCHOIR	***Je déchois, nous déchoyons; je déchus; je déchoirai; je déchoirais; que je déchoie, que nous déchoyions; que je déchusse; déchu.*** Ne s'emploie pas au participe présent ni à l'imparfait de l'indicatif.
ÉCHOIR	S'emploie surtout à l'infinitif et aux 3es personnes du singulier (***il échoit, il échut, il échoira***, etc.), ***échu, échéant.***
CLORE	S'emploie surtout à l'infinitif et aux personnes du singulier du présent de l'indicatif (***je clos, tu clos, il clôt***); participe passé : **clos.**
ENCLORE	Se conjugue comme **clore,** mais à toutes les personnes du présent de l'indicatif (***nous enclosons, ils enclosent***).
S'ENSUIVRE	S'emploie surtout à l'infinitif et aux 3es personnes de chaque temps.
FAILLIR	S'emploie à l'infinitif, au passé simple (***je faillis,*** etc.), au futur (***je faillirai***), au conditionnel et aux temps composés (***j'ai failli***).
FRIRE	Ne s'emploie qu'à l'infinitif, au singulier de l'indicatif présent (***je fris, tu fris, il frit***), au participe passé (***frit***) et aux temps composés.
GÉSIR	Ne s'emploie plus qu'au présent (***il gît***), à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent (***gisant***).
PAÎTRE	Ne s'emploie ni au passé simple, ni à l'imparfait du subjonctif, ni aux temps composés (voir tableau des verbes irréguliers).
POINDRE	(Au sens intransitif de « commencer à paraître ».) Ne s'emploie qu'à l'infinitif et à la 3e personne du singulier de l'indicatif présent et du futur. Ex. : *« Le jour **point, poindra.** »*
PROMOUVOIR	Ne s'emploie plus qu'à l'infinitif, au participe présent (***promouvant***), au participe passé (***promu***) et aux temps composés.
QUÉRIR	Ne s'emploie plus qu'à l'infinitif et avec les verbes **aller, venir, envoyer.**
SEOIR	(Au sens de convenir.) Ne s'emploie qu'aux 3es personnes du présent de l'indicatif (***il sied, ils siéent***), de l'imparfait (***il seyait***), du futur (***il siéra***), du conditionnel et au participe présent (***seyant***).
TRAIRE	N'est employé ni au passé simple ni à l'imparfait du subjonctif (voir tableau des verbes irréguliers).

(1) On appelle ainsi les verbes qui ne se conjuguent ni à tous les temps ni à toutes les personnes.

Mémento orthographique (1)

(1) *On trouvera dans le manuel de 6ᵉ - 5ᵉ un mémento orthographique beaucoup plus complet, mais de niveau un peu moins élevé.*

LES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES DANS LES MOTS

1. L'accent aigu (´) se met sur un **e** fermé, devant une syllabe non muette.
école, sérénité.
EXCEPTIONS : *un événement, je pénétrerai.* (Voyez p. 442.)

2. L'accent grave (`) se met :
— sur un **è ouvert** devant une syllabe muette.
la lumière, je pénètre.
— sur **a** des mots.................
déjà, voilà, çà et là, delà, deçà, holà.
— sur **a, e, u** et différencie........
*à et a ; **où** et ou ; **là** et la ; **dès** et des.*

3. L'accent circonflexe (^) :
— se place sur les **voyelles longues.**
la pâte, un gîte, la flûte, la côte.
— remplace un **s** étymologique disparu. . ...
la fête (ancien français : *feste*), *la bête* (ancien français : *beste*).
— distingue les **homonymes.**
sur et sûr ; mur et mûr ; tache et tâche ; du et dû ; cru et crû ; cote et côte.
REMARQUE. — Attention à *abîme* et *cime, fût* et *futaie, jeûner* et *déjeuner.*

Il se place dans les **terminaisons de la 1re et 2e personnes du pluriel du passé simple** et à **l'imparfait du subjonctif** (3e pers. du sing.).
nous aperçûmes ; vous aperçûtes.
qu'il aperçût (passé simple, 3e pers. sing. : « il aperçut »).

Il subsiste pour les verbes en **aître** et en **oître,** devant un **t.**
il paraît, il naît, il croît.
nous paraîtrons, ils croîtraient.

4. Le tréma (¨) se place sur les voyelles **i, e** et **u** et fait prononcer séparément **la voyelle précédente.**
la ciguë, l'aïeul, la faïence, la voix aiguë, une pièce exiguë, laïque, maïs, naïf, Noël, païen, stoïque.

5. La cédille (¸) se place sous le **c** devant **a, o, u,** pour faire **ce.**
agaçant, le garçon, j'aperçus.
REMARQUE. — Attention à **douceâtre.**

On n'en met pas devant **i**..........
décimer, remerciement (ou *remercîment*).

6. L'apostrophe (') remplace la **voyelle élidée.**
l'armoire, l'hameçon.

REMARQUE :

L'apostrophe figure à l'intérieur de certains mots.
la presqu'île, quelqu'un, aujourd'hui.

On la supprime dans les mots..........
entracte, entraide.

7. Le trait d'union (-) unit plusieurs mots qui forment un bloc grammatical (noms composés, locutions).
la grand-mère, le grand-père, vis-à-vis de.

a) L'arrêté officiel de 1901 a rendu son **emploi facultatif** dans certains mots composés.
la pomme de terre, le chef d'œuvre.

b) On le rencontre encore :
— entre **le verbe** et **le pronom**.............
pars-tu? rendez-le moi! arrivera-t-il?
— entre **le pronom** et **l'adjectif** ***même***......
lui-même, eux-mêmes.
— entre les mots réunis à **ci** et **là**........
celui-ci, cet enfant-là, ci-joint, là-bas.

LES NOMS

LE GENRE DES NOMS

1. NOMS MASCULINS

On dit ***un*** *:*

alvéole	asphalte	esclandre	orbe
ambre	astérisque	haltère	pétale
amphibie	augure	harmonica	pétiole
anathème	balustre	hémisphère	planisphère
anthracite	camée	hyménée	pamplemousse
antidote	chrysanthème	hymne	poulpe
apogée	coryphée	insigne	prytanée
apologue	edelweiss	isthme	rail
apothème	effluve	mausolée	sépale
arcane	empyrée	myrte	tentacule
armistice	équinoxe	obélisque	vivres (des)
arôme			

2. NOMS FÉMININS

On dit ***une*** *:*

acné	ébène	équivoque	orge
alèse	ébonite	estafette	oriflamme
amnistie	ecchymose	gemme	patère
anagramme	égide	immondice	penne
anicroche	encaustique	mandibule	perce-neige
ankylose	éphéméride	moustiquaire	primeur
antilope	épigramme	nacre	réglisse
apothéose	épitaphe	oasis	stalactite
atmosphère	épithète	odyssée	stalagmite
autostrade		omoplate	vésicule

3. NOMS HOMONYMES

Selon le sens, *on dit* ***un*** *ou* ***une*** **:**

cache	garenne	mémoire	période
coche	greffe	office	solde
couple	guide	paillasse	souris
crêpe	hymne	parallèle	statuaire
critique	laque	pendule	suisse

Remarque. — *Un* ***aigle*** (masculin), *les* ***aigles*** *romaines* (les enseignes : féminin); *un* ***orgue*** (singulier), *des* ***orgues*** (masculin ou féminin au pluriel); *un* ***délice****, un* ***amour*** (singulier), *des* ***délices****, des* ***amours*** (masculin ou féminin au pluriel).

LE NOMBRE DES NOMS

A. COMMENT FORMER LE PLURIEL

CAS PARTICULIERS

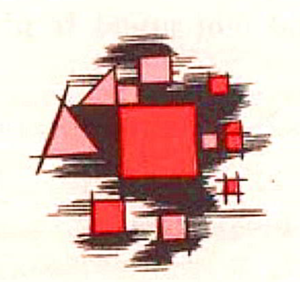
1. Noms étrangers.	Beaucoup suivent la règle générale.	*des accessits, des albums, des alinéas, des biftecks, des falbalas, des meetings, des pensums, des spécimens, des visas.*
	D'après leur origine, on rencontre :	
	a) Des **noms latins** invariables.	*des amen, des credo, des exeat, des extra, des veto.*
	REMARQUE. — On écrit.....	*un maximum (des maxima), un sanatorium (des sanatoria).*
	b) Des **noms italiens** au pluriel en **i**.	*un solo (des soli), un soprano (des soprani).*
	REMARQUE. — On écrit.....	*Un confetti, des confetti, des duos, des bravos, des concertos, des scénarios.*
	c) Des **noms anglais** qui prennent le pluriel d'origine.	*une lady (des ladies), une garden-party (des garden-parties), un gentleman (des gentlemen), un match (des matches).*
	REMARQUE. — On peut écrire.	*des ladys, des gentlemans.*
	d) Des **noms allemands** qui prennent le pluriel d'origine.	*un lied (des lieder), un leitmotiv (des leitmotive).*
2. Noms composés. *a)* Nom et nom.	**Le pluriel du premier** entraîne généralement le pluriel du second.	*un chef-lieu, des chefs-lieux.* EXCEPTIONS : *des timbres-poste (de la poste), des appuis-main, des volte-face.*
b) Noms unis par une préposition.	**Le premier seul** prend le pluriel.	*des arcs-en-ciel, des chefs-d'œuvre, des culs-de-lampe.* EXCEPTIONS : *des coq-à-l'âne, des tête-à-tête, des vol-au-vent, des pot-au-feu, des rez-de chaussée.*
c) Nom et adjectif.	**S'accordent** quand l'adjectif est épithète du nom.	*des rouges-gorges, des cerfs-volants.* CAS PARTICULIERS : *des terre-pleins, des libre-échangistes, des guet-apens, des chevau-légers.*

Noms composés (*suite*).	Cas où le nom est composé avec **demi.** Seul, le nom se met au pluriel.	*des demi-cercles.* EXCEPTIONS : *des demi-solde (officiers); des demi-sang (chevaux); des demi-sel (fromages).*
d) Nom et verbe.	Le verbe demeure **invariable.** Le nom se met au pluriel.	*des serre-freins, des couvre-pieds, des vide-bouteilles, des pèse-lettres, des tire-lignes.* EXCEPTIONS : *des abat-jour, des brise-glace, des casse-tête, des coupe-gorge, des couvre-feu, des gagne-pain, des perce-neige, des pèse-lait, des coupe-papier, des porte-drapeau, des porte-monnaie, des prie-dieu, etc...*
	Garde (nom de personne) prend un **s.**	*des gardes-chasse, des gardes-côtes* (hommes).
REMARQUE.	***Garde*** (verbe indiquant ce qui sert à garder) est invariable.	*des garde-meubles, des garde-boue, des garde-côtes* (bateaux).
e) Verbe et verbe, verbe et mot invariable.	Les deux restent **invariables.**	*des pousse-pousse, des pince-sans-rire.*
f) Nom et mot invariable.	Le nom seul **varie.**	*des à-côtés, des sauf-conduits, des tout-puissants, des après-dîners.* EXCEPTIONS : *des hors-texte, des hors-d'œuvre, des sans-cœur, des sans-façon, des sans-souci.*
g) Noms composés tirés :		
— de **l'anglais.**	Le second mot prend **le pluriel.**	*un boy-scout, des boy-scouts; un jazz-band, des jazz-bands; un side-car, des side-cars.* EXCEPTIONS : *des pick-up, des five-o'clock, des week-end.*
— du **latin.**	Ils sont **invariables.**	*des post-scriptum, des in-quarto, des ex-voto, des in-douze, des in-trente-deux.*
h) Noms composés en un seul mot.	**S'accordent** comme les noms simples.	*Des contrevents, des portefeuilles, des tournebroches.*
	Pluriels spéciaux.	*Monsieur,* ***messieurs;*** *madame,* ***mesdames;*** *mademoiselle,* ***mesdemoiselles;*** *un bonhomme,* ***des bonshommes;*** *un gentilhomme,* ***des gentilshommes;*** *monseigneur,* ***messeigneurs.***

B. A QUEL NOMBRE METTRE LE NOM

En général, les adjoints du nom (article, adjectif) indiquent le nombre. Mais, de toute façon, il faut s'appuyer sur le sens.

1. Cas d'un article pluriel se rapportant à deux noms.	Chaque nom peut ne désigner qu'une seule chose.	*Les lundi et samedi de la semaine (un lundi et un samedi dans la semaine).*
2. Noms propres.	*Ils prennent le* **pluriel** s'ils désignent :	
	a) Des familles **illustres**....	*Les Bourbons, les Guises.*
	b) Des personnages pris comme **modèles.**	*Les Pasteurs et les Curies sont rares.*
	c) Des noms de **peuples**, de **pays.**	*Les Normands, les Deux-Sèvres.*
	Ils restent au **singulier** :	
	a) Quand ils sont précédés de **la** ou **du.**	*Les La Fontaine, les du Bellay.*
	b) Quand ils désignent une **seule personne.**	*Les Hugo, les Musset.*
	c) Ou des personnes **non célèbres** ou de noblesse récente.	Arrêté du 26 février 1901 : *les Bonaparte ou les Bonapartes, les Duval ou les Duvals.*



LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

PREMIER CAS. — LE SENS GUIDE L'ACCORD

CAS A ENVISAGER.	SOLUTION.	EXEMPLES.
1. Les noms forment une **gradation.**	**L'adjectif s'accorde avec le dernier** qui les résume.	*Nos ancêtres témoignaient d'une hardiesse, d'un courage et d'une témérité* ***surprenante.***
2. Les noms sont **synonymes.**	L'accord se fait avec le dernier.	*Une sagesse, une prudence* ***étonnante.***
3. L'adjectif se rapporte à **un seul** des noms.	Il ne s'accorde qu'avec lui.	*Je mange une tartine et une pomme* ***cuite.***
4. Les noms sont unis par « **ou** » ou par « **de** ».	Selon le sens, l'adjectif se met au **singulier** ou au **pluriel.**	*Un cache-nez* ***ou*** *une pèlerine bien* ***chauds*** (l'adjectif se rapporte aux **deux** noms). *Des rubans* ***de*** *soie* ***roulés*** (l'adjectif se rapporte à **rubans**). *Des rubans de soie* ***brochée*** (l'adjectif se rapporte à **soie**).
5. Après l'expression : « ***avoir l'air*** » (voir p. 453).	L'adjectif s'accorde avec le mot « **air** » s'il s'agit du visage.	*Cette fillette a l'air* ***sérieux.***
	Il s'accorde avec le sujet dans le sens de : **sembler.**	*Louise* ***a l'air intelligente.***

N. B. — *L'arrêté de* **1901** *tolère l'accord ou le non-accord dans les deux cas.*

6. Après « ***des plus*** », « ***des moins*** », « ***des mieux*** ».	L'adjectif se met **au pluriel...**	« *L'opération était des plus* ***délicates*** ».

REMARQUE. — L'adjectif se met **au singulier** lorsqu'on donne à « *des plus* », « *des moins* », « *des mieux* », le sens des adverbes « **très** », « **très peu** »...
Ex. : « *La situation était des plus embarrassante.* » (DUHAMEL.)
Il est des cas où il est permis d'hésiter. On tolère alors l'accord ou le non-accord.

7. **Adjectifs de couleur.**	Lorsque l'adjectif de couleur est qualifié par un autre adjectif de couleur ou par un nom, l'ensemble reste **invariable.**	*Des yeux vert clair. Une robe* ***bleu*** *ciel.*

REMARQUE. — Certains adjectifs simples de couleur sont ***toujours invariables*** : *acajou, ardoise, argent, azur, bistre, brique, café, cerise, champagne, chocolat, citron, crème, émeraude, framboise, grenat, groseille, indigo, marron, olive, or, orange, paille, prune, saumon, tango, tomate, etc.* Ces adjectifs sont originellement des noms.

DEUXIÈME CAS. — L'ANALYSE GRAMMATICALE GUIDE L'ACCORD

Principe :

Certains mots sont tantôt adjectifs qualificatifs, tantôt adverbes. ***Adjectifs,*** *ils s'accordent;* ***adverbes,*** *ils restent invariables.* Ex. : « *Des cuivres ciselés* ***fin*** *comme des dentelles* ».

EXCEPTIONS. ● 1. **Adjectifs employés adverbialement.**	Certains s'accordent, selon un ancien usage, comme le participe ou l'adjectif qui suit.	*Des roses fraîches (= fraîchement) cueillies. Le blessé avait les yeux grands ouverts.*
● 2. **Adjectifs anciennement invariables** (2e déclinaison latine).	C'est le cas de « **grand** », dans certains noms composés. Il reste invariable.	*La grand-mère; les grand-mères.* (Toutefois, le pluriel est toléré.)

REMARQUE. — La **place** de l'adjectif par rapport au nom amène parfois des dérogations au principe ci-dessus.

Demi

● 1. Quand il est **adjectif**	*a*) placé **après le nom,** il en est séparé par la conjonction ***et;*** il s'accorde en genre, mais reste au **singulier.**	*Cinq heures et* ***demie.*** *Deux kilos et* ***demi.***
	b) placé **avant le nom,** il en est séparé par un trait d'union et reste **invariable.**	*Une* ***demi****-heure. Une* ***demi****-livre.*
	REMARQUE. — On tolère l'accord pour.	*Une* ***demi*** *ou* ***demie*** *heure* (sans trait d'union).
● 2. Quand il est **adverbe**	il se place généralement **devant** un adjectif.	*Ils étaient* ***à demi*** *éveillés* (pas de trait d'union).
	REMARQUE. — *Mi, semi,* sont adverbes, donc toujours invariables.	*J'avais de l'eau à* ***mi****-jambes; des revues* ***semi****-cartonnées.*

Nu

● 1. Placé **après** le nom	il **s'accorde**	*Cet enfant marche pieds* ***nus.***
● 2. Placé **avant** le nom	il est uni à celui-ci par un trait d'union et reste **invariable.**	*Il entra* ***nu****-pieds dans l'eau.* EXCEPTION : *La* ***nue****-propriété.*

Franc (dans « franc de port »)

● 1. Il **suit** le nom. .	Il **s'accorde.**	*Ces étoffes sont envoyées* ***franches*** *de port.*
● 2. Il **précède** le nom	Il est **invariable**.	*Vous recevrez* ***franc*** *de port les paquets annoncés.*
	REMARQUES : *a*) On tolère l'accord dans tous les cas. *Arrêté officiel de 1901* : « envoyer franc de port ou franche de port une lettre ».	
	b) L'adverbe **franco** remplace souvent cette expression et reste invariable.	*Vous recevrez ces marchandises* ***franco.***

Possible

● **1.** Il est **adjectif**..	Il **suit** la règle d'accord....	*Des erreurs **possibles**; ces choses sont **possibles**.*
● **2.** Il est **adverbe**..	Il accompagne : **le plus, le mieux, le moins** et forme une **locution adverbiale.**	*Faites **le moins** de fautes **possible*** (sens : *que vous pouvez*).

LES DEGRÉS DE L'ADJECTIF

● **1.** Accord de l'adjectif placé après : **des plus, des mieux, des moins.**	On l'écrit au pluriel en le mettant au genre du nom auquel il se rapporte.	*Ce conseil m'a été **des plus utiles.*** *Cette fête fut **des mieux réussies.*** *Cette nouvelle me semble **des moins sûres.***
● **2.** On emploie **le, la, les** devant l'adverbe **plus**	quand on compare l'être ou la chose qualifiés.	*De toutes les fleurs de ce bouquet, **la plus** belle s'est fanée.*
● **3.** On emploie toujours **le**	quand la qualité exprime **le plus haut degré** (sans comparaison de l'être ou de la chose qualifiés).	*C'est à leurs maîtres que les bêtes sont **le plus** fidèlement attachées.*

REMARQUES SUR LES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

A. ADJECTIFS NUMÉRAUX

● 1. Les adjectifs cardinaux

a) **Vingt et cent sont tantôt variables, tantôt invariables**	Règle : Ils sont **variables** quand ils sont multipliés et ne sont pas suivis d'un autre nombre.	*Quatre-**vingts** francs; quatre **cents** mètres; deux **cent** cinquante moutons.*
	Tolérance : On peut écrire au pluriel **vingt** et **cent** même lorsqu'ils sont suivis d'un autre adjectif numéral.	*Quatre-**vingt** dix hommes ou quatre-**vingts**-dix.*
b) **Mille est invariable**		*Trois **mille** francs; quatre **mille** huit cents mètres.*
	Tolérance : « Dans la désignation du millésime, on tolérera **mille** au lieu de **mil**, comme dans l'expression d'un nombre. » (Arrêté de 1901.)	*L'an **mil** neuf cent cinquante-neuf, ou l'an **mille** neuf cent cinquante-neuf.*
c) **Le trait d'union**..	s'emploie jusqu'au nombre **cent.**	*Quarante-deux; quatre cent deux.*
	Tolérance : « Le trait d'union ne sera pas exigé entre le mot désignant les unités et le mot désignant les dizaines. » (Arrêté de 1901.)	*Dix sept francs.*

2. Les adjectifs ordinaux

Ils s'accordent....		*Les* ***treizièmes*** *séries; la* ***seconde*** *place.*
	REMARQUE. — *Cent* ne prend jamais d's quand l'expression a une *valeur ordinale.*	*Page trois* ***cent*** *(= trois centième).*
Ils prennent un trait d'union	chaque fois que la conjonction ***et*** ne figure pas dans le nombre composé.	*La trente-deuxième place; le vingt* ***et*** *unième siège.*

B. LES ADJECTIFS INDÉFINIS

Aucun

1. Prend le pluriel	si le nom s'écrit **toujours au pluriel** ou si le pluriel donne au nom un **sens particulier.**	*Prière de n'adresser* ***aucunes*** *condoléances.* *J'ai reçu ces livres sans* ***aucuns*** *frais.* *Le malade n'a reçu* ***aucuns*** *soins.*
2. Prend le singulier	dans les autres cas........	*Pierre ne fait* ***aucun*** *progrès.*
	REMARQUE. — **Aucun,** pronom, s'emploie **toujours au singulier.**	*Des voleurs? Je n'en ai vu* ***aucun.***

Même

1. Est **adjectif** et **variable**	quand il se rapporte à un nom ou à un pronom (qu'il soit placé avant ou après eux).	*Les élèves* ***eux-mêmes*** *ont fabriqué ces jouets.* *Les dahlias* ***mêmes*** *ont été gelés.*
2. Est **adverbe** et **invariable**	lorsqu'il se rapporte à un verbe, un adjectif ou un autre adverbe.	*Cet épicier vend* ***même*** *des assiettes (vend* ***aussi****).*
	Il signifie : **aussi, de plus, jusqu'à, y compris, quoique,** etc.	*Ces porcelaines,* ***même*** *fêlées, ont de la valeur.*

REMARQUES :

1. Même ne prend pas de trait d'union dans :	*Ceci* ***même,*** *cela* ***même,*** *ceux* ***mêmes.***
2. Suivant le point de vue où l'on se place, on écrira :	
a) **Même** avec un **s** (adjectif, non accentué)....	*Ces assiettes* ***mêmes*** *ont de la valeur* (= ces assiettes ***elles-mêmes***).
b) **Même** sans **s** (adverbe, accentué)............	*Ces assiettes* ***même*** *ont de la valeur* (= ces assiettes ***aussi***).

Quelque ou quel que?

1. Quelque, en un mot est :		
— **adjectif indéfini,** donc variable selon le sens	lorsqu'il signifie : **plusieurs, un certain, un quelconque** (devant un nom).	*J'ai lu* ***quelques*** *pages de ce roman.* *Je cherche* ***quelque*** *endroit tranquille.*
— **adverbe,** donc invariable	lorsqu'il signifie : **environ** (devant un adjectif numéral), **si, tellement** (devant un adjectif seul ou un adverbe).	*Il y a* ***quelque*** *vingt ans.* ***Quelque*** *habile que vous soyez, vous échouerez dans cette affaire.*
2. Quel que ou **quelle que,** en deux mots	devant : **être, sembler, paraître, devenir, devoir, pouvoir** conjugués au **subjonctif, quel** ou **quelle** est adjectif indéfini et s'accorde avec le **nom** qui suit le verbe (c'est l'attribut du sujet).	***Quel que*** *soit le temps...* ***Quelle que*** *soit la saison...* ***Quels que*** *paraissent les chagrins...* ***Quelles que*** *semblent tes peines* (= que tes peines semblent **quelles**).

Tel

1. Adjectif ou pronom indéfini variable		***Telles*** *furent mes distractions. Laissez ces chaises* ***telles quelles.***
	Dans l'expression **tel que, tel** ***s'accorde toujours*** avec **les noms** qui **précèdent.**	*Les fleurs* ***telles que*** *le dahlia, la reine-marguerite...*
	Remarque. — Dans une phrase comparative, **tel** s'accorde normalement avec le **nom** qui suit. Mais il peut aussi s'accorder avec **le premier terme de la comparaison.**	*L'auto file* ***tel*** *un éclair.* *L'auto file,* ***telle*** *un éclair* (= pareille à un éclair).
2. Telle quelle ou **telle qu'elle?**	*a*) **Telle quelle** forme un tout indécomposable. Cette expression signifie : *sans y rien changer.* Elle équivaut à un adjectif qualificatif.	*J'ai vendu mes collections* ***telles quelles*** (c'est-à-dire ***inchangées***).
	b) Pour savoir s'il faut écrire **telle qu'elle,** essayer de remplacer **elle** par **il.**	*Je les ai vendues* ***telles qu'elles*** *m'avaient coûté.* (Parlant de tableaux, je puis écrire : ***tels qu'ils.***)

Tout

● 1. Mot variable

a) **Adjectif,** il peut signifier **chaque.**	Il s'emploie alors **sans article** et au **singulier.**	***Toute*** *action mérite réflexion.*
Il peut signifier **la totalité.**	Retenons ces expressions : — au **singulier.**	*à* ***toute*** *extrémité.* *à* ***tout*** *prix, à* ***toute*** *heure.*
	— au **pluriel.**	*courir à* ***toutes*** *jambes; en* ***toutes*** *lettres; de* ***tous*** *côtés.*
	— **singulier** ou **pluriel**... (**tout** a le sens indéfini de chaque).	*à* ***tout*** (***tous***) *moment* (*s*). *de* ***toutes*** ***(s)*** *part* ***(s).*** *de* (ou en) ***tout*** (*s*) *genre* (*s*).

TOLÉRANCE. — L'arrêté de 1901 tolère l'accord de **tout** avec le nom propre désignant une ville (Ex. : ***Toute*** *Rome ou* ***tout*** *Rome*).

Dans le sens de **chaque**, on tolérera le singulier ou le pluriel de **tout** et du **nom** qui l'accompagne. [Ex. : « *Des marchandises de* ***toute*** *sorte* (ou *de* ***toutes*** *sortes*) — *de* ***tout(s)*** *temps, de* ***tout(s)*** *pays.*]

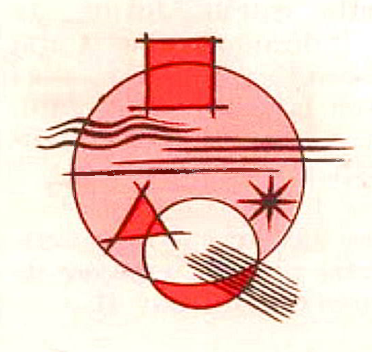
b) **Nom masculin.** . .	Il varie comme le nom.	*le* ***tout*** (*la chose entière*), *les* ***touts*** (peu employé).

● 2. Mot invariable

a) C'est un **adverbe invariable**	Il signifie : entièrement, tout à fait. **Tout** est invariable dans les expressions : **tout** entier, **tout** laine, **tout** soie, **tout** yeux, **tout** en sang, **tout** en fleur...	« *De grands lévriers maigres,* ***tout*** *couverts de vermine.* » (A. DAUDET.) « *Elle est* ***tout*** *en larmes.* » (RACINE.)
b) Cet adverbe **varie** cependant	**Devant** un **adjectif féminin** commençant par une consonne ou un **h** aspiré.	*Ces maisons sont* ***toutes*** *neuves.* *Elle est* ***toute*** *honteuse.*

● 3. Cas de « *tout autre* ».

a) **Tout** est adjectif et s'accorde	lorsqu'il signifie « n'importe quel » ; il se rapporte alors **au nom** (exprimé ou sous-entendu).	***Toute autre*** *eût acheté ce tissu* (***toute femme*** *autre*).
b) **Tout** est adverbe **invariable**	lorsqu'il signifie « tout à fait » ; il modifie alors l'adjectif **autre** (marque le degré).	*Cette ville est* ***tout autre*** *que je l'imaginais.* *Ceci est une* ***tout autre*** *histoire.*



ORTHOGRAPHE DES PRONOMS

I. LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

***Distinguez* :**

● **1. Ça,** pron. démonstratif (pas d'accent sur l'**a**)	Je remplace **ça** par **cela.**	« *C'est* ***ça*** *qui fait du bien, Fritzel.* » (ERCKMANN-CHATRIAN.)
● **2. Çà,** adverbe de lieu ou interjection (accent grave sur l'**a**)	**Çà** est invariable.	« *Or* ***çà,*** *sire Grégoire, que gagnez-vous par an?* » (LA FONTAINE.)

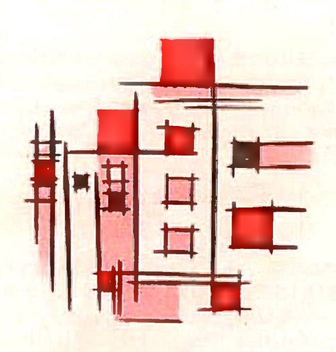
II. LES PRONOMS INDÉFINIS

● **1. On.**	*a*) est généralement du neutre singulier.	« *Puis* ***on*** *revenait à table.* » (G. FLAUBERT.)
	b) Si **on** désigne une femme ou plusieurs personnes, **l'adjectif** qui se rapporte à lui se met au féminin singulier ou au pluriel.	*Ma fille,* ***on*** *ne doit pas être* ***paresseuse.*** ***On*** *est* ***étourdis*** *aujourd'hui, mes enfants* (**on** désigne « *les enfants* »).
● **2.** REMARQUE : Quand écrit-on **n'** après **on**?	Je remplace **on** par **il.**	« *Par économie,* ***on n'****allumait pour la maison entière qu'un seul feu.* » (A. DAUDET.)

II. LES PRONOMS RELATIFS

RÈGLE. — **Le pronom relatif prend le genre, le nombre et la personne de son antécédent (ce qui se répercute sur les mots qui dépendent de ce pronom).**

Ex. : *C'est toi* ***qui*** *chantes, c'est* ***nous*** *qui chant****ons.*** — « *Réponds-moi, toi qui luis et marches sous les branches.* » (V. HUGO.)



LES VERBES

A. VERBES DU 1er GROUPE

1. Verbes en **eler**.	doublent **l** devant **e** muet. Sauf : *celer, ciseler, congeler, déceler, dégeler, démanteler, écarteler, geler, harceler, marteler, modeler, peler*, qui prennent un accent grave.	*Je ficelle, j'appelle.* *N. B.* — L'Académie donne aussi : *je harcelle.*
2. Verbes en **eter**.	prennent deux **t** devant **e** muet. Sauf : *acheter, becqueter, crocheter, fileter, fureter, haleter, racheter*, qui prennent un accent grave.	*Je jette, il cachette.* *J'achète, il becquète.* *N. B.* — Littré donne aussi : *je becquette, je crochette, je furette, je halette.*
3. Verbes en **êler, êter, eller, etter.**	ne changent pas de radical.	*Je mêle, je fêtais, nous interpellons, il guette.*
4. Verbes ayant **e muet** à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif.	prennent **e ouvert** devant une syllabe muette.	*Je mène, je sème, je soulève, j'égrène.*
5. Verbes ayant **é fermé** à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif.	prennent **e ouvert** devant une syllabe muette. Sauf au futur simple et au conditionnel présent.	*Je répète.* *Je répéterai, nous répéterions.*
6. Verbes en **cer.**	prennent **ç** devant **a** ou **o.**	*J'effaçais, nous traçons, je lançai.*
7. Verbes en **ger.**	prennent **e** après **g** devant **a** ou **o.**	*Il mangea. nous nageons.*
8. Verbes en **guer.**	gardent **u** même devant **a** ou **o.**	*Il distingua, nous prodiguons.*
9. Verbes en **yer** :		
Verbes en **oyer** et **uyer.**	changent **y** en **i** devant **e** muet. REMARQUE. — *Nous ployions, nous appuyions* (imparfait de l'indicatif) - *que nous broyions, que nous essuyions* (présent du subjonctif).	*Je ploie, j'appuie.*
Verbes en **ayer.**	changent **facultativement y** en **i** devant **e** muet. REMARQUE. — *Nous essayions, nous balayions* (imparfait de l'indicatif) - *que nous payions, que nous égayions* (présent du subjonctif).	*J'essaie ou j'essaye.*
Verbe **grasseyer.**	conserve **y** devant **e** muet.	*Je grasseye, il grasseye.*

● **10.** Verbes en **ier.**	prennent deux **i** à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif.	*Nous pliions, que nous oubliions. Vous étudiiez, que vous étudiiez.*
	Conservent le **e** au futur...	*Vous étudierez, nous remercierons.*
● **11.** Verbes en **ouer** et **uer**	prennent un **tréma** sur l'i à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif.	*Nous jouïons, que nous saluïons.*
● **12.** Verbes en **onner**	prennent en général deux **n** sauf : *détoner* (faire entendre une détonation), *dissoner, prôner, trôner, ramoner, téléphoner, s'époumoner.*	*Ils se sont abonnés.* *L'orateur s'époumonait en vain.*
● **13.** **Orthographe** de **quelques verbes**	*verglacer* (*verglas*), *honorer* (*honneur*), *empêtrer* (garde toujours **ê**), *refléter* (avec **re**), *sécréter* (avec **sé**), *assener* (**e muet**), *patronner* (deux **n**).	

B. VERBES DU 2e GROUPE

● **1.** Verbes en **ir** avec participe présent **issant**	s'écrivent **sans e final,** à l'infinitif. Sauf : *bruire, maudire* qui sont du 3e groupe.	
● **2.** Verbes en **cir..**	prennent un **c**..............	*Nous adoucissons, tu raccourcis, il rétrécit.*
	Sauf : *épaissir, grossir, dégrossir, réussir, roussir,* qui prennent **deux s** et *transir* qui n'en prend qu'**un**.	*Je réussis, tu dégrossis.*
● **3.** **Fleurir** a deux formes	*a*) **Sens propre** : être en fleurs, se couvrir de fleurs. Participe présent : *fleurissant.* Imparfait ind. : *fleurissait.*	« *Les hautes bruyères blanches* ***fleurissaient.*** » (E.-M. DE VOGUË.)
	b) **Sens figuré** : prospérer. Participe présent : *florissant.* Imparfait ind. : *florissait.*	« *Athènes* ***florissait*** *sous Périclès.* » (*Académie.*)
● **4.** **Haïr**.	porte un **tréma** sur l'i.	*nous haïssons.*
	REMARQUE. — Passé simple, peu usité. Il perd le tréma au singulier du présent de l'indicatif et à la 2e personne du singulier de l'impératif.	*nous haïmes* (pas d'^). *je hais, tu hais, il hait.* *hais.*

C. VERBES DU 3e GROUPE

1. Verbes en **oir**..	ne prennent par d'**e** à l'infinitif. Sauf : *boire, croire* (et leurs composés).	*choir, prévoir, recevoir, revoir.*
	REMARQUE. — *Asseoir* perd l'e de radical en se conjuguant. *Surseoir* le conserve au futur et au conditionnel.	*j'assois, tu assoiras. Je surseoirai, il surseoirait.*
2. Verbes en **endre**	ont un **e** au radical, comme : *étendre, suspendre.* Remarquer la lettre **a** dans : *épandre, répandre.*	*Je défends, il suspend.* *J'épands.*
3. Verbes en **eindre**	comme : *peindre, éteindre.*	Je conjugue : *je peins, nous peignons.*
	Remarquer l'orthographe de : *craindre, plaindre, contraindre.*	*Il craint, nous craignons, que je contraigne.*
4. Verbes en **soudre** et **indre**	perdent le **d** au présent de l'indicatif.	*j'absous, je résous, j'atteins, je joins.*
5. **Verbes en** aître, **oître, plaire** (et ses composés)	gardent **l'accent circonflexe** devant un **t**.	*Il paraît, je paraîtrai, il croît, il croîtra* (verbe *croître*).
	le perdent dans les autres cas.	*Je parais, paraissez! qu'il croisse.* (ATTENTION : *je croîs.* Cf. Tableau, p. 425.)
REMARQUE. — Pour distinguer les verbes croire et croître.	on met un **accent circonflexe** aux formes homonymes du verbe **croître.**	***Croire** : je crois, je crus, que je crusse.* ***Croître** : je croîs, je crûs, que je crûsse.*
6. Verbes **partir, repartir, sortir, ressortir, sentir, consentir, servir, se repentir, mentir**	perdent le **t** du radical au présent de l'indicatif et à l'impératif.	*Je pars, il part* (**t** *de la terminaison*).
7. **Acquérir, courir** (et ses composés), **mourir, pouvoir, voir**	prennent deux **r** au futur simple et au présent du conditionnel.	*J'acquerrai, tu courras, il mourra, je pourrai, je verrai, nous acquerrions, vous courriez, ils mourraient, je pourrais, je verrais.*
8. **Dire, redire, faire**	font à la 2e personne du pluriel du présent de l'indicatif et de l'impératif :	*Vous dites, vous redites, vous faites; dites, redites, faites.*
Contredire, médire, prédire	ont une forme régulière à ces mêmes personnes.	*Vous contredisez, vous médisez, vous prédisez; contredisez, médisez, prédisez.*

LES ADVERBES

REMARQUES

1. Les adjectifs en **ant**	donnent des adverbes en **amment.**	*un chien* ***méchant****, crier* ***méchamment.***
2. Les adjectifs en **ent**	donnent des adverbes en **emment.**	*un vent* ***violent****, le vent souffle* ***violemment.***
3. Les adverbes en **iment**	ne prennent pas de **e** après l'**i**.	*un costume joli; ma sœur est* ***joliment*** *habillée; poli,* ***poliment****; gentil,* ***gentiment.*** REMARQUE. — *Vraiment (pas d'e); gaiement (avec e) s'écrit aussi : gaîment.*
4. Les adverbes en **ument**	prennent **un accent circonflexe** sur l'**u**. EXCEPTIONS : *éperdument, résolument, absolument, ingénument.*	*un lecteur* ***assidu****, lire* ***assidûment****; cru,* ***crûment****; goulu,* ***goulûment****;* ***congrûment, continûment, dûment.***
5. **Orthographe de quelques adverbes**	*a*) dérivés de **verbes**........	***notamment*** *(noter)*; ***précipitamment*** *(précipiter).*
	b) dérivés de **noms**........	***confidemment*** *(confidence)*; ***instamment*** *(i n s t a n t)*; ***sciemment*** *(science)*; ***traîtreusement*** *(traître).*
6. **Debout, ensemble, pêle-mêle** sont **invariables**	REMARQUE. — ***Ensemble*** peut s'employer comme nom. (Ex. : *des* ***ensembles*** *seyants.*)	*Les voyageurs restent* ***debout.*** *Les fillettes cheminent* ***ensemble.*** *Les jouets gisent* ***pêle-mêle*** *sur le tapis.*
7. **L'adjectif qualificatif pris adverbialement**	est **invariable.**	*Les blés sont* ***drus*** (adjectif attribut). *La grêle cingle* ***dru*** (adverbe).

8. **Locutions latines** à valeur **d'adverbes** : *ad hoc* (pour la chose dont il s'agit) ; *ad honores* (pour l'honneur) ; *a priori* (d'après les données antérieures à l'expérience) ; *ex abrupto* (sans préambule) ; *ex cathedra* (du haut de la chaire) ; *gratis* (*pro Deo*) (gratuitement) ; *grosso modo* (en gros) ; *in extenso* (dans toute son étendue) ; *ipso facto* (par le fait même) ; *motu proprio* (de son propre mouvement) ; *pro forma* (pour la forme) ; *sine die* (sans fixer de jour) ; *urbi et orbi* (partout, en tous lieux) ; *vice versa* (réciproquement), etc. **Elles restent toujours invariables.**

Ex. : « *Les raisonnements* ***a priori*** *sont souvent démentis par l'expérience.* »

LES MOTS DE LIAISON

Remarque importante. — *Les mots qui se trouvent dans les tableaux ci-après sont classés d'après leur emploi habituel. Mais beaucoup d'entre eux peuvent changer de nature selon le rôle qu'ils jouent dans la phrase où ils sont employés.*

I. LES MOTS QUI COORDONNENT

CONJONCTIONS DE COORDINATION.	CE QU'ELLES MARQUENT.
et, or, puis, avec, aussi, alors, ensuite	l'addition.
mais, cependant, pourtant, toutefois, seulement, au contraire, quoique, d'ailleurs	la soustraction, la restriction, l'opposition.
ou, ni, ou bien, aussi, soit... soit	l'égalité, le choix, la comparaison.
car, en effet	la cause.
donc, aussi, enfin, par conséquent, c'est pourquoi.	la conséquence.
alors, puis, ensuite, enfin, maintenant	le temps.

II. LES MOTS QUI SUBORDONNENT

1. Les prépositions

PRÉPOSITIONS SIMPLES.	LOCUTIONS.	CE QU'ELLES MARQUENT HABITUELLEMENT.
à **contre** **derrière** **devant** **entre** **envers** **jusque** **parmi** **chez** **sous** **sur** **vers**	**à côté de, auprès de** **près de, aux environs de** **à la place de** **au-dessus de, par-dessus** **au-devant de** **autour de** **à travers, au travers de** **au-dedans de** **au-dehors de** **proche de** **vis-à-vis de, en face de** **jusqu'à** **le long de**	le lieu.
avant **après** **en**		le lieu ou le temps.
depuis **dès** **durant** **pendant**		le temps.

PRÉPOSITIONS SIMPLES.	LOCUTIONS.	CE QU'ELLES MARQUENT HABITUELLEMENT.
à **de** **par** **pour**	**(de nombreuses locutions prépositives sont formées à l'aide des prépositions *à*, *de* et *par*)**	l'objet, le lieu, etc. la cause, l'objet, etc. l'agent, le lieu, etc. la destination, le but.
comme **sans** **selon** **suivant**	**à la façon de** **à force de** **à raison de**	la manière.
avec **moyennant**	**à l'aide de** **au moyen de**	le moyen.
excepté **hormis** **hors**		la restriction.
malgré		l'opposition.
outre		l'addition, le renforcement.

2. Les conjonctions de subordination

CONJONCTIONS SIMPLES.	LOCUTIONS.	CE QU'ELLES MARQUENT HABITUELLEMENT.
que	**ainsi que, aussi bien que, autant que, de même que**	l'addition, la comparaison.
quoique	**alors que, bien que,** **au lieu que,** **sans que, quand même,** **à moins que, encore que...**	la restriction, l'opposition.
si **comme**	**soit que, ainsi que,** **de même que** **autant que, tel que,** **comme si...**	la supposition, l'égalité, la comparaison, etc.
comme **puisque**	**attendu que, parce que,** **vu que...**	la cause.

CONJONCTIONS SIMPLES.	LOCUTIONS.	CE QU'ELLES MARQUENT HABITUELLEMENT.
que	**afin que, pour que, de peur que,** etc.	le but.
	de manière que, de sorte que, si bien que, tant... que, si... que, etc.	la conséquence.
comme lorsque quand	**avant que, après que, aussitôt que, depuis que, dès que, pendant que, aussitôt que, tandis que, tant que, en même temps que, en attendant que, jusqu'à ce que**	le temps.

QUELQUES REMARQUES

NE CONFONDEZ PAS.	MOYEN DE LES DISTINGUER.	EXEMPLES.
1. **Parce que,** locution conjonctive.	s'écrit en **deux** mots (marque la cause).	« *Catherine aime Jean **parce qu'il** est beau.* » A. FRANCE.
Par ce que (formé de la préposition **par,** du pron. démonstr. **ce** et du pronom relatif **que**).	Je remplace par « **par la chose que** » ou par « **d'après ce que** » s'écrit en **trois** mots.	« *Mais, me voir à ce point trompé **par ce que** j'aime* » (VOLTAIRE) (***par la personne que** j'aime*).
2. **Quoique,** conjonction.	s'écrit en **un mot,** et signifie : **bien que.**	« *Il était, **quoique** riche, à la justice enclin.* » V. HUGO.
	prend une **apostrophe** devant : **il, on, un.**	« *Nous l'appelions Mistigri, **quoiqu'il** fût blanc.* » A. THIERRY.
Quoi que (formé du pronom indéfini **quoi** et de la conjonction **que** ayant valeur de renforcement et d'opposition et introduisant toujours le subjonctif).	s'écrit en **deux mots** et signifie : **quelle que soit la chose que.**	« ***Quoi que** vous écriviez, évitez la bassesse.* » BOILEAU.
	prend une **apostrophe** devant une **voyelle** ou un **h** muet.	« *Un lourdaud, **quoi qu'il** [fasse, Ne saurait passer pour ga- [lant.* » LA FONTAINE.

LA FONCTION ÉPITHÈTE

I. CAS DES ADJECTIFS VERBAUX

QUELQUES TERMINAISONS

1. ent et ant.

***a)* Les participes présents**	s'écrivent **ant.**	*Les musiciens **précédant** le défilé jouaient des airs entraînants.*
***b)* Les adjectifs correspondants**	s'écrivent généralement **ent** : **adhérent, affluent, coïncident, convergent, détergent, différent, divergent, émergent, équivalent, excellent, influent, négligent, précédent, somnolent.**	*Pour cette leçon reportez-vous au chapitre **précédent.*** EXCEPTIONS : *un air entraînant, l'adjectif correspondant.*
REMARQUES : — **quelques adjectifs qualificatifs en ent**	ne sont **jamais** participes présents : **indigent, diligent, intelligent, indulgent, urgent, etc.**	*C'est un serviteur **diligent.***
— **quelques adjectifs qualificatifs en ant**	sont parfois participes présents (ex. : *important*).	*Ces examens **important** au plus haut point, il faut les préparer avec soin.*

2. cant et quant.

***a)* Les adjectifs verbaux vacant, suffocant, provocant, convaincant** et **communicant**	s'écrivent **cant.**	*Un emploi **vacant.***
b) Les **participes présents correspondants**	s'écrivent **quant.**	*Je réfléchis en **vaquant** à mes affaires.*

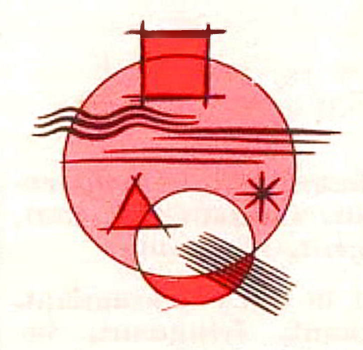
3. gant et guant.

a) **Les adjectifs verbaux en gant**	ne prennent pas d'**u** : **extravagant, fatigant, fringant, intrigant, navigant.**	*Le médecin m'a recommandé d'éviter les travaux **fatigants.***
***b)* Les participes présents** correspondants	gardent le **u** : **extravaguant, fatiguant, fringuant, intriguant.**	*Evitez les lectures **fatiguant** l'esprit* (= qui fatiguent).

II. AUTRES CAS PARTICULIERS

1. *Ci-annexé, ci-inclus, ci-joint :*		
a) Adverbes.	sont invariables en **début** de phrase, ou à l'**intérieur** d'une phrase quand l'expression est suivie d'un **nom sans article** ou **déterminatif.**	***Ci-inclus*** *ma réponse à votre lettre,* ***ci-joint*** *les photos.* *Vous trouverez* ***ci-joint*** *copie des notes demandées.*
b) Adjectifs épithètes	s'accordent lorsqu'ils **suivent** le nom déterminé.	*Je vous adresse les factures* ***ci-jointes.***
2. *Excepté* :		
a) Préposition. . .	se place **devant** le nom et il est **invariable.**	***Excepté*** *mes livres, j'ai tout laissé à l'école (**à l'exception de** mes livres).*
b) Adjectif.	se place **après** un nom et **s'accorde** avec le nom.	*Le bouquet est fané, ces deux roses* ***exceptées.***
Même règle pour.	**approuvé, attendu, certifié, ôté, passé, supposé, lu, reçu, vu, non compris, y compris...**	***Vu*** *sa charge énorme, la voiture marchait très lentement.* (Th. GAUTIER.) *La mer,* ***vue*** *de loin, formait une simple ligne.*
3. *Soussigné.*	**s'accorde** avec le pronom dans : je soussigné (masculin), je soussignée (féminin), nous soussignés (pluriel).	
	reste au singulier dans le langage administratif.	*Nous* ***soussigné,*** *maire de la commune...*

Tolérances. — *Arrêté officiel de 1901 :* « Actuellement les participes **approuvé, attendu, ci-inclus, ci-joint, excepté, non compris, y compris, ôté, passé, supposé, vu,** placés avant le substantif (1) auquel ils sont joints, restent invariables. **Excepté** est même déjà classé parmi les prépositions. **On tolérera** l'accord facultatif pour ces participes, sans exiger l'application de règles différentes, suivant que ces mots sont placés au commencement ou dans le corps de la proposition, suivant que le substantif (1) est ou n'est pas déterminé.



1. *Substantif* : mot qui sert encore parfois à désigner le nom.

LA FONCTION SUJET

I. Le sujet est un collectif suivi d'un complément.

● ***Règle générale* : le verbe s'accorde**
— **soit avec le nom collectif, si celui-ci a un sens général;**
— **soit avec le complément du nom collectif dans les autres cas.**

« *Une **nuée** d'oiseaux **s'élevait** des arbres.* » (H. Bosco.)

*Une centaine de **clients se pressent** devant l'étalage.*

Procédé : J'écris le verbe au **futur**.

*Le **groupe** des élèves **se disperse**.* (Futur : ... *se dispersera*, et non : *se disperseront*.)

Tolérance.

Arrêté officiel de 1901 : « Toutes les fois que le collectif est accompagné d'un nom au pluriel, ***on tolérera*** l'accord du verbe avec le complément. »

***Un peu** de connaissances **suffit** ou **suffisent**.*

Remarque :

a) **Si l'accent d'insistance** porte sur **peu**, **peu** est sujet (singulier).

« *Le **peu** de dents que j'avais **est** parti.* » Voltaire.

b) S'il porte sur **le complément** de **peu**, **ce complément détermine l'accord.**

« *Le peu de **cheveux** qu'il avait **étaient** gris.* » (V. Hugo.)

A) Cas particuliers.

● **1. Le verbe prend le pluriel :**

a) après les **locutions** indiquant la quantité : **la plupart, bien des, un grand nombre, nombre de, une infinité de;**

***La plupart** des champs **sont** moissonnés.*

b) après les **adverbes de quantité** : **beaucoup, combien, peu, trop** (même sans complément).

***Combien pensent** à l'avenir? (**combien** d'hommes pensent...).*

Remarque. — Les collectifs **force, nombre de, quantité de,** employés sans article suivent l'accord des adverbes de quantité.

« ***Force** députés **vinrent** alors s'incliner devant lui.* » (C. Farrère.)

● **2. Le verbe prend le singulier** en général après les expressions : **le reste de, ce qui reste de.**

« ***Le reste** des abeilles..., **examine** l'édifice.* » (M. Maeterlinck.)

B) Autres cas particuliers.

● **1.** Le sujet est **toute sorte de :** le nom **complément** commande l'accord du verbe.

« ***Toute sorte** de **livres** ne sont pas également bons.* » (Académie.)

2. Le sujet est **plus d'un** :	le verbe se met en général au **singulier,** mais **on tolère aussi le pluriel** « lorsque **plus d'un** est suivi d'un complément au pluriel ». (*Arrêté de* 1901.)	***Plus d'un*** *de ces enfants* ***n'a*** *pas ou* ***n'ont*** *pas encore goûté.*
REMARQUE. — Après *moins de* ***deux***	le verbe se met **au pluriel** (accord avec le complément qui accompagne **moins de deux**).	***Moins de deux*** *ans lui* ***ont*** *suffi pour lancer ce commerce.*
3. Les sujets sont **l'un et l'autre**....	le verbe prend **le pluriel** puisque les sujets s'additionnent.	***L'une et l'autre*** *routes* ***mènent*** *au village.*
l'un ou l'autre...	le verbe reste en général au **singulier** puisqu'un sujet ici exclut l'autre.	*De ces routes,* ***l'une ou l'autre*** ***mène*** *au village.*
4. Le sujet pluriel est une **indication numérale.**	Le verbe se met au **pluriel.**	« *Quatre heures* ***sonnaient.*** » A. THEURIET.
REMARQUES :		
a) Le sujet est considéré **globalement,** comme un **ensemble.**	Le verbe se met au **singulier.**	« *Quatre ou cinq mille écus* ***est*** *un denier considérable.* » (MOLIÈRE.)
b) Le sujet est une expression fractionnaire : **une heure et demie, deux heures et demie, etc.**	Le **premier** élément (ici « **heure** ») détermine l'accord du verbe.	*Une* ***heure*** *et demie* ***va*** *sonner. Trois* ***heures*** *et demie* ***venaient*** *de sonner.*
5. Cas de plusieurs sujets formant **gradation.**	Le verbe s'accorde avec le **dernier** sujet, le plus suggestif.	« *Pas une feuille, pas une* ***mousse*** *ne* ***soupire.*** » CHATEAUBRIAND.
6. **Chaque, tout, nul, pas un, aucun,** sont **répétés** dans une suite de sujets.	*a*) L'accord se fait avec **le sujet le plus rapproché** (il y a gradation).	« *Chaque arbre, chaque* ***arbuste*** *se* ***convulse.*** » J. GIRAUDOUX.
	b) L'accord se fait avec **tous les sujets** (il y a addition).	« *Chaque* ***note,*** *chaque* ***accord ressuscitent*** *un souvenir.* » (E. JALOUX.)
7. Un sujet multiple contient **la répétition** de **rien de, ce qui, ce que, tout ce qui, tout ce que.**	Le verbe se met en général au **singulier** (de même après **ceci et cela**).	« *Ce qui se fonde et ce qui meurt de plus grand qu'eux...* ***passe*** *à travers les hommes.* » SAINT-EXUPÉRY.
8. **Vive,** interjection signifiant **bravo, gloire à,**	reste **invariable.**	« ***Vive*** *les gens d'esprit !* » LITTRÉ.
Vive, considéré en général comme **verbe,**	**s'accorde** avec le sujet inversé.	« ***Vivent*** *les rats !* » LA FONTAINE.

LA FONCTION ATTRIBUT

I. Accord avec le pronom indéfini *on*.

a) **On** est mis pour **un homme.**	**L'attribut** se met au masculin singulier.	*Quand **on** est **gai**, on est **plaisant.***
b) **On** représente un **nom féminin** ou un **nom pluriel.**	**L'attribut,** en ce cas, se met au même genre et au même nombre que le nom représenté.	*Quand **on** est **belle**, **on** est **soigneuse*** **(on,** *mis pour* **un nom féminin).** ***On** est **distraits** aujourd'hui* (le maître s'adresse **aux** élèves).

II. Accord de quelques expressions.

1. Avoir l'air.

a) L'accord se fait toujours avec **air** quand ce nom est suivi d'un complément.	*La ville a l'air **animé** d'un jour de fête.*
b) Quand le sujet est un nom de chose, l'adjectif attribut **s'accorde** généralement avec lui.	*Cette maison a l'air **accueillante.***
c) Quand le sujet est un nom de personne c'est **le sens** qui guide l'accord.	*Elle a l'air **faux*** (ac.). « *Tu as l'air bien **sérieuse*** ». (COLETTE.)

2. Proche.

a) Il est **adjectif**.....	Il signifie « voisin » ou « près d'arriver » et **varie.**	*Ces deux maisons sont très **proches*** **(=** ***voisines*).**
b) Il est **adverbe**....	Il signifie « peu éloigné dans le temps ou dans l'espace » et demeure **invariable.**	*Mes cousins demeurent ici **proche.***
c) Il forme avec ***de*** une **locution prépositive.**	Il est **invariable.**	« *Plusieurs pensent se porter bien quand ils sont **proche de mourir.*** » (PASCAL.)

III. Autres cas.

1. L'adjectif attribut se rapporte aux pronoms **nous, vous** désignant une seule personne;	l'adjectif reste alors au **singulier.**	« *Nous sommes donc toujours **triste**, pauvre ange!* » FLAUBERT.
2. Quand il se rapporte à **un titre (Majesté, Excellence, Altesse, etc.)**;	il **s'accorde** avec ce titre.	« *Votre Eminence est trop **bonne.*** » (J. COCTEAU.)
REMARQUE. — Si le titre est apposition d'un nom.	l'adjectif **s'accorde avec le nom principal.**	*Sa Majesté le roi en serait **satisfait.***

L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

I. PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC AVOIR

RÈGLE. — ***Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct lorsque celui-ci est placé avant lui. Sinon, il reste invariable.***

A) D'où vient cette règle?

Comment a pu naître cette règle d'accord du **verbe** avec son **complément** alors que le **verbe** ne dépend que du **sujet?**

Prenons un exemple. Soit la phrase : « *J'ai **fini** mes cahiers* ». En ancien français, l'on aurait dit : « *J'ai mes cahiers **finis*** ». La place du participe passé « fini » a changé par rapport au complément d'objet direct « cahiers ».

Cette transformation s'est opérée lentement au cours des siècles.

Selon **la position du participe** par rapport au complément d'objet direct, ce participe était senti ou non comme attribut.

	EXEMPLES DU XVIIe SIÈCLE.
1. **Placé après** le complément d'objet direct, le participe était senti et accentué **comme attribut et s'accordait** avec le complément d'objet direct.	« *Aucun étonnement n'a leur gloire **flétrie.*** » (CORNEILLE.)
2. **Placé avant** le complément d'objet direct, le participe faisait **bloc** avec l'auxiliaire et **restait invariable.**	« *Il disait qu'un plaideur dont l'affaire allait mal **Avait graissé** la patte à ce pauvre animal.* » (RACINE.)

Aujourd'hui, le participe passé est placé généralement tout près de son auxiliaire. D'où la **règle actuelle.**

B) Application de la règle.

1. **Le participe passé s'accorde :**	Ex. : « *Les fleurs **que** j'ai **cueillies** sont odorantes.*
REMARQUES : Le complément d'objet direct est souvent un **pronom personnel** : **me, te, se, le, la, les, nous, vous,** qui précède le verbe.	En parlant des fleurs, j'écris : *Je **les** ai **cueillies** dans le jardin.*
Dans certaines **phrases interrogatives** ou **exclamatives,** le complément d'objet direct se trouve placé avant le verbe : donc il y a accord.	Ex. : *Quelles **fleurs** as-tu **cueillies?***

2. Le participe passé reste invariable :

a) Si le **complément d'objet direct** est placé **après le participe passé.**

Ex. : *Nous avons* ***cueilli*** *des* ***fleurs.***

b) S'il n'y a **pas de complément d'objet direct.** C'est le cas des verbes :

— **intransitifs.** .... *Quel beau concert! Ces mélodies ont* ***plu*** **(plaire** : ici, verbe intransitif).

— **transitifs indirects.** .... *Ces élèves sont punis, car ils ne* ***vous*** *ont pas* ***obéi*** **(obéir à** : verbe transitif indirect).

— **impersonnels.** .... *Que d'efforts il a* ***fallu!*** — *Les tempêtes qu'il a* ***fait*** *étaient prévues* (« **efforts** » et « **qu'** » ne sont pas des compléments d'objet).

C) Cas particuliers.

REMARQUE IMPORTANTE. — Les cas particuliers **ne sont pas des exceptions.** Il s'agit seulement de reconnaître **le vrai** complément d'objet du verbe. **Un peu d'attention** est nécessaire dans certains cas.

1. Cas des verbes intransitifs.

Un **verbe** peut être **intransitif** au sens propre et devenir **transitif** au sens figuré.

Courir *pendant deux heures.*
Courir *des dangers.*

1er CAS : **Le participe passé du verbe reste invariable.**

Ex. : *Les deux heures* ***que*** *j'ai* ***couru*** *m'ont fatigué.*

Ce complément **que,** mis pour « **deux heures** », est un complément circonstanciel de temps. Donc pas d'accord.

2e CAS : **Le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct selon la règle.**

Les dangers ***que*** *j'ai* ***courus*** *m'effraient encore.*

REMARQUES :

1. Le **participe** passé des verbes **vivre, dormir, régner, coûter** est en général **invariable;** les mots **durant, pendant** étant sous-entendus, le complément est un complément **circonstanciel.**

Les jours d'hiver qu'on a ***vécu*** *ont été longs (pendant lesquels on a vécu).*

2. Mais : « **vivre** » est **transitif** dans les expressions : « **Vivre sa vie** » - « **Vivre des heures...** »

La vie ***que*** *j'ai* ***vécue.***
Les heures que nous avons ***vécues*** *furent tragiques.*

2. Le complément d'objet direct est une expression collective.

Le participe passé s'accorde avec le mot collectif ou avec son complément **selon l'idée** que l'on veut mettre en relief.

La file de ***voitures que*** *j'ai* ***vues*** (j'accentue le complément du collectif : **voitures**).
La file *de voitures* ***que*** *j'ai* ***vue*** (j'accentue le mot collectif : **file**).

REMARQUE :

Le collectif est la locution : « le peu ».

1. **Le participe passé s'accorde avec le nom complément si « le peu » signifie : une petite quantité.**

Le peu de ***nouvelles que*** *j'ai* ***reçues*** *me rassurent* (**le peu** : les **quelques** nouvelles).

2. **Le participe passé s'accorde avec la locution « le peu » si « le peu » signifie : le manque de...**

Il est mort à cause ***du peu*** *de soins qu'il a* ***reçu.***

3. Le complément d'objet direct est :

a) **Le pronom : *le*.**

Il y a un **nom remplacé** : le participe passé **s'accorde** avec ce nom.

*L'avenue était déserte quand je **l'ai traversée.***

Il équivaut à « **cela** » et représente une **proposition** : le participe passé **reste invariable.**

*Ma rédaction n'est pas aussi réussie que je l'aurais **pensé*** (l' remplace : « **que ma rédaction serait réussie** »).

b) **Le pronom : *en*.**

Dans ce cas, **le participe passé est invariable,** même lorsqu'il est précédé d'un adverbe de quantité (*combien peu, autant, moins, etc.*). Il équivaut en effet à l'expression neutre partitive **« de cela ».**

L'accord est cependant **toléré.**

*J'ai cueilli des fraises et j'en ai **mangé**.*

« *Combien en as-tu **vu,** je dis des plus huppés, A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés!* » (RACINE.)

c) **Le pronom : *que*.**

Que est en rapport avec **un (e) des,** dans ce cas, l'accord est commandé par le **nom pluriel.**

« *Voici **un des** plus beaux romans que j'aie **lus** depuis longtemps.* »
E. JALOUX.

L'accord se fait aussi parfois avec **un** ou **une.**

Ex. : « *La France fut soulevée alors par **un** des mouvements les plus beaux que l'Europe ait **connu.*** »
J. GIRAUDOUX.

Avec « **un de ceux que** », « **une de celles que** », l'accord est commandé par **ceux** et **celles.**

*Parmi ces livres, voici l'un de **ceux** que l'on m'a **offerts** à Noël.*

4. Participe passé suivi d'un attribut d'objet.

Dans ce cas, le participe **s'accorde** souvent **avec le complément d'objet** si celui-ci précède le participe.

« *Je vous fais porter quelques fruits, je les aurais **voulus** plus beaux.* »
COLETTE.

REMARQUE. — Parfois cet accord n'est pas observé et le participe, faisant bloc avec l'auxiliaire, demeure alors **invariable.**

« *Ces petits fruits... qu'on aurait **voulu** plus sucrés.* » (A. GIDE.)
« *Des cheveux qu'on eût **dit** frisés au fer.* » (A. THÉRIVE.)

5. Participe passé suivi d'un infinitif ou d'un autre participe.

L'arrêté officiel de 1901 précise : « Avec l'auxiliaire **avoir,** lorsque le participe passé est suivi soit d'un infinitif, soit d'un autre participe, **on tolérera** qu'il reste invariable, quels que soient le genre et le nombre des compléments qui précèdent. »

*Les fruits que j'ai **laissés*** (ou ***laissé***) *pourrir.*
*Les sauvages que l'on a **trouvés** errant dans les bois* (ou ***trouvé** errant dans les bois*).

REMARQUES.

1. **Le participe passé « fait » suivi d'un infinitif constitue une locution verbale et reste invariable.**

Les lettres que j'ai ***fait*** *suivre* (locution verbale : « faire suivre »).

2. **Les participes passés « dû, et voulu » sont invariables quand on sous-entend un verbe après eux. Le pronom « que » qui précède est alors complément d'objet direct du verbe sous-entendu et non du verbe renfermant le participe.**

Le petit garçon a fait tous les dessins qu'il a ***voulu*** (*faire*).

N. B. — Le participe passé « pu » de « pouvoir » est toujours invariable. Ex. : *J'ai rendu à mes parents tous les services que j'ai* ***pu.***

II. PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC ÊTRE

RÈGLE. — ***Le participe passé employé avec l'auxiliaire « être » s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.***

EXPLICATION. — Le 1er exemple montre que le participe passé employé avec l'auxiliaire **être** est souvent proche de l'attribut du sujet. Aussi suit-il la règle d'accord de l'attribut.

Les foins sont ***fauchés.*** *Ils sont magnifiques.*

Les paysans *sont* ***arrivés*** *dans les champs.*

REMARQUE. — Dans la **conjugaison passive,** le participe passé s'accorde avec le sujet.

Vos réclamations seront ***examinées*** *avec soin.*

Cas particuliers :

1. Verbes impersonnels :

Le participe passé s'accorde toujours avec « **il** » car ce pronom impersonnel est le véritable sujet grammatical. Le participe passé de ces verbes reste donc toujours **invariable.**

Il *est* ***arrivé*** *de nombreux touristes* (« **arrivé** » s'accorde avec **il** et non avec le sujet dit « **réel** » : « de nombreux touristes »). *La neige qu'il est* ***tombé.***

N. B. — Dans l'expression figée **étant donné,** l'accord est **facultatif.**

Etant ***donné*** *deux triangles égaux* ou *étant* ***donnés*** *deux triangles.*

2. Verbes à la forme pronominale.

Deux cas sont à envisager :

PREMIER CAS (général). — **Le participe passé des verbes pronominaux suit en principe la règle d'accord des verbes conjugués avec l'auxiliaire « être ». Il s'accorde donc avec le sujet.**

EXEMPLES.

Les ennemis *se sont* ***enfuis.***
« ***L'hirondelle*** *s'est, sans façon,* ***emparée*** *de nos demeures.* » (MICHELET.)

REMARQUE. — C'est surtout le cas des verbes **essentiellement pronominaux** (*s'évanouir, s'écrouler, s'emparer, se souvenir, s'enfuir,* etc.) dans lesquels le pronom qui sert à conjuguer le verbe fait corps avec lui et ne s'analyse pas.

EXCEPTIONS. — *Elles se sont* ***ri*** - *Elles se sont* ***plu*** (ou ***complu***) *à ridiculiser le malheureux* - *Elles se sont* ***joué*** *de la difficulté.*

DEUXIÈME CAS. — **Lorsque le pronom qui sert à conjuguer le verbe a la valeur d'un complément d'objet indirect, ou d'attribution** (correspondant au cas datif du latin) **le participe passé suit la règle d'accord des verbes conjugués avec l'auxiliaire « avoir ».**

Regardez la montre ***qu'****elle s'est* ***achetée.***
Ma sœur s'est lavé soigneusement le visage.
Les rois de France se sont succédé pendant plus de huit siècles.

3. **Cas particuliers.**

a) **Le participe passé du verbe pronominal est suivi d'un infinitif.** Deux cas sont à envisager.

PREMIER CAS. — **Le pronom de conjugaison désigne ce qui fait l'action** exprimée par l'infinitif. Dans ce cas, le participe est nettement distinct de l'infinitif **et s'accorde** avec le pronom.

Elle s'est ***vue*** *mourir* (c'est elle qui mourait).
Elle s'est ***sentie*** *tomber* (c'est elle qui tombait).

DEUXIÈME CAS. — **Le pronom de conjugaison ne désigne pas ce qui fait l'action** exprimée par l'infinitif. Le verbe pronominal et l'infinitif forment bloc. Par suite, **le participe reste invariable.**

Elle s'est ***vu*** *insulter* (elle a été insultée par quelqu'un).
Elle s'est senti pousser brutalement (elle a été poussée par quelqu'un).

b) **Le participe passé est suivi d'un attribut du pronom réfléchi.** Il s'accorde avec ce pronom (autrement dit avec le sujet que ce pronom représente).

Elle s'est **crue** *perdue.*
Elle s'est **trouvée** *très malheureuse.*

c) **Attention!** Dans certains verbes pronominaux, le pronom réfléchi a tantôt la valeur d'un complément d'objet direct, tantôt celle d'un complément d'objet indirect. **Dans le 1er cas,** comme pour les verbes conjugués avec **avoir, le participe s'accorde avec le pronom réfléchi. Dans le 2e cas,** il reste **invariable.**

Ils se sont **assuré** *des avantages considérables* (ils ont assuré **à eux**).
Les juges se sont **assurés** *de l'exactitude des dires de l'accusé* (ils ont assuré **eux**).

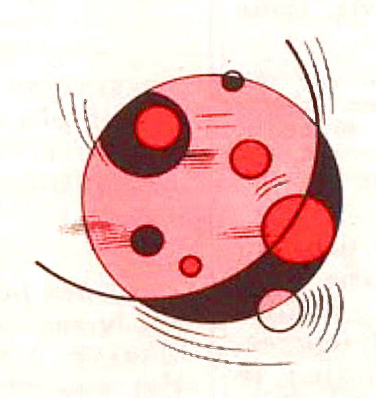
REMARQUES.

1. Lorsque le verbe « *se persuader* » **est suivi d'une subordonnée complément d'objet introduite par la conjonction « que »,** l'accord du participe est **facultatif.**

Cette jeune fille s'est **persuadé (e)** *qu'elle se marierait facilement.*

2. Le verbe « *s'arroger* » a toujours un complément d'objet direct **qui n'est pas le pronom de conjugaison,** il ne faut donc pas rapporter le participe à ce pronom.

Ils se sont **arrogé** *tous les droits.*
Les droits qu'il s'est **arrogés** *sont arbitraires.*



Index orthographique

Index grammatical et stylistique

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

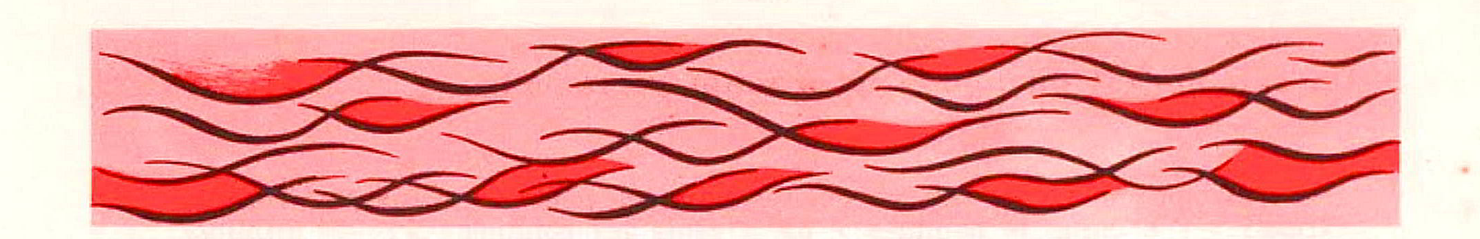


TABLE DES MATIÈRES

NOTA. — Dans cette table, nous n'analysons que la partie stylistique et ne donnons que les titres de chapitres pour la partie proprement grammaticale.

II. LES FONCTIONS

III. LE MÉCANISME DE LA PHRASE

DEUXIÈME PARTIE

Divers aspects de notre langue

TROISIÈME PARTIE

Coup d'œil sur l'histoire de la langue française

CONCLUSION GÉNÉRALE

APPENDICES

